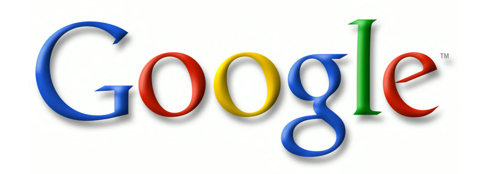
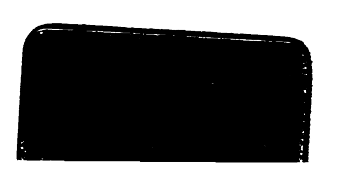




# JOURNAL ASIATIQUE

SIXIÈME SÉRIE

TOME VI

# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES

### D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, DUGAT, DULAURIER, FOUCAUX
GARCIN DE TASSY, STAN. JULIEN
KASEM-BEG, MOHL, MUNK, OPPERT, PAUTHIER, REGNIER, REINAUD
RENAN, DE ROSNY, DE ROUGÉ, SÉDILLOT
DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

---

### SIXIÈME SÉRIE

### TOME VI



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LXV

# JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1865.

## PROCÈS-VERBAL

### DE LA SÉANCE ANNUELLE DU 28 JUIN 1865.

La séance est ouverte à une heure par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Ferdinand de Lasteyrie, qui restitue à la Société un ouvrage chinois qu'il a retrouvé dans la bibliothèque de son père.

M. Saint-Amour, ancien sous-préfet à Oran, écrit pour inviter les membres de la Société à entrer dans la Société de civilisation orientale qu'il vient de fonder.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. Le marquis de Cosentino.
Orlando (Diego).
Durand, interprète militaire en Algérie.
Minaïef, de Saint-Pétersbourg.
Delaunay (Émile), au château de Bois-Hunaut, près la Châtre-sur-Loire (Sarthe).

MM. Beaudet, au séminaire de Beauvais.
Ganier (M. D.).
Caratheodory (Alexandre), docteur en droit à Constantinople.
Hassan Efendi Mahmoud, Dr en médecine.

Le secrétaire donne lecture du Rapport annuel sur les travaux du Conseil.

M. Barthélemy Saint-Hilaire donne lecture du Rapport des Censeurs, qui se termine ainsi : « Nous renouvelons avec instance nos recommandations de l'année dernière, en ce qui concerne les cotisations, qui ne rentrent pas aussi régulièrement que nous devons le désirer. Nous prions Messieurs les Membres de vouloir bien se souvenir de l'époque où ils doivent les acquitter, et nous engageons la Commission et l'Agence à montrer la plus scrupuleuse exactitude à les réclamer dès les premiers mois de l'année.

« Nous adressons une autre prière à Messieurs les Membres, et celle-là est toute dans leur intérêt, c'est de vouloir bien avertir l'administration des irrégularités qui pourraient se produire dans la réception de leur Journal. L'administration fait tout ce qu'elle peut pour prévenir ces irrégularités; mais elle a besoin que Messieurs les Membres lui transmettent leurs réclamations sans trop de délai. »

M. Féer lit un mémoire sur l'introduction du Bouddhisme dans le Kashmir.

Il est procédé au dépouillement du scrutin, qui donne les résultats suivants :

Président : M. REINAUD.

Vice-présidents : MM. CAUSSIN DE PERCEVAL, le duc DE LUYNES.

Secrétaire : M. MOHL.

Secrétaire adjoint : M. RENAN.

Trésorier : M. DE LONGPÉRIER.

Commission des fonds : MM. GARCIN DE TASSY, MOHL, BARBIER DE MEYNARD.

Membres du Conseil : MM. REGNIER, Noël DESVERGERS, l'abbé BARGÈS, LANCEREAU, PAVET DE COURTEILLE, DE SAULCY, DE SLANE, TROYER.

Censeurs : MM. GUIGNIAUT, BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

Par l'auteur. *L'Algérie en 1865*. Coup d'œil d'un colonisateur, par le marquis DE COSENTINO. Paris, 1865, in-8°.

Par le secrétaire d'État pour l'Inde. *The Aitareya Brahmana of the Rigveda*, by MARTIN HAUG. Bombay, 1863, 2 vol. in-8°.

Par l'auteur. *Sur l'origine de nos chiffres*, par M. SÉDILLOT. Rome, 1865, in-4°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, n° IV, et Supplementary number. Calcutta, 1864, in-8°.

Par l'Académie. *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften*. Vienne, année 1863, in-8°.

Par l'auteur. *Intorno a una traduzione italiana di una compilazione astronomica di Alfonso X, re di Cas-*

*tiglia*, nota di Enrico Narducci. Rome, 1865, in-4°.

Par l'auteur. *Osmanische Sprüchwörter*, publiés par l'Académie orientale à Vienne. Vienne, 1865, in-8°.

Par la Société. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*. Vol. XIV, cahiers 3 et 4. Vol. XIX, cahiers 1 et 2. Leipzig, in-8°.

Par la Société. *Bibliotheca indica*, nouvelle série, n° 68 et 69. Calcutta, 1865, in-8°.

Par la Société. *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes :*

1° *Hermæ Pastor*, æthiopice edidit d'Abbadie. Leipzig, 1860, in-8°.

2° *Sse-schu*, *Schu-king*, *Schi-king*, in mandschurischer Uebersetzung, von Conon von Gabelentz. Leipzig, 1864, in-8°.

Par la Société. *Actes de la Société d'ethnographie* (ancienne série, n° 7, et nouvelle série, n° 1). Paris, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Un codice di Leggi e Diplomi siciliani del medio evo*, da Diego Orlando. Palerme, 1857, in-8°.

Par l'auteur. *Dictionnaire des signes idéographiques de la Chine*, par Léon De Rosny. Paris, 1864, in-8° (2e livraison).

Par l'auteur. Lettre à M. Oppert sur quelques particularités des inscriptions cunéiformes anariennes, par M. Léon de Rosny. Paris, 1864 (tirage à part).

Par l'auteur. *La tradizione dei sette Savi*, di E. TEZA. Bologna, 1864, in-12.

Par l'auteur. *L'état social et politique du Mexique avant l'arrivée des Espagnols*, par M. Charles DE LABARTHE. Paris, 1865, in-8°.

---

# TABLEAU

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 1865.

---

PRÉSIDENT.

M. REINAUD.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. CAUSSIN DE PERCEVAL.
Le Duc DE LUYNES.

SECRÉTAIRE.

M. MOHL.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. RENAN.

TRÉSORIER.

M. DE LONGPÉRIER.

COMMISSION DES FONDS.

MM. GARCIN DE TASSY.
MOHL.
BARBIER DE MEYNARD.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Regnier.
Noël Desvergers.
L'abbé Bargès.
Lancereau.
Pavet de Courteille.
De Saulcy.
De Slane.
Troyer.
Dulaurier.
Foucaux.
Guigniaut.
De Rosny.
Oppert.
Pauthier.
Perron.
Stanislas Julien.
Defrémery.
Dugat.
Sanguinetti.
Barthélemy Saint-Hilaire.
Brunet de Presle.
Le marquis d'Hervey de Saint-Denis.
Sédillot.

CENSEURS.

MM. Guigniaut.
Barthélemy Saint-Hilaire.

# RAPPORT

SUR

## LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1864-1865,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 28 JUIN 1865,

PAR M. JULES MOHL.

---

Messieurs,

La quarante-troisième année de l'existence de votre Société n'a donné lieu à aucun fait particulier dont j'aurais à vous entretenir. Vos travaux se sont continués sans interruption, et la mort même, qui nous avait frappés si cruellement l'année dernière en nous enlevant un si grand nombre de collaborateurs distingués, nous a épargnés cette fois-ci.

Le Journal asiatique[1] a continué à traiter les sujets les plus variés de l'érudition orientale. M. Stanislas Julien a terminé la traduction des Extraits des Annales chinoises relatifs à l'histoire des Turcs orientaux, ou plutôt à l'histoire des rapports des

[1] *Journal asiatique*, sixième série, vol. IV, Paris, 1864 (544 pages) in-8°, et vol. V, 1865 (570 pages).

Turcs avec l'empire chinois. Ce sont des documents très-secs, selon la manière du pays, mais qui fournissent sur la partie la plus ancienne et la plus obscure de l'histoire des Turcs des faits parfaitement authentiques que leurs propres chroniqueurs ne connaissent pas.

M. Belin a de même terminé un long travail sur l'histoire des finances de l'empire ottoman, histoire que l'auteur a pu tirer des documents les plus sûrs que lui offraient les chancelleries turques.

M. de Khanikof nous a donné un mémoire très-curieux sur Khâcâni, poëte persan du XI$^{e}$ siècle de notre ère, dont il s'était beaucoup occupé pendant son séjour en Perse. Pour faire comprendre son poëte, il commence par un tableau rapide de l'état politique de la Perse dans ce temps, puis il nous donne la vie de Khâcâni, surtout d'après les renseignements que celui-ci fournit sur lui-même dans ses œuvres. C'est bien une vie de poëte d'alors, mendiant de l'argent et des honneurs dans les cours des princes, flattant les grands et couvrant d'invectives ses ennemis, se vantant lui-même et conservant pourtant le sentiment d'une certaine dignité. M. de Khanikof termine cette belle étude par le texte et la traduction de quatre des plus remarquables poésies de Khâcâni. Ces poésies sont des plus difficiles à entendre, remplies d'allusions tirées des sciences et de l'histoire, de jeux de mots, de tout ce qui faisait la gloire d'un poëte dans les cours des princes turcs de ce temps, et de ce qui met à

l'épreuve le savoir et la patience du lecteur. M. de Khanikof juge très-sévèrement cette poésie; mais je crains qu'il n'ait été trop préoccupé des péchés de Khâcâni, quand il étend son jugement sur toute la poésie persane, car je crois qu'il ne peut reprocher ni à Firdousi, ni à Hafiz, ni à Djelaleddin Roumi, et encore moins à Sadi les défauts qu'il relève avec tant de raison dans Khâcâni.

M. Barbier de Meynard nous a donné le texte et la traduction du Livre des routes d'Ibn Khordadbeh, maître des postes du khalifat dans la seconde moitié du IIIe siècle de l'hégire, par conséquent, un des géographes arabes les plus anciens. Il s'est servi d'une copie du manuscrit d'Oxford, et Véfik Efendi a eu la complaisance de faire collationner pour lui le seul autre manuscrit qui soit connu et qui se trouve dans la bibliothèque d'une mosquée à Constantinople. Le livre de Khordadbeh n'est pas seulement un routier, il indique la division politique des provinces du khalifat, il donne le montant des impôts que chaque district payait, tant sous les rois de Perse que sous les khalifes, et il ajoute à la liste des étapes de chaque grande route des détails variés et souvent très-intéressants pour l'histoire et la géographie. Le chef des postes sous les khalifes était un personnage important, qui travaillait directement avec le khalife, à qui il communiquait les rapports qu'il recevait des maîtres de poste locaux sur l'administration et l'état des provinces. M. Barbier de Meynard s'excuse d'avoir osé

publier ce traité, en n'ayant à sa disposition que deux manuscrits, également imparfaits et provenant d'un même original, qui paraît avoir été un manuscrit déjà fatigué et mutilé. Mais on doit au contraire le remercier de ne pas s'être laissé arrêter par cette considération, car les ouvrages arabes de cette époque ont péri en général, et il importe beaucoup qn'on fasse connaître tout ce qu'on peut en retrouver, si imparfaits et si fragmentaires que puissent être les manuscrits. Qu'importe qu'il y ait quelques lacunes et plus ou moins de noms dont on ne peut à l'instant déterminer la lecture? L'éditeur lui-même en a déjà rétabli un grand nombre, et, l'attention des savants une fois éveillée, on découvrira ou de nouveaux manuscrits, ou des matériaux analogues, ou des plagiats commis par des auteurs postérieurs qui expliqueront ce qui peut être resté douteux au premier moment, et je suis convaincu que, grâce à cette première édition, M. Barbier de Meynard pourra publier, dans dix ans d'ici, un texte de Khordadbeh qui le satisfera lui-même.

M. Clément-Mullet a publié dans votre Journal un mémoire sur les noms arabes des différentes espèces de céréales, recherches difficiles, dans lesquelles il s'est aidé de toutes les lumières que les descriptions des Arabes, les synonymies grecques et la botanique moderne pouvaient lui fournir.

M. Renan nous a donné un curieux fac-simile d'une ancienne inscription hébraïque, qu'il a copiée à la synagogue de Kefr-Bereim, en Galilée, et

qui est intéressante pour la paléographie des Hébreux.

Vous allez recevoir dans le cahier de mai-juin une dissertation de M. Hauvette-Besnault sur l'histoire de Krischna et des Gopi, accompagnée du texte et de la traduction des cinq chapitres que le Bhagavata Pourana consacre à cet étrange fragment de la mythologie indienne. Enfin, vous y trouverez deux rapports de M. Neubauer sur la collection des manuscrits caraïtes formée par M. Firkowitz et les observations de M. Munk sur ce sujet.

Le huitième volume de votre Collection d'ouvrages orientaux [1], qui forme le quatrième des *Prairies d'or*, de Maçoudi, par M. Barbier de Meynard, est entièrement composé et sera entre vos mains dans quelques semaines. La première moitié de ce volume traite de plusieurs sujets généraux relatifs à la géographie physique, puis des édifices consacrés aux différents cultes et spécialement au culte du feu, et se termine par un chapitre sur la chronologie universelle, jusqu'au temps de Muhammed. Dans

[1] Il a paru de cette collection : 1° *Les Voyages d'Ibn Batoutah*, par MM. Defrémery et Sanguinetti, texte et traduction. Paris, 1853-1859. Complet, 4 vol. in-8°, et cahier supplémentaire contenant la table des matières. 2° *Les Prairies d'or*, de Maçoudi, par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, volumes I-III, texte et traduction. L'ouvrage entier aura huit volumes. Chaque volume de la Collection se vend au prix de 7 fr. 50 c. et aux membres de la Société, pour 5 fr. On peut acheter à part chaque volume de la Collection, et les Écoles qui veulent adopter un des volumes pour les cours, l'obtiennent au prix des membres, si elles s'adressent directement au Bureau de la Société.

la seconde moitié du volume, l'auteur commence l'histoire de l'Islam, à laquelle le reste de l'ouvrage entier est consacré. M. de Meynard est ainsi arrivé à la moitié de son édition des Prairies d'or, et nous pouvons espérer que dans peu d'années cet ouvrage, dont la publication a été un grand desideratum, sera complétement entre les mains des savants. C'est un livre plein de renseignements inattendus; car même dans les parties les plus connues de son sujet, l'esprit curieux de l'auteur ne se dément jamais, et il nous fournit presque toujours quelques données qu'on chercherait en vain ailleurs.

L'édition de l'ouvrage d'Albirouni sur la science des Indiens, dont vous aviez chargé MM. de Slane et Woepcke, et dont M. Woepcke s'était occupé avec beaucoup d'ardeur, n'est pas encore commencée. Après la mort de M. Woepcke, qui est une si grande perte pour nous, vous avez prié M. de Slane de se charger seul de cet ouvrage; il s'est occupé des manuscrits, mais d'autres travaux urgents ne lui ont pas encore permis de vous annoncer sa détermination. Nous attendions de l'Inde un nouveau manuscrit d'Albirouni, qui, quoique imparfait, aurait été d'un grand secours; mais M. Cowell, qui nous l'avait fait espérer, est revenu en Europe sans pouvoir en obtenir le prêt pour nous; espérons que son zélé successeur, le capitaine Nassau Lees, sera plus heureux.

Les autres sociétés asiatiques ont continué de

même leurs travaux, autant du moins que nous pouvons en juger par ce que nous avons reçu de leurs publications; car je ne puis que répéter une plainte déjà ancienne sur la négligence que certaines d'entre elles mettent à communiquer à l'Europe ce qu'elles publient; elles paraissent se contenter du cercle des lecteurs qui les entourent et ne pas vouloir comprendre que l'Europe est après tout l'officine du savoir et que les livres qui ne parviennent pas à Paris, à Londres et à Leipzig, sont des œuvres mort-nées ou au moins frappées de stérilité.

La Société asiatique du Bengale paraît être pleine de vie, elle trouve seulement qu'elle est surchargée de travaux, et elle est sur le point de transférer au gouvernement son musée d'histoire naturelle, qui deviendra un établissement de l'État. Cette division du travail sera certainement heureuse, autant pour les sciences naturelles que pour les sciences historiques, auxquelles la Société pourra dorénavant consacrer toutes ses forces et qui lui offrent un champ de travail surabondant. Son Journal, pour l'année 1864, contient comme à l'ordinaire des travaux sur différentes parties de l'histoire et de la géographie de l'Inde, sur les antiquités bouddhiques et brahmaniques, sur les anciens poids et mesures, et est accompagné d'un cahier supplémentaire consacré au second rapport du colonel Cunningham sur les résultats de sa mission archéologique dans le nord de l'Inde. Vous savez que le colonel fait un pèlerinage bouddhiste, dans lequel il suit l'itinéraire de Hiouen-Thsang, pour

découvrir les restes du Bouddhisme dans les lieux où le Bouddha avait vécu et que ses sectateurs ont couverts de monuments. Dans ce second rapport, le colonel a un peu dévié de son plan; il y traite exclusivement des antiquités de Dehli, ville qui n'a jamais été un chef-lieu du Bouddhisme et où M. Cunningham n'a trouvé d'autres traces de cette religion que les piliers d'Açoka, qui ont été érigés originairement dans d'autres localités et transportés plus tard dans la capitale des Mogols. Le reste de son travail sur Dehli traite des antiquités brahmaniques et musulmanes de cette ville. Au reste, dans le rapport prochain, il va rentrer en plein dans l'archéologie bouddhique [1].

La Société asiatique du Bengale a agité pendant plusieurs séances la question de l'emploi du caractère latin modifié dans les écoles indiennes et pour les langues du pays. M. Nassau Lees a proposé, dans un mémoire inséré dans le journal de la Société, de renoncer à l'idée de substituer l'alphabet romain aux alphabets sanscrit et arabe dans leur application aux langues savantes, mais de s'en servir pour les

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal.* Calcutta, 1854, in-8°. vol. XXXIII. Cinq cahiers et un cahier supplémentaire.

Le dernier cahier, qui est arrivé lorsque ce rapport était déjà composé, contient une protestation très-vive de Rajendralala Mitra, savant hindou, très-connu en Europe, contre la proposition d'introduire les caractères latins pour l'hindoustani; il en fait sentir tous les inconvénients, l'imperfection de l'écriture latine et la répugnance invincible de la population contre une tentative de ce genre. Il exhorte les Européens à approprier d'abord leur écriture à leurs propres langues, avant d'en proposer l'adoption à d'autres.

dialectes des peuplades qui n'ont pas de littérature à elles et qui ne savent pas encore écrire, et puis de l'introduire pour l'hindoustani. Les raisons qu'il donne pour cette dernière partie de sa proposition sont que l'hindoustani est une langue parlée dans toutes les parties de l'Inde, et que ce serait un grand pas de fait pour faciliter le rapprochement entre les Indiens et les Européens, si elle était écrite dans un alphabet commun aux deux, d'autant qu'on ne trouverait pas pour l'introduction du caractère romain des obstacles invincibles, parce que l'hindoustani, n'ayant pas de caractère propre, était écrit dans toute la péninsule avec les alphabets propres à chaque province. On lui a répondu par deux objections que je crois fatales à son plan, en ce qui concerne l'hindoustani; d'abord les difficultés inhérentes à l'application usuelle de l'alphabet latin à une langue beaucoup plus riche de sons, difficultés qu'on ne peut vaincre que par l'application d'une foule de signes diacritiques qui jettent du trouble dans l'écriture, et puis l'indifférence et la résistance des populations. Au reste, ce côté de la question des transcriptions ne nous touche pas, en Europe; nos besoins et nos difficultés sont autres, et j'aurai à en dire quelques mots un peu plus tard.

La Société du Bengale a continué avec beaucoup de zèle la publication de sa *Bibliotheca indica*, dont il a paru quinze cahiers dans l'année, et elle a l'espoir de pouvoir élargir encore considérablement le cadre de cette collection et d'y comprendre la série

d'historiens musulmans de l'Inde que feu Sir H. Elliot avait préparée et annoncée. Lady Elliot vient de mettre à la disposition de la Société tous les matériaux que son mari avait réunis, et le gouvernement de la Reine a promis de venir en aide à la Société pour faciliter cette grande et belle entreprise. Puisse la Société trouver aussi moyen de publier avec les textes toujours une traduction anglaise! Ce serait une grande garantie pour obtenir de bonnes et correctes éditions des textes, une grande économie de temps pour tous les Européens qui veulent chercher un fait dans un de ces volumes, et probablement un secours très-apprécié par les Hindous ou les musulmans qui désirent apprendre l'anglais.

Nous n'avons reçu aucun envoi des Sociétés de Madras, de Colombo et de Shanghaï, et j'ignore ce qu'elles auront pu publier. Je sais que la Société de Bombay n'a pas fait paraître depuis assez longtemps la suite de son Journal; mais le gouvernement indien lui ayant accordé, au commencement de cette année, une assez forte subvention pour ses publications, elle en a recommencé récemment l'impression.

La Société asiatique de Londres a commencé une nouvelle série de son Journal[1]. Le demi-volume qui a paru contient plusieurs mémoires d'une grande importance, une continuation du grand travail de M. Muir sur la théogonie védique, un mémoire de

[1] *The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland.* New series, vol. I, p. 1. London, 1864, in-8° (246 pages).

M. Bosanquet sur la comparaison des chronologies biblique et babylonienne, une notice très-curieuse du colonel Goldsmid sur la littérature populaire dans le Sindh et sur les difficultés qu'on a rencontrées à faire adopter aux habitants indiens et musulmans un même alphabet; ensuite un mémoire des plus importants de R. Sir H. Rawlinson sur les inscriptions bilingues, babyloniennes et phéniciennes, sur lequel j'aurai à revenir plus tard; enfin la traduction du chinois d'un Sûtra bouddhique, par M. Beal. La version chinoise dont se sert M. Beal a été faite l'an 405 de notre ère par Kumara-Siva, prêtre indien établi au Tibet, qui s'était rendu tellement célèbre par son érudition, que l'empereur de Chine, désirant obtenir des traductions plus exactes des livres bouddhistes que celles qui existaient alors, envoya une armée dans le Tibet avec l'ordre de ne pas revenir sans amener Kumara. Celui-ci fut donc emmené en Chine, reçu avec grand honneur, mis à la tête d'une légion de prêtres, et traduisit de nouveau un grand nombre d'ouvrages bouddhistes du sanscrit en chinois. « La plupart de ses traductions, dit M. Beal, furent refaites de nouveau deux siècles plus tard par Hiouen-Thsang[1]. »

[1] Je me permets de faire à cette occasion une remarque qui m'a frappé depuis longtemps. On voit qu'il y a au moins trois grandes couches de traductions chinoises des livres bouddhistes, celles qui datent des premiers siècles de notre ère, celles de Kumara du cinquième et celles de Hiouen-Thsang du septième siècle. Pour la plupart de ces livres, il importe probablement peu de quelle époque sont les traductions; mais il y en a pour lesquels la date peut être

Le Comité de traductions de la Société de Londres a résolu de faire terminer quelques ouvrages considérables, entrepris depuis longtemps et interrompus par des accidents divers. Vous connaissez tous les deux premiers volumes de l'excellente traduction des *Vies des hommes illustres* d'Ibn Khallikan par M. de Slane. Tous les savants regrettaient que cet indispensable manuel de biographie et de bibliographie n'eût pas été terminé, et, sur la demande du comité, M. de Slane a mis sous presse les deux derniers volumes, et une vingtaine de feuilles

d'une grande importance, par exemple, pour la vie du Bouddha, le *Lalita Vistara*. M. Stanislas Julien a fait connaître l'existence de quatre traductions chinoises de ce livre, dont la première est du premier siècle de notre ère et dont la quatrième doit être postérieure au septième siècle. Cette dernière paraît être conforme à la rédaction sanscrite qui a été imprimée à Calcutta et à la version tibétaine dont nous devons la publication et la traduction à M. Foucaux. Mais de quelle date est cette rédaction, la seule que nous connaissions jusqu'à présent? Personne ne saurait le dire; mais elle inspire des doutes légitimes sur son antiquité, car elle est bien légendaire pour une vie écrite peu de temps après la mort du Bouddha, et nous savons tous qu'il n'y a pas de livres plus exposés à l'interpolation et à l'amplification que les vies des fondateurs de religion. Il y a peu d'espoir qu'on trouve une rédaction sanscrite différente de celle que nous avons; il est probable que M. Grimblot rapporte de Ceylan des matériaux pour contrôler le *Lalita Vistara*, mais il est certain qu'en comparant les anciennes traductions chinoises avec la plus récente, on peut remonter, pour le moins, au texte tel qu'il était au premier siècle, et s'assurer s'il était plus ancien et plus pur que celui que nous possédons. Je crois que M. Julien possède presque tous les éléments de cette question très-curieuse, et il rendrait un grand service à la science s'il voulait s'en occuper.

sont déjà imprimées. D'autres continuations de traductions interrompues sont en préparation.

La Société orientale allemande a publié quatre nouveaux cahiers de son Journal, qui nous donnent, comme les volumes précédents, des travaux très-importants[1]. M. Wüstenfeld y publie une vie très-détaillée du géographe Yacout, qu'il suit dans tous ses voyages; M. Flügel analyse les ouvrages de deux autres voyageurs arabes; M. Rosen décrit quelques anciens monuments samaritains dont il donne des fac-simile; M. Blau discute l'authenticité de la seconde liste des rois parthes que contient Mirkhond; M. Dieterici écrit sur les Frères de la pureté; M. de Goeje décrit un manuscrit arabe très-ancien, qui traite des mots inusités dont s'est servi Muhammed; M. Rapp donne la première partie d'un intéressant mémoire sur la religion et les mœurs des Perses selon les Grecs; M. Meier reprend l'examen de l'inscription phénicienne de Marseille; M. Euting donne un catalogue raisonné des manuscrits sabéens des bibliothèques de Paris et de Londres; enfin, il y a un travail posthume de M. Osiander sur les inscriptions himyarites découvertes par M. Playfair. Lorsque le Musée britannique fit publier ces inscriptions, l'éditeur, M. Franck, ne voulut pas y ajouter un commentaire parce qu'il savait que M. Osiander en préparait un. Malheureusement, ce jeune savant mourut avant d'avoir mis la dernière main à ce beau

[1] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.* Leipzig, 1864 et 1865, in-8°, vol. XVIII, cah. 3 et 4, et vol. XIX, cah. 1 et 2.

travail, dont un de ses amis publie aujourd'hui avec beaucoup de soin la première partie, accompagnée de fac-simile très-bien exécutés des photographies de M. Playfair. La seconde partie du mémoire, qui doit traiter de toutes les autres inscriptions himyarites connues, sera publiée plus tard. Ce travail ne peut qu'augmenter le regret qu'on éprouve à voir sitôt s'éteindre une vie qui promettait tant à la science.

Je ne puis énumérer tout ce que contient encore cette année du Journal de Leipzig, mais je dois un mot à un article dans lequel M. Wickerhauser discute la transcription du turc en caractères latins, telle que M. Brockhaus l'a appliquée. Il expose en détail les difficultés que présente la transcription du turc et établit en principe, et je crois avec raison, que toute transcription doit s'attacher à reproduire l'orthographe de préférence à la prononciation, quand il y a une différence entre les deux. Il y a du plaisir à observer le zèle et la sagacité avec lesquels on s'est appliqué de notre temps à trouver un alphabet de transcription aussi exact que possible, et les résultats très-réels qu'on a obtenus. Non pas que je croie qu'on puisse substituer l'alphabet latin modifié aux écritures indigènes, je ne dis pas en Orient, mais même dans les écoles en Europe; mais c'est néanmoins un grand mérite que d'avoir trouvé moyen de se passer au besoin de types orientaux. C'est utile en mille cas, pour la transcription des noms propres, pour fixer les étymologies, pour insérer des citations quand on n'a pas à sa disposition les types

propres, ou quand la nature de l'ouvrage n'en admet pas l'usage; cela peut être utile quand on applique l'alphabet de transcription aux études des commençants, pour leur en faciliter l'entrée, comme le pratiquent M. Guerrier de Dumast et M. Barbe; mais c'est surtout utile et même tout à fait indispensable pour la grammaire comparée, où l'emploi de types si différents rendrait la lecture intolérable et les livres incompréhensibles, et où il est pourtant de toute nécessité de rendre avec la plus grande précision en caractères latins toutes les nuances des écritures originales. Je doute que l'emploi du caractère latin aille beaucoup plus loin chez les savants en Europe. On comprend que les missionnaires et les administrations européennes en Orient désirent en faire un usage habituel, et il n'y aura aucune difficulté à l'enseigner à des tribus dont la langue n'a pas encore été fixée par l'écriture. Mais quand il s'agit de peuples qui ont un alphabet, même incommode, auquel ils sont accoutumés, on trouvera des résistances impossibles à vaincre. On cite souvent les Persans qui ont adopté l'alphabet arabe, mais les Arabes avaient des moyens de persuasion qui ne sont plus au service de personne, car quiconque se servait du caractère pehlevi était puni de mort. On essaye dans ce moment d'introduire le caractère latin modifié en Cochinchine; mais qui peut croire qu'une écriture aussi surchargée de signes supplémentaires puisse jamais devenir usuelle? Le temps répondra à toutes ces questions.

La Société orientale allemande a publié, en dehors de son Journal, trois nouvelles parties de ses Mémoires relatifs à l'Orient, dont j'aurai à parler plus tard à leur place.

La Société orientale américaine a fait paraître la première moitié du volume VIII de son Journal [1], qui contient un mémoire de M. Whitney sur les opinions émises en Europe sur l'origine des Nakshatras, mémoire que j'ai annoncé, d'après un tirage préliminaire, dans le Rapport de l'année dernière; ensuite une traduction du turc d'un catéchisme soufi, par M. Brown, chargé d'affaires d'Amérique à Constantinople. Ce traité est extrait d'un ouvrage que l'auteur prépare sur le soufisme en Turquie, et qui offrira des points de comparaison curieux avec ce que nous savons des Soufis persans. Ensuite vient un mémoire très-détaillé sur la prédestination chez les Arabes, par M. Salisbury. Le résultat des recherches de l'auteur est que les musulmans sont allés bien plus loin dans la doctrine de la prédestination que ne l'autorise le Coran. M. Perkins a inséré la traduction d'un apocryphe syriaque, intitulé *la Révélation de saint Paul*, apocryphe qui était inconnu jusqu'à présent. Enfin M. Stilson donne un bref aperçu de la langue des Kemi, tribu de montagnards de l'Arracan, qui l'avaient appelé pour qu'il leur enseignât un alphabet. Il paraît leur avoir donné l'alphabet birman, comme ses collègues avaient fait chez les

[1] *Journal of the American Oriental Society*. New-Haven, 1864, in-8°, vol. VIII, p. 1 (226 et xxiv pages).

Karen, je suppose pour ne pas les priver d'un moyen de communiquer avec leurs voisins.

Nous n'avons rien reçu depuis longtemps du Journal pour l'Archipel indien par M. Logan, et il est à craindre que cet excellent recueil n'ait cessé de paraître; mais nous recevons régulièrement les Mémoires de l'Institut royal pour la connaissance des langues des pays et des peuples de l'Inde néerlandaise [1]. Ce recueil contient des voyages et des études géographiques, historiques, ethnographiques et philologiques sur ces colonies, et l'importance de ces belles îles, la variété des races qui les habitent, le nombre des langues qu'on y rencontre et la différence des caractères de tous ces peuples, assignent à cette publication une place toute particulière dans la littérature qui s'occupe de l'Orient.

M. Weber, à Berlin, nous a envoyé une nouvelle partie de son journal intitulé, *Études indiennes* [2]; elle est entièrement remplie de la fin de l'analyse de l'Oupnekhat d'Anquetil Du Perron. L'Oupnekhat est une rédaction persane des Upanischads, c'est-à-dire de la partie théologique de la littérature védique, faite par l'ordre de Dara Schekoh au XVII<sup>e</sup> siècle. Anquetil le traduisit en latin, et c'était réellement le premier travail qu'on possédait en Europe,

[1] *Bijdragen tot de Taal- Land- en Volkenkunde van Nederlandsch Indië.* Uitgegeven door het Koninglyk Instituut vor de Taal- Land- en Volkenkunde van Nederlandsch Indië. Vol. VII, nouvelle série, Amsterdam, 1864, in-8°.

[2] *Indische Studien. Beiträge für die Kunde des indischen Alterthums,* von D[r] A. Weber, vol. IX, cah. 1, Leipzig, 1865, in-8°.

exécuté d'après des ouvrages védiques, quoique par l'intermédiaire d'une rédaction musulmane. L'ouvrage, étant d'une origine douteuse et d'une forme repoussante, n'a eu que peu de lecteurs, et ce n'est qu'aujourd'hui que la connaissance des ouvrages originaux nous met en état de lui assigner son véritable rang et d'apprécier l'usage dont il peut encore être dans état actuel des études védiques. M. Weber l'a fait avec beaucoup de savoir et avec une pieuse sollicitude pour la mémoire d'Anquetil qui lui fait honneur[1].

Enfin, M. Benfey nous a fait parvenir la continuation de son Journal, intitulé : *Orient und Occident*[2]. Le nouveau cahier contient un grand nombre de notices sur différents sujets orientaux par divers auteurs, puis une longue dissertation de M. Benfey sur la voyelle sanscrite *ri*, et la continuation de sa

[1] L'histoire de la publication de l'Oupnekhat est curieuse et également honorable pour Anquetil et pour ses amis. Anquetil était royaliste et ne voulut jamais rien accepter des gouvernements républicain ou consulaire. Il vivait très-pauvrement, et ses amis, qui auraient voulu le mettre plus à son aise dans sa vieillesse, n'osaient rien lui proposer directement. Mais ils savaient qu'il avait en portefeuille la traduction de l'Oupnekhat, et ils envoyèrent un libraire pour lui offrir une somme assez considérable pour le droit d'imprimer le manuscrit. Anquetil accepta avec plaisir, car il attachait beaucoup d'importance à ce travail, ce qui l'a probablement empêché de se douter d'une ruse qui aurait révolté ses sentiments d'indépendance. Ses amis payèrent au libraire les honoraires et l'impression, et c'est ainsi que l'Oupnekhat put paraître.

[2] *Orient und Occident, insbesondere in ihren gegenseitigen Beziehungen.* Forschungen und Mittheilungen, von Theodor Benfey. Vol. III, cah. 1. Gœttingue, 1864, in-8°.

traduction du *Rigvéda*. Il avait rendu la première centaine d'hymnes en vers allemands, dans le même rhythme que les originaux; la traduction était très-littérale et parfaitement intelligible, ce qui était un problème qu'on ne pouvait espérer résoudre qu'en allemand et qui exigeait une rare habileté dans le maniement de la langue. Il annonce maintenant que, sur des avis qu'il a reçus de divers côtés, il continuera sa traduction en prose, pour pouvoir serrer encore de plus près la phrase sanscrite, et les dix-huit hymnes que contient le nouveau cahier sont traduits ainsi. La version est accompagnée d'un excellent commentaire très-concis. Il est bien à désirer que M. Benfey achève cette traduction, qui est une véritable œuvre d'art.

J'arrive maintenant à l'énumération des ouvrages de littérature orientale qui ont paru depuis notre dernière réunion annuelle, et je vais annoncer brièvement ceux qui sont arrivés à ma connaissance. Je commence, selon mon habitude, par les ouvrages relatifs aux Arabes.

Nous trouvons en Arabie, du temps de Muhammed, de nombreuses et puissantes colonies juives, formant des tribus, admises au partage de la possession ou à l'occupation entière d'un certain nombre de villes, par des droits évidemment anciens et incontestés, et traitant avec les tribus arabes sur un pied d'égalité qui exclut l'idée d'une émigration récente et seulement tolérée. Elles jouent un rôle

remarquable dans la vie de Muhammed, et l'influence de leurs croyances se trouve écrite sur toutes les pages du Coran. Le temps et les circonstances de leur émigration sont inconnus; la tradition arabe s'en occupe peu, par la raison toute naturelle qu'elle est avant tout locale, s'attache à une tribu, une généalogie, une famille ou un nom célèbre, et ne s'intéresse guère à ce qui est en dehors. Les juifs arabes eux-mêmes avaient sans doute des traditions; mais elles ont dû périr lorsque Muhammed extermina ou convertit ces tribus.

M. Dozy[1] a entrepris de résoudre ce problème, et il a su donner à son sujet une ampleur et un intérêt qu'on n'aurait pas soupçonnés. Il part d'un passage du Livre des Chroniques, qui raconte l'émigration d'une grande partie de la tribu de Siméon au temps de Saül. Il procède alors à prouver que ces Siméonites ont conquis sur les Minæens le territoire de la Mecque, l'ont déclaré *haram*, c'est-à-dire consacré, y ont introduit le culte de Baal, ont construit la Kaaba et fondé les fêtes annuelles que Muhammed fut obligé de conserver et qui sont devenues le pèlerinage actuel de la Mecque. M. Dozy explique, d'après cette donnée, le sens premier de ces cérémonies, les noms des lieux où elles se font et une foule d'autres circonstances qui s'y rattachent et dont les Arabes eux-mêmes n'ont jamais pu se

[1] *Die Israeliten zu Mekka*, von Davids Zeit bis ins fünfte Jahrhundert unserer Zeitrechnung, von Dozy. Leipzig, 1864, in-8° (196 p. et une planche).

rendre compte. Il m'est impossible de le suivre dans le nombre des questions subsidiaires qu'il soulève dans le courant de sa discussion, et qui touchent à une multitude de points historiques plus ou moins importants.

Le lecteur voit s'élever, à mesure qu'il avance, tout un édifice historique, construit avec des matériaux de toute espèce et des données isolées de tout genre, cachées auparavant dans les historiens et les géographes, dans quelques passages de la Bible, dans les traditions obscures et confuses des Arabes. L'auteur emploie ces matériaux avec toutes les ressources que l'étymologie, l'esprit de combinaison et la critique la plus hardie peuvent lui fournir; les questions semblent naître d'elles-mêmes dans leur ordre naturel, se prêter un appui réciproque, et vous amènent graduellement à accepter les solutions les plus inattendues. Beaucoup de lecteurs seront sans doute choqués de la liberté avec laquelle il applique la critique aux livres de l'Ancien Testament; la plupart trouveront des étymologies, des conjectures et des corrections de textes qu'ils ne seront pas disposés à accepter; mais je crois que presque tous seront frappés de la coïncidence d'une multitude de circonstances qui convergent vers la thèse principale de l'auteur, et de la lumière qu'il a su y répandre, et certainement personne ne lira sans plaisir et sans fruit un livre composé avec un art consommé, même parmi ceux qui penseront que tout cet échafaudage n'est qu'une brillante fantasmagorie.

Le volume de M. Dozy[1] fait partie d'une collection de traités sur l'histoire des principales religions qu'une Société de savants hollandais a commencé à publier. M. Dozy y a donné pour sa part, outre les Israélites à la Mecque, un ouvrage sur l'Islam, dans lequel il traite de la religion des anciens Arabes, de Muhammed, des sectes musulmanes et de la condition de l'islam jusqu'à nos jours. Je regrette de ne pas avoir réussi à voir ce dernier ouvrage, et je ne puis qu'exprimer l'espoir qu'il sera traduit dans une langue plus répandue que le hollandais, car tout ce qu'écrit M. Dozy est bon à connaître.

Les études sur la vie de Muhammed et la publication des sources de son histoire ont été continuées de différents côtés. Les progrès que l'on a faits de notre temps dans la connaissance de la vie du Prophète et de son temps sont vraiment merveilleux. On peut aujourd'hui se faire une idée suffisante du peuple parmi lequel il est né et de l'état social et politique du pays; on peut assister au développement graduel et très-laborieux de cet esprit lent et consciencieux, on peut voir avec quelle difficulté il a réussi à élaborer la seule idée dont il était rempli, à trouver des expressions qui pouvaient la rendre, à s'assimiler le peu de connaissances qu'il est parvenu à acquérir; on peut suivre les doutes et les défaillances qui l'ont assailli au commencement de sa carrière, et observer les effets désastreux que les besoins de la politique et l'ardent désir de la réussite ont exercés sur son côté moral

pendant les dernières années de sa vie[1]. On ne peut pas se refuser à voir dans les résultats de ces études une très-précieuse conquête pour l'histoire, quand on pense qu'il s'agit de l'origine d'une religion qui a cent millions d'adhérents, qui a réglé depuis douze siècles les croyances, les lois et les idées de tant de peuples d'origine différente, et quand on réfléchit qu'une parole, peut-être accidentelle, peut-être mal rapportée de Muhammed a pu exercer et exerce encore une influence incalculable sur la civilisation d'une si grande partie de l'humanité.

On doit donc applaudir à l'ardeur avec laquelle une succession de savants a mis, par une série de travaux, à notre disposition les véritables sources de cette histoire, et a pénétré, par un travail infatigable, dans les obscurités de la tradition arabe, à laquelle la critique européenne applique aujourd'hui des règles plus strictes et plus éclairées que celles qui ont servi aux docteurs musulmans. Personne n'a poursuivi ces travaux avec plus de zèle et de persévérance que M. Sprenger, qui vient de terminer par un troisième volume sa Vie de Mohammed[2].

[1] On peut trouver une très-bonne étude morale sur Mohammed et un jugement très-équitable sur lui dans *Mohammed et le Coran*, précédé d'une introduction sur les devoirs mutuels de la philosophie et de la religion, par Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, 1865, in-8° (CXIII et 348 pages).

[2] *Das Leben und die Lehre des Mohammed, nach bisher græsstentheils unbenutzten Quellen bearbeitet*, von A. Sprenger. Vol. III, Berlin, 1865, in-8° (CLXXX et 554 pages).

Ce volume traite du séjour du Prophète à Médine, de la première organisation religieuse, politique et financière de l'Islam, des expéditions militaires de Muhammed, de sa rentrée triomphale à la Mecque, de la soumission d'une grande partie de l'Arabie à la nouvelle croyance, et se termine très-abruptement à la mort du Prophète. On voit pendant cette époque le caractère de Muhammed souffrir et fléchir sous les nécessités de sa position; de prédicateur il devient politique, de persécuté persécuteur; sa doctrine prend ce caractère menaçant et fanatique qui a été un malheur pour le monde et a rendu intolérants des peuples convertis, qui n'y étaient pas portés naturellement. Il faut, pour le juger équitablement pendant les douze dernières années de sa vie, se rappeler sans cesse le milieu dans lequel il vivait, et l'on trouvera beaucoup à approuver et beaucoup à excuser; mais il restera toujours quelques actes d'une cruauté sanguinaire d'autant plus funestes à sa mémoire, qu'ils ont servi d'exemple à des énormités encore plus grandes de la part de ses lieutenants et successeurs.

Le livre de M. Sprenger est plein de recherches et de données nouvelles, ce qui en rendait la composition très-difficile; car rien n'obscurcit un récit comme la nécessité d'y entremêler des discussions et la critique des faits. M. Sprenger s'est tiré de cette difficulté avec assez d'art, en rejetant dans des *excursus* les détails et l'appareil critique indispensables pour lui, mais inconciliables avec un récit continu.

Ces détails sont ce qu'il y a de plus intéressant dans le livre, et donnent une image plus vive de l'état des choses et des esprits de ce temps que ne peut le faire le récit lui-même. Si quelque chose peut déplaire à quelques lecteurs, ce sont les allusions à des événements de notre époque que l'auteur fait de temps en temps; mais cela même découle de la vivacité de ses impressions, qui est une grande qualité, et il y a tant de vie, d'originalité et de sincérité dans ce livre, qu'on s'en sépare avec regret. La manière dont il se termine me fait espérer que l'auteur le continuera pour nous donner l'histoire des quatre premiers Khalifes, d'autant plus qu'il est grand admirateur d'Omar, et devrait avoir du plaisir à raconter sa vie et à expliquer l'immense influence qu'il a exercée. Je ne puis quitter ce livre sans dire un mot sur une longue introduction que l'auteur a mise à la tête du troisième volume et dans laquelle il traite des sources de l'histoire de Mohammed. Il les divise en six classes : les documents officiels, qui sont en petit nombre, le Coran, les biographes, la tradition, les commentaires du Coran et les généalogies. Il expose l'histoire, la nature et l'importance de ces différentes classes de sources, le degré d'authenticité qui appartient à chacune et les règles à suivre pour les contrôler l'une par l'autre; enfin il indique les ouvrages appartenant à ces différentes classes qui manquent encore dans les bibliothèques en Europe, et qu'il serait possible de retrouver en Orient. Ce sont des résultats extrêmement précieux

d'études continuées pendant trente ans dans les grands centres du savoir musulman. M. Sprenger n'a pas dit sur ce sujet tout ce qu'il avait à nous dire, et il reviendra, dans un ouvrage particulier, sur toutes ces matières.

C'est certainement une des études les plus curieuses que celle des traditions musulmanes, qui sont des matériaux historiques uniques dans leur genre, et qui n'ont pu naître et se conserver que dans les circonstances particulières où se trouvait placé un peuple illettré, agité subitement par tous les motifs qui peuvent émouvoir la nature humaine. Je me suis étendu, dans un rapport antérieur, sur l'origine de ces traditions, et je n'y reviendrai pas; mais je dois appeler l'attention sur les progrès que cette étude difficile fait en Europe. On peut voir dans tous les travaux récents sur ce sujet, et surtout dans l'ouvrage de M. Sprenger, qu'on est parvenu déjà bien souvent à rétablir la forme première d'une tradition et à la suivre à travers les changements qui en ont fait plus tard une légende miraculeuse. Le résultat de ces laborieuses recherches est de donner à l'histoire de cette mémorable époque une grande précision.

Les matériaux dont la critique européenne a besoin pour ces études se complètent de jour en jour. M. Krehl a fait paraître à Leyde le deuxième volume de sa belle édition des Traditions de Bokhari [1],

[1] *Le recueil des traditions mahométanes par El-Bokhari*, publié par M. Ludolf Krehl, vol. II. Leyde, 1864, in-4°.

et M. Lees a repris à Calcutta l'édition des Biographies des personnes qui ont connu Muhammed, par Ibn Hadjar[1]. Ces biographies fourniront un contingent de données historiques, qui forment un élément important pour la fixation de la chronologie des événements et pour le contrôle des traditions, parce qu'elles proviennent de sources un peu différentes de celles de la tradition ordinaire. Enfin M. Weil, à Heidelberg, a publié la traduction complète de la Vie de Muhammed par Ibn Ishak[2]; M. Wüstenfeld nous avait déjà donné une édition du texte. C'est un livre des plus intéressants, le premier essai qu'on ait tenté de construire une vie complète de Muhammed avec les anecdotes isolées dont se composait la tradition orale à la fin du premier siècle de l'hégire. L'auteur s'y est pris très-simplement : il a placé les anecdotes dont il a voulu se servir dans leur ordre chronologique, et les a insérées dans leur forme primitive, en laissant attachée à la plupart leur généalogie comme preuve de leur authenticité. Il n'y a aucune réflexion de l'historien, aucune combinaison, aucun effort de style; on sent la main

[1] *A biographical dictionary of persons who knew Mohammed,* by Ibn Hajar. Edited in arabic by Abd al-Haqq, Gholam Qadir and Nassau Lees. Vol. IV, fascic. 1. 2, 3. Calcutta, 1864, in-8° (288 pages). Cet ouvrage fait partie de la *Bibliotheca indica.*

[2] *Das Leben Mohammed's nach Mohammed Ibn Ishak,* bearbeitet von Abd el-Malik Ibn Hischam. Aus dem arabischen übersetzt von Dr. Gustav Weil. Stuttgart, 1864. Deux volumes in-8° (vi, 390 et 364 pages).

de l'auteur seulement quand il fait un commentaire grammatical sur des vers cités dans le récit. Tout le reste du livre n'est composé que des paroles mêmes des premiers témoins de chaque fait, et cette manière d'écrire l'histoire s'est conservée chez les Arabes encore pendant deux siècles. La naïveté et la fraîcheur de ces récits exercent un grand charme sur les lecteurs européens par leur contraste absolu avec les généralités qui remplissent nos littératures; mais on ne doit pas se fier entièrement à cette apparence de simplicité, car il y a déjà de l'art dans cette surface dépourvue d'artifice, et la critique a ses devoirs même envers des matériaux aussi primitifs. L'art d'Ibn Ishak consiste dans le choix des traditions qu'il admet et dans l'exclusion de celles qu'il rejette, car à la fin du premier siècle le monde musulman était inondé de traditions mensongères. On ne peut pas s'étonner qu'Ibn Ishak n'ait pas échappé aux fables et que la légende ait pénétré dans son livre; mais il faut dire, à son honneur, qu'il a exercé une sévérité plus grande qu'on n'avait le droit de s'y attendre, et que les légendes qu'il admet sont bien peu de chose en comparaison de celles qu'il exclut. On n'a qu'à lire avec quelle sobriété il raconte le voyage nocturne de Muhammed à Jérusalem et dans le ciel, ce voyage qui a pris des proportions monstrueuses dans la mythologie musulmane et qu'Ibn Ishak ne craint pas de regarder comme un songe, à peu près comme nous le faisons. C'est certainement un des livres les plus

curieux qui existent, tant pour le fond que pour la forme, et M. Weil a eu le bon esprit de le traduire sans rien omettre même des notes grammaticales par lesquelles l'auteur interrompt de temps en temps son récit.

Sur l'histoire politique des Arabes il n'est rien venu à ma connaissance qu'un petit traité de M. de Goeje, sur la conquête de la Syrie[1]. Rien n'est plus confus que les traditions des musulmans sur leurs premières conquêtes. C'était leur temps héroïque, et la fable épique et romantique s'est greffée de très-bonne heure sur les récits de leurs exploits, et l'on n'avait pas les mêmes raisons de leur appliquer le canon critique par lequel on était parvenu à maintenir un peu d'ordre dans les traditions sur la vie du Prophète. M. de Goeje qui, dans un mémoire précédent, avait sévèrement critiqué les opinions de M. Lees sur les sources de l'histoire de la conquête de la Syrie, a entrepris maintenant de rétablir les faits dans cette partie de l'histoire des Arabes. Il termine son travail par quelques pièces justificatives.

Les ouvrages géographiques des Arabes sont dans ce moment une des parties de leur littérature qui attirent le plus l'attention des savants. Depuis que M. Reinaud, dans son Introduction à la Géographie d'Aboulféda, a donné le premier aperçu exact des véritables sources de l'histoire de la géographie des

[1] *Mémoires d'histoire et de géographie orientales*, par M. J. de Goeje, n. 3, Mémoire sur la conquête de la Syrie, Leyde, 1864, in-8° (132 et XI pages).

Arabes, cette étude a recu une grande impulsion; une partie des ouvrages dont il parlait alors d'après les manuscrits a été publiée, d'autres ont été découverts, et nous pouvons espérer posséder bientôt en texte et traduction tout ce qui a réellement de l'importance. M. Sprenger vient de faire paraître la première partie de ses Itinéraires de l'empire des Khalifes [1]. Il commence par l'énumération et la critique de ses matériaux, puis il procède à donner par provinces les routes postales et commerciales par stations et par distances, discute les différentes données fournies par les auteurs et ajoute à mesure de son progrès les détails sur les localités, surtout dans les pays qui sont les moins connus. Il résume son travail dans seize cartes postales, une par province. Ce livre est plein de choses nouvelles, et les cartes seront d'un grand secours pour s'orienter dans les récits des historiens, car elles indiquent un nombre considérable de localités qui manquent dans nos cartes et qu'on rencontre chez les historiens, parce que les grandes routes sont restées à peu près les mêmes dans tous les temps, et que tout le monde a dû passer par les mêmes étapes. La seconde partie traitera en détail de l'Arabie et de la distribution géographique des tribus arabes.

M. Sprenger s'appuie dans ce travail surtout sur le livre d'Ibn Khordadbeh, sur Yakout et sur Moka-

[1] *Die Post- und Reiserouten des Orient, mit 16 Karten nach einheimischen Quellen*, von A. Sprenger, cah. 1. Leipzig, 1864, in-8° (XXVII, 159 pages et 16 cartes).

dessy. Nous possédons maintenant le premier, grâce à M. Barbier de Meynard[1], et je vais indiquer où nous en sommes des deux autres.

M. Wüstenfeld s'est occupé depuis longtemps d'une édition complète du dictionnaire géographique de Yakout, le premier qui ait embrassé le monde entier, tel qu'il était connu aux Arabes. M. Wüstenfeld vient de publier la biographie de cet auteur, je crois un peu pour le défendre contre un reproche de M. Sprenger, qui le traite de compilateur; il aura voulu montrer combien de pays Yakout a visités personnellement. Sir H. Rawlinson avait déjà eu l'idée de publier Yakout, mais en omettant les nombreux détails qui se rapportent aux saints musulmans et autres sujets qui pouvaient intéresser les lecteurs musulmans, mais dont nous pouvons nous passer au moins dans l'état actuel de nos études. M. Barbier de Meynard, dans son dictionnaire géographique de la Perse, extrait de Yakout, a procédé ainsi. Mais M. Wüstenfeld s'est bravement déterminé à donner le texte entier, ce qui vaut certainement mieux, quand on le peut; car, d'un côté, il est presque impossible de prévoir quelle classe de faits acquerra un jour de l'importance; de l'autre, il est naturel que celui qui se sert d'un livre incomplétement publié soupçonne toujours qu'on ait omis précisément les faits qu'il y a cherchés inutilement. L'ouvrage est sous presse, et j'ai les premières feuilles tirées sous les yeux.

[1] Dans le *Journal asiatique*, année 1865, janvier-juin.

Le troisième auteur dont s'est surtout servi M. Sprenger est Mokadessy, et c'est celui dont il fait le plus grand cas, au point qu'il ne craint pas de l'appeler le plus grand géographe qui ait jamais vécu. La description qu'il fait de son ouvrage est certainement très-propre, sinon à faire admettre de suite une si haute qualification, au moins à appeler l'attention sur cet auteur, qui était entièrement inconnu, je crois, avant que M. Sprenger en eût découvert une copie dans une bibliothèque à Lucknow. On en a depuis trouvé une seconde dans la bibliothèque d'une mosquée à Constantinople. Né en 375, Mokadessy passa sa vie à voyager et à observer avec une curiosité intelligente très-rare chez les Orientaux. Vous trouverez prochainement des extraits de son ouvrage dans le *Journal asiatique*, et il est à espérer que M. Sprenger se décidera à publier l'ouvrage entier ou à en charger quelqu'un.

Les sciences des Arabes ont été l'objet de plusieurs travaux. M. Steiner[1] a pris pour thème d'un mémoire l'histoire de la lutte de la philosophie arabe avec le Koran ou plutôt avec l'interprétation traditionnelle et la dogmatique qui en résultait. Dès le commencement du II[e] siècle de l'hégire, la doctrine de la prédestination, que les traditionnistes avaient encore exagérée, trouva des contradicteurs dont elle révoltait le sentiment moral. Un peu plus

[1] *Die Mutaziliten, oder die Freidenker im Islam. Ein Beitrag zur allgemeinen Culturgeschichte*, von H. Steiner. Leipzig, 1864, in-8° (xv et 111 pages).

tard, lorsque l'influence des écoles grecques se fut répandue, cette opposition s'étendit aux dogmes sur les qualités de Dieu, sur la nature de la création et sur la vie future, et l'on essaya de mettre le Koran en accord avec les exigences de la philosophie et de maintenir les droits de la raison et de la morale contre l'exégèse littérale et les interprétations fournies par la tradition. Ces nouvelles doctrines pénétrèrent profondément dans la nation et acquirent, surtout sous le khalifat de Mamoun, une telle prépondérance, qu'elles devinrent persécutrices à leur tour. Pour leur malheur, les novateurs adoptèrent la dialectique des aristotéliciens, avec laquelle ils embarrassèrent au commencement leurs adversaires; mais ceux-ci s'emparèrent à leur tour de cette arme, la lutte dégénéra en querelles d'écoles fort obscures et incompréhensibles à la grande masse, et perdit de son intérêt populaire, pendant que le dogme traditionnel se fortifiait par la forme plus systématique qu'on lui donnait. Al-Aschar appliqua la dialectique au dogme et forma ainsi la théologie scolastique, qui fut adoptée par le parti orthodoxe[1]

[1] Je sens que je me sers ici d'une expression qui n'est pas très-correcte, mais je n'en trouve pas de meilleure. Il n'y a pas, à proprement parler, de l'orthodoxie. Les musulmans n'ont pas de prêtres, ni un corps qui ait autorité pour décider ce qui doit être la règle de la foi. Leurs dogmes ont été fixés et définis dans les écoles savantes par l'interprétation du Koran, telle qu'elle a prévalu contre les Mutazilites et les écoles philosophiques. Mais cette interprétation a pourtant pris une telle consistance et est si généralement acceptée comme règle de la foi, qu'elle équivaut de fait à la décision d'une autorité ecclésiastique compétente. Elle a été si bien acceptée que

et opposa aux novateurs un front qu'ils n'ont plus réussi à entamer. C'est ainsi que fut perdue la liberté de penser chez les Arabes et que commença la décadence du monde musulman, décadence lente, interrompue par des époques brillantes, mais irrésistible, et nous en voyons les fruits aujourd'hui. L'histoire de cette lutte est bien racontée par M. Steiner, et l'on peut seulement regretter qu'elle ne soit pas exposée encore plus en détail. Les matériaux ne sont pas abondants; on est obligé de les prendre en grande partie dans les ouvrages des vainqueurs, mais il doit pourtant en exister assez pour une histoire digne d'un aussi grand mouvement, qui forme époque dans l'histoire de la civilisation, parce qu'il a décidé de la direction qu'a prise l'esprit musulman pour des siècles, et qu'il a influé profondément sur le moyen âge latin par la scolastique qu'il a fait naître.

Néanmoins la lutte ne cessait pas tout à fait avec la défaite des Mutazilites; la philosophie grecque avait pris trop d'empire chez les Arabes, pour que l'adhésion de la grande masse à l'interprétation traditionnelle ait pu calmer les doutes des esprits cultivés. Ainsi, nous trouvons, dans le xe siècle de notre ère, l'association des Frères de la Pureté, qui avaient

la scolastique, qui servait à la défendre, a depuis des siècles cessé d'être étudiée, parce que c'est une arme dont on n'a plus besoin. Ibn Khaldoun assure que déjà de son temps cette science n'était étudiée que par quelques esprits curieux, parce que l'absence de sectes la rendait superflue.

leur centre à Basra et des maisons pour leurs réunions dans toutes les villes où il se trouvait un nombre suffisant d'adhérents pour former une loge. Leur but était de travailler en commun à élaborer une philosophie de la nature, qui pût leur tenir lieu de religion, de sorte que leur opposition à la théologie convenue ne portait plus seulement sur l'interprétation du Koran, comme chez les Mutazilites, mais sur les fondements mêmes des croyances. Ils nous ont laissé un très-curieux monument de leur savoir dans cinquante et un traités, dans lesquels ils embrassent toutes les sciences du temps et les exposent systématiquement, en ne perdant jamais de vue leurs théories générales, métaphysiques et religieuses. Ils commencent par les sciences mathématiques, parce qu'ils les regardent comme un moyen indispensable pour la discipline de l'esprit, et parce qu'ils ont adopté les idées pythagoriciennes sur les nombres comme base de toute chose; puis ils passent aux sciences logiques, dans lesquelles ils suivent Aristote, de même que dans les sciences d'histoire naturelle; enfin dans les sciences théologiques, ils sont néoplatoniciens. M. Dieterici, à Berlin[1], qui avait déjà publié la traduction d'un assez grand nombre de ces traités, nous donne aujourd'hui celle des six premiers, qui compren-

[1] *Die Propædeutik der Araber im zehnten Jahrhundert*, von Dr Fr. Dieterici. Berlin, 1865, in-8° (XI, et 201 pages, avec deux tableaux et une carte). Voyez pour les traités précédemment traduits par M. Dieterici : *Der Streit zwischen Mensch und Thier*, Berlin, 1858; et *Naturphilosophie und Naturanschauung*. Berlin, 1861.

nent la théorie de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astronomie, de la géographie, de la musique, et celle des rapports entre les nombres et de leur application aux sciences et aux arts. M. Dieterici fait suivre sa version d'éclaircissements et d'une liste de termes techniques. Il est fort à désirer que le traducteur continue son entreprise difficile et délicate, et nous fasse connaître toute l'œuvre des Frères de la Pureté; car c'est une des manifestations les plus frappantes de l'esprit philosophique chez les Arabes et un des points culminants dans l'histoire de leur civilisation. Ils avaient voulu relier toutes les sciences, naturelles et morales, par une idée commune; mais ils ne réussirent pas, et c'était le dernier grand effort de la pensée libre dans l'Orient musulman, qui a sommeillé depuis sous l'influence d'une théologie immobile et intolérante. On voit bien encore chez Ghazzali et quelques autres que l'esprit des hommes qui réfléchissaient n'était pas satisfait; mais le mécontentement ne trouva plus d'autre refuge que dans le mysticisme des Soufis. Ce n'est que de notre temps qu'on voit poindre un réveil des esprits; mais ces tentatives sont encore bien informes ou tellement cachées dans les mystères de sociétés secrètes, qu'on peut à peine en augurer quelque chose pour l'avenir.

M. de Slane a terminé l'impression du second volume de sa traduction des *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*[1], que j'avais annoncé un peu prématurément

[1] *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*,

l'année dernière. Ce volume traite du pouvoir royal, de ses officiers, des conditions de la croissance et de la décadence des empires, de la vie municipale, de la fondation et de la croissance des grandes villes, de leurs monuments et de leurs richesses; ensuite il passe aux arts, parmi lesquels il place la médecine; enfin il entame la dernière section de l'ouvrage, qui traite des sciences, à la tête desquelles il met la théologie, par laquelle se termine ce volume. Le troisième et dernier volume, qui est sous presse, comprend l'histoire des autres sciences, de la jurisprudence d'abord, puis de la logique et de la dialectique, des sciences exactes et des sciences fausses (astrologie, magie, alchimie), de la grammaire, des méthodes d'enseignement, de la composition en prose et en vers, de la métrique et de la poétique. C'est un auteur toujours plein de faits qu'il relie par des idées souvent fortes et vraies. Quand on réfléchit que c'est un Arabe du XIV[e] siècle, on ne peut pas lire sans étonnement des chapitres comme ceux dans lesquels il traite de la distinction entre le pouvoir temporel et spirituel, des observations sur l'économie politique, comme, par exemple, le chapitre où il entreprend de montrer que les octrois sont un signe de la décadence des empires, ses observations sur le dogme de la foi et des œuvres, ou son histoire de

t. XXI, 1[re] partie. Paris, 1865. 493 pages in-4°. Ce volume paraît aussi dans un tirage à part, sous le titre de *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, traduits en français et commentés par M. de Slane, vol. II. Paris, 1865. (Le prix de chaque volume est de 15 francs.)

l'origine de la scolastique. Sans doute il est inégal, quelquefois faible; mais c'est néanmoins un grand esprit, et il est heureux qu'il se soit trouvé un traducteur aussi compétent pour interpréter son ouvrage.

Il ne me reste plus qu'à mentionner les traités qui ont paru sur les sciences exactes des Arabes. Il a paru à Rome, par les soins de M. le prince Boncompagni, une brochure intitulée[1] *Passages relatifs à des sommations de séries de cubes*, par M. Woepcke. C'est la traduction d'extraits de deux manuscrits arabes inédits du *British Museum*, faits par M. Woepcke à son dernier voyage de Londres, et destinés évidemment à servir de matériaux pour l'histoire des sciences mathématiques chez les Arabes, que malheureusement sa mort prématurée ne lui a pas permis de compléter. Au bas des pages se trouvent des notes philologiques et la réduction des calculs du texte en formules algébriques européennes. Je ne doute pas que ces pièces ne remplissent une lacune dans nos connaissances des mathématiques arabes; mais il faut être profondément versé dans l'histoire des mathématiques grecques pour préciser leur valeur exacte pour l'histoire des sciences.

M. Marre a publié une deuxième édition de sa traduction de l'Arithmétique de Beha eddin, auteur

[1] *Passages relatifs à des sommations de séries de cubes*, extraits de deux manuscrits arabes inédits du *British Museum* à Londres, par F. Woepcke. Rome, 1864, in-4° (25 pages).

du XVII^e siècle[1]. Le texte arabe, accompagné d'une traduction persane, avait paru à Calcutta par les soins de M. Strachey; en 1836, M. Nesselmann en publia une bonne traduction en allemand, et M. Marre en inséra une traduction française dans le Journal de Terquem, en 1846; aujourd'hui il la réimprime avec des notes additionnelles. On avait cru qu'en comparant cet ouvrage si récent avec celui de Mousa, qui est du XV^e siècle, on pouvait en tirer des conclusions sur les progrès que les Arabes avaient faits dans la science des calculs. Mais des études ultérieures ont prouvé que l'ouvrage de Beha-eddin n'est qu'un manuel pour les écoles et ne s'occupe pas des parties avancées de la science. M. Woepcke, qui avait cherché avec beaucoup de persévérance des matériaux pour remplir cette lacune dans l'histoire des sciences et pour démontrer les progrès réels faits par les Arabes dans le calcul arithmétique et algébrique, avait copié un traité d'Albanna, célèbre mathématicien marocain du XIII^e siècle. Ce traité contient une analyse rationnelle des opérations du calcul arithmétique et algébrique. M. Woepcke se proposait de le publier avec un commentaire et une traduction; mais il n'eut pas le temps d'exécuter ce plan, et M. le prince Boncompagni pria M. Marre de se charger de cette

[1] *Kholaçat al hissab, ou Quintessence du calcul,* par Beha-eddin al Aamouli, traduit et annoté par Aristide Marre; deuxième édition. Rome, 1864, in-4° (XI et 83 pages).

traduction qui vient de paraître[1]. M. Marre donne dans sa préface tous les renseignements qu'il a pu réunir sur Albanna, et accompagne la traduction de la réduction des calculs arabes en formules algébriques. Il ne s'explique pas sur la place que ce traité assigne à Albanna dans l'histoire de la science; mais les mathématiciens, à qui il a rendu accessible l'ouvrage, nous le diront un jour[2].

Enfin M. Sédillot[3] a publié une lettre sur l'origine de nos chiffres, dans laquelle il discute l'opinion de M. Woepcke et maintient celle qu'il a émise antérieurement.

Ces pages étaient déjà sous presse lorsque a paru une nouvelle partie du Dictionnaire arabe de M. Lane, qui complète le premier volume de l'ouvrage[4]. Ce volume embrasse les mêmes lettres que le premier du dictionnaire de Freytag, mais il contient à peu près trois fois autant de matière. Aussi est-il bien plus riche, les définitions des mots sont-elles plus précises, les nuances et les formes indiquées bien plus nombreuses; on sent dans chaque

[1] *Le Talkis d'Ibn Albanna*, publié et traduit par A. Marre. Rome, 1865, in-4° (XII et 33 pages).

[2] Je vois que M. Chasles s'est chargé de ce soin dans l'Académie des sciences, séance du 27 mars 1865. (Voyez le *Compte rendu* de cette séance.)

[3] *Sur l'origine de nos chiffres*, lettre de M. Am. Sédillot. Rome, 1865, in-4° (9 pages). Extrait des Actes de l'Académie di Nuovi Lincei, t. XVIII.

[4] An arabic-english Lexicon, derived from the best and most copious sources, by E. W. Lane. Book I, part. II. London, 1865, gr. in-4° (pages 369-837).

ligne la grande lecture qui en a fourni la matière et le soin extrême avec lequel elle a été coordonnée et exposée. Il faut, quand on s'en sert, toujours se rappeler que l'auteur n'a eu en vue que l'arabe classique, c'est-à-dire les mots et les formes usités jusqu'à la fin du VIIe siècle de notre ère. Un jour, quand on possédera de bonnes éditions arabes des auteurs principaux en tout genre, on pourra ajouter un nombre presque infini de mots dérivés ou nouveaux, de sens techniques et de nuances plus modernes; mais ce temps est encore loin et exige un grand nombre de travaux préliminaires. Mais dans la limite que M. Lane s'est prescrite, son dictionnaire est beaucoup plus complet, et, je crois, plus exact, qu'aucun de ceux que nous possédons pour les autres langues orientales.

De toutes les littératures secondaires qui se rattachent à la famille sémitique des langues, il n'y en a aucune qui ait été, depuis quelques années, l'objet d'autant de travaux que la littérature syriaque. Elle est presque tout entière ecclésiastique, comprenant d'anciennes traductions de la Bible, très-importantes pour la critique du texte, des documents d'histoire ecclésiastique qui remontent très-haut, des traductions nombreuses d'ouvrages des Pères de l'Église grecque, qui servent à nous faire connaître ceux dont les originaux ont péri, et à contrôler le texte de ceux qui ont été conservés. Elle avait toujours été cultivée en Europe par quelques théologiens érudits, mais isolément et à d'assez longs

intervalles, de sorte que lorsque la première moitié des manuscrits des couvents de la Nitrie arriva, il y a une vingtaine d'années, au *British Museum*, M. Cureton exprima avec beaucoup de force sa crainte qu'ils ne restassent encore longtemps lettres closes. Mais l'arrivée même de cette magnifique collection, coïncidant avec les discussions sur l'histoire des premiers siècles de l'Église, qui commençaient alors à agiter tous les pays protestants, réveilla le goût des études syriaques, et M. Cureton lui-même fut le premier à réfuter sa propre prédiction par la publication d'une série d'ouvrages tirés de ces manuscrits, ouvrages qui ont donné lieu à des discussions très-vives et réveillé partout l'intérêt pour ces nouveaux trésors littéraires. M. Cureton, presque mourant, a mis la dernière main à un ouvrage qui a paru depuis sa mort par les soins pieux de M. Wright. Il a eu le temps de l'achever, à l'exception de la préface, qui aurait sans doute, si elle avait paru, donné lieu à d'intéressantes controverses. Tel qu'il est, l'ouvrage sera reçu avec reconnaissance et un respectueux regret d'une mort prématurée et déplorable. Le contenu du livre[1] se compose

[1] *Ancient syriac documents, relative to the earliest establishment of Christianity in Edessa and the neighbouring countries, from the year after our Lord's ascension to the beginning of the fourth century, discovered, edited, translated and annotated* by the late W. Cureton, with a preface by W. Wright. London, 1864, in-4° (XIV, 196 et 114 pages). J'ai reçu, mais trop tard pour le mentionner à sa place propre, un autre ouvrage posthume de M. Cureton, sous le titre de : *The thirty first Chapter of the book intitled : The Lamp that guides to sal-*

de documents qui se rapportent à l'histoire de la conversion d'Abgare, roi d'Édesse, du vivant même de Jésus-Christ. M. Cureton était convaincu de l'authenticité des lettres attribuées à Jésus-Christ et à Abgare, et c'est, je crois, cette thèse qu'il se proposait de défendre dans sa préface. Les pièces qu'il publie se rapportent à la conversion d'Abgare et d'une grande partie de son peuple, et à la persécution à laquelle les Chrétiens d'Édesse ont été exposés plus tard. Elles sont extraites de plusieurs manuscrits de la collection des couvents de la Nitrie, publiées en texte et traduction, et accompagnées de pièces justificatives tirées d'ouvrages déjà connus et de notes historiques et philologiques. Il serait inutile d'insister sur l'importance de documents de ce genre, qui nous fournissent de nouveaux matériaux sur des temps si curieux et sur les premières luttes du christianisme que nous connaissons si imparfaitement et qui ont eu de si grandes suites. D'autres ouvrages tirés de cette collection, comme l'Histoire de l'Église par Jean d'Éphèse, dont M. Cureton avait d'abord publié le texte et que M. Payne Smith, à Oxford,

*vation*, by Abu Nasr Ibn Haris al Takriti, edited by the late W. Cureton, Londres, 1865, in-8° (11 et 48 pages). Ibn Haris était un jacobite, et le chapitre de son ouvrage traite de la Prêtrise. M. Cureton a fait imprimer ce petit texte il y a vingt ans, mais il n'a pas achevé la traduction et l'introduction dont il voulait l'accompagner. Le sujet du chapitre choisi par M. Cureton me fait croire qu'il avait voulu discuter à cette occasion certaines vues ecclésiastiques qui le préoccupaient alors, mais que d'autres devoirs l'ont empêché de donner suite à son idée.

a rendue plus tard accessible à tous par une traduction anglaise, sont dans le même cas. Il y en a d'autres qui sont peut-être tout aussi importants pour la science, mais ils appartiennent tout à fait au ressort intérieur de la théologie savante, et il serait impossible de faire sentir l'intérêt qu'ils présentent, sans entrer dans des détails étrangers au but de ce rapport, et dépassant de beaucoup l'espace qui est à ma disposition. Ainsi tous les théologiens savent que la restitution de la rédaction de la Septante, telle qu'Origène l'avait insérée dans ses Hexaples, est un objet d'une haute importance pour la critique de la Bible. Ils savent aussi que cette rédaction est en grande partie perdue et qu'on peut y suppléer à peu près par ce qui nous reste de la traduction syriaque que Paul de Tella en a faite. Mais ici il faut que je me contente d'indiquer que M. l'abbé Ceriani, de Milan[1], a tiré de la collection de Nitrie une nouvelle partie de cette version syriaque, et que M. Field, à Norwich, se propose de réunir dans une édition complète tout ce qui nous reste des Hexaples[2]. M. Philipps, à Oxford, a fait

[1] *Monumenta sacra et profana ex codicibus præsertim bibliothecæ Ambrosianæ*, edidit Ant. Maria Ceriani, vol. II et vol. III, cah. I, Milan, 1864, in-4°.

De Roërdam, à Copenhague, a aussi publié une partie des Hexaples en syriaque, comprenant le livre des Juges et Ruth; mais je n'ai pas vu cet ouvrage.

[2] M. Field a publié un prospectus de son ouvrage intitulé : *Proposals for publishing by subscription Origenis Hexaplorum quæ supersunt*, concinnavit, emendavit et auxit F. Field. Norwich, 1865.

Le même auteur avait déjà publié : *Otium Norvicense, sive tenta-*

paraître des Scholies sur l'Ancien Testament[1] par Mar Jacob, évêque d'Édesse au VIIe siècle de notre ère, texte, traduction et notes. M. Wright[2] a publié un apocryphe sur la Mort de la Vierge. Ce livre est récent pour un apocryphe; il a été condamné par un concile en 494, et était connu dans deux rédactions, latine et arabe. M. Wright se propose de publier tous les apocryphes syriaques, et il est naturel qu'on veuille posséder tous ces livres, dont la plupart sont sans valeur réelle, mais qui indiquent le courant des idées de leur temps. Mais M. Wright est engagé dans une œuvre bien autrement importante et qui certainement donnera une grande impulsion à ces études; c'est le catalogue des manuscrits syriaques du *British Museum*. C'est une entreprise des plus laborieuses, car tous ces beaux livres sur parchemin sont arrivés à Londres dans un état d'indicible désordre, par milliers de feuillets, ou en cahiers isolés, ou en volumes quelquefois composés de fragments mal assortis et reliés à contre-sens. Il a fallu se rendre compte de chaque feuillet et de chaque cahier, et retrouver et reclasser ce qui ap-

*men de reliquiis Aquilæ, Symmachi, Theodotionis e lingua syriaca in græcam convertendis.* Oxford, 1864. Je n'ai pas réussi à me procurer ces deux publications.

[1] *Scholia on passages of the old Testament* by Mar Jacob, bishop of Edessa, now first edited in the original syriac with an english translation and notes by George Philipps. Londres, 1864, in-8° (XI, 51 et 34 pages).

[2] *The departure of my Lady Mary from this world.* Edited from two syriac manuscripts and translated by W. Wright. London, 1865, in-8° (11-32 et 51 pages).

partenait au même ouvrage. M. Cureton avait déjà employé des années à ce terrible travail, et M. Wright l'a continué de manière à pouvoir prochainement rendre compte au public savant de tout ce que lui offre cette collection arrachée si heureusement aux mains de moines ignorants.

Un autre secours dont les études syriaques ont besoin depuis longtemps va à la fin leur être offert, c'est un dictionnaire plus complet que ceux que l'on possède. M. Quatremère s'en était occupé pendant bien des années, mais il n'a jamais pu se décider à rédiger un des nombreux dictionnaires dont il avait accumulé les matériaux pendant une longue et laborieuse vie. M. Bernstein, à Breslau, avait commencé la publication de celui qu'il avait préparé, mais il mourut après l'impression de la première livraison; aujourd'hui M. Payne Smith, à Oxford, qui s'occupait de son côté d'un dictionnaire syriaque et qui a obtenu de la bibliothèque de Munich la communication des matériaux compilés par M. Quatremère, est en mesure de commencer l'impression d'un *thesaurus* qui suffira probablement pour longtemps aux besoins des savants.

Je ne crois pas pouvoir mieux placer qu'ici la Chronique samaritaine qu'a publiée M. Vilmar[1]. L'auteur était un Samaritain du xiv^e^ siècle qui composa ces Annales en langue arabe sur la demande

[1] *Abulfathi Annales samaritani*, quos ad fidem codicum manuscriptorum edidit et prolegomenis instruxit Eduardus Vilmar. Gotha, 1865, in-8° (cxx et 186 pages).

du grand prêtre de sa secte. M. Vilmar publie le texte qu'il fait précéder d'une longue introduction, dans laquelle il décrit les manuscrits dont il s'est servi, raconte l'origine de l'ouvrage, énumère les sources dont il est tiré, discute la chronologie et les dogmes des Samaritains, décrit certaines additions qui ont été faites plus tard à ce livre, et indique la valeur des renseignements qu'il nous fournit. Il annonce qu'il se propose de publier plus tard une traduction. L'ouvrage lui-même est tiré de matériaux d'origine fort variée, il est plein de lacunes et d'imperfections de diverses espèces; mais dans une matière sur laquelle nous avons si peu de données, une chronique de ce genre, si sujette à critique qu'elle soit, est chose précieuse. Le travail préliminaire de M. Vilmar est très-bien fait, il ne veut pas attribuer à son auteur plus de valeur qu'il n'en a, et il est à désirer qu'il mette bientôt par sa traduction l'ouvrage entre les mains de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Palestine.

Les Samaritains m'amènent à dire un mot de la discussion très-courtoise entre MM. de Saulcy et de Vogüé sur l'antiquité relative de l'alphabet samaritain et de l'hébreu carré[1]. La question avait été souvent soulevée et elle paraissait décidée en faveur du samaritain; M. de Saulcy la conteste aujourd'hui. Je crois que d'un côté les travaux de M. de Rougé sur l'alphabet phénicien, de l'autre la grande masse de

[1] Voyez les mémoires publiés dans la *Revue archéologique*, Paris, in-8°, années 1864 et 1865.

matériaux paléographiques sémitiques qui s'est accumulée de tous les côtés et que M. de Vogüé se propose de réunir dans un travail d'ensemble, ne laisseront bientôt plus aucun doute sur l'histoire de ces alphabets. C'est une très-belle étude qui arrive aujourd'hui à maturité, ou au moins à un état d'avancement tel, qu'on pourra en fixer les grandes lignes et espérer que les nouveaux faits que chaque jour amène pourront se classer et remplir les lacunes, sans en bouleverser de nouveau les traits principaux.

La plus récente de ces découvertes est fort curieuse sous bien des rapports. On avait déjà rencontré sur des briques, sur des poids, sur des sceaux, des cylindres et autres débris et restes de l'antiquité assyrienne, des inscriptions en phénicien ou araméen qui montraient que l'usage de ce caractère et de cette langue était très-répandu en Assyrie; aujourd'hui Sir H. Rawlinson[1] fait connaître une nouvelle classe de ces inscriptions, qu'il a trouvées sur des tablettes en terre cuite, d'une forme particulière, qui servaient d'actes de ventes et étaient conservées dans les archives. L'acte y est inscrit en assyrien et en cunéiforme; mais sur un grand nombre de ces tablettes se trouve de plus un sommaire en langue et en caractères phéniciens, qui paraît avoir été ajouté pour une plus grande facilité de reconnaître le contenu du document. On avait trouvé, à Baby-

[1] *The Journal of the R. Asiatic Society of Great Britain and Ireland.* New series, vol. I, p. 187 et suiv. Londres, 1864, in-8°.

lone, un grand nombre de fragments de poteries couvertes d'écriture araméenne; mais rien, je crois, ne prouvait qu'elles fussent du temps de l'ancienne Babylone; ici nous trouvons cet alphabet employé sur des pièces légales et officielles en conjonction avec l'alphabet assyrien, ce qui ne peut laisser aucun doute sur l'usage simultané des deux écritures. Ces inscriptions phéniciennes, qui malheureusement sont, en grande partie, frustes ou très-négligemment écrites, ne sont pas assez considérables par leur nombre et leur étendue pour promettre beaucoup de lumières nouvelles sur l'antiquité assyrienne; mais si, comme on l'assure, elles prouvent, par les noms propres qu'elles contiennent, l'exactitude du système aujourd'hui adopté de lecture des noms propres assyriens, même de ceux qui sont écrits en partie idéographiquement, elles acquièrent une importance extrême, par la conviction qu'elles porteraient dans l'esprit de ceux qui doutent de la lecture des cunéiformes assyriens, précisément à cause des difficultés qu'on trouve dans l'emploi des idéographes pour les noms propres[1]. Ces difficultés, si réellement les Assyriens n'avaient pas d'autres règles pour s'y reconnaître que celles qu'on a retrouvées jusqu'ici,

[1] M. de Rosny signale un parallèle des procédés employés dans l'écriture japonaise avec ceux qu'on trouve dans les cunéiformes assyriens, parallèle qui montre qu'on s'est servi des deux côtés d'expédients similaires dans des cas de difficultés analogues. (Voyez *Lettre à M. Oppert sur quelques particularités des inscriptions cunéiformes anariennes*. Paris, 1864, in-8° (8 pages, tirées des *Annales de philosophie chrétienne*, vol. IX.)

n'expliqueraient-elles pas aussi l'emploi des inscriptions supplémentaires en phénicien dans des cas de documents légaux où il s'agissait de lire rapidement et avec certitude les noms propres?

Le seul autre travail sur les cunéiformes qui ait paru, autant que je sache, depuis un an, est le commencement d'un long mémoire de M. Oppert sur l'histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments[1]. Il classe ici, d'après l'ordre chronologique, les documents dont il avait déjà publié une partie dans son Expédition en Mésopotamie et dans d'autres travaux, et en forme, autant que le permettent les matériaux aujourd'hui connus, une série continue dans laquelle il prend, en général, la chronologie de Bérose pour guide. A chaque nom, contenu dans les listes royales des dynasties successives, dont on possède des monuments, il rattache une inscription qui fournit l'histoire de ce roi, et il en donne toutes les parties qui lui paraissent importantes, dans une traduction nouvelle, qui souvent s'écarte assez notablement de celles qu'il avait publiées antérieurement. Ces changements dans une matière si neuve et si difficile sont inévitables et ne sont que des preuves de la bonne foi des traducteurs et des progrès de la science. La dernière partie publiée de ce mémoire va jusqu'au IXe siècle avant notre ère.

[1] Voyez les *Annales de philosophie chrétienne*, dirigées par M. A. Bonnetty (année 1865, cahier de février et cahiers suivants). Paris, 1865, in-8°.

M. Ménant imprime dans ce moment son Syllabaire assyrien et une nouvelle grammaire assyrienne qui reproduira les formes de la grammaire en caractères cunéiformes. Il n'a encore rien paru de ces deux ouvrages.

Les études zoroastriennes ont été l'objet de plusieurs travaux remarquables. M. Spiegel, après avoir complété la traduction du Zendavesta, a commencé la publication de son commentaire philologique [1]. Il énumère d'abord les nouveaux secours qu'il a pu obtenir depuis que sa traduction a paru, surtout l'édition du texte par M. Westergaard, et la traduction en guzzarati par Aspendiarji; ensuite il entre dans l'explication des points douteux, verset par verset, et discute les questions importantes avec tous les détails qu'elles exigent. La grande difficulté de cette étude consiste dans le sens, ou au moins dans la nuance du sens, d'un grand nombre de mots, quelquefois dans le doute sur l'état du texte et le choix des variantes. M. Spiegel reste fidèle à son ancienne conviction que le sens traditionnel, autant qu'on peut s'en assurer, est encore notre meilleur guide, sans être pourtant infaillible, ce qui était le principe de Burnouf, et qu'il ne faut s'en écarter que lorsque le progrès des études ou de nouvelles ressources fournissent des moyens plus sûrs d'arriver au sens primitif. Il trouve que l'ancienne traduction pehlevie est ce qui nous reste de

[1] *Commentar über das Avesta*, von Friederich Spiegel, vol. I, Vendidad. Leipzig, 1865, in-8° (xv et 477 pages).

mieux de cette tradition, quoiqu'elle soit entourée de grandes difficultés. Cette conviction n'a fait que se fortifier dans le cours de son travail, et il revient quelquefois dans son commentaire au sens donné par la version pehlevie dans des cas où il l'avait abandonnée dans sa traduction. Il discute celle-ci très-librement, comme si elle était l'œuvre d'un autre, la défend ou la change, selon les cas, donne ses raisons, expose les doutes et les nombreuses incertitudes qui lui restent. Le volume qui a paru contient le commentaire du Vendidad. C'est un livre fait avec une parfaite sincérité, et qui certainement fera faire des progrès à cette étude importante.

M. Justi, à Marburg, y contribue de son côté, par son Manuel de la langue zende [1] qu'il vient de terminer, et qui comprend un dictionnaire, une grammaire et une chrestomathie. L'ouvrage entier est imprimé en caractères latins, et M. Justi y suit le système de transcription adopté par M. Brockhaus, avec quelques changements qu'il indique dans la préface. Mais il me semble qu'il aurait dû donner un tableau de son alphabet comparatif avec les caractères originaux, pour que le lecteur puisse s'orienter à l'instant en cas de doute. Le mot zend est suivi de son étymologie, quand l'auteur a cru pouvoir en proposer une, ou de sa dérivation quand c'est une forme dérivée; ensuite viennent le sens et la citation

[1] *Handbuch der Zendsprache*, von Ferdinand Justi. Altbaktrisches Wœrterbuch, Grammatik, Chrestomathie. Leipzig, 1864, in-8° (XII et 424 pages).

des phrases dans lesquelles on le trouve employé. Ces citations n'indiquent pas tous les passages où un mot se trouve, excepté pour les mots rares et difficiles. La rédaction du lexique est aussi concise que possible, mais elle est claire. Les passages cités paraissent bien choisis, et les explications et les renvois aux auteurs qui ont spécialement traité une question sont suffisamment développés. Dans la grammaire l'auteur traite des sons, des racines, dont il donne la liste, de la formation des mots par affixes ou par composition, des numéraux, des pronoms, de la déclinaison divisée en douze classes et de la conjugaison en dix classes. Dans cette partie du livre, la concentration est poussée au dernier degré et me paraît excessive; le lecteur s'arrête devant ces listes d'affixes, sans indication de la nuance qu'ils apportent aux mots, et devant ces listes de mots sans traduction et sans autre explication que le numéro de la classe à laquelle ils appartiennent; on dirait qu'on a devant soi Pânini lui-même et ses énigmes grammaticales. Je ne doute pas que M. Justi n'ait réussi à y faire entrer tous les résultats de ses études grammaticales sur le zend, et qu'on ne puisse les tirer de ses formules et les développer, et qu'à l'aide du lexique on ne puisse se rendre compte de ses listes; mais c'est un procédé laborieux. Je suppose que M. Justi a été restreint par l'espace dont il pouvait disposer; mais, quoi qu'il en soit, son livre est fait avec beaucoup de soin et une parfaite connaissance de l'état actuel de la science, et rendra un service

signalé à l'étude de la langue zende. Jusqu'à présent on n'avait qu'un vocabulaire zend très-restreint, que M. Brockhaus a publié, et quiconque s'occupait de Zoroastre devait composer son propre dictionnaire. Celui que Burnouf a laissé n'a pas été imprimé, et celui qui doit faire partie de l'ouvrage de M. Westergaard n'a pas encore paru. L'étude du Zendavesta est une des parties les plus importantes de la littérature orientale et en même temps une des plus difficiles : tout ce qui peut la faciliter doit être reçu avec reconnaissance. Il se prépare de nouveaux travaux sur ce sujet. M. Haug, à Pouna, a annoncé un ouvrage en deux volumes sur le Zoroastrisme [1] dont le premier doit contenir une histoire de la littérature zende et pehlevie et des grammaires de ces deux langues, et le second un exposé de la religion de Zoroastre et des lois civiles et religieuses qui en dérivent, et une histoire de cette religion, de son développement et de ses rapports étroits avec la religion des Védas. Enfin M. Kossowitch a fait imprimer à Paris une chrestomathie zende avec un commentaire en latin, destinée au cours qu'il fait à l'Université de Saint-Pétersbourg. Le livre est imprimé, mais il n'a pas encore paru et je ne l'ai pas vu.

Quant à la littérature persane, elle s'est, sans au-

[1] *The religion of the Zoroastrians*, as contained in their sacred writings, with a history of the Zend and Pehlevi literatures and a grammar of the Zend and Pehlevi languages, by Martin Haug. 2 vol. of 7-800 pages. Le prix pour les souscripteurs est de 16 roupies (40 fr.), pour le public de 20 roupies (50 fr.) On peut souscrire chez Brockhaus, à Leipzig.

cun doute, enrichie de nombreuses éditions lithographiées à Tébriz, à Téhéran, à Bombay, à Lucknow et à Delhi. Malheureusement elles ne nous arrivent que très-accidentellement, et quand on apprend en Europe la publication d'un des ouvrages et qu'on écrit pour le faire acheter, il est généralement déjà épuisé et devenu rare avant que la lettre soit arrivée dans l'Inde. Car on paraît, en général, ne les imprimer que dans des éditions peu nombreuses, qui se dispersent rapidement par des voies de trafic variées et irrégulières, et on ne sait plus où les trouver. Leur valeur critique est très-inégale; quelquefois elles sont entreprises par un homme savant et consciencieux, qui prend la peine de collationner des manuscrits et d'en marquer les variantes sur la marge; en général, c'est simplement la copie d'un manuscrit faite par un écrivain lithographe, et le hasard décide de la valeur de l'original et de l'exactitude de la copie. Mais, telles qu'elles sont, ces éditions nous seraient extrêmement utiles en Europe, et on ne peut trop désirer qu'un libraire entreprenant trouve moyen de nous les procurer régulièrement. J'ai reçu quelques éditions lithographiées déjà anciennes d'ouvrages persans, mais rien de récent, si ce n'est un choix de passages de Firdousi, fait par Kemal Efendi, et publié par ses soins à Constantinople[1]. Le choix consiste dans des moralités, quelques pièces lyriques et autres fragments d'un intérêt

[1] منتخبات شاهنامه Constantinople, 1281 de l'Hégire, in-12 (95 pages), lithographié.

général, que l'éditeur fait précéder d'une préface et suivre d'un petit vocabulaire de mots moins usités qu'il explique en turc.

La Société asiatique de Calcutta a achevé la publication de la partie du *Thabakati Nasiri*[1] qu'elle a jugée utile pour entrer dans la série des documents relatifs à l'histoire des princes musulmans qu'elle a entreprise. Le Thabakati Nasiri est une histoire universelle composée par Abou Omar Minhadj au milieu du XIIIe siècle de notre ère, par ordre de Nasireddin Mahmoud, roi de Delhi, prince très-lettré, qui, dans sa jeunesse, se trouvant en disgrâce, refusa toute allocation du roi d'alors et vécut pendant des années du produit de son travail de copiste de manuscrits. Devenu roi, il institua un concours de poésie, dans lequel le grand prix fut adjugé à Minhadj, qui fut nommé ensuite Kadi et employé plus tard comme historiographe. M. Lees a jugé qu'il ne fallait publier que la partie du Thabakat qui se rapportait à l'Inde musulmane, et qui remplissait utilement la lacune qui existe aujourd'hui dans la série des documents entre l'histoire de Baïhaki et celle de Zia Barni, toutes les deux déjà publiées dans la *Bibliotheca indica*. Le conseil de la Société partagea cet avis, et c'est ainsi que parut le présent volume, qui contient les livres XI, XVII à XXIII de l'ou-

[1] *Tabakati Nasiri*, of Aboo Omar Minhaj al-Din Othman Ibn Siraj al-Din al-Jawzjani, edited by Captain Nassau Lees and Mawlawis Khadim Hosein and Abd al-Haï. Calcutta, 1864; in-8° (4, 8 et 453 pages).

vrage de Minhadj, c'est-à-dire l'histoire des rois musulmans de l'Inde du nord, depuis Mahmoud le Ghaznévide jusqu'au XIII[e] siècle.

Ensuite la Société a commencé la publication de l'Abrégé des Chroniques, par Badaoni[1]. C'est une histoire des rois musulmans de Dehli, depuis les Ghaznévides, mais plus de la moitié de l'ouvrage est consacrée à la vie de l'empereur Akbar, sous lequel l'auteur a vécu, et qui l'a employé comme traducteur d'ouvrages sanscrits. Akbar le récompensa magnifiquement; mais Badaoni était un musulman fort strict et ne pardonnait pas à l'empereur ses tendances hérétiques. Aussi son ouvrage est-il écrit avec un ton d'acrimonie qui contraste singulièrement avec les nombreuses biographies d'Akbar, composées par ses admirateurs et courtisans. Cet esprit de critique et d'opposition rend ce livre très-précieux pour l'histoire de ce temps. On ne le connaissait jusqu'à présent que par d'assez nombreux extraits publiés par Sir H. Elliot. M. Lees fait imprimer maintenant toute la partie qui se rapporte à Akbar et son temps. Mais pour rétablir la balance de l'impartialité, il

[1] *The Muntakab al-Tawarikh*, of Abd al-Qadir Bin-i Maluk Shah al-Badaoni, edited by Nassau Lees and Mawlawi Kabir al-Din Ahmad and Munshi Ahmad Ali. Calcutta, 1864, in-8°. Il en a paru quatre cahiers, contenant 384 pages. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec une autre histoire de l'Inde qui, par une étrange coïncidence, porte le même titre, et est aussi écrite sous Akbar et conçue dans le même esprit de haine religieuse contre lui. L'auteur de ce dernier ouvrage est Hassan al-Schirazi. Je me permets cette remarque parce que j'ai été longtemps trompé par l'identité des titres et des tendances et très-embarrassé dans des recherches que j'avais à faire.

propose de faire suivre cette histoire de la publication d'une des vies d'Akbar qui ont été composées par ses amis.

Quant à la littérature proprement dite des Persans, je puis annoncer que M. Nicolas, chancelier de l'ambassade de France à Téhéran, est sur le point de publier le texte, la traduction et un commentaire des Quatrains d'Al-Khayyami[1], mathématicien et poëte du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'était un grand mathématicien et un esprit hardi et profond. Il partageait les opinions des Mutazilites alors déjà opprimés et sur le déclin, et il exprime leurs opinions théologiques avec une vivacité qui a fait de ses quatrains un objet de curiosité pour les uns et de scandale pour les autres. On l'a déclaré impie, athée, impur; mais il n'est pas si facile de juger ses opinions et de savoir ce qui est persiflage des orthodoxes ou des mystiques et ce qui est conviction chez lui. L'objet de sa grande aversion paraît avoir été le dogme de la prédestination, et la manière fort irrévérente avec laquelle il l'attaque doit être une abomination pour les croyants. Dans tous les cas ce sera un livre très-curieux pour la connaissance de l'état des esprits en Perse à cette époque.

Je devrais parler ici des ouvrages récents sur la

[1] Ces Quatrains de Khayyami ne sont connus en Europe que par quelques traductions très-partielles. M. de Hammer et M. Garcin de Tassy en ont publié quelques-uns, et il a paru une brochure contenant la traduction de soixante et quinze de ces petites pièces, en vers anglais fort bien tournés, par un savant qui a gardé l'anonyme. Ce

littérature turque, mais il n'en est arrivé à ma connaissance qu'un seul : la Collection de proverbes osmanlis[1], publiée par M. Schlechta de Wssehrd, directeur de l'Académie orientale à Vienne. Le but de l'auteur est de donner aux personnes qui possèdent un commencement de connaissance de l'écriture et de la grammaire turques un moyen de faire des progrès sans maître, en leur fournissant des textes simples et idiomatiques avec tous les secours nécessaires à l'étude. Il accompagne pour cela chaque proverbe d'une traduction interlinéaire française et allemande, d'une transcription double, qui rend la prononciation d'après la valeur des lettres latines en Allemagne et en France, et d'une traduction plus libre également en allemand et en français, puis il fait suivre les textes d'un glossaire. Cet ouvrage est exécuté avec beaucoup de soin, et bien fait pour le but qu'on s'est proposé; il contient cinq cents proverbes, dont une grande partie n'avait pas encore été publiée, et qui par l'intérêt qu'ils présentent sont bien calculés pour soutenir le zèle de ceux qui les étudient.

M. Zenker, à Leipzig, continue la publication de son dictionnaire turc-arabe-persan[2]. Il se sert de tous les secours accessibles pour le rendre aussi riche

petit volume porte le titre : *Rubaiat of Omar Khayyam, the astronomer-poet of Persia*, translated into english verses. Londres, 1859, in-8° (XIII et 21 pages).

[1] *Proverbes ottomans*, publiés par l'Académie des langues orientales à Vienne. Vienne, 1865, in-8° (13 et 180 pages).

[2] *Dictionnaire turc-arabe-persan*, de Th. Zenker, Leipzig, 1864,

que possible en termes de la langue turque, et la libéralité très-louable de la bibliothèque de Munich, qui lui a communiqué ceux des manuscrits de Quatremère qui contiennent ses matériaux pour un dictionnaire turc et djagatéen, lui permet d'ajouter pour la première fois un grand nombre de mots de turc oriental. La partie turque est la chose principale pour M. Zenker, et il n'ajoute les termes arabes et persans que comme un supplément indispensable à cause de l'usage immodéré que les Turcs font de mots de ces deux langues. Mais l'auteur ne néglige pas cette partie, et il établit avec beaucoup de soin la nuance des dérivés arabes, qui ont acquis une signification restreinte et convenue qu'on ne peut pas tirer avec la précision nécessaire de l'étymologie des mots. Il se prépare d'autres travaux sur le même sujet. M. Pavet de Courteille s'occupe depuis longtemps d'un dictionnaire turc-oriental, qui est très-avancé maintenant. M. Vambery, qui a rapporté du Turkestan de nombreux matériaux pour un ouvrage sur les dialectes turcs orientaux, annonce de son côté un dictionnaire; enfin M. Lequeux, chancelier du consulat général de France à Tripoli, a terminé une nouvelle traduction de l'histoire des Tartares, par Aboul Ghazi, qu'il se propose d'imprimer prochainement.

Je dois dire ici quelques mots d'un grand ouvrage, qui se rapporte également aux trois principales lit-

in-fol. (Il a paru les cahiers I-VIII, qui forment 320 pages d'une impression très-compacte.)

tératures musulmanes, et dont le premier volume vient de paraître : c'est le Catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs de la Bibliothèque impériale de Vienne, par M. Flügel[1]. Cette grande collection de manuscrits était mal connue; on ne possédait, je crois, un catalogue imprimé que de la partie des manuscrits qui lui avaient été cédés par M. de Hammer, et encore il était bien difficile de se le procurer, car il avait paru par portions dans un grand nombre de volumes d'une revue trimestrielle. Une collection de manuscrits sans catalogue imprimé perd la moitié de sa valeur, surtout aujourd'hui où la science est beaucoup plus cosmopolite qu'elle ne l'a jamais été, et où la plupart des bibliothèques ont le bon esprit de prêter des manuscrits. C'est donc une idée très-heureuse qu'on a eue à Vienne de faire préparer ce catalogue et de le faire préparer par un homme aussi savant et aussi compétent que M. Flügel. L'auteur divise les manuscrits en classes, d'après les sujets dont ils traitent, et subdivise chaque classe en trois sections, arabe, persane et turque, de sorte qu'on trouve ensemble tout ce que ces trois littératures, si étroitement liées, contiennent sur un genre d'études donné. Ce premier volume comprend les encyclopédies, la bibliographie, les dictionnaires, la grammaire, la métrique, la rhétorique, l'épistolographie, les proverbes

[1] *Die arabischen, persischen und türkischen Handschriften der K. K. Hofbibliothek zu Wien*, geordnet und beschrieben von Dr. Gustav Flügel, vol. I. Vienne, 1865, in-4° (x et 723 pages).

et la littérature proprement dite, tant en prose qu'en vers; il embrasse 781 manuscrits. La description de chaque manuscrit contient des indications sur l'auteur, quand on peut en trouver, quelquefois des jugements sur l'importance de l'ouvrage, souvent l'énumération des chapitres et presque toujours le texte de la première ligne, pour faciliter l'identification avec d'autres manuscrits du même ouvrage; puis la mention des éditions, traductions et autres travaux dont l'ouvrage a été l'objet, enfin l'indication de l'âge et de la condition de l'exemplaire. Tout cela est énoncé brièvement et avec précision, de manière à satisfaire le besoin de celui qui consulte l'ouvrage; on ne peut pas demander davantage à un catalogue, et celui-ci se tient dans la mesure vraie. Il n'y a que ceux qui ont eu à classer et à déterminer une collection de manuscrits orientaux qui sachent ce qu'il faut de travail, de savoir et de soins pour arriver à un résultat aussi satisfaisant que celui que M. Flügel nous offre ici. Puissent toutes les bibliothèques qui possèdent des manuscrits orientaux suivre l'exemple que donne la Bibliothèque de Vienne, et puissent-elles trouver des hommes aussi capables et aussi dévoués à la science que M. Flügel pour exécuter leurs bonnes intentions[1]!

[1] Je reçois pendant l'impression de ces feuilles le catalogue d'une collection de manuscrits arabes et persans que M. de Khanikof a cédée récemment à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Il porte le titre suivant : *Die Sammlung von morgenlændischen Handschriften, welche die Kaiserliche öffentliche Bibliothek zu St.-Petersburg im Jahre 1864,*

Je ne dois pas quitter les littératures de l'Asie moyenne sans mentionner les travaux sur l'Arménie qui ont paru dans l'année.

M. Emin, à Moscou, a publié des recherches sur le paganisme arménien[1]. L'auteur s'est proposé de réunir et d'élucider tous les renseignements qui se sont conservés sur l'état religieux de l'Arménie avant

*von H. v. Chanykov erworben hat,* von B. Dorn. Saint-Pétersbourg, 1865, in-8° (93 pages). La collection est fort belle et comprend 161 manuscrits; M. Dorn la décrit avec sa précision ordinaire, et donne dans un appendice des détails sur quelques-uns de ces livres, entre autres des extraits de ce qu'on appelle le *Koran des Babis,* secte persane moderne et extrêmement curieuse. Elle est aujourd'hui officiellement supprimée et réellement en grande partie exterminée; mais nous en entendrons encore parler, sous une forme ou sous une autre, car elle n'est qu'un symptôme d'un travail intérieur qui se fait dans le sein de l'Islam. Il paraît que le quiétisme des Soufis ne suffit plus aux esprits qui se révoltent contre les doctrines reçues, et qui autrefois se réfugiaient dans le mysticisme. On aperçoit dans les doctrines des Babis et d'autres sectes secrètes d'aujourd'hui un mélange d'aspirations religieuses et politiques qui les rend très-remarquables. Nous sommes encore très-imparfaitement renseignés sur les doctrines de Bab, et les extraits que donne M. Dorn d'un de ses écrits sont les premières données authentiques que nous ayons sur elles. Ce qui est singulier, c'est que Bab, quoique Persan de race et né à Schiraz, se servait toujours de la langue arabe pour ses écrits, ce qui prouve qu'il s'adressait avant tout aux classes lettrées. Nous connaîtrons bientôt en détail ce mouvement mystérieux. M. Kazim Beg, à Saint-Pétersbourg, en a écrit l'histoire en russe, et il a préparé une édition française de son travail; plus tard il publiera les écrits de Bab et d'autres pièces justificatives. De son côté, M. le comte Gobineau imprime dans ce moment un ouvrage sur la Perse actuelle, dans lequel il fera entrer la traduction ou l'analyse des écrits dogmatiques des Babis.

[1] *Recherches sur le paganisme arménien,* par M. J. B. Emin. Ouvrage traduit du russe par M. A. de Stadler. Paris, 1861, in-8° (56 pages).

sa conversion au Christianisme. On ne trouve nulle part un exposé de cet état, et l'on est réduit à s'en faire une idée d'après des mentions accidentelles. L'Arménie avait subi, en religion comme en politique, l'influence de la Mésopotamie, de la Perse et de la Grèce. L'influence grecque s'est fait sentir surtout après l'établissement du Christianisme, de sorte que les traces qu'elle a laissées dans le culte antichrétien des Arméniens sont assez faibles. Les dieux principaux qu'on trouve sont d'origine perse et assyrienne. M. Emin les énumère, discute les témoignages et forme une mythologie arménienne classifiée d'après le rang qu'il assigne aux différents dieux, en donnant le premier rang aux dieux des Perses, et le second aux dieux empruntés aux Assyriens. Cette classification me laisse des doutes, non-seulement sur l'existence de quelques-uns des membres de cette mythologie, mais surtout sur le fait même que les Arméniens aient réduit à un système uniforme et pour ainsi dire national les différents cultes dont on trouve l'exercice chez eux. Il me paraît bien plus conforme à la nature des choses et aux indications des documents, d'admettre que le culte perse prédominait dans les provinces du nord et de l'est, qui ont toujours été plus soumises à l'influence perse, et que le culte assyrien avait son siége dans les provinces méridionales, attenantes à la Mésopotamie, où l'influence araméenne a toujours prédominé; de sorte que les cultes de différentes origines n'auraient pas été combinés et amal-

gamés dans un système national, mais auraient été suivis selon les localités et simultanément. Je soumets mon doute à M. Emin, qui est infiniment mieux en état que moi de donner une réponse satisfaisante à ces questions.

M. Évariste Prud'homme a traduit l'histoire d'Arménie par Arisdaguès de Lasdiverd[1]. L'auteur était un moine du XIe siècle, qui a écrit l'histoire de son temps; il commence avec l'an 1000 et termine avec l'année 1071. Les pères mékhitharistes de Venise avaient publié le texte de ce petit livre, et M. Prud'homme a pensé, avec raison, qu'un historien contemporain était toujours un témoin qu'il valait la peine de faire connaître. Il a trouvé nécessaire d'élaguer une partie des citations incessantes de l'Ancien Testament dans lesquelles le moine cherche des parallèles et peut-être des explications des faits contemporains qu'il raconte, et, à en juger par les nombreux exemples que M. Prud'homme a conservés, le lecteur ne peut que gagner à cette suppression de citations fastidieuses qui n'éclaircissent rien. L'ouvrage est écrit dans ce ton de déclamation et d'élégie qui caractérise les historiens arméniens, et qui n'est que trop naturel chez eux, surtout quand ils ont à décrire les derniers siècles de l'histoire de ce pays malheureux, histoire dont tout le

[1] *Histoire d'Arménie* par Arisdaguès de Lasdiverd, traduite pour la première fois en français et accompagnée de notes par M. Évariste Prud'homme. Paris, 1864, in-8° (148 pages). Tiré à part de la *Revue d'Orient.*

courant n'est marqué que de sang et de ruines. L'époque dont parle Arisdaguès comprend la destruction du royaume d'Ani par les Grecs et le commencement de l'invasion des rois seldjoukides, et son récit, malgré le ton de rhétorique qui y prédomine et le rend difficile à lire, paraît sincère, car il ne déguise point les fautes et les trahisons des Arméniens, et nous laisse voir les motifs et les moyens d'action des acteurs dans cette longue et lugubre tragédie.

La littérature sanscrite n'a pas fourni son contingent habituel, au moins en Europe; je ne doute pas que les nombreuses presses typographiques et lithographiques hindoues n'aient publié un grand nombre de livres sanscrits, mais je n'ai aucun renseignement à fournir sur leurs productions.

M. Fauche a fait paraître le troisième volume de sa traduction du Mahabhârata [1], et l'exactitude étonnante avec laquelle paraissent les volumes de cette entreprise colossale est une garantie de son achèvement. L'auteur n'a pas dévié de son plan, fort sage, de faire uniquement une traduction sans aucun commentaire, et une traduction littérale, sans l'affaiblir par des tours de style qu'il pourrait être tenté d'em-

[1] *Le Mahabhârata*, poëme épique, de Krishna Dwaipayana, plus communément appelé Véda-vyasa, c'est-à-dire le Compilateur et l'Ordonnateur des Védas, traduit complétement pour la première fois par M. Hippolyte Fauche, vol. III. Paris, 1865, in-8° (VIII et 583 pages). Le quatrième volume est en grande partie imprimé et devait paraître le 1er juillet; mais une grève de compositeurs en retardera la publication de quelques mois.

ployer pour déguiser la répétition des épithètes compliquées de l'épopée. La traduction en devient un peu rude, ce qui n'a aucun inconvénient; mais je crois que le traducteur pourrait éviter certaines tournures de phrases qu'il affectionne et l'emploi de certains mots, comme *sire*, *monarque*, *dame*, *volatiles*, *etc.* qui sonnent mal dans une épopée antique et qu'on n'emploierait pas dans une traduction d'Homère. Mais ce sont de bien petites choses dans une œuvre aussi considérable, et il faut savoir gré à M. Fauche du dévouement qu'il a montré pour la science, car c'est un grand service que de rendre accessible à tous cet immense dépôt de légendes, dont quelques parties sont d'une extrême beauté, et qui, toutes, nous fournissent une foule de renseignements sur les idées, les mœurs et les croyances de l'Inde ancienne, que nous avons tant de peine à comprendre. Une traduction du Mahabhârata est indispensable à tous les savants qui s'occupent de l'histoire de l'antiquité, de la mythologie et des mœurs des nations, et elle est presque tout aussi nécessaire aux plus savants indianistes, car aucune mémoire humaine ne peut suffire à se rappeler tout ce que contient ce recueil, et aucun texte oriental ne permet de retrouver rapidement un fait qu'on y a remarqué, si versé qu'on soit dans la langue.

Un auteur anonyme a publié dernièrement à Londres l'histoire de la secte des Maharadjas[1]. C'est

[1] *History of the sect of the Maharadjas or Vallabhacharyas of Western India.* Londres, 1865, in-8° (XVI, 182 et 183 pages).

une secte de vishnouites, qui a été formée dans le xv[e] siècle par un brahmane de race telinga, du nom de *Vallabhacharya*. Il se donna pour une incarnation de Vishnou, fit de la partie la plus scandaleuse de la légende de Krishna la base de sa religion, et tous ses descendants ont, depuis ce temps, comme incarnations de Vishnou, exercé à leur tour une domination très-immorale sur une secte nombreuse. L'auteur donne des extraits des livres de la secte, décrit le rôle des chefs, la démoralisation des sectaires, fait la description de leurs orgies, donne le texte hindi des chansons qui accompagnent leur culte, et expose tout le système de débauches dégoûtantes et d'exactions que les chefs déifiés de ces malheureux leur imposent. On connaissait cette forme de superstition indienne, quoique imparfaitement; mais dernièrement une enquête judiciaire a mis toutes les turpitudes de cette secte au grand jour, et l'auteur de l'ouvrage que j'annonce fournit, dans un long appendice, les preuves de ce qu'il avance. Il expose le contraste de ces énormités avec la pureté des hymnes des Védas, et il paraît conclure, du grand changement qu'il y aperçoit dans les idées indiennes, qu'un changement total des croyances des Hindous ne serait pas si difficile à amener. Je crois qu'il se trompe. Il est certain que les croyances exprimées dans le Rig-Véda auraient pu se développer autrement que dans l'extravagante mythologie sivaïte et vishnouite; mais le malheur de l'Inde a voulu que ce soit là la voie qu'a suivie la masse

du peuple, et des théories comme celles des Maharadjas ne sont que des conséquences extrêmes, mais naturelles, de cette mythologie. On a vu dans d'autres religions des superstitions qui paraissaient, au premier aspect, tout aussi éloignées des origines de la croyance, et qui ont presque étouffé le fond primitif; mais quand on peut suivre leur histoire, on voit qu'elles provenaient d'un développement de quelque dogme, développement maladif et exorbitant, mais qui n'indique pas le moins du monde une disposition à changer.

L'Inde a été de tout temps plus fertile qu'aucun autre pays en sectes religieuses et philosophiques, et c'est dans ces spéculations que consiste en grande partie son importance dans l'histoire de l'humanité. L'étude de ces systèmes est des plus difficiles. On a devant soi comme un immense kaléidoscope, dont les mouvements incessants amènent des changements perpétuels dans la valeur des éléments et où une idée ou une forme mythologique qui paraissait tout à fait secondaire devient tout à coup principale et le centre d'un système. Il en est ainsi dès le commencement, et dans les hymnes mêmes des Védas on voit déjà ces transformations. Plus tard, quand la mythologie a pris le dessus, le nombre et l'importance de ces variations augmentent indéfiniment. M. Muir a beaucoup fait, dans une série déjà considérable de travaux, pour mettre de l'ordre dans ce chaos apparent en suivant les idées religieuses fondamentales des Hindous, l'une après

l'autre, dès leur origine et à travers leurs développements divers. Il continue aujourd'hui ce travail dans trois essais[1], sur la théogonie des Védas, sur leurs idées sur la vie future, et sur les progrès qu'on peut y suivre vers une conception abstraite de la divinité.

M. Weber a pris pour thème d'un mémoire lu à l'Académie de Berlin[2] un de ces livres de théologie qui, sous le nom d'*Upanishads*, se rattachent aux Védas, contiennent l'exposé des spéculations déjà systématiques des anciennes sectes religieuses, et dont les derniers se confondent par le sujet et par l'époque avec les plus anciens Puranas. Le livre que M. Weber a pris pour sujet est l'Upanishad de Rama, dans lequel ce héros est représenté comme incarnation de Vishnou et devient ainsi le centre d'un culte sectaire dont il est le dieu suprême. M. Weber donne le texte, la traduction complète et un commentaire de ce livre, et discute toutes les données qu'il a pu réunir sur la place que tient ce développement de la mythologie de Rama dans la grande masse des variations du vishnouisme, et sur l'âge comparatif de cet Upanishad. Malheureusement l'âge comparatif est tout ce qu'on peut atteindre dans l'ancienne histoire de l'Inde, et c'est avec une peine infinie

[1] Dans le *Journal of the R. Asiatic Society*, vol. I, p. 1 et 2. Londres, 1865, in-8°. La deuxième partie de ce volume est arrivée à Paris pendant l'impression de ces feuilles.

[2] *Die Rama-Tapanîya Upanishad*, von A. Weber. Berlin, 1864, in-4°. (Tiré des Mémoires de l'Académie de Berlin, 105 pages.)

qu'on trouve de temps en temps moyen de fixer par une date certaine un nouveau jalon, qui, à son tour, sert d'appui à un nombre de dates comparatives. C'est pour augmenter le nombre de ces jalons que M. Thomas[1] a entrepris de prouver, dans une savante dissertation, l'identité du Xandramas des Grecs avec le Krananda des Indiens, et d'obtenir ainsi un nouveau point fixe autour duquel d'autres dates aujourd'hui encore vagues pourraient se grouper.

De son côté, M. Bhau Daji[2], professeur à Bombay, détermine l'âge de cinq célèbres astronomes indiens, ce qui permettra de fixer approximativement l'époque de la composition des ouvrages qu'ils citent dans leurs livres. Un de ces astronomes est Varahamihira, dont la Société de Calcutta publie un ouvrage dans sa *Bibliotheca indica*[3]. Elle continue de même la publication des autres textes sanscrits qu'elle a commencée, la Logique de l'école de Nyaya par Gotama[4], le Taittirya Aranyaka, un des appendices théologiques du Yadjour Véda noir[5], le Srauta Sutra

[1] *On the identity of Xandramas and Krananda*, by E. Thomas. Londres, 1865, in-8°. (Tiré du *Journal of the Asiatic Society*, 41 pages.)

[2] *On the age and authenticity of the works of Aryabhata, Varahamihira, Brahmagupta, Bhattotpala and Bashkaracharya*, by Dr. Bhau Daji. Journal de la Soc. as. de Londres, nouvelle série. Londres, 1865, in-8°.

[3] *The Brihatsanhita of Vahara-Mihira*, edited by Dr. H. Kern. fascic. v. Calcutta, 1865, in-8°.

[4] *The Nyaya Darsana of Gotama*, with the commentary of Vatsyayana, fascic. II. Calcutta, 1864, in-8°.

[5] *The Taittirya Aranyaka of the black Yajur Veda*, with the commentary of Sayanacharya, edited by Rajendralala Mitra, fascic. I. Calcutta, 1864, in-8°.

d'Aswalayana [1], traité sur une des deux grandes classes de cérémonies brahmaniques, et un ouvrage de morale publique et privée, le Kamandakiya Nitisara [2].

M. Brockhaus, à Leipzig, qui avait déjà publié les cinq premiers livres de la grande collection de contes indiens de Somadeva [3], auteur du XII<sup>e</sup> siècle, continue aujourd'hui son travail par une analyse détaillée du sixième livre. Toutes les recherches de notre temps et, en dernier lieu surtout, celles de M. Benfey, ont prouvé que l'Inde est la véritable patrie des contes et des fables, qui se sont répandus de là vers l'Occident par l'intermédiaire des Perses et des Arabes, et vers l'Orient par le bouddhisme, et que toutes les littératures populaires ont vécu de temps immémorial, et sans s'en douter pour la plupart, d'un fonds indien; ce qu'elles y ont ajouté n'est qu'imitation et développement d'un genre donné, qui était déjà arrivé à une grande perfection lorsqu'il s'est répandu au dehors pour servir de modèle et de stimulant à l'imagination des savants et des ignorants.

M. Nève, à Louvain, dans un petit écrit sur Ka-

[1] *The Srauta Sutra of Aswalayana*, with the commentary of Gargya Narayana, edited by Rama Narayana Vidyaratna, fascic. IV. Calcutta, 1865, in-8°.

[2] *The Kamandakya Nitisara*, with extracts from the commentary entitled *Upadhyayanirapeksha*, fascic. III. Calcutta, 1864, in-8°.

[3] *Analyse des sechsten Buches von Somadeva*, von Brockhaus. Dans les *Berichte der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1860. Leipzig, in-8°.

lidasa[1], adopte pour ce poëte la date qui lui avait été assignée par M. Lassen, la fin du second siècle de notre ère. M. Bhau Daji[2] fixe à son tour cette date à la fin du v^e siècle; sa savante dissertation laisse néanmoins au lecteur des doutes sur un nombre de points auxquels touche l'argumentation et qui ont encore besoin d'être précisés. La date de Kalidasa est d'une importance considérable, car elle indique l'époque de la fleur de la culture indienne. On a assigné à Kalidasa successivement des dates qui varient de neuf siècles, quoiqu'il ait été le plus grand poëte du pays et ait vécu dans un temps de haute civilisation. C'est un exemple caractéristique des difficultés qui entourent toutes les études indiennes, et pourtant il faut les suivre et y mettre de l'ordre, car il s'agit d'une des quatre ou cinq grandes civilisations auxquelles l'humanité doit ce qu'elle est, et il y a tout un monde sous l'écorce rude et épineuse qui recouvre la littérature indienne.

Le manque de dictionnaires sanscrits offrait depuis longtemps un grand obstacle à l'extension de ces études; mais cette lacune va disparaître. MM. Burnouf et Leupol, à Nancy, ont terminé leur Dictionnaire sanscrit-français[3]; le dictionnaire que

[1] *Calidasa, ou la poésie sanscrite dans les raffinements de sa culture*, par M. Nève. Paris, 1864, in-8°.

[2] *On the sanscrit poet Kalidasa*, by Bhao Daji. Bombay, in-8°. Extrait d'un volume du Journal de la Société de Bombay, qui, je crois, n'a pas encore paru.

[3] *Dictionnaire classique sanscrit-français*, par E. Burnouf et L. Leupol. Paris, 1865, in-8° (VIII et 781 pages).

MM. Boethlingk et Roth publient pour l'Académie de Saint-Pétersbourg est arrivé à la fin du quatrième volume [1], ce qui fait les trois cinquièmes de l'ensemble, et les auteurs annoncent que dans huit ans leur grande entreprise pourra être terminée. M. Benfey, à Gœttingue, a préparé un dictionnaire sanscrit-anglais qui est, je crois, sous presse; M. Bopp fait imprimer à Berlin une nouvelle édition de son Vocabulaire sanscrit, et M. Goldstücker, à Londres, annonce une nouvelle édition de Wilson qu'il se propose de publier, sans renoncer au travail qu'il a commencé à faire paraître et qui est plutôt un *thesaurus* qu'un dictionnaire.

Je n'ai que peu à dire sur ce qui regarde les littératures qui se rattachent au sanscrit, soit par la langue, soit par les influences historiques. Les personnes qui s'intéressent à la littérature hindoustanie trouveront dans le discours annuel d'ouverture du cours de M. Garcin de Tassy [2] tous les détails désirables sur les productions récentes de la presse musulmane de l'Inde. M. Garcin de Tassy lui-même nous a donné la traduction de l'hindoustani [3] d'une histoire de Schir Schah, roi de Dehli. Schir Schah était un Afghan qui avait profité des dissensions qui

[1] *Sanskrit Wœrterbuch,* bearbeitet von O. Boethlingk und R. Roth, vol. IV. Saint-Pétersbourg, 1865, in-4° (1,214 colonnes).

[2] *Cours d'hindoustani, discours d'ouverture,* par M. Garcin de Tassy. Paris, 1864, in-8° (27 pages).

[3] *Un chapitre de l'Inde musulmane,* ou *Chronique de Scher Schah, Sultan de Delhi,* traduite de l'hindoustani par M. Garcin de Tassy. Paris, 1865, in 8° (164 pages).

s'étaient déclarées dans la famille de l'empereur Houmayoun pour chasser l'empereur, s'emparer de Dehli et y fonder une dynastie de peu de durée, que Houmayoun lui-même parvint à détruire. L'empereur Akbar demanda à Abbas Khan Surwani, dont la famille avait été très-impliquée dans ces affaires, de décrire en détail ce sanglant épisode de l'histoire de l'Inde. Le livre fut composé en persan, et M. Garcin de Tassy l'a traduit d'après une version en hindoustani. L'auteur ne s'élève pas beaucoup au-dessus des vues d'un chroniqueur oriental; mais l'exactitude de ses renseignements, les détails dans lesquels il entre et la vivacité de son récit font de son livre une source précieuse pour l'histoire de l'Inde dans le XVI[e] siècle. Pour s'assurer de sa valeur, on n'a qu'à le comparer avec le récit des mêmes événements qu'on trouve dans Ferischta, et qui est d'une déplorable sécheresse à côté de la vie que respirent ces souvenirs de famille.

De toutes les littératures qui se rattachent à la littérature sanscrite par un lien quelconque, les plus importantes de beaucoup sont les littératures bouddhistes. Elles ont été beaucoup étudiées de notre temps, et elles le seront bien plus encore dans l'avenir, jusqu'à ce que la nature de cette religion ait été mise dans son véritable jour, que son histoire ait été approfondie et que la croissance successive des incroyables aberrations qui l'ont dénaturée ait été éclaircie. M. Feer[1] vient de traiter un point qui

[1] *La Légende de Rahu chez les Bramanes et les Buddhistes*, par M. Feer. Paris, 1865, in-8° (38 pages).

se rapporte à cette dernière question. Il publie une série de textes tibétains destinés en premier lieu aux auditeurs de son cours de tibétain[1], et il prend occasion d'un de ces textes pour expliquer la manière dont s'est formée la mythologie bouddhique, qui, en principe, est entièrement étrangère à la doctrine du Bouddha, et a fini par l'absorber et l'étouffer sous son monstrueux développement. Il a choisi pour cela la fable de Rahu le géant, qui dévore le soleil et la lune, ce qui produit les éclipses. C'est une fable qui flottait dans les croyances indiennes, probablement des temps les plus anciens; M. Feer nous la montre dans sa forme purement brahmanique telle que la donne le Mahabhârata, puis reprise et modifiée par les bouddhistes et exagérée graduellement jusqu'au monstrueux.

Les textes que publie M. Feer sont tirés du Kandjour, la grande collection de traductions tibétaines de livres bouddhiques, dont nous possédons à Paris un exemplaire imprimé au Boutan et que nous devons à la libéralité de la Société de Calcutta. Mais il nous faudrait avoir aussi la collection encore plus volumineuse intitulée le *Tandjour*, et il serait extrêmement important pour les études sur le boud-

[1] *Exercice de langue tibétaine*, Légende du roi Açoka. Texte tibétain, transcription, traduction mot à mot par M. H. L. Feer. Paris, 1865, in-8° (16 pages lithographiées).

*Textes tirés du Kandjour*, par M. L. Feer, n° 1. Tchandra-Sutra, Surya-Sutra, Tchatur-Gatha. Paris, 1864, in-8° (16 pages lithographiées).

*Textes tirés du Kandjour*, par M. L. Feer, n° 2. Composition des écrits buddhiques. Paris, 1865, in-8° (16 pages lithographiées).

dhisme qu'on pût se procurer l'édition impériale de Pékin de ces deux collections, imprimées en tibétain, en mongol, en chinois et en mandchou. Malheureusement cette édition ne s'achète pas, et il n'y a que l'ambassadeur de France à Pékin qui pourrait l'obtenir directement du gouvernement chinois. Nous ne possédons ni en pali ni en sanscrit la plus grande partie des traités qui forment ces immenses collections tibétaines, et si même nous les possédions, la valeur de ces traductions n'en serait pas diminuée, parce qu'elles serviraient de contrôle pour la critique des textes et pour leur interprétation par les savants en Europe.

On était très-pauvre en livres palis, qui sont les vraies sources pour l'étude de la religion et de la littérature bouddhistes; mais il vient d'en arriver à Paris une très-belle collection. M. Grimblot, qui s'était depuis longtemps livré à l'étude du pali, fut envoyé comme agent consulaire à Colombo, et y resta pendant six ans, qu'il employa à continuer ses études. Les prêtres bouddhistes, qui longtemps refusèrent de lui céder des manuscrits, finirent par être touchés de tant de zèle, consentirent à lui ouvrir leurs bibliothèques, à lui vendre des manuscrits et à en copier pour lui, et il réussit ainsi à réunir une grande partie de ce qu'il y a de plus ancien et de plus important pour l'histoire et la doctrine du bouddhisme. Il se propose de publier une partie de ces matériaux, accumulés si laborieusement, sous le titre de *Bibliotheca palica*. Il commencera par les textes

des discours du Bouddha recueillis par ses disciples dans le premier concile, tenu immédiatement après sa mort, et contenus dans le Tipitaca; il accompagnera ces textes des gloses de Bouddhagosha, prêtre hindou du IVe siècle, qui vint à Ceylan pour y recueillir les livres palis qui manquaient aux Bouddhistes de l'Inde, et qui composa, aussi en pali, un commentaire des actes du premier concile, travail plein d'éclaireissements et de faits historiques, tirés de livres aujourd'hui perdus. Il fera suivre ces textes du Dipavanso, histoire du bouddhisme à Ceylan, antérieure au Mahavanso, puis d'un texte du Mahavanso, plus correct et plus complet que celui de Turnour, et accompagné du commentaire que l'auteur du Mahavanso lui-même a écrit sur son livre. Pour faciliter l'étude de ces textes il publiera en même temps le plus ancien dictionnaire pali, l'Abidhana Padipika, avec une traduction et un index alphabétique, et le texte de deux anciennes grammaires, les Sutras de Kacciayana et le Rupa Siddhi, avec les index nécessaires. Ces publications donneront une nouvelle impulsion aux études sur le bouddhisme, et permettront de continuer avec de plus amples ressources les travaux que Burnouf avait entrepris et qu'une mort prématurée a si malheureusement interrompus. Ce sont des études de la plus grande importance, d'abord pour l'histoire de l'Inde, parce que les livres bouddhiques donnent des dates autour desquelles on peut fixer les vagues données que fournit la littérature

brahmanique; ensuite et surtout elles sont importantes pour l'histoire de l'esprit humain, car aucune religion n'a agi sur un aussi grand nombre d'hommes que le bouddhisme, qui compte encore aujourd'hui plus d'adhérents qu'aucune autre, et qui malgré sa décadence spirituelle et les superstitions et les vaines pratiques qui obscurcissent partout l'intelligence de ses sectateurs, influence encore par la trace ineffaçable de ses premiers principes la manière de penser et la conduite de centaines de millions d'hommes.

Il ne me reste plus qu'à mentionner le petit nombre d'ouvrages qui ont paru sur la Chine et sur les littératures des peuples qui l'entourent.

M. Plath, à Munich, continue ses recherches sur l'état social de la Chine antique. Il vient de publier un mémoire sur la constitution et l'administration de la Chine sous les trois premières dynasties[1]. M. E. Biot avait traité le même sujet, mais d'une manière plus restreinte, et n'avait parlé que de la troisième dynastie, parce qu'il supposait que le système féodal chinois était né sous elle. M. Plath prouve très-bien que ce système remonte beaucoup plus haut, et qu'il a prévalu en Chine pendant près de deux mille ans. La féodalité détruisit graduellement l'autorité des empereurs, jeta la Chine dans des désordres épouvantables et donna à la fin lieu, au IIIe siècle avant notre ère, aux entreprises de

[1] *Ueber die Verfassung und Verwaltung China's unter den drei ersten Dynastieen*, von Dr. J. H. Plath. Munich, 1865, in-4° (142 pages). Tiré des *Mémoires de l'Académie de Munich*, vol. X.

Chi-hoang-ti, qui introduisit le système d'autocratie et de centralisation que la Chine a gardé depuis ce temps.

M. Plath traite de l'origine de l'empire chinois, de l'organisation politique sous les trois premières dynasties et de la constitution féodale des provinces, et il montre les raisons de la décadence graduelle que cette constitution a amenée. M. Plath a accumulé beaucoup de faits et de matériaux sur le sujet qu'il a choisi, et il précise et complète en beaucoup de points l'image qu'on pouvait se faire de l'état politique de la Chine au IIe siècle avant notre ère, d'après les travaux des jésuites et ceux de Biot. Ces études sur l'histoire de la civilisation chinoise sont encore incomplètes; mais elles sont d'un grand intérêt et seront certainement continuées d'époque en époque, jusqu'à ce que nous ayons une idée précise de ce que ce peuple a réellement accompli, et en quoi et pourquoi il est resté au-dessous de ce que promettaient des commencements si brillants. On peut entrevoir les causes de cette défaillance; mais il faut encore bien des études spéciales sur beaucoup de sujets avant qu'on puisse s'en rendre un compte complet C'est tout un côté de l'histoire du genre humain et digne des travaux les plus assidus et des spéculations des esprits les plus distingués.

M. Pauthier a publié un nouveau texte des voyages de Marco Polo[1], et comme il en a fait, par une

[1] *Le livre de Marco Polo*, citoyen de Venise, conseiller privé et commissaire impérial de Koubilai-Khan, rédigé en français sous sa

longue introduction et par un commentaire, presque un traité de l'histoire et de la géographie de la Chine au XIII[e] siècle, son travail rentre dans notre sujet. M. Pauthier prouve que la relation la plus authentique de ces voyages est contenue dans le texte français que Marco Polo, après l'avoir revu, avait remis à Thiébault Cépoy, et il publie ce texte, qui n'avait jamais été imprimé, d'après un excellent manuscrit de la bibliothèque de Paris. Il donne dans une introduction un exposé critique de la vie et des voyages de Marco Polo, une dissertation sur la langue dans laquelle il a composé son livre et un aperçu de l'état politique de l'Asie au XIII[e] siècle; ensuite il accompagne le texte d'un commentaire fort étendu, tiré surtout de sources chinoises, dans lequel il traite de tous les points historiques, géographiques et commerciaux auxquels a touché son auteur. Il ajoute dans un appendice deux inscriptions mongoles en écriture passapa qu'il avait déjà expliquées dans votre journal, et les lettres de deux princes mongols à Philippe le Bel, que Rémusat avait fait connaître. Marco Polo a eu le sort d'Hérodote; plus le savoir a fait des progrès dans le monde, plus leur véracité a été reconnue, et cette

dictée en 1293 par Rusticien de Pise, publié pour la première fois d'après la rédaction primitive du livre, revue par Marco Polo lui-même et donnée par lui en 1307 à Thiébault de Cépoy, accompagné de commentaires géographiques et historiques, tirés des écrivains orientaux principalement chinois, avec une carte générale de l'Asie, par M. G. Pauthier. Paris, 1865; in-8° (CLVI et 832 pages. Prix : 40 francs).

édition du meilleur texte du voyageur et le nouveau commentaire, tiré de sources qui étaient inaccessibles aux éditeurs antérieurs, ne peuvent qu'accroître encore l'estime dans laquelle il a été tenu.

M. Legge, à Hongkong, continue son grand ouvrage, les Classiques chinois; on dit que le troisième et le quatrième volume, contenant le Chou-king, ont paru. C'est de beaucoup le plus important pour nous des ouvrages classiques des Chinois, et le commentaire de M. Legge sera reçu en Europe avec reconnaissance et grande curiosité.

M. Edkins, à Shanghaï, a publié une nouvelle édition de sa grammaire chinoise[1]. Le but qu'il se propose est d'aider les Européens en Chine à apprendre la langue actuellement parlée et écrite par les classes cultivées, c'est-à-dire ce qu'on est convenu aujourd'hui d'appeler le *dialecte mandarin*. Il traite, dans la première moitié du volume, en grand détail, des règles et des variations de la prononciation, sujet qui naturellement a plus d'importance pour les lecteurs qui se trouvent en Chine que pour nous; mais comme M. Edkins est un homme très-savant dans l'histoire de la langue chinoise, il trouve moyen de nous faire connaître une foule de renseignements sur l'ancienne prononciation chinoise qui sont d'un intérêt très-réel pour l'histoire de la

[1] *A Grammar of the Chinese colloquial language, commonly called the mandarin dialect*, by Joseph Edkins, of the London missionary Society. Second edition revised. Shanghaï, 1863, in-4° (VIII et 219 pages).

langue et pour l'intelligence des livres classiques, et, s'il voulait écrire un traité systématique sur les changements que la langue et la prononciation ont éprouvés en Chine, il rendrait un grand service à la science. Le reste du volume contient l'exposé des formes grammaticales, ou plutôt des expédients dont se sert la langue chinoise pour remplacer les formes qui lui manquent. Cette partie de l'ouvrage est traitée dans un ordre naturel et intelligible, et remplie d'observations puisées dans une profonde connaissance de la langue écrite et parlée.

J'ai annoncé l'année dernière un manuel de grammaire chinoise, par M. Summers, à Londres. Je ne connaissais pas alors une grammaire plus développée qu'il avait publiée presque en même temps [1]. Il s'y est proposé d'aider les étudiants en Europe à acquérir la connaissance du dialecte mandarin. Il donne, après avoir traité de l'écriture, des formes et de la syntaxe, une chrestomathie avec transcription et traduction. Il se sert beaucoup de la transcription seule dans les exemples qu'il cite dans la grammaire, je suppose pour en réduire l'étendue; mais il vaudrait mieux omettre ce qu'on ne veut pas écrire aussi en caractères chinois. On voit dans les grammaires de M. Edkins et de M. Sum-

[1] *A Handbook of the Chinese language.* Parts I and II, Grammar and Chrestomathy, prepared with a view to initiate the student of Chinese in the rudiments of this language and to supply materials for his early studies, by James Summers. Oxford, 1863, in-8° (xxx, 231, 105 et 39 pages).

mers que l'on attache, avec raison, plus d'importance qu'auparavant à l'énumération et à la définition du sens des particules dans lesquelles consiste la partie la plus importante et la plus délicate de la grammaire chinoise. Et pourtant je crois que ce qu'on a fait jusqu'ici pour cette partie capitale de la langue est très-insuffisant, et qu'un traité spécial et détaillé sur les particules chinoises est un grand *desideratum*. Il devrait contenir l'énumération complète de ces mots auxiliaires et la définition exacte de leur emploi, de leur influence sur la tournure de la phrase, et de leur valeur grammaticale, et appuyer le tout par des exemples bien choisis et placés dans leur ordre chronologique. L'étude du chinois est, de toutes les études orientales, celle qui a fait le moins de progrès en Europe, quoiqu'il n'y en ait pas une qui puisse fournir des faits plus nombreux et plus variés qu'elle; mais il faut des secours plus amples que ceux que nous possédons pour cette étude difficile.

Il est arrivé récemment quelques exemplaires d'un vocabulaire latin-chinois, publié en Chine par Mgr Perny, évêque de Sse-Tchouen[1]. Ce volume est destiné à l'usage des séminaires catholiques en Chine, pour l'enseignement du latin aux prêtres indigènes; il contient à peu près vingt mille mots

[1] *Vocabularium latino-sinicum, ad usum studiosæ juventatis sinicæ*, auctore Paulo Perny, 1861, in-8° (721 pages). A la fin du volume on lit: « Explicit vocabularium latino-sinicum, in pago dicto Kiéou-tchay e tribu aborigena Tchong-kin-tsi, anno Domini 1862. »

latins avec leur traduction en chinois, mais sans autres détails, chaque mot n'occupant qu'une ligne. Le livre est gravé sur bois en deux colonnes et assez proprement exécuté, mais il ne peut être d'aucune utilité pour les études chinoises en Europe. Nous avons besoin d'un dictionnaire chinois, le plus riche possible en mots composés, en emplois métaphoriques de mots et de phrases, et en explications des nuances délicates que l'usage introduit dans toute littérature riche et ancienne comme celle de la Chine.

Le *Code annamite*, dont M. Aubaret, consul général de France à Bangkok, vient de publier une traduction[1], est un ouvrage tout chinois d'origine et de langue, car les Cochinchinois ont adopté le Code chinois tout entier. Il n'y a de différence que dans les Règlements supplémentaires que l'on y ajoute de temps en temps tant en Chine qu'en Cochinchine. Ces règlements forment la partie mobile de la législation; ils sont revus en Chine tous les cinq ans et en Cochinchine à des époques arbitraires. Le Code chinois est très-connu en Europe, par la traduction qu'en a publiée sir G. Staunton; M. Aubaret l'a traduit de nouveau sur l'édition officielle cochinchinoise, qui ne diffère de son prototype que par l'ordre plus logique dans lequel les chapitres sont placés. M. Aubaret a eu soin

[1] *Code annamite.* Lois et règlements du royaume d'Annam, traduits du texte chinois original, par G. Aubaret. Paris, 1865, 2 vol. in-8° (XIV, 394 et 309 pages).

de traduire aussi les Règlements supplémentaires par lesquels le Code annamite se distingue du Code chinois. Cette traduction mettra l'administration française à Saïgon en état d'appliquer les lois du pays, et M. Aubaret espère qu'elle sera suivie de la publication du Code en langue annamite, pour que le peuple puisse prendre lui-même connaissance des lois qui l'ont gouverné depuis si longtemps, sans qu'il ait pu en lire le texte. Il est grand partisan de l'introduction de l'alphabet de transcription dont les missionnaires catholiques se servent dans leurs écoles, et il fait imprimer dans ce moment une grammaire annamite-française dans ce caractère. Il a préparé aussi un vocabulaire annamite-français et français-annamite, qui sera imprimé avec les caractères cochinchinois que l'Imprimerie impériale a fait graver.

La littérature japonaise ne nous a guère apporté cette année que des promesses. M. de Rosny a publié un *Guide de la conversation japonaise*[1]. Ce sont des conversations, composées à l'aide des membres de la première ambassade du Japon, qu'il fait précéder d'une instruction sur la prononciation en usage à Yédo. Le japonais est imprimé en caractères français, ce qui n'offre pas de difficulté tant qu'il ne s'agit pas de mots chinois. M. de Rosny annonce la continuation de son Dictionnaire japo-

[1] *Guide de la conversation japonaise*, précédé d'une introduction sur la prononciation en usage à Yédo, par Léon de Rosny. Paris, 1865, in-8° (56 pages).

nais-français-anglais, dont la première partie a paru il y a quelques années, et une collection de spécimens d'ouvrages japonais reproduits en *fac-simile* et traduits en français.

M. Léon Pagès imprime, de son côté, la continuation de sa reproduction du Dictionnaire japonais des jésuites, qu'il accompagne de la transcription des mots japonais en caractères katakana et d'une traduction française. L'impression de la seconde livraison est très-avancée. Il nous promet aussi une Histoire du Japon, dont le troisième volume, qui doit paraître le premier et qui commence à l'année 1580, est sous presse. Enfin M. Pagès s'est chargé des soins à donner à la publication du Dictionnaire français-anglais-japonais de M. Mermet, missionnaire au Japon, qui formera deux livraisons, dont la première paraîtra dans le courant de l'année. M. Mermet a composé de même un Dictionnaire japonais-français-anglais, qui doit paraître à la suite de la partie française et japonaise.

Nous ne manquerons donc pas de secours pour l'étude de la littérature japonaise, et il faut qu'on l'étudie en Europe, malgré la difficulté qu'elle offre d'exiger la connaissance préalable de la langue et de la littérature chinoises. Aussi longtemps que le Japon avait réussi à se préserver du contact avec les Européens, on pouvait s'occuper de sa littérature comme d'un objet de curiosité scientifique; mais aujourd'hui la connaissance de sa langue, de son histoire, de sa géographie, de son organisation

sociale, de ses mœurs, de sa religion et de ses sciences, est devenue une nécessité pour nous, car nous avons porté chez les Japonais, par notre entière ignorance de leur état réel, de leurs idées et de leurs habitudes, la guerre étrangère et la guerre civile, et il est temps que l'Europe justifie par d'autres résultats son intervention dans les affaires d'un pays qui ne demandait que de rester tranquille.

Messieurs, les ouvrages de littérature orientale dont vous venez d'entendre la liste et qui ont paru depuis notre dernière séance annuelle, ou au moins ceux qui sont arrivés à ma connaissance, sont moins nombreux que ceux qui ont été publiés dans la plupart des années antérieures; mais cette diminution ne peut être qu'accidentelle et momentanée, car elle ne vient aucunement d'un affaiblissement de nos études communes. Celles-ci, au contraire, n'ont jamais été plus sérieuses et plus profondes, elles ne se sont jamais étendues à un plus grand nombre de langues et de sujets, et elles n'ont jamais été poursuivies avec des méthodes plus rigoureuses.

C'est un spectacle étonnant de voir avec quelle rapidité elles se sont formées, et ont pris possession de toute l'étendue du cercle que la nature des choses leur assigne. Plusieurs d'entre nous ont encore pu connaître tous les initiateurs de ces nouvelles études, excepté peut-être Sir W. Jones. Wil-

kins, Colebrooke, Silvestre de Sacy, Gesenius, Grotefend, Hammer, Rémusat, Champollion, Burnouf étaient des hommes de notre temps; d'autres, qui ont créé à leur tour de nouvelles branches de nos études communes, ou même des sciences entières qui en sont sorties, sont encore en vie et continuent les travaux qu'ils ont si glorieusement commencés. Je n'ai pas besoin de dire leurs noms, qui sont dans toutes les bouches, partout où le savoir est en honneur. Ce grand mouvement littéraire a été provoqué par la coïncidence de plusieurs causes, indépendantes l'une de l'autre. Les exigences d'une théologie plus savante et plus libre, l'extension donnée aux missions en Asie, les rapports politiques plus intimes avec l'Orient, une curiosité toute nouvelle tournée vers les problèmes de l'histoire de la civilisation humaine, un changement dans le goût littéraire, qui cherchait avidement d'autres formes et de nouvelles inspirations, toutes ces raisons ont contribué au désir de mieux connaître l'Asie, ses littératures antiques, ses religions et son histoire. Jusque-là les études orientales s'étaient bornées à ce que réclamait l'interprétation de la Bible, aux études des jésuites sur la Chine, et à quelques tentatives généreuses, mais isolées, comme celle d'Anquetil du Perron.

Les Anglais se sont mis à l'œuvre les premiers. La possession de l'Inde les y conviait, l'intelligence du gouvernement de la Compagnie et la position de ses employés fournissaient les moyens, et l'é-

tude du sanscrit et de tout ce qui en dépend fut fondée. En France les anciennes institutions savantes, l'Académie des inscriptions et le Collége de France offraient un point d'appui. Silvestre de Sacy forma une école, qui a renouvelé dans toute l'Europe l'enseignement de l'arabe et lui a donné une précision qu'il n'avait jamais eue. Rémusat créa l'enseignement du chinois, Champollion découvrit la lecture des hiéroglyphes et Burnouf fit revivre les anciennes langues de la Perse. L'Allemagne entra dans ce mouvement la dernière; tout y manquait, les hommes et le matériel, mais le public y était mieux préparé que nulle autre part à faire un accueil favorable à toute nouvelle branche de connaissances humaines. Les travaux sur l'antiquité classique poussés à leur dernière limite, les systèmes de philosophie qui se succédaient, l'immense extension donnée aux sciences théologiques, les besoins littéraires de l'école romantique qui cherchait à refaire sur un plan bien plus grand l'histoire des littératures, enfin toute la tendance des esprits portaient les hommes les plus intelligents vers les lettres orientales, dont on attendait la solution des plus grands problèmes historiques. Des hommes d'un âge mur et célèbres déjà par d'autres travaux, comme les frères Schlegel, G. de Humboldt et Goerres, furent saisis d'un véritable enthousiasme pour ces nouvelles études et s'y livrèrent avec la plus grande ardeur. Aussitôt que les malheurs des temps ne s'y opposèrent plus, des jeunes gens vinrent

à Paris et à Londres pour suivre des cours et copier des manuscrits. Les universités allemandes, grâce à leur constitution libre, s'ouvrirent rapidement à ce nouvel enseignement, et aujourd'hui les lettres orientales sont cultivées en Allemagne plus généralement que dans aucun autre pays. De là elles se répandirent en Russie, en Danemark, en Suède et surtout en Hollande, où elles trouvèrent, d'un côté dans les universités, de l'autre dans les intérêts coloniaux néerlandais, de puissants encouragements; enfin le mouvement pénétra, quoique plus faiblement, en Italie, en Espagne et aux États-Unis d'Amérique, et embrassa ainsi à différents degrés tous les pays qui suivent les voies de la civilisation moderne.

La tâche qu'on entreprit était des plus grandes et des plus ardues. A la renaissance des lettres, on n'avait devant soi que deux langues et deux littératures d'une étendue médiocre, et l'on a mis trois siècles à les approfondir; mais les études orientales étaient en face d'un nombre considérable de langues, de quatre ou cinq grandes littératures, qui elles-mêmes sont entourées d'un bien plus grand nombre de littératures secondaires, dont l'étude devenait indispensable à mesure qu'on avançait; enfin elles avaient à déchiffrer un nombre immense d'inscriptions, composées dans des langues oubliées depuis des milliers d'années et écrites dans des alphabets entièrement inconnus, et pourtant ces inscriptions contenaient tout ce qui nous reste des œuvres de nations qui ont exercé une grande influence sur

les destinées de l'humanité, et il était indispensable d'en découvrir le sens.

On n'avait en général des secours, même les plus élémentaires, que pour les langues sémitiques; pour les autres, tout faisait défaut; on n'avait ni grammaires ni dictionnaires; la plupart des bibliothèques étaient pauvres en manuscrits; les rares copies d'inscriptions qu'on possédait étaient généralement d'une incorrection vraiment déplorable; enfin, on manquait presque partout de moyens d'imprimer des textes. Mais on se mit courageusement à l'œuvre, chacun créant pour soi-même et avec des difficultés infinies ses instruments de travail; on composa des grammaires et des dictionnaires de toutes les langues et d'un grand nombre de leurs dialectes; on copia des manuscrits et on en fit venir de l'Orient; on se procura des types pour toutes les écritures; on imprima des livres élémentaires; on publia des textes et des traductions, en y appliquant avec une rigueur croissante les règles de la critique que la philologie avait découvertes pour les textes classiques. On ne recula pas devant l'étude des grammaires et des commentaires indigènes, travail aride entre tous, mais nécessaire pour bien pénétrer dans l'histoire et les formations de ces langues antiques. On a étudié ainsi le sanscrit et ses dialectes anciens et modernes, le pali, le pracrit, le kawi, l'hindoustani, le mahratti, le bengali, le guzzurati; on a fait de grands travaux sur les langues des aborigènes de l'Inde, le tamoul, le canara, le telinga, et sur

les dialectes des tribus barbares qui se rattachent à cette branche de langues; on a approfondi, comme on ne l'avait jamais fait, l'arabe et tous les dialectes sémitiques en usage dans l'espace compris entre l'Abyssinie et la Mésopotamie; on s'est occupé du persan et de ses dialectes; on a retrouvé le zend, le pehlevi et le parsi; on a étudié l'arménien, le géorgien, l'afghan et toutes les langues tartares qui sont parlées depuis Constantinople jusqu'à Pékin; et même les dialectes finnois, qui offrent à peine des rudiments de littérature, ont été l'objet de travaux considérables; on a cultivé les langues des îles de la Sonde, le malais, le javanais; on a étudié le tibétain et les langues de la presqu'île au delà du Gange, le birman, le cochinchinois; on a rendu accessible le chinois, et l'on s'occupe très-sérieusement du japonais. Enfin on a fait revivre par des efforts inouïs de travail et de sagacité les langues des peuples antiques, qui ne nous en avaient laissé des traces que dans leurs inscriptions, dont la lecture et le sens étaient perdus depuis longtemps. On a retrouvé ainsi l'ancien égyptien dans les hiéroglyphes, le perse du temps de Darius dans les inscriptions cunéiformes de Persépolis, le babylonien dans les inscriptions de Ninive, la langue des Phéniciens dans les débris sculptés qu'on rencontre dans les ruines de leurs colonies, le himyarite dans les inscriptions de Saba, le nabathéen dans les inscriptions du Sinaï, le dialecte sanscrit du bouddhisme primitif dans les inscriptions d'Açoka; et l'on com-

prend tout l'appui que reçoit l'histoire ancienne de la lecture de tant de documents contemporains et d'une aussi incontestable authenticité.

Un des premiers résultats de ces travaux si profonds et si variés sur les langues a été la création d'une science toute nouvelle, de la grammaire comparée, qui est un instrument d'une délicatesse et d'une puissance incomparables, tant pour la philologie que pour les plus anciennes époques de l'histoire. Elle nous met en état de pénétrer dans les lois du langage, d'expliquer les anomalies des dialectes, de fixer avec précision les parentés des races humaines, et permet de tirer des langues des indications certaines sur l'état de la civilisation de chaque race dans des temps bien antérieurs à toute tradition historique. Elle fait aujourd'hui encore essentiellement partie des études orientales, parce qu'elle en est sortie et qu'elle n'a encore guère été sérieusement appliquée qu'à des langues ariennes et sémitiques. Elle s'étendra un jour sur toutes les races humaines, et, de même que Humboldt en a déjà fait l'application aux langues océaniennes, elle déterminera un jour l'ethnographie de l'Amérique et de l'Afrique; mais les lettres orientales auront toujours la gloire de lui avoir donné naissance.

Tous ces travaux de philologie n'étaient que des préparatifs pour les études réelles des littératures orientales. Aussitôt qu'on a été en possession de l'instrument, on s'est mis à l'œuvre pour refaire l'histoire de l'Orient, dans le sens du mot le plus large, et

toutes les parties des sciences historiques ont bientôt ressenti l'influence de ce nouvel et puissant élément, même celles qui paraissaient devoir y participer le moins, comme, par exemple, l'histoire des sciences exactes. Mais ce sont avant tout les sciences intellectuelles qui ont profité des nouvelles lumières. L'histoire des religions dépend entièrement de nos études; elle est à refaire en grande partie et se refait tous les jours. Les travaux sur les Védas et le brahmanisme, sur le Zendavesta, sur le bouddhisme, sur Confucius, sur Muhammed et sur le mysticisme des Soufis, donnent déjà, tout incomplets qu'ils sont pour la plupart, une base bien autrement solide à l'histoire des religions que tout ce qu'on possédait et imaginait autrefois. La philosophie rencontre dans l'Inde ses origines et un développement d'une profondeur inattendue; elle ne peut négliger les écoles métaphysiques et morales des Chinois, et elle trouve chez les Arabes les maîtres de la scolastique de l'Occident. L'histoire du droit trouve dans l'Inde, en Chine et chez les Arabes trois peuples essentiellement législateurs, dont elle doit tenir un très-grand compte. L'histoire littéraire est peut-être de toutes les parties des connaissances humaines celle qui a gagné le plus à nos études. Les hymnes des Védas, les drames indiens, les grandes épopées indiennes et persanes, les romans chinois, les poésies lyriques de tous les peuples orientaux, les contes des Hindous et des Arabes, les ballades nationales et, plus tard, la poésie d'art des Arabes

sont autant de manifestations de l'esprit littéraire dans des œuvres qui nous étonnent par leur grandeur et leur force, ou nous charment par leur grâce. Elles ne peuvent pas nous servir de modèles, mais elles élargissent l'horizon littéraire d'une manière incalculable.

Quant à l'histoire politique de l'Orient, elle s'élabore lentement et graduellement; car il ne s'agit pas seulement de constater les gros faits des conquêtes, des batailles et des successions des dynasties, il s'agit de comprendre l'organisation de ces peuples, les idées auxquelles ils obéissent, les motifs qui les font agir, pour expliquer la résistance qu'ils ont pu opposer, et pour donner les raisons de leur grandeur et de leur décadence. L'histoire de ces grandes monarchies n'a que peu d'intérêt si nous nous en tenons aux faits extérieurs, parce que leur sort a eu peu d'influence sur le nôtre; mais il y a là-dessous une histoire humaine digne de toute notre sympathie et faisant essentiellement partie de l'histoire universelle. Qui est-ce qui pourrait prendre plaisir à lire l'histoire de la Chine du P. Mailla? Mais quand nous connaîtrons mieux le développement de la civilisation chinoise, quand nous pourrons en suivre les phases et les causes, quand nous verrons clairement de quoi il s'agissait dans ces événements, ces noms, qui ne nous font aujourd'hui aucune impression, prendront de la vie et deviendront les représentants d'hommes comme nous, d'idées et d'intérêts comme les nôtres. Les Anglais

ont pu faire cela pour quelques parties de l'histoire de l'Inde, on l'a fait pour la vie de Muhammed, on l'a essayé avec un certain succès pour les Djinguiskhanides; on pourra prochainement le faire pour l'histoire du khalife Mamoun et montrer de quels grands intérêts il s'agissait alors à Bagdad; on pourrait déjà le faire pour Confucius ou pour l'empereur Akbar, et peut-être bientôt pour le Bouddha. A mesure que des matériaux de toute espèce s'accumulent, de nouveaux points ressortiront de cette masse encore un peu indistincte du monde oriental ancien; et l'histoire que nous nommons universelle, et qui est réduite aujourd'hui à celle d'un assez petit nombre de peuples, gagnera en surface et en profondeur, et deviendra de plus en plus ce qu'elle doit être : le tableau de tous les grands faits et des grands intérêts qui ont agi sur le développement des sociétés humaines.

Cette histoire de la civilisation en Asie est le point central vers lequel convergent tous les travaux que nous voyons s'accomplir tous les jours dans nos études, et ce qu'il y a de vraiment admirable dans la direction qu'ont prise les écoles orientales en Europe, c'est qu'elles n'ont jamais perdu de vue ce grand but. Si divers, si individuels, si spéciaux, si arides en apparence que puissent être les travaux de chacun de nous, tous sont nécessaires à l'édifice à construire et finissent par y prendre leur place.

Mais il ne faut pas se dissimuler que malgré tant

d'efforts nous sommes encore loin, je ne dis pas du couronnement de l'œuvre, car heureusement les sciences n'ont pas de couronnement, mais d'un ensemble satisfaisant pour l'esprit. Tout est commencé, mais aucune partie n'est achevée, les méthodes sont trouvées, la route est ouverte, les matériaux sont abondants, mais l'entreprise est immense. Chaque progrès qu'on fait montre la nécessité d'en faire de nouveaux et dévoile des lacunes qu'on n'avait pas soupçonnées, chaque texte qu'on publie provoque de nouveaux besoins, chaque sujet qu'on entame laisse voir une infinité de recherches à faire. Les travailleurs ne manquent pas, la grandeur du sujet, l'attrait de l'inconnu, la certitude de voir récompenser tout effort réel par une découverte, sont de puissants stimulants pour la jeunesse. Mais cette ardeur et ce dévouement ne peuvent pas toujours vaincre le défaut de moyens matériels, qui sont beaucoup au-dessous des besoins de la science. Les gouvernements et les corps savants constitués ont fait quelque chose pour ces études, mais beaucoup trop peu, et leurs progrès rapides sont dus bien plus à des dévouements et à des sacrifices individuels, sacrifices plus grands et plus pénibles que le monde ne se l'imagine, qu'à des encouragements publics. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, car je ne veux pas faire le martyrologe des lettres orientales; je le dis seulement à la gloire de ceux qui se sont sacrifiés ainsi à l'avancement de la science.

Ce n'est pourtant pas une science que l'on puisse sans dommage abandonner à ses propres forces dans l'espoir que la curiosité des savants et du public suffira à la cultiver. Il faut l'aider et l'encourager, car il y a un grand intérêt à ce qu'elle fasse des progrès rapides. Toute découverte scientifique produit ses effets; si abstraite, si éloignée de la vie pratique qu'elle paraisse, elle ne reste pas stérile; les savants la trouvent, le monde l'applique et souvent de la manière la plus inattendue. Pour nos études, la route est tout indiquée et l'application est certaine et urgente. L'Europe est aujourd'hui maîtresse de l'Orient, mais maîtresse ignorante et par conséquent violente; elle ne sait que détruire, et pourtant il lui importe de savoir ce qu'elle fait, de connaître les hommes sur lesquels elle veut agir, de ne pas se heurter inutilement contre des institutions et des idées profondément enracinées dans les esprits, de ne pas détruire ce qui fait la vie de ces peuples, ce sur quoi on peut s'appuyer pour les relever. L'Orient est presque partout en décadence, mais il n'en est pas moins gouverné par des idées anciennes qui servent de règle pour les actions de l'homme le plus ignorant; il ne pourrait pas les énoncer, mais il leur obéit d'autant plus aveuglément qu'il a à côté de lui une classe lettrée qui les partage et qui tient dans ses mains la clef de sa conscience. Les missionnaires le savent bien; ils convertissent facilement une tribu sauvage; mais l'homme ignorant, qui a derrière lui une religion ancienne et une caste savante en la-

quelle il a confiance, est inaccessible. Voyez le peu de sécurité de l'empire anglais dans l'Inde; et pourtant l'administration coloniale des Anglais est la meilleure qu'il y ait jamais eu. Mais l'opinion publique en Angleterre n'est pas assez éclairée sur l'Inde pour produire un degré suffisant de sympathie pour ces peuples, et il n'y a que la sympathie qui permette d'agir sur les hommes. On n'en a que pour ce qu'on comprend; on ne peut ménager les sentiments d'un peuple que quand on connaît son passé; on ne peut l'élever que quand on respecte ce qu'il a de bon. Les recherches des savants paraissent bien éloignées de l'action directe, mais elles servent par leurs résultats à former une opinion publique qui est toute-puissante dans l'état actuel du monde. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, dont les développements seraient infinis, mais la thèse elle-même me paraît évidente; il est certain que l'Europe est aujourd'hui toute-puissante en Orient, mais qu'elle est encore beaucoup trop ignorante pour pouvoir exercer sur lui autre chose qu'une action aveugle et généralement désastreuse, malgré toutes ses prétentions de porter partout la civilisation; elle doit apprendre à connaître l'Asie, sous peine de ne produire que des ruines en Orient et des désastres et de la honte pour elle-même.

L'influence des études orientales a encore un autre côté, moins évident, mais tout aussi important. S'il faut agir sur les Européens, il faut aussi agir sur les Orientaux. Leur grand malheur est la décadence

dans laquelle sont tombées chez eux les sciences. Après nous avoir souvent précédés, ils se sont arrêtés par l'influence de diverses circonstances dans les pays divers, ont adopté des théories toutes faites, ont regardé leurs sciences comme achevées, ont négligé la critique et les méthodes d'observation et se sont contentés de formules qu'ils ont crues définitives. Il est difficile de leur communiquer nos sciences directement, elles sont trop loin de leur point de départ; l'esprit ne peut pas franchir d'un bond une aussi grande distance. Ils doivent à leur tour parcourir le chemin que nous avons fait, et ils le feront plus facilement avec notre aide; mais la première chose est d'éveiller en eux le besoin d'apprendre, et c'est à cela que leur sert l'observation de la manière dont nous nous occupons de leurs textes sacrés, de leur histoire, de leurs sciences; ils y apprennent les méthodes de la critique et l'avantage de connaissances nouvelles pour comprendre ce qu'ils croyaient si bien savoir. On voit l'effet de cette influence par bien des signes et par des exemples qui deviennent de plus en plus nombreux chez les Hindous, les Arabes et les Chinois, et qui se produisent tantôt sous forme de controverse, tantôt sous forme d'imitation. L'une et l'autre concourent également au but, et si nos méthodes parviennent, comme il y a lieu de l'espérer, à s'introduire dans leurs écoles savantes, le plus grand pas pour leur régénération sera fait; car la réforme ne peut venir que de l'intérieur même d'une nation, et il n'est

possible d'agir sur elle d'une manière sûre que par les classes savantes qu'elle est accoutumée à respecter et de la main desquelles elle acceptera le progrès.

---

# SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

## I.

## LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

### PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), correspondant de l'Institut.

Abd-el-Kader (S. A. l'émir), à Damas.

Acollas, docteur en droit.

Agop Effendi, conseiller à l'ambassade ottomane.

Ahmed Kiamil Effendi, membre du bureau des interprètes aux affaires étrangères, à Paris.

Alcober (Vincent), employé au ministère de l'intérieur, à Madrid.

Alekan (Alphonse), à Tunis.

Amari (Michel).

Arconati (Le marquis Visconti), à Turin.

Arnaud, pasteur protestant aux Vans (Ardèche).

MM. AUBARET, capitaine de frégate, consul de France à Bangkok (Siam).

AUMER (Joseph), employé à la Bibliothèque royale de Munich.

BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE, à Milan.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, à Erlangen.

BADER (Mademoiselle), à Paris.

BADICHE (L'abbé), trésorier de la métropole, à Paris.

BAISSAC (Jules), traducteur au ministère de la guerre, à Paris.

BARB (H. A.), professeur, à Vienne.

BARBIER DE MEYNARD, professeur à l'École des langues orientales vivantes.

BARDELLI, professeur à l'Université de Pise.

BARGÈS (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris.

BARRÉ DE LANCY, secrétaire archiviste de l'ambassade de France à Constantinople.

BARTH (Auguste), à Strasbourg.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut.

BEAUTÉ fils, à Alexandrie.

BEAUVOIR-PRIAUX (De), à Londres.

BAUDET, au grand séminaire de Beauvais.

BEHRNAUER (Walther), secrétaire de la Bibliothèque publique de Dresde.

BELIN, secrétaire interprète de l'ambassade de France à Constantinople.

MM. Bellecombe (André de), homme de lettres, à Choisy-le-Roi (Seine).

Benzon (L'abbé comte), professeur d'hébreu au séminaire patriarcal de Venise.

Berezine, professeur de langues orientales, à Casan.

Bergé, bibliothécaire, à Tiflis.

Bergstedt, agrégé, à Upsal.

Bertrand (L'abbé), chanoine de la cathédrale de Versailles.

Bh'au-Daji, à Bombay.

Bland, membre de la Société royale asiatique de Londres.

Boilly (Jules), peintre, à Paris.

Boissonnet de la Touche (Estève), lieutenant-colonel d'artillerie, à Perpignan.

Boncompagni (Le prince Balthasar), à Rome.

Bonnetty, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

Botta (Paul-Émile), consul général de France à Tripoli de Barbarie, corresp. de l'Institut.

Boucher (Richard), à Paris.

Boy (Victor), à Marseille.

Bréal, agrégé de l'Université, chargé de cours au Collége de France.

Briau (René), docteur en médecine, à Paris.

Brosselard (Charles), secrétaire général de la préfecture d'Alger.

Brown (John), chargé d'affaires des États-Unis, à Constantinople.

MM. Brunet de Presle, membre de l'Institut, à Paris.
Buchère (Paul), à Versailles.
Buhler (George), à Londres.
Bullad, interprète de l'armée d'Afrique, à Fort-Napoléon (Algérie).
Bureau (Léon), à Nantes.
Burgraff, professeur d'arabe, à Liége.
Burnouf (Émile), professeur à la faculté des lettres de Nancy.

Cahen, rabbin à Constantine.
Caix de Saint-Amour, à Paris.
Calfa (Ambroise Yousouf Nar Bey), ancien directeur du Collége national arménien de Paris.
Cama (Khursedji Rustomji), négociant à Bombay.
Caratheodory (Alexandre), à Constantinople.
Cartwright.
Catsephlis, consul de Prusse à Tripoli de Syrie.
Caussin de Perceval, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collége de France.
Chaillet, payeur à Alger.
Challamel (Pierre), artiste peintre, à Paris.
Charencey (De), à Paris.
Charmoy, ancien professeur de langues orientales à l'Université de Saint-Pétersbourg.

MM. Cherbonneau, professeur d'arabe à Alger.

Chinaci Effendi, employé supérieur du Gouvernement ottoman.

Chodzko (Alexandre), chargé du cours de langue et de littérature slaves au Collége de France.

Clément-Mullet (Jean-Jacques), membre de la Société géologique de France.

Cohn (Albert), docteur en philosophie.

Combarel, professeur d'arabe à Oran.

Constant (Calouste), à Smyrne.

Cosentino (Le marquis de).

Coomara Swamy, mudeliar et membre du conseil législatif à Colombo, Ceylan.

Dastugues, chef d'escadron, à Oran.

Dalsème (Achille), à Paris.

Dax, capitaine d'artillerie, à Sebdou.

Defrémery (Charles), professeur suppléant au Collége de France.

Delaunay, au château du Bois Hunaut.

Delessert (François), membre de l'Institut, président de la caisse d'épargne.

Derenbourg (Joseph), à Paris.

Deschamps (L'abbé), à Paris.

Desvergers (Adolphe-Noël), correspondant de l'Institut.

Devic (L. M.), élève de l'École spéciale des langues orientales.

Dillmann, professeur, à Giessen.

MM. Dini (D[r]), professeur au Collége de Fano, Marches d'Italie.

Ditandy (Auguste), censeur au lycée d'Angoulême.

Djemil Pacha (S. E.), ambassadeur de la Sublime Porte, à Paris.

Drouin (Edmond), avocat à Paris.

Dugat (Gustave), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Dulaurier (Édouard), membre de l'Institut, professeur d'arménien à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Du Nant (G. Henry), à Genève.

Durand, interprète à l'armée d'Afrique.

Durr, juge de paix, à Tenès.

Eastwick, secrétaire du ministère de l'Inde, à Londres.

Eichthal (Gustave d'), secrétaire de la Société ethnologique.

Emin (Jean-Baptiste), professeur à l'Institut Lazareff, à Moscou.

Enis Effendi, membre de l'Académie, à Constantinople.

Escayrac de Lauture (Le comte d').

Espina, vice-consul de France à Sousa (Tunisie).

Fano (Le comte Camille Marcolini di).

Feer (Léon), chargé du cours de tibétain à l'École des langues orientales, à Paris.

MM. Finlay (Le docteur Édouard), à la Havane.

Finn, consul d'Angleterre à Jérusalem.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Flügel, professeur à Dresde.

Foucaux (Ph. Édouard), professeur de sanscrit au Collége de France.

Franceschi (Richard), chancelier du consulat d'Autriche à Scutari d'Albanie.

Frankel (Le docteur), directeur du séminaire, à Breslau.

Friedrich, secrétaire de la Société des sciences, à Batavia.

Gabelentz (H. Conon de la), conseiller d'État, à Altenbourg.

Gagnier, à Paris.

Ganneau, à Paris.

Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Garrez (Gustave), à Paris.

Gauthier, docteur médecin, à Luxeuil.

Gay (Ferdinand), chancelier du consulat de France à Mogador.

Gayangos, professeur d'arabe, à Madrid.

Gildemeister, professeur, à Bonn.

Gilbert, chancelier du consulat de France, à Alep (Syrie).

Goldenblum (Ph. V.), à Odessa.

Goldenthal, professeur, à Vienne.

MM. Goldstücker, D[r] en philosophie, à Londres.
Gorguos, professeur d'arabe au lycée d'Alger.
Gorresio (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.
Gosche (Richard), professeur à Halle (Prusse).
Grote (Georges), à Londres.
Guerrier de Dumast (Le baron), correspondant de l'Institut, à Nancy.
Guigniaut, membre de l'Institut, à Paris.

Hall (Fitz-Edward), dans l'Inde.
Hassan Éfendi.
Hassler (Conrad-Thierry), professeur, à Ulm.
Hauvette-Besnault, bibliothécaire à l'École normale, à Paris.
Hecquart, consul de France à Damas.
Heraclius (Son Altesse), prince de Géorgie, colonel d'état-major, à Tiflis.
Hermite, membre de l'Institut, à Paris.
Hervé Saint-Denys (Le marquis Léon d'), à Paris.
Hoffmann (J.), interprète pour le japonais au Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, à Leyde.
Holmboë, conservateur de la bibliothèque de Christiania.
Hurel, ancien élève de l'École des langues orientales, à Paris.

MM. JANIN-CHEVALLIER (André), professeur de langues sémitiques, à Genève.

JEAN, prince de Géorgie, à Saint-Pétersbourg.

JEBB (Rév. John), recteur à Peterstow-Ross (Hertfordshire).

JUDAS, secrétaire du conseil de santé des armées au ministère de la guerre, à Paris.

JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du Collége de France.

KASEM-BEG (Mirza A.), professeur de mongol à l'Université de Saint-Pétersbourg, conseiller d'État actuel.

KAZIMIRSKI DE BIBERSTEIN, secrétaire interprète de l'Empereur aux Affaires étrangères.

KEMAL EFFENDI (Son Exc.), ambassadeur de la Porte à Berlin.

KERR (M^me Alexandre).

KHALIL EL KOURI, à Beyrouth.

KHANIKOF (Nicolas DE), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg.

KOSSOWITCH, professeur de sanscrit et de zend, à Saint-Pétersbourg.

KREHL, docteur en philosophie, à Dresde.

KREMER (DE), consul d'Autriche, à Galatz.

KÜHLKÉ (J.), professeur à l'École égyptienne de Paris.

LABARTHE (Charles DE), professeur de sciences

mathématiques, ancien élève de l'École des langues orientales.

MM. Laemmerhirt (Dr), à Weimar.

Laferté-Senectère (Le marquis de), à Tours.

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres.

Langlois (Victor), ancien élève de l'École des langues orientales, à Paris.

Lazareff (S. E. le comte Christophe de), conseiller d'État actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

Lebidart (Antoine de), à l'internonciature autrichienne, à Constantinople.

Leclerc, médecin-major.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, à Paris.

Legay (Léandre), professeur à l'état-major, au Caire.

Lequeux, chancelier-drogman au consulat général de Tripoli de Barbarie.

Lenormant (François), sous-bibliothécaire de l'Institut.

Letteris, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

Levander (H. C.), de l'Université d'Oxford.

Lévy-Bing (L.), banquier, à Nancy.

Liétard (Dr), à Plombières.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Brighton.

Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités au Louvre.

Luynes (Le duc de), membre de l'Institut.

MM. Mac-Douall, professeur, à Belfast.

Madden (J. P. A.), agrégé de l'Université, à Versailles.

Mahmoud Effendi, astronome du vice-roi d'Égypte.

Mallouf (Nassif), professeur de langues orientales au Collége de la Propagande, à Smyrne.

Martin (L. A.), homme de lettres, à Paris.

Medawar (Michel), secrétaire interprète du consulat général de France, à Beyrouth.

Mehren (Dr), professeur de langues orientales, à Copenhague.

Meignan (L'abbé), chanoine honoraire, à Paris.

Mekerticht-Dadian, à Constantinople.

Ménant (Joachim), juge à Évreux.

Mergian (Rév. Père Grégoire), membre du Collége Mourad, à Paris.

Merlin (R.), conservateur du dépôt des souscriptions au Ministère d'État.

Metz-Noblat (Alexandre de), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Milliès (Dr), prof. de théologie, à Utrecht.

Miniscalchi-Erizzo, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone.

Mohl (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collége de France.

Mohn (Christian), ancien élève de l'École spéciale des lang. orient. vivantes, à Naples.

Mondain, colonel, directeur des travaux publics, à Belgrade (Servie).

MM. Monrad (D. G.), à Copenhague.
Mostafa ben Sadet (Thaleb), à Constantine.
Mouchlinski, professeur d'arabe, à Saint-Pétersbourg.
Muir (John), à Édimbourg.
Müller (Joseph), secrétaire de l'Académie de Munich.
Müller (Maximilien), professeur, à Oxford.
Munk (S.), membre de l'Institut, à Paris.

Neubauer.
Nève, professeur à l'Université catholique, à Louvain.
Noethen (Ch. Maximilien), curé à Berg-Gladbach.
Nordmann (Léon), à Paris.

Ocampo (Melchior).
Oppert, professeur de sanscrit à l'École des langues orientales.
Orbelian (S. E. le prince Djambakour), colonel de la garde, aide de camp de l'empereur, à Tiflis.
Orlando (Diego), à Palerme.
Overbeck (Le docteur), professeur, à Bonn.

Pagès (Léon), à Paris.
Palmer, Saint-John's College, à Cambridge.
Paspati, docteur-médecin, à Constantinople.
Pauthier (G.), à Paris.

MM. Pavet de Courteille (Abel), professeur de turc au Collége de France.

Pérétié, chancelier du consulat général de Beyrouth.

Perron (Le docteur), directeur du Collége impérial arabe-français, à Alger.

Pertsch (W.), docteur, à Gotha.

Petit (L'abbé), professeur au grand séminaire de Beauvais.

Pilard, interprète militaire, à Tlemcen.

Platt (William), à Londres.

Pleignier, professeur, à l'île de Man.

Portal, maître des requêtes, à Paris.

Pratt (John), au collége de Saint-Mary, à Oxford.

Preston (Th.), Trinity-College, à Cambridge.

Prudhomme (Évariste), à Paris.

Pynappel, docteur et lecteur à l'Académie de Leyde.

Regnier (Adolphe), membre de l'Institut.

Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Renan (Ernest), membre de l'Institut.

Richard (Franceschi), vice-chancelier du consulat d'Autriche à Scutari en Albanie.

Richebé, professeur d'arabe, à Constantine.

Rique (Camille), docteur en médecine, médecin-major.

MM. Rivié (L'abbé), vicaire à Saint-Thomas d'Aquin.
Rochet (Louis), statuaire à Paris.
Rodet (Léon), ancien élève de l'École polytechnique, à Paris.
Ronel, lieutenant au 2e lanciers.
Rondot (Natalis), délégué du commerce en Chine, à Paris.
Rosin (De), propriétaire à Nyons, canton de Vaud (Suisse).
Rosny (L. Léon de), à Paris.
Rost (Reinhold), secrétaire de la Société asiatique de Londres.
Rothschild (Le baron Gustave de), à Paris.
Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut, conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre.
Rousseau (Le baron Adolphe), consul de France à Bosna-Seraï.
Rouzé (Édouard de), capitaine, attaché à la direction des affaires arabes à Alger.
Royer, à Versailles.

Salles (Le comte Eusèbe de), à Montpellier.
Sanguinetti (Le docteur B. R.), à Paris.
Sarasin, élève de l'École des langues orientales.
Saulcy (F. de), membre de l'Institut, sénateur.
Schack (Le baron Adolphe de), à Munich.
Schefer (Charles), interprète de l'Empereur aux affaires étrangères, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes.

MM. SCHLAGINTWEIT (Émile), docteur, à Wurtzbourg.

SCHLECHTA WSSEHRD (Ottokar-Maria DE), directeur de l'Académie orientale, à Vienne.

SCHLESWIG-HOLSTEIN-AUGUSTENBURG (S. A. le prince DE), à Paris.

SCHWARZLOSE, docteur en philosophie, à Berlin.

SÉDILLOT (L. Am.), professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, secrétaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

SELIGMANN (Le Dr Romeo), professeur, à Vienne.

SEROKA, chef du bureau arabe, à Biskara.

SKATSCHKOFF (Constantin), à Saint-Pétersbourg.

SLANE (MAC GUCKIN DE), membre de l'Institut.

SOLEYMAN AL-HARAIRI, secrétaire arabe du consulat général de France à Tunis.

SORET (Frédéric), orientaliste, à Genève.

STÆHELIN (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.

STECHER (Jean), prof. à l'Université de Gand.

SUMNER (George), à Boston.

SUTHERLAND (H. C.), à Oxford.

TAILLEFER, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, à Paris.

TERRIEN-PONCEL, au Havre.

THÉROULDE.

THOMAS (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, à Londres.

MM. Thonnelier (Jules), membre de la Société d'histoire de France, à Paris.

Tolstoï (Le colonel Jacques).

Tornberg, professeur à l'Université de Lund.

Torrecilla (L'abbé de), à Paris.

Tugault, élève de l'École des langues orientales, à Paris.

Troyer (Le major), membre de la Société asiatique de Calcutta, à Paris.

Trübner (Nicolas), membre de la Société ethnologique américaine, à Londres.

Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

Vandrival (Le chanoine), à Arras.

Vanucci (Atto), bibliothécaire, à Florence.

Veth (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Leyde.

Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Vogüé (Le comte Melchior de), à Paris.

Waddington (W. H.), à Paris.

Wade (Thomas), à Shanghaï (Chine).

Weil, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg.

Westergaard, professeur de littérature orientale, à Copenhague.

Wilhelm de Würtemberg (Le comte), à Ulm.

Willems (Pierre), professeur, à Louvain.

MM. Wogue (Lazare), professeur d'hébreu au Collége israélite de Paris.
Worms, docteur en médecine, à l'École de Saint-Cyr.
Wustenfeld, professeur à Gœttingen.
Wylie, à Shanghaï.

Zinguerlé (Le père Pius), Bénédictin, à Rome.
Zotenberg (D[r] Th.), à Paris.

## II.

## LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

### SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Macbride (Le docteur), professeur, à Oxford.
Bopp (F.), membre de l'Académie de Berlin.
Wyndham Knatchbull, à Oxford.
Briggs (Le général).
Hodgson (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.
Radhacant Deb (Radja), à Calcutta.
Manakji Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.
Lassen (Ch.), professeur de sanscrit, à Bonn.
Rawlinson (Sir H. C.).
Vullers, professeur de langues orientales, à Giessen.
Kowalewski (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Kasan.
Flügel, professeur, à Dresde.

MM. Dozy (Reinhart), professeur, à Leyde.
Brosset, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.
Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.
Dorn, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.
Weber (Docteur Albrecht), à Berlin.
Salisbury (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).
Weil (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

## III.

## LISTE DES OUVRAGES

### PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 144 fr.

Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 9 fr.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8°; 126 fr.

*Quatrième série*, années 1843-1852, 20 vol. in-8°; 180 fr.

*Cinquième série*, années 1853-1862, 20 vol. in-8°; 250 fr.

*Sixième série*, années 1863-1865; 6 vol. in-8°; 75 fr.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, en armé-

nien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825. In-8°; 3 fr.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel Rémusat, *Paris*, 1825, in-8°. = Supplément à la Grammaire japonaise, ou remarques additionnelles sur quelques points du système grammatical des Japonais, tirées de la grammaire composée en espagnol par le P. Oyanguren et traduites par C. Landresse; précédées d'une notice comparative des grammaires japonaises des PP. Rodriguez et Oyanguren, par M. le baron Guillaume de Humboldt. *Paris*, 1826. In-8; 7 fr. 50 c.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec 6 planches lithographiées et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826. In-8°; 9 fr.

Meng-tseu vel Mencium, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, sinice edidit, et latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 2 vol. in-8°; 24 fr.

Yadjnadattabadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. *Paris*, 1826. In-4°, avec 15 planches; 9 fr.

Vocabulaire de la langue géorgienne, par M. Klaproth. *Paris*, 1827. In-8°; 7 fr. 50 c.

Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828. In-8°; 4 fr. 50 c.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche; 24 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8°; 9 fr.

La traduction *seule*, sans texte, 6 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8°; 9 fr.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8°; 9 fr.

Géographie d'Aboulféda, texte arabe, publié par MM. Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840. In-4°; 45 fr.

Radjatarangini, ou Histoire des rois du Kachmîr, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8°; 36 fr.

Le troisième volume *seul*, 6 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre. *Paris*, Imprimerie impériale, 1855. In-8; 6 fr.

## COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie impériale; 4 vol. in-8° et 1 vol. d'Index; 31 fr. 50 c.

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. Paris, 1859, in-8°; 1 fr. 50 c.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille. Premier volume. *Paris*, 1861, in-8°; 7 fr. 50 c.

— Deuxième volume. 1863, 7 fr. 50 c.

— Troisième volume. 1864, 7 fr. 50 c.

— Quatrième volume. 1865, 7 fr. 50 c.

Chaque volume de la collection se vend séparément 7 fr. 50 c.

---

*Nota.* Les membres de la Société qui s'adresseront directement au bureau de la Société, quai Malaquais, n° 3, ont droit à une remise de 33 p. 0/0 sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

# JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1865.


## GRANDE INSCRIPTION

### DU PALAIS DE KHORSABAD,

PUBLIÉE

PAR MM. OPPERT ET MÉNANT.

---

### VOCABULAIRE.

L'Inscription des fastes de Sargon, par son étendue, par son importance, peut déjà présenter une idée assez exacte de la langue de Ninive au VIIIᵉ siècle avant notre ère. La traduction de ce long document, suivie d'un commentaire rigoureusement analytique, appelle, comme complément nécessaire, le résumé des données philologiques qui peuvent ressortir de cette traduction et de cette analyse.

Nous publions maintenant ce résumé sous la forme d'un *Vocabulaire*. C'est un inventaire, aussi exact que possible, de tous les mots contenus dans notre inscription, en les rattachant aux *racines sémitiques* auxquelles ils appartiennent. Il suffira de jeter les yeux sur cette liste pour suivre quelques racines assyriennes dans les diverses formes sous lesquelles elles se produisent au milieu des différents passages qui en déterminent l'acception, et

reconnaître les points par lesquels l'assyrien se rapproche ou s'écarte des autres langues de la famille de Sem. Un grand nombre de racines se sont sans doute conservées dans tous les idiomes sémitiques avec la même signification; cependant quelques-unes ont en assyrien une acception particulière qu'on peut rencontrer dans tel ou tel autre idiome, sans qu'elle soit commune à tous. Enfin, quelques racines, en petit nombre, restent avec une forme propre, une signification assurée; mais elles ne se retrouvent, au moins que nous sachions, ni avec leur forme, ni avec leur signification, dans aucun autre idiome. Des faits analogues se présentent d'ailleurs dans chacune des branches de la même famille : il suffit de consulter les dictionnaires des langues hébraïque et araméenne, et particulièrement le lexique arabe. Ces différences ne peuvent donc influer sur le caractère de l'idiome nouveau qui vient prendre sa place parmi les langues sémitiques. Nous aurions pu indiquer, sans doute, tous ces rapports et toutes ces différences; mais ces faits n'échapperont pas à ceux qui voudront consulter notre travail avec quelque attention, et on comprend dans quelles longueurs nous eussions été entraînés en mettant chaque mot assyrien en présence du mot correspondant que le dictionnaire sémitique aurait pu nous fournir, et en le suivant dans les acceptions diverses que nous présentent tous les idiomes qui se rattachent à la même origine. Aussi nous avons renoncé à ce déploiement

d'une érudition facile, dès que la lecture du texte assyrien était assurée. Nous ne pouvons aspirer au complet dans le vocabulaire dont nous tentons ici pour la première fois l'essai. Beaucoup de racines assyriennes, déjà connues et constatées avec leurs formes et leurs dérivés dans d'autres inscriptions, ne trouveront point place dans ce travail, et à l'appui des racines que nous enregistrerons, nous ne recueillerons encore que les formes qui nous sont données par l'*Inscription des fastes*, car il fallait nous circonscrire, et, si nous étions sortis de notre texte, il eût été difficile de savoir où nous arrêter.

Le moment d'ailleurs n'est peut-être pas encore venu où le dictionnaire assyrien pourra être fixé comme on a pu déjà fixer les données générales de la grammaire. Ce n'est qu'après avoir expliqué les grands documents qui appartiennent aux différentes époques de la longue vie de la langue des fils d'Assur et aux différentes localités où elle était parlée, qu'on pourra saisir les nuances qui caractérisent chaque époque, chaque localité, et qui donnent à chaque terme sa véritable signification. En attendant, il faut recueillir des faits, examiner les détails, et préparer, par une analyse rigoureuse, des matériaux pour une synthèse qu'il ne faut pas se hâter de produire. Aussi nous aurons atteint notre but, si cette esquisse renferme quelques éléments sur lesquels le dictionnaire assyrien pourra s'appuyer un jour.

Nous avons suivi un ordre alphabétique confor-

mément à la transcription des racines en caractères sémitiques; puis, après chaque racine, nous avons donné son dérivé assyrien avec sa signification et sa transcription en caractères latins, de manière à reproduire, aussi exactement que possible, le syllabisme de l'écriture anarienne pour qu'on puisse retrouver les formes dans les textes. Les chiffres romains correspondent du reste aux différentes lignes de l'inscription.

Voici les abréviations les plus fréquentes dont nous nous sommes servis :

| | | | |
|---|---|---|---|
| adj. | adjectivum. | niph. | niphal. |
| adv. | adverbium. | pa. | paël. |
| aor. | aoristus. | part. | participium. |
| aph. | aphel. | phon. | phonetice. |
| conj. | conjunctio. | plur. | pluralis. |
| f. fem. | femininum. | p. pers. | persona. |
| ideog. | ideographice. | prec. | precativus. |
| imp. | imperativus. | præp. | præpositio. |
| inf. | infinitivus. | s. sing. | singularis. |
| l. | linea inscriptionis. | subst. | substantivum. |
| m. masc. | masculinum. | shaph. | shaphel. |
| n. | nomen. | suff. | suffixum. |
| n. pr. | nomen proprium. | | |

## AVIS.

La première colonne comprend la *racine assyrienne* dans sa forme abstraite, transcrite en caractères hébraïques, sans en induire pour cela une étymologie tirée soit de l'hébreu, soit de tout autre idiome sémitique, bien qu'elle soit souvent évidente, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en se reportant au commentaire.

La seconde colonne comprend la *signification assyrienne* de la racine à laquelle les mots assyriens doivent être rattachés.

La troisième colonne comprend la *transcription des formes assyriennes* relevées dans notre inscription, avec la signification qui leur est propre dans le passage qui a été précédemment traduit et analysé.

La sagacité du lecteur ne manquera pas de saisir ainsi les ressemblances qui rattachent l'assyrien soit à l'hébreu, soit à tout autre idiome, de même que les différences qui l'en séparent et qui donnent à l'assyrien le caractère qui lui est propre pour constituer son individualité.

### א

| | | |
|---|---|---|
| אב | .......... | *abū*, pater, ideog. l. 124, 187, phon. *a-bu*, l. 167; ideog. plur. cum suff. *abutiya*, patres mei, l. 110, 147; *abi-su*, pater ejus, 29, 31, 39; *abutisu*, patres ejus, l. 30, 110. |
| אבב | .......... | *tul abubi*, tumulus desolationis, *tul-a-bu-bi*, l. 134. |
| אבל | portare...... | *abil*, imposui, oneravi, 1ª pers. sing. aor. kal. *a-bil*, l. 22, 138. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *yubilu*, attulerunt, 3ª p. plur. m. aor. kal. *yu-bi-li*, l. 36, 149. |
| | | *yusabla*, sibi afferri jussit, 3ª p. sing. m. aor. shaph. *yu-sab-la*, l. 113. |
| | | *yusabilu*, sibi afferri jusserunt, 3ª pers. plur. m. aor. shaph. *yu-sa-bi-la*, l. 145. |
| | | *bilat*, tributum, ideog. l. 24, 32; *bil-ti*, l. 90, 153; *bil-tu*, l. 113; *bil-tuv*, l. 118. |
| ..... | .......... | *Ubulum*, Ubulum, n. prop. gentis, *U-bu-lum*, l. 19. |
| אבן | .......... | *aban*, lapis, ideog. *aban*, l. 142, 159, 160, 164, 165, 180. |
| אבר | fortem esse.. | *biritav*, facinus, subst. *bi-ri-tav*, l. 112. |
| ..... | .......... | *Abitikna*, Abitikna, n. pr. urbis, *A-bi-ti-ik-na*, l. 57. |
| | | *Agagi*, n. p. regionis, *A-ga-gi*, Agag, l. 69. |
| אדן | .......... | *adanni*, senectus, subst. pl. *a-dan-ni*, l. 117. |
| ארע | cognoscere.. | *idū*, agnorunt, 3ª p. pl. m. aor. kal. *i-du-u*, l. 96. |
| אדר | fortem redd^re^. | *idir*, firmare, part. kal. *i-dir*, l. 119. |
| | | *adiris*, tute, adv. *a-di-ris*, l. 41. |
| אוה | desiderare... | *avi*, iniquitas, subst. *a-vi*, l. 51. |
| און | .......... | *unut*, utensilia, subst. *u-nu-ut*, l. 148, 180. |
| ..... | .......... | *Aza*, Aza, n. pr. hominis, *A-za-a*, l. 37, 38. |
| ..... | .......... | *Azuri*, Azuris, n. prop. hominis, *A-zu-ri*, l. 90. |
| אחו | .......... | *aḫu*, frater, subst. ideog. (restitutus phon.) *a-ḫu*, l. 94. |
| אחז | prehendere.. | *usaḫiz*, prehendi jussi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sa-ḫi-iz*, l. 24. |
| ..... | .......... | *Aḫimiti*, Ahimit, n. pr. hominis, *A-ḫi-mi-ti*, l. 94. |
| אחר | .......... | *Aḫarr*, ideog. Phœnicia, n. pr. regionis, l. 17, 161. |
| אחר | .......... | *aḫratas*, aliter, adv. *aḫ-ra-tas*, l. 53. |
| אים | terribilem ess^e^ | *imat*, terror, subst. fem. *i-mat*, l. 131. |
| אין | possidere.... | *inusunu*, subst. c. suff. res eorum, *i-nu-su-nu*, l. 24. |

| | | |
|---|---|---|
| אכד | .......... | *Akkadi*, Akkad, ideog. n. pr. regionis, l. 3, 123, 143. |
| | | *akkadiai*, akkadius; vel potius armeniensis, ideog. l. 31. |
| אכם | sumere, capere..... | *ikimu*, cepi, 1$^a$ p. sing. aor. kal. *i-ki-mu*, l. 52. |
| | | *ikimassun*, prehendere jussi eos, 1$^a$ p. sing. aor. kal. cum suff. *i-ki-ma-as-sun*, l. 44. |
| | | *ikimi*, usurpatores, l. 31. |
| ..... | .......... | *Ukni*, Ukni, n. pr. fluminis, *Uk-ni-i*, l. 19. |
| אל | non....... | *ul*, negat. l. 13, 98. |
| ..... | .......... | *Allabrai*, n. pr. regionis, *Al-la-ab-ra-ai*, l. 55. |
| אלד | parere, gig$^{nere}$. | *lidtutu*, progenies, n. *lit-tu-tu*, l. 191. |
| אלה | .......... | *ilu*, Deus, ideog. l. 137, 155, 189; cum suff. *ilu su*, Deus ejus, l. 77; plur. ideog. *ilui*, Dei, l. 3, 12, 16, 112, 122, 124, 126, 139, 140, 137, 143, 79, 167, 171, 176, 187; cum suff. *ilui su*, Dei ejus, l. 76, 105. |
| אלה | .......... | *ulluti*, remotus, *ul-lu-ti*, l. 135. |
| אלה | velle...... | *alat*, delectus; cum suff. *a-lat-śu*, delectus sui, l. 38. |
| אלף | .......... | *alapu*, bos, subst. sing. ideog. l. 189; plur. *alpi*, boves, l. 54, 168, 185, 189. |
| ..... | .......... | *Uluśunu*, n. pr. hominis, *Ul-lu-śu-nu*, l. 38, 40, 44, 50. |
| אלתו | inde a...... | *ultu*, ex, præp. ideog. l. 94, 95; phon. *ul-tu*, l. 10, 23, 52, 57, 110, 135, 144, 146, 166. |
| | | *ultu kirib*, inde a, *ul-tu ki-rib*, l. 81, 128. Vide אשתו. |
| ..... | .......... | *Ambanda*, Ambanda, n. pr. regionis, *Am-ba-an-da*, l. 69. |
| אמי | ..........? | *a-mi*..... ? l. 132. |
| אמן | .......... | *timin*, lapis angularis, *ti-mi-in*, l. 134, 174. |
| אמר | videre...... | *imur*, vidit, 3$^a$ pers. sing. masc. aor. kal. *i-mur*, l. 41, 114. |
| אמר | .......... | *imiri*, muli, subst. m. plur. *i-mi-ri*, l. 184. |

| | | |
|---|---|---|
| ..... | .......... | *Amriś*, Amris, n. pr. hom. *Am-ri-iś*, l. 29, l. 31. |
| ..... | .......... | *Amati*, Hamat, n. pr. regionis, *A-ma-at-ti*, l. 33, 36, 49, 56; hamatensis, *a-ma-ta-ai*, l. 33. |
| אן | .......... | *ana*, ad, præp. *a-na*, l. 5, 17, 25, 29, 31, 32, 37, 39, 40, 43, 59, 61, 65, 67, 71, 72, 74, 78, 86, 88, 90, 91, 94, 100, 107, 110, 111, 123, 125, 126, 134, 137, 139, 140, 142, 143, 147, 152, 153, 154, 164, 165 171, 188, 192; *ana siḫirti su*, omnino, l. 83, 115; *ana ḫaṣṣiya*, contra me, l. 25; *ana issuti*, denuo, l. 65, 82, 88, 107; *ana iti*, ultra, l. 102; *ana ki-rib*, versus, l. 64, 112, 149. |
| ..... | .......... | *Andiai*, Andia, n. pr. regionis, *An-di-ai*, l. 45. |
| אנא | .......... | *ina*, in, præp. *i-na*, l. 13, 16, 23, 33, 39, 40, 42, 43, 51, 53, 70, 73, 77, 79, 84, 97, 112, 113, 119, 120, 121, 124, 129, 130, 135, 136, 140, 146, 153, 159, 161, 166, 167, 176, 187; ideog. 12, 13, 24, 25, 26, 30, 34, 35, 37, 38, 41, 42, 47, 54, 58, 83, 120, 134, 136, 138, 139, 140, 144, 148, 151, 158, 163, 192, 193; *ina lib.* ideog. l. 32, 36, 62, 63, 116; *ina libbisunu*, inter eos, l. 117; *ina kirib*, l. 35, 56, 179; *ina kirbisu*, medio. 135; *ina nir*, prope, ideog. l. 154. |
| אנח | .......... | *muniḫu*, strenuus, part. paël *mu-ni-ḫu*, l. 13. |
| ..... | .......... | *Anzaria*, Anzaria, n. pr. urbis, *An-za-ri-a*, l. 64. |
| אנש | .......... | *nisi*, homines, ideog. l. 10, 24, 36, 45, 46, 56, 57, 61, 62, 64, 71, 75, 78, 88, 89, 93, 106, 108, 109, 115, 116, 131, 133, 138, 153; sing. ideog. l. 33; *nisuti*, l. 31, sing. ideog. populus, l. 139. |
| ..... | .......... | *Aśdudi*, Asdod, n. pr. urbis, *Aś-du-di*, l. 90, 100; *Aś-du-du*, l. 104. |

| | | |
|---|---|---|
| ..... | .......... | *Aśdudim*, Azotum, n. pr. urbis, *Aś-du-di-im-mu*, l. 104. |
| אסר | .......... | *Aśur*, Assur, n. pr. dei, *Aśur*, ideog. l. 3, 28, 40, 53, 58, 63, 70, 124, 145, 154, 166, 167, 172, 187; *A-śur*, l. 34. |
| ..... | .......... | *Aśurlih*, Asurlius, n. pr. hominis, *A-śur-lih*, l. 55, *a-śur-lih*, l. 56. |
| אפר | circumdare.. | *ipid*, subst. *i-pi-śu-un* (pour *i-pi-id-su-un*), vallus eorum, l. 192. |
| אפס | fluere...... | *apśu*, effluvies, subst. ideog. l. 169. |
| אפף | .......... | *appat*..... *ap-pa-a-ti*..... l. 161. |
| אצא | egredi...... | *liṣā*, exeat, prec. kal. *li-ṣa-a*, l. 193. |
| | | *ṣit*, part. kal. *ṣi-it samsi*, oriens solis, l. 153; *ṣit śu-un*, exitus eorum, l. 188. |
| | | *usiṣu*, ad bellum compuli, 1ª pers. sing. aor. shap. *u-si-ṣa-u*, l. 5. |
| | | *usiṣassuv*, egredi jussi eos, *u-si-ṣa-as-suv*, l. 81. |
| | | *uṣṣi*, eduxi, 1ª pers. sing. aor. pa. *uṣ-ṣi*, l. 41, 114. |
| אצב | ponere..... | *uṣṣib*, posui, 1ª pers. sing. aor. pa. *uṣ-ṣib*, l. 29. |
| | | *uṣṣiba*, exposui, 1ª pers. sing. aor. pa. *uṣ-ṣi-ba* (pro *u-uṣ-ṣi-ba*), l. 171. |
| אצל | .......... | *aṣlis*, adv. radicitus, *aṣ-li-is*, l. 131. |
| אקר | pretiosum essᵉ | *akartav*, pretiosus: *abni. a-kar-tav*, lapides pretiosi, l. 180. |
| | | *mikir*, dilectus, *mi-kir*, l. 3. |
| ..... | .......... | *irbitti*, decoratio, *ir-bit-ti*, l. 164. |
| ארב | insidiari.... | *aribis*, adv. insidiose, *a-ri-bis*, l. 73. |
| ארגמן | .......... | *argamannu*, purpureus, panni purpurei, *ar-ga-man-nu*, l. 142, 182. |
| ..... | .......... | *Argistis*, Argistis, n. pr. hom. *Ar-gis-tis*, l. 113. |
| ארד | descendere.. | *yarid*, descendit, 3ª pers. sing. aor. kal. ideog. l. 123. |
| | | *arduti*, subjectio, subst. *ar-du-ti*, l. 73, 153; ideog. l. 36, 70, 117. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *mirdat*, valles, subst. fem. plur. *mir-da-at*, l. 15. |
| ארד | .......... | *arudu*, color metallicus, ferrum? ideog. l. 141, 161, 162. |
| ארה | leo....... | *ariai*, leones, subst. m. plur. ideog. l. 162. |
| ארה | .......... | *urassu*, transportavi eum, 1ª pers. s. m. aor. kal. cum suff. *u-ras-su*, l. 59. |
| ..... | .......... | *Urzana*, Urzana, n. pr. hominis, *Ur-za-na*, l. 72. |
| ארח | ire........ | *uruḥ*, via, subst. *u-ru-uḥ*, l. 110, 114, 118, 141. |
| ארח | .......... | *araḥ*, mensis, ideog. l. 167. |
| ..... | .......... | *Aralli*, Aralli, n. prop. regionis, *A-ra-al-li*, l. 156. |
| ..... | .......... | *Arku*, Varka, Orchoë, n. pr. urbis, ideog. l. 8, 136. |
| ארם | .......... | *Arimi*, Aram, n. pr. gentis, *A-ri-mi*, l. 150. |
| ..... | .......... | *Armit*, Armit, n. pr. urbis, *Ar-mi-it*, l. 41. |
| ארן | .......... | *irini*, cedri, subst. plur. ideog. l. 158, 160. |
| ..... | .......... | *aranis*, simul, adv. *a-ra-nis*, l. 129. |
| ..... | .......... | *Arpadda*, Arpad, n. pr. urbis, *Ar-pad-da*, l. 33. |
| ..... | .......... | *Urṣa*, Ursa, n. pr. hominis, *Ur-ṣa-a*, l. 31, 37, 39, 42, 52, 72, 76. |
| ארדט | .......... | *Urarṭi*, Armenia, n. prop. reg. *Ur-ar-ṭi*, l. 76, 78, 113. |
| | | *Urarṭai*, Armeniensis, *Ur-ar-ṭa-ai*, l. 37, 39, 42, 73; ideog. (?) l. 31. |
| ארש | rogare...... | *irisanni*, rogavit me, 3ª p. m. aor. kal. cum suff. *i-ris-an-ni*, l. 120. |
| ארש | possidere... | *marsiti*, res, possessio, *mar-si-ti*, l. 45, 71, 75. |
| ..... | .......... | *Iristana*, Iristana, n. pr. urbis, *I-ri-is-ta-na*, l. 67. |
| אש | .......... | *isati*, ignis, ideog. l. 35, 42, 43, 47, 70, 134, 150. |
| אשב | habitare..... | *asab*, habitatio, inf. kal. *a-sab*, l. 118. |
| | | *asib*, habitans, part. kal. m. sing. *a-si-ib*, l. 78, 193; *a-sib*, l. 24, 126, 175. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *asibut*, habitantes, part. kal. m. plur. *a-si-bu-ut*, l. 143, 167; *a-si-ba-ti*, l. 176. |
| | | *u-sib*, sedi, 1ª pers. sing. aor. kal. l. 179. |
| | | *yusibu*, consedit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *yu-si-bu*, l. 84; *yu-sib*, l. 41, 42, 179. |
| | | *usisib*, collocavi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-si-sib*, l. 32, 49, 56, 62, 63, 109, 116, 121; *u-si-si-ba*, l. 139; cum suff. *u-si-sib-su*, l. 51, 134; *u-si-sib-su-nu-ti*, l. 57. |
| | | *yusisibu*, collocaverunt, 3ª pers. plur. m. aor. shaph. *yu-si-si-bu*, l. 30, 37, 39. |
| | | *subat*, habitatio, nomen *su-bat-su-un*, cum suff. l. 146. |
| | | *musab*, sedes, part. aph. *mu-sab*, l. 159. |
| אשט | largum esse.. | *astu*, largus, *as-tu*, l. 14. |
| ..... | .......... | *Asmun*, Asmun (?), n. prop. regionis, *As-mun*, l. 144; vide *Nituk?* |
| אשם | .......... | *usman*, acies, campus, subst. sing. *us-ma-an*, l. 129; plur. *us-ma-ni*, l. 124. |
| אשף | vaticinari... | *asputi*, oraculo insignes, *as-pu-ti*, l. 126. |
| ..... | .......... | *Ispabara*, Ispabara, n. pr. hominis, *Is-pa-ba-a-ra*, l. 118, 119, 121. |
| אשר | .......... | *asar*, locus, subst. *a-sar*, l. 85, 99, 110, 128; cum suff. *a-sar-su*, locus ejus, l. 26, 46, 104, 114; *a-sar-si-na*, cum suff. locus earum, l. 15; *asrisunu*, locum eorum, l. 57. |
| | | *asrus*, in locum suum, *as-ru-us*, l. 12, 137. |
| | | *isriti*, opera, subst. *is-ri-ti*, l. 156. |
| אשור | .......... | *Assur*, n. pr. regionis, Assyria, ideog. l. 2, 32, 44, 59, 64, 67, 72, 89, 92, 109, 112, 167, 176, 179. |
| | | *Assurai*, Assyrius, ideog. l. 32. |
| ..... | .......... | *asaridduti*, subst. masc. plur. magnates, *a-sa-rid-du-ti*, l. 31. |
| ..... | .......... | *assu*, pro *ana su*, propterea, l. 92, 173. |

| אשר | dirigere..... | *ustisira*, sustentavi, 1ª pers. sing. aor. iphteal. *us-ti-si-ra*, l. 124. |
|---|---|---|
| | | *asurrisin*, paries, cum suff. plur. *a-sur-ri-si-in*, parietes eorum, l. 165. |
| ..... | ........... | *istu*, præp. inde a, *is-tu*, l. 16. |
| אתח | expirare..... | *usuti*, expiravit, 3ª p. aor. shaph. *u-su-ti*, l. 77. |
| ..... | ........... | *iti*, præp. ultra, *i-ti-i*, l. 18, 150. |
| ..... | ........... | *itti*, præp. cum, *it-ti*, l. 25, 30, 31, 32, 34, 72, 75, 81, 85, 87, 89, 99, 106, 109, 114, 115, 123, 133, 172, 177. |

## ב

| באר | effodere.... | *birit*, ripa, *bi-rit*, l. 129. |
|---|---|---|
| | | *birâti*, puteus, *bi-ra-a-ti*, l. 15. |
| ..... | ........... | *birati*, spissus, *bi-ru-ti*, l. 14. |
| באש | male agere.. | *basu*, malum, *ma-la*, *ba-su-u*, quod non est spernendum l. 7, 20, 21, 56, 75, 80, 87, 133. |
| בב | ........... | *babi*, portæ, *ba-bi-sun*, subst. f. cum suff. plur. l. 162. |
| ..... | ........... | *Bab-karaḥ*, Bab-Karah, n. pr. urb. ideog. l. 20. |
| ..... | ........... | *Bab-ḥiṣir*, Bab-Hisir, n. pr. urbis, ideog. l. 138. |
| בבל | ........... | *bibil*, *ina bibil*, in voluntate, l. 155. |
| | | *biblat*, ex, in, præp. *bib-lat*, l. 170; *bi-ib-lat*, l. 143, 163. |
| ..... | ........... | *Bagbartu*, Bagabartus, n. pr. dei, *Ba-ag-bar-tav*, l. 76. |
| בבלו | ........... | *Bubilu*, Babylon, n. pr. urbis, ideog. *Bab-Ilu*, l. 2, 6, 124, 125, 135, 140, 149. |
| ..... | ........... | *Bubi*, Bubi, n. pr. urbis, *Bu-bi-i*, l. 20, 138. |
| ..... | ........... | *Bagdatti*, Bagadates, n. pr. hominis, *Ba-ag-da-at-ti*, l. 49. |
| בהר | ........... | *buhari*, splendor, *bu-'a-ri*, subst. l. 194. |
| בחל | ........... | *bathalliv*, equites, iphteal, *bat-ḥal-liv*, l. 35, 85, 114, 116. |
| בחר | colligere.... | *nabhar*, collectio, omnis, *nab-ḥar*, l. 13; *na-ba-ar*, l. 17. |

| | | |
|---|---|---|
| בוש | ........... | *busa*, spolia, ideog. l. 59, 75, 87, 106, 115. |
| בטל | cessare..... | *baṭilta*, alteratus, *ba-ṭil-ta*, l. 11; pl. m. *ba-aṭ-la-ti*, alterati, l. 137. |
| בטן | ........... | *buṭni*, pistacium, n. arboris, *bu-uṭ-ni*, l. 159. |
| ..... | ........... | *Bikni*, Bikni, n. pr. regionis, *Bi-ik-ni*, l. 18. |
| ..... | ........... | *Bala*, Bala, n. pr. urbis, *Ba-a-la*, l. 57. |
| בירה | ........... | *birati*, urbes munitæ, ideog. l. 39, 42, 43, 44, 52. |
| בית | ........... | *bit*, domus, subst. ideog. l. 31, 141, 161, 162. |
| ..... | ........... | *Bit-Amukkan*, Bit-Amukkan, n. pr. regionis, *Bit-A-muk-ka-ni*, l. 21. |
| ..... | ........... | *Bit-Bagaya*, Bit-Bagaya, n. pr. regionis, *Bit-Ba-ga-ya*, l. 64. |
| ..... | ........... | *Bit-Dakkuri*, Bit-Dakkuri, n. pr. regionis, *Bit-Dak-ku-ri*, l. 21. |
| ..... | ........... | *Bit-Yakin*, Bit-Yakin, n. pr. regionis, *Bit-Ya-kin*, l. 22, 116, 137, 149. |
| ..... | ........... | *Bit-Pa'lla*, Bit-Pahalla, n. pr. regionis, *Bit-Pa-'-al-la*, l. 86. |
| ..... | ........... | *Bit-Sa'lla*, Bit-Saballu, n. pr. regionis, *Bit-Sa-'-al-la*, l. 21. |
| ..... | ........... | *Bit-Silan*, Bit-Silan, n. pr. reg. *Bit-Sil-a-ni*, l. 21. |
| בלה | vectigal afferrᵉ | *ibtilla*, administrarunt, 3ª pers. plur. m. aor. pa. *ib-til-la*, l. 136. |
| | | *bilat*, vectigal, l. 141, 162. |
| ..... | ........... | *Balbiki*, Balbek (?), n. pr. urb. *Bal-bi-ki*, l. 10. |
| ..... | ...........? | *balum*..... (?), l. 84. |
| בנה | ædificare, facere, creare. | *abni*, feci, 1ª pers. sing. aor. kal. *ab-ni*, l. 159, 164. |
| | | *yusabni*, perficere jussi, 1ª p. sing. aor. shaph. *yu-sab-ni*, l. 128. |
| | | *banu*, ædificans, part. kal. *ba-nu-su-un*, cum suff. l. 191. |
| | | *binut*, creatura, n. *bi-nu-ut*, l. 180. |
| | | *banāti*, filiæ, ideog. pl. l. 75, 80, 105, 115, 133. |
| | | *binti*, filia (?), n. *bi-in-ti*, l. 30. |

| | | |
|---|---|---|
| בעד | permittere... | *abud*, 1ª pers. sing. aor. kal. *a-bu-ud*, permisi, l. 135. |
| ..... | .......... | *Ba'itili*, Baitiil, n. pr. regionis, *Ba-'-it-i-li*, l. 68. |
| בעל | dominari.... | *bil*, dominus, ideog. l. 32, 35, 95, 122, 124, 139, 140, 141, 167, 175; cum suff. *bilya*, dominus meus, l. 53, 63, 139, 166; *bil-sunu*; 38; *bili-ya*, 16. |
| | | *bilti*, dea, ideog, l. 163. |
| | | *bildagon*, 143. |
| | | *Bil-śarruṣur*, n. pr. hominis, Balthazar, l. 59. |
| | | *bilut*, potentia, subst. abst. *bi-lu-ti*, l. 96; cum suff. *bi-lu-ti-ya*, potentia mea, l. 13, 22, 32, 116, 159; *bi-lut-śu*, potentia ejus, l. 71, 93, 95. |
| בצ | abscindere . . | *buṣrat*, locis inaccessis, n. *bu-uṣ-rat*, l. 41. |
| בקק vel בוק | populari.... | *abuk*, condonavi, 1ª pers. sing. aor. kal. *a-bu-uk*, l. 51. |
| ברח | perpetuare . . | *listabru*, perpetuent, precat. istaph. *lis-tab-ru*, l. 190. |
| | | *tabrâti*, admiratio, *tab-ra-a-ti*, n. l. 165. |
| ברם | .......... | *birmi*, berom, genus coloris, *bir-mi*, l. 142, 181. |
| ברש | .......... | *barsa*, brasa, genus mensuræ, *bar-sa*, l. 128. |
| ..... | .......... | *Barsippa*, Borsippa, n. pr. urb. ideog. l. 6, 135. |
| בשא | spernere.... | *ibsu*, spernebant, 3ª p. m. plur aor. kal. *ib-su*, l. 13. |
| בשם | fingere..... | *absim*, adaptavi, 1ª persona aor. kal. *ab-sim*, l. 165. |
| בתק | abscidere ... | *yubattiḳa*, abscidit, 3ª pers. sing. m. aor. pael. *yu-bat-ti-ḳu*, l. 128. |
| בתר | separare.... | *bitruti*, separati, *bit-ru-ti*, l. 168. |

ג

| | | |
|---|---|---|
| גבר | fortem esse.. | *gabrai*, rivales, plur. *gab-ra-ai*, l. 13; *gab-ri*, 159. |
| גבש | colligere.... | *gabsâti*, cuncta, plur. f. *gab-sa-a-ti*, l. 34, 40. |
| גבש | .......... | *gibis*, impetus, *gi-bis*, l. 72, 97. |

| | | |
|---|---|---|
| ..... | ........... | *gubus*..... ? *gu-bu-us*, l. 122. |
| גדה | ..........? | *gadu*..... *ga-du*? l. 28. |
| גחל | .......... | *gaḥluv*, margarita, *gu-uḥ-luv*, l. 133. |
| ..... | ........... | *Gallatuv*, Gullat, n. pr. urbis, *Gal-la-tuv*, l. 20. |
| ..... | ........... | *Gambulu*, Gambul, n. pr. gentis, *Gam-bu-lu* (*li. luv*), l. 19, 126, 140. |
| ..... | ........... | *Gamgumi*, Gamgumus, n. pr. gentis, *Gam-gu-mi*, l. 83; *gamgumaai*, l. 88. |
| גמל | .......... | *gammal*, camelus, subst. m. *gam-mal*, l. 27; plur. *gammali*, l. 185. |
| גמר | finire....... | *gimri*, familia, omnis, *gim-ri*, l. 88; *gi-mir*, l. 123. |
| ..... | ........... | *Gimtu*, Gimtu, n. pr. urbis, *Gi-im-tu*, l. 104. |
| ..... | ........... | *Gunzinanu*, Gunzinanus, n. pr. hominis, *Gun-zi-na-nu*, l. 183. |
| גרה | aggredi..... | *gari*, hostes; cum suff. 1ª pers. *gariya*, hostes mei; part. m. *ga-ri-ya*, l. 16. |
| גשל | .......... | *gislu*, lis, subst.; cum suff. *gi-is-li-su*, lis ejus, l. 118, 119, 120. |
| גשר | .......... | *gusur*, trabes, subst. plur. ideog. l. 160. |
| ..... | ........... | *Guti umki*, ..... n. pr. gentis, l. 17. |

## ד

| | | |
|---|---|---|
| דאה | ........... | *da'tūti*, possessio, *da-'-tu-u-ti*, l. 39. |
| דבב | insidiari .... | *dabib*, moliens, part. kal. *da-bi-ib*, l. 95, *da-bi-bu*, l. 113. |
| | | *idbub*, 3ª pers. s. m. aor. kal. *id-bu-ub*, l. 38. |
| דגל | stare....... | *usadgila*, concredidi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sad-gi-la*, l. 117, 121, 136. |
| דגל | splendere... | *digili*, splendor, *di-gi li*, l. 142. |
| דגלת | .......... | *Diglat*, Tigris, n. pr. fluminis, ideog. l. 18. |
| דהר | durare..... | *darūti*, perennes, *da-ru-u-ti*, l. 192. |
| דוך | occidere.... | *aduk*, occidi, 1ª pers. sing. aor. kal. *a-duk*, l. 35, 42. |
| | | *diktu*, actio occidendi, inf. kal. *di-ik-tu*, l. 42. |
| דחה | diruere..... | *diḥi*, dirutio, inf. kal. *di-ḥi*, l. 132. |

| | | |
|---|---|---|
| ..... | .......... | *Dayakku*, Dayakku, n. pr. hominis, *Da-ai-ak-ku*, l. 49. |
| דכה | numerare... | *adki*, 1ª p. s. aor. kal. numeravi, *ad-ki*, l. 34, 40. |
| דלח | .......... | *dilih*, tranquillitas, subst. *di-li-ih*, l. 136; *da-li-ih-tav*, l. 52, 121. |
| דלם | committere.. | *usadlimuniva*, commiserunt mihi, 3ª pers. p. m. aor. shaph. *yu-sad-li-mu-ni-va*, l. 4. |
| דמשק | .......... | *Dimaska*, Damas, n. prop. urbis, *Di-mas-ka*, l. 33; *Di-mas-ki*, 57. |
| דנן | fortem reddere. | *udannin*, fortificavi, 1ª pers. sing. aor. pa. *u-dan-ni-nu*, l. 66; 3ª pers. *ya-dan-ni-nu*, l. 126. |
| | | *udnin*, me fortem reddidi, 1ª p. sing. aor. kal. *ud-nin*, l. 175. |
| | | *dannu*, potens, *dan-nu*, l. 1. |
| | | *dunnu*, potentia, subst. *dun-nu*, l. 13. |
| | | *dannut*, fortes, part. plur. ideog. l. 43, 47, 115, 134; m. pl. *dan-nu-ti*, 52, 54, 81, 134; fem. pl. *dan-na-a-ti*, 42. |
| | | *danan*, potestas, exaltatio, *da-na-an*, l. 111, 145; *da-na-ni*, l. 16. |
| ..... | .......... | *Dunni samas*, Dunnisamas, n. pr. urbis, *Dun-ni-samas*, l. 20. |
| דפר | .......... | *daprani*, dapran, n. arboris, *dap-ra-ni*, l. 159. |
| .... | .......... | *darugsun*, condensa earum, *da-ru-ug-su-un*, l. 15. |
| דרם | .......... | *darumi*, princeps, *da-ru-mi*, l. 165; *darumi matitan*, principes terrarum. |
| דרר | morari...... | *durar*, commemoratio; *du-ra-ar-su-un*, l. 137, cum suff. commemoratio eorum. |

## ה

| | | |
|---|---|---|
| הבך | vertere..... | Vide הפך. |
| הבל | gignere..... | *habal*, filius, ideog. l. 38, 122; *habli*, filii, ideog. l. 75, 118, 134; *habla-su*, filius ejus, cum suff. l. 37, 84, 86; *habli-su*, filii ejus, plur. cum suff. l. 80, 105, 115, 133. |
| הדר | honorare.... | *adir*, adorans, *a-dir*, l. 112. |

| | | |
|---|---|---|
| הוה | .......... | *Hu*, Ao, n. pr. Dei, ideog. *Hu*, l. 155. |
| היכל | .......... | *hekal*, regia, ideog. subst. l. 1, 159, 161; plur. *hekali*, regiæ, l. 158, 166, 186: *hekalya*, regia mei, l. 179; *hekal-su*, regia ejus, l. 59, 75, 80, 87, 106, 115, 133. |
| הלך | venire..... | *allik*, veni, 1ª pers. sing. aor. kal. *al-lik*, l. 71, 86, 101, 152. |
| | | *illik*, adivit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *il-lik*, l. 151; plur. *il-li-ku*, ibant. l. 130. |
| | | *illika*, 3ª pers. plur. fem. aor. kal. *il-li-ka*, l. 118, 119. |
| | | *lillik*, veniat, precat. kal. *lil-lik*, l. 191. |
| | | *alak*, actio eundi, inf. kal. *a-lak*, l. 101, 125; *a-la-ka*, l. 125. |
| | | *alikut*, part. euntes, plur. l. 152. |
| | | *malak*, viam, n. *ma-lak*, l. 146. |
| הפך | vertere.... | *ipuk*, vertit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *i-pu-uk*, l. 79. 122. |
| | | *ittabiksu*, convertit eum, 3ª pers. s. m. aor. kal. cum suff. *it-ta-bi-ik-su*, l. 111. |
| | | *hapiktasu*, fuga ejus, ideog. l. 23; *hapiktasuni*, l. 26; *hapiktasun*, l. 130; fuga eorum. |

ו

| | | |
|---|---|---|
| ו | .......... | *au*, et, conj. l. 78, 119, 124, 135, 152, 153, 156, 181, 194. |
| ..... | .......... | *Vannai*, Van, n. pr. gentis, *Van-na-ai*, l. 36, 38, 39, 40, 44, 48, 50. |
| ..... | .......... | *Upiri*, Upirus, n. pr. hom. *U-pi-i-ri*, l. 144. |
| ..... | .......... | *Varkaśi*, Varkasa, n. pr. urb. *Var-ka-śi*, l. 86. |

ז

| | | |
|---|---|---|
| זבש | .........? | *zibirti*.....? *zi-bi-ir-ti*, l. 122. |
| זוז | vindicare... | *izuzu*, vindicavit, 3ª p. s. m. aor. kal. *i-zu-zu*, l. 118. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *azuz*, vindicavi, 1ᵃ p. s. m. aor. kal. *a-zu-uz*, l. 140. |
| זיר | repudiare. . . | *izir*, repudiavit, 3ᵃ p. s. aor. kal. *i-zi-ru*, l. 95. |
| זיר | . . . . . . . . . . | *zirāti*, fastidium, *zira-a-ti*, l. 92. |
| זכה | pacisci. . . . . | *zakut*, leges, subst. masc. plur. *za-kut*, l. 10. |
| זכר | memorare. . . | *azkur*, memoravi, 1ᵃ pers. sing. aor. kal. *az-kur*, l. 63. |
| | | *azkura*, nuncupavi, *az-ku-ra*, l. 155. |
| | | *zikir*, memor, subst. *zi-kir*, l. 4. |
| | | *zikar*, memoria, inf. *zi-kar*, l. 122, 147; plur. *zik-ri*, l. 112. |
| | | *zakruti*, antiquas, *zak-ru-ti*, l. 134. |
| | | *zikruti*, obedientia, *zik-ru-ti*, l. 13. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . . | *Zikartai*, n. prop. reg. *zi-kar-ta-ai*, l. 37, 45. |
| זלל | . . . . . . . . . . | *zululi*, columnæ, ideog. l. 161. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . . | *Zari*, Zerghoul? n. pr. urbis, ideog. l. 9, 137. |
| זרו | . . . . . . . . . . . | *zarū*. . . . . ? l. 171. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . . | *Zurzukka*, Zurzukka, n. pr. urbis, *Zu-ur-zu-uk-ka*, l. 48. |
| זרך | . . . . . . . . . . . | *zirkut*, insignia (?), s. m. pl. *zir-kut*, l. 129, 131. |
| זרע | . . . . . . . . . . . | *zir*, semen, ideog. l. 31, 42, 139. |
| זרף | . . . . . . . . . . . | *Zarpanitav*, Zarpanita, n. pr. deæ, *Zar-pa-ni-tuv*, l. 143. |
| זרר | deficere. . . . | *zararti*, defectio, subst. *za-rar-ti*, l. 95, 113; *zar-ra-a-ti*, l. 38. |

## ח

| | | |
|---|---|---|
| חבל | vulnerare. . . | *ḥibiltasun*, cum suff. transgressio eorum, *ḥi-bil-ta-sun*, l. 7. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . . | *Ḥubuskia*, Hubuskia, n. pr. urbis, *Ḥu-bu-us-kia*, l. 54. |
| חד | . . . . . . . . . . . | *ḥadis*, solus, adv. *ḥa-dis*, l. 141. |
| חורנו | . . . . . . . . . . . | *Ḥavranu*, Hauran, n. pr. gentis, *Ḥa-av-ra-nu*, l. 18. |
| חוז | confugere. . . | *maḥazi*, templa, subst. plur. *ma-ḥa-zi*, l. 137, 140, 143. |

| | | |
|---|---|---|
| חות | ........... | *Ḥaziti*, Gaza, n. pr. urbis, *Ḥa-zi-ti*, l. 25, 26. |
| חטא | peccare..... | *ḥiṭatisu*, subst. f. plur. cum suff. peccata ejus, *ḥi-ṭa-ti-su*, l. 51. |
| | | *ḥiṭṭi*, subst. plur. rebelles, *ḥi-iṭ-ṭi*, l. 35. |
| ..... | ........... | *Ḥullii*, Hullius, n. pr. hominis, *Ḥal-li-i*, l. 30. |
| ..... | ........... | *Ḥaldia*, Haldia, n. pr. dei, *Ḥal-di-a*, l. 76, 77. |
| ..... | ........... | *Ḥiliḥu*, Hilihus, n. prop. urbis, *Ḥi-li-ih-ḥu*, l. 20. |
| ..... | ........... | *Ḥilakki*, Cilicia, n. prop. regionis, *Ḥi-lak-ki*, l. 30. |
| חלל | ulcisci. .... | *ḥultuv*, subst. ultio, *ḥul-tuv*, l. 92. |
| ..... | ........... | *Ḥumbanigas*, Humbanigas, n. prop. hominis, *Ḥum-ba-ni-gas*, l. 23, 123. |
| חמר | festinare. .... | *ḥitmudis*, adv. festinanter, *ḥi-it-mu-diṣ*, l. 86. |
| חמם | calefacere. .. | *ḥammami*, elementa, subst. *ḥa-am-ma-mi*, l. 14. |
| ..... | ........... | *Ḥamani*, Hamanus, n. pr. regionis, *Ḥa-ma-a-ni*, l. 143; *Ḥa-ma-ni*, l. 163. |
| ..... | ........... | *Ḥindaru*, Hindarus, n. pr. gentis, *Ḥi-in-da-ru*, l. 19, 127. |
| ..... | ........... | *Ḥanunu*, Hanon, n. pr. hominis, *Ḥa-nu-nu*, l. 25, 26. |
| חפה | affligere..... | *ḥipi*, subst. clades, *ḥi-pi-i*, l. 77. |
| | | *ḥapikta su*, clades ejus, ideog. l. 121. |
| | | *aḥpi*, terrui, 1ᵃ pers. sing. aor. kal. *aḥ-pi*, l. 80. |
| | | *uḥappi*, terrore implevi, 1ᵃ pers. s. m. aor. pa. *u-ḥap-pi*, l. 14. |
| חצר | circumdare.. | *ḥiṣir*, castellum, ideog. cum suf. *ḥiṣirsu*, l. 132. |
| ..... | ........... | *Ḥiṣir-Yakin*, Hisir-Yakin, n. pr. urbis, l. 132, 134. |
| ..... | ........... | *Ḥiṣir-Śarkin*, Hisir-Sarkin, n. pr. urbis (Khorsabad), l. 155, 157. |
| ..... | ........... | *Ḥiṣir-Tilitiv*, Hisir-Tilit, n. pr. urbis, *Ḥisir-Ti-li-tiv*, l. 138. |
| ..... | ........... | *Ḥarḥar*, Khorkhor, n. pr. urb. *Ḥar-ḥa-ar*, l. 61. |
| ..... | ........... | *Ḥarilluv*, Harillu, n. pr. gentis, l. 18. |
| ..... | ........... | *Ḥarrani*, Harran, n. pr. urbis, *Ḥar-ra-ni*, l. 10. |

| | | |
|---|---|---|
| חרה | eligere...... | *ḥirat*, uxor, subst. *ḥi-ra-ti-su-nu*, uxores eorum, cum suff. l. 156; ideog. sing. l. 75, 80, 105, 115, 133; plur. l. 118. |
| חרט | scalpere.... | *ḥaraṭ*, sceptrum, ideog. l. 131. |
| חרץ | fodere...... | *ḥariṣi*, fovea, subst. plur. *ḥa-ri-ṣi*, l. 127. |
| חרץ | .......... | *ḥuraṣ*, aurum, subst. ideog. l. 27, 87, 131, 132, 133, 141, 148, 159, 180. |
| חרש | .......... | *ḥarsani*, silvæ, subst. plur. *ḥar-sa-ni*, l. 14, 46. |
| חתת | reformidare.. | *ḥattav*, formido, subst. *ḥa-at-tav*, l. 111. |
| ..... | .......... | *Ḥatti*, Syria, n. pr. regionis, *Ḥa-at-ti*, l. 95. *Ḥat-ti*, l. 17, 57, 138, 147, 161. |

ט

| | | |
|---|---|---|
| טבל | tingere..... | *ṭibbulti*, subst. plur. vestes tinctæ, *ṭib-bul-ti*, l. 142, 181. |
| טוב | .......... | *ṭab*, bonus, adj. *ṭa-ub*, l. 193; *ṭa-bu*, l. 173; *ṭa-a-bu*, l. 143. *ṭabis*, adv. fauste, *ṭa-bis*, l. 157. |
| טרר | sustinere.... | *ṭurri*, sustentio, inf. pa. *ṭur-ri*, l. 119. |

י

| | | |
|---|---|---|
| יד | .......... | *id*, pes, subst. cum suff. ideog. *id-ya*, pes meus, l. 85, 100, 114; piphon, *i-du-su-un*, pedes eorum, l. 190. |
| ..... | .......... | *Yaubidu*, Yaubidus, n. pr. hominis, *Ya-u-bi-di*, l. 33. |
| יום | .......... | *yum*, dies, ideog. l. 13, 37, 167; — *yumi*, plur. dies, l. 10, 110, 117, 146, 174, 180, 192; — *ina yumi suva*, in illo tempore, l. 153. |
| .... | .......... | *Izibia*, Izibia, n. pr. urbis, *I-zi-bi-a*, l. 41. |
| .... | .......... | *Izirtu*, Izirtu, n. pr. urbis, *I-zir-tu*, l. 41, 35. |
| ..... | .......... | *Ikbibil*, Ikbibil, n. pr. urbis, *Ik-bi-bil*, l. 125. |
| ..... | .......... | *ikmuti*, anteriores, *ik-mu-ti*, l. |
| ..... | .......... | *Yakin*, Yakin, n. pr. hominis, l. 122. |
| ..... | .......... | *Illipi*, Albania, n. pr. regionis, *Il-li-pi*, l. 18, 117, 121. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *Illipai*, n. prop. gentis, *Il-li-pa-a*, Albanus, l. 70. |
| ..... | ........... | *Yamani*, Yamanus, n. pr. hominis, *Ya-ma-ni*, l. 95, 101. |
| ..... | ........... | *Yanagii*, Yanagia, n. pr. regionis, *Ya-'-na-gi-i*, l. 145. |
| ..... | ........... | *Yanzu*, Yanzu, n. pr. hominis, *Ya-an-zu-u*, l. 54. |
| יעד | assignare.... | *adī*, præcepta, subst. plur. *a-d-i-i*, l. 79. |
| יער | .......... | *iri*, silva; cum suff. plur. *i-ri-sun*, l. 143. |
| ירא | timere...... | *irivva*, 3ª pers. sing. aor. kal. non sustinuit, *i-riv-va*, l. 26. |
| ..... | ........... | *Iranzu*, Iranzu, n. pr. hom. *Ir-an-zu*, l. 36. |
| ישע | spatiosum e^sse^. | *musa*, salus, *mu-sa*, l. 190. |
| ..... | ........... | *Itu*, Itu, n. pr. gentis, *I-tu*, l. 18. |
| ..... | ........... | *Itti*, Ittius, n. pr. hominis, *It-ti-i*, l. 55, 56. |
| ..... | ........... | *Yatburi*, Yatbur, n. pr. regionis, *Ya-at-bu-ri*, l. 20, 150. |
| ..... | ........... | *Itamaru*, Itamarus, n. prop. hominis, *It-'-am-a-ru*, l. 27. |
| ..... | ........... | *Yatnan*, Cyprus, n. pr. gentis, *Ya-at-na-na*, l. 16, 145. |

כ

| | | |
|---|---|---|
| כא־כי | ........... | *ki*, ex, contra, cum, præp. l. 39, 83, 124, 126, 155. |
| ..... | ........... | *Kui*, n. pr. regionis, *Ku-i*, l. 150. |
| ..... | ........... | *Kibaba*, Kibaba, n. pr. hominis, l. 61. |
| כבד | ........... | *ikbud*, durum fuit, 3ª pers. sing. aor. kal. *ik-bu-ud*, l. 33, 91. |
| כבב | ........... | *kababi*, scutorum genus, *ka-ba-bi*, l. 117. |
| כבת | ........... | *kabittu*, multus, *ka-bit-tu* (*ti*), l. 72, 133, 151, 168, 185. |
| | | *kabatti*, propositum, *ka-bat-ti*, l. 194. |
| ..... | ........... | *kibit*, *ina ki-bit*, ope, l. 124; *ki-bi-tus-su*, favente eo, l. 191. |

| | | |
|---|---|---|
| כדן | .......... | *kidinni*, norma, sub. m. pl. *ki-din-ni*, l. 7; (*kidinnut*) *ki-din-nu-uś-śun*, norma eorum, l. 11. |
| ..... | .......... | *Kiakku*, Kiakkus, n. prop. hominis, *Ki-ak-ku*, l. 28. |
| כוה | comburere... | *akvu*, combussi, 1ª pers. sing. aor. kal. *ak-vu*, l. 35, 42, 43, 47, 134. |
| כון | esse, stare... | *uktin*, imposui, 1ª pers. sing. aor. iphteal, *uktin*, l. 67. |
| | | *ukin*, imposui, 1ª pers. sing. aor. kal. *u-kin*, l. 32, 83, 116, 164. |
| | | *ukinnu*, rectificavi, l. 157, 160. |
| | | *kun*, stans. inf. kal. *ku-un*, l. 12; *kun-nu*, l. 174. |
| | | *kinis*, adv. constanter, l. 156, 188. |
| | | *kitti* (pro *kinti*), *kinat*, fœdus, *kit-ti*, l. 30. |
| כוץ | tondere, excoriare. | *akuṣ*, excoriavi, 1ª pers. sing. aor. kal. *a-ku-uṣ*, l. 35, 49, 56. |
| ..... | .......... | *kukum*, crocus, *ku-kum*, l. 142, 181. |
| כלא | prohibere ... | *iklū*, retinuit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *ik-lu-u*, l. 28, 69, 113. |
| | | *ikla*, abnuit, *ik-la-a*, l. 79, 122. |
| כלה | .......... | *Kalu*, Kalah, n. pr. urbis, ideog. l. 8, 23. |
| כלה | perficere.... | *kala*, omnis, *ka-la*, l. 143; cum suff. *ka-lisun*, l. 14. |
| ..... | .......... | *Kalanu*, Kalanus, ideog. l. 8. |
| ..... | .......... | *Kaldi*, Chaldæa, n. pr. gentis, *Kal-di*, l. 21, 122, 125, 147. |
| ..... | .......... | *Kaldudu*, Chaldud, n. pr. gentis, *kal-du-du*, l. 18. |
| כלם | invigilare.... | *ukallim*, invigilavi, 1ª pers. sing. aor. pael, *u-kal-lim*, l. 135. |
| כמא | .......... | *kima*, sicut, *ki-mu*, l. 96, 125, 129, 132, 134, 144. |
| כמה | prehendere.. | *kamu*, possessio, inf. kal. *ka-mu-u*, l. 135. |
| ..... | .......... | *Kummuḫi*, n. pr. regionis, *Kum-mu-ḫi*, l. 82. |
| ..... | .......... | *Kammuḫai*, Kammanius, n. pr. regionis, *Kam-mu-ḫa-ai*, l. 112. |

| | | |
|---|---|---|
| כמש | rogare...... | *akmiśa*, rogavi, 1ª pers. sing. aor. kal. *ak-mi-śa*, l. 174. |
| ..... | .......... | *Kindau*, Kindaus, n. pr. urbis, *Kin-da-u*, l. 64. |
| כנש | cogere...... | *iknuśu*, se submiserunt, 3ª pers. plur. m. aor. kal. *ik-nu-su*, l. 152. |
| | | *usaknisu*, 1ª p. sing. aor. shap. coegi, *u-sak-ni-su*, l. 154. |
| כסא | .......... | *kuśśa*, thronus, ideog. l. 30, 33, 37, 39, 51, 84, 95, 118, 121, 131. |
| ..... | .......... | *Kisik*, n. pr. urbis, *Ki-sik*, l. 9, 137. |
| כסף | .......... | *kaśap*, argentum, ideog. l. 87, 131, 133, 141, 148, 159, 168, 180. |
| כפד | intricare.... | *kapidu*, intricans, inf. kal. *ka-pi-du*, l. 112. |
| כפר | expiare..... | *kaprasu*, subst. cum suff. *kap-ra-su*, dona expiationis, l. 145. |
| כצר | separare, distribuere. | *akṣura*, distribui, 1ª pers. sing. aor. kal. *ak-ṣu-ra*, l. 98, 124. |
| | | *ikṣuru*, distribuit, 3ª pers. s. m. aor. kal. *ik-ṣu-ru*, l. 34, 123, 129. |
| | | *akṣur*, conscripsi, 1ª pers. s. aor. kal. *ak-ṣur*, l. 24, 36, 117. |
| | | *kiṣir*, portio. *ki-ṣir*, l. 36. |
| כר | .......... | *Kar*, urbs, arx. |
| ..... | .......... | *Kar-Istar*, Kar-Istar, n. pr. urb. *Kar-Istār*, l. 65. |
| ..... | .......... | *Kar-Hu*, Kar-Hu, n. pr. urbis, l. 65. |
| ..... | .......... | *Kar-Yakin*, Kar-Yakin, n. pr. urbis, l. 126. |
| ..... | .......... | *Kar-Marduk*, Kar-Marduk, n. pr. urbis, l. 60. |
| ..... | .......... | *Kar-Nabu*, Kar-Nabu, n. pr. urbis, l. 65. |
| ..... | .......... | *Kar-Śin*, Kar-Sin, n. pr. urbis, l. 65. |
| ..... | .......... | *Kar-Śarkin*, Kar-Sargon, n. pr. urb. l. 63, 66. |
| ..... | .......... | *Kar-Tilit*, Kar-Tilit, n. pr. urbis, l. 20. |
| כרח | .......... | *karḫi*, arces; cum suff. *karḫi-su*, arces ejus; *kar-ḫi*, l. 126, 134; ideog. l. 127. |
| כרך | .......... | *karka*, thesaurus, ideog. l. 56, 75, 106, 115, 133. |
| ..... | .......... | *Karallu*, Karallus, n. pr. regionis, *Kar al-la*, |

| | | |
|---|---|---|
| | | l. 56; *Kar-al-la-ai*, Carallaius, l. 55. |
| כרן | .......... | *kurunnu*, piacula, subst. *ku-ru-un-nu*, l. 170. |
| כרף | .......... | *karpanis*..... adv. *kar-pa-nis*, l. 14, 80. |
| כרר | .......... | *karri*, expeditio; *karri-ya*, ideog. cum suff. l. 23; *kar-ri-ya*, l. 41, 101, 114, 125. |
| כרש | .......... | *karasi*, impedimenta, subst. *ka-ra-si*, l. 98. |
| כשא | colligere.... | *kisati*, cuncta, *ki-sa-a-ti*, l. 144. |
| | | *Kisiśim*, Kesisi, n. prop. urbis, *ki-si-śiim*, l. 59. |
| כשד | ire, appropinquare. | *kasad*, appropinquatio, subst. *ka-sad*, l. 40. |
| | | *kisad*, ripa, ideog. l. 18, 19; *ki-sad*, 22. |
| | | *kisidti*, præda, *ki-sid-ti*, l. 62, 82, 108, 113, 116, 154, 165, 171. |
| | | *aksud*, cepi, 1ᵃ pers. s. aor. kal. *ak-sud* — *ak-su-ud*, *ak-su-du*, l. 23, 35, 42, 43, 45, 47, 58, 60, 61, 64, 66, 71, 105, 115; ideog. l. 68, 132, 166. |
| | | *iksuda*, attigerunt, 3ᵃ pers. plur. fem. aor. kal. *ik-su-da*, l. 117, 128, 139. |
| | | *liksud*, contingat, precat. kal. *lik-su-ud*, l. 191. |
| כשר | .......... | *kisurri*, termini, *ki-sur-ri*, l. 82, 136. |
| כתם | commovere.. | *iktumusu*, commoverunt eum, *ik-tu-mu-su*, l. 111. |

ל

| | | |
|---|---|---|
| לא | non....... | *la*, negat. l. 14, 26, 30, 33, 46, 71, 86, 90, 95, 96, 100, 103, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 122, 142, 147, 152, 157, 169. |
| | | *la'ari*, desertus, l. 15, 110. |
| לאה | superbum essᵉ | *lita sun*..... l. 160. |
| | | *lāti*, honos, *li-i-ti*, l. 16, 53. |
| לב | cor........ | *libbi*, cor, ideog. 109, 124; *lib-bi*, 140; cum suff. *libbi-ya*, cordis mei, l. 40, 79, 84, 97, 113, 155; *libbi-su*, l. 24; *lib-bi-su*, l. 194; *lib-su*, l. 91; *libbi-su*, l. 78; *libbi-suna*, l. 24, 126; *lib-bi-su-nu*, l. 12, 24, 193. |
| | | *lib*, *libbu*, superbia, *lib-bu-su-un*, superbia sua, l. 148. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *labbis*, adv. in animo, *lab-bis*, l. 40. |
| לבר | .......... | *lilbur*, precat. kal. duret, *lil-il-bur*, l. 192. |
| ..... | .......... | *Laguda*, Laguda, n. pr. dei, *La-gu-da*, l. 9, 137. |
| לדד | consumere... | *luddu*, consumptio, subst. *lud-du*, l. 15. |
| ..... | .......... | *Lalluknu*, Lallucanu, n. pr. urbis, *Lal-lu-uk-nu*, l. 57. |
| למד | discere..... | *lamidtav*, pro *lamidatuv*, doctæ, *la-mid-tav*, l. 158. |
| למח | .......... | *lummū*, pael. desolatio, *tul-lum-mu*, tumulum desolationis, l. 35. |
| לםה | appropinquare | *almi*, obsedi, 1ª pers. s. aor. kal. *al-mi*, l. 23, 35, 61, 64, 68, 71, 105, 115, 132. |
| | | *limitusu*, l. 47, 66, 68, 89, 91, 93; *limit*, l. 66. |
| למן | .......... | *limnu*, inimicus, *lim-nu*, l. 33, 112. |
| | | *limníti*, inimicitia, *lim-ni-í-ti*, l. 113. |
| לקח | invenire..... | *alkasu*, 1ª pers. s. m. aor. kal. cum suff. abripui eum, *al-ka-as-su*, l. 32. |
| | | *ilkū*, assumpserant, l. 55. |
| ..... | .......... | *Larśam*, Larsam, n. pr. urbis, ideog. l. 9, 137. |
| לשן | .......... | *lisan*, subst. lingua, *li-sa-an*, l. 161; plur. *li-sa-na-an*, l. 4. |
| ..... | .......... | *Litai*, Liteus, n. pr. gentis, *Li-ta-ai*, l. 19. |

## מ

| | | |
|---|---|---|
| מאר | multum esse. | *maduti*, multi, *ma-du-ti*, l. 11; ideog. l. 141; *ma'adti*, 77. |
| מאש | .......... | Vide מוש. |
| מגד | scire....... | *magdansun*, subst. cum suff. opiniones suas, *mag-da-an-su-un*, l. 158. |
| מגר | favere...... | *imguru*, 3ª pers. pl. m. aor. kal. *im-gu-ru*, l. 71. |
| | | *mitgari*, felix, *mit-ga-ri*, l. 167. |
| מדא | .......... | *Madai*, Media, n. pr. regionis, *Ma-da-ai*, l. 17, 65, 66, 69. |
| מהר | administrare. | *yumahir*, administravit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *yu-ma-'-ir*, l. 84. |

| | | |
|---|---|---|
| מוח | .......... | *muḫḫu*, medulla, *muḫ-ḫu*, l. 142. |
| מחר | imponere... | *milḫaris*, cum tributis, *mit-ḫa-ris*, l. 22, 138. |
| מור | mutare..... | *amura*, me amovi, 1ª p. sing. aor. kal. *a-mu-ra*, l. 13, 15. |
| מוש | cedere..... | *immasu*, in desuetudinem abierant, 3ª p. plur. m. aor. niph. *im-ma-su*, l. 11. |
| | | *imisu*, denegavi, 1ª pers. sing. aor. kal. *i-mi-su*, l. 73. |
| | | *masuti* (?), anteriores, *ma-su-ti* (?), l. 136. |
| | | *musis*, cedendo, adv. *mu-sis*, l. 126. |
| מות | mori....... | *muti*, mors, *mu-u-ti*, l. 118, 131. |
| מחץ | dimicare... | *amḫaṣ*, in fugam eos verti, 1ª pers. sing. aor. kal. *am-ḫa-aṣ*, l. 26. |
| | | *mumtaḫṣis*, dimicantes, part. *mun-taḫ-ṣi*, l. 34, 28, 129. |
| מחר | .......... | *amḫar*, imposui, 1ª pers. sing. aor. kal. *am-ḫar*, l. 27, 54. |
| | | *usamḫir*, afferri jussi, 1ª pers. sing. aor. shap. *u-sam-ḫir*, l. 168, 186. |
| | | *maḫarsu*, ante illos, *ma-ḫar-su*, l. 175. |
| | | *maḫri*, anterior, *ma-ḫi-ri*, l. 24, 83; *adi-maḫrya*, l. 112, 153. |
| | | *maḫriti*, anterius, *maḫ-ri-ti*, l. 29. |
| ..... | .......... | *miḫrit*, intra, *mi-iḫ-rit*, l. 162. |
| מי | .......... | *mi*, aqua, ideog. subst. plur. 128, 130. |
| מכר | .......... | *makru*, servus, *ma-ak-ru*, l. 115. |
| | | *usamkir*, excitavi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sam-kir*, l. 123. |
| מלא | implere.... | *yumalli*, implevit, 3ª pers. sing. m. aor. pael, *yu-mal-li*, l. 128. |
| מלא | .......... | *mala*, neg. *mal ma-lu*, l. 7, 20, 21, 75, 80, 87, 133. |
| ..... | .......... | *Mildisai*, Mildisensis, n. pr. montis, *Mil-di-is-ai*, l. 37, 49. |
| ..... | .......... | *Miliddai*, Miliddensis, n. prop. urbis, *Mi-lid-da-ai*, l. 79. |

| | | |
|---|---|---|
| מלך | .......... | *malmalis*, pignoris instar, adverb. *mal-ma-lis*, l. 140. |
| מלם | .......... | *milammi*, magnitudo, subst. plur. m. *mi-lam-mi*, l. 111. |
| ..... | .......... | *Milaḫḫa*, Meroe, n. prop. regionis, *Mi-luḫ-ḫa*, l. 103, 109. |
| מלך | possidere... | *milki*, gloria, subst. *mil-ki*, l. 171.<br>*malku*, rex, *mal-ku*, l. 191; *mal-ki*, l. 177; plur. *ma-li-ki*, reges, l. 13. |
| מנה | numerare... | *mana*, mina, subst. *ma-na*, l. 141.<br>*minav*, numerus; *la mi-nav*, sine numero, l. 14, 51, 72.<br>*amna*, numeravi, 1ª pers. sing. aor. kal. *am-nu*, l. 28, 61, 76, 81, 83, 87, 89, 107, 109, 134, 140.<br>*imnasunuti*, 3ª pers. sing. fem. aor. kal. cum suff. *im-na-su-nu-ti*, l. 148. |
| מנמא | .......... | *manamma*, ullum, l. 115, 147. |
| מסך | .......... | *muśśikki*, coronæ, subst. plur. *muś-śik-ki*, l. 8; *muś-śik-ku*, l. 83. |
| ..... | .......... | *Muśki*, Muski, n. pr. regionis, *Mu-uś-ki*, l. 7, 31; *Mu-uś-ka-ai*, l. 151, 152. |
| מסר | .......... | *Muśri*, n. pr. regionis, *Mu-uś-ri*, l. 154.<br>*muśarri*, tabulæ, subst. plur. masc. *mu-śar-ri*, l. 159. |
| מצור | .......... | *Muṣuri*, Ægyptus, n. pr. regionis, *Mu-ṣu-ri*, l. 17, 25, 27, 102, 183. |
| ..... | .......... | *Muṣaṣir*, Musasir, n. prop. urbis, *Mu-ṣa-ṣir*, *Mu-ṣa-ṣi-ri*, l. 74; *Mu-ṣa-ṣir-ai*, l. 72; *Mu-ṣa-ṣi-ru*, l. 73. |
| מקת | fugere...... | *imḳutśu*, fugit eum, 3ª pers. s. m. aor. kal. cum suff. *im-ḳut-śu*, l. 125.<br>*usamkit*, redegi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sam-kit*, l. 136. |
| מרא | volare...... | *marûti*, volantes, *ma-ru-u-ti*, l. 168. |

| | | |
|---|---|---|
| מרדך | .......... | *Marduk*, Merodachus, nom. prop. dei, ideog. l. 3, 111, 124, 141, 145, 154. |
| | | *Marduk-bal-iddin*, Merodach Baladan, n. pr. hominis, l. 121, 125. |
| ..... | .......... | *Marubisti*, Marubusti, n. pr. urbis, *Mar-u-bi-is-ti*, l. 121. |
| מרץ | .......... | *marṣi*, altus, *mar-ṣi*, l. 38, 41, 42, 50; *mar-sa-a-ti*, inaccessus, l. 43. |
| מרר | ire........ | *murrani*, passus, *mur-rá-ni*, l. 112. |
| | | *marrati*, mare, *mar-ra-ti*, l. 22, 122. |
| מרר | ire........ | *usamraru*, 1ª pers. sing. aor. shaph. extendi, *u-sam-ra-ru*, l. 150. |
| | | *tamartus*, donum, subst. *ta-mar-tus*, l. 28, 79, 113, 123, 168. |
| | | *tamirtus*, cursus, subst. *ta-mir-tus*, l. 128. |
| ..... | .......... | *Marsanai*, Marsanius, n. prop. gentis, *Mar-sa-na-ai*, l. 130. |
| משך | detrahere ... | *musak*, cutis, *ma-sak*, l. 35, 49, 56. |
| ..... | .......... | *Misiandia*, Misiandia, n. pr. regionis, *Mi-si-an-di-ia*, l. 37. |
| משל | comparare . . | *tamsil*, ad instar, adv. *tam-sil*, l. 161. |
| מת | .......... | *mat*, regio, ideog. l. 136; ideog. præf. nominum regionis, *Passim*. Plur. *mati*, l. 135; cum suff. *matisu*, vel. *mat-śu*, ideog. l. 30, 31, 46, 52, 61, 74, 84, 115, 118, 147; *mati-su-a-tu*, l. 83, 140; *mat-ya*, l. 178; *ma-a-ti*, l. 135; *mati-su*, l. 74, 115; plur. *matat*, ideog. l. 14, 40, 62, 108 153, 170; irreg. *matitan*, l. 165, 177. |
| ..... | .......... | *Mita*, Mita, nomen prop. hominis, l. 31, 150, 152. |
| ..... | .......... | *Mitatti*, Mitatti. n. pr. hominis, *Mi-ta-at-ti*, l. 45, 48, 52. |
| ..... | .......... | *Matti*, Matteus, n. prop. hominis, *Mat-ti-i*, l. 29. |
| ..... | .......... | *Muttalluv*, Muttallus, n. pr. hominis, *Mut-tal-luv*, l. 84, 86, 112. |

נ

| | | |
|---|---|---|
| נאם | velle. . . . . . | *nimiya*, voluntas mea, *ni-mi-ya*, l. 84. |
| נאם | edicere. . . . . | *nim*, decretum, *ni-im*, l. 155. |
| נבא | enuntiare. . . | *abbi*, nominavi, 1ª pers. sing. aor. kal. *ab-bi*, l. 60, 65. |
| | | *nibit*, nomen, subst. cum suff. *ni-bit-śu*, nomen ejus, l. 155. |
| נבא | . . . . . . . . . . | *Nabu*, Nebo, n. pr. dei, ideog. l. 3, 143, 145, 154, 155. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Naba-pakid-ilui*, Nabud-pakid-ilui, n. pr. hominis, l. 139. |
| נבא | . . . . . . . . . . | *niba*, numerus, *ni-ba*, l. 87. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Nibi*, Nibius, n. pr. hominis, *Ni-bi-i*, l. 118, 120. |
| נבד vel נבת | pellere. . . . . . | *innabit*, aufugit, 3ª pers. sing. aor. niph. *in-na-bit*, l. 26, 46, 103. |
| נבל | evertere. . . . | *abbul*, everti, 1ª pers. sing. aor. pa. *ab-bul*, l. 70, 134. |
| | | *ibbul*, evertit, 3ª p. s. m. aor. pa. *ib-bul*, l. 151. |
| נבס | . . . . . . . . . . | *nabaśis*, sicut folia arboris (?) adv. *na-ba-śi-is*, l. 130. |
| נגה | vertere. . . . . | *nagū*, oppidum, *na-gu-u*, l. 115; *na-gi-i*, l. 44, 63, 66, 68, 70, 71; *na-gi-i-su*, cum suff. l. 43, 151. |
| נגף | cædere. . . . . | *nagap*, clades, *na-gap*, l. 16, 149. |
| נגר | eruere. . . . . . | *aggur*, erui, 1ª pers. sing. aor. kal. *ag-gur*, l. 70, 134. |
| | | *iggur*, destruxit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *ig-gur*, l. 151. |
| נדב | offerre. . . . . | *nadbuti*, spontanea oblatio, subst. fem. *na-ad-bu-ti*, l. 158. |
| נדה | relinquere. . . | *addā*, dispertivi, 1ª pers. sing. aor. pa. *ad-da-a*, l. 14. |
| | | *niduśśun*, administratio, subst. cum suff. *ni-du-uś-śu*, l. 139. |

| | | |
|---|---|---|
| נדה | sternere, linquere. | *addā*, dispertivi, 1ª pers. sing. aor. kal. *ad-da-a*, l. 14.<br>*addi*, stravi, 1ª pers. sing. aor. kal. l. 160.<br>*iddū*, dispertivit, 3ª pers. s. m. aor. kal. *id-du-u*, l. 38, 96. |
| נדן | dare....... | *nadan*, donum, inf. kal. *na-dan*, l. 67, 113.<br>*addin*, dedi, 1ª pers. sing. aor. kal. *ad-din*, l. 29; cum suff. *ad-din-su*, dedi ei, l. 30, 52.<br>*iddin*, 3ª p. s. m. aor. kal. *id-din-su*, l. 39, 119.<br>*mandatta*, tributa, *man-da-at-ta*, (*ti*, *tav*.) l. 29, 54, 69, 113, 185; *ma-da-at-ta*, l. 27, 32. |
| נדר | vovere...... | *annadir*, votum feci, 1ª pers. sing. aor. niph. *an-na-dir*, l. 40. |
| נהג | consuescere.. | *nigutav*, jurisdictio, *ni-gu-tav*, l. 179. |
| נהד | procerum esse | *nadis*, auguste, adv. *na'-di-is*, l. 174.<br>*nada*, proceri, *na-du*, l. 174.<br>*nadu*, ideog. augustus, l. 34, 124, 141. |
| נהר | fluere...... | *nahari*, flumen, subst. plur. ideog. l. 129, 130, et ante nomina fluminum; *na-'-i-ri*, l. 54. |
| נוה | morari...... | *nivit*, habitatio, *ni-vit*, l. 9, 137. |
| נוק | .......... | *nuḳ*, satisfactio, *nu-uḳ*, l. 194. |
| נטל | ponderare... | *naṭluti*, ponderosa, *naṭ-lu-ti*, l. 168. |
| נכל | perficere.... | *nakluti*, artificiosus, *nak-lu-ti*, l. 157.<br>*naklis*, artificiose, adv. *nak-lis*, l. 164. |
| ..... | .......... | *Niksammu*, Niksam, n. pr. regionis, l. 58. |
| נכס | diminuere...<br>abscindere... | *unakkiś*, erui, 1ª pers. sing. aor. pa. *u-nak-kiś*, l. 131. |
| נכר | non agnoscer°, alterare. | *nakiri*, rebelles, subst. m. plur. *na-ki ri*, l. 14; ideog. l. 125.<br>*unakkar*, alteravi, 1ª pers. s. aor. pa. *u-nak-kar*, l. 93.<br>*nakratisu*, rebellio ejus, subst. fem. cum suff. *nak-ra-ti-su*, l. 128.<br>*akkirva*, prostravi, *ak-kir-va*, l. 73. |
| נמא | .......... | *numma*, simul, l. 13, 189. |

| | | |
|---|---|---|
| נמר | videre...... | *namar*, visio, inf. kal. *na-mar*, l. 194.<br>*namri*, splendens, particip. plur. kal. *nam-ri*, l. 161, 162.<br>*namrati*, splendentia, subst. plur. fem. *nam-ra-a-ti*, l. 156.<br>*nummur*, splendor, inf. pa. *nu-um-mur*, l. 141, 187.<br>*innamir*, videbatur, 3ª pers. s. m. aor. niph. *in-na-mir*, l. 26, 46, 103, 114. |
| נגוה | .......... | *Ninua*, Ninive, n. pr. urbis, ideog. l. 154. |
| נון | sobolescere. . | *nuni*, pisces, s. plur. *nu-u-ni*, l. 144; ideog. 169. |
| ..... | .......... | *Ninip*, Ninip, n. pr. dei, ideog. l. 112, 156. |
| נסה | supputare. . . | *yuniśśi*, supputavit, 3ª pers. s. m. aor. pa. *yu-ni-iś-śi*, l. 127.<br>*isaśśusu*, dicunt, 3ª pers. plur. m. aor. shaph. *i-sa-aś-śu-su*, l. 162. |
| נסח | evellere..... | *aśśuḥav*, transportavi, 1ª pers. sing. aor. kal. *aś-śu-ḥa-av*, l. 49, 56, 134. |
| נסס | elevare..... | *niśśat*, elevatio, *ni-iś-śat*, l. 146. |
| נסך | fundere..... | *niśiktu*, metallum, ideog. l. 148. |
| נסר | amovere.... | *aśśursunuti*, amovi eos, 1ª pers. s. m. aor. kal. cum suff. *aś-śur-su-nu-ti*, l. 57. |
| נפח | oriri....... | *nipiḥ*, oriens, *ni-pi-iḥ*, l. 69, 109, 144. |
| נפח | .......... | *usappiḥ*, annexui, 1ª p. s. m. aor. sh. *u-sap-piḥ*, l. 9. (Forsan שפח?) |
| נפר | .......... | *nupar*, cor, *nu-par-sun*, l. 186; *nu-par-su-un*, l. 168. |
| ..... | .......... | *Nipur*, Nipur, n. pr. urbis, ideog. l. 6, 134. |
| נפש | flare....... | *napsat*, st. emph. *napasti*, anima, vita, *na-pas-ti*, l. 119; *na-pas-ti*, l. 173; cum suff. *na-pas-ta-su*, vita ejus, l. 77; ideog. l. 74. |
| נצר | protegere... | *naṣir*, protegens, part. kal. *na-ṣir*, l. 30; *na-ṣi-ru*, l. 189.<br>*maṣartu*, subst. arx, *ma-ṣar-tu*, l. 66.<br>*niṣirti*, familia, subst. *ni-ṣir-ti*, l. 59, 75, 80, 106, 115, 133. |

| | | |
|---|---|---|
| נקב | perforare. . . | *nakab*, perforatio, subst. *na-kab*, l. 15. |
| | | *nakbi*, rivus, *nak-bi*, l. 128. |
| נקה | . . . . . . . . . . | *makku*, insons, *mak-ku*, l. 5. |
| נר | . . . . . . . . . . | *nir*, prope, præp. *nir*, l. 139; *ni-ir*, l. 22, 28, 55, 70, 116; *nir-ya*, cum suff. l. 50, 85, 114, 149, 154; *ni-ri-ya*, l. 36, 117. |
| נרב | . . . . . . . . . . | *nirib-sun*, interstitia eorum, *ni-rib-su-nu*, l. 14, 161. (Vide ערב.) |
| נרם | elevare. . . . . | *naram*, exaltans, *na-ram*, l. 34. |
| נרר | . . . . . . . . . . | *nirarut*, adjutor, *ni-ra-ru-ti*, l. 71; *ni-ra-ri*, l. 113. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Niriśar*, Nirisar, n. prop. hominis, *Niri-śar*, vel *Isli-śar*, l. 58. |
| נשא | portare. . . . . | *nas*, portator, *na-as*, l. 117. |
| | | *nasii*, præstatio, *na-si-i*, l. 90, 153. |
| נשג | tangere. . . . . | *usassig*, cinxi, 1ª p. sing. aor. shaph. *u-sa-as-sik*, l. 8. |
| נשק | osculari . . . . | *yunassiku*, osculati sunt, 3ª pers. plur. aor. pa. *yu-na-as-si-ku*, l. 149. |
| נשר | eripere. . . . . | *issur*, deleta fuit, 3ª p. m. s. aor. k. *is-sur*, l. 51. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Nituk*, Nituk, n. pr. regionis, *Ni-tuk-ki*, l. 22; vide *Asmun*. |

ס

| | | |
|---|---|---|
| סבא | . . . . . . . . . . | *Sabai*, Sabai, n. pr. regionis, *Śa-ba-'-ai*, l. 27. |
| סבן | . . . . . . . . . . | *śibittu* . . . . (?) *śi-bit-tu*, l. 78. |
| סגר | . . . . . . . . . . | *littaśgar*, serviat, precat. istaphal, *lit-taś-gar*, l. 188. |
| | | *śigar*, margo; *śigar-sun*, cum suff. margo eorum, l. 164. |
| סדן | . . . . . . . . . . | *śudinni*, pulli avium, *śa-din-ni*, l. 125. |
| סהר | . . . . . . . . . . | *miśir*, corona, *mi-śir*, l. 161. |
| סול | erigere. . . . . | *ultil*, erexi, 1ª pers. sing. aor. iphteal, *ul-til*, l. 53, 60, 63. |

| | | |
|---|---|---|
| סוס | .......... | *śuśi*, equi, subst. ideog. l. 27, 29, 54, 67, 72, 183. |
| סור | amovere. ... | *uśśur*, amovi, 1ª pers. sing. aor. *aś-śur su-nu-ti*, amovi eos, l. 57. |
| | | *aśur*, investivi, 1ª p. sing. aor. kal. *a-śur*, l. 88. |
| סחה | verrere. .... | *iśḫit*, serpens, *iś-ḫi-it*. l. 169. |
| סחר | circumdare. . | *śaḫru*, fœdus, *śaḫ-ru*, l. 119, 120. |
| | | *iśḫar*, compulerat, *iś-ḫar*, 3ª pers. s. m. aor. kal. l. 123. |
| | | *śiḫirti*, complexus, *śi-ḫir-ti* (*su*, *sa*), l. 17, 21, 82, 115. |
| סים | .......... | *śimāti*, ærarium, *śi-ma-a-ti*, l. 166. |
| סין | .......... | *Śin*, Sin, n. pr. dei, ideog. l. 155. |
| ..... | .......... | *Śukki*, Sukkia, n. pr. urbis, *Śu-uk-kia*, l. 57. |
| ..... | .......... | *Śakbat*, Sakbat, n. pr. urbis, *Śa-ak-bat*, l. 139. |
| סלה | peccare. .... | *iśla*, peccarunt, 3ª pers. plur. m. aor. kal. *iś-lu-u*, l. 28, 55. |
| סלל | agglomerare . | *yuśalluv*, aggere munivit, 3ª pers. sing. pa. aor. m. *yu-śal-luv*, l. 128. |
| סלם | .......... | *śalmi*, sandalorum genus, *śa-al-mi*, l. 99, 114; *śal-mi*, l. 85. |
| ..... | .......... | *Śamuna*, n. pr. urbis, *Śa-am-'u-na*, l. 20. |
| ..... | .......... | *Śamirina*, n. pr. urbis, *Śa-mi-ri-na*, l. 23, 33. |
| ..... | .......... | *Śamuna*, Sammuna, n. pr. urb. *Śa-am-'-u-na*, l. 138. |
| ..... | .......... | *Śamsiē*, Samsia, n. pr. reginæ Arabiæ, *Śa-am-si-i*, l. 27. |
| ספע | .......... | *śupiī*, præstatio, *śu-pi-i*, l. 120. |
| ספר | .......... | *Śipar*, Sipar, n. pr. urbis, ideog. l. 5, 134. |
| ספף | .......... | *aśkuppi*, superliminarium, *aś-kup-pi*, l. 165. |
| סרך | ligare. ..... | *Niśruk*, Nisroch, n. pr. dei, *Niś-ruk*, l. 155. |
| סרר vel שרר | dominari. ... | *śar*, st. emph. *śarru*, rex, ideog. l. 1, 2, 23, 24, 25, 26, 27, 31, 54, 76, 83, 90, 109, 113, 119, 122, 123, 144; plur. *śarri*, st. emph. *śarrani*, reges, ideog. l. 91, 110 145, 147, 152. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *śarrat*, regina, *śar-rat*, l. 27. |
| | | *śarrut*, regnum, *śar-rut*, l. 4, *sarruti*, 33, 94; cum suff. *śarrutiya*, regnum meum, l. 23, 36, 53, 60, 63, 111, 144, 171; *śarrutisu*, regnum suum, l. 29, 41, 42, 47, 51, 53, 80, 118, 129, 131. |
| סרגון | .......... | *Sarkin*, Sargon, n. pr. regis, ideog. l. 1. |
| ..... | .......... | *Śurappi*, Surap, n. pr. fluminis, *Śu-rap-pi*, l. 19. |
| סתרת | .......... | *śittat*, ordines reliqui, *śi-it-ta-at*, l. 131, 133. |
| | | *śittuti*, reliqui, *śi-it-tu-ti*, l. 24. |
| | | *śattukki*, *sat-tu-ki*, l. 157, pacta eorum, *śat-tuk-ki-śu-nu*, l. 137. |
| ..... | .......... | *Suti*, Suti, n. pr. gentis, *śu-ti-i*, l. 135. |
| | | *śuti sazab*, ... l. 82; *śuti zabgati*, l. 19; *śuti-zab huszab*, l. 123. |

## ע

| | | |
|---|---|---|
| עבר | transire..... | *itibbira*, transeundo paravi, 1a pers. sing. aor. iphteal, *i-tib-bi-ra*, l. 15. |
| עבש vel עפש | facere..... | *ipsit*, facinus, subst. *ip-sit*, l. 147; *ip-si-it*, l. 50. |
| | | *apsani*, pietas, *ab-sa-ni*, l. 109, 154. |
| | | *ipus*, feci, 1a pers. sing. aor. kal. *i-bu-su*, l. 92, 118; *ipus*, ideog. l. 53, 60, 155. |
| | | *ibis*, ad faciendum, *i-bis*, l. 13, 152; *i-pis*, l. 25. |
| | | *itibbusa*, perfeci, 1a pers. sing. aor. iphtaal, *i-tib-bu-sa*, l. 7. |
| | | *itibbus*, facinus, inf. iphtaal, *i-tib-bu-us*, l. 148. |
| | | *nibisti*, fabricata, n. *ni-bis-ti*, l. 148. |
| | | *ibbusa*, facere, inf. pa. *ib-bu-su*. |
| | | *usipisa*, perfeci jussi, 1a pers. sing. aor. shaph. *u-si-pi-sa*, l. 162. |
| עדי | .......... | *adi*, usque ad, præp. l. 17, 18, 20, 22, 23, 34, 43, 44, 45, 46, 49, 52, 56, 59, 60, 61, 68, 71, 74, 75, 76, 80, 86, 110, 112, 115, 129, 130, 133, 138, 144, 145, 146, 149, 152, 166. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *adi mahriya*, coram me, l. 149. |
| | | *adi ana*, dum, 149. |
| עדן | .......... | *idinnussu*, solus, *i-din-nu-us-su*, l. 74. |
| עדר | deficere.... | *idur*, dereliquerat, 3ª p. sing. aor. kal. *i-dur*, l. 46. |
| עזב | relinquere... | *izib*, reliqui, 1ª pers. sing. m. aor. kal. *i-zib*, l. 132; *i-zi-ba*, l. 115. |
| ..... | .......... | *Azuri*, Azurus, n. pr. hominis, *A-zu ri*, l. 90. |
| עטח | tegere...... | *itis*, clam, adv. *i-tis*, l. 132. |
| עכם | accedere.... | *akamu*, accessus, inf. *a-ka-mu*, l. 41, 114. |
| עלה | ascendere... | *yulli*, elevavit, 3ª pers sing. m. *yul-li-i*, l. 38. |
| | | *illu*, supremus, ideog. l. 170, 189; *il-li-tiv*, l. 193. |
| | | *ili*, super, ideog. l. 29, 36, 48, 59, 60, 62, 64, 74, 78, 93, 113, 119, 121, 129, 139, 142, 150, 159, 163; cum suff. *ili-su*, l. 29, 53, 83; *ili-su-nu*, super eos, l. 22, 24, 32, 62, 67, 84, 89, 94, 96, 116, 160; *i-li*, l. 159; *ili-su-un*, l. 32, 160; *ili-su-un*, l. 116. |
| | | *ilis*, supra, *i-lis*, l. 20, 138. |
| | | *ilina*, loco, *i-li-na*, l. 154. |
| עלז | exhilarare... | *usaliza*, exhilaravi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sa-li-za*, l. 168, 186. |
| | | *lisaliza*, gaudeat, precat. shaph. *li-sa-li-sa*, l. 194. |
| | | *iliz*, gaudio, *i-li-iz*, l. 140. |
| עלם | .......... | *Elamti*, Susiana, n. pr. regionis, ideog. l. 18, 21, 23, 119, 120(?), 123, 138, 139, 150. |
| עלק | torquere.... | *ilku*, torquatus, *il-ku*, l. 83. |
| עמן | .......... | *umman*, exercitus, *um-ma-an*, l. 120; *um-ma-na-at*, l. 40; *um-ma-ni-ya*, l. 97. |
| | | *um-ma-nat*, l. 34; *um-ma-na-at*, 34, 40; ideog. l. 97; cum suff. *um-ma-na-ti-su-nu*, l. 120. |
| | | *um-ma-ni-ya*, exercitus meus, l. 73. |
| עמד | ponere, stare. | *imid*, redegi, 1ª pers. sing. aor. kal. cum suff. *i-mid-su-nu-ti*, redegi eos, l. 23, 25. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *imidu*..... *i-mi-du*, l. 78. |
| עמד | stare....... | *andušun*, adoratio eorum, l. 158. |
| עמק | profundum esse. | *imiḳi*, humiliatio, *ti-mi-ḳi*, l. 120. |
| | | *imuḳ*, auctoritas, *i-mu-uḳ*, l. 166. |
| ענה | .......... | *ninsu*, intentio, *ni-in-su*, l. 152. |
| עצם | .......... | *aṣmu*, materies, *aṣ-mu*, l. 164. |
| עצר | dominare.... | *miṣir*, dominium, *mi-ṣir*, l. 21, 30, 46, 67, 138, 139. |
| | | *miṣria*, provincia mea, *mi-iṣ-ri-a*, l. 31. |
| עצר | cogere...... | *uṣurat*, morbus, *u-ṣu-rat*, l. 117. |
| עצר | .......... | *iṣṣur*, avis, l. 129; plur. ideog. l. 164, 168, 169. |
| | | *iṣṣuris*, adv. sicut avis, *iṣ-ṣu-ris*, l. 50. |
| עקל | .......... | *aḳli*, sapientes, *aḳ-li*, l. 178. |
| עקש | torquere.... | *aḳsi*, impius, *aḳ-si*, l. 125. |
| ער | .......... | *ir*, urbs, subst. *ir*, l. 29, 34, 41, 47, 53, 54, 62, 80, 81, 124, 128, 133, 134, 137, 155; ante nomina urbium, passim, cum suff. *ir su*, l. 59; *ir-su-a-tu*, l. 114; ideog. plur. *irani*, ideog. l. 43, 47, 48, 58, 60, 68, 80, 107, 115, 151; cum suff. *irani-su*, l. 52, 126; *irani-sunutu*, urbes eorum, l. 35. |
| ערב | .......... | *Aribi*, Arabia, n. pr. regionis, *A-ri-bi*, l. 27, 69. |
| ערב | intrare..... | *iruba*, intravi, 1ª pers. sing. m. aor. kal. *i-ru-ba*, l. 132. |
| | | *irib*, occidens, *i-ri-ib*, l. 146. |
| | | *yusirib*, intrare jussit, 3ª pers. s. m. aor. shaph. *yu-si-rib*, l. 126. |
| | | *nirib sun*, interstitia earum, *ni-rib-su-nu*, l. 14, 161. |
| ערוה | .......... | *iri*, colores? ideog. l. 160. |
| ערח | .......... | *iru*, profectus sum, 1ª pers. s. m. aor. shaph. *i-ru-uv*, l. 141. |
| | | *iruvva*, animadverti, 1ª p. s. a. k. *i-ru-uv-va*, l. 74. |
| עשב | germinare... | *isbi*, herbæ (odorantes), *is-bi*, l. 27. |
| עשש | .......... | *isuti*, adv. *ana issuti*, denuo, *is-su-ti*, l. 62, 115. |
| עשת | .......... | *istin*, unus, ideog. l. 128; *is-tin*, l. 126, 134. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *istinis*, adv. *is-ti-nis*, uterque pro se, l. 118. |
| עשתר | .......... | *istarat*, deæ, s. fem. plur. *is-tar-at*, l. 167, 176. |
| עתק | progredi.... | *ititlika*, peragravi, 1ᵃ pers. sing. aor. iphtaal, *i-ti-it-ti-ka*, l. 15. |
| | | *itkiti*, præda, *it-ki-ti*, l. 141. |

פ

| | | |
|---|---|---|
| פגר | .......... | *pagar*, cadaver, subst. plur. ideog. l. 38, l. 130. |
| | | *padisu*, ditionis ejus, subst. cum suff. *pa-di-su*, l. 70. |
| פדה | redimere... | *tapdi*, punitio, *tap-di*, l. 149. |
| פחה | .......... | *paḫat*, satrapes, ideog. *pa-ḫat*, l. 59, 62, 89, 116, 179; *pa-ḫa-ti*, l. 22, 178; ideog. 32; *pi-ḫa-at*, l. 58; *pi-ḫa-ti-su*, l. 60, 64. |
| פחר | dispertire .. | *upaḫḫir*, dispertitus sum, 1ᵃ pers. sing. aor. pa. *u-paḫ-ḫir*, l. 98. |
| | | *yupaḫḫir*, distribuit, 3ᵃ pers. sing. m. aor. pa. *yu-paḫ-ḫir*, l. 126. |
| פי | .......... | *pī*, os, subst. *pi-i*, l. 189. |
| פיל | .......... | *pili*, lapidis genus, *pi-i-li*, l. 165. |
| פלח | colere..... | *palaḫ*, cultum, subst. *pa-laḫ*, l. 96. |
| | | *paliḫu*, adorans, part. kal. *pa-li-ḫu*, l. 122. |
| | | *upaliḫ*, exaltans, *u-pa-liḫ*, l. 32. |
| | | *pulḫi*, terrores, *pul-ḫi*, l. 111. |
| פלכת | cum dolo ageʳᵉ | *yuspalkit*, dolo excitavit, 3ᵃ pers. sing. m. aor. shaph. *us-pal-kit*, l. 34, 123. |
| | | *ippalkitu*, cum dolo egerunt, 3ᵃ p. m. plur. aor. niph. *ip-pal-ki-tu*, l. 71. |
| פלע | .......... | *pali*, subst. ideog. cum suf. *paliya*, l. 174. |
| פלש | favere..... | *ippalsuniva*, bearunt me, 3ᵃ pers. plur. m. aor. niph. *ip-pal-su-ni-va*, l. 12. |
| | | *lippalis*, faveant, 3ᵃ pers. plur. m. prec. niph. *lip-pa-lis*, l. 188. |
| .... | .......... | *Pukud*, Pukud, n. pr. gentis, *Pu-ku-du*, l. 19, 126. |
| .... | .......... | *Pappa*, Paphos, n. pr. urbis, *Pa-ap-pa*, l. 57. |

| | | |
|---|---|---|
| פנה | vertere. . . . . | *pani*, ante, *pa-ni*, l. 141; cum suff. *pa-ni-ya*, l. 39, 152; *pa-ni-sa*, l. 94, 187, *pa-nu-ussu*.<br>*lapan*, ante, *la-pa-an*, l. 123, 127. |
| פרא | . . . . . . . . . | *pari*, asinus, *pa-ri-i*, l. 29; ideog. 184. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Parada*, Parada, n. pr. urbis, *Pa-ra-da*, l. 47. |
| פרזל | . . . . . . . . . . | *parzil*, ferrum, subs. *par-zil-la*, (*lav*), l. 142, 180; ideog. l. 160. |
| פרך | injustum esse. | *ipparkū*, se disjungendo amittebant 3ª pers. pl. m. aor. niph. *ip-par-ku-u*, l. 85, 100, 114, 190. |
| פרעה | . . . . . . . . . . | *Piru*, Pharao, n. pr. hominis, *Pi-ir-'-u*, l. 27. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Parsuas*, Persia? n. pr. regionis, *Par-su-as*, l. 58. |
| פרש-<br>פרס | extendere . . . | *usapris*, 1ª pers. sing. aor. shaph. extendi jussi, *u-sap-ris*, l. 129.<br>*ipparis*, sese extendit, 3ª pers. sing. m. aor. niph. *ip-pa-ris*, l. 126.<br>*suprus*, circumagendum, inf. shaph. *su-up-rus*, l. 139. |
| פרשד | se substrahere | *ipparsid*, 3ª p. sing. m. aor. niph. se substraxit, *ip-par-sid*, l. 50, 74, 132.<br>*ipparsidu*, 3ª pers. plur. m. se substraxerunt, *ip-par-si-du*, l. 133. |
| פרת | . . . . . . . . . . | *Purati*, Euphrates, n. pr. fluminis, *Pura-ti*, l. 128. |
| פשק | tordere. . . . . | *pasḳāti*, tortuosæ, adj. f. pl. *pa-as-ḳa-a-ti*, l. 15. |
| פת | . . . . . . . . . . | *pat*, ideog. l. 15, 78, 88; *pa-at*, finis, l. 17, 18, 22, 103; *pa-ti*, 69; cum suff. *padi-su*, l. 60, 63. |
| פתה | fraudem agere | *patu*, fraudulosus, *pa-tu-u*, l. 33, 112. |
| פתה | aperire. . . . . | *yupatti*, 3ª p. sing. m. aor. pa. aperui, *u-pat-ti*, l. 15. |
| פתנש | . . . . . . . . . . | *patnus*, coercendum, *pat-nu-us*, l. 65. (?) |
| פתק | perforare . . . | *iptuḳa*, perforavit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *ip-tu ḳa*, l. 128.<br>*putatḳu*, perforatio, *pu-tuḳ-tu*, l. 128.<br>*ippatḳū* (pro *ippattiḳu*), 3ª pers. plur. m. aor. niph. *ip-pat-ḳu-u*, l. 163. |

## צ

| | | |
|---|---|---|
| צאן | .......... | *ṣini*, agnus, subst. *ṣi-i-ni*, l. 54. |
| צבא | .......... | *ṣab*, homo, *ṣa-ab*, l. 33; *ṣabi*, homines, ideog. l. 7, 129, 136. |
| צבת | capere...... | *aṣbat*, cepi, 1ª pers. sing. aor. kal. *aṣ-bat*, l. 26, 58, 62, 65, 82, 108, 116, 141.<br>*aṣṣabat*, secutus sum, 1ª pers. sing. aor. niph. *aṣ-ṣa-bat*, l. 114.<br>*uṣabbit*, cepi, 1ª p. s. m. aor. ipht. *u-ṣab-bit*, l. 43.<br>*uṣaṣbit*, potiri jussi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-ṣa-aṣ-bit*, l. 82.<br>*iṣbat*, 3ª p. sing. m. aor. kal. *iṣ-bat*, l. 50, 132.<br>*iṣṣabat*, 3ª pers. sing. m. aor. ideog. l. 112. |
| צבת | ornare...... | *uṣaṣbita*, exornavi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-ṣa-aṣ-bi-ta*, l. 164.<br>*ṣibitta*, divitiæ, *ṣi-bit-ta*, l. 135. |
| צחר | murare..... | *usaṣḫira*, ædificavi, 1ª pers. sing. aor. kal. *u-sa-aṣ-ḫi-ra*, l. 165. |
| ציר | .......... | *ṣirti*, superior, *ṣi-ir-ti*, l. 184.<br>*ṣirussin*, super iis, *ṣi-ru-us-si-in*, l. 165. |
| צלה | rogare...... | *yuṣallāni*, adjuravit me, 3ª pers. s. aor. pa. *yu-ṣal-la-an-ni*, l. 120. |
| צלח | infundere... | *aṣluḫa*, infudi, 1ª pers. sing. aor. kal. *aṣ-lu-ḫa*, l. 131. |
| צלם | .......... | *ṣalam*, imago, *ṣa-lam*, l. 53, 60, 63. |
| צלק | .......... | *ṣilik*, initium, *ṣi-lik*, l. 166. |
| צמד | .......... | *ṣindia*, fortitudo, *ṣi-in-di-ya*, l. 124. |
| ..... | .......... | *Simirra*, Simyra, n. pr. urbis, *Si-mir-ra*, l. 32. |
| צמר | cogitare..... | *iṣmur*, cogitavit, 3ª p. s. m. a. k. *iṣ-mar*, l. 123. |
| צפר | .......... | *ṣupur*, cuprum, subst. ideog. l. 142, 159. |
| צצץ | .......... | *ṣiṣṣi*, subst. admiratio, *ṣi-iṣ-ṣi*, l. 112. |
| צקק | .......... | *muṣukkani*, lentiscus, arbor, *mu-ṣuk-kan-ni*, l. 158. |
| צרב | irruere..... | *iṣrubu*, irruerunt, 3ª pers. plur. m. aor. kal. *iṣ-ru-bu*, l. 130. |

| | | |
|---|---|---|
| צרח | .......... | *ṣirḥa*....(?) *ṣir-ḥa*, l. 78. |
| צרר | .......... | *ṣirriti*, symbola dominationis, *ṣir-ri-i-ti*, l. 14. *ṣariri*, vitreus, *ṣa-ri-ri*, l. 167. |

## ק

| | | |
|---|---|---|
| קבה | dicere...... | *aḳbi*, 1ª pers. s. m. aor. kal. proclamavi, *aḳ-bi*, l. 125. |
| קבל | .......... | *ḳabal*, medium, ideog. l. 13, 16; prælium, l. 25, 144 146, 147. |
| קהל | colligere.... | *uḳali*, 1ª pers. sing. aor. pa. *u-ḳa-li*, l. 144. |
| קום | manere..... | *ḳimti*, familia, *kim-ti*, l. 31, 49, 86. |
| קטר | suffire...... | *ḳaṭri*, thuribulum, *ḳaṭ-ri-i*, l. 167. |
| קנן | nidum facere. | *ḳinisu*, habitaculum ejus, *ḳi-ni-su*, l. 56. |
| קרא | vocare...... | *aḳri*, invocavi, 1ª p. sing. aor. kal. *aḳ-ri-i*, l. 167. *iḳtirav*, convocavit, 3ª pers. s. m. aor. iphtaal, *iḳ-ti-rav*, l. 127. |
| קרב | appropinquar° | *ḳirib*, in, in medio, *ḳi-rib*, l. 49, 50, 109, 132, 138, 149; cum suff. *ḳi-rib-su*, l. 139, 194; *ḳirib sun*, in medio eorum, l. 190; *ḳi-rib-si-na*, in medio earum, l. 167; *ana ḳirib*, l. 46, 72; *ina ḳirib*, l. 59, 110, 147, 156, 157, 170; *ultu ḳirib*, l. 125; *ina ḳirbisu*, l. 60, 63, 127; *ḳirbussu*, 159. |
| קרד | .......... | *ḳurad*, bellator, cum suff. *ḳu-ra-di-ya*, bellatores mei, l. 99; *ḳu-ra-di-su*, bellatores ejus, l. 81, 130. |
| קרזל | .......... | *ḳarzilli*, ornamenta, *ḳar-zil-li*, l. 132. |
| ..... | .......... | *Karḳari*, Korkor, n. prop. urbis, *Kar-ḳa-ri*, l. 34; *Kar-ka-ru*, l. 35. |
| קשא | .......... | *ḳisäti*, omnia, *ḳi-sa-a-ti*, l. 144. |
| קשש | .......... | *ḳissat*, legio, subst. *ḳis-sa-ti*, l. 1. |
| קת | .......... | *ḳat*, manus, l. 140, 141; plur. *ḳa-ti*, l. 26, 58, 83; ideog. l. 52, 71, 141; cum suffixo, *ḳati-ya*, l. 62, 82, 108, 116, 139, 154, 165, 171. |

ר

| | | |
|---|---|---|
| ..... | ........... | *Rasi*, Ras, n. pr. regionis, *Ra-a-si*, l. 18. |
| ראש | .......... | *ris*, ideog. initium, caput, l. 23, 144. |
| | | *risit*, culmen, *ri-si-it*, l. 170; *ris-ti*, l. 158. |
| רבד | sternere. .... | *irbidti*, tegumenta, *ir-bit-ti*, l. 164. |
| ..... | ........... | *Rubuḥ*, Rubu, n. p. regionis, *Ru-bu-uḥ*, l. 18. |
| רבה | multum esse.. | *yurabbū*, elevarunt, 3ª p. plur. m. aor. pa. *yu-rab-bu*, l. 96. |
| | | *rabi*, magnates, *ra-bi*, ideog. l. 178. |
| רבה | .......... | *rabû*, magnus, ideog. l. 1, 124, 167, 175; plur. l. 3, 12, 16, 38, 79, 122, 127, 139, 141, 160, 161; *rabati*, fem. magnæ, *ra-ba-a-ti*, l. 156; *ra-bu-ti*, l. 165; *rabiti*, ideog. l. 163. |
| | | *rabis*, adv. magnopere, *ra-bis*, l. 15, 168. |
| רבע | .......... | *arba*, quatuor, adj. num. *ar-ba-'-*, l. 14. |
| רבץ | latere...... | *narbaṣu*, latebra, *nar-ba-ṣu*, l. 144. |
| רבש | favere...... | *urabbis*, 1ª pers. sing. aor. pa. fortunavi, *u-rab-bis*, l. 30. |
| רבת | .......... | *ribit*, vicinitas, planities, *ri-bit*, l. 23. |
| רגל | pede movere. | *Nirgal*, Nirgal, n. pr. dei. |
| | | *nirgali*, nirgali, *nir-gal-i*, l. 163. |
| רדה | addere ..... | *uraddi*, addidi, 1ª pers. sing. aor. pa. *u-rad-di*, l. 36, 58, 60, 64 |
| | | *yusardā*, in canales divertit, 3ª pers. s. m. aor. shap. *yu-sar-da-ā*, l. 128. |
| רחם | misereri.... | *rima*, venia, *ri-i-ma*, l. 51. |
| רחק | vastum esse.. | *ruḳuti*, longinquus, *ru-ḳu-ti*, l. 17, 110, 146, 188; ideog. l. 174. |
| | | *ruḳis*, adv. late, *ru-ḳis*, l. 102, 148. |
| ..... | .......... | *Ru'ḥa*, Ruha, n. pr. gentis, *Ru-'-ḥa*, l. 19, 127. |
| רכב | equitare.... | *rakbu*, legatus, *rak-bu*, l. 111; ideog. l. 31, 152. |
| | | *rukubi*, currus (?), ideog..... l. 24, 28, 32, 84, 114, 131. |
| רכך | novum esse.. | *rikki*, novus, *ri-ik-ki*, l. 143. |

| | | |
|---|---|---|
| רכם | .......... | *rikim*, impetus, *ri-kim*, l. 26. |
| רכס | circumdare.. | *urakkiś*, cinxi, 1ª pers. sing. aor. paël, *u-rak-kiś*, l. 161. |
| רכש | .......... | *usarkis*, vectigal exegi, 1ª pers. sing. aor. shap. *u-sar-kis*, l. 139. |
| רמה | mutare..... | *usarmi*, permutando injeci, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sar-mi*, l. 139. |
| | | *irmu*, exhalarunt, 1ª pers. sing. aor. kal. *ir-mu-u*, l. 157. |
| | | *ramanusun*, in loco eorum, cum suff. *ra-ma-nu-su-un*, l. 77, 136; *ram-nu-su*, l. 125. |
| רנן | .......... | *rinin*, ad incipiendam hostilitatem, l. 119. |
| רסב | favere...... | *uraśśibu*, obtinui, 1ª pers. sing. aor. pa. *u-ra-aś-śi-bu*, l. 16. |
| | | *yuraśśibu*, succedere jusserat, 3ª pers. sing. m. aor. pa. *yu-ra-aś-śi-bu-su*, l. 84. |
| רפש | amplum esse. | *rapastav*, ideog. ampla, l. 17. |
| | | *urappisa*, prosperare feci, 1ª pers. sing. aor. pa. *u-rap-pi-su*, l. 82. |
| ..... | .......... | *Rapiḫi*, Rapia, n. pr. urbis, *Ra-pi-i*, l. 25. |
| רצה | velle....... | *riṣi*, socius, adj. *ri-ṣi*, l. 121, 129; *ri-ṣu*, l. 130. |
| | | *riṣuti*, fœdus, *ri-ṣu-ti*, l. 123. |
| רשה | remittere.... | *arsisu*, permisi id, 1ª pers. sing. aor. kal. cum suff. *ar-si-su*, l. 51. |
| רשע | malum esse.. | *risit*, nequities, *ri-sí-ti*, l. 5. |
| רשש | .......... | *russī*, opera cælata, *ru-us-si-i*, l. 167. |
| ..... | .......... | *Rata*, Rata, n. pr. urbis, l. 8, 136. |
| ..... | .......... | *Ritā*, Rita, n. pr. hominis, *Ri-ta-a*, l. 70, 117. |
| רתה | disponere.... | *uratta*, disposui, 1ª pers. sing. aor. pael, *u-rat-ta-a*, l. 161. |

ש

| | | |
|---|---|---|
| שא | .......... | *sa*, qui, quæ, quod, pron. relat. passim. |
| שאל | rogare...... | *sa'al*, petendus, inf. kal. *sa-'-al*, l. 111. |
| שבע | septemplicem esse. | *lisbā*, septuplum faciat, precat. kal. *li-is-ba-a*, l. 194. |

| | | |
|---|---|---|
| ..... | .......... | *Sabi*, Sebechus, n. pr. hominis, *Sab-i-i*, l. 25, 26. |
| שבת | ..........? | *sibuta*, stirps, *si-bu-ta*, l. 191. |
| שדד | additum esse. | *sadid*, addictus fuerit, part. kal. *sa-di-id*, l. 36, 70, 117. |
| | | *saddi sun*...... l. 164. |
| שדו | ascendere... | *sadu*, mons, ideog. l. 38, 49; plur. *sadi*, l. 41, 42, 50, 164, 170, 175, 180. |
| שוא | .......... | *su*, ille, l. 30, 44, 46, 74, 101, 123, 124, 125, 129, 131, 152; *suasu*, l. 28, 34, 35, 60, 61, 80, 133; *suasunu*, l. 96; *suatu*, l. 62; *suatav*, l. 115; *suatunu*, l. 58, 59, 71, 106; *sun-sunu*, illi, l. 22; *satina*, illæ, l. 40, 166, 186. |
| שוה | parem esse.. | *sui*, pares, *su-'-i*, l. 168. |
| שוה | æquare..... | *isu*, æquatur, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *i-su-u*, l. 87, 142, 169. |
| שום | ponere...... | *simtu*, st. emph. (*simat*) sors, *sim-tu*, l. 36. |
| שור | .......... | *surani*, murum, *su-ra-ni*, l. 132. |
| שזב | servare..... | *suzub*, servandum, inf. shaph. *su-zu-ub*, l. 74. |
| שחת | perdere..... | *sahat*, ira, ideog. l. 40, 79, 113; *su-hu-ut*, l. 84, 97. |
| שטא | sequi....... | *isutu*, 3ª pers. p. m. aor. kal. secuti sunt, *i-su-tu*, l. 109, 154. |
| | | *situti*, contemptio, *si-tu-ti*, l. 55. |
| שטה | deprimi..... | *siti*, oram, *si-ti-i*, l. 153. |
| שטר | scribere.... | *astur*, scripsi, 1ª pers. s. aor. kal. *as-tur*, l. 53. |
| שכן | facere...... | *askun*, feci, 1ª pers. sing. aor. kal. *as-kun*, l. 24, 29, 32, 59, 62, 89, 94, 116; *as-ku-un*, 166. |
| | | *askuna*, feci, l. 23, 137. |
| | | *is-kun*, fecit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *is-kun*, l. 127, 129. |
| | | *iskunu*, fecerunt, 3ª pers. plur. m. aor. kal. *is-ku-nu*, l. 121, 130. |
| | | *ustakan*, direxi, 1ª pers. sing. aor. iphteal, *us-ta-kan*, l. 40, 179. |

| | | |
|---|---|---|
| | | *sitkanu*, constitutio, *sit-ku-nu*, l. 144, 146. |
| | | *asakkanu*, vacabam, 1ª pers. sing. aor. pael, *a-sak-ka-nu*, l. 150. |
| | | *astakkan*, direxi, 1ª pers. sing. aor. iphtael, *as-tak-kan*, l. 22; *as-tak-ka-na*, l. 166. |
| | | *usaskin*, mutavi, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sa-as-kin*, l. 35. |
| | | *yusaskin*, molitus est, 3ª pers. sing. masc. aor. shaph. *yu-sa-as-kin*, l. 34. |
| | | *lissakin*, ponatur, habitet, precat. fem. niph. *lis-sa-kin*, l. 189. |
| ...... | .......... | *Sakkannakku*..... ideog. nomen regium, l. 2. |
| שכת | silere...... | *sikitti*, silentium, *si-kit ti*, l. 13. |
| שלה | finire...... | *sillan*, finis, *sil-la-an*, l. 166. |
| שלט | dominare... | *silṭan*, imperator, *sil-ṭan-nu*, l. 25. |
| | | *silluṭis*, sicut imperator, *sil-lu-ṭis*, l. 74. |
| | | *salaṭ*, præfectus, *sa-laṭ*, l. 140, 150; plur. ideog. l. 37. |
| שלל | spoliare.... | *aslula*, in captivitatem redegi, 1ª pers. s. aor. kal, *as-lu-la*, l. 24, 45, 47, 48, 68, 71, 115. |
| | | *islulav*, eduxit, 3ª p. s. m. aor. kal. *is-lu-lav*, l. 151. |
| | | *salal*, spoliatio, inf. *sa-lal*, l. 77, 81, 133. |
| | | *sallatis*, spoliorum instar, *sal-la tis*, (*ana sal-la-ti*), l. 28, 76, 81, 87, 107. |
| | | *sallati*, captivitas, *sal-la-ti*, l. 28, 61, 107, 134, 137. |
| | | *sallatu*, l. 72; cum suff. *sallat śunu*, l. 48; *salla-śun*, l. 47, 68, 151. |
| שלם | finire...... | *salam*, occasus, *sa-lam*, l. 17. |
| | | *mu-sal-li-mu*, part. paël, l. 189. |
| | | *usallimu*, perfeci, 1ª pers. s. aor. p. *u-sal-li-mu*, l. 8, 141. |
| שמה | altum esse... | *tusmī*, elevatio, *tus-mi-i*, l. 129. |
| שמה | nominare... | *sum*, nomen, ideog. cum suff. *sum-ya*, nomen meum, l. 4; *sumsu*, nomen ejus, l. 60, 63; *sum-su-nu*, nomina sua, l. 65. |

| | | |
|---|---|---|
| שמל | .......... | *simli*, genus arboris, l. 159. |
| ..... | .......... | *Sumir*, Sumir, n. prop. regionis, ideog. l. 2, 123; *su-mi-ri*, 143. |
| שמע | audire...... | *Tasmit*, n. pr. deæ, *Tas-mi-tuv*, l. 143. |
| | | *ismi*, audivit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *is-mi*, l. 50, 77, 102, 125, 145. |
| | | *ismū*, audierunt, 3ª pers. plur. m. aor. kal. *is-mu-u*, l. 147, 148. |
| | | *simī*, auditio, subst. *si-mi-i*, l. 167. |
| שמש | servire...... | *samas*, sol, subst. ideog. l. 155; *sam-si*, ideog. l. 17, 69, 109, 144, 146, 153. |
| שנה | mutare..... | *yusanna*, mutaverat, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *yu-sa-an-nu*, l. 152. |
| שנה | .......... | *sanat*, annus, subst. ideog. l. 144; plur. 124. |
| ..... | .......... | *Sinuḫtu*, Sinuchtu, n. pr. urbis, *Si-nu-uḫ-tu*, l. 29; *si-nu-uh-ta-ai*, Sinuchtensis, l. 28. |
| שער | .......... | *sa'ari*, porta, subst. *sa'-a-ri*, l. 164. |
| שפט | judicare..... | *sapiṭ*, judex, ideog. l. 22, 24, 32, 59, 62, 83, 88, 116, 120, 140, 141, 150, 178. |
| ..... | .......... | *Suandaḫul*, Suanduhal, n. pr. urbis, *Su-an-da-ḫa ul*, l. 48. |
| שפל | humilem esse. | *saplis*, infra, adv. *sap-lis*, l. 21, 138. |
| שפר | mittere..... | *aspur*, emisi, 1ª p. sing. aor. kal. *as-pur*, l. 120. |
| | | *ispur*, misit, 3ª pers. sing. m. aor. kal. *is-pur*, l. 92, 124; *is-pu-ra*, 31, 153. |
| | | *ispura*, miserunt, 3ª pers. plur. m. aor. kal. *is-pu-ru*, l. 111. |
| שפר | placere..... | *sipar*, *ina sipar*, per ingenium, *si-par*, l. 166. |
| | | *supar*, gloria, subst. *su-par*, l. 162, 163. |
| | | *sipirtisun*, magnificentia ejus, cum suff. *sipirti-sun*, l. 192. |
| | | *sapiri*, doctores, subst. *sa pi-ri*, l. 178. |
| שקל | ponderare... | *sakil*, ponderare, inf. kal. ideog. l. 124, 140, l. 162. |
| ..... | .......... | *Surgadia*, Surgadia, n. pr. urbis, *Sur-ga-di a*, l. 58. |

| | | |
|---|---|---|
| שרה | ornare. . . . . | *siri*, ornamentum, *si-ri-i*, l. 168. |
| שרח | animadvertere | *yusasriḫa*, animadverti, $3^a$ pers. sing. m. aor. shaph. *yu-sas-ri-ḫa*, l. 119, 127. |
| שרך | permittere. . . | *isruku*, permiserunt, $3^a$ pers. plur. m. aor. kal. *is-ru-ku*, l. 13. |
| שרף | urere. . . . . . | *asrup*, concremavi, $1^a$ pers. sing. aor. kal. *as-ru-up*, l. 70. |
| | | *isrup*, combussit, $3^a$ pers. sing. masc. aor. kal. *is-ru-up*, l. 151. |
| שרו | . . . . . . . . . . | *survan*, cupressus, arbor, *suv-ran*, l. 143, 158, 161. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Sutrik Nahundi*, Sutruknahunta, n. pr. regis Elymaïdis, *Su-tik-ruk-Na-hu-un-ti*, l. 119. |

## ת

| | | |
|---|---|---|
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Tuaya*, Tuai, n. pr. regionis, *Tu-a-ya*, l. 44. |
| תאם | . . . . . . . . . . | *Tuami*, gemini, adj. pl. *Tu-a-mi*, l. 162. |
| תבת | ire. . . . . . . . | *itbuni*, $1^a$ pers. sing. aor. kal. *it-bu-ni*, l. 25. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *usatbu*, fieri jussi, $1^a$ pers. sing. aor. shaph. *u-sat-bu*. |
| . . . . . | . . . . . . . . . . | *Tabalai*, Tabul, n. pr. reg. *Ta-bal-ai*, l. 30. |
| תהם | . . . . . . . . . . | *tikamti*, mare, ideog. l. 16, 144, 146, 148, 153. |
| תור | ire, fieri. . . . | *utir*, restitui, $1^a$ pers. sing. aor. aphel, *u-tir*, l. 11, 137. |
| | | *utirra*, restitui, $1^a$ pers. sing. aor. aph. *u-tir-ra*, l. 44, 65, 67, 134, 136. |
| | | *ituru*, morantur, $1^a$ p. pl. aor. k. *i-tu-ru*, l. 177. |
| | | *yusatturu*, imposuerunt, $3^a$ pers. plur. m. aor. shaph. *yu-sa-ti-ru*, l. 13. |
| | | *yutir*, attraxit, $3^a$ p. s. m. aor. pa. *yu-tir*, l. 127. |
| | | *turri*, sustinendum, inf. *tur-ri*, l. 118, 120. |
| | | *titurri*, conductus, *ti-tur-ri*, l. 129. |
| תחז | . . . . . . . . . . | *tahaz*, prælium, ideog. l. 13, 25, 34, 129, 137; *ta-ha-zu*, l. 118, 123. |
| | | *ithuzu*, expenebant, $3^a$ pers. pl. m. aor. kal. *it-hu-zu*, l. 158. |

| | | |
|---|---|---|
| תך | .......... | *tiksu*..... *tik-su*, l. 132. |
| תכל | confidere.... | *ittakil*, confisus erat, 3ª pers. sing. m. aor. niph. *it-tak-lu*, l. 48, 73; *it-ta-kil*, l. 39, 113, 122. *tuklat*, ideog. 63, 84, 136; *tuklatiya*, ideog. cum suff. l. 16, 26, 46; s. e. *tu-kul-ti*, 133, 138, 150, 157. |
| תכנא | .......... | *tikni*, pondera, *ti-ik ni*, l. 132. |
| תכלת | .......... | *takiltav*, cæruleus, *ta-kil-tav*, l. 142, 182. |
| תל | .......... | *tul*, collis, *tul-lummu*. |
| ..... | .......... | *Tulgarimmi*, Tulgarim, n. pr. urbis, *Tul-ga-rimmi*, l. 81, 82 |
| ..... | .......... | *Tal-Humba*, Tal-Humba, n. pr. urbis, *Tul-hun-ba*, l. 138. |
| ..... | .......... | *Tulaḥitib*, Tulahitib, n. pr. urb. *Tal-aḥi-tib*, l. 64. |
| ..... | .......... | *Tilusina*, Tilusina, n. pr. urb. *Ti-lu-si-na*, l. 45. |
| ..... | .......... | *Tamunu*, Tamun, n. pr. gent. *Ta-mu-nu*, l. 126. |
| ..... | .......... | *Tunnai*, Tunnai, n. pr. reg. *Tu-un-na-ai*, l. 29. |
| תקן | restituere.... | *utakḳin*, restitui, 1ª pers. sing. aor. kal. *u-tak-ḳin*, l. 121; *u-tak-ḳi-na*, l. 52. |
| ..... | .......... | *tuḳuntu*.....? *tu-ḳu-un-tu*, l. 79. |
| ..... | .......... | *Tarḥulara*, Tarhular, n. pr. hominis, *Tar-ḥu-la-ra*, l. 83. |
| ..... | .......... | *Tarḥunazi*, Tarhunazi, n. pr. hominis, *Tar-ḥu-na-zi*, l. 78. |
| תרך | relinquere... | *itraku*, dereliquerunt, 3ª pers. plur. m. aor. kal. *it-ra-ku*, l. 148. |
| תרץ | .......... | *usatriṣa*, rectis lineis disposui, 1ª pers. sing. aor. shaph. *u-sat-ri-ṣa*, l. 160. |
| ..... | .......... | *Tirat-dunias*, Chaldæa inferior, n. pr. regionis, *Tirat-du-ni-as*, l. 21, 147. |

# ÉTUDES PALÉOGRAPHIQUES
# SUR L'ALPHABET PEHLEVI,
## SES DIVERSES VARIÉTÉS
## ET SON ORIGINE,

PAR M. FRANÇOIS LENORMANT.

## I.

Le premier qui ait fait connaître à la science européenne l'idiome et l'alphabet pehlevis est Anquetil-Duperron. Avant l'achèvement de la publication de son livre sur le *Zend-Avesta*, l'intrépide pionnier de la science qui avait été conquérir jusque dans l'Inde, au prix de fatigues et d'efforts inouïs, le texte des livres de Zoroastre, imprima dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*[1] une dissertation *Sur les anciennes langues de la Perse*, où il donna les alphabets zend et pehlevi, d'après les manuscrits qu'il avait rapportés et d'après les explications de ses maîtres les Parsis de Surate. Un peu plus tard, dans le tome III de son *Zend-Avesta*, il publia le fac-simile de la première page des manuscrits du *Boundéhesch*, avec une

[1] Tome XXXI, p. 339-392. La partie relative aux écritures va de la page 351 à la page 359.

transcription et une explication *ad verbum* qui lui avaient été fournies par les docteurs parses, et il reproduisit son tableau des alphabets zend et pehlevi. Les recherches des savants plus modernes sur les manuscrits pehlevis n'ont fait faire aucune modification sérieuse à l'alphabet d'Anquetil, qui demeure le fondement nécessaire de toute étude sur les textes manuscrits de cette écriture.

Le caractère des manuscrits offre des différences si considérables dans la forme des lettres avec le pehlevi monumental des inscriptions et des monnaies sassanides, que les travaux d'Anquetil n'ont, pour ainsi dire, servi en rien au déchiffrement de cette dernière écriture. Tout l'honneur de la découverte appartient à M. de Sacy. Elle marque dans la science de l'archéologie orientale, avec les Mémoires de Barthélemy et de Swinton sur les inscriptions palmyréniennes, une époque nouvelle. C'est en effet dans la dissertation de Barthélemy que nous rappelons ici et dans le *Mémoire sur quelques antiquités de la Perse* de M. de Sacy[1], publié pendant les plus mauvais jours de la tourmente révolutionnaire, qu'ont été indiquées pour la première fois les règles exactes et philosophiques d'après lesquelles on peut procéder avec succès au déchiffrement d'une langue et d'une écriture également perdues.

S'appuyant sur la comparaison du texte grec des inscriptions de Naksch-i-Roustam et de Kirmanschah avec le texte pehlevi des mêmes inscriptions, l'illustre

[1] Paris, 1793, in-4°.

orientaliste français parvint à traduire ce dernier texte dans son entier et à dresser un alphabet complet de l'écriture nationale des Sassanides. Appliquant ensuite aux monuments numismatiques les résultats que lui avait fournis l'étude des inscriptions, il détermina les monnaies de plusieurs des princes de cette dynastie [1].

Sir W. Ouseley reprit l'étude au point où M. de Sacy l'avait laissée, et, sans rien ajouter sous le rapport de la philologie et de la paléographie, il expliqua au moyen de l'alphabet de notre illustre compatriote un plus grand nombre de médailles et quelques pierres gravées [2]. Tychsen fit de même dans quatre dissertations [3] insérées aux tomes I à III des *Commentationes Societatis regiæ scientiarum Gottingensis*. Enfin M. de Longpérier réunit en un corps d'ouvrage les observations de ses prédécesseurs, en y ajoutant quelques lectures personnelles [4]. Environ à la même époque, M. Müller publia sur le côté philologique de la question, dans le *Journal asiatique* [5], un mémoire

[1] Il consacra encore à ce sujet un nouveau mémoire dans le t. II de la seconde série des *Mém. de l'Acad. des inscr.* p. 162 et suiv.

[2] *Observations on some medals and gems bearing inscriptions in the Pahlavi or ancient Persic character*. Londres, 1801.

[3] *Commentationes quatuor de nummis veterum Persarum.*

[4] *Essai sur les médailles des rois perses de la dynastie sassanide.* Paris, 1840, in-4°. — Citons encore Dorn, *Ueber einige unbekannte Münzen des dritten Sassaniden-Königs Hormisdas I*, dans le *Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, classe des sciences historiques*, 1843.

[5] Avril 1839.

encore très-incomplet, mais renfermant de précieuses observations.

Malgré les travaux de ces divers savants, l'étude des monuments et de l'écriture pehlevis était demeurée assez stationnaire depuis le temps de M. de Sacy, lorsque parut la dissertation de M. Olshausen sur les monnaies à légendes pehlevies de la dernière époque [1]. Ce travail contenait à la fois la lecture certaine et l'attribution des médailles émises sous les derniers Sassanides, celle des pièces frappées en Perse au nom des premiers khalifes et des monnaies des Ispehbeds du Taberistan, portant les noms de ces princes et des dates qui s'étendent de l'an 73 à l'an 139 de l'ère d'Yzdegerd. M. Olshausen y expliquait en même temps les indications d'ateliers monétaires, dont les noms, plus ou moins abrégés, sont écrits au revers de toutes les pièces à partir du règne de Sapor III, et qui avaient jusqu'alors résisté aux efforts des érudits [2]. Par la fécondité des résultats et la sûreté des déchiffrements la dissertation du savant danois était le plus remarquable travail qui eût été produit sur cet ordre d'études depuis le mémoire de M. de Sacy; elle ouvrait des séries entièrement nouvelles en numismatique, et faisait connaître des

[1] *Die Pehlewi-Legenden auf den Münzen der letzten Sâsâniden, auf den ältesten Münzen arabischer Chalifen, auf den Münzen der Ispehbed's von Taberistân und auf indo-persischen Münzen des östlichen Irân, zum ersten Male gelesen und erklärt*. Copenhague, 1843, in-4°.

[2] M. Olshausen a consacré à l'examen de ces marques d'ateliers monétaires une dissertation spéciale insérée dans le *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.* t. II, p. 112 sqq.

formes postérieures et dégénérées du pehlévi monumental, qui établissaient la transition entre celui des inscriptions et celui des manuscrits. MM. Krafft[1], Edward Thomas[2] et Mordtmann[3] ont suivi la voie ouverte par M. Olshausen, et même le dernier de ces érudits, en 1854, a rassemblé en un corps de doctrine l'état actuel de la science sur les monnaies pehlevies[4].

En même temps M. Rawlinson, dans les notes qu'il a jointes à la publication du texte perse de la grande inscription cunéiforme de Behistoun[5], consacrait un certain nombre d'observations à quelques-unes des expressions que l'on rencontre dans les textes monumentaux des Sassanides, et, serrant de plus près, grâce aux documents nouveaux que l'on possède aujourd'hui, l'interprétation philologique de ces expressions, proposait plusieurs changements à l'alphabet de M. de Sacy.

Ker-Porter[6] avait rapporté les copies de plusieurs inscriptions, provenant toutes des environs de Persépolis, où l'on remarquait, outre le texte grec, un

[1] *Wiener Jahrbücher der Literatur*, t. CVI, Anzeigeblatt.

[2] *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XII, part. II. — *Numismatic chronicle*, t. XV, p. 180-187.

[3] *Zeitschrift der deutsch. morgenl. Gesellsch.* t. II, p. 108-116.

[4] *Erklärung der Münzen mit Pehlvi-Legenden*, dans le *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.* t. VIII, p. 1-194. — Le même M. Mordtmann a publié tout récemment, dans le t. XVII du *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.* (p. 1-52), un mémoire fort intéressant sur les pierres gravées à légendes pehlevies.

[5] *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. X, p. 118 sqq.

[6] *Travels*, pl. XXII, p. 548; pl. XXVIII, p. 572.

double texte pehlevi : l'un semblable pour les caractères à ceux que M. de Sacy a expliqués ; l'autre conçu dans une écriture et dans un dialecte un peu différents. M. Boré publia dans le *Journal asiatique*, en 1841 [1], une nouvelle inscription dans le même caractère, et M. Rawlinson, quelques années plus tard, rapporta à Londres des moulages en plâtre des textes pehlevis du second système, tracés à côté des textes pehlevis ordinaires sur les rochers de Naksch-i-Roustam, de Naksch-i-Rajab et de Hadji-Abad. C'est avec l'aide de ces moulages que M. Edward Thomas a pu, sans parvenir à un déchiffrement complet, expliquer une partie de ces textes et en fixer l'alphabet, lequel lui a permis d'interpréter les légendes de drachmes à types mazdesniens frappées sous l'autorité des Arsacides par les satrapes héréditaires de la Perse [2].

## II.

Tels sont les travaux publiés jusqu'à ce jour sur les monuments pehlevis. Avec leur aide nous allons jeter un coup d'œil sur les différentes variétés de cette écriture, lesquelles doivent être considérées comme au nombre de quatre :

1° Le proto-pehlevi ;
2° Le pehlevi persépolitain ;
3° Le pehlevi sassanide ;

[1] T. XI, p. 640-673. — Cf. Dubeux, *Journal asiatique*, 1843, t. I, p. 28-72.

[2] *Numismatic chronicle*, t. XII, p. 68-77, 91-114.

4° Le pehlevi des manuscrits.

Nous commencerons notre étude par le pehlevi sassanide, le mieux connu de tous.

Donnons d'abord l'alphabet de cette écriture, tel qu'il a été établi par M. de Sacy, avec les modifications que les travaux postérieurs de MM. Olshausen, Rawlinson et Edward Thomas doivent y faire apporter.

Nous plaçons dans la première colonne les lettres extraites des inscriptions monumentales, et dans les trois suivantes les caractères fournis par les légendes des médailles, en distinguant dans ces derniers monuments, avec M. Mordtmann, trois périodes paléographiques, indiquées par des degrés de dégénérescence de plus en plus marqués. La première de ces périodes s'étend depuis Artaxerce I^er jusqu'à Narsès, la seconde va de Sapor II à Chosroès II, la troisième de ce prince à la chute de la monarchie sassanide, et le type paléographique adopté alors se continue sous les premiers khalifes et sous les régents ou Ispehbeds du Taberistan. Les différences qui se remarquent dans l'écriture de ces diverses époques frapperont au premier coup d'œil nos lecteurs. Quant à ce qui est de la valeur des lettres, nous l'avons marquée de deux façons, en lettres hébraïques et persanes.

## TABLEAU I.

## PEHLEVI SASSANIDE.

| NUMÉROS. | INSCRIPTIONS. | MONNAIES. | | | VALEURS. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1re ÉPOQUE. | 2e ÉPOQUE. | 3e ÉPOQUE. | HÉBREU. | PERSAN. |
| 1 | | | | | א | ا |
| 2 | | | | | ב | ب |
| 3 | | | | ″ | ג | گ غ |
| 4 | | | | | ד | د |
| 5 | | | | | ה | ح ه |
| 6 | | | | | ו | و |
| 7 | | | | | ז | ز |
| 8 | ″ | ″ | ″ | ″ | ח | خ |
| 9 | | | | | י | ى |
| 10 | | | | | כ | ك |
| 11 | | | | | ל | ل |
| 12 | | | | | מ | م |
| 13 | | | | | נ | ن |
| 14 | | | | | ס | س |
| 15 | | | | | פ | پ |
| 16 | | | | | צ | چ |
| 17 | | | | | ר | ر |
| 18 | | | | | ש | ش |
| 19 | | | | | ת | ت |

On remarquera dans le tableau précédent, pour ce qui est des lettres tirées des inscriptions, un certain nombre de différences entre les formes que nous donnons et celles qui figurent dans le tableau de M. de Sacy[1]. En effet cet illustre savant travaillait sur les copies de Ker-Porter, un peu inexactes dans le tracé des caractères, et nous avons relevé nous-même les figures que nous donnons sur les plâtres offerts à la Société asiatique de Londres par M. Rawlinson.

De plus, nous avons marqué autrement que M. de Sacy la valeur de deux lettres :

Le nº 16 du tableau = ג d'après M. de Sacy = צ̄ suivant nous;

Le nº 5 du tableau = ח d'après M. de Sacy = ה suivant nous.

Nous avons enfin ajouté un ג qui manque à l'alphabet du *Mémoire sur les antiquités de la Perse,* et en revanche nous avons supprimé [illegible] = ח suivant M. de Sacy.

Il nous faut justifier ces changements.

La valeur de [illegible] comme ח avait été extraite, par l'illustre auteur du déchiffrement des textes pehlevis, du mot qui se lit dans les titres de tous les princes, aussi bien sur les inscriptions que sur les monnaies, après celui de מזדיסן, *l'adorateur d'Ormuzd.* Ce mot, qui est traduit en grec par ΘЄΟC, est écrit dans les

[1] Reproduit par : Kopp, *Bilder und Schriften,* t. II, p. 284. — Gesenius, *Monumenta phœnicia,* pl. III.

textes épigraphiques tel qu'on le verra au n° 1 de la pl. A, et sur les monnaies tel qu'on le verra sous

PLANCHE A.

les n$^{os}$ 2 et 3. M. de Sacy y voyait *bèh*, qui est rendu par « excellent » dans le vocabulaire pehlevi-persan publié par Anquetil-Duperron. Mais M. Rawlinson

a montré qu'il fallait y reconnaître au lieu de cela la racine sanscrite *Bhaga*, zend *Bagha*, persan بغ, « dieu, » ce qui donne un sens beaucoup plus conforme à la traduction grecque, et, a remarqué depuis M. Edward Thomas, à l'équivalent dans le pehlevi du second système, lequel est le mot tracé sous le n° 4 de la pl. A, אלהא, chaldaïque אֱלָהּ, « dieu. » Seulement ce savant s'est trompé en voulant lire *Baga*, car on ne saurait reconnaître dans ce groupe un א final. M. Mordtmann, remarquant cette absence d'א et adoptant d'ailleurs l'explication de M. Rawlinson, a proposé de lire בג, en considérant בג comme une seule lettre de la valeur de ג. M. Edward Thomas, enfin, a prouvé que les deux signes placés dans l'intérieur du ב initial, quoique assez souvent liés sur les médailles, sont toujours séparés dans les inscriptions et doivent être considérés comme distincts, que le second, troisième du mot, est évidemment un י de forme ordinaire et que l'on doit par conséquent transcrire בגי ou *Baghi*, ce qui assure au 3e signe de notre tableau la valeur de ג.

Du moment que nous avons ainsi un ג certain avec le son de *g* ou *gh*, il devient impossible de transcrire par cette lettre le signe n° 16, dont M. de Sacy, tout en le rendant ainsi, avait bien reconnu l'identité avec le چ de l'alphabet persan. La prononciation de *tch* était en effet indiquée avec certitude par le mot n° 5 de la planche A, où M. de Sacy avait reconnu du premier coup d'œil le *minoutchetr*, « germe divin, » du vocabulaire d'Anquetil.

Nous avons hésité quelque temps pour savoir si nous rendrions le signe n° 16 par j̄, comme M. Mordtmann, afin de nous tenir plus près de ج, ou par צ, comme M. Edward Thomas. A la fin nous nous sommes décidé pour ce dernier parti :

1° Parce que le signe dérive, comme nous le verrons plus loin, du צ araméen;

2° Parce que cette transcription rend mieux la nature de l'articulation que le signe représente et la facilité avec laquelle il permute avec le ז de l'alphabet sémitique.

On le rencontre en effet :

1° Dans le nom du roi Pérose, écrit sur les monnaies (pl. A, n° 6) : פירוצי.

Arabe : فيروز. Grec : Περόζης. Syriaque : ܦܝܪܘܙ. Arménien : Պերոզ.

2° Dans celui de la province du Chuzistan (persan : خوزيتان), abrégé en (pl. A, n° 7) הוצ.

3° Dans celui de Bassora, écrit (pl. A, n° 8) בצרא.

4° Enfin dans celui de la ville de Schasch dans le Mavaraennahr (pl. A, n° 9) : שאצא.

Pour le caractère n° 5 de notre tableau, la transcription que nous avons adoptée est aussi celle de M. Thomas. Elle s'appuie :

1° Sur l'origine du caractère qui vient du ה araméen;

2° Sur la transcription de ce signe dans le pehlevi du second système par ℵ, qui est un ה certain, différent de ⅁ qui est un ח.

Cependant quelques exemples, entre autres le nom du Chuzistan, prouvent que ce ח avait un son un peu plus dur qu'en hébreu et en araméen et répondait pour la prononciation à ح, tandis que le ח correspondait probablement à خ.

Mais si nous acceptons les opinions de M. Edward Thomas pour ces trois lettres, nous nous écartons de lui au sujet du ס, pour lequel nous restons fidèle à la tradition de M. de Sacy. Le savant anglais a prétendu, en effet, que le pehlevi ne possédait pas de ס, et que le caractère auquel M. de Sacy avait attribué cette valeur (n° 14 de notre tableau) devait se décomposer en deux lettres, יז (les n[os] 9 et 7); que le mot écrit tantôt comme il est au n° 10 et tantôt comme il est au n° 11 de la pl. A, «l'adorateur d'Ormuzd», devait se transcrire, non מזדיסן, *mazdièsn*, mais מזדייזן, *mazdiizn*.

Les noms de Chosroès (pl. A, n° 12), הוסרוי, حوسوروی, de Abou-Sofyân (pl. A, n° 13), אבו־סופיאן, ابو سوفيان, de Selem (pl. A, n° 14), סלם, سلم; ceux des ateliers du Séistan, d'Istakhar, d'Ispahan, de Saferaïn, du Segestan, du Khorasan, et d'autres mots encore qu'il nous serait facile de citer, prouvent l'exactitude de la lecture de M. de Sacy et l'existence du ס dans l'alphabet pehlevi.

Toutes les lettres sont constamment détachées dans les inscriptions monumentales, lesquelles appartiennent aux règnes d'Artaxercé I[er] [1], Sa-

[1] Ker-Porter, pl. XXII. — De Sacy, p. 62.

por I^er[1], Sapor II[2] et Sapor III[3]; elles le sont aussi sur les médailles jusqu'au règne de Cavadès. Cependant on y rencontre quelques ligatures, mais en petit nombre.

C'est dans les inscriptions le groupe n° 15 de la pl. A, מן, inutilement contesté par M. Edward Thomas, mais prouvé par les mots n° 16 de la même planche, «fils de,» que l'on ne doit pas lire, il est vrai, *boman*, comme M. de Sacy, puisque cette leçon du vocabulaire d'Anquetil est une faute pour *ban man*, בן מן[4], mais que l'on doit expliquer par בר מן. Ce sont aussi, sur les monnaies, les groupes qui dans la planche A sont désignés par les n^os 17, אז;

18, דו;

19, הו;

20, חם;

21, לם.

A partir de Cavadès, nous voyons les ligatures se multiplier de plus en plus dans les légendes monétaires. Enfin sous les premiers khalifes et sur les pièces des régents du Taberistan, l'usage de lier toutes les lettres, usage ordinairement inventé dans les manuscrits, est employé constamment dans les inscriptions des monnaies.

[1] Ker-Porter, pl. XXVIII. — De Sacy, p. 1. — Rich, *Babylon and Persepolis*, pl. XII. — Ker-Porter, pl. XV.

[2] Ker-Porter, t. II, pl. LXVIII. — Malcolm, *Persia*, t. I, pl. III.

[3] De Sacy, p. 211. — Id. *Mém. de l'Acad. des Inscr.* nouv. sér. t. II, p. 162 et suiv.

[4] Müller, *Journal asiatique*, 1839, p. 330.

## III.

Après celle des monuments sassanides, la mieux connue des quatre espèces de caractères pehlevis est celle des manuscrits. Elle compte 23 lettres au lieu de 18. En voici, d'après Anquetil-Duperron, la liste, dans l'ordre (calqué sur celui de l'alphabet persan) où les manuscrits des *Néaeschts* la fournissent.

Nous accompagnons cette liste des valeurs en persan et en hébreu.

TABLEAU II.

PEHLEVI DES MANUSCRITS.

| FORMES. | VALEURS. | | FORMES. | VALEURS. | |
|---|---|---|---|---|---|
| | EN PERSAN. | EN HÉBREU. | | EN PERSAN. | EN HÉBREU. |
| [illegible] | ا | א | [illegible] | ک | כ |
| [illegible] | ب | ב | [illegible] | گ | ג |
| [illegible] | ت | ת | [illegible] | ل | ל |
| [illegible] | ج | ג̄ | [illegible] | م | מ |
| [illegible] | خ | ח | [illegible] | ن | נ |
| [illegible] | د | ד | [illegible] | و | ו |

| FORMES. | VALEURS. EN PERSAN. | VALEURS. EN HÉBREU. | FORMES. | VALEURS. EN PERSAN. | VALEURS. EN HÉBREU. |
|---|---|---|---|---|---|
| | ر | ר | | ط | ח |
| | ز | ז | | ی | י |
| | س | ס | | چ | צ̌ |
| | ش | ש | | پ | פּ |
| | غ | ע̄ | | ث | ח̄ |
| | ف | פ | | | |

Le lecteur a pu voir, en examinant le tableau que nous venons de donner, que les formes des lettres y sont presque identiques à celles que nous ont fournies les médailles de la troisième époque.

Pour ce qui est des cinq caractères ajoutés, qui portent le nombre à 23, ce sont des lettres de l'alphabet ordinaire auxquelles on a donné une valeur légèrement différente en y joignant un point diacritique ou un appendice.

= پ est presque identique à = ف.

ou = غ n'est autre que = ع, sorti de ou , avec un point dans le premier cas et un appendice inférieur, , dans le second.

ڊ = ج et ڗ = چ sont le ے dont les deux prononciations se distinguent par des points; ٮ est encore la même lettre, mais avec un appendice inférieur[1], dirigé à droite.

ع = ث est comme ﻣ = ت un dérivé de ﻣ = ط = ת.

Les points sont aussi employés dans cette écriture comme moyen d'éclaircissement, pour faire discerner certaines lettres, entièrement différentes comme son et comme origine, auxquelles les progrès de l'altération des formes avaient fini par donner des figures semblables. Ainsi :

Le ے des monnaies de la 3ᵉ époque = ج چ devient dans l'alphabet des manuscrits { ڊ = ج ; ڗ = چ }

Le ﺩ des monnaies de la 3ᵉ époque = گ devient dans l'alphabet des manuscrits ڊ

Le ﺩ des monnaies de la 3ᵉ époque = ی devient dans l'alphabet des manuscrits ڍ

Le ﺩ des monnaies de la 3ᵉ époque = د devient dans l'alphabet des manuscrits ڏ.

L'emploi de ces signes diacritiques pour faire reconnaître, non les lettres nettement différentes, car leurs figures étaient d'abord bien distinctes, mais les articulations voisines contenues dans un même caractère, remonte assez haut. Dans quelques-unes des inscriptions monumentales, le ﮑ avec la valeur

[1] Edward Thomas, *Numismatic chronicle*, t. XII, p. 92, note 1.

de ج est accompagné d'un signe de ce genre, ﭺ, pour le distinguer de la lettre simple.

Il est probable que, dès les premiers temps de la monarchie sassanide, à côté du pehlevi monumental exista un caractère de manuscrits plus cursif, où les lettres étaient liées les unes aux autres et où l'on employait habituellement des signes diacritiques portant le nombre des articulations distinguées dans l'écriture à 22 ou 23, selon que l'on compte ou que l'on ne compte pas le ف pour deux valeurs, P et PH. Ce caractère des manuscrits suivit la même marche de dégénérescence et de déformation que le caractère monumental, et, à mesure que les figures d'un plus grand nombre de lettres tendirent à se confondre, on multiplia l'emploi des points diacritiques afin de maintenir la clarté dans les textes.

Le *Kitab-al-fihrist* contient de curieux renseignements sur les diverses sortes d'écritures usitées à la cour des derniers Sassanides [1]. On y voit qu'alors le pehlevi des manuscrits se distinguait en plusieurs variétés calligraphiques.

L'auteur parle d'abord [2] d'une écriture appelée الشقّ que l'on employait dans les pièces officielles tracées avec un grand soin, dans les inscriptions,

[1] Je dois ici exprimer toute ma reconnaissance à mon ami M. Michel Amari, qui, encore exilé alors à Paris, a bien voulu, en 1858, m'aider et me diriger dans l'étude, faite sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, des passages du *Kitab-al-fihrist* relatifs à l'écriture pehlevie.

[2] Ms. arabe de Paris, n° 874, f° 15 verso.

sur les sceaux et sur les monnaies. C'est le pehlevi monumental. « Cette écriture, dit Mohammed-ibn-« Ischak, se compose de 28 lettres. » Il est probable qu'il compte les 23 lettres de l'alphabet des manuscrits comme existant dans celui des monuments, quoique cinq d'entre elles n'y eussent pas de signes distincts, et qu'il compte aussi comme lettres quelques ligatures abréviatives très-usuelles. C'est de cette façon que dans l'alphabet publié par Anquetil le nombre des lettres pehlevies est porté à 26, au lieu de 23. L'auteur du *Fihrist* donnait l'alphabet de cette écriture; malheureusement cet alphabet s'est tellement défiguré sous la main des copistes successifs que dans le manuscrit de Paris, dont nous avons fait usage, on ne peut plus rien y discerner.

Mohammed-ibn-Ischak mentionne ensuite[1] une seconde écriture, du nom de كشتج comme la précédente, « qui servait, dit-il, dans les livres de médecine et de philosophie, » et probablement dans tous les manuscrits. La liste de l'alphabet suivait. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, au milieu de caractères tellement déformés qu'on ne saurait plus les reconnaître, on distingue encore avec certitude dans cette liste les lettres :

[illegible]

Une troisième forme de caractères servait d'écriture secrète pour le cabinet du roi[2].

[1] F° 16 recto.

[2] *Ibid.*

Une quatrième, appelée راز سهريه, servait dans les manuscrits; elle comptait 40 lettres, voyelles et ligatures[1].

Enfin une cinquième variété de caractères était également mise en usage par les calligraphes. C'était le راس سهريه dans lequel on n'employait pas de ligatures ni de groupes abréviatifs, mais seulement 24 lettres « avec points diacritiques[2]. » Le nombre de 24 est celui même de l'alphabet des manuscrits en y joignant le سس = *ā*, monogramme pour سد ou سسس, qui s'emploie dans les manuscrits comme une véritable lettre.

L'ouvrage arabe d'où nous extrayons ces renseignements contient aussi une donnée que nous ne saurions passer sous silence.

Tandis que l'étude des monnaies et des inscriptions pehlevies a fourni des résultats considérables à l'histoire et à la philologie, celle des manuscrits de la même langue est restée presque stérile malgré tous les efforts des érudits. Anquetil-Duperron a donné au public savant de l'Occident la version du *Boundehesch* et des *Néaeschts* pehlevis, telle que la tradition s'en conserve de génération en génération chez les docteurs parses. Il a publié, d'après la même tradition, la transcription et la traduction *ad verbum* de la première page du *Boundehesch*. Mais lorsque des savants plus modernes ont voulu faire pour le *Boun-*

[1] F° 16 verso.

[2] *Ibid.*

*dehesch* ou pour les *Néaeschts* pehlevis ce que Burnouf avait fait pour le *Yaçnâ* zend, recourir au texte original, le soumettre à une rigoureuse analyse philologique et reconstituer par là l'idiome perdu dans lequel il est conçu, ils ont été arrêtés par des obstacles insurmontables; non-seulement ils n'ont souvent pas pu l'expliquer, mais même ils ne sont pas toujours parvenus à le déchiffrer.

Cet insuccès tient à plusieurs causes. D'abord les manuscrits pehlevis, transcrits depuis longtemps par des hommes qui ne le comprenaient plus, fourmillent de fautes, comme Anquetil s'en était déjà aperçu. Ensuite les copistes y omettent constamment des points, de manière que lorsqu'on rencontre la lettre و on ne sait si c'est د, ج, گ, ڭ ou ی que l'on doit lire. On éprouve la même difficulté qu'un homme qui voudrait deviner l'arabe sur un manuscrit sans points ni voyelles.

En outre il y a peut-être une troisième source d'obscurités inextricables à laquelle on n'a point pensé, et dont l'idée nous est suggérée par ce qui se lit dans le *Kitab-al-fihrist* après la mention des cinq écritures que nous avons énumérées :

« Les Perses ont aussi un alphabet appelé *zewaresch*, زوارش (c'est une corruption évidente de *huzwaresch*), dont les lettres sont tantôt liées, tantôt isolées. Le vocabulaire se compose d'environ mille mots, et ils s'en servent pour distinguer les expressions qui ont une forme semblable. Par exemple, quiconque veut écrire le mot *gouscht*, گوشت, qui

en arabe se traduit لحم « chair », écrit *bisra*, بسرا, qu'il prononce *gouscht;* si l'on veut écrire *nan*, نان, qui signifie « pain », on trace le mot *lakma*, لهما, que l'on prononce *nan*. Il en est ainsi des autres mots, à l'exception de ceux qui n'ont point besoin d'être déguisés et que l'on écrit comme ils se prononcent[1]. »

Dans ce passage assez obscur on reconnaît la mention d'une cryptographie mystique, consistant à écrire, pour représenter un certain nombre de mots, des lettres déterminées que l'on lisait autrement que leur véritable prononciation, absolument comme les Juifs lisent *Adonaï* dans la Bible lorsqu'ils rencontrent l'ineffable tétragramme יהוה.

Ce système de cryptographie, que Mohammed ibn-Ischak atteste avoir été en usage chez les Perses sassanides, n'aurait-il pas été employé dans les manuscrits du *Boundehesch* et des *Néaeschts?* Ainsi n'est-il pas probable que l'on prononçait d'une manière voisine de l'*Ahouramazda* zend et de l'אהורמזדי des inscriptions sassanides le nom de la divinité du bon principe, écrit constamment سوسمب dans les manuscrits pehlevis, ce qui régulièrement, d'après l'alphabet, devrait se lire *Anhouma,* comme l'a fait Anquetil?

## IV.

M. Rawlinson appelle *parthique* le second système de pehlevi des inscriptions de Naksch-i-Roustam, de Naksch-i-Rajab et de Hadji-Abad. Mais M. Edward

[1] F° 16 verso.

Thomas lui donne avec plus de raison le nom de pehlevi *persépolitain*, puisqu'on le trouve principalement dans les inscriptions des environs de Persépolis, où il occupe, la place d'honneur tandis que le pehlevi officiel ordinaire est relégué à la seconde. On le rencontre encore à Amadîah, Holwân, Schimbor dans les monts Bakhtiari, Schahrzor et Bebahân, c'est-à-dire dans toute la région qui s'étend du Tigre à Persépolis. Le pehlevi habituel des inscriptions et des monnaies, celui que nous avons appelé spécialement *pehlevi sassanide*, paraît avoir eu pour patrie originaire les provinces nord-ouest du royaume de Perse.

Nous donnons la liste de l'alphabet du pehlevi persépolitain telle qu'elle a été dressée par M. Thomas.

## TABLEAU III.

## PEHLEVI PERSÉPOLITAIN.

| NUMÉROS D'ORDRE. | FIGURES. | VALEURS. EN HÉBREU. | EN PERSAN. |
|---|---|---|---|
| 1 | | א | ا |
| 2 | | ב | ب |
| 3 | | ג | ڭ |
| 4 | | ד | د |
| 5 | | ה | ه |
| 6 | | ו | و |
| 7 | | ז | ز |
| 8 | | ח | خ |
| 9 | | י | ی |
| 10 | | כ | ك |
| 11 | | ל | ل |
| 12 | | מ | م |
| 13 | | נ | ن |
| 14 | | ס | ڛ |
| 15 | | פ | پ |
| 16 | | ר | ر |
| 17 | | ש | ش |
| 18 | | ת | ت |

Les valeurs des lettres

א ד ה ו ז י כ ל מ נ ס פ ר ש ת

sont fournies avec certitude par les mots מזדיסן, מלכא, et par les noms propres ארתחשתר, פאפך, שהפוחרי, אהורמזדי, orthographiés comme dans le pehlevi du premier système.

Le signe n° 3 est absolument identique au ג du pehlevi sassanide; la valeur de ב assignée au caractère n° 2 ressort de la forme même de cette lettre et de son emploi dans un assez grand nombre de mots. Pour ce qui est du n° 8 = خ, la lecture en est fournie par le n° 1 de la pl. B. = חרמת, persan : خدمة,

PLANCHE B.

répondant au sassanide n° 2 de la même planche : אדינן, persan : ادينى.

On remarquera l'emploi, pour distinguer د de گ, d'un signe diacritique ayant absolument la même forme que celui qui distingue dans le pehlevi des manuscrits وْ = د de و = گ, seulement placé au-dessous de la lettre au lieu d'être par-dessus.

Le dialecte écrit avec l'alphabet persépolitain diffère notablement, surtout pour le vocabulaire ou du moins le choix des mots, de celui qu'écrit le pehlevi ordinaire; cependant c'est encore un dialecte pehlevi, c'est-à-dire iranien par la grammaire et par une partie du lexique, araméen par un très-grand nombre de mots, un plus grand nombre, peut-être, que l'autre dialecte.

## V.

Nous désignons par l'appellation de *proto-pehlevi* la forme la plus ancienne du pehlevi, qui nous est révélée par les légendes des drachmes d'argent des satrapes héréditaires de la Perse sous la domination des Arsacides. Ces pièces portent au droit la tête du roi parthe régnant, au revers un *mobed* en adoration devant le pyrée et une légende pehlevie.

M. Edward Thomas a expliqué le premier ces légendes avec un grand bonheur; seulement il s'est trompé sur l'époque où ces pièces ont été frappées. Trouvant sur elles les noms d'un Papec et d'un Artaxerce, il les a attribuées à la fin de l'empire des Arsacides et au début de celui des Sassanides. Mais

le style, la nature de la fabrication et les têtes qui se remarquent au droit montrent, au contraire, qu'elles ont été émises sous les premiers règnes de la dynastie parthe.

La plus ancienne de ces monnaies[1] nous offre en effet la tête de Mithridate Ier, coiffée de la tiare, et, au revers, la légende n° 3 de la pl. B, où il est facile de reconnaître les mots :

פאפיך מלך בר מן (?)יתוכפת מלכא

*Papec roi, fils d'Ithoucapheth roi*[2].

Une autre[3] porte l'effigie de Phraatace, avec au revers une légende reproduite sous le n° 4 de la pl. B, que M. Thomas a fort bien lue :

ארתהשתר מלכא בר מן כאילך מלכא

*Artaxerce roi, fils de Kaïlik roi.* Le nom d'Artaxerce fut, du reste, porté à plusieurs reprises parmi ces satrapes de la Perse, car nous en retrouvons la trace certaine sur une monnaie assez postérieure, portant la tête d'un autre Arsacide, et au revers, non le mobed avec le pyrée, mais l'effigie du satrape, dont le nom est inscrit sur la pièce[4], ainsi qu'on le verra sous l'indication du n° 5 dans notre planche :

ארתה[ש]תר מל[ך

Cette dernière légende n'a été qu'incomplétement lue par M. Thomas.

[1] *Numismatic chronicle,* t. XII, pl. ad p. 68, nos 5-7.
[2] M. Thomas ne lisait que : פאפיך בר ···תו·ת מלכא.
[3] *Num. chron.* loc. cit. n° 8.
[4] *Ibid.* n° 3.

Le type des deux têtes se retrouve, malheureusement avec l'effigie de l'Arsacide tellement effacée qu'elle n'est plus reconnaissable, sur une quatrième drachme[1], dont la légende est figurée au n° 6 de la pl. B:

כואת מלכא בר מן כמיות מלכא

*Cavadès roi, fils de Kamiouth roi.*

Nous pourrions citer encore quelques autres drachmes, inédites jusqu'ici, de la même série, dont l'une offre la tête d'Orode. Mais ces pièces, qui font partie de la collection du Cabinet de France, sont dans un assez mauvais état de conservation. Il faudrait, pour établir la lecture de leurs inscriptions, une assez longue discussion; d'ailleurs nous ne faisons pas ici un traité spécial des monnaies de la Perse sous les Arsacides, et pour l'objet de notre mémoire les exemples que nous avons cités suffisent parfaitement.

Il est inutile d'insister sur l'importance historique des lectures que l'on fait dans cette série monétaire. Les pièces portant constamment les noms, non-seulement de celui qui les a fait frapper, mais encore de son père, et les effigies du droit fournissant une date certaine, on parviendra, lorsque les monuments de ce genre se seront un peu multipliés, à reconstituer la suite presque complète des princes qui, sous la suzeraineté des Arsacides, ont gouverné la Perse, princes sur lesquels les auteurs classiques et les écrivains orientaux gardent un silence absolu. Jusqu'ici,

[1] *Num. chron.* n° 4.

en effet, ce qu'on savait d'eux se bornait à quelques lignes de Strabon : Νῦν δ'ἤδη καθ'αὑτοὺς συνεσ7ῶτες οἱ Πέρσαι βασιλέας ἔχουσιν ὑπηκόους ἑτέροις βασιλεῦσι, πρότερον μὲν Μακεδόσι, νῦν δὲ Παρθυαίοις[1]. « Maintenant les Perses, s'étant reconstitués chez eux, ont des « rois vassaux d'autres rois, d'abord des Macédoniens « et aujourd'hui des Parthes. »

Ce rétablissement d'une histoire qui n'a pas laissé d'autres traces pourra peut-être jeter un jour nouveau sur l'origine de la dynastie sassanide et faire modifier les idées généralement reçues à ce sujet. En effet, la présence des noms d'Artaxerce, de Cavadès, de Papec, répétés plus tard dans la liste des Sassanides, parmi ces régents héréditaires de la Perse, semblerait prouver que c'était à cette même famille que se rattachait Papec ou Babec, grand-père maternel d'Artaxerce Ier et gouverneur de la province de Fars, ainsi qu'intendant de tous les temples du feu de l'empire, d'après les écrivains de l'Orient. Il est vrai que les auteurs grecs et latins veulent, au contraire, que le gouverneur de la Perse, grand-père ou père adoptif d'Artaxerce, se soit nommé Sassan et que le nom de Papec ait appartenu à l'homme de condition vulgaire, père naturel du fondateur de la nouvelle monarchie persane[2]. Mais, comme on le voit, nos monnaies donnent une plus

[1] Strab. XV, p. 736.

[2] Voyez dans M. de Sacy (*Mémoire sur quelques antiquités de la Perse*, p. 32, 167 et 274) les différents récits sur l'origine d'Artaxerce Ier.

grande autorité au rapport des écrivains orientaux, lesquels étaient mieux à portée de connaître la vérité, et d'ailleurs leur récit est confirmé par la manière dont Artaxerce s'intitulait constamment sur ses monuments « fils de l'adorateur d'Ormuzd, du divin Papec, » ΥΙΟϹ ΜΑΖΔΑϹΝΟΥ ΘΕΟΥ ΠΑΠΑΚΟΥ, en pehlevi : בר מן מוריסן בני פאפיך, comme pour établir la légitimité de son pouvoir.

Au point de vue de la paléographie, les monnaies que nous venons de citer sont aussi très-précieuses. Elles nous font connaître la forme la plus ancienne de l'alphabet pehlevi, et cette forme est, comme le lecteur a déjà dû s'en apercevoir, presque absolument identique au pehlevi persépolitain.

La transition entre ces deux écritures est fournie par les monnaies de bronze de Vologèse III[1], portant la légende reproduite dans la planche B sous le n° 7, que M. Thomas a fort bien interprétée par :

מלכין
אנשך ולגשי
מלכא

C'est-à-dire אנשך ולגשי מלכין מלכא, *Arsace Vologèse roi des rois.*

## VI.

Après l'étude rapide dans laquelle nous venons de passer en revue les diverses variétés de l'écriture pehlevie, depuis sa première apparition sur les monuments jusqu'à la conquête de la Perse par les mu-

[1] Pellerin, *III[e] supplément*, p. 32. — Payne Knight, *Catalog. num. græc.* p. 201. — *Num. chron.* t. XII, pl. ad p. 68, n[os] 1 et 2.

sulmans, nous devons passer à l'examen de la question d'origine.

Que l'alphabet national de la nation perse sous les Arsacides et les Sassanides soit un dérivé de l'alphabet araméen, c'est ce dont on ne saurait douter; M. de Sacy l'a établi dès la fin du siècle dernier d'une manière certaine, bien que le passage de saint Épiphane sur lequel il s'appuyait n'ait pas en réalité le sens qu'il cherchait à lui donner[1]. Mais du temps où ont été écrits les admirables *Mémoires sur quelques antiquités de la Perse*, d'un côté on ne con-

[1] Le passage de saint Épiphane (*Adv. hæres.* II, p. 629, ed. Patav.) allégué par M. de Sacy prouve seulement que du temps de ce Père de l'Église, c'est-à-dire sous les Sassanides, on se servait concurremment en Perse de l'alphabet syriaque et de l'alphabet pehlevi, *περσικὰ σΊοιχεῖα*. Voici en effet le texte de ce passage : *Βίϐλους γὰρ οὗτος (ὁ Μάνης) διαφόρους ἐξέθετο. Μίαν μὲν ἰσάριθμον εἴκοσι δύο σΊοιχείων τῶν κατὰ τὴν Σύρων σΊοιχείωσιν δι' ἀλφαϐήτων συγκειμένην. Χρῶνται γὰρ οἱ πλεῖστοι τῶν Περσῶν μετὰ Περσικὰ σΊοιχεῖα καὶ τῷ Σύρῳ γράμματι, ὥσπερ παρ' ἡμῖν πολλὰ ἔθνη τοῖς Ἑλληνικοῖς κέχρηνται καίτοι γε ὄντων σχεδὸν κατὰ ἔθνος ἰδίων γραμμάτων. Ἄλλοι δὲ δῆθεν τὴν βαθυτάτην τῶν Σύρων διάλεκτον σεμνύνονται, τήν τε κατὰ τὴν Παλμύραν διάλεκτον, αὐτὴν δὲ καὶ τὰ αὐτῶν σΊοιχεῖα, εἴκοσι δύο καὶ ταῦτα ὑπάρχει.*

On s'aperçoit qu'il n'y est pas dit un seul mot de ce que l'écriture des Perses était dérivée de l'écriture syrienne ou semblable à celle-ci. Tout ce que saint Épiphane a dit et voulu dire, c'est que, de son temps, les gens instruits de la Perse connaissaient et employaient l'alphabet araméen à côté de leur alphabet national, lequel ne pouvait être alors que le pehlevi, et que Manès avait divisé un de ses ouvrages en 22 livres, à chacun desquels répondait une lettre araméenne. L'auteur du *Kitab-al-fihrist* (Ms. arabe de Paris, n° 874, f° 16 recto) va encore plus loin et dit que de son temps (dans le IV<sup>e</sup> siècle de l'Hégire) l'ancien syriaque était encore la langue commune du peuple dans certaines parties de la Perse.

naissait que le pehlevi sassanide, le troisième en date; de l'autre on était bien loin de connaître les diverses évolutions de la paléographie des écritures sémitiques; on en était encore, par exemple, à considérer le caractère de l'inscription de Carpentras comme du phénicien. C'était donc un résultat qui demandait toute la pénétration d'esprit et l'instinct divinatoire de M. de Sacy, que d'arriver dès cette époque à discerner et à faire voir dans le pehlevi un dérivé de l'alphabet sémitique de 22 lettres. Mais il était impossible d'aller plus loin et de préciser la dérivation d'une manière plus exacte. La multiplicité des documents nous permet aujourd'hui d'arriver bien plus facilement à une autre précision, et, tout en proclamant la certitude de plus en plus mathématique du fait général découvert par le génie de M. de Sacy, de ne pas désigner avec lui le palmyrénien comme la source d'où sortit le pehlevi. C'est là, nous le reconnaissons, une question de détail bien secondaire; mais dans la science aucun détail n'est absolument indifférent, et dans le moment actuel, où la paléographie sémitique est en voie de se fonder, il importe de déterminer avec l'exactitude la plus scrupuleuse la place qui appartient dans le tableau de filiation des écritures de cette famille à chacun des alphabets qui la composent.

On sait actuellement d'une manière certaine [1] que l'alphabet araméen, après s'être constitué comme

[1] Voy. Melchior de Vogüé, *Revue archéologique*, nouv. sér. t. V, p. 34-38; t. IX, p. 203-208.

un type d'écriture propre et distinct de celui qu'employaient les Phéniciens, demeura un pendant plusieurs siècles; et ces siècles correspondent exactement à l'époque durant laquelle MM. Lassen[1] et Layard[2] ont démontré qu'il était, ainsi que dans l'Assyrie et la Babylonie, employé dans la Perse même comme caractère cursif, à côté du cunéiforme servant d'écriture monumentale. Dans son état d'unité, l'écriture araméenne présenta trois formes successives, dont il importe de résumer en quelques mots l'histoire.

Antérieurement au VI^e siècle avant l'ère chrétienne, l'alphabet commun à toutes les populations sémitiques de la Syrie, en donnant à ce mot le sens le plus étendu qui lui fut attribué dans l'antiquité, est l'alphabet *phénicien archaïque*, souche de l'écriture grecque et de tous les systèmes graphiques de l'Occident. Vers le VI^e siècle, l'écriture phénicienne de la seconde époque, que l'on a nommée *sidonienne*, se constitue définitivement : le plus beau monument de cette écriture est l'inscription du sarcophage d'Eschmounazar; en même temps la branche araméenne se sépare de la souche commune. Le caractère principal de ce nouvel alphabet est l'ouverture des boucles des lettres ב, ד, ע, ר. Mais pendant deux siècles environ, à côté de ces formes nouvelles se maintiennent un certain nombre de formes anciennes; l'altération de toutes les lettres n'est pas

[1] *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, t. VI, p. 562.

[2] *Discoveries at Nineveh and Babylon*, p. 155 et 346.

simultanée, de sorte que l'alphabet conserve un caractère de transition qui marque nettement sa première époque; à cette variété originaire nous donnons le nom de *protaraméen*. Vers la fin du v[e] siècle, l'alphabet *araméen* proprement dit ou *araméen secondaire*, car on peut lui donner indifféremment l'un et l'autre nom, se constitue définitivement sur les pierres gravées et les médailles des satrapes de l'Asie Mineure. Mais il subit bientôt lui-même l'effet de la loi de dégénérescence constante qui préside à l'histoire des écritures; vers la fin du IV[e] siècle ou le commencement du III[e], on vit naître un nouvel alphabet, dérivé du précédent, comme celui-ci était dérivé de celui qui l'avait encore précédé; ce fut l'alphabet dont les principaux monuments jusqu'à présent connus, inscriptions et papyrus, ont été découverts en Égypte, mais qui n'était pas, comme l'ont cru quelques érudits, limité à ce pays, car il existe des preuves certaines de son emploi dans d'autres parties, et assez éloignées, des domaines de l'aramaïsme; nous l'appelons *araméen tertiaire*.

Cet alphabet fut le dernier commun à toutes les populations de la famille. Un siècle environ avant la venue du Christ, l'observation attentive des monuments nous montre l'unité de l'écriture araméenne se brisant, se subdivisant, suivant qu'elle est employée par des Palmyréniens, des Nabathéens, des Auranites ou des Juifs, et donnant naissance à toute une série d'alphabets nouveaux, particuliers aux dif-

férents peuples et suivant chacun de leur côté, d'une manière absolument indépendante, leur marche de dégénérescence.

Plusieurs des écritures ainsi dérivées de l'ancien type graphique commun à tous les Araméens devinrent à leur tour la souche de nouvelles sous-familles. Le palmyrénien produisit l'estranghelo et toutes les variétés des alphabets syriaques; le nabathéen, comme je l'ai déjà indiqué ici même et comme j'espère un jour le prouver plus complétement, donna naissance à l'arabe. Dans le tableau généalogique résultant de ces observations, quelle place doit-on assigner au pehlevi? Faut-il le tenir comme une écriture dérivée de l'araméen tertiaire parallèlement au palmyrénien, au nabathéen, à l'auranite et à l'hébreu carré du type le plus ancien? Ou bien faut-il le considérer comme issu par une seconde dérivation du palmyrénien?

Pour connaître la marche suivie par l'alphabet sémitique de 22 lettres dans les contrées au delà du Tigre, nous devons demander des renseignements à une série de monuments numismatiques encore très-peu étudiés et même imparfaitement connus des savants.

Ce sont des monnaies d'argent de différents modules, portant au droit une tête de satrape coiffée de la *mitra*, qui varie selon les époques, et au revers un temple surmonté de plusieurs pyrées ou autels du feu, avec presque toujours à côté un prêtre en adoration. Ce dernier type est accompagné d'une légende contenant le nom du prince ou satrape ré-

gnant, qui, outre le titre de son autorité, porte celui de pontife d'une déesse, laquelle ne saurait, pense M. le duc de Luynes, qui a fait de ces pièces une étude toute particulière, être considérée comme différente de l'Artémis Nanæa de l'Élymaïs, dont le temple, objet de la vénération de tous les peuples voisins, fut pillé par Antiochus le Grand, roi de Syrie. Une de ces monnaies, avec le nom d'un satrape appelé Saripadate, a été publiée par M. le duc de Luynes[1], qui la considérait alors comme frappée dans la Bactriane, opinion sur laquelle il est complétement revenu; trois autres ont été gravées dans le *Numismatic chronicle* de Londres[2]. Mais il en existe un bien plus grand nombre, encore inédites, dans la collection de M. le duc de Luynes et dans l'ancien médaillier de la Bibliothèque impériale. Les différences que ces monnaies offrent entre elles sous le rapport du style prouvent qu'elles ont été émises pendant un assez long espace de temps par une dynastie de satrapes héréditaires ou de roitelets, dont les plus anciens étaient contemporains et vassaux des Achéménides, et les plus récents des premiers Arsacides.

Les légendes de ces pièces sont en langue araméenne. Sur les plus anciennes, celles du temps des Achéménides (il n'en a encore été publié que de cette époque), l'écriture dans laquelle elles sont conçues est l'araméen secondaire des monnaies des sa-

[1] *Numismatique des satrapies*, pl. VI, n° 3.
[2] T. XVIII, pl. VI, n°s 6-8.

trapes de la Cilicie et des autres parties de l'Asie Mineure; un peu plus tard nous y voyons apparaître l'araméen tertiaire des papyrus et de l'inscription de Carpentras; enfin sous les Arsacides l'alphabet de ces légendes se rapproche de plus en plus du pehlevi et arrive à ne plus différer de la variété de cette dernière écriture que nous avons désignée par le nom de *persépolitaine*.

Dans la série d'écritures successives qu'offrent ainsi les monnaies dont nous venons de parler, la forme palmyrénienne n'a pas sa place; elle semble n'avoir pas été connue dans la région lointaine à laquelle appartient cette numismatique. On passe directement de l'araméen au pehlevi, sans l'intermédiaire de l'alphabet de Palmyre. Ce serait assez déjà pour faire conclure avec une entière confiance que l'écriture pehlevie est un des dérivés directs de l'araméen tertiaire, une écriture sœur et non fille du palmyrénien. Nous achèverons de le démontrer par le tableau suivant, où nous avons placé l'alphabet araméen en usage du III[e] au I[er] siècle de notre ère et l'alphabet palmyrénien en regard des diverses formes paléographiques de l'alphabet pehlevi, disposées dans l'ordre de leur dégénérescence.

TABLEAU IV.

# ORIGINE DE L'ÉCRITURE PEHLEVIE.

| ARAMÉEN TERTIAIRE. | PALMYRÉNIEN. | PROTO-PEHLEVI. | PEHLEVI PERSÉPOLITAIN. |
|---|---|---|---|
| | | | |

| PEHLEVI SASSANIDE. | | | | PEHLEVI des MANUSCRITS. |
|---|---|---|---|---|
| [IN]SCRIPTIONS. | MÉDAILLES. | | | |
| | 1re époque. | 2e époque. | 3e époque. | |

Ce tableau réclame un commentaire; nous allons le donner en suivant l'ordre des lettres :

א. — La forme que l'on peut considérer comme typique pour les quatre variétés du pehlevi, [illegible], sort évidemment de l'araméen [illegible], avec le trait inférieur reporté au point de départ du trait vertical et du trait oblique. Voici, du reste, tous les degrés par lesquels on passe pour arriver du phénicien au pehlvi :

[illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

Sur les monnaies de la fin de la première et du commencement de la seconde époque, cette lettre devient [illegible]; mais à la fin de la seconde époque et dans toute la troisième on voit reparaître la figure [illegible], plus conforme à l'origine, laquelle produit le [illegible] des manuscrits.

ב. — La tête de la lettre est plus atrophiée dans le proto-pehlevi que dans le type persépolitain. Suivant le progrès de cette tendance, elle disparaît dans le type des inscriptions sassanides, lequel ne varie plus jusqu'à l'extinction de l'alphabet pehlevi.

ג. — Dans toutes les variétés du pehlevi cette lettre suit un type constant, lequel dérive de l'araméen, renversé sur le côté. Le pivotement des caractères dont nous avons ici un premier exemple s'observe à plusieurs reprises dans le passage de l'araméen au proto-pehlevi et au persépolitain; il se reproduit encore dans d'autres cas lorsque l'on suit la marche des

lettres, de ces deux alphabets au pehlevi sassânide ou des provinces orientales.

ר. — Le proto-pehlevi manque. Le persépolitain est presque identique au type araméen. Dans le sassanide cette lettre subit un changement bizarre; elle se renverse sur le côté, se recourbe légèrement par l'extrémité inférieure, et en même temps sa tête passe à droite.

Cette explication de la forme [illegible] ou [illegible] est peut-être trop compliquée. On pourrait aussi én produire une autre plus simple et peut-être plus vaisemblable. Sur certains monuments persépolitains, le signe diacritique qui accompagne le ר se confond avec le corps de la lettre sous la forme d'un appendice très-développé. Ainsi à Naksch-i-Roustam le nom d'Ormuzd, dans le texte pehlevi persépolitain, au lieu de la forme régulière retracée sous le n° 8 de la pl. B, est écrit, comme on le voit au n° 9[1], אהורמזר. [illegible] a pu produire [illegible]. Dans ce cas l'appendice ajouté comme marque diacritique sera devenu plus important comme dimension que le corps même de la lettre, ce qui se voit quelquefois en paléographie.

Toujours est-il que le ר pehlevi sassanide, après avoir été longtemps invariable avec la forme [illegible], se réduit sur les monnaies de la 3e époque à un simple trait courbe, par une abréviation qui ramène au type primitif. De cette dernière figure sort le [illegible] des manuscrits.

[1] Cf. Rawlinson, *Journ. of the Royal Asiat. Soc.* t. XI, I part. p. 69.

ה. — La forme de cette lettre en proto-pehlevi dérive tout naturellement de l'araméen, dont l'extrémité gauche s'est relevée. Dans le pehlevi persépolitain, la tradition du type primitif est déjà oblitérée; le trait qui relie les deux hastes se trace obliquement. Dans le sassanide la partie droite de la lettre n'est plus que peu développée et la haste de gauche légèrement infléchie par la base. Cette lettre devient bientôt, par une nouvelle déformation, N, ce qui produit le ﻫ des manuscrits et ramène par conséquent très-près de la figure du persépolitain.

ו. — Dans le proto-pehlevi et dans le caractère persépolitain, la figure est une simple courbe comme en araméen. Dans le sassanide on ajoute en bas un appendice analogue à celui du ר, pour distinguer cette lettre de l'י. Sur les médailles de la troisième époque et dans les manuscrits, le tracé s'abrége et se réduit à ו.

ז. — Nous ne connaissons pas la forme proto-pehlevie. Dans les trois autres alphabets la figure est ondulée, et non droite comme en araméen.

ח. — Cette lettre n'existe qu'en persépolitain, où sa figure dérive de celle de l'araméen, presque sans aucune différence. En sassanide elle est remplacée constamment par ה, avec ou sans point diacritique.

י. — En proto-pehlevi la forme de ce caractère est identique à celle de la lettre araméenne. Plus droite dans l'alphabet persépolitain, elle se recourbe dans

le sassanide et finit dans les manuscrits par être semblable au ר, au נ et au ך, ﮋ.

כ. — La lettre proto-pehlevie est semblable à l'araméen, mais avec la tête plus ouverte. Dans le persépolitain la haste se recourbe et la figure devient pareille à celle du ר. Cette ressemblance fait que dans le sassanide le כ se trace de même, avec un petit appendice diacritique à la partie inférieure. De là résulte le ⳅ des médailles, qui, s'abrégeant à la troisième époque, revient presque au type originaire et produit le ﻭ des manuscrits.

ל. — Le proto-pehlevi est identique à l'araméen. La figure du caractère pehlevi persépolitain semble influencée par celle de la lettre correspondante du palmyrénien. Elle produit le ?, qui sur les médailles de la seconde époque devient ?, la partie supérieure perdant beaucoup de son développement. A la troisième époque la lettre s'abrége en ? et devient ? dans les manuscrits.

ס. — Le proto-pehlevi et le persépolitain sont encore exactement pareils à l'araméen. Dans le sassanide la figure de la lettre devient fermée, mais d'une autre manière que dans les écritures dérivées du palmyrénien, comme l'estranghelo et l'hébreu carré, par la jonction du sommet du trait transversal avec l'extrémité inférieure de la haste de droite. Sur les médailles le ס devient ?, puis, à la fin de la seconde et dans toute la troisième époque ?, d'où le ? des manuscrits.

נ. — Dans le proto-pehlevi cette lettre est recourbée par en bas et prolongée horizontalement vers la gauche, comme dans le palmyrénien. Ici la dérivation dans les deux alphabets collatéraux s'est opérée dans un même sens. Mais cette inflexion à gauche n'est pas aussi essentielle en pehlevi qu'en araméen, car dans le caractère sassanide la courbure a lieu vers la droite. De là le  des médailles, abrégé en  à la troisième époque; enfin le  des manuscrits qui, par un singulier hasard, est revenu à une forme identique à celle du type araméen.

ס. — Le proto-pehlevi ne nous est pas connu. Dans le persépolitain il est facile de reconnaître l'araméen, avec ses deux hastes parallèles si caractéristiques. La différence de proportion entre ces deux hastes, qui rappelait encore en araméen le type primitif , a cependant disparu en pehlevi. Dans l'écriture sassanide le ס devient , puis sur les médailles, dès la fin de la première époque, ; plus tard les deux traits se rejoignent de nouveau, mais par en bas cette fois, la tradition de l'origine étant perdue, . D'où, dans les manuscrits, .

פ. — Dans l'alphabet proto-pehlevi les différences avec l'araméen, pour ce caractère, consistent dans l'ouverture plus grande de la tête et dans l'ondulation de la haste principale, ך, le tout combiné pour distinguer cette lettre du כ. Dans la paléographie persépolitaine la figure se renverse en avant et les traits s'arrondissent. Passant de là dans le pehlevi officiel des Sassanides, la lettre, pivotant encore une

fois, se trouve placée en sens absolument opposé à ce qu'elle était d'abord, la partie supérieure en bas; en même temps la partie primitivement inférieure et devenue supérieure se recourbe complétement vers le bas, et, venant rejoindre le trait horizontal, produit une figure fermée, d'où sur les médailles de la seconde et de la troisième époque et dans les manuscrits.

צ. — Nous ne possédons pour cette lettre les formes, ni du proto-pehlevi, ni du caractère persépolitain. Mais, comme l'a très-bien vu M. Thomas, on reconnaît encore indubitablement dans la lettre sassanide le tracé du צ araméen. Sur les médailles, dès la première époque, cette figure compliquée se simplifie en. Le des manuscrits revient plus près de la première forme.

ר. — Semblable dans les deux alphabets les plus anciens au ר araméen. Dans les inscriptions sassanides et sur les médailles de la première époque, le tracé s'arrondit et un appendice diacritique s'ajoute par en bas. Il distingue le ר du י, sans appendice, et du ו, où l'appendice est beaucoup plus développé. Sans cette marque différentielle, ces trois lettres se seraient facilement confondues. Sur les médailles, à partir de la deuxième époque, et dans les manuscrits le tracé du ר ne diffère plus de celui du ל.

ש. — Le proto-pehlevi est identique à l'araméen. Dans le persépolitain le trait de droite, sur lequel se greffent les deux autres, s'allonge par le bas et tend à se coucher. Dans la paléographie sassanide la lettre

est complétement renversée sur le côté, et cette disposition se maintient jusque dans les manuscrits.

ח. — Semblable à l'araméen dans le proto-pehlevi et le persépolitain. Dans les inscriptions sassanides la haste de gauche s'ondule et se recourbe vers la droite : en même temps la proportion du crochet de droite se réduit. Ces deux tendances se prononcent beaucoup plus sur les médailles. A la troisième époque, le crochet de droite se bouclant, la figure devient [illegible], puis [illegible], d'où le [illegible] = ت et le [illegible] = ش des manuscrits, ce dernier étant le caractère retourné.

En terminant ici cette courte dissertation, nous ne prétendons pas avoir apporté des faits bien nouveaux pour la science, mais seulement avoir coordonné les données acquises par les derniers travaux sur cette branche de la paléographie sémitique. Si nous avons réussi dans cette coordination, si nous avons mieux précisé qu'auparavant le mode de génération de l'écriture pehlevie par l'écriture araméenne, qui en était déjà considérée comme la mère, notre but est atteint et notre ambition satisfaite.

# LE PAPYRUS JUDICIAIRE DE TURIN,

PUBLIÉ

ET TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR M. T. DEVÉRIA.

## I.

### ÉTAT ACTUEL DU MANUSCRIT ET DISPOSITION DU TEXTE.

Parmi les manuscrits égyptiens que possède le musée de Turin, il en est un qui se fait remarquer par une très-belle écriture hiératique dont les signes atteignent une dimension peu commune; ils sont hauts de 2 à 3 centimètres en moyenne, et les traits lâchés au-dessus ou au-dessous des lignes occupent en quelques endroits un espace d'environ 5 centimètres.

Dans son état actuel, la première page est malheureusement détruite, à l'exception d'un fragment qui contient seulement un ou deux mots de la fin de chacune des neuf lignes qui la composaient.

Cinq colonnes de texte formées d'un plus ou moins grand nombre de lignes inégales en longueur constituent, avec ce premier fragment, l'ensemble du manuscrit. Le papyrus dont a été formé le volumen est de la plus belle qualité; il pouvait avoir 50 centimètres de hauteur avant que les marges

eussent été coupées, ce qui le réduit maintenant à 42 centimètres environ, et une longueur de plus de 5 mètres, que l'absence du commencement ne permet pas de déterminer exactement.

M. Alphonse Mallet, en reconnaissant, le premier, il y a quelques années, la nature judiciaire de ce manuscrit, comprit tout l'intérêt qui s'y rattache pour la connaissance de la langue, des usages et de la législation de l'ancienne Égypte; il en fit alors une copie très-complète qu'il a bien voulu me communiquer depuis, et dont j'ai vérifié moi-même la parfaite exactitude sur l'original, à Turin.

M. Lieblein, de Christiania, a aussi obligeamment mis à ma disposition, depuis que mon travail est terminé, un calque *fac-simile* du même papyrus, qui a l'avantage de conserver, ligne par ligne, la disposition du texte. C'est donc cette dernière reproduction que je choisirai pour la publication, en la réduisant de moitié par la photographie et en la vérifiant sur la copie déjà collationnée dont je suis redevable à M. Mallet.

Ce beau manuscrit, qui peut passer pour un modèle de calligraphie hiératique, est un document officiel, une pièce originale des archives pharaoniques et non pas un simple récit, comme on pourrait le croire; il date du règne de Ramsès III, premier roi de la vingtième dynastie, c'est-à-dire environ d'un demi-siècle après l'Exode, ainsi que je le démontrerai plus loin. Il nous fait voir, à cette époque séparée de notre temps par trois mille ans au moins,

tout le procès d'une conspiration contre la personne ou l'autorité du roi, et un tribunal régulièrement constitué dans une cour de justice, saisi par décision royale de cette affaire, qui motiva de nombreuses condamnations et plusieurs exécutions de la peine capitale; il nous donne un exemple de la toute-puissance d'un Pharaon qui rend la justice contre les magistrats eux-mêmes; il nous fait connaître aussi les formules judiciaires et la rigueur des lois égyptiennes, tout en nous fournissant d'intéressantes notions philologiques sur la langue parlée de cette époque.

L'étude de ce papyrus est donc intéressante à plusieurs points de vue : c'est ce qui m'a décidé à y consacrer un long travail.

La destruction presque complète de la première colonne du texte est des plus regrettables, car l'exposé de l'affaire amenée devant le tribunal devait y être contenu, et ce n'est, maintenant, qu'en rassemblant et en comparant entre elles les diverses accusations des condamnés, qu'on peut deviner quel fut le motif ou le but de leurs délits, ainsi que le lien qui pouvait exister entre eux.

La seule chose qui ressorte d'une manière évidente, à un premier examen du texte, encombré par la répétition continuelle des formules, c'est que le crime principal des coupables se borne à des *paroles prononcées* par eux, ou seulement *tenues secrètes* après avoir été entendues, et ayant pour but de *nuire* ou d'exciter des malfaiteurs à *nuire à leur seigneur.*

On constate ensuite : 1° que ces paroles furent prononcées particulièrement dans un lieu habité par des femmes, où étaient aussi des fonctionnaires, parmi lesquels on distingue deux intendants du harem royal; on peut en conclure que ce lieu était le gynécée ou *harem* du palais de Ramsès III;

2° Que des femmes de ce lieu, probablement esclaves ou concubines du Pharaon, sont accusées elles-mêmes d'avoir prononcé des paroles semblables;

3° Que, parmi les accusés, il y a plusieurs grands personnages et fonctionnaires du palais, dont le seigneur ne pouvait être que le roi lui-même, et, conséquemment, que leur crime ou *les paroles* prononcées ou entendues et ayant pour but de nuire à leur maître ne pouvaient être qu'une conspiration contre la personne ou l'autorité royale;

4° Que cette dernière déduction est confirmée par la sévérité des jugements et par la rigueur plus grande encore des arrêts rendus en dernier lieu par le roi lui-même, contre quelques-uns des membres du tribunal et d'autres officiers de justice qui furent trouvés trop indulgents pour les coupables, ou qui allèrent jusqu'à s'unir à leur cause.

L'ensemble de ces observations empêche de supposer, comme j'avais d'abord été tenté de le faire, que le véritable délit des coupables consistait en des relations d'adultère entre les accusés et les femmes du gynécée, aucun fait de ce genre n'étant d'ailleurs formulé, et le fond de l'accusation portant toujours

sur les *paroles prononcées* ou *entendues* que le roi donne dans la première partie du manuscrit comme seul motif de la sévérité recommandée aux magistrats.

Quelques-unes des constatations que je viens d'indiquer sont heureusement corroborées par trois fragments d'un autre papyrus, également conservés jusqu'à nous, qui paraissent faire partie d'un autre procès concernant la même affaire, mais avec complication d'opérations magiques dont certains personnages ont été accusés d'avoir fait usage pour s'approcher du harem, essayer d'y pénétrer et y faire passer ou en rapporter les paroles criminelles, c'est-à-dire les premiers germes de la conspiration. Il est à noter que le manuscrit de Turin semble contenir les jugements de toute la partie du complot qui se produisit dans l'intérieur du gynécée, mais qu'il n'y est pas question de moyens surnaturels; tandis que l'autre papyrus relatait probablement tout ce qui s'était passé en dehors de ce lieu et les moyens, supposés surnaturels, qu'on avait employés pour y établir une communication.

Une première interprétation de ces trois fragments connus sous les noms de *papyrus Lee et Rollin* est due à M. Chabas[1]; ils avaient été signalés à ce savant par M. Goodwin, qui avait remarqué la liaison des deux premiers[2] que possède M. Lee, en Angleterre, avec le troisième qui est conservé à la

[1] *Le papyrus magique Harris*, p. 170.

[2] Sharpe, *Egyptian inscriptions*, 2e série, pl. 87 et 88.

Bibliothèque impériale de Paris. J'eus occasion de communiquer à M. Chabas quelques observations qui m'étaient suggérées par ma première étude du papyrus de Turin; il en tint compte et modifia plus tard sa traduction[1]. On y retrouve les noms de deux des accusés que nous rencontrerons dans le manuscrit de Turin, avec des détails intéressants sur les délits dont ils furent coupables.

Voici maintenant la disposition matérielle du texte du papyrus judiciaire de Turin.

[1] *Mélanges égyptologiques*, I, p. 9.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

DU

# PAPYRUS JUDICIAIRE DE TURIN.

## PREMIÈRE PARTIE.

### DISCOURS PRÉLIMINAIRES POUR LA MISE EN FONCTION DU TRIBUNAL.

(TRÈS-GROSSE ÉCRITURE.)

| COLONNE 1. (FRAGMENT.) | | COLONNE 2. (AVEC LACUNES.) | | COLONNE 3. (ENTIÈRE.) | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ligne 1 | [Date?] Protocole royal. | Ligne 1 | | Ligne 1 à 5 | Corollaire du discours royal : imprécation contre les coupables; hommage rendu à la double justice divine. |
| 2 à 9 | Discours adressé par le roi aux magistrats. | 2 à 9 | Suite du discours du roi : les membres de la commission judiciaire, nommément désignés, sont saisis de l'affaire, et la plus grande sévérité leur est ordonnée. | | |

Ce tableau synoptique suffit pour qu'on puisse se rendre un compte exact de la disposition du texte original dont je vais maintenant donner la transcription alphabétique et la traduction littérale.

## DEUXIÈME PARTIE.

### JUGEMENTS RENDUS CONTRE LES COUPABLES.

(ÉCRITURE MOINS GROSSE QUE CELLE DES TROIS PREMIÈRES COLONNES.)

| COLONNE 4. (ENTIÈRE.) | COLONNE 5. (ENTIÈRE.) | COLONNE 6. (ENTIÈRE.) |
|---|---|---|
| Ligne 1 — (1re rubrique.) *Coupables de grands crimes*, condamnés par la 1re section de la commission judiciaire.<br><br>2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 — Quatorze accusés sont successivement amenés, jugés, condamnés, et subissent leur peine. | Ligne 1, 2, 3 — Six femmes et deux accusés subissent également leur peine.<br><br>4 — (2e rubrique.) *Coupables de crimes et de complicité*, condamnés (mais non exécutés) par quatre membres de la 2e section de la commission judiciaire.<br><br>5 — Six personnes jugées.<br><br>6 — (3e rubrique.) *Coupables* de crimes, jugés par les mêmes magistrats, et un membre supplémentaire de la commission judiciaire.<br><br>7, 8, 9, 10 — Quatre coupables, condamnés et exécutés. | Ligne 1 — (4e rubrique.) Gens (de justice) qui ne tiennent pas compte des témoignages à la charge des coupables, condamnés par le roi avec les femmes et un accusé déjà nommé (v, 5).<br><br>2, 3, 4, 5 — Quatre personnes, dont deux membres de la commission judiciaire et deux officiers de justice.<br><br>6 — (5e rubrique.) Gens complices des coupables, ou énonçant de mauvaises paroles, sont condamnés sans exception.<br><br>7 — Un seul nom suit la rubrique et termine le manuscrit; c'est celui d'un officier, peut-être chargé des exécutions. |

Ma première intention, en commençant cette traduction, était de donner une transcription hiéroglyphique interlinéaire de tout le texte hiératique, pour en faciliter l'étude; mais j'ai dû y renoncer devant

les difficultés typographiques que présente encore l'emploi des types égyptiens, et surtout à cause du temps énorme que m'auraient demandé la notation par chiffres de tous les signes et la correction des épreuves. Les nombreuses répétitions que contient le manuscrit rendent d'ailleurs ce genre de transcription moins utile pour ce texte que pour tout autre. Je me suis donc borné à une transcription alphabétique suffisante pour aider à suivre notre traduction sur les *fac-simile* qui seront réunis à la fin du mémoire.

Le système de transcription que j'ai adopté est emprunté à ceux de MM. Brugsch[1] et de Rougé[2]; il a pour but : 1° la précision et la clarté, en rendant chaque voyelle et chaque articulation de l'écriture[3] égyptienne par *une seule* lettre de notre alpha-

[1] *Die Geographie*, I, p. 15; *Recueil*, I, p. 1, etc.

[2] *Revue archéologique*, novembre 1861, p. 352; Cours au Collége de France, etc.

[3] Je ne dis pas « de la *langue*, » car je n'aurai jamais la prétention d'exprimer les sons ou la prononciation d'une langue morte depuis des siècles; je cherche seulement un *équivalent conventionnel* des signes qui servaient à l'écrire.

Depuis que j'ai terminé le présent travail, M. Lepsius a publié dans le *Standard alphabet* de la Société biblique de Londres un système de transcription générale qui est presque entièrement adopté pour les textes égyptiens, par MM. de Rougé, Brugsch et Birch. Son application à mon mémoire aurait nécessité trop de corrections pour un travail terminé; je le laisse donc tel que je l'ai écrit. Ce nouveau système, que je n'ai d'ailleurs pas suffisamment étudié, me paraît cependant présenter encore quelques imperfections et quelques inconvénients, parmi lesquels je signalerai seulement l'introduction du χ grec dans notre alphabet, et la nécessité d'employer des signes *spéciaux* pour la notation de certaines lettres.

bet; 2° la facilité de la composition typographique et la commodité pour tous les usages auxquels il peut s'appliquer par l'emploi exclusif des *signes usuels* de la typographie française, évitant ainsi tous les signes particuliers qui nécessiteraient des types spéciaux, et rejetant enfin toute notation pouvant augmenter l'écartement des lignes, comme par exemple le point sous une lettre, auquel l'œil ne s'habitue d'ailleurs que difficilement.

Les seuls signes distinctifs que j'admette sont, pour les voyelles, les accents ordinairement usités, et, pour les consonnes, la virgule retournée ('), placée *après* la lettre qu'elle sert à noter.

Voici maintenant les règles que j'ai suivies :

1° Toute voyelle accentuée, accompagnée du tréma (ï), ou notée de la virgule renversée (*a*'), représente une voyelle *écrite* dans le texte égyptien.

2° Toute voyelle *non accentuée* représente une voyelle *non écrite* dans le texte, mais nécessaire à la prononciation du mot, ou donnée, soit par des transcriptions antiques, soit par l'orthographe copte, ou bien encore cachée dans le syllabisme des écritures égyptiennes, car, dans ce dernier cas, il est souvent difficile de la déterminer exactement. Les voyelles non accentuées dans nos transcriptions devront donc être considérées comme moins certaines que les voyelles accentuées.

3° Toute consonne qui n'est pas suivie de la marque que j'ai adoptée[1] est supposée avoir été

[1] J'ai préféré pour cette marque la virgule retournée (') à l'apos-

prononcée d'une manière très-analogue, sinon identique, à l'articulation qu'elle représente ordinairement dans notre écriture.

4° Toute consonne suivie d'une virgule retournée (ʻ) prend une valeur différente de sa prononciation habituelle.

Voici maintenant mon alphabet de transcription, avec les correspondants coptes et sémitiques.

| ALPHABET. | HIÉROGLYPHES. | COPTE. | HÉBREU. |
|---|---|---|---|
| aʻ [1] | [illegible] | ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲟ, ⲱ | א |
| à | [illegible] | ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲟ, ⲱ | א (ה?) |
| á | [illegible] | ⲁ, ⲉ, ⲏ, ⲟ, ⲱ, ⲟⲩ | ע |
| b [2] | [illegible] | ⲃ | ב |
| d | [illegible] | ϯ | ד |
| g | [illegible] | ⲕ | ג |
| h | [illegible] | ϩ | ה, ه arabe. |
| hʻ | [illegible] | ϩ | ח, ح arabe. |
| ï | \\ et [illegible] | ⲓ | י |

trophe ('), qui a déjà été employée pour la notation de certaines consonnes, parce que ce dernier signe doit être réservé pour indiquer, au moyen de sa fonction habituelle, des cas d'élision que j'ai souvent entrevus et qui pourront être un jour bien constatés.

[1] J'aurais préféré l'*á* (accent aigu) à l'*aʻ* (noté); mais j'ai adopté ce dernier, parce que l'*á* (accent aigu) ne se trouve pas dans tous les caractères de la typographie ordinaire.

[2] Je transcris *bʻ*, au lieu de *bp*, le *b* doublé d'un *p* dans certains

| ALPHABET. | HIÉROGLYPHES. | COPTE. | HÉBREU. |
|---|---|---|---|
| *k* | | ⲕ | כ |
| *l*, (r') | | ⲗ | ל, ר |
| *m* | | ⲙ | מ |
| *n* [1] | | ⲛ | נ |
| *p* | | ⲡ | פ |
| *q* | | ϭ | ק |
| *r* | | ⲣ | ר |
| *s* | | ⲥ | ס |
| *s'* | | ϣ | ש |
| *t* | | ⲧ | ת |
| *t'* | | ⲧ | ט |
| *û* [2] | | ⲟⲩ, ⲩ, ⲱ, ⲟ | ו |
| *w* | | ϥ | ו |
| *x'* | | ϧ | ח, خ arabe. |
| *z'* | | ϫ | צ |

mots, pour lui donner plus de force, comme dans la syllabe *bpá* = *b'á*.

[1] Je transcris *n'* l'*n* aspiré qui prend dans les variantes un *x'* initial comme dans la syllabe *n'em* = *x'nem*.

[2] Je transcris *u* (sans accent) le signe du pluriel, I I I, toutes les fois que j'ai des raisons de penser qu'il pouvait influer sur la prononciation du mot qu'il suit.

## II.

### TRANSCRIPTION ALPHABÉTIQUE ET TRADUCTION LITTÉRALE.

## PREMIÈRE PARTIE.

### COLONNE I, SEUL FRAGMENT CONSERVÉ.

I, 1. ............................ *H'yq-Ân* ...
[An... mois... jour... du règne de Râ-ouser-mââ-mer-Amon, du fils du soleil Ramessès III[a]], Souverain d'Ôn.....

I, 2. ............................ *à tà*[b] *n* ...
............................ pays de ...

I, 3. ............................ *pà tà*[c] *r* ...
............................ la terre pour...

I, 4. ............................ *û menmen-u*...
............................ troupeaux[d] ...

I, 5. ................ [*ret'*]-*u r a'n-tû-u*[e]...
................ hommes pour les amener...

I, 6. ..................... *neb m- met- û*[f]...
..................... tous par-devant eux...

I, 7. ........................ *n(?)û a'û nà*...
........................ sont les...

I, 8. ........................ *ret'-u ûn* ...
........................ hommes étant...

[a] Cf. *Pap.* Lee I, l. 3. Les mots placés entre des crochets répondent à des lacunes du texte.

[b] Cf. col. II, l. 1; *Pap.* Lee I, l. 2, et *Pap.* Rollin, l. 5.

[c] *Id. ibid.*

[d] Le *Papyrus* Lee I fait mention d'un «intendant des troupeaux,» nommé *Pen-houï-ban*. (Cf. col. 5, l. 2 de notre papyrus.)

[e] Cf. IV, 1, etc. et chap. VI, *Formules judiciaires*.

[f] Cf. IV, 2, etc. et chap. VI, *Formules judiciaires*.

I, 9. ................................. *u a'û m ntû*[a]
................................. étant en eux

COLONNE II.

II, 1. *nà botû* (1) *n pà tà a'û-A' dûà-t m-h'er* (2)
les exécrations de la terre, je les soumets

*n mur-h'ez'* (3) *Mentû-m-tà-ti mur-h'ez' Pàïwretû*
au trésorier Mentou-m-ta-ti, (au) trésorier Païwretou,

*z'àï - x'û* (4) *Kar ûbû* (5)
II, 2. (au) porte-chasse-mouche Kar, (à l'officier?)

*Pàï-b'àst ûbû* (?) *Qedenden* (?) *ûbû* (?)
Païbast, (à l'officier?) Qedenden (?), (à l'officier?)

*Bâr-mâhàr* II, 3. *ûbû* (?) *Pà-a'rû-..u ubu* (?)
Bâr-mâhar, (à l'officier?) Pa-arou...ou, (à l'officier?)

*Z'od-tï-rex'-novre sûten ûehmû* (6) *Pen-Renû*
Thoti-rex'-nowre, (au) rapporteur royal Pen-Renou,

*sx'à Mâï.* III. 4. *sx'à Pà-râ-m-h'eb n tà*
(au) scribe Mâï, (au) scribe Pa-râ-m-h'eb, de la

*a's-t nà s'âû* (7) *z'àï - serï H'ora' n tà*
bibliothèque, (et au) porte-ombrelle Har, du corps des

*Âûâï-t* (8) II, 5. *r z'od A'r nà z'od-tû a'-z'odû nà*
Âouâï[b], en disant: « Les paroles que dirent ces

[a] Ou *a'û mentû* « étant eux » (ces crimes), car on peut voir ici une forme plurielle du pronom *mentuw*, « lui. »

(1) Les chiffres renvoient aux notes philologiques réunies à la fin du mémoire. (Voyez chap. IX.) Les lettres placées au-dessus des lignes dans la traduction sont seules en rapport avec les notes placées au bas des pages. Tout ce qui est relatif aux noms propres et aux personnages sera expliqué dans un chapitre spécial (VIII), auquel je renvoie une fois pour toutes.

[b] Corps militaire chargé de la police, et probablement aussi des exécutions judiciaires. (Voir notes philologiques, n° 8.)

*ret'-u bû rex'-A'-se-t-u* (9) *h'enī-ten* (10)
hommes, n'en ai-je pas connaissance? — Allez!

*s-metī-s-t-u* (11) II. 6. *a'û-u s'emī a'û-u s-metī-û*
Jugez-les. — Qu'ils avancent, qu'ils les jugent;

*a'û-u dûà-t mut-tû nà dûàû mutû*
qu'ils donnent la mort, ceux qui donnent la mort

*m de-t-û r h'â-t-û* II, 7. *a'û bû rex'*
de leur main, à leurs membres[a]. — N'en ai-je pas

[*-A'-se-t-u*] . . . *a'r'-t sebàī-t* (12)
connaissance? — [Faites] exécuter le châtiment de

. . . . . . . . . . *ketex'û a'û bû rex'- A'-se-t-u*
[mort et les] autres. — N'en ai-je pas connaissance,

*m r-â* (?) II, 8. *x'er a'û h'en*. . . . . . . . . .
actuellement? — Or, ils avancent! — [Jugez-les]

*r z'od h'et r-ro-ten sààû-tû-ten*
suivant ce que vous dicte votre cœur; soyez vigilant

*r dûà-t a'r-tû sebàī-t* II, 9. *r* . . . . . . . . . .
à faire exécuter [le] châtiment pour [celui qui a

. . . . . . . *gàûàs'à* (13) *a'û b*[*en*] *sû h'er h'er-w*
mérité la] torture. Cela (le crime) n'est-il pas constant

*x'er-A' ûn m-dûnī* (?)
à mon égard? Eux, qu'il périssent![b]

On voit dans ce discours, prononcé par le roi lui-même pour instituer la commission judiciaire et pour la saisir de l'affaire, que la mise en accusation des coupables ne repose

[a] C'est-à-dire : «aux coupables.»

[b] Ces derniers mots sont, pour moi, d'une signification douteuse. On peut traduire littéralement : «Cela n'est-il pas sur sa face vers moi? — (Qu')ils périssent!» La transcription du dernier groupe, *m-doûn*, semble donner le type du copte ⲘⲦⲞⲚ, *mori*.

que sur la connaissance de certaines paroles prononcées par eux.

Suit une imprécation contre les criminels, et un hommage que le roi rend aux dieux de la justice.

COLONNE III.

III, 1. *A'r pàû-a'rī-t neb n ntû a'-a'r-t-sû*
Étant toutes leurs actions pour ceux qui les ont faites[*],

III, 2. *a'mmâ x'operû pàû a'-a'rû neb*
puisse devenir (retomber) tout ce qu'ils ont

*r z'àz'à-û* III, 3. *a'û-A' x'û-kû-A'*
fait, sur leur tête! Je dirige moi-même (et je)

*mâk-kû-A' r s'àâ h'eh' a'û-A'*
gouverne moi-même jusqu'à perpétuité, (car) je suis

III, 4. *x'er-tû nà Sûtenī-u màâ-tī-u ntī m met*
avec les Rois des deux Justices qui sont devant

III, 5. *A'mon-Râ Sûten Nuter-u m met Res* (14)
Ammon-Râ, Roi des Dieux, et devant le Vigi-

*h'yq z'e-t-tà*
lant, souverain éternel.

Après ce discours, qui sert en quelque sorte de corollaire au précédent, commence la deuxième partie du manuscrit; elle débute par une rubrique relative aux quatorze premiers accusés; c'est le commencement du procès-verbal des jugements. L'écriture, à partir de cet endroit, est moins grosse que celle des trois premières colonnes.

[*] C'est-à-dire : «Chacun étant responsable de ses œuvres.»

## DEUXIÈME PARTIE.

### COLONNE IV DU PAPYRUS, 1<sup>re</sup> RUBRIQUE.

IV, 1. *Rer'-u a'nī-t h'er nà botàûī ààïû*
Gens amenés pour les grandes abominations qu'ils

*a'-a'rû dûàï-n-a'* * *r tà a's-t s-met m*
ont faites. — Je les ai mis au lieu du jugement en

*met nà ûerû àäïû tà a's-t s-met*
présence des grands magistrats du lieu du jugement

*r s-met -û a'n mur-h'ez' Mentû-m-tà-ti*
pour les faire juger par (le) trésorier Mentou-m-ta-ti,

*mur h'ez, Pàïwretû z'àï — x'û*
(le) trésorier Païwretou, (le) porte-chasse-mouche

*Kàr âbû (?) Pàïb'as-t sx'à Mâī n*
Kar, (l'officier?) Pàïbast, (le) scribe Mâï, de la

*tà a's-t nà s'âû z'aï- serī H'ora' a'û-u*
bibliothèque, (et le) porte-ombrelle Har. Ils les

*s-met-û, a'û-û qem-û m âz'àï a'û-u*
jugèrent, ils les trouvèrent en culpabilité, ils leur

*dûà-t dema'û-ûn tàï-û sebâï-t a'û nàï-û botàûī*
firent appliquer leur châtiment, et leurs abominations

*a'z'à-û*
leur furent enlevées. (Ce sont:)

IV, 2. *X'erû àà Pàï-bàka'-Kàmen ûnû m àà*
Le grand criminel Paï-baka-Kamen, étant major-

* La forme de la ligature hiératique du pronom est irrégulière, et, bien que le signe de majesté n'y figure pas, il semble que c'est encore le roi qui parle. (Voyez notes philologiques, n° 30.)

*n â-t A'N-TÛ-W h'er pà h'u-tû-w* (15) *a'-a'rû-w h'er*
dome [a]. AMENÉ pour son délit, qu'il fit à cause de

*Taïï h'enânà him-t-û per-x'en-t-u* (16) *a'û-w a'r-t ûâ a'rmâ-û*
Taïï, avec les femmes du harem, Il fit un avec elles [b].

*a'û-w x'operû a'z'à nàï-û zed-t-u r bûner* (17)
Il lui arriva d'emporter leurs paroles au dehors,

*n nàïû mut-u nàïû senû-t ntï a'm r*
à leurs mères (et à) leurs sœurs qui étaient là [c] pour

*z'od nû* (18) *ret'-u tehàmû* (19) *x'erûï* (20)
dire d'exciter les hommes, d'engager les malfaiteurs

*r a'r-t seba'û h'er Neb-û a'û-tû dûà-tû-w*
à faire tort à leur Seigneur [d]. — Il a été mis en

*m met nà ûerû ûàïû tà-a's-t s-met*
présence des grands magistrats du lieu du jugement.

*a'û-u s-met nàï-w botàûï a'û-u qem r z'od*
Ils jugèrent ses abominations, ils trouvèrent à dire

*a'rï-w-s-t-u a'û nàï-w botàûï*
qu'il les fit (en réalité), et que ses abominations

*meh' a'm-w a'û nà ûerû a'-*
étaient complètes en lui. Les magistrats qui le

*s-met sû dûà-t doma'û-n-w tàï-w sbàï-t.*
jugèrent lui firent appliquer son châtiment.

[a] Litt. «Grand de maison.»

[b] C'est-à-dire : «Il s'unit à leur cause.»

[c] Au dehors du harem.

[d] M. Chabas a traduit ce passage d'une manière plus énergique et peut-être plus exacte : «Travailler les gens, convoquer des meurtriers pour commettre des attentats contre leur seigneur.» (*Mélanges*, vol. II, p. 206.)

IV, 3. *X'erû ââ Mesdī-sû-râ ûnû m âbû* (?)
Le grand criminel Mesdi-sou-râ, étant (officier?)[*] —

*An-tô-w h'er pà h'u-tû-w a'-a'rû-w* (*h'er*?)
Amené pour son délit, qu'il fit (à cause de)

*Pàï-bàka'-Kàmen ûnû m ââ-n-â-t a'rmââ nà*
Paï-baka-Kamen, étant majordome, avec les

*h'im-t-u r nû x'erûï r a'r-t seba'û*
femmes, pour exciter les malfaiteurs à faire tort

*h'er Neb-û a'û-tû dûà-tû-w m met nà*
à leur Seigneur. — Il a été mis en présence des

*ûerû ââïû n tà a's-t s-met-u a'û-u s-met*
grands magistrats du lieu des jugements. Ils jugèrent

*nàï-w botàûï aû-u qem-tû-w m âz'àï*
ses abominations; ils l'ont trouvé en culpabilité,

*aû-u dûà-t doma'û-n-w tàïw sebàï-t.*
(et) ils lui firent appliquer son châtiment.

IV, 4. *X'erû ââ Pà-a'na'ûk ûnû m mur*
Le grand criminel Pa-anaouk, étant intendant

*sûten- a'p-t-u* (?) *n per-x'en-t-u h'er s'emsu*
du gynécée royal au harem, en service.

*A'n-tô-w h'er pà a'r-t a'-a'rû-w ûâ a'rmââ Pàï-bàka'-*
— Amené pour le fait d'avoir fait un avec Paï-baka-

*Kàmen Mesdï-sû-râ r a'r-t seba'û*
Kamen (IV, 2) et Mesdi-sou-râ (IV, 3), pour faire tort

*h'er Neb-û a'û-tû dûà-tû-w m met nà*
à leur Seigneur. — Il a été mis en présence des

[*] On a déjà trouvé cette qualification appliquée à plusieurs des membres de la commission judiciaire, et on verra plus loin qu'elle est donnée à plusieurs accusés. (Cf. notes philologiques, n° 5.)

*ûerû âàïû tà a's-t s-met. a'û-u s-met*
grands magistrats du lieu du jugement. Ils jugèrent

*nàï-w botàûï a'û-u qem-tû-w m âz'àï*
ses abominations; ils l'ont trouvé en culpabilité,

*a'û-u dûà-t doma'û-n-w tàï-w sebàï-t.*
(et) ils lui firent appliquer son châtiment.

IV, 5. *X'erû âà Pen-dûàûû ûnû m sx'a*
Le grand criminel Pen-douaouou, étant scribe

*sûten- a'p-t n per-x'en-t-u h'er s'ems-u*
du gynécée royal au harem, en service.

*A'N-TÛ-W h'er pà a'r-t a'-a'rû-w ûâ a'rmâ Pàï-bàka'-*
— AMENÉ pour le fait d'avoir fait un avec Païbaka-

*Kàmen Mesdï-sû-râ pàï-kï x'erû*
Kamen (IV, 2), Mesdï-sou-râ (4, 3) et l'autre criminel[*]

*ûnû m mur sûten-a'p-t-u nà h'ime-t-u per*
étant intendant du gynécée royal des femmes du

*x'en-t-u r a'r-t âà*
harem (cf. IV, 4), pour devenir le plus grand des

*dûta'-u (21) a'rmââ-u r a'r-t sebàû h'er*
réprouvés avec eux, dans le but de faire tort à leur

*Neb-â a'û-tû dûà-tû-w m met nà ûerû*
Seigneur. — Il a été mis en présence des magistrats

*n tà a's-t s-met-u a'û-u s-met nàï-w botàûï*
du lieu des jugements. Ils jugèrent ses abominations,

*a'û-u qem-tû-w m âz'at a'û-u dûà-t*
ils l'ont trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent

*doma'û-n-w tàï-w sebàï-t.*
appliquer son châtiment.

[*] Pa-anaouk (IV, 4).

IV, 6. *X'erû àà Pà-niwû-m-dûà-A'mon ûnû*
Le grand criminel Pa-niwou-m-doua-Amon[*] étant

*m redû n per-x'en-t-u h'er s'ems-u. A'N-TÛ-W h'er*
employé du harem, en service. — AMENÉ pour

*pà sotem a'-a'rû-w nà z'od-t-u a'-a'rû nà ret'-u*
l'audition qu'il fit des discours que firent les hommes

*ûàûà-û* (22) *a'rmâû nà h'ime-t-u per-x'en-t-u*
conversant avec les femmes du harem, et

*a'û-w tem per h'er r-ro-û a'û-tû dûà-tu-w*
qu'il ne produisit pas contre eux. — Il a été mis en

*m met nà ûerû ààïû n tà a's-t s-met*
présence des grands magistrats du lieu du jugement.

*a'û-u s-met nàï-w botààï a'û-u qem-tû-w m*
Ils jugèrent ses abominations; ils l'ont trouvé en

*àz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w tàï-w*
culpabilité, (et) ils lui firent appliquer son

*sebàï-t.*
châtiment.

IV, 7. *X'erû àà Kàrpûs ûnû m redû n*
Le grand criminel Karpous, étant (employé?) du

*per-x'en-t-u h'er s'ems-u A'N-TÛ-W h'er nà z'od-t-u*
harem, en service. — AMENÉ pour les discours

*a'-sotem-w a'û-w h'àpû-û* (23) *a'û-t-û dûà-tû-w m*
qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en

*met nà ûerû n tà a's-t s-met a'û-u*
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

[*] Ou Pa-niwu-mâ-Amon?

*qem- tû-w m âz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w*
trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer

*tàï-w sebàï-t.*
son châtiment.

IV, 8. *X'erû àà S'â-m-A'p-t ûnû m redûû n*
Le grand criminel S'â-m-Ap-t, étant (employé) du

*per-x'en-t-u h'er s'ems-u A'N-TÛ-W h'er nà z'od-t-u*
harem, en service. — AMENÉ pour les discours

*a'-sotem-w a'û-w h'àpû-û a'û-tû dûà-tû-w m*
qu'il entendit (et) qu'il cacha — Il a été mis en

*met nà ûerû n tà a's-t s-met a'û-u*
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

*qem-tû-w m âz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w*
trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer

*tàï-w sebàï-t.*
son châtiment.

IV, 9. *X'erû àà S'â-m-màà-ner (?) ûnû m redûû*
Le grand criminel S'â-m-maa-ner, étant (employé)

*n per-x'en-tï h'er s'ems-u A'N-TÛ-W h'er nà z'od-t-u*
du harem, en service. — AMENÉ pour les discours

*a'-sotem-w a'û-w h'àpû-û a'û-tû dûà-tû-w m*
qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en

*met nà ûerû n tà a's-t s-met a'û-u*
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

*qem-tû-w m âz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w*
trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer

*tàï-w sebàï-t.*
son châtiment.

IV, 10. *X'erû àà Setï-m-per-Z'od-tï ûnû m redûû*
Le grand criminel Séti-m-per-Thot-ti, étant (employé)

*n per-x'en-t-u m s'ems-u A'N-TÛ-W h'er nà z'od-t-u*
du harem, en service. — AMENÉ pour les discours

*a'-sotem-w a'û-w h'àpû-û a'û-tû dûà-tû-w m*
qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en

*met nà ûerû n tà a's-t s-met a'û-u*
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

*qem-tû-w m àz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w*
trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer

*tàï-w sebàï-t.*
son châtiment.

IV, 11. *X'erû àà Setï-m-per-[A']mon ûnû m redûû*
Le grand criminel Séti-m-per-[A]mon, étant (employé)

*n per-x'en-u h'er s'ems-u A'N-TÛ-W h'er nà z'od-t-u*
du harem, en service. — AMENÉ pour les discours

*a'-sotem-w a'û-w h'àp[û]-û a'û-tû dûà-tû-w m*
qu'il entendit (et) qu'il cacha. — Il a été mis en

*met nà ûerû n tà a's-t s-met a'û-u*
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

*qem-tû-w m àz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w*
trouvé en culpabilité (et) ils lui firent appliquer

*tàï-w sebàï-t.*
son châtiment.

IV, 12. *X'erû àà Ûàr...(?) ûnû m àbû (?)*
Le grand criminel Ouar (?), étant (officier?). —

*A'N-TÛ-W h'er pà sotem a'-a'rû-w nà z'od-t-u mdûà* (24)
AMENÉ pour l'audition qu'il fit des discours du

*pàï dà-n-â-t ûnû-w reqàû* (25)- *n-w a'û-w*
majordome [a]; il s'est détourné de lui, (mais) il les

*h'àpû-û a'û-w tem z'od sema'-û* (26) *a'û-tû*
cacha (et) il n'en fit pas déclaration. — Il a

*dûà-tû-w m met nà ûerû n tà a's-t*
été mis en présence des magistrats du lieu du

*s-met a'û-u qem-tû-w m dz'àï a'û-u*
jugement. Ils l'ont trouvé en culpabilité (et) ils lui

*dûà-t doma'û-n-w tàï-w sebàï-t.*
firent appliquer son châtiment.

IV, 13. *X'erû dà Âs'-h'ebs-t ûnû m x'er-qâh'û* (27) *n*
Le grand criminel Âs'-hebs-t, étant valet [b] de

*Pàï-bàka-Kàmen A'N-TÛ-W h'er pà sotem*
Paï-baka-Kamen [c]. — AMENÉ pour l'audition

*a'-a'rû-w nà z'od-t-u m Pàï-bàka'-Kàmen*
qu'il fit des discours de Paï-baka-Kamen;

*ûnû-w ûàûû*(28)- *n-w a'û-w tem z'od sema'-û*
il s'entretint avec lui (et) il n'en fit pas déclaration.

*a'û-tû dûà-tû-w m met nà ûerû n tà a's-t*
— Il a été mis en présence des magistrats du lieu

*s-met a'û-u qem-tû-w m dz'à*
du jugement. Ils l'ont trouvé en culpabilité (et)

*a'û-u dûà-t doma'û-n-w tàï-w sebàï-t.*
ils lui firent appliquer son châtiment.

IV, 14. *X'erû dà Pàlkà ûnû m ûbû* (?)
Le grand criminel Palka (étranger), étant (officier?)

[a] Paï-baka-Kamen (IV, 2).
[b] Ou serviteur.
[c] Cf. IV, 2.

*sx'à n per-ânx'* (29) *A'N-TÛ-W h'er*
et scribe de la demeure de vie*. — AMENÉ pour

*pà h'u-tâ-w a'-a'rû-w h'er Pàï-bàka'-Kàmen*
son délit qu'il fit à cause de Paï-baka-Kamen;

*a'û-w sotem nà z'od-t-u m dûà-w a'û-w tem z'od*
il entendit ses discours (et) il n'en fit pas

*sema'-û a'û-ţû dûà-tû-w m met nà*
révélation. — Il a été mis en présence des

*ûerû n tà a's-t s-met a'û-u qem-tû-w*
magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont trouvé

*m âz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w tàï-w*
en culpabilité (et) ils lui firent appliquer son

*sebàï-t.*
châtiment.

IV, 15. *X'erû àà Libû-ïnïnï ûnû*
Le grand criminel Libou-Inini (étranger), étant

*m ûbû* (?) *A'N-TÛ-W h'er pà h'u-tû-w a'-a'rû-w*
(officier?). — AMENÉ pour son délit, qu'il fit à

*h'er Pàï-bàka'-Kàmen a'û-w sotem nà z'od-t-u*
cause de Paï-baka-Kamen; il entendit ses discours

*m dûà-w a'û-w tem z'od sema'-û a'û-tû dûà-tû-w*
(et) il n'en fit pas révélation. — Il a été mis

*m met nà ûerû n tà a's-t s-met*
en présence des magistrats du lieu du jugement.

*a'û-u qem-tû-w m âz'à a'û-u dûà-t*
Ils l'ont trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent

*doma'û-n-w tàï-w sebàï-t.*
appliquer son châtiment.

* La demeure de vie était le nom du collége des scribes.

COLONNE V.

V, 1. *Hime-t-u ret'-u pà sebà n per-x'en-t-u ûnû*
Les femmes des gens de la porte du harem, étant

*doma'û n nà ret'-u a'r ûàûà nà z'od-t-u*
réunies aux hommes [a], firent entretien de paroles.

*dûàï-n-a'* (?) (30) *m met nà ûerû n tà*
— Je (les) ai mises en présence des magistrats du

*a's-t s-met a'û-u qem-tû-u m âz'àï*
lieu du jugement. Ils les ont trouvées en culpabilité

*a'û-u dûà-t doma'û-ûn tàï-û sebàï-t.*
(et) ils leur firent appliquer leur châtiment. —

*se-t 6.*
6 femmes.

V, 2. *X'erû âà Pàï-a'rï si Lamà*
Le grand criminel Paï-ari, fils de Lama (étranger),

*ûnû mur per-h'az' A'N-TÛ-W h'er pà h'u-tû-w*
étant chargé du trésor. — AMENÉ pour son délit

*a'-a'rû-w h'er x'erû âà* (31) *Pen-h'uï-b'an*
qu'il fit à cause du grand criminel Pen-houï-ban [b];

*a'û-w a'r-t ûâ a'rmâû-w r tehàmû x'erûï-u r*
il fit un avec lui pour pousser les malfaiteurs à

*a'r-t seba'û h'er Neb-u. a'û-tû dûà-tû-w m*
faire tort à leur Seigneur. — Il a été mis en

*met nà ûerû n tà a's-t s-met a'û-u*
présence des magistrats du lieu du jugement. Ils l'ont

[a] Aux accusés.
[b] Voyez les *Papyrus* Lee et Rollin, et notre chapitre v.

*qem-tû-w m âz'àï a'û-u dûà-t doma'û n-w*
trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent appliquer

*tàï-w sebàï-t.*
son châtiment.

V, 3. *X'erû âà Ba'n-m-Ûàbû ûnû mh'er-pet* (32)
Le grand criminel Ban-em-Ouabou*, étant officier

*n Kus'ï A'n-rû-w h'er pà hàb-t* (33) *a'-*
d'Éthiopie. — Amené à cause du message que lui

*a'rû-w tàï-w soni ntï m per-x'en-tï*
expédia sa sœur, qui était dans le harem,

*h'er s'ems-u r z'od nû* (18) *ret'-u*
en service, pour (lui) dire : « Excite les hommes à

*a'r x'erûï-u mtûk* (34) *ï r a'r-t seba'û*
faire des méfaits, (et) toi, viens pour faire tort

*h'er Neb-k a'û-tû dûà-tû-w m met*
à ton Seigneur. » — Il a été mis en présence

*Qedenden* (?) *Bâr-Mâhàr Pà-*
de Qedenden (étranger), Bâr-Mâhar (étranger), Pa-

*a'rû... Z'od-tï-rex'-nowre a'û-u s-met-w a'û-u*
arou-. (et) Thotti-rex'-nowre. Ils le jugèrent; ils l'ont

*qem-tû-w m âz'àï a'û-u dûà-t doma'û-n-w*
trouvé en culpabilité, (et) ils lui firent appliquer

*tàï-w sebàï-t.*
son châtiment.

2e RUBRIQUE.

V, 4. *Ret'-u a'nï-t h'er botàûï h'er pà*
Gens amenés pour leurs abominations et pour leur

* D'après la lecture de M. Chabas, *obe* (*ûàbû*) pour le nom de Thèbes. (Voy. chap. VIII, noms propres.)

*h'u-û a'-a'r-û h'er Pàï bàka'-Kàmen Pàï-*
délit, qu'ils firent à cause de Paï-baka-Kamen, Paï-

*a's Pen-tà-ûr a'û-tû dûà-tû-u m*
as (et) Pen-ta-our (cf. V, 7). — Ils ont été mis en

*met nà ûerû n tà a's-t s-met r*
présence des magistrats du lieu du jugement pour

*s-met-û a'û-u qem-tû-u m âz'àï-u a'û-u*
les juger. — Ils les ont trouvés en culpabilité; ils les

*ûàh'-û h'er qâh'û-û m tà a's-t s-met*
placèrent sous leurs mains[a] dans le lieu du jugement.

*a'û-u mut-ûn z'es-û a'û bû a'rï-t*
— Ils seraient morts eux-mêmes s'il n'avait été fait

*z'àï r-ro-û.*
exception pour eux. (Ce sont :)

V, 5. *X'erû âà Pàï-a's ûnû m mur-mâsà-u* (35).
Le grand criminel Paï-as, étant capitaine d'archers. —

*X'erû âà Mes-sû-ï ûnû m sx'à per-*
Le grand criminel Mes-sou-ï, étant scribe de la

*ânx'. X'erû âà Pà-râ-Kàmen-w*
demeure de vie. — Le grand criminel Pa-râ-Kamen-w,

*ûnû m h'er-t-âp. X'erû âà A'ï-rï*
étant supérieur chef[b]. — Le grand criminel Aï-ri,

*ûnû m mur-âbu Pax't. X'erû*
étant chargé de la libation de Pacht. — Le grand

*âà Neb-z'ewàû ûnû m ûbû (?) X'erû*
criminel Neb-z'ewaou, étant (officier ?). — Le grand

[a] Litt. *A leur bras*, ils les laissèrent à disposition.
[b] Titre de dignité (?).

*ââ S'âd-mesz'er ûnû m sx'à per-*
/ criminel S'âd-mesz'er, étant scribe de la double de-

*ânx' Dûd* (36) *6.*
meure de vie. — Total 6.

3° RUBRIQUE.

V, 6. *Ret'-û a'nï-t h'er botàï-û r tà a's-t*
Gens amenés, pour leurs abominations, au lieu du

*s-met m met Qedenden* (?) *Bâr-*
jugement, par-devant Qedenden (?) (étranger), Bâr-

*mâhàr Pà a'ru-...û Z'od-tï-rex'-nowre*
mahàr (étranger), Pa-arou-..ou, Thotti-rex'-nowre

(*Mer-tï-ûs-A'mon*) *a'û u s-met-û h'er nàï-û*
(et Merti-ous-Amon[a]). Ils les jugèrent sur leurs

*botà-t* (?) *a'û-u qem tû-u m âz'àï-u*
abominations; ils les ont trouvés en culpabilité, (et)

*a'û-u h'er ûàh'-â h'er a's-t-tû-u*
ils disposèrent d'eux à la place (où) ils étaient. —

*a'û-u mut-ûn z'es-û.*
Ils moururent eux-mêmes[b]. (Ce sont:)

V, 7. *Pen-tà-ûr pàï ûn-tû z'od-n-w pàï kï ran*
Pentaour (V, 4), ayant été appelé d'un autre nom[c].

[a] Ce dernier nom, qui ne figure pas dans la commission judiciaire, est ajouté au-dessus de la ligne.

[b] Les coupables.

[c] Il est à noter que ce personnage n'est désigné que sous un pseudonyme, et que ce pseudonyme n'est pas précédé, comme le nom des autres accusés, de l'épithète flétrissante de *grand criminel.* Nous reviendrons sur ce fait et sur les raisons qui ont pu le motiver.

*A'n-rô-w h'er pà k'u-tû-w a'-a'rû-w [her[a]] Taïï*
Amené pour son délit, qu'il fit (à cause de) Taïï,

*tàï-w mu-t m-z'er ûnû-s-t ûàûà* (37) *nà z'od-t-u*
sa mère, lorsqu'elle était entretenant des paroles

*a'rmâû nà h'ime-t-u per-x'en-t-u h'er a'r-t*
avec les femmes du harem, dans le but de faire

*seba'û h'er Neb-w a'û-tû dûà-tû-w m met*
tort à son Seigneur[b]. — Il a été mis en présence

*nà ûbû* (?) *r s-met-w a'û-u qem-tû-w m*
des (officiers?) pour le juger. — Ils l'ont trouvé en

*âz'àï a'û-u ûàh'-w h'er a's-t tû-w*
culpabilité; ils disposèrent de lui à la place (où) il

*a'û-w mut-n-w z'es-w.*
était. — Il mourut lui-même.

V, 8. *X'erû âà Hàn-ûten-A'mon ûnû m ûbû* (?)
Le grand criminel Han-outen-Amon, étant (officier?).

*A'n-rû-w h'er nà botàûï-u n nà h'ime-t-u*
Amené à cause des abominations des femmes du

*per-x'en-t-u ûnû-w m x'enû-û a'-sotem-w*
harem; étant dans leur intérieur, il (les) entendit

*a'û-w tem z'od sema'-û a'û-tû dûà-tû-w m*
(et) il n'en fit pas déclaration. — Il a été mis en

*met nà ûbû* (?) *r semet-w a'û-u*
présence des (officiers?) pour le juger. — Ils l'ont

*qem-tû-w m âz'àï a'û-u ûàh'-w h'er a's-t*
trouvé en culpabilité; ils disposèrent de lui à la place

*tû-w a'û-w mut-n-w z'es-w.*
(où) il était. — Il mourut lui-même.

[a] Particule omise.
[b] Litt. «Au seigneur de lui.»

V, 9. *X'erû àà A'men-s'ââ ûnû m denû n*
Le grand criminel Amen-s'âou, étant (musicien ?) du

*per x'en-t-u h'er s'ems-u A'N-TÛ-W h'er nà botàâ*
harem, en service. AMENÉ pour les abomina-

*n nà h'ime-t-u per-x'en-t-u ûnû-w m*
tions des femmes du harem; étant dans

*x'enû-û a'-sotem-w a'û-w tem z'od*
leur intérieur, il (les) entendit (et) il n'en fit pas

*sema'-û a'û-tû dûà-tû-w m met nà*
déclaration. — Il a été mis en présence des

*ûbû (?) r s-met-w a'û-u qem-tû-w m*
(officiers?) pour le juger. — Ils l'ont trouvé en

*âz'àï a'û-u ûak'-w h'er a's-t-*
culpabilité. — Ils disposèrent de lui à la place (où)

*tû-w a'û-w mut-w z'es-w.*
il était. — Il mourut lui-même.

V, 10. *X'èrû àà Pàï-a'rîû ûnû m sx'à sûten*
Le grand criminel Paï-ariou, étant scribe du gynécée

*a'p-t (?) per-x'en-tï (?) h'er s'ems-u A'N-TÛ-W h'er*
royal au harem, en service. — AMENÉ pour

*nà botàâi n nà h'ime-t-u per x'en-tu ûnû-w*
les abominations des femmes du harem; étant

*m x'enû-û a'-sotem-w a'û-w tem*
dans leur intérieur, il (les) entendit (et) il n'en fit

*z'od sema'-û a'û-tû dûà-tû-w m met nà*
pas déclaration. — Il a été mis en présence des

*ûbû (?) r s-met-w a'û-u qem-tû-w m*
(officiers?) pour le juger. — Ils l'ont trouvé en

*àz'àï a'û-u ûàh'-w h'er a's-t tû-w*
culpabilité; ils disposèrent de lui à la place (où) il était.

*a'û-w mut-n-w z'es-w.*
— Il mourut lui-même.

COLONNE VI, 4e RUBRIQUE.

VI, 1. *Ret'-u a'rï tà-ûn seba'ï-t m sààû*
Gens à qui l'on fit leur châtiment par le supplice [a]

*wend-û masz'er-û h'er pà*
de leur nez (et) de leurs oreilles, à cause de

*x'àâ (38) a'-a'rû-u nà meter-tï-u nowrû (39)*
l'abandon [b] qu'ils firent des bons témoignages;

*z'odï-n-A'-ûn nà h'imè-t-u s'em a'û-u*
je [c] leur ai dit : les femmes (étant) parties, qu'ils

*peh'-û (40) m pà ntï s-t-u a'm*
les joignent dans le (lieu) où elles sont, (et)

*a'û-u a'r â-t (41) h'eqer-u a'm (42) a'rmâû*
qu'ils y fassent une habitation [d] de tourments [e] avec

*-u a'rmâû Pàï-a's a'û pàï-û botàï*
elles (et) avec Paï-as (V, 4-5), et que leurs abomina-

*a'z'à-û.*
tions leur seraient enlevées. (Ce sont :)

VI, 2. *X'erû àà Pàï-b'às-t ûnû m ûbû(?) a'rû-n-w*
Le grand criminel Paï-bast [f] étant (officier ?). Lui fut fait

[a] La mutilation.
[b] L'oubli, la négligence, le manque de prendre en considération.
[c] C'est le roi qui parle.
[d] Un séjour, litt. «une maison.»
[e] Ou de jeûnes?
[f] Membre de la commission judiciaire.

*tàï sebàï-t . . a'û-tû ûàh'-w*
le châtiment (et de plus) on a disposé de lui.

*a'û-w mat-n-w z'es-w.*
— Il mourut lui-même.

VI, 3. *X'erû àà Mâï ânû m sx'à n tà a's-t nà s'àû.*
Le grand criminel Mâï [a], étant scribe de la bibliothèque.

VI, 4. *X'erû àà Tàï-nex'tû-ta' ûnû m ûâû n tà âûâïû.*
Le grand criminel Taï-nex'tou-ta, étant officier des àouâï [b].

VI, 5. *X'erû àà Nànàïu ânû m h'er-t s-âs'-t-u* (43).
Le grand criminel Nanaïou (étranger), étant supérieur des ...... [c].

5[e] RUBRIQUE.

VI, 6. *Ret'-u ânû m ûâ a'rmâû-u a'û-tû x'eràû* (44) *m dûà-w m z'od-t-u ba'nû z'era'û* (45)
Gens (ou tout homme), étant uni avec eux [d], ayant été opposition de sa part en paroles fort mauvaises;

*a'û-tû ûàh'-w bû a'rï-t z'àï r-w.*
il est disposé de lui, (et) il n'est pas fait d'exception pour lui. (C'est :)

[a] Membre de la commission judiciaire.
[b] Exécuteurs ?
[c] Fonctionnaire des prisons ?
[d] Avec les coupables.

VI, 7. *X'erû âà H'ora' ûnû m z'âï-seri n*
Le grand criminel Har [a], étant porte-ombrelle du
*tà âûâï-t.*
corps des âouâï [b].

(La suite au prochain numéro.)

# NOUVELLES ET MÉLANGES.

## SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 1865.

La séance est ouverte par M. Garcin de Tassy, en l'absence du président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, qui annonce l'envoi d'une carte des treize départements du Japon, d'où l'on voit la montagne Foussi-Yama, gravée au Japon.

Est présenté et nommé membre de la Société, M. Hecquart, consul de France à Damas.

Il est procédé au renouvellement de la Commission du Journal. Sont nommés :

MM. Garcin de Tassy.
Renan.
Dulaurier.
Regnier.
Defrémery.

M. Léon de Rosny communique au Conseil un ouvrage

[a] Membre de la commission judiciaire.
[b] Exécuteurs?

japonais manuscrit, sur la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, par Sira Kawa Sabourô, dont il a entrepris la traduction.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Ministre de l'instruction publique. Une carte du Japon, grande feuille gravée, in-folio.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal.* Calcutta, n° V, 1864.

Par M. Sauvaire. *Lettre à M. Soret sur des médailles thoulounides,* par M. SAUVAIRE. (Sans date ni lieu d'impression.)

Par l'auteur. *Globus cœlestis arabicus* qui Dresdæ asservatur illustratus a C. SCHIER. Leipzig, 1865.

Par l'auteur. *Le Pentateuque mosaïque, défendu contre les attaques de la critique négative,* par ARNAUD. Paris, 1865, in-8°.

---

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE *M'KITZÉ NIRDAMIM.*

Il y a maintenant près de trois ans que le rédacteur du journal politique et littéraire *Hammaguid* (המגיד le Nouvelliste) qui se publie en hébreu à Lyck, petite ville de la Prusse orientale, annonça son intention de fonder une société qui se chargerait de l'impression des travaux inédits de la littérature juive. M. Silbermann, qui rédige presque à lui seul la partie politique de cette feuille hebdomadaire[1], arrivée aujourd'hui à sa huitième année, et qui y déploie un talent incontestable d'écrivain, voulait ainsi arracher à leur sommeil les ouvrages qui dormaient paisiblement dans les bibliothèques publiques et privées; de là le nom de *M'kitzé Nirdamim*

[1] C'est une œuvre éminemment civilisatrice pour les juifs de la Pologne, de la Russie et de l'Orient, qui apprennent ainsi les nouvelles politiques les plus intéressantes qu'ils ne liraient pas dans aucune autre langue. Il paraît chaque semaine une feuille grand in-4°, dont les quatre premières pages sont consacrées à la politique et aux *faits divers* qui peuvent intéresser les israélites; trois autres pages traitent des questions littéraires et scientifiques, et la dernière est remplie d'annonces de toute nature.

(מקיצי נרדמים, ceux qui éveillent les assoupis) qu'il donnait à cette Société. Il fallait à M. Silbermann, pour mener cette entreprise à bonne fin, mille souscripteurs, payant une contribution annuelle de deux thalers (7 fr. 50 cent.), et qui recevraient à ce prix, chaque année, un certain nombre de volumes. Un comité fut formé, composé de sept membres, dont un à Berlin, un à Paris (M. Albert Cohn), deux à Londres, un à Padoue, un à Wilna et un à Lyck, naturellement le savant rédacteur du *Hammaguid* lui-même. Grâce à l'activité de ces hommes, le nombre de mille est atteint et même dépassé depuis un an, et il est curieux de parcourir la liste des souscripteurs qui compte des adhérents jusque dans l'ancienne ville des khalifes, à Baghdad [1].

Nous avons entre les mains les ouvrages de l'année 1864, et nous allons rendre successivement un compte exact de cette première série.

Voici les titres des volumes qui ont paru cette année : 1° *Divan*, de R. Jéhuda ha-Lévi, tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de M. S. D. Luzzatto, professeur du collége rabbinique de Padoue, et publié par ce savant lui-même. 1re livraison (16 pages de préface et 42 feuillets de texte et de notes); 2° עט סופר (*Ét Sôpher*, plume du scribe), composition grammaticale de R. David Kamhi, copiée sur un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, par M. Beer Goldberg (32 pages); 3° תשובות הגאונים (*Teschouboth Hagqueonim*, réponses et décisions des gueonim ou chefs des écoles de Babylone), publié et annoté par Jacob Musafia, rabbin de Spalatro en Dalmatie (44 feuillets); 4° פחד יצחק (*Pahad Yitzhak*, crainte d'Isaac), encyclopédie talmudique et rabbinique, par Isaac ben Samuel Lampronti, de Ferrare; 2 volumes, dont le premier (120 feuillets) renferme une

[1] Cette Société marchera sur les traces de son aînée, l'Institution pour le progrès de la littérature israélite (*Institut zur Förderung der israelitischen Literatur*), fondée, il y a dix ans, à Leipzig, et à laquelle on doit la publication des travaux de Grætz, de Jost, de Lévy (de Breslau), de Geiger, etc. etc. Elle compte plus de trois mille adhérents.

partie de la lettre א, et le second (100 feuillets) contient la lettre ב.

I. Abou 'l-Hassan Jéhuda ben Samuel ha-Lévi, le Castillan[1], était né à Tolède en 1080. A peine âgé de quatorze ans, il composa, à l'occasion de la naissance d'un petit-fils du fameux rabbin Baruch ben Isaac, quelques strophes qui ont été conservées, et qui faisaient bien augurer de sa facilité[2]. Quelques années après, la gloire d'Abou Haroun Mosé ben Jacob ben Esra, qui brillait déjà au premier rang, l'attira, et il lui adressa un petit poëme qui fixa l'attention du poëte de Grenade sur les qualités incontestables du jeune Castillan. Mosé répondit par une lettre en vers, dans laquelle il salue et devine tous les dons grands et sérieux de son jeune émule[3]. C'était là le commencement des rapports d'amitié qui ont lié les deux poëtes jusqu'à leur mort.

Rien de semblable cependant entre le génie de Mosé et celui de Jéhuda. Le premier avait toutes les qualités et tous les défauts des poëtes arabes de son temps; doué d'une véritable inspiration, il se plaisait néanmoins dans tous les artifices et tous les tours de force qui étonnent, surtout quand on pense combien est restreint le terrain sur lequel se meut un écrivain hébreu. Mosé se joue de toutes les difficultés avec la dextérité et la souplesse d'un prestidigitateur; les rimes les plus difficiles, les *tadjnis* les plus ardus, lui viennent sans qu'il ait l'air de les avoir recherchés[4]. Les

[1] Voyez, sur la vie de R. Jéhuda, entre autres, M. Geiger, *Divan des Castiliers Abou'l-Hassan Juda ha-Levi* (Breslau, 1851), p. 116 et suivantes, où sont discutées les opinions de MM. Rappoport, Luzzatto et Edelmann. Comparez aussi M. Grætz, *Geschichte der Juden*, VI, p. 140 et suiv. qui lui a consacré un chapitre particulier de son histoire.

[2] *Bethulat bat Yehouda*, par Luzzatto. (Prague, 1840), p. 25, et Edelmann, *Guinzé Oxfort*, p. XI (Londres, 5610=1850).

[3] Dukes, *Moses ben Esra* (Altona, 1839), p. 98 et suiv.

[4] M. Dukes, dans le livre que je viens de citer, a réuni un grand nombre de poésies de Moses ben Esra. Voyez aussi *Kerem Chemed*, vol. IV, année 1839 (Lettres de M. Luzzatto), p. 65 et suiv. et p. 80 et suiv. sur son *Tarschisch* (תרשיש), collection de 1210 distiques se terminant par des *tadjnis*.

sujets qui intéressent sa muse sont encore ceux des Maures: le vin, l'amour, les plaisirs de la jeunesse, et l'idiome sacré doit se plier aux dures exigences d'une poésie qui prend des allures fort libres et quelquefois même licencieuses[1]. Un amour malheureux tempère, il est vrai, plus tard, cette

Le poëte dit lui-même dans son *Traité d'éloquence* (fol. 127 v°): وفى هذا المعنى من المجانسة تاليفٌ فيه من هذه الالفاظ المنطبقة نيف عن الالف ومايتى بيت مجنّسةِ الاعجاز مبوّبٌ على عشرة ابواب فى وجوه شتّى جمعته ايامَ الشباب والفراج وهو موجود بايدى الناس يسمونه الـעֲנָק «Sur cette espèce de *tadjnis* il existe un recueil qui renferme plus de 1200 distiques, formés de mots qui cadrent ensemble et qui présentent à la fin des vers des *tadjnis*. Cet ouvrage est divisé en dix chapitres et traite de divers sujets. Je l'ai composé dans les jours où j'étais jeune et sans souci. Cet ouvrage se trouve dans les mains du monde qui l'appelle *Anàk* «collier.» Il paraît donc que ce nom d'*anak* avait été donné par les lecteurs à cette composition de Mosé ben Esra, que lui-même avait appelée *Tarschisch*, comme on le voit par les vers qu'il a placés en tête de son recueil. C'était, du reste, le nom que Salomon ben Gebirol employait aussi pour son poëme didactique de grammaire, qui se trouve en tête du lexique de Salomon Parchon (publié par S. G. Stern, Presbourg, 1844). Il y dit, p. XXIII: קְרָאתִיו עֲנָק שֶׁהֶעֱנַקְתִּיהוּ אֱנוֹשׁ גַּם כַּעֲנָק שַׂמְתִּיו עֲלֵי גַרְגְּרֹת «Je l'ai appelé *anak*, parce que j'en *ai fait un don* aux hommes; puis je l'ai mis comme un *collier* autour de son cou.» (Il vaudrait mieux שהענקתיו לֶאנוש, cf. Deut. XV, 14, ce qui ne changerait rien au mètre, qui est évidemment *redjz*. M. Stern ne s'en est pas aperçu; autrement il aurait, dès le premier vers, mis לֵאלִי pour לֵאל. Les poëtes juifs se permettaient, en outre, de ne regarder quelquefois le *schewa* mobile, suivi d'une voyelle, que comme une seule syllabe, comme dans קְרָאתִין. Voyez plus bas, p. 275.) On trouve des extraits d'un troisième *anak*, recueil de *tadjnis* de R. Jéhuda Harizi, *Guinzé Oxfort*, p. 47. M. Pinsker (*Likuté Kadmonioth*, p. מ׳ן) prétend que le poëte caraïte Mosé Dar'i avait donné à son divan aussi le nom d'*anak;* mais le vers cité à l'appui de cette opinion: «Toi qui demandes à connaître l'homme qui a enchâssé dans le collier (*'anak*) de ce livre le schoham et le jaspe, sache que c'est le travail de la bouche de Mosé ben Abraham le médecin,» ne prouve rien. Nous savons, au contraire, par M. Pinsker lui-même, que ce divan était nommé: فردوس ازهار القصائد والاشعار.

[1] M. Luzzatto a fourni à M. Geiger (*Divan*, p. 134) un exemple frappant

gaieté trop vive, et depuis la mort de celle qu'il a passionnément aimée, un sentiment mélancolique attriste sa muse et lui inspire des chants religieux qui lui ont valu le surnom de « chantre de prières de contrition[1]. »

Jéhuda appartient aussi à son pays et à son époque; il ne dédaigne ni les faux ornements de la poésie arabe, ni l'amour, ni les jeux de son âge[2]. Mais il est avant tout israélite, et, malgré toute la sérénité de son caractère, sa muse se ressent de la piété qui paraît lui avoir été inspirée par sa première éducation, et qui répondait aux besoins impérieux de son cœur tendre et sensible, et ses poëmes les plus mondains ne dépassent jamais les limites de la convenance la plus rigoureuse. Il puise avant tout ses inspirations aux sources de la Bible, et s'il ne peut pas s'affranchir complétement du joug d'une diction et d'une prosodie qui appartiennent à un idiome étranger, il s'y soumet tout en protestant, et à mesure qu'il avance dans la vie, il revient davantage aux bonnes traditions de la poésie sacrée[3].

des choses obscènes que M. b. E. débitait en vers hébreux. Il cite les vers suivants, tirés du *Divan* de ce poëte (ms.) qu'il possède :

אל תחשח במצא שפה ורק
עד תאחוז חוקך חזה ושוק

qu'il traduit en français : « Quand tu as obtenu un baiser, tu as droit de prétendre à tout le reste. » Les hébraïsants verront facilement que M. Luzzatto, dans l'intérêt de la décence, a voilé beaucoup.

[1] Voyez Geiger, *Divan*, p. 31 et suiv.

[2] Luzzatto, *Divan*, n° 14, v. 3; n° 74, v. 15 et 16, 27; n° 84, v. 14 et 15, et *passim*.

[3] Les avantages que présente le langage naturel et libre des Prophètes sur les artifices des poëtes arabes ont été exposés par R. Jéhuda ha-Lévi lui-même dans son *Khozari*, liv. II, § 67-70, et liv. V, § 16. M. Goldberg nous a donné ces passages en arabe, tels qu'il les a copiés à Oxford, et nous en donnons ici quelques extraits :

§ 67. قال الخزرى وهل للعبرانى فضل على اللغات هى اكمل واوسع نرى ذلك عيانا

Jéhuda est philosophe et poëte. Le même sentiment d'un

§ 68. قال الحبر عرّضها ما عرض حاملها (حامليها .l) ضعفت بضعفهم وضاقت بقلّتهم وهى فى ذاتها اشراف (اشرف .l) نقلاً وقياسًا امّا النقل فانها اللغة التى اوحى بها [الله تع] الى אדם וחוה وبها تلفّظوا كما يدلّ على ذلك اشتقاق אדם من אדמה ואשה من איש וחוה من חי וקין من קניתי ושת من שָׁת ונח من ינחמנו مع شهادة الתורה ونقل الكافّة الى עבר الى נח الى אדם وبه تسمّت عبرانيةً لانه بقى عليها وقت ال פלגה وتشتّت الالسنة وقد كان [لغة] ابرهيم سريانيةً فى אור כשדים لان السريانية لغة כשדים وكانت له العبرانية لغةً خاصّة לשון הקדש والسريانية לשון חול لذلك (وكذلك .l) حملها ישמעאל الى العرب العاربة فصارت هذه الثلث لغات متشبّهة السريانية والعربية والعبرانية فى اسمائها وانحائها وتصاريفها واما فضلها قياسا فباعتبار القوم المستعملين لها فيما احتيج اليها من المخاطبة لا سيما مع النبوّة الشاعية فيهم والحاجة الى الوعظ والاغانى والتسابيح وملوكهم مثل משה ויהושע ודוד ושלמה أيمكن ان تنقصه (تنقصهم .l) عبادة (عبارة .l) عند حاجتهم اليها عن شىء ما كما تنقصنا نحن اليوم لذهاب اللغة عندنا أرايت وصف الתורה للמשכן والאפוד والחשן وغير ذلك اذ احتاج الى اسماء غريبة ما أكمل ما يجده او ما اجمل انتظم (انتظام .l) الوصف وكذلك اسماء الامم واصناف الطيور والاحجار واعتبار تسابيح דוד وشكاوى איוב وجدله مع اصحابه ووطع (ووعظ .l) ישעיה ووعده ووعيده وغيرهم

§ 67. «Le roi des Khazars : L'hébreu aurait-il une supériorité sur les

doux mysticisme forme le fond de son livre *Khozari*[1], et a pénétré dans ses chants religieux, qui ont eu le rare privilége

autres langues, qui, d'après ce que nous voyons avec évidence, sont plus parfaites et plus riches?

§ 68. «Le docteur : L'hébreu a subi le sort de ceux qui en étaient chargés; il s'est affaibli à la suite de leur faiblesse, il s'est appauvri lors de leur décadence. Par sa nature, cependant, cet idiome est le plus noble, soit qu'on consulte la tradition, soit qu'on le juge d'après le raisonnement. Selon la tradition, Dieu s'est révélé dans cette langue à Adam et Ève, qui eux-mêmes la parlaient, comme on le reconnaît en dérivant *Adam* d'*adamah* (terre), *ischah* (femme) de *isch* (homme), *Hava* (Ève) de *hayy* (vivant), *Kaïn* de *kanithi* (j'ai acquis), *Seth* de *schath* (il a remplacé), *Noah* de *yenahménou* (il nous consolera); la Thora en témoigne, et la nation entière la rapporte à Eber, puis à Noé, puis à Adam; elle porte le nom d'*hébraïque*, parce que Eber la conservait à l'époque de la dispersion et de la confusion du langage. Abraham, à *Ur-kasdim*, se servait du syriaque, qui est la langue des *Kasdim*; l'hébreu était sa langue réservée, la langue sacrée, et le syriaque sa langue profane. Ismaël l'emportait aussi chez les Arabes de race pure. De là la ressemblance que ces trois idiomes, savoir : le syriaque, l'arabe et l'hébreu, ont conservée pour leurs dénominations, leur construction et leurs conjugaisons. On constate aussi cette supériorité par le raisonnement, en considérant le besoin du peuple qui se servait de l'hébreu dans sa conversation, et en pensant surtout à la prophétie, si répandue dans cette nation, à ce que réclamaient les remontrances, les chants et les cantiques, et à leurs rois, tels que Moïse, Josué, David et Salomon. Se peut-il que, ayant besoin de désigner une chose, l'expression leur manquât, comme cela nous arrive aujourd'hui, parce que la langue est perdue? Regarde seulement la perfection et la belle ordonnance dans la description que la *Thora* fait du tabernacle, de l'éphod, du pectoral et d'autres objets, où il fallait des mots rares. Il en est de même pour les noms des peuples, des espèces d'oiseaux et de pierres, pour le langage employé dans les Psaumes de David, les plaintes de Job et ses discussions avec ses amis, dans les remontrances, les promesses et les menaces d'Isaïe, etc.» — Le docteur continue à énumérer les avantages d'un rhythme libre, qui ne néglige point l'accent particulier de chaque mot, sur la prosodie artificielle où le *ton* est nécessairement sacrifié au mètre, et où la composition matérielle de la syllabe détermine sa valeur dans la phrase. Nous aurons ailleurs l'occasion de revenir à ces paragraphes, qui ont reçu des éclaircissements notables par la communication de M. Pinsker (*Likute Kadmonioth*, p. נט et suiv.). Nous nous bornerons à citer ici encore quelques lignes que le traducteur hébreu nous paraît avoir mal comprises; elles sont tirées du § 78, où nous lisons dans l'original les mots suivants :

وقد كان لنا اتساع فى طريق الפיוט الذى لا يفسد لغة اذا حرز

de se répandre dans les rituels des synagogues de tous les pays[1]. La vérité, selon lui, n'est pas au bout des conclusions trompeuses et des jugements fallacieux de la raison : l'Israélite, qui a reçu la mission spéciale de la chercher, la rencontre en s'appuyant sur des faits historiques, attestés par une tradition non interrompue, en méditant sur les besoins infaillibles de son cœur prédestiné, en sanctifiant sa vie par les pratiques religieuses, en se plaçant dans un milieu plein de souvenirs qui peuvent réagir sur ses pensées, et en s'élevant ainsi par degrés presque jusqu'à l'inspiration prophétique. Pour Jéhuda, Israël est comme le cœur des nations, la langue sainte comme le cœur de tous les idiomes, la terre promise comme le cœur de tous les pays, et Jérusalem le cœur de la Palestine. Vers Jérusalem doivent donc tendre tous les efforts, tous les désirs, toutes les aspirations; vivre loin de la cité sainte, c'est subir l'exil le plus dur, le châtiment le plus terrible. Aussi notre poëte est-il rempli d'un seul vœu, celui de voir Jérusalem et de se prosterner en face des

لكن ادركنا فى القول المنظوم ما ادرك اباءنا فيما قيل عنهم ויתערבו בגוים וילמדו מעשיהם. Jéhuda ben Tibban traduit les mots اذا حرز par כשנשמרים בהם, ce qui ne donne pas de sens convenable. Je crois que le verbe حرّز est, comme bien d'autres dans cette littérature juive-arabe, formé d'un mot hébreu, et a le sens de «faire un חרוז ou une rime.» Notre auteur veut sans doute dire : «Nous avons assez de latitude en suivant la voie du *Piut* (composition destinée à entrer dans le Rituel), qui ne gâte pas le langage quand on se sert de la rime; mais en allant jusqu'à la composition métrique, nous avons éprouvé le même sort que nos ancêtres, lorsque (le Psalmiste) dit d'eux : «ils se mêlèrent aux nations et apprirent (à imiter) leurs actions (Ps. CVI, v. 35).»

On trouve une courte esquisse de cette philosophie religieuse dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, III, p. 360 (article de M. Munk), dans les *Mélanges*, du même auteur, p. 483, et une exposition plus détaillée dans la *Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie* (Francfort, 1835), I, p. 157 et suiv. (article de M. Geiger). La version hébraïque, la seule qui soit publiée, a été traduite en espagnol, en latin et en allemand.

[1] Geiger, *Divan*, p. 109. — M. Zunz, *Die synagogale Poesie des Mittelalters*, p. 231.

ruines du sanctuaire vénéré, d'en baiser la poussière. « Le fils de Hagar, l'esclave, » le musulman si détesté, ne dominait plus dans ces contrées, et Jéhuda espérait vivre et mourir en paix et oublié dans un coin du royaume que les croisés venaient de conquérir dans l'Orient. Les poésies qui expriment avec tant de chaleur ces aspirations sont certainement les plus belles et se ressentent le plus du souffle divin qui pénétrait Jéhuda. Ce qu'il a rêvé si longtemps, il va le réaliser, et sur le seuil de la vieillesse, âgé de presque soixante ans, il abandonne une fille unique, un petit-fils qui porte son nom [1] et qu'il chérit entre tous, il quitte parents et amis, et se dirige vers Jérusalem. Y est-il arrivé ? A-t-il pu réjouir sa vue de l'aspect de la ville qu'il a célébrée par tant de chants immortels ? On l'ignore. Il traverse l'Espagne, s'arrête à Cordoue et à Grenade, s'embarque pour Alexandrie et le Caire, où l'enchaîne malgré lui, pendant plusieurs mois, l'hospitalité empressée de plusieurs hommes distingués parmi ses coreligionnaires que sa réputation avait attirés et qu'il a célébrés en retour, par des vers charmants, presque les derniers que nous possédions de lui, car nous entendons encore quelques accords de sa harpe retentir de Tyr [2], et le silence se fait ; nous perdons toute trace de la vie de notre poëte.

Les poésies de Jéhuda, qui ont été appréciées d'après leur juste valeur par des maîtres tels que Jéhuda Harizi, le fa-

[1] Luzzatto, *Divan*, n° 9, v. 11-13.

[2] On comprend difficilement comment R. Jéhuda, en allant de l'Égypte à Jérusalem, aurait pu passer par le Yémen, comme on l'a soutenu. Ce prétendu séjour dans le Yémen repose sur le commencement d'une pièce de vers qui a été imprimée dans les *Guinzé Oxfort*, p. 21, et traduite en allemand par M. Geiger, *Divan*, p. 104. Le voici (mètre هجز) :

בְּשׁוּטִי מַעְבְּרוֹת מִזְרָח וְתֵימָן
יְחִידִי מִבְּלִי קָרוֹב כְּאַלְמָן

En effet, le mot תימן signifie souvent dans l'hébreu de ce temps « le Yémen ; » mais ici il a certainement le sens de « sud, » et le vers doit être

meux traducteur des Makames de Hariri[1], n'ont été recueillies et réunies dans un divan qu'après sa mort. Un certain R. Hayya Haddayyan les a rassemblées le premier. De ce recueil primitif sont nés les trois manuscrits du Divan que nous connaissons maintenant. La bibliothèque Bodléienne possède un volume sous le titre de מחנה יהודה (*Mahné Jehuda*, camp de Juda), écrit il y a à peu près deux cents ans, qui renferme ces poésies[2]. Un second recueil appartient à M. Carmoly à Francfort. Le troisième est celui de M. J. D. Luzzatto, qui l'a acheté en 1839 d'un juif venant de Tunis, et d'où le savant professeur de Padoue a tiré la première livraison qui vient de paraître. L'exemplaire de M. Luzzatto porte en

traduit : « En traversant les passages de l'est et du sud, seul, sans parent, comme un veuf. » D'après Mosé ben Esra, dans son *Traité de l'éloquence* (fol. 122 r°), תימן ne peut être traduit « *vent* ou *pays* du sud » qu'à la suite d'une figure, appelée إشارة, qui consiste, d'après les rhétoriciens arabes, dans la faculté qu'on a de faire seulement une *allusion* à ce qu'on veut exprimer et à ce que le sens exige, et à se reposer pour le reste sur le bon sens du lecteur. Voici ce qu'il dit : واشارت العبرانية بتنوّع انواع كثيرة فنها עורי צפון ובאי תימן يريد רוח צפון ורוח תימן ثم افرد كل ريح بفعلها فقال הפיחי גני وذكر العلة وهى יזלו בשמיו ثم وصف علة العلة יבוא דודי לגנו ויאכל פרי מגדיו وبعض شيوخ التفسير جعل مثله אומר לצפון תני ולתימן אל־תכלאי وقال انه استدعى هاتين الريحين وهذا وهمٌ انما צפון هنا العراق وתימן بلاد الروم لتصرف كل ناحية منهما ما لديها من الجالية واستجزى بذكر الجهة دون الريح

Les deux versets cités dans ce passage se trouvent Cantique IV, 16, et Isaïe, XLIII, 6.

[1] *Mahberoth*, chap. III et XVIII. Harizi, après avoir énuméré les diverses qualités par lesquelles les poésies peuvent se recommander, finit par dire que Jéhuda ha-Lévi les réunit toutes. (Voy. Geiger, *Divan*, 107 et suiv. 166.)

[2] Steinschneider.

tête une préface, écrite en arabe, de Josué bar Élie ha-Lévi [1], qui nous dit que la compilation de R. Hayya [2] a bien servi de base à ce Divan, mais qu'il l'a considérablement augmentée [3], en y ajoutant un grand nombre de pièces, qui portaient comme acrostiches les noms de Juda et de Lévi. Josué ne s'est point préoccupé de savoir si ces compositions étaient réellement de notre auteur ou des trois autres poëtes qui portaient également ce nom [4], ou bien d'un cinquième encore qui s'appelait Lévi [5] par son prénom et qui avait, par conséquent, plus de raison qu'Abou'l-Hassan de le mettre en tête de ses strophes [6].

Ce Divan est divisé en trois parties. La première renferme toutes les pièces qui observent le mètre et gardent partout les mêmes rimes; elles sont au nombre de 421, et rangées dans l'ordre alphabétique des rimes comme les recueils des poëtes arabes Bohtori, Motanebbi et autres. Ceci facilite singulièrement les recherches des vers isolés qui se rencontrent si souvent, et il est à regretter que le savant éditeur, qui a parfaitement apprécié cet avantage, ne l'ait cependant pas conservé. La seconde partie contient les poésies qui suivent un mètre arabe, ou une simple mesure des syllabes, et qui sont rangées par strophes; ce sont des stances qui ont dans l'intérieur chacune leur rime spéciale, et une rime commune pour chaque fin des strophes. De ces poésies, 68 sont tirées du recueil de R. Hayya, et 147 ajoutées par

[1] Geiger, *Divan*, p. 168, a donné cette préface, suivie d'une traduction allemande.

[2] D'après Carmoly et Steinschneider, ce ר׳חייא porterait le surnom de אלמערבי «le Maghrebin;» il est, du reste, tout à fait inconnu.

[3] Luzzatto, *Bethulat bat Jehouda*, p. 16, dit que Josué avait encore deux autres recueils devant lui, l'un de R. David ben Maimon, l'autre de Abou Saïd ibn Alkasch.

[4] Abou Zacariah Jéhuda ben Gayath, Jéhuda ben Balam et Jéhuda Abbas.

[5] Lévi ben Althaban, le dernier grammairien dont Abraham ben Ezra fait mention dans l'introduction placée en tête de son *Moznayim*.

[6] Dans la riche collection des manuscrits hébreux appartenant à M. Horace Günzbourg, et dont M. Senior Sachs publie en ce moment le savant catalogue en hébreu, il se trouve un quatrième exemplaire de ce divan.

Josué bar Élie. La troisième et dernière partie enfin est composée de poésies tout à fait sans mesure et n'observant que la rime, puis de quelques lettres en prose rimée. Le nombre de ces compositions est de 180. Les trois parties réunies donneraient donc 816 pièces; mais des lacunes qui se trouvent dans le manuscrit en réduisent le nombre à 613. M. Luzzatto a réuni, en outre, 84 pièces qu'il a trouvées dans des rituels rares, imprimés ou inédits, et il est à espérer que les listes des commencements de toutes les pièces, mises en tête de notre livraison, exciteront l'attention des amateurs de ces poésies, qui s'empresseront sans doute de mettre entre les mains du savant professeur les moyens de compléter l'œuvre qu'il a si dignement inaugurée.

Il importe de ne pas confondre ces poésies, appelées *néo-hébraïques*, avec les pastiches plus ou moins réussis des poëtes latins du moyen âge ou des temps modernes. Pour les juifs de l'Orient et de l'Égypte de ce temps la langue sainte n'est pas une langue morte. Les contemporains de R. Jéhuda ha-Lévi la bégayaient presque avant de s'exprimer dans l'idiome de leur pays, et cet idiome même, l'arabe, leur servait singulièrement pour l'intelligence de celui des Écritures. Les idées qu'ils propageaient dans leurs cantiques étaient celles qui avaient inspiré les prophètes, et ils en étaient tout aussi intimement pénétrés que leurs ancêtres. La forme seule n'est plus la même. Assujettie d'abord, comme quelques psaumes, à la gêne des acrostiches alphabétiques, soumise ensuite, à Babylone surtout, à la rime, la langue sacrifie les derniers restes de son ancienne liberté en empruntant finalement aux Arabes le joug d'une prosodie complète, et, nous l'avons déjà dit, des hommes inspirés comme Jéhuda ha-Lévi cherchaient à s'en affranchir.

Cette prosodie même est simple; elle est transformée, et très-bien adaptée au génie de la langue hébraïque. Toute syllabe pourvue d'une voyelle, simple ou composée [1], est

[1] Une syllabe simple ou ouverte est une syllabe qui se termine par une

longue; les *scheva* mobiles fournissent les brèves. Ainsi les mots בְּמִשְׁפָּט, בְּרָכָה forment une brève suivie de deux longues (făoūloūn). Il n'y a que certains scheva mobiles, au milieu des mots, ceux qui se trouvent après des voyelles longues, qui, pour la nécessité du mètre, peuvent être considérés comme quiescents : p. e. זָכְרוּ, מוֹכְךָ, peuvent être considérés comme des *spondées* (--), ou des *amphimacers* (-⏑-), selon qu'on prend le scheva comme mobile ou quiescent. Les auteurs hébreux qui ont écrit sur l'art métrique ont laissé de côté la classification arabe, et ont adopté une terminologie nouvelle, d'après laquelle on nomme יתד *pied* un scheva mobile suivi d'une voyelle (iambe, ou ⏑-) et תנועה la voyelle seule. Les deux mots hébreux que nous avons cités en premier forment donc un *yathéd* et une *tenouah;* les deux autres, selon les deux modes de les lire, deux *tenouoth*, ou une *tenouah* et un *yathed.* Cette négligence qu'on affectait contre l'ancien système arabe a ses inconvénients. Elle est devenue la cause que certains phénomènes de la versification restent inintelligibles. Comment cela se fait-il, par ex. que le numéro 5 de notre Divan présente tantôt (lignes 1, 2, 4 et 6) à la fin une *thenouah*, et tantôt (lignes 3 et 5) un *yathed?* En se conformant à la métrique arabe, on sait que dans le *redjz* le dernier pied peut être *mostafilon* ou *mostafil.* Puis on met quelquefois, très-mal à propos, une voyelle, en vue du mètre, où un scheva serait mieux à sa place et parfaitement permis par les altérations qu'admet le pied. Je préfère, par exemple, numéro 22, v. 26, בְּהוֹן à בַּהוֹן, puisque en redjz la première syllabe du pied peut être longue ou brève.

D'un autre côté, bien que le scheva mobile fournisse dans ce système les brèves, on ne s'en permet pas moins quelque-

voyelle, comme *ba;* une syllabe composée ou fermée a encore une consonne derrière cette voyelle, comme *bat.* Cette distinction, si féconde pour l'explication d'un grand nombre de phénomènes dans les langues sémitiques, a été mise en lumière pour la première fois par M. Ewald (*Kritische Grammatik der hebr. Sprache*, 1827, p. 47, 81 et *passim*).

fois de prendre le scheva comme faisant partie de la syllabe suivante et de compter le *yathed* entier comme une seule longue. Voici, entre autres, une pièce que M. Luzzatto n'a pas su classer, et qui est cependant du mètre *khafif* (–⏑––|––⏑–|–⏑––), avec quelques altérations que comporte ce paradigme en arabe :

שֵׁם אֱלֹהִים אוֹדֶה בְּשִׂיחִי אֲשֶׁר בְּיָדוֹ נֶפֶשׁ כָּל־חָי

Le mot אֲשֶׁר est ici traité comme une seule syllabe; כָּל au contraire est pris, dans cette pièce comme dans celle numéro 7, vers 3, comme une brève [1].

D'après ces règles de la prosodie hébraïque, les mètres arabes qui présentent des pieds renfermant deux brèves de suite deviennent impossibles, parce que jamais deux scheva mobiles ne peuvent se rencontrer ensemble. Deux des rhythmes les plus usités, le *kamil* et le *wafir*, seraient donc exclus, s'ils n'avaient pas été transformés; tous les autres se rencontrent dans la livraison du Divan que nous avons sous les yeux [2].

Le manuscrit de M. Luzzatto ne présente point de voyelles; le savant et consciencieux éditeur, qui est lui-

[1] Au commencement du Divan des Caraïtes de Mosé Dar'i (*Likuté Kadmonioth*, p. מ"ז), on lit un vers du mètre *hedjez*, se terminant par les mots לא־יכם צח ושרב. Le mot לא est traité comme une brève.

[2] R. Saadia ben Denan a composé un petit traité sur la métrique hébraïque, comparée à la métrique arabe, qui se trouve à la Bibliothèque impériale (ancien fonds hébreu, n° 482). Le titre de ce traité est : פרק במשקלי השיר. En voici la substance :

Les poëtes hébreux se sont servis de seize mètres ou *fleuves* (נהרים = بحور) : 1° le fleuve *maggil* (بحر الهزج = הנהר המגיל), qui est de deux espèces: *a*, un paradigme (תו) composé des pieds (עמודים) suivants: מְפוּעָלִים מְפוּעָלִים פְּעוּלִים · מְפ' מְפ' פְּעוּלִים; *b*, dans les deux hémistiches manque le pied פְּעוּלִים. — 2° Le fleuve des rimes (بحر الرجز · נהר הקרח), qui est de trois espèces : *a*, trois pieds מִתְפַּעְלִים dans les deux hémistiches; *b*, le dernier pied du second hémistiche changé en מתפעלים (sans *cheva*); *c*, deux מִתְפַּעְלִים seulement. — 3° Le fleuve au cours précipité (נהר הממהר

même poëte hébreu, les a ajoutées partout, travail difficile et délicat, mais indispensable pour l'intelligence de textes aussi obscurs. Des notes, aussi en hébreu, éclaircissent les passages qui pourraient laisser des doutes; nous les aurions désirées quelquefois plus courtes. Malgré l'habileté incontestable et la science consommée de M. Luzzatto, nous

= بحر السريع), qui est de trois espèces : *a*, avec le paradigme מתפעלים מתפעלים פועלים dans les deux hémistiches; *b*, le dernier pied des deux hémistiches remplacé par כפעל; *c*, sans le dernier pied, et le second pied changé en מתפעלכים (– – ⏑ – –). — 4° Le fleuve long (בחר הארך = بحر الطويل), qui est de trois espèces : *a*, deux fois פעולים מפועלים dans chaque hémistiche; *b*, le dernier pied מפועלים de chaque hémistiche changé en פעול; *c*, les quatre פעולים du mètre remplacés par des כפעל. — 5° Le fleuve étendu (בחר הפשוט = بحر البسيط), qui consiste en deux fois מתפעלים פועלים pour chaque hémistiche. — 6° Le fleuve léger (בחר הקל = بحر الخفيف), dont le paradigme est פעלולים מתפעלים פעלולים pour chaque hémistiche. — 7° Le fleuve qui se ressemble (בחר המתדמה = بحر المنسرح), qui offre deux espèces : *a*, deux fois פעולים כפעלים, et *b*, deux fois פעולים פעלולים dans chaque hémistiche. — 8° Le fleuve qui se rapproche (בחר המתקרב = بحر المتقارب), qui présente trois espèces : *a*, quatre פעולים pour chaque hémistiche; *b*, le dernier pied de chacun réduit à פעול; *c*, deux fois פעולים פועלים dans les deux hémistiches. L'auteur ajoute : وهذا البحر عندنا مستعمل وينزحف « ce fleuve est usité chez nous et on le varie beaucoup. » (تزحف veut probablement dire : faire subir à un pied de vers des modifications nommées زحاف. Voy. de Sacy, *Grammaire arabe*, II, p. 623.) — 9° Le fleuve *asouq* (בחר הפוסק = بحر المجتثّ), dont le paradigme est : מתפעלים פעלולים, pour chaque moitié de vers. — 10° Le fleuve de sable (בחר החול = بحر الرمل), qui est de deux espèces : *a*, dans chaque hémistiche פעלולים פעלולים פועלים [et *b*, dans chacun des deux premiers pieds seulement]. — 11° Le fleuve abondant (בחר העודף = بحر الوافر), qui se présente sous deux formes : *a*, מתפעלכים מתפעלכים פעולים dans chaque hémistiche, et *b*, les deux premiers pieds seulement. (On voit que le pied de ce mètre est une transformation de مفاعلتن, impossible en hébreu, où la rencontre de deux brèves qui devraient être présentées par deux

nous permettrons de lui proposer quelques changements. Numéro 2, vers 3, nous voudrions : יקרבו מקום־על אהבתך,

*schevas* mobiles est contraire au génie de la langue. Après avoir supprimé la seconde brève, la prosodie hébraïque a prolongé aussi la brève qui commence le pied, et il n'est plus resté qu'une brève, entourée des deux côtés de deux longues. On a laissé cette brève au commencement du troisième pied tronqué.) — 12° Le fleuve des voyelles (כהר התנועי), composé de seize syllabes, pourvues de voyelles et formant deux hémistiches de huit syllabes chacun. Les Arabes ne possèdent pas ce mètre; mais les juifs, et surtout les poëtes français, s'en servent pour les cantiques rituels (והיהודים ישוררו בו קרבה ובפרט הצרפתים). — 13° Le fleuve parfait (بحر الكامل=כהר התמים), qui a deux formes: *a*, trois fois מפעלותיכם dans chaque hémistiche, et *b*, פעלותכם מתפעלים פעלותכם (◡‒‒◡‒ | ‒◡‒‒◡ | ‒◡‒‒ dans chaque hémistiche. (Ici, comme en n° 11, le rhythme arabe متفاعلن, qui commence par deux brèves, ne pouvait être conservé dans sa pureté en hébreu; on a remplacé la première et la troisième brève par deux longues dans tous les pieds, ou bien, on a changé la seconde brève en longue pour le premier et le troisième pied, et réuni les deux brèves en une longue (مستفعلن pour متفاعلن) pour le second pied.) — 14° Le fleuve étendu (بحر المديد = כהר המשוך), dont voici le paradigme : פעלולים פועלים פעלולים, dans chaque hémistiche. — 15° Le fleuve rassemblé (כהר המאוסף), dont les deux parties du vers sont, פועלים מתפעלים, une fois, ou deux fois. On voit que c'est le n° 5 interverti. — 16° Le fleuve *meyouthar* (بحر المنسرح = כהר המיותר), qui présente deux formes: *a*, מתפעלים פעלולים מתפעלים, et *b*, deux fois מתפעלים et un troisième pied מתפעלכים dans chaque hémistiche. Cette dernière forme est, à la vérité, un *redjz*, avec l'addition, connue dans la prosodie arabe, sous le nom de *tarfil*.

Il paraîtrait que cette division jouissait d'une certaine autorité, et était répandue parmi les poëtes. Un manuscrit d'Oxford renferme la défense d'un poëte que R. Jacob Gabchon (גבשון) avait cruellement maltraité et accusé de plagiat envers R. Joseph Haézobi, l'auteur du «Plat d'argent.» Dans ce plaidoyer, on lit ce passage curieux : ועוד כי שיר הקערה הוא מחבר המגול זה השיר של חושו בני שירי בטוב נועם אשורר בו תבריכו הוא מהמשקל השני מהחבר המחבר. En effet, le vers cité appartient à la seconde forme du mètre n° 3, et la terminologie est employée comme une chose connue et adoptée. — M. Neubauer vient de publier le texte de ce petit traité dans un petit recueil d'Anecdota hébraïques, à Francfort-s.-M. 1865.

à la place de עַל; « puissent (ces vagues) me rapprocher des lieux sublimes de ton amour (cf. 2 Sam. XXIII, 1, et Osée, XI, 7, où עַל est un nom), et écarter de moi le joug (que fait peser sur moi) l'Arabe. » Numéro 4, vers 3, le mot שכחה me paraît devoir être changé en שְׁלֻחָה. Le vers fait allusion au psaume LXXXIV, 4, où le temple est présenté comme un refuge des oiseaux qui aiment à y construire leur nid, et aux mots קן משלח (Isaïe XVI, 2), expression qui signifie un nid délaissé. Le vers serait donc à traduire : « Je contemplerais cette demeure délicieuse, ce nid délaissé, d'où les jeunes colombes (Israël) ont été chassées, où demeurent les petits du corbeau (de l'Arabe). » Numéro 16, vers 11, je maintiendrais אנוד, dans le sens de Job, II, 11; Jérémie, XVI, 5, etc. Les sentences du numéro 22 ne me paraissent pas toujours bien comprises. Je traduirais v. 21 : אל תְּהִיה חכם בְּעיניך פן ישְׁכְּחו אישים צְפוניך « Ne sois pas sage à tes yeux; car le monde pourrait bien oublier ce qu'en effet tu portes en toi, » en d'autres mots, ta vanité te ferait même contester ce que tu possèdes réellement. Dans le mot צפוניך il se trouve une allusion aux Proverbes, X, 14.

Ces poëtes nourris également d'arabe et d'hébreu ont quelquefois transporté dans cette dernière langue des constructions qui appartiennent à la première. De cette nature est la préposition ב, placée après les verbes qui désignent un mouvement (voy. de Sacy, *Gramm. arabe*, I, p. 470); נטה בי (numéro 4), לעבר בי (numéro 9) s'expliquent comme des imitations des locutions arabes, telles que ذهب به, أتى به, etc.

Nous pourrons être beaucoup plus court sur les n[os] II à IV.

II. L'ouvrage de R. David Kamhi s'adresse, comme l'indique suffisamment le titre, aux *sôferim* ou scribes, chargés d'écrire le Pentateuque ou la Bible entière et d'y mettre les points-voyelles et autres signes massorétiques (נקדנים). Il est divisé en trois chapitres traitant de l'écriture [1], de la ponc-

[1] Le premier chapitre, qui est très-court, n'est, à la vérité, que la citation et l'explication du fameux passage du Talmud, traité *Nedarim*,

tuation et de l'accentuation. On y trouvera à peine un paragraphe qui ne se rencontre pas dans le *Mikhlol* du même auteur, et ce traité de grammaire étant très-répandu, l'*Et Sofer* a donc peu d'utilité. La copie qui a servi à cette publication est, en outre, détestable et présente partout des lacunes. L'éditeur, M. B. Goldberg, si connu par sa grande érudition et sa rare sagacité dans les choses hébraïques, s'est contenté de faire la copie pour la Société, sans indiquer, au moins par des points, les pages entières qui manquent et qu'on ne pourra compléter qu'en comparant le *Mikhlol*. Ainsi, par exemple, pag. 3, l. 19, une ligne entière est tombée entre les mots תעמור et תשפילנה; pag. 4, l. 29, les mots אשר הנעה doivent être étonnés de se trouver tranquillement placés l'un à côté de l'autre; il manque entre les deux tout ce qui se lit *Mikhlol* depuis fol. 155 a, l. 18, jusqu'à fol. 156 a, l. 14 (éd. Fürth). Des corrections, faites à propos, dans des passages évidemment fautifs, et quelques notes aux rares endroits pour lesquels nous n'avons pas trouvé de suite les passages analogues du *Mikhlol*, auraient été indispensables.

III. M. le rabbin de Spalatro a publié un nouveau recueil des décisions et réponses de *Gueonim*, qui comprend 120 numéros. Une partie en est déjà imprimée, mais il doit y avoir encore un nombre considérable de *Tschubôt* dans les biblio-

fol. 37 *b*. Kambi confirme la leçon de ארץ ארץ (Jérémie, XXII, 29), passage où ce mot, répété trois fois, est lu deux fois avec *ségol*, puis une fois en pause, avec *kametz*. La science du lecteur consistait, selon l'avis de notre auteur, que nous partageons, à savoir distinguer les endroits où ce mot devait être prononcé *érez* de ceux où il fallait lire *àrez*, ce que les ignorants ne savaient pas. Il en est de même des deux autres exemples cités par le Talmud, et qui manquent chez Kambi, savoir : שָׁמַיִם et מִצְרַיִם. Ces deux mots sont très-fréquents, et se rencontrent quelquefois dans le même verset avec *patah* et *kametz*, par exemple : Exode, VII, 21; XIV, 30; Deutéronome, IV, 32; là encore le *kóré* ou lecteur instruit seul savait reconnaître les versets où il fallait employer l'une ou l'autre des deux voyelles. (Voyez M. Geiger, *Urschrift u. Uebersetzungen der Bibel*, 1857, p. 251 et suivantes, qui est d'une opinion différente.)

thèques et entre les mains de particuliers. Nous retrouvons encore ici (pag. 9) le mot במיית (de معنا = מעיא) pour dire : en arabe, mot que M. Hayya affectionne particulièrement et qui se rencontre plusieurs fois à chaque page de son commentaire sur le sixième ordre de la Mischnah, *Séder Taharoth*. L'éditeur a eu tort de renvoyer encore pour l'explication de ce mot à la note 17 de la biographie de R. Nathan, par M. Rappoport[1]. Ce savant distingué a certainement renoncé depuis longtemps à l'interprétation insoutenable qu'il avait donnée alors de ce mot. Dans notre passage, R. Hayya a voulu citer la phrase arabe : كتبه قلم واحد ou correctement قلما واحدا, « il l'a écrit d'une seule plume. »

IV. Cette encyclopédie a déjà été imprimée jusqu'à la fin de la lettre *mim*, depuis 1750 jusqu'à 1813, à Venise. La Bibliothèque impériale de Paris a acheté depuis le manuscrit complet de l'ouvrage, l'autographe de l'auteur et le seul qui existe. La direction du *M'kitzé Nirdâmim* le publie en deux séries; elle réimprime la première portion, et aborde en même temps la dernière partie inédite depuis *Noun*.

Malgré l'importance incontestable de ces publications, le choix laisse à désirer. Les bibliothèques renferment des trésors autrement précieux qui auraient mérité la priorité, et le cri de réveil aurait pu s'adresser à des *dormeurs* plus dignes d'être ressuscités. Mais il faut tenir compte aux éditeurs des tâtonnements inséparables d'un premier essai. Puis il y a une difficulté que l'augmentation du nombre des souscripteurs qui, du reste, ne se fera pas attendre, pourra seule résoudre. Les ouvrages qu'on désirerait surtout voir paraître sont ceux d'Aboulwalid, de Tanhoum et de tant d'autres auteurs du moyen âge, qui, écrits en arabe, sont peu accessibles à la plupart des hommes qui soutiennent cette œuvre, pas autant en riches Mécènes qu'en studieux connaisseurs de l'hébreu et du langage rabbinique. Nous espérons cependant

[1] Dans le recueil intitulé : *Biccuré haïttim*, 10e année (1829).

qu'avec le temps, et les moyens pécuniaires de la Société s'étant accrus, il sera possible d'ajouter annuellement aux œuvres hébraïques quelques-unes composées en arabe et pour lesquelles les éditeurs ne manqueront pas.

J. Derenbourg.

---

*Poésies de l'époque des Thang* (VIIe, VIIIe et IXe siècle de notre ère) traduites du chinois pour la première fois, avec une étude sur l'art poétique en Chine et des notes explicatives par le marquis d'Hervey Saint-Denys, suivies d'un index analytique et d'une table des matières. Paris (Amyot éditeur, 8, rue de la Paix), 1862, in-8° (CXII et 288 pages).

Cet ouvrage manquait aux études des orientalistes. La poésie chinoise considérée dans ses éléments, dans sa facture, dans les formes plus ou moins heureuses qu'elle a successivement revêtues, n'avait pas encore trouvé d'historien. De plus, renfermée dans ses textes accessibles aux seuls initiés, elle restait lettre close pour la masse de nos érudits. M. d'Hervey Saint-Denys a senti la lacune, il a voulu la combler, et, mettant à profit les précieuses collections de nos bibliothèques, il nous a donné avec le talent et le goût qui le distinguent, une étude approfondie sur la poétique du grand empire, et une reproduction fidèle de ses plus élégantes compositions. La période des Thang, pendant laquelle les cadres poétiques se sont fixés définitivement, a exercé en Chine à peu près la même influence que le siècle de Louis XIV parmi nous. Aussi les écrivains de ce pays ont-ils coutume de dire : « L'arbre de la poésie prit racine au temps du *Chi-king*, ses bourgeons parurent avec Li-ling et Sou-vou, ses feuilles poussèrent en abondance sous l'influence des Han et des Ouei, mais il n'était réservé qu'aux Thang de voir ses fleurs et de goûter ses fruits. » Le choix

de M. d'Hervey Saint-Denys se trouve ainsi parfaitement justifié par l'opinion même des nationaux.

Parmi les productions d'une foule d'auteurs renommés que le savant traducteur nous fait connaître dans son livre, nous mentionnerons spécialement celles des trois plus célèbres poëtes qui illustrèrent ensemble le règne de Ming-Hoang-ti et passèrent une partie de leur existence à la cour de Tchan-ngan comme à un rendez-vous de gloire. Ces hommes qui imprimèrent leur cachet à la poésie classique de l'Empire sont l'illustre Li-Taï-peh, dont le scepticisme mélancolique fit école; l'inébranlable Thou-fou, cette fleur de l'élégance, qui dut à sa vertueuse sévérité comme censeur impérial des années de disgrâce; enfin le médecin Wang-weï, doué d'autant de courage civique qu'il montra d'abnégation sur les champs de bataille. Ce dernier, en effet, osait improviser des vers en l'honneur de son légitime souverain à la table même du redoutable Ngan-lo-chan, prouvant ainsi à ce rebelle que le poëte est avant tout une conscience inflexible, chargée de rappeler leurs devoirs aux hommes les plus puissants, et capable de leur faire envisager face à face la vérité qu'ils voudraient fuir. Ce fut là sa manière de répondre à ce Tartare illettré qui avait demandé: « Quel animal ce pouvait être qu'un poëte et à quel usage il pouvait servir. » Il est consolant d'arrêter sa pensée sur de tels caractères, et tout en remerciant M. d'Hervey Saint-Denys de nous avoir donné ces détails, nous ferons remarquer que c'est un trait particulier à la Chine et l'une des conséquences de ses institutions, qu'aux bonnes époques la plupart de ses lettrés ont été aussi remarquables par leur moralité que par leurs talents.

Tout sinologue sait qu'avec nos idiomes la traduction littérale des vers chinois est le plus souvent impossible. On doit alors se pénétrer vivement des images et du sens que ces vers renferment, en saisir l'idée principale, l'*intention*, et s'efforcer d'en rendre la force et la couleur. A l'appui de ce précepte l'auteur nous donne d'excellents exemples. Mais

à part la reproduction heureuse des textes et l'originalité de la pensée, toutes les pièces de ce recueil se recommandent encore par les circonstances historiques, les traits de mœurs ou les traditions qui s'y rapportent. Plusieurs d'entre elles présentent des allusions et donnent lieu à des expressions figurées qu'on ne pourrait comprendre sans commentaire. L'auteur s'est attaché à développer tous ces points dans les notes nombreuses qui accompagnent partout sa traduction. Parmi les morceaux les plus remarquables sous ces divers rapports qui intéressent surtout les orientalistes, et pour ne citer que les premiers, nous mentionnerons surtout les sujets suivants : *le Brave, le Retour des Beaux jours, la chanson des quatre saisons* dont l'héroïne *Lo-foh*, si populaire en Chine, nous rappelle la moralité des fables de notre première enfance, et enfin la pièce intitulée : *Quand les femmes de Yu-tien cueillaient des fleurs,* espèce d'élégie à laquelle se rattache l'histoire singulière de la belle Tchao-kiun, tirée par méprise du gynécée impérial pour devenir l'épouse d'un khan tartare, qui plus tard refusera obstinément de rendre ses dépouilles mortelles, malgré tous les trésors que le fils du ciel lui offrira en échange.

Pour comprendre comment les Chinois entendent le parallélisme des idées et l'enchaînement des diverses parties de l'oraison[1], on peut consulter douze excellents vers inspirés par « un vieil arbre » ainsi qu'une pièce portant le titre de

[1] Les poëtes ont reconnu quatre ou cinq stades oratoires, que M. d'Hervey-Saint-Denys nous expose avec détail, mais qui peuvent se réduire, comme toute idée, à trois parties principales, savoir : à l'exorde ou mise en scène, dont le nom *ki*, signifiant « fendre, ouvrir le titre (de la pièce), » représente très-bien l'objet par une saisissante image ; à la conclusion, dont le nom *ho* « nœud, » rapport qui s'établit, qui se serre, ne rend pas l'effet avec moins de bonheur ; enfin aux parties intermédiaires qui doivent former le passage de la mise en scène au dénoûment. Les Chinois leur ont appliqué les noms de *tchun* « réponse, développement, » de *king* « perspective, tableau, » de *tchouen* « tournant, » et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de l'analyse subtile qu'ils ont su faire des différentes parties de l'oraison, ou de la brève et complète définition qu'ils en donnent.

*Souvenir de l'antiquité.* Enfin une improvisation faite à l'occasion d'un tableau nous révèle un goût délicat de l'art, et l'existence en Chine de grandes écoles de peinture encore aussi inconnues de l'Europe, que l'étaient, il y a peu de temps, les deux écoles de mathématiciens dont nous devons la connaissance à M. Wylie. Je laisse à l'homme de goût, à l'historien, au philologue, le soin d'aprécier le plaisir et l'instruction qu'il pourra recueillir de la lecture attachante de toutes ces compositions, et je passe aux vues, aux considérations que, dans une introduction savante, l'auteur nous a présentées sur l'histoire et sur la nature de la poésie chinoise.

On sait que, des quatres parties dont se compose le *Chi-king* (livre des vers), la première, appelée *Koueh-foung* (mœurs des royaumes), est une collection de chants populaires composés du XII<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle avant J. C. Le ministre de *la musique,* dont les fonctions cessèrent lors du fractionnement de l'empire (en — 770), était alors spécialement chargé de recueillir ces chants qui nous peignent si bien les mœurs, les besoins, les vœux des populations. Puisant avec bonheur à cette source irréfragable d'informations historiques, M. d'Hervey Saint-Denys, qui nous traduit ces chants et qui les compare avec ceux d'un autre âge, nous fait assister aux transformations successives qu'ont subies l'idée de la divinité et la condition sociale de la femme qui n'en est, suivant nous, qu'une conséquence pratique. Il nous montre cette condition s'abaissant toujours et dégénérant jusqu'à la polygamie à mesure que le sentiment religieux perd de sa force et l'idée philosophique de sa clarté. C'est aussi dans les chants populaires, pour le dire en passant, qu'il faudrait rechercher l'origine, sinon les règles, des conditions phonétiques de toute poésie. Ces conditions phonétiques sont ici la rime, l'œil et le ton. Quant aux cadres et aux rhythmes musicaux, s'ils sont, comme nous le croyons, fondés sur les danses symboliques et sacrées de la haute antiquité, c'est aux plus anciens monuments religieux de la nation qu'il appar-

tient de nous en révéler la clef. Aussi émettrons-nous le vœu que la quatrième partie du *Chi-king*, laquelle contient des hymnes qui se chantaient en grande pompe durant la célébration des sacrifices et pendant qu'on procédait aux funérailles des empereurs, soit enfin étudiée et traduite à ce point de vue. Nous ne pouvons quitter ce sujet sans signaler une opinion qui donne beaucoup de force à nos conjectures. C'est celle de M. Léon de Rosny qui accumule chaque jour de nouveaux matériaux pour prouver jusqu'à l'évidence que le *Chi-king* fut primitivement un livre phonétique et musical qu'on retenait de mémoire, et dont Koung-fou-tseu ou ses prédécesseurs, s'il en eut dans cette tentative [1], n'ont fait qu'obscurcir le texte en cherchant à le reproduire à l'aide des signes idéographiques. Pour démontrer le caractère phonétique de ces anciens livres, M. de Rosny s'occupe d'une traduction du *Chi-king* dont il corroborera l'exactitude en s'appuyant sur les travaux nombreux, et jusqu'à présent ignorés, des commentateurs japonais.

Mais hâtons-nous de revenir à l'œuvre de M. d'Hervey Saint-Denys. Continuant à remonter le cours des siècles et après nous avoir signalé l'impolitique incendie des livres ordonné par Thsin-chi-Hoang-ti, il nous cite un nom glorieux, celui de Kiu-youen, auquel on attribue la composition du *Li-sao*. Ce titre qui signifie « épanchement de tristesse » annonce assez le sujet de l'ouvrage et paraissait présager la fin tragique de son auteur; ministre d'un roi de Thsou, n'ayant

[1] De près de quatre mille pièces dont se composait le Chi-king, on sait que Koung-fou-tseu n'en conserva que trois cent onze, lesquelles se réduisirent enfin à trois cent cinq lorsqu'on entreprit de restaurer ce livre de mémoire après le fatal incendie ordonné par Thsin-chi-Hoang-ti. Sans parler des erreurs possibles lors de cette restauration et qu'on aura dû celer par la suite, il est à penser que ces pièces d'origines si diverses, traduites d'abord dans l'idiome propre au domaine impérial, furent transcrites en caractères idéographiques bien avant l'époque de Koung-fou-tseu. S'il en est ainsi, les altérations dont nous parlons ne peuvent être attribuées personnellement à ce philosophe, dont nous n'entendons nullement attaquer les intentions ni la gloire. Cependant la suppression que, pour différents motifs, il fit de la plus grande partie des textes, n'est pas moins à regretter pour l'histoire.

pu par ses conseils sauver son maître, qui fut défait et détrôné, Kiu-youen se noya de désespoir. Cet événement se passait vers la fin du IIIe siècle avant notre ère, et telle est en Chine la religion des souvenirs, qu'en 1716 on fêtait encore l'anniversaire de ce généreux suicide.

Sous les Han, qui succédèrent aux Thsin et dont les deux dynasties embrassent un intervalle d'environ quatre siècles (de — 202 à + 220), les études se réveillèrent de tous côtés. Les poëtes Sou-vou et Li-ling marquèrent brillamment le règne de Wou-ti, l'empereur guerrier, et deux écoles nouvelles apparurent : la première, celle du Koueï (adonnée à l'extraordinaire), fut le résultat du mélange des doctrines de Lao-tseu et des idées bouddhistes. Elle offre par ses conceptions et par son style des analogies surprenantes avec notre école romantique moderne. La seconde, semi-historique, semi-descriptive, naquit dans une circonstance qui prouve l'influence souveraine du talent et des traditions en Chine; l'empereur Hiao-ti ayant manifesté l'intention de quitter Lo-yang où il tenait sa cour et de donner une autre capitale à son empire, un grand écrivain, Pan-kou, prit la défense de la ville menacée, et il gagna sa cause par un poëme archéologique et élogieux qui trouva partout des imitateurs.

Après la chute des Han devenus oppresseurs et que renversèrent les sociétés secrètes vers l'année 220 de notre ère, survint l'époque du *San-koueh* (des trois royaumes); puis la Chine, troublée par la guerre, divisée dans son territoire, traverse avec peine, et bien qu'avec des alternatives, les siècles des six petites dynasties. Durant cette période, notre auteur constate la dégénérescence de la littérature, et nous montre la poésie devenant tour à tour précieuse ou romanesque, érotique et épicurienne selon l'impulsion de la cour et le mouvement des mœurs. Apparaissent enfin les Thang, et nous voyons de nouveau l'empire renaître à la puissance et se reposer dans sa gloire. La voix inspiratrice de ses empereurs évoque partout le génie littéraire, et bientôt se présentent en foule les talents qui donneront à la poésie chinoise

la forme définitive qu'elle devra conserver désormais. Arrivé à ce point de l'ouvrage, il nous faudrait donner l'analyse des règles et les conditions poétiques dont M. d'Hervey Saint-Denys a reconnu l'existence dans toutes les compositions de cette époque.

Ce travail curieux et que nous avons fait pour nous-même, si resserré qu'il soit, dépasserait de beaucoup les bornes d'un compte rendu. C'est dans le livre même de M. d'Hervey Saint-Denys qu'il faut voir comment les Chinois satisfont au *parallélisme* des idées; comment dans une stance de quatre, de huit ou de douze vers ils établissent d'un vers à l'autre la correspondance des mots *pleins* et des mots *vides;* comment les rimes qui sont obligatoires aux vers d'ordre pair, et de plus au vers final, doivent sonner toutes dans le même ton; comment les vers qui ne riment pas doivent finir dans le ton opposé à la rime qui leur manque; comment enfin il faut qu'il y ait une constante opposition de tons entre les pieds correspondants des deux vers d'un même distique[1]. Ce n'est pas tout

[1] Sous le rapport de la poésie, les tons chinois peuvent se diviser en deux classes : celle du ton *phîng* 平 « égal ou fixe ; » celle du ton *tsĕ* 仄 « inégal ou modulé. » Ces classes se subdivisent, la première en deux, et la seconde en trois espèces ou *accentuations* différentes, qui sont : le ton *chàng* 上 « élever, monter, » le ton *kiú* 去 « s'en aller, se perdre, » et le ton *jĭ* 入 « rentrer. » Le sens chinois de ces caractères figure parfaitement le rôle de chacun de ces tons. M. d'Hervey Saint-Denys a tracé les règles auxquelles donnent lieu toutes ces variétés, et il nous apprend que sous les Thang la rime exigea non-seulement l'accord du son, mais encore l'*identité* de la classe du ton et de son espèce, c'est-à-dire de l'accent. Nous pensons que cette rigueur nouvelle fut déterminée en partie par les changements qu'avait subis la langue dans son ancienne prononciation, prononciation que les Japonais nous ont conservée, ainsi que le démontre M. Léon de Rosny. On sent de suite que ces tons et les lois qui les enchaînent étaient d'absolue nécessité pour donner au récit poétique la couleur et le mouvement dont il eût été privé par la monotonie de la prononciation mandarinique.

encore; les vers portent un repos, une césure, qui en marque la cadence, l'*œil* qui suit cette césure et qui remplace l'accent tonique[1] de nos langues indo-européennes est toujours l'antépénultième monosyllabe; conséquemment à sa place et à son caractère ce doit être un mot *plein*, et de plus il faut qu'il rime ou alterne de ton avec l'œil des autres vers. Certes aucune poésie au monde ne s'est assujettie à une pareille gêne; mais nous croyons aussi que, complète en ses cadres et séparant entre eux pour les opposer plus librement les différents éléments poétiques d'*idéalité* et de *son* que nous avons mêlés et confondus dans nos langues, aucune n'est capable de produire des effets plus immédiats et plus grands.

M. d'Hervey Saint-Denys, se fondant sur le monosyllabisme de la langue et sur les nécessités de l'harmonie, sur le double besoin de satisfaire à la fois l'oreille et l'esprit, nous fait concevoir les motifs des singulières entraves que s'est données, pour se rendre plus attrayante, la muse du céleste empire. Il nous entretient des licences permises, des épithètes, de la synonymie, des chevilles, du métier comme de l'art. Il nous initie à tous les secrets de la composition poétique, et, l'histoire à la main, il nous fait assister au développement raisonné de ses règles, à l'éclosion graduelle de son génie.

Charles DE LABARTHE.

[1] A l'appui de ce rôle que nous attribuons à l'*œil* du vers chinois, faisons remarquer que les mêmes éléments poétiques existent, au moins virtuellement, dans toutes les langues, et que les différences qui, sous ce rapport, séparent ces dernières et diversifient leur poésie, ne proviennent que de la superposition ou de l'energie de certains de ces éléments qui se sont renforcés par suite de l'affaiblissement des autres. Aussi, quelque étrange que paraisse au premier abord la poésie chinoise, elle pourrait, étant bien comprise, servir, à un certain point de vue, de prototype et de moyen de comparaison, si l'on entreprenait de faire l'histoire et l'analyse approfondie de la *poétique* chez les différents peuples.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1865.

# GRANDE INSCRIPTION
# DU PALAIS DE KHORSABAD.

## COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE.

### SUPPLÉMENT.

L'adage *Dies diem docet*, vrai dans toutes les sciences, peut surtout trouver son application dans une branche du savoir humain où tout naguère était à découvrir, et où la sagacité individuelle, soumise à tant de bizarres conditions, à tant de hasards, devra longtemps encore suppléer à la tradition interrompue depuis des siècles. Nous nous sommes suffisamment expliqué, dans le commencement de ce commentaire, sur les difficultés que présente le dictionnaire assyrien; il nous sera donc permis de reprendre en sous-œuvre quelques points, peu nombreux en comparaison des questions que nous avons élucidées, et minimes en comparaison des faits acquis à la science. Mais quelque accessoires que puissent paraître ces particularités, ces petites découvertes grammaticales et lexicographiques, elles ne doivent pas être passées sous silence, aussitôt

qu'on a été assez heureux pour les acquérir; car le maintien de ces erreurs peut en engendrer d'autres, et la constatation de la vérité doit nécessairement contribuer à l'éloignement des difficultés encore subsistantes.

Les questions de grammaire sont presque entièrement résolues. Depuis la publication des *Éléments de la Grammaire assyrienne*, en 1860, aucun principe nouveau n'est venu modifier le système; les seuls faits qui méritent d'être signalés sont des preuves confirmatives des bases précédemment établies. Nous suivrons pas à pas les quelques développements que nécessiteront les questions grammaticales.

### REMARQUES GRAMMATICALES.

#### LOIS PHONÉTIQUES.

Les lois phonétiques de l'assyrien, comparées à celles des autres langues sémitiques, sont telles qu'elles ont été présentées dans les paragraphes 7 à 24 de la Grammaire.

Les premières lignes du tableau du § 8 sont à établir ainsi :

| Assyrien. | Hébreu. | | Assyrien. | Hébreu. |
|---|---|---|---|---|
| שׁ | שׂ, שׁ | au lieu de | שׁ | שׁ |
| ס | ס | | ס | ס, שׂ |

Les deux lettres séparées en hébreu שׂ et שׁ ne sont pas encore distinguées en assyrien, ce qui est très-important pour l'histoire de la langue hébraïque elle-même[1]. Ainsi nous avons :

[1] Nous n'avons pas voulu changer dans ce supplément la trans-

| Assyrien. | Hébreu. | | Assyrien. | Hébreu. | |
|---|---|---|---|---|---|
| שדד | שׂדד | être plan. | בשם | בשׂם | embaumer. |
| שדה | שׂדה | étendre. | נשא | נשׂא | élever. |
| שום | שׂום | poser. | נשג | נשׂג | atteindre. |
| שמאל | שׂמאל | gauche. | עשר | עשׂר | dix. |
| שנא | שׂנא | haïr. | עשב | עשׂב | herbe. |
| שרף | שׂרף | brûler. | פרש | פרשׂ | étendre. |
| שר | שׂר | prince, roi[1]. | פשק | פשׂק | tordre. |

Quand il y a à la fois ס et שׂ en hébreu, l'assyrien a également et ס et ש; le premier surtout à Babylone, le second à Ninive; nous citons פלס et פלש, כבס et כבש.

Il est bien entendu que la transcription par ש ou par שׂ ne préjuge rien sur la prononciation même des Assyriens.

Un autre équivalent composé est celui de נז hébreu, et de כצ assyrien; ainsi נזר hébreu est en assyrien כצר; נזז devient כצץ. Ailleurs, dans les langues sémitiques, la combinaison כצ est anomale.

Un כ ne remplace que rarement un ק, *et vice versa*, à moins que toute la combinaison ne devienne plus douce ou plus dure; ainsi de חקל, on a l'équivalent ninivite חכל; de כּכר : קקר; mais ces cas sont rares.

Un autre changement, c'est le remplacement par

cription que nous avons suivie jusqu'ici; mais le progrès de nos études a rendu nécessaire la suppression du point sur le שׂ. Cette question se rattache à des études sur la prononciation antique de la langue assyrienne qui seront exposées dans une lettre de M. Oppert à M. Ménant.

[1] Voir la remarque à la ligne 1 de l'inscription.

un ה assyrien du ח hébreu, arabe, syriaque et éthiopien; cette substitution mésopotamienne n'est pas sans analogie dans les idiomes de Sem[1], et le commentaire en a déjà rendu compte. Nous citons, par exemple :

| Assyrien. | Hébreu. |
|---|---|
| רהק | רחק loin. |
| לקה | לקח prendre, trouver. |
| פתה | פתח ouvrir. |
| רהם | רחם entrailles, miséricorde. |
| הדש | חדש nouveau[2]. |
| הד | חד un. |

Dans la grande majorité des cas, pourtant, le ח des autres langues sémitiques est également représenté en assyrien par un ח.

[1] Nous citerons la langue des Sabéens et le dialecte de Galilée, où l'on ne pouvait distinguer, selon le Thalmud, les lettres א, ע, ה, ח.

[2] La forme *muddis*, dans les titres de Nériglissor et de Nabonid, est le participe paël de הדש (non expliqué, *E. M.* t. II, p. 325); *ludis* et *luddis*, souvent employés dans les formules imprécatoires des fins de textes, sont, l'un le précatif du kal, l'autre le précatif du paël. L'infinitif du paël se trouve sur la pierre d'Aberdeen (*W. A. I.* pl. XLIX, col. III, l. 23), dans un texte de Sardanapale VI (coll. ph. 89, a. K. 120); il est *uddus*. Selon ce que nous avons dit précédemment sur l'art de dégager les racines (voir *Journal asiatique*, 1864, t. III, p. 412), il est évident que, dans cette forme de l'infinitif paël, le *d* ne peut être que la seconde radicale. La racine est donc הדש, et les formes sont הָדִשׁ, לְהַדִּשׁ, מֻהַדִּשׁ, לְדִשׁ. Le פ׳ ה׳ se conjugue comme le פ׳ א׳.

### NOMS DÉCLINABLES.

Il n'y a qu'à confirmer, en général, les principes qui régissent le *nomen*, ou substantif ou adjectif. Les grammairiens futurs, néanmoins, devront insister sur la déclinaison de noms masculins ל״ה, qui confirme également, de la manière la plus irréfragable, le principe des trois cas en *u*, *a* et *i;* le pluriel est formé en *ut*, comme le pluriel des adjectifs masculins. (§§ 48, 56, 58, 77.) On déclinera donc :

| Singulier. | Pluriel. |
|---|---|
| נְקוּ, la victime. | נְקֻתְא ,נְקֻת |
| נְקָא | נְקֻתָא |
| נְקִי | נְקֻתִא |

Ainsi se déclinent אַבוּ « le père, » זַכוּ « le pacte, » רַבוּ « grand. » Les pluriels en אנא et ־י sont moins fréquents pour cette classe de mots.

Le chapitre des suffixes est établi depuis longtemps, et il n'y a que la question des dialectes qui nous conduise à une addition. En effet, dans des formules le suffixe de la 3ᵉ personne au féminin du singulier est quelquefois שִׁי, au lieu de שָׁא, et concurremment avec cette forme.

Les formes ־כָן, ־כִן, ־שָׁן, ־שִׁן, proviennent des suffixes amplifiés ־כָנוּ, ־כִנָא, שָׁנוּ, ־שִׁנָא.

*Pronoms.* Parmi les pronoms personnels (§ 81), le féminin singulier et le masculin pluriel de la 2ᵉ personne ont été *réellement constatés* sur les monuments

(coll. ph. 111, K. 142 *et passim, Prisme de Sardanapale*), et dans les formes que nous avions proposées. La leçon *attunu* au masculin conduit naturellement à *attina* au féminin, et nous aurons :

אַתָּ, « tu (homme), » אַתִּי, « tu (femme). »

אַתֻּנוּ, אַתֻּן, « vous (hommes), » אַתִּנָא, אַתִּן, « vous (femmes). »

Quant aux autres pronoms, il se pourrait que, contrairement à notre opinion (*E. M.* t. II, p. 162; *G. A.* § 87), mais conformément à celle de M. Hincks, le mot *mala* מַלָא signifiât non pas « qui, ne pas, » mais « tout ce qui, » quelles que soient les raisons que nous puissions encore alléguer en notre faveur.

*Noms de nombre.* Parmi les nombres, nous constatons la présence du pluriel de *un* : אַחֲדֵי — אַחֲדֵי (*W. A. I.* pl. XIX, l. 81) « les uns, les autres; » puis la forme חד, dans חֲדֵי, « un; » חֲדִשׁ (adverbe), « seul. »

Dans les nombres dérivés, nous avons omis, à côté des formes שְׁלִשָׁא (§ 99), celle de שְׁנוּ.

L'idée de réciprocité est exprimée, en assyrien, comme dans toutes les langues sémitiques, par une métaphore. Comme l'hébreu dit pour « moi-même » la parabole « mon os, » l'arabe « mon âme, mon souffle, » l'assyrien emploie « mon cœur, » לִבִּי, ou « mes entrailles, » רְחְמָנִי[1].

VERBES.

La classification des verbes est aussi complète qu'elle peut l'être; mais il resterait à insister davan-

[1] Nous reviendrons sur ce point à la discussion de la ligne 77.

tage sur l'article 114, qui parle des formes verbales développées de l'aoriste simple. La crainte de trop systématiser avait empêché l'auteur d'entrer plus avant dans le développement des aoristes *apocopé*, *antithétique* en *a*, et *paragogique* en *amma*, qu'on retrouve dans la Grammaire arabe.

Le progrès de nos études a démontré que cette réserve était exagérée, et qu'il faut au moins consacrer quelques mots à l'aoriste en *ma* ou *va*[1], qui paraît avoir donné naissance au *ma* si obscur, traité au § 244. Nous aurons donc, en conjuguant seulement le *kal*, l'aoriste paragogique sans revenir sur les autres voix :

| | Singulier. | Pluriel. |
|---|---|---|
| 1re p. | אַזְכֻרַמָּא | [2] נִזְכֻרַמָּא |
| 2e p. m. | תַזְמֻרַמָּא | תַזְכֻרוּנַמָּא |
| 2e p. f. | תַזְכֻרִינַמָּא | תַזְכֻרָאנַמָּא |
| 3e p. m. | יַזְכֻרַמָּא | יַזְכֻרוּנַמָּא |
| 3e p. f. | תַזְכֻרַמָּא | תַזְכֻרָאנַמָּא |

Les formes comme *ibḫurunamma* (Bisoutoun, *passim*), *issunamma*, font supposer, avec une certitude presque complète, des analogies comme *tabḫurinamma* et *tabḫuranamma*.

Toutes ces formes paragogiques, se plaçant à la

[1] Il rappelle les formes de la poésie hébraïque en מו, comme תבלעמו, יכסיומו, et tant d'autres.

[2] Les exemples, du reste peu nombreux, semblent donner *ni* au lieu de notre *na*; ainsi on dira, à la 1re personne du pluriel, *niskur* au lieu de *nazkur*; mais le *nu* de *nuzakkir* doit être maintenu.

fin des phrases, se lient avec ce qui suit, de sorte que dans le *ma* ou *va* de la fin, on peut réellement voir une sorte de copule.

Nous devons donc considérer comme vidée, dans le sens négatif, la question du נִמָּא. *numma* « ensemble, » dont il a encore été traité dans le commentaire. (*G. A.* § 201; *E. M.* t. II, p. 223.)

La paragoge *ma*, ajoutée aux suffixes, telle que *aksudassumma* (*Inscription*, l. 117), *liskunassumma* (*Caillou de Michaux*, col. IV, l. 18), appartient à la même classe de phénomènes grammaticaux.

Quant aux verbes défectifs, il y a peu de chose à ajouter; les verbes פ'א' ont presque toujours *u* à l'aoriste, sauf אכל manger, qui forme יְאָכֻל.

*Précatif.* Depuis longtemps nous avions soupçonné que le précatif ne se bornait pas à la troisième personne, mais qu'il était, comme les formes analogues en arabe et en araméen, seulement formé par l'aoriste avec le ל préposé. M. Hincks avait déjà cru voir une première personne dans les formes לִפְעַל qui devaient être distinguées de la troisième לִפְעַל. Nous venons de trouver la preuve de cette supposition dans une prière (col. ph. 29, *b.* K. 43), où on lit *anaku lablut*[1], אֲנַכוּ לַבְלֻט; ailleurs nous

[1] Tout en rendant hommage au mérite éclatant de M. Hincks, nous ne pouvons pas accéder à tous ses principes soi-disant grammaticaux qui manquent généralement de simplicité, et par cela même de justesse. Dans une note d'un écrit sur la polyphonie, M. Hincks veut bien reconnaître que dans les *Éléments de la Grammaire assyrienne* il se trouve plusieurs grands principes qu'il adopte; mais il dit qu'en dehors d'erreurs *mineures* qu'il ne signale

croyons voir la seconde dans *lūtapparraśa* (coll. ph. 21) לְהִתְפַּרְסָא. Seulement la 3ᵉ personne du féminin a disparu et s'est confondue avec la forme du masculin. Le § 164, *G. A.* est à rectifier dans ce sens.

pas, il y voit des *erreurs pernicieuses* (*sic*) qui *pervadent* tout l'ouvrage. M. Hincks, cette fois, veut bien spécifier nos aberrations, et, après l'avoir écouté, il faut avouer que la terreur qu'inspire son épithète diminue singulièrement. « Tout ce qui a la seconde radicale redoublée n'est pas un paël, et un paël peut ne pas avoir la seconde radicale redoublée. » Nous n'avons jamais dit le contraire. — « Les פ״י hébreux ne deviennent pas, en assyrien, des פ״א, mais des פ״ו. » Nous sommes fâché de persister dans l'impénitence finale; il n'y a pas de פ״ו. Aux mots hébraïques יָלַד, תּוֹלֵדָה, יָשַׁב, מוֹשִׁיב, correspondent les assyriens *alid*, *talidat*, *asib*, *musesib*, et non pas *valid*, *vasib*, *etc.* Enfin, en dernier lieu, nous sommes accusé de ne pas distinguer entre les formes de l'aoriste *mutatives* et *permansives*. A cette occasion, M. Hincks ne s'explique pas, et nous ne le comprenons pas; toute la sagacité de nos amis ainsi que notre investigation n'ont pu trouver dans les écrits de M. Hincks même le moindre vestige qui pût nous éclairer sur sa découverte.

Espérons, toutefois, que cette découverte sera plus *permansive* que celle du prétérit assyrien, dont M. Hincks a essayé de donner les terminaisons; ce sont, singulier 1ʳᵉ pers. *ku*, 2ᵉ pers. *ka* et *ki* (comparable à l'éthiopien), 3ᵉ pers. — et *at*, au pluriel, 1ʳᵉ pers. *nu*, 2ᵉ pers. *tun* et *tin*, 3ᵉ pers. *u* et *a*. Mentionnons tout d'abord que pour la 2ᵉ pers. masc. et fém. du singulier, pour la 1ʳᵉ et la 2ᵉ pers. du pluriel, M. Hincks n'essaye pas même de donner d'exemples. Il est réduit, pour la 3ᵉ pers. du pluriel, à produire les pronoms *sunu* et *sina!* Pour la 3ᵉ pers. du singulier, il substitue des participes. Quant à la 1ʳᵉ pers. en *ku*, voici comme M. Hincks la trouve. Il allègue *anaku* « je, » et une forme *sarraku* « je suis roi. » Quand même on ne devrait pas lire *sarratus*, on conviendra que le mot « je » ne prouverait pas l'existence d'un *prétérit* verbal. Puis il nous présente une forme *usbaku*, selon lui la 1ʳᵉ pers. de צבא. D'abord, on ne lit jamais *usbaku*, mais toujours *uśbakuni*, dans les inscriptions de Sardanapale III, dans la phrase : « Pendant qu'ils me retinrent à Ninive, etc. » *Uśbakuni* est la 3ᵉ pers.

*Formation des voix.* L'assimilation du ת dans l'iphteal et l'iphtaal (§§ 128, 143) a lieu, dans des cas très-rares, pour d'autres lettres que les suffixes. Nous citons, par exemple, יִלְּקִי pour יִלְתַקִי (K. 46).

*Verbes quadrilitères.* Nous avons déjà remarqué, dans le commentaire, que la *Grammaire* omet la mention du *shaphalel* et de l'*istaphalel* des verbes quadrilitères; le nombre des voix pour ces verbes s'élève donc à six.

*Suffixes verbaux.* A côté des formes ordinaires, comme יְזַכְּרֻשׁוּ, il faut noter יְזַכְּרֻשׁוּ, et avec le *ma* paragogique, יְזַכְּרֻשְׁמָא.

*Adverbes.* La classe des particules offre les plus grandes difficultés pour l'interprète; on peut même dire qu'elle est la partie la plus ardue de toute la grammaire, parce que les langues congénères ne fournissent que peu de points de comparaison, et il n'est accordé qu'à la sagacité du traducteur de se rendre compte de la valeur de ces mots qui donnent la vie à la langue.

Il est possible que (§ 201) il ne faille pas lire אַפְּכִי,

du pluriel de סבך à l'iphteal avec le suffixe. Sans suffixe, ce serait *yuśśabaku* יְסַבְּכוּ, ou même *yuśabaku* יְסַבְכוּ (*G. A.* § 128), et contracté avec le suffixe (*Ibid.* § 197) יְסַבְּכוּנִי. Voilà à quoi se réduit la 1^re^ personne en *ku*. Et ce *seul* exemple, si même il était avéré, ne pourrait avoir une grande portée, quand on le compare aux milliers de formes des aoristes fournies par les textes.

La fin des prières de Nabuchodonosor est à modifier dans le sens indiqué. (Voir *E. M.* t. II, p. 284, t. I, p. 156.) — Le passage se traduira donc :

« Avec ton assistance, ô Mérodach, le sublime, j'ai bâti ce palais. Puissé-je, sans douleur, trôner à Babylone, y trouver du repos, y

mais אַרְכִּי «après[1],» quoique la première forme trouve bien son équivalent en syriaque; le mot אַרְכִּי a sûrement la signification de «après,» surtout comme préposition.

Il faut rayer נַמָּא (voir plus haut), et ajouter אַי, «jusqu'à ce que,» avec la signification de «jamais,» (voir), אַיְמָא «jamais» (*unquam*), et puis parmi les prépositions adverbiales : אַרְכִּי «derrière, après.»

Parmi les conjonctions, il y a différentes formations effectuées avec מָא, telles que יְתִימָא «puisque,» מַתְמָא «tout ce que;» mais il faut rayer אַכְנָא «aussi,» qui repose sur une interprétation défectueuse.

### REMARQUES RELATIVES À L'INSCRIPTION.

Après ces remarques qui se trouvent déjà en partie disséminées à divers endroits du commentaire, nous nous adressons aux points de l'interprétation sur lesquels nous croyons devoir revenir, soit qu'ils soient susceptibles de recevoir un supplément de preuves, soit qu'ils doivent être infirmés par des découvertes survenues depuis la rédaction du commentaire.

Le nom du roi Sargon, composé avec le mot *roi*, nous force à revenir sur la transcription de ce nom propre, qui aujourd'hui seulement se trouve décidément résolue, et dans le sens même de la substitution de שׁ à שׂ. (*Journ. asiat.* 1863, t. II, p. 484, note.) Nous croyions avoir une preuve directe pour

septupler ma race. Puisse, à cause de moi, mon peuple y dominer jusqu'aux jours les plus reculés!»

[1] L'incertitude provient de la double prononciation du signe.

la transcription de *śarra*; mais il est probable que ce mot n'est pas identique à celui de « roi. » On se souvient que M. de Saulcy établit pour la première fois, dans son Mémoire autographié sur les inscriptions des Achéménides, la transcription *sar* pour la lecture du mot royal dans les légendes des chambranles de Persépolis, quand M. Rawlinson (*Beh.* p. 3) le lisait encore *melek*. Le mot étant, il s'agissait de savoir si le premier signe devait être lu *sar* ou *śar*. Nous avons lu le nominatif jusqu'ici *śarru*, les Anglais ont adopté *sarru;* ils ont même écrit *sharru*, ce qui préjuge une question que nous ne saurions résoudre, celle de la prononciation du mot vivant dans la bouche des Assyriens. Pour parler plus scientifiquement, faut-il transcrire סר ou שר? Une constatation récente que nous avons faite prouve qu'il faut abandonner définitivement סר.

Nous avons trouvé, dans les planches (pl. VI, n° 2) que nous devons à notre ami regretté Loftus, un fragment que nous avons eu le tort de ne pas examiner, parce qu'il était trop fruste, et se composait à peine de quelques signes. Cependant ce petit reste de l'épigraphie achéménide de Suse, provenant d'Artaxerxès Mnémon, fournit, *seul de tous les monuments assyriens connus*, le mot « roi » en caractères phonétiques simples. Voici ce texte en entier :

Ligne 1. . . . . .

*A - na - ku.* * *Ar - tak - sat - śa.*

Ego Artaxerxes

. . . . .

*sa ar - ri. rabu.* . . . . . .
rex magnus . . . . . .

Ligne 2. . . . .

*sa ar - ri. ḳak - ḳu - ru.*
rex terræ

. . . . . . . .

*habal. sa.* * *Da - ri - ya - vus.*
filius Darii.

Ligne 3. . . . . .

*Ar - tak-sat - śu . sarru. in. ṣilli.*
Artaxerxes rex in tutela

. . . . . . . . . . . . . .

* *A - ḥu ur - ma az - da.*
Oromazis

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Or, dans ce document, le mot de « roi » est écrit *sarri*, sans équivoque aucune. On pourrait nous opposer que le monument ne date que d'Artaxerxès Mnémon, donc d'une époque assez récente ; mais une preuve provenant de cette époque vaut toujours mieux que l'absence de toute démonstration. D'ailleurs, les inscriptions babyloniennes de ce règne nous montrent encore, ce qui n'a pas lieu pour l'idiome perse, la langue assyrienne dans toute sa pureté. Nous ajoutons que le fragment nous offre en outre une particularité d'orthographe qui lui est commune avec

les plus anciennes inscriptions assyriennes; ici seulement, dans le nom d'un texte trilingue, nous avons la preuve que le signe [cuneiform] a la valeur de *dr* (peut-être *ăr*), et est, d'ordinaire, équivalent à [cuneiform] *ar*.

Le nom de Sargon se transcrira donc en caractères sémitiques שַׂר־כִּינָא ou שַׂר־כֵּינָא. La *prononciation* de ce nom, entendue par des oreilles juives ou grecques, était ou *Sargăn* ou *Sarkean*[1]; car la leçon סרגון, un ἅπαξ λεγόμενον, n'est pas suffisamment sûre, quand nous pensons que les Massorètes ont souvent été obligés de remplacer un ו de l'écriture (כתיב) par un י de la lecture (קרי), (par exemple *Num.* XXVI, 9; *Jér.* XLVIII, 4, et à chaque instant). Le ו s'est introduit dans le nom d'Assuérus אחשורש, où le syriaque ne l'a pas, et probablement dans le nom de Sippara ספרוים (voir *Rois*, II, 17, 31). Par toutes ces considérations, il est probable que notre prononciation de *Sargon* ne repose que sur une erreur d'écriture, et qu'elle était inconnue aux contemporains judaïques du monarque ninivite.

La locution si souvent répétée, *mal basū* ou *malabasū* (ligne 7), se trouve à chaque instant dans les inscriptions quand on entend insister sur l'importance d'une province, d'un palais, d'un butin. La difficulté réside dans le mot *malā* מַלָא, aussi bien que dans la

[1] En effet, le ג hébraïque et araméen semble avoir eu une *prononciation* voisine de celle de l'assyrien כ. Le ג, dans le nom de Téglathphalasar, le prouve également, car l'assyrien a aussi un כ; et le nom assyrien *Mannu-ki-Arbaïl* est transcrit dans les inscriptions de Sir Henry Rawlinson par מנכארבל (*Bilingual inscriptions*, p. 218).

signification de *basū* בשו. Nous l'avons interprétée par : « qui n'est pas à dédaigner. »

MM. Rawlinson et Hincks avaient, en premier lieu, vu dans *malā* un pronom indéfini « tout ce qui, » et, il faut le dire, quelques passages des inscriptions semblent indiquer cette signification. (Voir *R. Beh.* p. 94.) C'est surtout des inscriptions trilingues (*E* de Xerxès, l. 9) que semble se développer l'acception de « tout ce qui, » et non pas, comme nous l'avons cru, contrairement à l'idée de Sir Henry Rawlinson, l'idée de « ce qui ne. . . . . pas. » (*E. M.* t. II, p. 162.) Nous avions cru pouvoir inférer la nécessité de cette traduction d'un passage de l'inscription de Bisoutoun (l. 43), où il est probablement question des Mèdes nomades, et où on lit les mots :

*ukum sa Madai mala in bit*
populus Mediæ qui non in domo.

Et la traduction médo-scythique semble militer en faveur de cette traduction. (Voir *E. M.* t. II, p. 221.) Néanmoins ici le manque de connaissance de la langue médique même pourrait nous faire opposer l'interprétation : « populus Mediæ quisquis in domo. » Ce passage ne prouve ni pour, ni contre.

Un passage bien souvent répété dans les textes de Sargon (*Inscription des Taureaux*, *Revers des plaques* et ailleurs, comparez aussi Ménant, *Revers des plaques*, l. 35) semblerait plus concluant en faveur de la traduction affirmative; on y parle des pays :

*mati malā samsu irti 'u*
terras quasquas sol aspicit[1].

מָתֵי מַלָא שַׁמְשָׁא יְרְתָאוּ

Dans ce cas, la version négative serait beaucoup moins à sa place. D'autres passages (par exemple, *Caillou de Michaux*, col. IV, l. 22) sembleraient plutôt nous faire pencher pour le sens « qui ne... pas; » et parmi ces locutions, qui ne résolvent rien, se trouve aussi notre *mala basū*.

Il semble d'abord acquis que le verbe בשה veut dire « être mauvais, » et qu'il est allié au mot באש qui, avec ce même sens inhérent aux mots hébreux et araméens, se trouve dans les textes trilingues (par exemple *N. R.* l. 33). Dans le syllabaire K. 46 (publié *E. M.* t. II, p. 96), qui contient une liste d'adjectifs assyriens exprimés en regard par des mots touraniens, on lit après *ṭābu* « bon : » *basū*, comme on voit après *rabū* « grand, » *ṣi 'ir* צְעִר « petit. » *Basū*, expression du mot touranien *sara*, semble signifier « mauvais. » Tel est le sens résultant des formes verbales (par exemple *E. I. H. I.* col. II, l. 20).

A côté du mot touranien *sara*, *ikla* rend également *basū*, et le syll. K. 199 (coll. ph. 158 b.) nous démontre que, dans notre phrase *malabasū*, c'est le mot *ikla* qui traduit le sémitique *basū*. Ce mot *ikla*

[1] La plupart des copies de M. Botta portent à tort *śatiu*, le *śa* et le *ir* n'étant distingués que par la longueur du clou horizontal inférieur; cette erreur nous avait pendant longtemps caché la vraie signification de ce passage, car *śatiu* n'est pas un mot.

est retrouvé dans un mot touranien *ka ikla*, qu'un syllabaire traduit par les deux mots *bugurru* בֻגֻרָא et *ragammu* רֻגֻמָּא, synonymes dont le sens nous échappe, mais qui, si nous admettons l'explication que nous fournit le dictionnaire arabe, pourraient s'interpréter par « des défauts corporels. »

Nulle part nous ne pourrions retrouver l'idée de « nombre, » que M. Hincks, nous croyons, avait proposée, de sorte que *mala basā* aurait le sens, très-plausible en lui-même, de « quisquis (sit) numerus, » « en entier, de quelque sorte que cela fût. » D'autres passages ne démontrent pas la possibilité d'un verbe בשו « compter »; et, l. 13, le verbe *ibsu*, assez obscur du reste, s'y refuse. Nous avons en dehors d'autres preuves, par exemple, dans les inscriptions des Séleucides, le nom *La-basi-Bel*, לָא־בַשִׁי־בְעֵל « Non sperne Belum, » qui confirme encore l'existence d'un verbe בשו, avec la signification de dédaigner que nous lui avons primitivement reconnue.

Quoique nous ne puissions décider la question, nous avons soumis à nos lecteurs les éléments de la question relative à la phrase intercalaire *mala basū*, dont le sens, nous le répétons, pourrait parfaitement être « dans toute son étendue. »

Ligne 13. *Isrukunumma* est un seul mot.

Ligne 16. Le groupe idéographique se classe, à l'heure qu'il est, encore parmi les questions difficiles. Il est sûr qu'il rend *taklat* תַּכְלַת, ét. emph. *tukulti;* telle est sa valeur incontestable dans le nom

de Téglathphalasar. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il désigne une espèce d'arme dans le texte de ce roi (par ex. col. v, l. 58 et *passim*) et son emploi, comme équivalent d'arme, ainsi que M. Hincks l'a supposé, semble assuré. Il se peut donc que, quand parfois nous le lisons au pluriel, nous devions le traduire ainsi sans le prononcer, surtout dans la phrase :

*in* *IṢkUêya.* *usamkit.*
cum armis meis vici.

Ce dernier groupe est masculin.

Aussi les phrases telles que l. 20, 46 se prêtent-elles mieux à la dernière interprétation.

Ligne 25. Le nom de Sebechus est lu *Sabhe;* la première lettre est . Le syllabaire K. 110 distingue de , que les textes eux-mêmes confondent, et donne au premier la valeur de *śip*, au second celle de *sap;* dans ce cas le nom serait *śibhé*, ce qui, du reste, ne change rien à la question de l'identité avec le סוא de la Bible.

Ligne 30. *Binti* signifie réellement « fille; » un fragment de K. 110 ainsi que des textes historiques nouvellement examinés le prouvent.

Ligne 33. Nous transcrivons par *limna*, et nous y sommes autorisé par de nombreux passages; mais nous n'oublions pas que la leçon *sinu* et *sineti* pourrait parfaitement se justifier par le mot שנא « haïr, » de sorte qu'on pourrait l'exprimer par

שׁנא et שׁנָאת. Le verbe פלכת veut dire « se brouiller; » le *shaphalel, aspalkit* יְשַׁפְלְכַת veut donc dire « brouiller quelqu'un avec un autre. » Il se construit avec *itti* אִתִּי, et la phrase signifie : « Il brouilla avec moi Arpad, Simyra, Damas et Samarie. »

Ligne 50. Le signe [cuneiform], au duel [cuneiform], a bien, en dehors de la valeur de *padan* et de *nir*, celle de *sep*, que nous traduisons par « jambe. » Cette transcription a été publiée par Sir Henry Rawlinson, dans le nouvel écrit sur les inscriptions araméennes, qu'il nomme partout à tort *phéniciennes;* nous la transcrivons par שׁעף, et nous l'assimilons à l'hébreu סעף, qui signifie « se bifurquer, se ramifier. » Mais dans le passage, ligne 50, il faut toujours transcrire *niriya*, quoique, comme substitution à *nir*, le mot *sep* lui-même soit devenu préposition. Nous lisons *sepûa* « au-dessous de moi » (par exemple Lay. pl. XXXVIII, l. 5; *W. A. I.* pl. XXXVII, l. 15).

Ligne 73. Le signe unique [cuneiform] a été transcrit par *kir*. Cette valeur semble être applicable à un caractère compliqué ainsi fait [cuneiform]. D'autre part, le syllabaire K. 110 donne au signe [cuneiform] la valeur de *kir*. Un fragment du même texte donne pour [cuneiform] la valeur de *šum* ou *zum*, et cette prononciation se trouve applicable à un passage de Coll. phot. 21, l. 1, où le signe figure. Il s'agit de savoir si le signe de la ligne 73 est une variante de

[illegible]; il faudrait alors lire *akšumma* אַקְסֹם « je décidai, » ou אֲגַזֹּם « je retranchai. »

Le signe se trouve encore dans la stèle de Samas (col. I, l. 43. *W. A. I.* pl. XXXII), où l'on peut lire également *yusamkirva* et *yusamzavva* (*E. I. H. I.* col. VIII, l. 30); mais nous avons un passage qui semble parler plus directement pour *yusamkir* (comparez le commentaire *ad* l. 123).

Dans la ligne 76 se trouve le signe [illegible] *GA*, que nous avons laissé en blanc, parce qu'il rend une valeur idéographique. Le caractère indiqué est évidemment un objet du culte, car si nous y substituons X, nous aurons : « Je pris Haldia et Bagabarta, ses dieux, et leur X (au singulier) nombreux. » Depuis la rédaction du commentaire, nous nous sommes souvenu que, dans un syllabaire, nous lisons le signe expliqué par *pasisu* פַּשִׁשׁ. Ce mot provient d'une racine dont d'autres dérivations se voient souvent à la fin des inscriptions, parmi les recommandations faites par les rois à leurs successeurs. C'est le terme פַּשֵּׁשׁ לְפַשָּׁשׁ que nous avons parfois traduit par « qu'il nettoie les bas-reliefs. » On pourra croire qu'il faille dire : « qu'il érige des autels. » En tout cas, le sens de « bas-reliefs, » qui ne serait pas en désaccord avec le sens général de la formule, ne pourrait plus convenir ici; mais toutes les considérations semblent concourir à y faire admettre un objet en pierre.

Ligne 77. Le passage relatif à la mort d'Ursa exige une rectification très-importante, et qui prou-

vera de nouveau, par un exemple frappant, combien souvent les vérités les plus simples se dérobent longtemps à notre investigation. Il est dit qu'Ursa mourut *in katē ramanisu*, ce que nous avions traduit, selon un ancien précédent, par *in manibus centurionum suorum*, et nous avions fait remarquer que toute cette manière de rendre le sens que nous lui supposions était très-embarrassée. Mais rien n'était plus erroné que la traduction de *ramani* par « soldats, » traduction proposée en premier lieu par M. Rawlinson dans l'inscription de Bisoutoun, l. 42, et suivie par nous-mêmes (*E. M.* t. II, p. 220).

Or le mot *ramani*, sur l'étymologie duquel nous reviendrons, veut dire « même ; » *in kate ramanisu* signifie *per manus suimetipsius* « de sa propre main. » La phrase entière se traduit : « Lorsque Ursa, roi d'Arménie, apprit la chute de Musasir et l'enlèvement de Haldia, son dieu, il s'ôta la vie *de sa propre main*, par l'épée de sa (?) ceinture. »

Or voici les preuves :

Le texte de l'inscription de Bisoutoun, l. 42, porte : *iṣṣabtu ana Martiya aqasū sa in elisun rabū in ramanisunu iddukusu.* Ce qu'il faut traduire :

« (Les Susiens effrayés) prirent ce Martiya, qui avait été élu chef, et le tuèrent *eux-mêmes* » (*in ramanisunu*, « d'eux-mêmes »).

Nous avions traduit : « parmi leurs grands. »

Le perse dit simplement : *atâsim avâźana* « et le tuèrent, » et le texte médo-scythique exprime la même idée par *irhalpis*.

Mais il y a plus, le récit de la mort de Cambyse cache ce mot, sans que nous nous en soyons aperçus. Le perse porte : *Kam̃buźiya avâmarsiyus amaryatâ :* « Cambyse mourut, se tuant lui-même. » Le texte assyrien a :

*Kambuziya mitutu ramannisu mīti.*

Nous avions, comme M. Rawlinson (*R. Beh.* p. 63), séparé ainsi : *mitu tura mannisu mīti*, et dû admettre une préposition *man* qui, bien qu'hébraïque et arabe, ne se trouve pas ailleurs en assyrien. Il faut traduire :

« Cambyses morte suimet mortuus est. »

מִיתוּת רַמַּנִישׁוּ מִית [1]

Le mot *ramani* se trouve souvent dans ce sens; nous avons fréquemment la phrase, quand il s'agit de faire d'une ville un dépôt de blé :

*ir* *suatu* *ana* *ramaniya* *aṣbat.*
urbem illam pro memetipso cepi.

עִר שֻׁאַתָא אַן רַחַמְנִי אַצְבַּת

Assarhaddon dit (*W. A. I.* pl. XLIX, col. IV, l. 10) :

*kudurru* *ina* *ḳakḳadiya* *assi* *va*
tiaram in verticem meum sustuli et
*usazbil* [2] *ramani(ya).*
imposui mihimetipsi.

כֻּדֻּרָא אִן קַקְּדִי אַשִּׁי וּ אֻשַׁזְבִּל רַחַמְנִי

[1] La forme *ramanni* se trouve souvent dans les textes plus modernes, par exemple dans ceux de Sardanapale VI.

[2] Le mot hébreu et chaldaïque correspondant est סבל, et nous aurions accepté la transcription par un ס, si la locution des inscrip-

Dans le texte des *Taureaux*, où il est dit qu'Ursa « dans sa peur se tua » *in IṢ.KU. ramanisu*, il faut donc traduire : « par sa propre arme. »

Le mot *ramani* est exprimé par le signe idéographique , *im*, (par exemple, Lay. pl. XIV, l. 14); le syllabaire K. 60, coll. ph. 46 *a*, donne le mot touranien *imtoo*.

Il nous reste encore à expliquer le mot *ramani* par les langues sémitiques. L'idée « même » est interprétée dans tous les idiomes de la branche de Sem par une idée concrète. Les Juifs emploient le mot *os* עצם, et, pour « moi-même, » on dit « mon os ; » les Arabes y substituent « mon souffle, mon âme, » comme les Germains ont formé cette idée de corps, et disent « son corps » pour « lui-même » (*selb*). Les Assyriens ont également adopté une locution concrète qui, pour être un peu plus difficile à classer dans le dictionnaire, n'en est pas moins sûre. *Ramani*, avec le suffixe *ramaniya*, doit se transcrire רַחְמַנִיָ, et veut dire « mes viscères, » correspondant à l'hébreu רַחֲמָי ; c'est le pluriel de *raham*, et, comme en hébreu, un *pluralis tantum.*

On se rappellera, en effet, que la racine רחם, *misereri*, change en assyrien en רהם, comme de רחק, on fait רהק, de חרש : הרש. Nous avons lu dans ce texte même רִהִם « le pardon. » On devra donc transcrire le mot *ramani*, רַחְמַנִי, moins exactement רַמַּנִי.

tions *zabil kudurru*, « portans tiaram » pour « lieutenant, » ne nous forçait pas à rendre la sifflante par un *z* ou un *ṣ*, en même temps qu'elle explique la voix factitive du passage d'Assarhaddon.

Le fait important pour nous, c'est le dégagement de la vraie signification de *ramani* : « même. »

La ligne 78 renferme des mots qui sont toujours une énigme, au point d'obscurcir le sens de la phrase entière. Seulement les mots *sa itti* (c'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *ki*) *ḥullū yusabsi* commencent à sortir de leur obscurité première. Nous traduisons :

*eli Urarṭi ana pat gimri sa itti ḥullū*
Supra Armeniam in omni parte quam cum nequitia

*yusabsi* (sc. Ursa) *nisi asib libbisa emida*
rebellem reddiderat, homines habitantes in illa collocavi

*sibittu au ṣirḥa.*
ad castigandum eos (?) et invigilandum in eos (?).

Dans la stèle de Samas-Hou (col. I, l. 40) on lit *avat ḥulti yusabsi*, avec la même signification.

De même, les mots de la ligne 79, *Tarḥulara Miliddai tuḳuntu iḫsuḥ*, sont inexpliqués, à cause des deux derniers mots, et surtout du dernier חשח dont le sens nous échappe encore, quoiqu'une racine ainsi composée se trouve en chaldaïque. Nous supposons que sa signification est « chercher. »

La ligne 82, comme la ligne 116, contient le groupe , qui signifie « arc, » et qui est probablement équivalent au mot *kisti*, l'hébreu קשת. Le signe anarien se fait en babylonien , et se trouve dans les textes des Séleucides; il y est question *du dieu de l'arc*, qui se trouve sur les mon-

naies à l'effigie de Séleucus. Or les médailles des Séleucides portent un Apollon assis. La forme babylonienne archaïque du signe est [cuneiform sign] (*Inscription de Londres*, col. II, l. 48). La valeur syllabique est *ban*.

Le mot « arc » est féminin, et finit en *t*. (Prisme de Téglathphalasar, col. VI, l. 59 et 65.)

Ligne 84. *Balum* n'est pas un mot allophone, comme nous l'avions cru, mais un terme parfaitement phonétique, et signifiant « sans, contrairement à. » Il se rattache à la racine בלה, d'où viennent les mots hébreux בל « non, » בלי, בלת, « sans. » Et comme on dit en hébreu בבלי, on trouve en assyrien *in bala*, par exemple dans la phrase relative à Ninip (*W. A. I.* pl. XVII, l. 3) :

*Ilu sa in balusu esbare samie au irṣitiv la*
Deus sine quo orbes cœli et terræ non

. . . . . . .
reguntur.

Comparez l'inscription de Bélochus et de Sémiramis, l. 6. (*W. A. I.* pl. XXXV.)

La phrase qui se retrouve l. 85 et *passim :*
*Sa asar šalmi idaï la ipparkū*, n'a pas reçu d'autre solution. *Id* est une partie du corps; la locution *ana ide akharit* (non pas *aḥata*) *ittaklu*, « ils eurent confiance aux *id d'akharit*, » est obscure.

Ligne 87. *Sa niba la išū*, « dont le nombre n'a pas d'égal. » Le groupe *niba* est, malgré les doutes

que nous avions émis, phonétique. Ce fait est prouvé par l'orthographe incorrecte *ni i-bi*, et puis par la forme babylonienne *la ni-bie*. Le mot provient de la racine נבא « dire, annoncer, » et se transcrit : לָא נְבָא.

Ligne 112. Tout ce qui précède a été mal compris. Iaman fuit vers Méroë, où il croit être à l'abri; mais le roi d'Éthiopie noue des relations avec Sargon, jette le fugitif d'Asdod dans les fers, et l'envoie en Assyrie. Les mots sont à rétablir, l. 112: *Ina ṣiṣṣi parzilli ina kasritav parzilli iddisuvva* « in vincula ferrea, in catenas ferreas conjecit illum (Iamanem). *Ṣiṣṣi* a du rapport avec l'hébreu ציץ (Ex. XXVIII, 36), et *kasrit* (au lieu de *birit*) avec קשר « lier. »

Lignes 112 et suivantes. Les deux expéditions contre Moutallou et les fils de Rita sont postérieures à la douzième campagne, puisque, dans ce récit, la capture de Dour-Iakin est mentionnée, l. 116, comme déjà accomplie. L'histoire de Nibia et d'Ispabara ne se trouve pas dans la grande inscription dite les *Annales;* il est à présumer qu'elle forme la quinzième campagne dont Sargon parle au commencement de notre texte.

Nous voyons, lignes 119 et suivantes, le même mot *turri* écrit par [cuneiform], et puis par [cuneiform]. Le premier signe du premier groupe est *ṭur*, le premier du second, *tur;* c'est une preuve palpable de l'emploi souvent inexact des *homéophones*, ou signes à prononciation rapprochée.

Ligne 123. Le mot *uspalkit*, shaphel de פלכת, signifie « faire brouiller quelqu'un » (voy. l. 34). Sargon parle de l'alliance de Mérodachbaladan, conclue douze ans avant la défaite, avec Houmbanigas; les *Annales* mentionnaient ce fait, ainsi qu'on le voit par les fragments qui ont trait à la première campagne. En tout cas, Houmbanigas n'était plus sur le trône, car le monarque de Susiane régnant à cette époque était Soutrouk-Nakhounti, l'un des successeurs immédiats du roi cité. Soutrouk-Nakhounti se nomme lui-même fils de Halloudous.

Ligne 125. La traduction de *ḥaramtu ramnisu imkatśu* ne peut plus subsister, d'après ce que nous avons dit de *ramani* à la ligne 77. Seulement le passage reste obscur, à cause des mots difficiles *ḥaramtu* et *imkat*.

Ligne 128. Le passage traite des fossés entourant la ville de Dour-Iakin, que Mérodachbaladan mit en état de défense. Il est dit :

que nous avons transcrit : *istin barsa yusabni*, et traduit « unam barsam largam perfici jussit. » Nous nous demandons si nous ne devons pas lire le dernier signe, que coll. ph. 4 *a* rend par *pil*, transcrire *yusappil*, ישפל, et traduire : *unam barsa profundam fecit.* Nous croyons que cette interprétation s'accorde mieux avec les nécessités de la situa-

tion; en outre, l'idée de la largeur aurait dû être exprimée expressément.

Le mot *barsa* est probablement identique au mot ברוש « genièvre; » le terme désigne aussi « le poids le plus petit. » (Voir la note dans la traduction que M. le duc de Blacas a faite de l'*Histoire de la monnaie romaine* de M. Mommsen, t. I, p. 410.)

Lignes 129, 131. *Zirkat* est à lire *kulkat;* le signe *zir* et *kal*, s'échangeant dans ce mot avec , *śan* et *ḳul*, dans quelques passages des *Annales de Sargon* et dans la stèle de Samas-Hou (col. IV, l. 44). Ce résultat ne modifie en rien le sens du mot, et l'étymologie reste tout aussi obscure dans un cas que dans l'autre.

Ligne 130. Nous avons longuement discuté la phrase parabolique où entrent le mot *pagar*, « cadavre, » le verbe *ṣarab* ou *ṣarap* et le mot obscur *nabaś* ou *napaś*. Nous avons interprété ce dernier par « tronc d'arbre » ou par « feuille » tout en disant qu'en chaldaïque נפס signifiait « laine ». Peut-être le verbe se rapporte-t-il à la racine צרף qui, dans les inscriptions (par exemple *L.* pl. LXVIII, pl. 1), se trouve à côté du pourpre et du bleu, et signifie colorer. Dans ce cas, nous modifions notre première traduction ainsi : « Les guerriers teignirent par les cadavres les eaux comme de la laine. » Qui ne pense pas alors à Isaïe (I, 18) : אם יאדימו כתולע כצמר יהיו?

Ligne 142. Lisez : *sa niba la isū. Vide supra*, l. 87.

Ligne 144. *Uḳali* est le paël de קהל « assembler. »

Nous connaissons le nom *Assat-dur-ḳâli*, écrit dans les légendes araméennes du Musée britannique אשרדקל, ce qui confirme la leçon cunéiforme :

La période astronomique dont le terme est cité, lig. 110 et 146, finit probablement en 708 av. J.C.

Ligne 135. Depuis la rédaction de notre commentaire, Sir Henry Rawlinson a donné, dans ses *Bilingual readings*, une nouvelle valeur incontestable de l'idéogramme , qui se transcrit par *ekil*, et est traduit dans l'araméen par חקל, ce qui, en chaldaïque, en syriaque, comme en arabe, indique « un champ, une plaine rocailleuse. » Cette valeur a été corroborée depuis pour nous par un autre glossaire, où elle se rencontre également. Mais cet équivalent ne rend nullement illusoire l'identification avec le mot *ḥaran*, résultant du passage cité de la grande inscription de Nabuchodonosor, col. II, l. 21 et suivantes.

Nous croyons que, dans notre passage, l'idéogramme a réellement le sens de « champ. »

Si notre collaborateur s'était borné à établir cette valeur, tout le monde lui en saurait gré; mais quand il attaque la valeur du nom de Sargon que nous avons donnée selon le passage du *Baril*, il dépasse le but. Il veut bien convenir que le passage du Baril est difficile; mais si la traduction qu'il propose n'a pas le désavantage d'être de prime abord invraisem-

blable, elle froisse les sentiments grammaticaux les moins développés et les moins susceptibles.

Certes, *ekil* ou *ḥaran*, veut dire « plaine, la chose aplanie et le champ, » mais également « la surface aplanie, sur laquelle on écrit. » Sargon dit, selon notre première traduction qu'il faut probablement modifier :

« Je leur ai donné des statuts exempts d'injustice, qui sont contenus dans les commentaires sur la loi contre l'arbitraire, sur la loi de l'équité et sur la loi de la conduite à suivre. »

Les mots assyriens sont :

*Ḫaran la ṣibû, ḥaran misar, ḥaran asar panasanu.*

Sir Henry traduit :

« Le champ pour lequel on ne demande pas de prix, le champ en arrière, le champ en avant. »

Il lit *miḥar*, au lieu de *misar*, mot écrit ailleurs *misari*. Le second signe est *sar* et *ḥir*, il n'est jamais *ḥar*. Sir Henry Rawlinson a sans doute oublié le mot *ḥaranav isartav* (*I. L.* col. I, l. 60) quand il rattache le *mikhar* imaginaire à la racine אחר. D'ailleurs « derrière » se dit en assyrien *arki* et non pas *aḥar*. Nous connaissons le passage de Nabouïmtouk (*W. A. I.* pl. LXIX, col. II, l. 54), où le roi dit « qu'on avait cherché la pierre de fondation d'un temple, à droite et à gauche, par devant et par derrière : » *imnu sumila pani u arki* : • יִמְנָא שְׂמָאלָא פָּנִי וְאַרְכִי •

Et qu'est-ce que le champ en arrière et le champ par devant? Sir Henry croit que le roi a donné aux propriétaires des champs qui ne voulaient pas se

laisser *exproprier* pour de l'argent, en échange, ou un champ en arrière, ou un champ par devant. Le sens paraît clair; nous soutenons qu'il ne l'est que trop. Il faudrait pour cela, d'abord, lire *mikkar* au lieu de *misar*, admettre le mot inconnu *mikhar*, donner aux mots *la ṣibū* לָא צְבָא, « sine arbitrio, » toute cette exubérante interprétation, admettre plusieurs impossibilités grammaticales, et rayer le mot *asar*, qui deviendrait inutile et gênant.

On lit les phrases assyriennes suivantes dans les exercices de lecture que le roi de Ninive fait faire à ses sujets dans les tables si précieuses, rédigées en casdo-scythique, avec l'assyrien en regard. Nous citons, d'après M. Rawlinson, qui a eu le mérite de nous les faire connaître :

| *Tallik* | *tassā* | *ekil* | *nakri.* |
|---|---|---|---|
| Ivisti, | sustulisti | tabulam | alteratam. |
| *Illik* | *issā* | *ekilka* | *nakru.* |
| Ivit, | sustulit | tabulam tuam | alteratam. |

Il s'agit évidemment de l'enlèvement d'une borne, telle qu'est le Caillou de Michaux. M. Rawlinson comprend ainsi le passage :

« Tu vas et tu enlèves le champ de l'ennemi. »

« Il va et il enlève ton champ, l'ennemi. »

Le savant anglais explique « enlever, » par « enlever les récoltes! »

Il est pourtant clair pour quiconque est familiarisé tant soit peu avec la structure des langues sémitiques, que le mot *nakar*, qui s'emploie si sou-

vent en parlant de l'altération des tables, ne peut être qu'un adjectif. *Nakru*, après *ekilka*, « ton *ekil*, » ne pourra jamais être autre chose. Puis, pour admettre l'idée de « champ, » il faut donner à נשא l'idée de « dévaster (!). » Or cette racine veut dire « porter, » d'une lance, d'un casque qu'on porte (*Nakch. R.*, *Khors.*); « élever, » de la couronne qu'on élève sur sa tête (Assarhaddon), de la main qu'on lève au ciel; « enlever, » de la royauté que Gomatès le Mage enlève aux Achéménides. Mais jamais nous n'avons constaté d'autres significations.

Cet idéogramme peut parfaitement désigner une borne, telle que le Caillou de Michaux. Voici ce que nous devions ajouter au sujet de l'idéogramme 𒐈 𒀭𒐈, *ḫaran* et *ekil*.

Ligne 136 se trouve la phrase *ramanussun yatirru*, que nous sommes maintenant en état d'expliquer avec sûreté. *Ramanussun* veut dire « eux-mêmes. » De là toute la phrase va obtenir une autre acception.

Le sens de la phrase entière, à partir d'*ukallimsanuti*, se trouve modifié.

En effet il paraît évident que *nūru* peut se rapporter à נור, *arare*, et indiquer la récolte d'un champ nouvellement défriché; il provient de la racine qui forme, en hébreu, ניר et מנור. Nous pourrons donc chercher dans ce passage autre chose que ce que nous y avons lu, et rectifier ainsi notre traduction;

| *Nūru* | *iklisunu* | *sa* | *ultu* | *yumi* | *ulluti* |
|---|---|---|---|---|---|
| Primitias | camporum suorum | qui | inde a | diebus | remotis |

*inu* *isiti* *śati* *ikimū* *ramanussun*
in possessione Suti (fuerant), ceperunt sibimetipsisque

*yutirru.*
vindicarunt.

« Ils reprirent le produit de leurs champs défrichés, qui depuis l'antiquité avaient été dans la possession des Suti, et se l'approprièrent. »

Mais cette modification, par les raisons que nous avons données plus haut, n'emporte pas nécessairement celle du texte du Baril, ni même celle du Prisme d'Assarhaddon que nous avons cité[1].

Ligne 141. Nos doutes au sujet de notre traduction de *ibbu* par « ivoire » sont confirmés ; *ibbu* veut dire « pur, sans tache ; » ainsi on lit, *nikut ibbat* « des victimes sans taches. »

Ligne 155. *Kī niim anma.* Nous avons pris *anma* comme renfermant l'idée de « dieu » *ila*. Il paraît néanmoins que *anma* n'est autre chose qu'une expression allophone de la première personne. Ainsi on lit (*W. A. I.* col. XVIII, l. 69) : *in limi annima* « dans ma propre éponymie. » Ainsi la phrase entière signifierait : « Secundum decretum meum, in voluntate cordis mei. »

Ligne 160. Nous avons prouvé la valeur métallique des idéogrammes divins (*Anu*), qui se prononce *anaku*, אנך, en hébreu « étain, » et (*Ninip*), qui rend *parzillu*, פרזל en chal-

[1] Nous soumettrons néanmoins tous ces passages à une nouvelle étude plus approfondie, et nous ne manquerons pas de signaler franchement le parti auquel les faits nous forceront de nous arrêter.

daïque « fer. » Il est possible que (*Ha*) eût également une valeur analogue, telle que le plomb ou le mercure, si, ce qui est probable, ce métal était déjà connu des Chaldéens. Néanmoins le passage d'un syllabaire où la lumière, *nūru*, est exprimée par *SIR. GAL*, tend à nous faire identifier l'idéogramme divin au plomb, qui s'exprime par « pierre » *IṢ. SIR. GAL.* Ao est la lumière intelligible. Les idéogrammes désignant « or » et « argent, » commencent par le signe « sublime, » ce qui tend à en prouver le rapport avec une divinité. C'est de ce fait que paraît procéder le système qui attribue aux sept planètes les sept métaux principaux. Ces idées, pourtant, paraissent être plus récentes, car jusqu'ici rien ne prouve que Ninip désigne la planète de Mars, et Anou celle de Jupiter. Les assimilations, d'abord des faits isolés, semblent plus tard avoir été généralisées pour être érigées en système.

La ligne 167 répète la phrase « dans un mois propre, à un jour heureux; » mais l'inscription ne donne pas, comme le texte des *Taureaux* et des *Barils*, les mois du calendrier que Sargon choisit pour accomplir ses différents travaux. Le signe « mois » est connu depuis la publication de l'inscription de Bisoutoun par M. Rawlinson. Les groupes exprimant les douze mois le sont aussi, et il s'agissait seulement de savoir si le premier mois coïncidait avec l'équinoxe du printemps ou avec celui de l'automne. Nous avons toujours, depuis la rédaction du second volume de l'*Expédition de Mésopotamie*, défendu la

première de ces deux alternatives, que nous laissait le texte publié à la ligne 144 dans le Commentaire, et qui établit que dans le *premier* mois l'un des équinoxes a lieu. M. Rawlinson semble être de notre avis; mais il dit que cette opinion a encore besoin d'être prouvée. Nous croyons avoir trouvé la preuve du commencement de l'année dans l'équinoxe vernal dans le texte de l'inscription de Sennachérib, dite *Inscription de Constantinople*. Le roi raconte comment, pendant son expédition dans les montagnes d'Élam, il fut obligé par les neiges de rebrousser chemin et de retourner à Ninive. Il dit (l. 42, *W. A. I.* pl. XLIII) :

*Araḫ AP. kuṣṣu dannu iksudavva sagabtuv*
Mense 10^mo^ intemperies immanis irrupit, et tempestas

*laziztuv illik va salgu naḫalluv nadbak sadi adura*
horrida venit; et nivem vallis parietis montium vitavi,

*utir va ana Assur aṣbuta marrana.*
redii et versus Assyriam direxi passum.

Le Prisme a un passage parallèle (col. IV, l. 75) :

*Araḫ. UT. ḪI. rienti*[1] *annu dannu erubavva*
Mense (Tebet) fragor nubis ingentis intravit et

*sa'gabtuv maadtuv yusaznin A. E. é sa; A. E. é.*
tempestas magna pluere fecit aquas cœlestes suas; imbres

*au salgu naḫli nadbak sadē adura, etc.*
et nivem vallium parietis montium vitavi, etc.

[1] *Rienti* est רעמתא, de רעם changement de *m* en *n* (*G. A.* § 12). L'idéogramme *A. E.* pourrait être *zunnu*, qui se trouve réellement

Nous n'insistons pas sur l'idéogramme du mois dans le Prisme, correspondant à Tebet; dans le texte de Constantinople, c'est clairement le 10$^{e}$ mois[1]. Le groupe qui l'exprime se trouve, de plus, à Bisoutoun, où il se substitue au mois perse *Anâmaka*. Avant même de connaître le texte assyrien, nous avions placé le mois *Anâmaka* au mois de décembre (*Inscriptions des Achéménides*, p. 52), guidé seulement par les exigences historiques. Ce mois, correspondant au 10$^{e}$ mois babylonien, tomberait, selon l'un des systèmes, au mois de juin-juillet; selon le nôtre, en décembre-janvier. Les textes cités corroborent cette opinion, car, au mois de juillet, il n'y a pas de neige (*salgu*, שַׁלְגָא, hébreu שלג) dans les montagnes de l'Élymaïs et de la Susiane.

C'est ainsi que beaucoup de nos idées déjà anciennes ont été confirmées, quoique d'autres aient été résolues contrairement à nos opinions, quelquefois cependant dans un sens purement négatif, et sans mettre quelque chose à la place de ce qu'on doit éliminer. Nous ignorons ainsi encore la prononciation du mot «char» que, à la l. 24, nous avons dubitativement prononcé *rukub*. Jusqu'ici cette prononciation nous paraissait probable; mais

dans des passages comme celui-ci, où l'idée de tremblement de terre ne paraît pas être admissible. Il faudrait lire alors ... *yusaznin zunnésa; zunni au salgu, etc.* Nous exprimons par *é* le signe du pluriel.

[1] Depuis que nous avons écrit ces lignes nous avons vu une liste des mois signalée par M. Rawlinson, et dont le premier nom est *Niśannu*, le dernier *Addaru*. Nous reviendrons sur ce document d'une grande importance.

un passage de Sardanapale VI, (*W. A. I.* pl. 7, *E.* l. 4) s'y oppose. Nous voyons que le « char du roi » est qualifié de *rukab*[1] *sarrutiya,* » le véhicule de ma royauté, » et cette même locution est employée ailleurs, comme épithète à d'autres idées analogues. Le char ne se dit donc pas *rukub.* Serait-ce *zamam?* (*Inscr. de Londres*, pl. II, 22.)

Nous avons laissé en dehors de nos explications les noms géographiques. Ce sujet extrêmement riche nécessitera des études spéciales, qui seront d'une très-grande importance pour l'antiquité asiatique. Quelquefois nous aurons des rectifications à faire aux lectures proposées; nous signalons celle du pays *Gallatu,* qu'une inscription nouvelle de Téglathphalasar IV nous enjoint de lire *Pillatu.* On sait que le premier signe du mot comporte les deux lectures; le texte cité écrit le peuple *Pi-il-la-tu.*

Une grande quantité de noms est déjà identifiée à l'heure qu'il est, et peut nous guider pour reconstituer la carte de l'Asie au VIIIe siècle av. J. C. Parmi les assimilations fausses se trouve, nous croyons, celle de la ville de *Pappa* qui semble n'être pas Paphos de Chypre, mais la ville de Pappa en Pisidie, à moins qu'on ne la croie déjà trop éloignée. Le pays de *Tunna* (l. 29), *Tuna* et *Tuana* est, selon nous, Tyane en Cappadoce, la ville natale du célèbre thaumaturge. La ville de Milid est celle qui

[1] Par un oubli inexplicable, le catalogue de l'*Expédition en Mésopotamie* ne mentionne pas au n° 34 la valeur *kup,* qui pourtant est bien sûre.

a donné le nom à la Mélitène, en effet voisine de la Commagène, définitivement identique au *Kammukh* des inscriptions.

Nous réservons ces remarques, comme d'autres, à nos travaux ultérieurs, et nous nous permettrons ici quelques observations ayant trait à la mythologie.

Ligne 169. *Istarāt* « les déesses, » est exprimé tout simplement par l'idéogramme dans la pierre d'Aberdeen. (*W. A. I.* pl. XLIX, l. 6.) La prononciation de est *Istar;* cela résulte de beaucoup de passages. Quant aux déesses Istar de Ninive et Istar d'Arbèles, qui se montrent si souvent dans les textes des derniers Sargonides, nous apprenons par les inscriptions bilingues que la première s'appelait *Assat*, et la seconde *Arbaïl*. Ainsi nous trouvons le nom : ,
*Arbaïl-asirat*, אַרְבַּעְאֵל־אַשְׁרַת.
« Arbel favet, »
ce que la légende araméenne transcrit par ארבלסר.
*Paḳa-ana-Arbaïl.*
« Fide Arbelae. » פַּקָא־אַן־אַרְבַעְאֵל.

La déesse s'écrit ; la ville, *toujours* avec le déterminatif de ville, [1].

Le nom de la déesse *Arbel* se trouve, selon nous,

[1] Sir Henry Rawlinson s'est constamment mépris sur ce fait; il n'a pas su lire le nom *Arbaïl-asirat*, qu'il a lu *Arbaïl-ḥirat* (!), ce qui ne donne aucun sens. Nous regrettons que notre éminent collaborateur n'ait pas encore soumis à un examen rigoureux les principes fondamentaux de la lecture, sans lesquels aucune interprétation n'est possible. Il ne suffit pas de remplacer, pour le besoin spécial d'un

dans le fameux vers d'Osée (x, 14) : כשר שלמן בית־ארבאל, où בית־ארבאל indique le temple de la déesse Arbel.

Ligne 187, *Asar abu ilāni.* Assour, le père des dieux, s'écrit, comme on sait, , ce que, il y a longtemps, nous avons traduit par « le dieu bon. » Mais ce que nous avons déja indiqué dubitativement (*E. M.* t. II, p. 336, note 2) s'est confirmé; le nom d'Assour ne signifiait pas autre chose. La lettre , abréviation de l'allophone *ḥiga* « bon, » s'exprime, en assyrien, par les racines sémitiques טוב et אשר (ישר). Le premier mot des Psaumes, אשרי, provient de la même racine que le nom de la divinité suprême de l'Assyrie. Ainsi l'idéogramme , qui termine le nom de Téglathphalasar, se compose du signe « demeure, » du signe « bon » (*asar*), et du complément phonétique *ra;* il se prononce *asar,* ou *asri* au génitif. Cette idée a écarté notre ancienne transcription de ce groupe par סחר. Aussi quand M. Rawlinson propose, pour les besoins de sa cause, la valeur *secondaire* de *zi* ou *thi* à , il est dans l'erreur. Il aurait dû abandonner, avec les progrès de l'assyriologie, cette fausse idée de la polyphonie multiforme, qui ne résulte que d'une méconnaissance complète[1] du caractère idéographique de l'écriture anarienne.

passage ou d'un nom, les valeurs principales par des soi-disant *valeurs secondaires*, qui, la plupart du temps, n'existent même pas.

[1] Ces principes, déjà établis et développés dans le second volume de l'*Expédition de Mésopotamie*, seront mis en lumière par des exemples dans le *Syllabaire* de M. Ménant.

Le אשר, *asar*, est donc une partie du ciel; nous y avons vu le zodiaque, ce qui peut être vrai (*E. M.* t. II, p. 336). Dans l'inscription de Sargon, publiée par nous, le [cuneiform] est distingué du [cuneiform] (voir p. 334). Ce terme se traduit sûrement par *domus verticis*. Nous avons voulu entendre la partie du ciel qui se trouve successivement au zénith de la Mésopotamie, et les étoiles qui se trouvent dans la bande formée entre le 36ᵉ et le 30ᵉ degré de déclinaison boréale. Mais si ce dernier idéogramme cité signifie l'endroit vertical, le *zénith*, il se pourrait que *asar* désignât justement le contraire, le *nadir*, la partie du ciel qui est cachée aux regards des Chaldéens, et qui correspond au segment compris entre le pôle antarctique et le 60ᵉ degré de déclinaison australe. Et si l'on n'admet pas que les Chaldéens aient supposé la forme sphérique du firmament, on pourrait y voir toute la partie du ciel qui se lève et qui se couche en Mésopotamie, c'est-à-dire la zone comprise entre le 60ᵉ degré de déclinaison boréale et le 60ᵉ degré de déclinaison australe.

Dans les deux cas, *asar* pourrait se comparer à ce que nous nommons « le monde inférieur. »

Quant aux interprétations que nous avons données du nom de Salmanassar, et à d'autres de cette classe : « Salman (est le) zodiaque », nous les avons abandonnées depuis longtemps. Le dernier élément, *asir* אשר, est le participe au masculin de שר « être propice, être bon, » et correspond au féminin *asirat*, אשרת, que

nous trouvons dans le nom d'*Arbaïl-asirat*. Ainsi les noms de *Nergal-asir*, *Nabū-asir*, *Marduk-asir*, s'expliquent très-rationnellement.

Nous n'aurions rien à ajouter au sujet des autres dieux, pour lesquels les inscriptions araméennes ne nous fournissent pas les renseignements que, dans un article de l'*Athenæum*, Sir Henry Rawlinson nous avait promis. La transcription en caractères sémitiques aurait été de la plus haute importance à l'endroit des dieux Ninip-Sandan, Hou, Salman; car quelque soutenables que nous paraissent les prononciations que nous avons adoptées, nous aurions été heureux de les voir corroborées par des preuves plus irréfragables encore que ne le peuvent être les raisons très-plausibles que nous avons jusqu'ici fait connaître.

La seule addition que nous puissions faire ici, c'est que nous croyons avoir trouvé la véritable forme originaire du dieu *Sin*, qui entre dans le nom de Sennachérib. Il se prononce *sin*, ainsi que l'attestent la glose d'Hésychius[1], les écrits des Sabéens et la transcription syriaque; mais nous trouvons une fois le dieu *Sinuv* שִׂנְא dans les tablettes mythologiques, et nous ne doutons pas que nous n'ayons ici la forme phonétique du nom. Sin, le dieu de la lune, n'est autre que le dieu[2] qui change et se renouvelle; il

[1] *Σὶν τὴν σελήνην Βαϐυλώνιοι*, comme nous lisons, au lieu de *τὴν σεμνὴν*, qui ne donne pas de sens.

[2] Le signe 𒌍 « trente, » qui forme l'idéogramme du dieu Sin 𒀭𒌍 (aussi 𒀭 𒌗 deus mensis), est rendu par *śi in*

provient de la racine שנה, qui, dans toutes les langues sémitiques, l'assyrien compris, a donné naissance aux idées, de « nouveau, changement, deux, année. »

Ce nom, en apparence si étrange, rentre dès lors complétement dans le domaine de la philologie sémitique.

Quant à Assour, nous lui avons définitivement restitué sa signification de *dieu bon*. Le mot, ainsi que l'idée, est sémitique; mais les autres nations de Sem semblent ne pas l'avoir connu. La diversité d'origine des Assyriens et des peuples qui adorent le bon principe est prouvée; mais il serait téméraire de vouloir nier les rapports qui ont relié, dès l'antiquité la plus reculée, les deux nations de l'Assyrie et de l'Iran, appartenant pourtant à des rameaux linguistiques distincts. Et comme, sur le domaine spécial des langues indo-européennes, l'influence des autres branches d'idiomes commence à être de plus en plus reconnue, ainsi cette simple remarque, déterminée strictement par les considérations de la philologie sémitique, peut avoir, pour l'histoire de la civilisation primordiale du genre humain, une importance plus grande que l'on ne saurait dès à présent supposer.

(*W. A. I.* col. XXI, l. 70); mais il est employé souvent pour exprimer le suffixe de la 3ᵉ pers. au pluriel du féminin *sin*. Du reste, le satellite même de notre planète est exprimé par ce groupe divin; même pour indiquer une éclipse de lune, on écrit éclipse de Sin.

# LE PAPYRUS JUDICIAIRE DE TURIN,

PUBLIÉ

ET TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS,

PAR M. T. DEVÉRIA.

## III.

### DATE DU PROCÈS.

Avant de récapituler les faits pour examiner en quoi pouvait consister, au fond, le délit des accusés, il importe de fixer autant que possible la date et le lieu où ces faits se passèrent.

Le manuscrit de Turin portait certainement, en tête de la première colonne, la date du règne et le protocole royal du pharaon qui prend lui-même la parole dans le texte [1], pour nommer la commission judiciaire, exhorter les magistrats à la sévérité, et enfin prononcer, de sa propre bouche, certains arrêts. Mais il ne nous reste de cette formule initiale que les signes hiératiques que je transcris en hiéroglyphes : [hiéroglyphes] *ḥyq-ân*, « souverain d'On, ou « d'Héliopolis (?). » Ils se trouvent, comme on le sait, dans les cartouches de plusieurs rois. Ce titre

[1] Ainsi que l'indique, en plusieurs endroits, l'emploi du pronom de majesté de la première personne.

se rencontre pour la première fois, d'une manière constante et officielle, dans le nom de Ramessès III, *Râ-mes-sû-ḥyq-ân*, «Ramessès, souverain d'On.»

Le papyrus Lee n° 1, à l'occasion du coupable Pen-houi-ban, qui est aussi mentionné dans le manuscrit de Turin (v. 2), nous apprend que ce personnage se procura «un des écrits de formules «(magiques) de *Râ-ûser-mââ-mer-A'mon*, vie! santé! «force! le dieu grand, son seigneur, vie! santé! «force!» Or, c'est précisément le prénom de Ramessès III, , et quand bien même l'exclamation «vie! santé! force!» deux fois répétée, n'indiquerait pas suffisamment que c'est du souverain régnant qu'il est question, les mots *pà nuter ââ pàï-w neb*, «le dieu «grand, son seigneur,» ne pourraient laisser subsister aucun doute à cet égard. De plus, les noms propres Séti-m-per-Amon et Séti-m-per-Thot-ti, qui rappellent ceux des rois Séti de la XIX[e] dynastie, n'ont pu être donnés qu'à des hommes nés sous le règne d'un de ces pharaons, et conséquemment notre papyrus date de cette génération. Enfin, le style paléographique de ces manuscrits et la plupart des autres noms propres que contient en particulier celui de Turin, s'accordent parfaitement avec l'époque du commencement de la XX[e] dynastie. Il est donc bien évident que c'est sous le règne de Ramessès III que notre papyrus a été écrit.

Nous n'avons malheureusement aucune indication de l'année du règne, à moins qu'on n'admette la possibilité de reconnaître le Ramessès III des monuments dans le Séthos ou Ramessès de Flavius Josèphe, et de rattacher notre procès aux faits que cet historien, d'après Manéthon [1], attribue à son règne; il deviendrait évident, alors, qu'il aurait eu lieu immédiatement après son retour des campagnes d'Asie. C'est une question qui sera examinée plus loin. Le seul point acquis avec certitude, relativement à la date de notre document, est qu'elle se place dans le règne de Ramessès III, premier pharaon de la XX[e] dynastie.

## IV.

### LE HAREM DE RAMESSÈS III.

Passons maintenant à l'examen de l'endroit où le texte de notre manuscrit indique que les délits furent principalement commis. Ce lieu, que j'appelle *harem*, répond au mot composé qui se présente dans le texte hiératique sous les formes suivantes :

1[re] forme (IV, 2).......

2[e] forme (IV, 3, 5, 6)...

3[e] forme (V, 3)........

La première partie de ce groupe se transcrit sans

[1] Josèphe, *Contre Apion*, cap. XV.

difficulté, en hiéroglyphes, de la manière suivante : ou . On y reconnaît : 1° l'idéogramme *per,* « demeure, » 2° le nez , qui a plus habituellement la forme , souvent confondue avec la tête de veau , et 3° une seconde fois le signe « demeure, » qui est ici l'un des déterminatifs du groupe entier. La fin du mot se compose d'autres déterminatifs, que j'ai d'abord été tenté de transcrire par les caractères , ainsi que l'a fait M. Chabas, pour la seconde forme, dans son interprétation du papyrus Lee n° 1 [1]. Mais j'ai acquis la certitude, par la comparaison de plusieurs autres mots qui devraient être déterminés par les mêmes signes, et, par exemple (IV, 1, 2, 4, etc.), qu'il fallait chercher un autre déchiffrement, car ces mots sont accompagnés de formes hiératiques toujours différentes. En examinant d'autres groupes, j'ai reconnu : 1° que la ligature de la deuxième forme de notre mot était employée plusieurs fois, et, par erreur sans doute, à la place des signes hiéroglyphiques , dans le mot bien connu *ret'-u* « hommes » (IV, 2 ; V, 3), où il ne diffère de la forme régulière que par l'adjonction d'un point qui sert ordinairement à distinguer la forme hiératique du signe de la femme de celui de l'homme ; et ce point est constant dans toutes

[1] Ligne 4. *Le Pap. mag. Harris*, p. 170, note 5. M. Chabas, qui n'avait pas à sa disposition les mêmes documents que nous, a traduit une variante du groupe entier par le mot « officine ; » mais on va voir que cette interprétation doit être abandonnée.

les formes de notre groupe; 2° que la troisième forme, plus irrégulièrement abrégée, est employée dans le groupe *senû* (IV, 2), où il faut reconnaître le même mot qu'à la colonne V, ligne 3, c'est-à-dire [hieroglyphs] *snû-t*, au lieu de [hieroglyphs] *seni* « sœur, » forme plus usitée, bien qu'elle ne soit pas régulière. Il résulte de là que la dernière forme de notre ligature doit être transcrite par les signes [hieroglyphs], et que les autres paraissent répondre à ceux-ci [hieroglyphs], ce qui nous donne, pour l'expression complète, les groupes [hieroglyphs] et [hieroglyphs], ou, pour nous conformer aux règles de la carrure hiéroglyphique : [hieroglyphs] et [hieroglyphs].

M. E. de Rougé, qui a connu avant moi le texte du papyrus judiciaire de Turin, a bien voulu me communiquer quelques-unes de ses observations sur ce précieux manuscrit; il avait remarqué que ce lieu était habité par des femmes, ainsi que le prouve la mention fréquente de ses habitantes : [hieroglyphs] (IV, 2-3-5-6; V, 7-8-9-10; VI, 1), et il supposait que c'était l'habitation particulière d'un ordre ou d'une classe de femmes dont la supérieure était désignée par le groupe [hieroglyphs] (Louvre, E. 3465), ou mieux [hieroglyphs] (Champoll. *Notices*, p. 523, etc.). Nous verrons tout à l'heure que cette conjecture s'est confirmée. Mais il est nécessaire d'établir une distinction importante, c'est que cette expression [hieroglyphs], ordinairement suivie du nom d'Ammon ou de celui d'un autre dieu, dans les

inscriptions, s'applique à un ordre religieux, tandis que rien d'analogue ne semble ressortir du texte de notre papyrus. On verra, tout au contraire, que ce lieu devait faire partie du palais pharaonique, et que les femmes qui l'habitaient devaient appartenir à la maison royale. Néanmoins, le mot est le même, et M. de Rougé avait été amené à le supposer par la permutation fréquente du nez ☗ et du signe ⟵ ou ⊺, abusivement employé aux basses époques pour la consonne *m*.

Le titre sacerdotal que je viens de citer a pour variante [hiéroglyphes] (Musée de Lyon, stèle 88, 2ᵉ reg. l. 4), qui nous donne la lecture du groupe entier *ûer-x'en-t-u*. Or la valeur *x'en* ou *x'ena'*, bien connue pour le signe ⟵ ou ⊺, est également admise aujourd'hui pour le nez ☗, et elle s'accorde parfaitement avec une autre variante [hiéroglyphes], citée par M. de Rougé dans son cours au Collége de France. Ces diverses formes, et particulièrement la dernière, peuvent être comparées aux mots *x'en* « intérieur, » *x'enû* « sanctuaire, boîte, « coffre » (Chabas, *Le pap. mag.* gloss. nᵒˢ 748 et 749) et *x'ena'* « prison? » (*Pap.* Abbott, v, 17; vi, 10). Le sens primitif de l'expression semble donc être celui de la reclusion : les recluses ou les cloîtrées. Et il est à noter que le signe du *nez* s'applique souvent comme déterminatif à l'idée de l'emprisonnement.

On sait que l'hiéroglyphe du nez [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] (archaïque), ☗ (bonnes époques), [hiéroglyphe] (bas temps),

détermine ordinairement le mot [hieroglyphs] *wend* (Chab. *Gloss.* 272), ou [hieroglyphs] *wentĭ* (T. 42, 8), qui signifie certainement « *narines, nez;* » ce mot n'a pas laissé de trace en copte, mais on peut le rapprocher de l'hébreu פנה *facies, vultus.* Comme des variantes bien constatées prouvent que le signe [hieroglyph] isolé pouvait être pris pour l'expression idéographique de ce mot *wend* ou *wenti* « nez, » on en avait conclu que ce caractère, employé comme signe phonétique, devait avoir la même valeur, c'est-à-dire celle de *wend* ou *wentĭ,* et sa fréquente permutation avec [hieroglyph] ou [hieroglyph] faisait nécessairement attribuer cette même valeur à ce dernier caractère. Mais si le signe [hieroglyph] « *nez* » a été employé pour l'expression idéographique du mot *wend* ou *wentĭ* « nez, » rien ne prouve qu'employé comme caractère purement phonétique, il ait eu la valeur de ce mot, et, conséquemment, que cette valeur puisse être attribuée au signe [hieroglyph]. Au contraire, la constance de l'expression phonétique *wend, wendĭ* ou *wentĭ* dans le nom du troisième parèdre, auquel le *nez* [hieroglyph] sert de déterminatif (Todt. 125, 16), semble établir que sa valeur phonétique était différente, car, sans cela, on trouverait ce nom écrit quelquefois par le signe *nez* [hieroglyph], sans autre expression phonétique, et même par le signe [hieroglyph] son homophone évident. Or, cette dernière variante ne s'est rencontrée qu'une seule fois dans les exemples recueillis par M. E. de Rougé, et il est permis

d'y supposer une faute ou une confusion du scribe égyptien. D'un autre côté, les transcriptions démotiques donnent constamment *x'en*, *x'ent* et *x'entĭ*, pour les signes [hieroglyph] et [hieroglyph]; de plus, les listes grecques des décans, publiées par MM. Lepsius et Brugsch, s'accordent à les transcrire *χωντ*, toutes les fois qu'ils se présentent dans les noms hiéroglyphiques. Ajoutons enfin que la valeur *x'en*, *x'ent*, ou *x'entĭ*, s'accorde parfaitement avec le copte ϣⲁⲁⲛⲧ *nasus, naris*, ϣⲁⲛⲧⲉ *nares*, et l'on reconnaîtra qu'il faut adopter cette valeur, en principe *x'en*, plus tard *x'en-t* ou *x'en-tĭ*, pour les deux signes [hieroglyph] et [hieroglyph]. Ceci explique l'équation des trois signes [hieroglyph], [hieroglyph] et [hieroglyph], et cette équation une fois bien établie, nous reconnaîtrons facilement des variantes du groupe que nous étudions dans les titres d'un personnage nommé Amenmès sur le damier du Louvre. On y lit en effet qu'il était [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] *dena* (*n*) *per-x'en-t*, «(musi-«cien?) du harem.[1]» Le même radical figure aussi dans ceux de quelques autres fonctionnaires, tels que [hieroglyphs] (?) *sx'a n x'en-t* (Sharpe, *id.*; Louvre, vase Anastasi, n° 949), [hieroglyphs] *sx'a x'en-t* «grammate du harem ou de la prison?» (Sharpe, *Eg. insc.* I, 108, 13.) [hieroglyphs] *mur-x'en-t* «intendant du harem ou de la prison?» (Statuette

[1] Cf. Pap. judic. v, 9.

accroupie de *Kertà*, musée de Turin). Toutes les formes certaines de l'expression étudiée : (hiérat.) (pap. de Turin), (hiérogl.) (Louvre, stèle S, 1466), et (Louvre, échiquier d'Amen-mès), doivent donc se lire *per-x'en-t-a*, ou simplement *per-x'en*, et si, dans ces exemples, l'hiératique seul ajoute au déterminatif « des lieux » celui de la femme et la marque collective, on trouve ces mêmes signes dans un texte hiéroglyphique de l'époque ptolémaïque (Prisse, *Mon.* pl. XXVI, l. 12), où les deux déterminatifs sont employés simultanément : *aâ ân-n-a' x'enâ-t nower nower nower*, « était à moi « un excellent *harem* (quand j'accomplis l'âge de « quarante-trois ans, mais aucun enfant mâle ne « [m'] était né). » M. Birch a traduit un peu différemment ce passage (*On two egyptian tablets of the Ptolemaic period*, p. 6 et 17). La lecture du mot étant bien constatée maintenant, on reconnaîtra facilement qu'il exprime la « demeure (*per*) des re« cluses (*x'en-t-a*), » et l'ensemble du texte indique suffisamment que le lieu d'habitation des pallacides ou concubines royales était ainsi appelé, quoique ces pallacides soient désignées par une autre expression sur la stèle historique du roi Piankhi, découverte, au mont Barkal, par M. Mariette, et analysée par M. le vicomte E. de Rougé, dans la *Revue archéologique* [1].

[1] Livraison de juin 1863. Je reviendrai plus loin sur la forme hiéroglyphique de cette dernière expression.

Les prêtresses de l'ordre sacerdotal, dont nous avons parlé plus haut, s'intitulaient aussi « pallacides » de tel ou tel dieu, ordinairement d'Ammon. Ce titre exprimait leur entière dévotion, et l'on pourrait également le rendre par « esclave » de telle ou telle divinité; il n'avait rien que de très-honorable, tandis que la rareté de la mention des pallacides royales ou de celles des simples particuliers semble indiquer qu'il n'en était pas de même pour ces dernières.

Un très-ancien bas-relief[1] nous montre cependant que le terme *x'en-t*[2] s'appliquait aussi aux esclaves des simples particuliers, comme dans le passage que je viens de citer de la stèle traduite par M. Birch; on y voit quatre jeunes femmes vêtues d'une courte *chenti* et le corps ceint de bandelettes, dansant devant deux chanteuses (*h'es-t*) qui battent la mesure; auprès de chacune d'elles est inscrite cette légende hiéroglyphique : *x'en-t n a'm-t* « pallacide de la tente, ou du campement, » ou bien « du *harem*, » si l'on doit rapprocher ce mot *a'm-t* de l'expression *a'àm* « favorite » (de Rougé, cours, 1863). Ces femmes appartenaient au personnage principal représenté dans le bas-relief, au même titre probablement que les esclaves du

[1] Lepsius, *Denkmäler*, II, 101, B.

[2] Le même radical était également employé dans le *Rituel funéraire*, chap. CXLVIII (Louvre, pap. 3074), dans le groupe qui désigne les « sept femelles du taureau sacré. »

harem musulman, et, comme ces dernières, elles pouvaient avoir la musique et la danse pour divertissements et pour talents particuliers.

Cette polygamie peut être illégale; mais, consacrée par l'usage dans l'organisation sociale de l'ancienne Égypte[1], elle est prouvée, pour les pharaons, par le passage déjà cité de Manéthon (Josèphe, *Contre Apion*, cap. 15), et par les listes des nombreux enfants royaux, qui, pour Ramessès II en particulier, s'élevaient à 111 fils et 59 filles; elle est expliquée pour les simples particuliers par Diodore de Sicile, qui s'exprime en ces termes (I, 80) : « Chez les « Égyptiens, les prêtres n'épousent qu'une seule « femme, mais les autres citoyens peuvent en choisir « autant qu'ils veulent. Les parents sont obligés de « nourrir tous leurs enfants, afin d'augmenter la « population, qui est regardée comme contribuant « le plus à la prospérité de l'État. Aucun enfant n'est « réputé illégitime, lors même qu'il est né d'une « mère esclave; car, selon la croyance commune, « le père est l'auteur unique de la naissance de l'en- « fant, auquel la mère n'a fourni que la nourriture « et la demeure. » (Traduction de M. Ferd. Hoefer.)

[1] On en trouve un curieux exemple sous la XII[e] dynastie : un grand personnage nommé X'etï (ou X'eretï) était le « chef, décoré de « l'abeille (?), favori unique, surveillant des hommes et des femmes, « le (*pourvoyeur*?) du lit nuptial (ou du harem?). » Ce dernier titre est exprimé par deux caractères figuratifs dont je ne connais pas d'autres exemples. Dans une autre légende, peut-être funéraire, mais relative au même individu, il est question de « millions de femmes. » (Lepsius, *Denkmäler*, II, 143.)

C'est encore ce qui a lieu de nos jours en Égypte et chez la plupart des peuples musulmans.

On a vu par ce qui précède, d'une part, que ces esclaves dont parle Diodore, de même que les *pallacides* royales, étaient désignées par le terme *x'en-t*, et, d'autre part, que le lieu qu'elles habitaient, c'est-à-dire le gynécée ou harem, s'appelait *per-x'en-t-u* « demeure des *x'en-t-u* ou *pallacides*, » ainsi que l'indique dans notre manuscrit, et comme nous l'avons déjà fait observer, la mention fréquente de ses habitantes : « les femmes du harem » (IV, 2, 3, 5, 6; V, 7, 8, 9, 10; VI, 1).

Ces femmes y étaient probablement enfermées, mais elles recevaient la visite de leurs mères et de leurs sœurs, qui habitaient au dehors (IV, 2).

Les papyrus Lee et Rollin nous montrent que les abords de ce lieu n'étaient pas plus faciles que ceux du sérail d'un souverain musulman, puisque quelques accusés, parmi lesquels on remarque un grand personnage, « un intendant des troupeaux [1], » crurent avoir besoin d'opérations magiques pour tenter d'y pénétrer et pour y établir une correspondance.

Dans ce lieu, cependant, un certain nombre de fonctionnaires avaient des offices à remplir, et nous y voyons, en première ligne, un intendant du gynécée royal au harem (IV, 4), et deux scribes du gynécée royal au harem (IV, 5; V, 10), tous trois en fonctions. Mais je dois dire ici que la lecture du

[1] Voyez, sur l'importance hiérarchique de ce titre, Chabas, *Mélanges*, vol. I. Arrestation d'esclaves.

groupe hiératique qui est déterminé par les mêmes signes que le mot *per-xen-t-u* « harem » (IV, 4 ; IV, 5) et que je traduis « gynécée, » me laisse quelques doutes. Je crois cependant reconnaître une variante du premier de ces titres (IV, 4) sur une stèle du sérapéum (musée du Louvre, 421, 11. S. 1466), où je lis : *mur a'p sût[en]-u n per-x'en-t m Men-nowre*, « l'intendant des palla« cides royales (ou du gynécée royal) du harem à « Memphis. » Ce même titre est souvent abrégé sous les formes et comme par exemple dans les inscriptions de la stèle E. 3337, au musée du Louvre[1]. Je n'hésite pas à reconnaître dans ces titres le groupe *sû[ten] a'p-t-u*, qui désigne les pallacides du roi Piankhi, dans l'énumération des femmes de son palais : M. E. de Rougé a très-exactement rendu ce passage par ces mots : « les reines, les *favorites*, « les filles et les sœurs du roi[2]. » Mais il est possible

[1] On trouve également trois fois, dans la grande inscription de la VI[e] dynastie, conservée à Boulaq, le groupe qui peut avoir un sens analogue. Mais le signe *a'p*, si toutefois il a cette valeur, est d'une forme plus analogue à celle du signe et arrondie par le haut.

[2] *Inscription historique du roi Piankhi*, Extrait de la *Revue archéologique*, p. 6.

Trompé par une mauvaise copie, j'ai tiré une conclusion inexacte du passage qui nous occupe, dans mon travail sur *Quelques person-*

que les caractères [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] aient eu deux valeurs différentes; s'il en était ainsi, le premier seulement répondrait au groupe hiératique de notre papyrus et la lecture *a'p* n'appartiendrait qu'au second. Quoi qu'il en soit, il est certain que les trois personnages nommés dans le manuscrit de Turin étaient des fonctionnaires *royaux* attachés au harem. Ce harem était donc bien celui du roi, et le roi régnant était Ramessès III, ainsi que nous l'avons démontré plus haut. C'est là ce qu'il importe de constater.

Nous trouvons encore en fonctions, dans ce lieu, plusieurs officiers et employés dont les attributions sont difficiles à déterminer; c'est premièrement un [hiéroglyphes] *denû* ou *a'dnû* (v, 9).

Le personnage nommé Amen-mès, qui est représenté sur le damier du Louvre jouant seul à un jeu analogue aux dames ou aux échecs, portait ce même titre. Son costume indique un personnage important : il est coiffé d'une longue perruque, vêtu d'une ample tunique plissée, et des colliers ornent son cou; un homme, ayant la tête rasée, se tient debout devant lui et lui présente à boire. Sa légende se lit : [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] « le *denû* du harem Amen-mès, « de Memphis. » Dans une autre légende, il est qualifié : [hiéroglyphes] « grand chanteur du dieu bon, » c'est-à-dire « du roi. » Était-ce le « musicien, l'odiste

*nages d'une famille pharaonique de la XXII^e dynastie*, extrait de la *Revue archéologique*, p. 9.

« du harem? » — Nous savons qu'il y avait des *denû* des soldats, qui pouvaient être les musiciens de l'armée, car les troupes égyptiennes marchaient au son de la musique.

Des employés inférieurs sont appelés [hiéroglyphes] *redûû* ou *rûdû*. Le manuscrit en mentionne six, tous en service dans le harem (IV, 6-11; cf. pap. Lee, n° 1). Ces personnages avaient un rang inférieur aux scribes, ainsi que semblent le démontrer certains textes où ils sont nommés après eux et après d'autres fonctionnaires plus importants (Lepsius, *Denkmäler*, III, 219, e, 16; Grand pap. hist. Harris, Mus. brit. pl. K.). C'étaient peut-être même de simples serviteurs.

Nous voyons encore dans l'habitation des femmes plusieurs [hiéroglyphes] *ûbû*[1] « officiers (?), » qui les approchent d'assez près pour entendre leurs paroles (v, 8) et même pour s'entretenir avec elles (IV, 3). Cela pourrait laisser supposer que ce sont des eunuques, ou plutôt ce que la Bible appelle les *saris* du pharaon, mais rien n'en donne la certitude; d'autres passages du manuscrit (IV, 3-12-14-15) montrent seulement qu'ils étaient en rapport avec le grand de maison ou majordome. Quoi qu'il en soit, ils figurent dans notre procès parmi les juges et

[1] Cette lecture est très-douteuse, mais je l'adopte provisoirement, faute de mieux; elle n'est donnée que par une seule variante qui m'a été signalée par M. J. de Horrack : [hiéroglyphes] (hiérat.) pap. Sallier III, 8/9 = [hiéroglyphes] (Brugsch, *Recueil*, I, pl. XXXI, col. 34).

parmi les accusés; dans d'autres textes, ils sont appelés les *âbû* (?) royaux, ou les *âbû* du pharaon; ils paraissent parfois chargés de missions importantes[1].

Il y avait aussi des *agentes*, auxquelles certaines surveillances étaient confiées (pap. Lee, I, 5), et des femmes qui occupaient d'autres fonctions, parmi lesquelles était au moins une Éthiopienne (v, 3).

Enfin, la porte de ce lieu était gardée par des hommes[2], qui semblent y avoir été logés avec leur famille, car leurs femmes sont mentionnées (v, I).

Une dernière remarque à faire, c'est que rien n'indique que le grand de maison ou majordome ait été attaché au harem; ce personnage, fonctionnaire du palais (IV, 2), n'y fut peut-être introduit que par les manœuvres de l'intendant des troupeaux Pen-houï-ban, qui n'y entra pas lui-même.

L'importance du personnel attaché à ce lieu, et la difficulté qui paraît avoir existé pour y pénétrer, montrent, comme je viens de le dire, que c'était bien le harem du palais de Ramessès III.

Or le palais qu'habitait ordinairement Ramessès III était celui qui subsiste aujourd'hui à Médinet-Abou, presque entièrement construit et décoré par ce pharaon; l'avant-corps de cet admirable monument contenait des appartements où nous voyons encore le lieu qu'habitaient ses femmes. Les bas-reliefs

[1] Voyez note philologique n° 5.

[2] La stèle du Louvre C 6 nous montre un « portier du harem, ou peut-être de la prison. »

nous y montrent ce roi dans l'intimité du harem : tantôt il est assis, jouant aux échecs, avec une jeune fille nue, qui se tient debout et lui fait sentir le parfum d'une fleur[1]; tantôt, dans la même occupation, il passe affectueusement son bras gauche autour du cou d'une autre esclave, ou bien il caresse son menton et échange des fruits avec elle. D'autres encore lui présentent des fleurs et des mets[2]. Cinq jeunes filles debout, portant des chasse-mouches et d'autres objets, décorent aussi, au-dessous d'un vautour aux ailes éployées, l'intérieur d'une sorte d'enfoncement semblable à une alcôve et réservée dans l'une des parois de l'appartement. Dans toutes ces sculptures, les femmes sont nues, et l'on ne distingue, de l'ajustement du roi, que sa coiffure, ses sandales[3] et ses bracelets.

Là était indubitablement le harem, la demeure des femmes, des *pallacides* royales, ainsi que les appelait Manéthon, dans le passage conservé par Flavius Josèphe, et que Champollion attribuait avec raison, je crois, au règne de Ramessès III[4]; c'était, en d'autres termes, l'habitation des *x'en-t-u* « recluses » et des *a'p-t-u* « favorites (?) » comme les appelle la stèle du roi Piankhi. Là, en un mot, le pharaon

[1] Lepsius, *Denkm.* III, 208; Rosellini, *Monumenti reali*, pl. 228; Lepsius, *Auswahl*, Taf. 23, d. etc.

[2] Lepsius, *ibid.*

[3] Sandales dont la pointe relevée vient se rattacher sur le cou-de-pied. Cette chaussure était de mode sous la XIX[e] et la XX[e] dynastie.

[4] Voyez Champollion-Figeac, l'*Égypte ancienne*, p. 345.

avait son harem, et il semble qu'il en poussa le luxe plus loin qu'aucun autre souverain. Ses mœurs voluptueuses prêtaient si bien à la critique de ses contemporains, que, malgré le respect dont l'autorité royale était entourée, des artistes satiriques de l'antiquité n'hésitèrent pas à en charger spirituellement les traits caractéristiques. Dans ces caricatures, ils figurèrent le roi par un lion, ses femmes par un troupeau de gazelles, ses enfants par un troupeau d'oies, car l'oie 𓅭 veut dire *fils* et *fille* dans les hiéroglyphes; ses eunuques et le précepteur de ses enfants par des chiens et des chats conducteurs de ces troupeaux. On y remarque particulièrement la partie d'échecs, que nous venons de mentionner, et le lion s'approchant d'un lit sur lequel est couchée une gazelle, scène qui ne demande pas plus ample explication [1].

Là probablement, enfin, eurent lieu les faits rapportés dans le papyrus judiciaire de Turin.

## V.

### MATIÈRE DU PROCÈS.

#### § 1. *DÉLIT PRINCIPAL.*

Cherchons maintenant à nous éclairer sur le fond de l'affaire, sur la nature des délits qui motivèrent la mise en accusation et le jugement des

[1] Lepsius, *Auswahl*, Taf. XXIII, C-D, cf. d., et le travail de M. Champfleury sur la *Caricature dans l'antiquité*.

coupables, sur le but et les résultats de leurs crimes.

Comme je l'ai déjà dit, il est difficile de se former au premier abord une idée claire à cet égard, par suite de la perte de la première colonne du manuscrit, et aussi à cause de la répétition continuelle des formules qui viennent sans cesse embrouiller et noyer les faits. Je vais donc m'efforcer de les dégager l'un après l'autre, et, pour procéder méthodiquement, je les prendrai au fur et à mesure qu'ils se présentent dans le texte, sans en intervertir l'ordre.

Nous voyons par les restes de la dernière ligne de la colonne I, et par la première de la colonne 2, que dans les crimes en question étaient *les exécrations de la terre;* cela rappelle la formule des papyrus Lee et Rollin dans laquelle il est dit, à propos de ce qui constitue la culpabilité des accusés, que c'est *ce qu'abominent tout dieu et toute déesse*[1].

Plus loin (col. II, lig. 5) le roi adresse l'allocution suivante aux membres de la commission judiciaire qu'il vient de nommer pour la saisir de l'affaire : « *Les paroles que dirent ces hommes*, — *n'en ai-*

[1] Voyez *Pièces justificatives.* Ce rapprochement semble établir une différence de gravité entre les crimes produits par des moyens naturels, exécrés de l'humanité entière, et les crimes produits par des moyens surnaturels, comme ceux que mentionnent les pap. Lee et Rollin, qui, bien plus grands, émeuvent les dieux eux-mêmes. (Cf. Diodore de Sicile, I, 77 : « Le parjure était puni de mort comme étant la réunion des deux plus grands crimes qu'on puisse commettre, *l'un contre les dieux, l'autre contre les hommes.* »)

*je pas connaissance?* — Allez! — Jugez-les — Qu'ils avancent, qu'ils les jugent, et que ceux qui donnent la mort de leur main donnent la mort à leurs membres. — *N'en ai-je pas connaissance?* — Faites exécuter le châtiment [de mort?] et les autres (aussi). — *N'en ai-je pas connaissance* actuellement? — Or, ils avancent! [Jugez-les suivant ce que vous] dicte notre cœur; soyez vigilants à faire exécuter le châtiment, etc.

De ce passage il résulte que la mise en accusation des coupables est motivée sur certaines *paroles* connues du roi; mais ces paroles sont-elles des dénonciations, ou constituent-elles à elles seules les délits des accusés? — C'est ce qu'expliquera la suite de notre travail. Nous pouvons cependant observer dès à présent qu'aucun crime n'étant mentionné dans ces lignes, il est supposable que ces paroles ont pu être prononcées par les accusés eux-mêmes, et constituer au moins une partie de leur culpabilité.

§ 2. *PAPYRUS LEE ET ROLLIN.*

Avant d'aller plus loin, il importe d'examiner ce que nous apprennent les papyrus Lee et Rollin [1], puisqu'on y trouve les noms et titres de deux des principaux accusés du papyrus de Turin. Ces précieux manuscrits nous présentent en effet les restes d'un autre procès relatif à des personnages

[1] Voyez *Appendice et pièces justificatives.*

qui ne sont pas jugés dans le papyrus de Turin, mais qui furent compromis dans la même affaire.

Nous trouvons d'abord dans le papyrus Lee n° 1, contenant le jugement d'un individu dont le nom a disparu, qu'un grand personnage appelé Pen-houï-ban[1], qui était probablement nommé à la 1re colonne du manuscrit de Turin (l. 4-5), comme à la colonne v (l. 2), avec l'épithète de *grand criminel*, ce qui n'a lieu pour aucun des autres noms cités dans le texte courant, est accusé : 1° d'avoir demandé et obtenu des écrits magiques[2] appartenant au roi Ramessès III, son maître; 2° d'avoir fait usage de la puissance suprême qu'ils communiquaient à leur possesseur pour atteindre, en fascinant les gens de service, un lieu grand et profond (un souterrain), à la proximité du harem (royal); 3° d'avoir fait[3] des figures (magiques) de cire et des écrits de souhaits (ou talismans) qu'il fit emporter à l'intérieur (du harem) par l'employé Atïrmâ, pour éloigner l'une des servantes, et pour agir magiquement sur les autres; 4° d'avoir porté *certaines paroles* à l'intérieur (du harem) et d'en avoir retourné d'autres (au dehors).

[1] Il était « intendant des troupeaux » titre très-important dans la hiérarchie administrative de l'ancienne Égypte, comme je l'ai déjà fait remarquer.

[2] La destruction du commencement du papyrus ne permet pas de savoir à qui il s'adressa pour les obtenir; mais il est supposable que c'est au personnage qui était préposé à leur garde dans la bibliothèque du roi, et que c'est à ce même individu que se rapporte le jugement.

[3] Sans doute au moyen de ces mêmes écrits magiques.

Ce personnage parvint donc par des moyens particuliers, supposés surnaturels, à s'approcher du harem royal et au moins à y faire passer *certaines paroles*, si ce n'est à y pénétrer lui-même. Voici bien *les paroles* prononcées par les coupables et auxquelles le roi fait allusion dans la première partie du papyrus de Turin. On verra plus loin que ce même Pen-houï-ban est en effet l'un des principaux instigateurs des coupables, et le premier de tous, si notre interprétation des papyrus Lee et Rollin est exacte.

Nous avons à regretter que le papyrus Lee n° 2[1] ne nous présente plus que des lambeaux de l'acte d'accusation d'un autre personnage; après quelques signes séparés par des lacunes, on ne lit avec certitude que ces mots : «sa main paralysée», qui indiquent probablement l'action des talismans donnés par Pen-houï-ban à l'employé Atirmâ, pour s'en servir dans le harem. Le jugement qui suit peut donc être celui de cet Atirmâ.

Ce que nous possédons du papyrus Rollin est parfaitement conservé, mais le commencement manque entièrement. Le reste constitue la partie la plus importante de l'acte d'accusation d'un troisième personnage dont le nom a aussi disparu, et dans lequel je n'hésite pas à reconnaître Pen-houï-ban lui-même, le premier instigateur des coupables. On remarque en effet que ce personnage a recours à des opérations magiques, et c'est à

[1] Voyez *Appendice et pièces justificatives.*

Pen-houï-ban seulement qu'a été donné (pap. Lee, 1) le livre de magie au moyen duquel elles pouvaient être faites. Le texte s'exprime ainsi : « Il lui arriva de faire des écrits magiques pour repousser et pour forcer ; de faire *certains dieux* de cire et *certaines figures* pour donner la paralysie au bras des hommes, et de les placer dans la main de Paï‑baka‑kamen[1]; mais le dieu Soleil ne l'a pas fait agir (ce) majordome[2] (ni) les autres grands criminels en disant : Qu'ils pénètrent, et en les faisant pénétrer[3]. »

Si notre attribution n'est pas fausse, nous aurons donc à ajouter à la charge de Pen-houï-ban, qu'il fut l'instigateur de Paï‑baka‑kamen, comme celui d'Atirmâ, et qu'à l'aide des prétendus talismans dont le livre de la bibliothèque de Ramessès III lui avait révélé le secret, il avait essayé de faire entrer dans le gynécée plusieurs malfaiteurs, sans toutefois y parvenir, ni se hasarder à y pénétrer lui-même.

Après les sortiléges, sur lesquels pouvaient aussi porter en partie les jugements qui nous sont conservés par ces trois papyrus, on peut donc, en résumé, constater les faits suivants : 1° Pen-houï-ban parvient à s'approcher du harem ; 2° il y établit une correspondance ; 3° il y fait passer *certaines paroles* et en rapporte d'autres au dehors, avec l'aide de

[1] Voyez chap. VIII, *Noms propres et personnages.*

[2] Lit. grand de maison. (Voyez *Pap. judic. de Turin*, col. 4 et 5.)

[3] C'est-à-dire : « Mais le dieu Soleil n'a fait agir ni (ce) majordome, ni les autres grands criminels ; il n'a pas dit : Qu'ils pénètrent, et il ne les a pas fait pénétrer. »

Paï-baka-kamen (vi, 2); 4° il a donné des talismans à Atirmâ et à Paï-baka-kamen, ses complices, pour agir dans l'intérieur du harem; ce dernier, d'après le papyrus de Turin, ourdit un complot avec les habitantes et les fonctionnaires du même lieu.

Ces faits une fois établis, nous comprendrons mieux les actes d'accusation du papyrus de Turin, auxquels j'arrive sans autre préambule.

§ 3. *SUITE DES DÉLITS.*

On lit colonne 4, ligne 1, du manuscrit judiciaire, une première rubrique relative à ce même Paï-baka-kamen et à tous ses complices, tous fonctionnaires du harem, à l'exception cependant des deux derniers; elle nous apprend seulement qu'ils sont amenés devant le tribunal pour « les grandes abominations qu'ils ont faites. »

En effet, le majordome Paï-baka-kamen comparaît (iv, 2) pour le délit dont il se rendit coupable à cause de Taïi, avec les femmes du harem, pour avoir *fait un* avec elles, c'est-à-dire pour s'être uni à leur cause; puis il lui arriva de porter leurs paroles au dehors à leurs mères et à leurs sœurs, afin d'exciter certaines gens et de pousser les malfaiteurs à faire tort à leur seigneur.

Voici encore les paroles dont le roi a eu connaissance; elles avaient donc pour but de lui faire tort et d'exciter d'autres individus à lui nuire.

Nous retrouvons ici Paï-baka kamen, fonctionnaire du palais et agent de Pen-houï-ban, conspi-

rant avec les femmes du roi, ou tout au moins avec les femmes de sa maison, dans leur intérieur; nous observons de plus que ce personnage devient complice de la femme Taïï, déjà gagnée peut-être par Pen-houï ban, et que les premiers germes de la conspiration apportés du dehors, à l'instigation de Pen-houï-ban, sont maintenant reportés par Païbaka-kamen aux parentes des femmes, à l'extérieur. C'est peut-être par cette voie aussi, et au moyen d'une dénonciation, que les paroles en question arrivèrent aux oreilles du roi.

L'(officier?) Mesdi-sou-râ (IV, 3), l'intendant du gynécée royal Pa-anouk (IV, 4), et le grammate du gynécée royal Pen-douaou, ces deux derniers étant en service dans la demeure des femmes au harem, s'unissent ensuite à leur cause, toujours dans le but de nuire, ou d'exciter les malfaiteurs à nuire à leur seigneur.

Les dix accusés suivants (IV, 6-15), occupant divers emplois dans le harem, ou simplement (officiers?), comparaissent successivement devant le tribunal, pour avoir entendu, sans les dénoncer, les paroles échangées entre les précédents personnages et les femmes du gynécée.

Après eux, viennent six femmes des gens de la porte du harem (V, 1), qui sont coupables de s'être entretenues aussi avec les quatre premiers accusés.

Puis, un intendant du trésor (V, 2), complice de Pen-houï-ban (pap. Lee, n° 1), qui s'unit à ce personnage également pour faire tort à leur seigneur.

Enfin, un (capitaine?) d'Éthiopie (v, 3), personnage assez important, auquel sa propre sœur, qui avait des fonctions dans le harem, envoya un message pour lui dire : « Excite les hommes à commettre des méfaits, et toi-même, viens pour faire tort à ton seigneur. » D'après la signification de son nom (Mal dans Thèbes), ce personnage devait être Éthiopien[1]; c'est en Éthiopie qu'il exerçait ses fonctions et tout porte à croire que c'est aussi en Éthiopie que le message lui fut envoyé. Le complot, comme on le voit, pouvait étendre ses ramifications au delà des frontières de l'Égypte : c'est dire assez l'importance qu'il devait avoir.

La 2e rubrique (v, 4) se rapporte à d'autres complices de Paï-baka-kamen que nous avons reconnu pour l'agent principal de Pen-houï-ban, et à ceux de deux autres des principaux conjurés, nommés Paï-as et Pen-ta-our (cf. v, 7). Ils sont au nombre de six, en tête desquels apparaît Paï-as lui-même, capitaine d'archers, qui pouvait certainement disposer de forces militaires, ce qui est aussi à noter (v, 5). Tous sont étrangers au harem, et ils paraissent avoir été graciés après condamnation; on voit cependant plus loin (v, 7 et VI, 1) que Pen-taour et Paï-as eurent chacun une peine à subir. Le texte ne donne pas le détail de la culpabilité de ces six personnages.

La 3e rubrique (v, 6) est relative à quatre complices des femmes du harem, qui n'eurent d'autres

[1] Voyez *Noms propres*.

rapports avec les premiers instigateurs que de s'unir à leur cause. A leur tête se trouve Pen-ta-our (v, 7) qui nous est déjà connu comme l'un des chefs de la conspiration, associé à Paï-baka-kamen et à Paï-as (v, 4), et conséquemment personnage important qui doit attirer notre attention. Il est amené pour le délit qu'il commit (à cause) de Taïï, *sa mère*, lorsqu'elle s'entretint avec les femmes du harem dans le but de faire tort à son seigneur (littéralement au seigneur de lui).

Le texte s'exprime ainsi à son égard :

*pâï ûn-tû z'od-n-w pàï kï ran,*

littéralement : « l'ayant été dit à lui l'autre nom, » celui qui fut appelé de l'autre nom, connu sous l'autre nom, et cet autre nom n'est pas écrit : il y avait donc probablement quelque raison pour qu'on dût le cacher (v, 7).

Ce personnage n'est qualifié d'aucun titre, tandis que les dignités et professions de *tous lès autres accusés* sont soigneusement désignées; cependant sa condition, pas plus que son nom, ne pouvait être inconnue des magistrats, puisqu'il était fils de la femme appelée Taïï qu'on a vue dans le harem en rapport avec Paï-baka-kamen (IV, 2). Si le texte se tait à cet égard, c'est donc sans doute aussi pour la raison ignorée de nous qui le fit mentionner seulement sous un pseudonyme, et non sous son nom véritable. Il est, de plus, *le seul* des accusés dont

l'indication personnelle, dans l'acte d'accusation, ne soit pas précédée de l'épithète flétrissante de *x'eru âà* « grand criminel ». Or, rien n'autorisant à supposer trois omissions successives dans l'un des manuscrits les plus beaux et les plus soignés qui soient parvenus jusqu'à nous, ce dernier fait doit être expliqué comme les deux autres, c'est-à-dire par quelque raison qui s'opposait à la flétrissure de la personne, aussi bien que du véritable nom et du titre de cet individu. Il pouvait donc être puni judiciairement en vertu des lois, mais non déshonoré par une dégradation officielle, et ce n'est qu'une question de rang ou de naissance qui lui valut ce privilége. Sa mère s'appelait Taïï (v, 7); nous l'avons déjà vue conspirant avec Paï-baka-kamen et les femmes du harem royal (iv, 2; v, 7); elle semble être comprise dans l'expression collective qui désigne ces femmes (iv, 3; v, 8-10). Elle devait donc appartenir elle-même au harem pharaonique, c'est-à-dire que, si elle n'était pas esclave ou pallacide du roi, elle devait être une *validé* de la famille royale. Ces considérations nous amènent naturellement à penser que si Pentaour n'était pas un fils de Ramessès III, il pouvait appartenir de près ou de loin à sa famille, et cette conclusion très-probable de nos observations explique tous les faits que nous venons de constater, c'est-à-dire pour quel motif ce personnage est désigné d'une manière mystérieuse et tout à fait exceptionnelle.

M. E. de Rougé a effectivement signalé un fait ana-

logue en expliquant les textes relatifs à la grande expédition de l'an v de Ramessès II; quand ce pharaon adressa des reproches à ses généraux pour leur manque de vigilance et leur lâcheté, les fils du roi, qui étaient du nombre des officiers supérieurs, disparaissent de la scène et ne sont pas même mentionnés, afin d'éviter toute flétrissure officielle à des princes du sang.

Les trois autres accusés (v, 8-10), dont deux au moins étaient des fonctionnaires du gynécée, ne sont coupables que de n'avoir pas dénoncé les paroles des femmes du harem qu'ils avaient entendues. Il est à noter que tous les quatre sont condamnés à mort et exécutés.

Jusqu'ici, comme on le voit, les faits s'enchaînent avec une régularité parfaite : après les premiers instigateurs et leurs complices, en rapport avec les femmes du gynécée, à l'intérieur du *harem*, les meneurs secondaires de la conspiration, puis les complices de ces derniers, et enfin ceux des femmes, dont l'un, personnage important devenu chef à son tour, sont successivement amenés devant le tribunal, et jugés.

Mais nous arrivons au passage le plus curieux et peut-être le plus difficile à interpréter, à cause du double sens qu'on peut attribuer à quelques mots. Heureusement cette partie du texte est accessoire, car nous venons de passer en revue tous les faits qui se rapportent directement au fond de l'affaire, c'est-à-dire à la conspiration.

C'est la 4e rubrique (VI, 1); la formule judiciaire y disparaît ou se modifie considérablement, et l'emploi du pronom de majesté de la 1re personne qu'on y rencontre prouve qu'ici, comme dans les premières colonnes du manuscrit, le roi parle lui-même.

Après une étude attentive de ce passage, voici comment je l'interprète : « Gens à qui l'on fit leur châtiment par la mutilation de leur nez et de leurs oreilles, pour avoir abandonné les bons témoignages (c'est-à-dire le résultat des interrogatoires constatant la culpabilité), je[1] leur ai dit, les femmes étant parties, de les rejoindre dans le lieu où elles sont, d'y faire un séjour de tourments[2] avec elles et avec Paï-as, et que leurs abominations seront enlevées. »

Cela veut dire, je crois, que les magistrats ou officiers de justice qui acquittèrent les coupables, ne les condamnèrent qu'à des peines secondaires, ou refusèrent leur exécution, au lieu de leur infliger la peine de mort, à cause de trop d'indulgence, par oubli des faits constatés dans les interrogatoires, ou plutôt par la crainte que pouvait leur inspirer le parti des conspirateurs qu'ils étaient chargés de juger, sont condamnés à leur tour, et par le roi lui-même, d'abord, à avoir le nez et les oreilles coupés, puis, avec les femmes coupables et Paï-as, l'un des

[1] C'est le roi qui reprend la parole.

[2] Ou jeûne, faim; c'était sans doute quelque lieu de déportation comme Rhinocolure.

chefs de la conspiration, à une déportation (?) accompagnée de tourments ou de privations, après quoi ils seront libérés.

Les noms qui suivent sont en effet ceux de deux membres de la commission judiciaire [1] et de deux autres officiers de justice (VI, 4-5). Mais il semble que cet arrêt ne fut pas jugé suffisant pour le premier de ces personnages, car il est dit qu'on exécuta son châtiment, qu'on disposa (ensuite ?) de lui, et qu'il mourut lui-même, c'est-à-dire, qu'il subit la peine de mort (VI, 2).

Une dernière rubrique s'applique à tout individu ayant pu s'unir à ces hommes (aux coupables précédemment nommés) pour s'opposer par de mauvaises paroles à l'application la plus rigoureuse des lois. — On dispose de lui, dit le texte, et il n'est fait aucune exception en sa faveur. Un seul nom suit cette rubrique, c'est celui d'un officier des Aouâï, corps militaire qui était probablement chargé des exécutions judiciaires [2].

Ainsi se termine la liste des accusés et celle des jugements, la légende de ce personnage occupant la dernière ligne du manuscrit.

Pour résumer en quelques mots les faits que nous venons d'examiner, nous les récapitulerons dans l'ordre suivant :

1° La mise en accusation des principaux cou-

[1] (VI, 2 et 3). Voy. le chapitre intitulé *Le Tribunal*.

[2] Voy. notes philologiques, n° 8.

pables est motivée sur des paroles criminelles prononcées par eux, et connues du roi.

2° Ces paroles criminelles ont été introduites dans le harem royal par Pen-houï-ban, ou plutôt par son agent le majordome Paï-baka-kamen, qui obtint la complicité de plusieurs personnes attachées au harem.

3° Elles avaient pour but de faire tort et d'exciter certaines gens à faire tort à la personne ou à l'autorité du roi.

4° La femme appelée Taïi a des intelligences avec Paï-baka-kamen et ses complices; elle est elle-même instigatrice à l'intérieur du harem.

5° Ces mêmes paroles sont portées par Paï-baka-kamen aux mères et aux sœurs de ces femmes, au dehors du harem, et c'est probablement par cette voie que le roi en eut connaissance.

6° Toutes les personnes qui avaient entendu ces paroles sont condamnées pour le seul fait de ne les avoir pas dénoncées; c'est donc bien d'un complot ou d'une conspiration qu'il s'agit.

7° Les gens de service, et jusqu'aux femmes des gardiens de la porte du harem se mêlent de la conspiration.

8° Le fils de la femme appelée Taïi, appartenant probablement à la famille royale, et à cause de cela sans doute désigné sous le pseudonyme de Pen-ta-our, sans titre ou qualité, ni épithète flétrissante, est coupable comme sa mère, et, devenu l'un des

chefs de la conspiration, il est du nombre de ceux qui furent condamnés à mort et exécutés.

9° On remarque, parmi les complices de ce dernier et de deux autres meneurs, un capitaine d'archers, c'est-à-dire un personnage qui pouvait avoir à sa disposition des forces militaires.

10° Quelques-uns des magistrats et officiers de justice chargés de rendre ou d'exécuter les sentences contre les coupables sont à leur tour accusés d'indulgence et condamnés par le roi lui-même.

11° Tout individu s'unissant à la cause des coupables et s'opposant à l'application la plus rigoureuse des lois est également poursuivi et condamné.

Ces faits nous permettent de conclure: 1° que tous les jugements que nous trouvons enregistrés dans le manuscrit judiciaire de Turin et dans les papyrus Lee et Rollin, sont relatifs à une véritable conspiration contre la personne ou l'autorité souveraine de Ramessès III; 2° que cette conspiration, dans laquelle plusieurs des femmes et probablement même un proche parent du roi furent compromis, eut son siége principal dans le harem de ce pharaon, bien que ses premiers germes soient venus du dehors; 3° que cette conspiration eut assez d'importance pour motiver de nombreuses condamnations à mort, ainsi que le châtiment de certains magistrats et officiers de justice, supposés coupables d'indulgence.

Voilà tout ce que nous pouvons déduire, au point de vue historique, de ce curieux document.

Quel était le but précis des conjurés? — Était-ce d'enlever la couronne à Ramessès III, pour la donner au personnage désigné, par les raisons que nous avons indiquées, sous le simple pseudonyme de Pen-ta-our, et qui semble avoir appartenu à la famille royale? — Ce serait, je l'avoue, une conjecture bien hardie, et nous ne pouvons constater qu'un seul fait, c'est que ce personnage mystérieux subit la peine de mort comme plusieurs autres coupables.

Quoi qu'il en soit donc du but véritable des conjurés, on doit reconnaître seulement que le papyrus judiciaire de Turin nous met sous les yeux le plus ancien exemple connu de ces conspirations de *harem*, auxquelles se mêlent si souvent des eunuques et des grands personnages, dans l'histoire de tout l'Orient, et qui ne manquaient jamais d'entraîner après elles de nombreuses condamnations à la peine capitale.

### § 4. *COMPARAISON HISTORIQUE.*

Ce que nous savons par les monuments de l'histoire de Ramessès III ne nous apprend rien que nous puissions rattacher aux faits que je viens d'indiquer; mais il est impossible de ne pas en rapprocher, au moins à titre de comparaison, un passage de Manéthon, conservé par Flavius Josèphe[1] et dans lequel nous lisons que le roi Séthosis ou Ramessès « assembla de grandes armées de terre et de mer, laissa Armaïs, son frère, son lieutenant général en Égypte

[1] *Contre Apion*, chap. v (ou xv, suivant l'édition).

avec un pouvoir absolu, et lui défendit seulement de prendre la qualité de roi, de rien faire au préjudice de sa femme et de ses enfants, et d'abuser de ses concubines. Il marcha ensuite contre l'île de Chypre, la Phénicie, les Assyriens et les Mèdes, vainquit les uns et assujettit les autres par la seule terreur de ses armes. Tant d'heureux succès lui enflant le cœur, il voulait pousser ses conquêtes encore plus loin dans l'Orient. Mais Armaïs, à qui il avait donné une si grande autorité, fit tout le contraire de ce qu'il lui avait ordonné. Il chassa la reine, abusa des concubines du roi son frère, et, se laissant persuader par ses flatteurs, mit la couronne sur sa tête. Le grand prêtre d'Égypte en donna avis à Séthosis. Il revint aussitôt, prit son chemin par Péluse, et se maintint dans son royaume. On tient que c'est ce prince qui a donné le nom à l'Égypte, parce qu'il s'appelait Égyptus, aussi bien que Séthosis, et Armaïs s'appelait autrement Danaüs[1]. »

J'ai été fort tenté de considérer le procès que nous fait connaître le papyrus judiciaire de Turin comme celui du frère du roi et de ses complices. Le passage de Josèphe que je viens de citer doit en effet se rapporter à Ramessès III, comme le pensait Champollion, et non à Séti I^er^, comme on le croit généralement aujourd'hui; je dirai tout à l'heure pourquoi. Mais je dois reconnaître que plusieurs difficultés s'opposent à ce rapprochement historique : la première et la plus importante, c'est que,

[1] Traduction du *Panthéon littéraire*, p. 831.

dans le récit de Manéthon, les femmes du roi ne paraissent pas volontairement coupables comme dans le procès du papyrus de Turin. On pourrait cependant répondre à cette objection que dans ce dernier document la reine n'apparaît pas et que les six femmes condamnées ne devaient former qu'une très-faible partie du harem royal. La seconde difficulté est qu'il faudrait identifier le personnage désigné sous le pseudonyme de Pen-ta-our, dans le manuscrit, avec l'Armaïs ou Danaüs de l'historien. Cela ne serait pas à la rigueur encore impossible, puisque c'est sous un *pseudonyme* que le papyrus désigne ce personnage, et que celui dont parle Josèphe ne peut avoir rien de commun avec Armaïs ou Danaüs, dernier roi de la XVIII^e^ dynastie, lequel répond exactement à l'Har-em-heb des monuments. Je démontrerai en effet qu'on ne peut trouver là qu'une confusion de nom. Mais il faudrait aussi que ce personnage, caché sous le nom de Pen-ta-our, fût un frère de Ramessès III, et conséquemment que Taïi, sa mère, fût une femme ou concubine du père de ce roi, restée dans son harem comme *validé*. J'ai déjà dit que cette dernière supposition n'était pas plus inadmissible que les autres; mais de toutes ces possibilités nous n'avons aucune preuve, et nous devons nous abstenir de toute conclusion.

§ 5. *EXAMEN CHRONOLOGIQUE DU PASSAGE DE MANÉTHON.*

J'ai dit que le récit de Manéthon que je viens de citer devait se rapporter au règne de Ramessès III

et non à celui de Séti I[er]; voici les motifs sur lesquels j'appuie cette assertion : Flavius Josèphe, dans son Éloge des antiquités contre Apion, cite un premier passage de Manéthon relatif à l'occupation de l'Égypte par les Pasteurs. Plus loin, il ajoute, comme relatif aux temps qui suivirent cette période, un autre passage du même auteur, dans lequel tous les rois de la XVIII[e] dynastie sont d'abord énumérés avec la durée du règne de chacun d'eux. Cette liste s'accorde assez bien avec les monuments et avec l'extrait qu'en a conservé aussi l'Africain. On observe seulement quelques différences dans la durée des règnes, l'Africain comptant généralement pour un an les mois qui sont ajoutés aux années dans Josèphe. Peut-être aussi doit-on admettre deux erreurs.

L'avant-dernier roi de la XVIII[e] dynastie de Manéthon est Ramessès I[er], dont le règne, fort court d'après les monuments, est indiqué d'un an seulement par l'Africain et d'un an et quatre mois par Josèphe. Après ce roi, la liste de Josèphe omet les deux noms suivants, dont le second commence la XIX[e] dynastie de l'Africain et du Syncelle; ce sont ceux d'Aménôphath ou Aménôphis et de Séthôs[1]; puis, elle mentionne Armessès-Miammoû

[1] Ces deux noms doivent être réunis; ils répondent au Ménéptah-Séti ou Séti I[er] des monuments, et se placent conséquemment l'un et l'autre dans la XIX[e] dynastie, puisqu'ils appartiennent à un seul et même roi. Ce dédoublement fautif, qui a produit l'intercalation arbitraire d'un règne dans les listes, explique le désaccord qui existe dans la durée que les différentes versions lui attribuent; l'Afri-

dont le règne de 66 ans et 2 mois ne peut répondre qu'au Rampsès ou Rapsakès des autres listes et au Ramessès II, Meiamoun, des monuments; le successeur de ce dernier est indiqué sous le nom d'Aménôphis, l'Aménephthès de l'Africain, avec 19 ans et 6 mois de règne, dans lequel on reconnaît le Ménéptah-hotep-her-maa des monuments. L'Africain donne ensuite le nom d'un Ramessès, avec 7 ans de règne, à la place du Ménéptah-Séti II des textes hiéroglyphiques, qui n'est mentionné dans aucune des autres listes. Toutes les listes, à l'exception de celle de Josèphe, s'accordent après cela à donner Amménémès, 5 ans ou 26 ans, et Thouoris, 7 ans, pour les deux derniers règnes de la XIX^e dynastie; on reconnaît dans le premier l'Amenmésou des inscriptions, et dans le second la reine Ta-ouser, épouse de Ménéptah-si-ptah. Les monuments semblent indiquer encore un ou deux règnes collatéraux ou illégitimes qui ne devaient pas figurer dans les listes officielles; mais nous n'avons pas à nous en occuper.

En résumé, le passage de Manéthon rapporté par Flavius Josèphe ne mentionne ni Séti I^er, ni Séti II, ni Amménémès, ni Thouoris; mais il donne pour

cain ne donne que 19 ans à ce roi supplémentaire (Aménôphath), tandis qu'Eusèbe, qui l'appelle Aménôphis, lui accorde 40 ans. Cette durée de règne de 19 ou de 40 ans est donc à retrancher entièrement des calculs chronologiques. C'est peut-être ce fait que Flavius Josèphe se rappelait quand il disait (*Contre Apion*, chap. IX) que Manéthon parle d'un roi Aménôphis, qui est un roi imaginaire, dont pour cette raison il n'a osé coter les années de règne.

successeur à Aménophis (Ménéptah-hotep-her-maa) le roi qu'il appelle Séthosis ou Ramessès surnommé Ægyptus. Or, ce dernier, nommé parmi les *successeurs*[1] de Ramessès II, Méiamoun, ne peut pas répondre, comme on l'admet généralement, à Ménéptah-Séti I^er^, le *prédécesseur* immédiat de ce roi, omis, il est vrai, dans ce passage, mais cité par Josèphe autre part sous le nom de Séthon et appelé Aménophath ou Aménôphis-Séthon, jamais Ramessès, dans les autres documents. Josèphe fait effectivement plus loin[2] deux personnages de son Séthosis ou Ramessès, qu'il appelle alors Séthon et Rampsès, et il est évident, par la durée de leur règne, qu'il entend désigner ainsi les rois Séti I^er^ et Ramessès II des monuments. Mais le récit que nous avons enregistré ne peut se rapporter qu'à un seul

[1] On lit dans les annotations marginales d'un manuscrit la variante μεθ' ὃν, *après lui*, au lieu de τοῦ δὲ (*son fils*). Bunsen, *Egypt's place*, vol. I, p. 649.

[2] *Contre Apion*, chap. IX, ou XXVI, suivant l'édition. L'auteur dit relativement à Manéthon : « Il parle ensuite du roi Aménôphis, qui est un nom imaginaire et dont pour cette raison il n'a osé coter les années de règne, quoiqu'il les ait marquées particulièrement lorsqu'il a parlé des autres rois. Il ajoute à ces fables d'autres fables sans se souvenir qu'il avait dit auparavant qu'il y avait 518 ans que les pasteurs étaient sortis d'Égypte pour aller vers Jérusalem. Car ce fut pendant la 4^e^ année de Thetmosis (Amosis) qu'ils en sortirent, et ses successeurs régnèrent 393 ans, jusqu'aux deux frères Séthon et Hermeus, dont il dit que le premier était surnommé Égyptien, et l'autre Danaüs, que Séthon chassa, et régna 59 ans : que Rampsès, fils aîné de Séthon, lui succéda et régna 66 ans. Ainsi, après avoir reconnu qu'il y avait si longtemps que nos ancêtres étaient sortis d'Égypte, il met au nombre de ces autres rois ce fabuleux Aménôphis, etc. » (Traduction du *Panthéon littéraire*.)

roi, et Ramessès II étant déjà désigné dans la liste que nous venons d'étudier, sous le nom d'Armessès-Miammou, reconnaissable à ses 66 ans de royauté, il est certain que Josèphe n'a fait que des confusions de noms, ce qui n'apporte aucune nouvelle difficulté à l'assimilation que j'ai proposée et dont je cherche les preuves.

Quant au Ménéptah-Séti II des monuments, qui ne figure dans aucune des listes manéthoniennes, si ce n'est dans celle de l'Africain, sous le nom de Ramessès, Josèphe le nomme bien Séthon ou Ramessès[1], mais les circonstances de son règne ne paraissent pas concorder avec celles que l'historien rapporte à Séthosis-Ramessès qui fit de grandes conquêtes en Asie. Les deux autres rois de la XIX[e] dynastie sont, d'après les monuments, Ménéptah-si-phah et Set-nekht dont les noms n'ont plus de rapport avec ceux qui nous occupent. Or, le successeur de ces trois derniers fut Ramessès III, le premier roi de la XX[e] dynastie, que les inscriptions appellent aussi *Séson*[2] comme Ramessès II, et au règne duquel Champollion attribuait les faits rapportés par Manéthon au double nom de Séthosis ou

[1] Le roi Aménôphis, se souvenant de ce que le prêtre Aménôphis avait prédit, fut saisi d'une telle crainte, qu'après avoir tenu conseil avec les principaux de son État, il envoya devant les animaux qui passent pour sacrés en Égypte, commanda aux prêtres de cacher leurs simulacres, mit entre les mains d'un de ses amis Séthon, son fils, âgé seulement de cinq ans, autrement nommé Ramessès, du nom de son aïeul. (Traduction du *Panthéon littéraire*, p. 835.)

[2] Lepsius, *Denkm.* III, Bl. 208, e.

Ramessès. Le nom de Sésou peut très-bien être en effet altéré en grec sous la forme Σεθως ou Σεθωσις. Le *Séthosis* ou *Ramessès* de Josèphe, l'un des successeurs de Ramessès II, peut donc répondre au *Sésou* ou *Ramessou III* des monuments.

J'ai dit que rien n'indiquait, dans les extraits de Manéthon rapportés par Josèphe, qu'Armaïs frère de Séthos ou Ramessès, dont le règne illégitime dut être fort court, si tant est qu'il ait véritablement régné, et qui conséquemment ne dut pas figurer dans les listes officielles, soit le même que l'Armaïs successeur du dernier Akhenkérès mentionné plus haut avec un règne de 4 ans et 1 mois. On remarquera en effet que ce dernier est présenté comme un roi légitime de la XVIII[e] dynastie, tandis que l'autre ne fut tout au plus qu'un usurpateur bientôt dépossédé du pouvoir. L'Africain appelle celui de la XVIII[e] dynastie Armessès et non pas Armaïs, mais Eusèbe le confond avec Armaïs ou Danaus, et le Syncelle qui fait, il est vrai, la même confusion, donne cependant une confirmation à notre manière de voir, en appelant seulement Ramèssès et non pas Séthos le frère d'Armaïs.

J'arrive à conclure de ces observations, qui ne forcent en rien le texte : 1° que Flavius Josèphe, dans sa première liste extraite des livres de Manéthon, a omis Séti I[er] et les trois derniers rois de la XIX[e] dynastie; 2° que son Séthosis ou Ramessès, mentionné parmi les successeurs de Ramessès II, ne peut être que le Sésou ou Ramessès III des monuments, pre-

mier roi de la XXe dynastie; 3° que l'Armaïs (ou Danaüs), dernier roi de la XVIIIe dynastie, l'Harem-heb des inscriptions, ne peut avoir rien de commun avec l'Armaïs ou Danaüs frère de Séthosis ou Ramessès, puisque l'un est un roi légitime tandis que l'autre est un usurpateur, et que ces deux personnages doivent être séparés par toute la durée de la XIXe dynastie.

Ces déductions sont, comme on le voit, simples et naturelles; l'identité de Ramessès III avec Séthosis ou Ramessès est encore confirmée d'une manière qui me paraît tout à fait probante par une circonstance du récit emprunté par Josèphe à Manéthon, c'est que Séthosis ou Ramessès, l'un des grands conquérants égyptiens de l'Asie, comme les monuments nous montrent Ramessès III, possédait, outre son armée de terre, des *forces maritimes* assez considérables pour que l'historien ait cru devoir en faire une mention spéciale [1]. Or la plus ancienne représentation d'un combat naval qu'on trouve dans les bas-reliefs égyptiens remonte précisément au règne de Ramessès III [2], et ce pharaon, fier de sa flotte, la pre-

[1] *Ἱππικὴν καὶ ναυτικὴν ἔχων δύναμιν.* (Cf. S. Theophilus, in libro ad *Autolycum tertio*, cap. XIX : *ὄν Φασιν ἐσχηκέναι πολλὴν δύναμιν ἱππικῆς καὶ παράταξιν ναυτικῆς.*)

[2] C'est dans les monuments du règne de Ramessès III qu'on rencontre, *pour la première fois*, la circonstance remarquable d'une bataille navale. (De Rougé, *Notice sommaire des monuments égyptiens du musée du Louvre*, 2e édit. p. 18.) C'est le seul roi qui fit en même temps, ainsi que les monuments le montrent, la guerre par terre et *par mer*. (Brugsch, *Histoire d'Égypte*, I, p. 184; cf. Champollion-Figeac, *L'Égypte ancienne*, p. 345.)

mière qui ait été armée en Égypte, y attachait assez d'importance pour la décrire lui-même dans les inscriptions officielles du 2e pylone de son palais de Médinet-abou : « Elle paraissait sur la mer, dit-il, comme un mur puissant; elle se composait de trois sortes de vaisseaux (les *Hâu*, les *Mens'*, et les *Baïr*), qui étaient garnis, de la proue à la poupe, de braves guerriers, munis de leurs armes [1]. » D'autres inscriptions y font souvent aussi allusion [2].

En appliquant les mêmes observations à un passage de Diodore de Sicile, on peut penser que le roi qu'il appelle *Sésoosis* est aussi le *Sésou* ou Ramessès III des monuments, car il lui attribue aussi (1, 55) la possession d'une flotte maritime, en indiquant qu'*il fut le premier Égyptien qui construisit des vaisseaux longs*. Cette circonstance pourrait nous faire reconnaître, dans le même auteur, la suite et le complément, peut-être altérés, du récit de Josèphe relatif à la trahison d'Armaïs, mais avec une variante qui transporterait auprès du roi la reine, chassée par Armaïs ou Danaüs. Diodore s'exprime ainsi [3] :

« A son retour en Égypte, après sa grande expédition, Sésoosis s'arrêta à Péluse, où il faillit périr, lui, sa femme et ses enfants, dans un repas donné par son frère [4]. Pendant qu'ils étaient assoupis par

[1] Greene, *Fouilles*, pl. II, col. 20; de Rougé, *Notice de quelques textes hiéroglyphiques*, p. 8; Brugsch, *Histoire d'Égypte*, I, p. 187.

[2] Brugsch, *Histoire d'Égypte*, I, p. 186, 188, etc.

[3] Livre I, chap. LVII.

[4] M. Champollion-Figeac remarque que « selon quelques critiques, ce frère de Sésoosis serait le *Danaus* qui conduisit des colo-

la boisson, le frère de Sésoosis profita de la nuit pour mettre le feu à des roseaux secs accumulés d'avance autour de sa tente. Sésoosis se réveilla soudain à la clarté du feu; mais ses gardiens, enivrés, tardèrent à venir à son secours. Levant alors les mains, il implora les dieux pour le salut de ses enfants et de sa femme, et traversa les flammes. Après s'être ainsi sauvé comme par un miracle, il éleva, comme nous l'avons dit, des monuments à tous les dieux, mais particulièrement à Vulcain, auquel il devait surtout son salut[1]. »

Quoi qu'il en soit des rapports qui peuvent exister entre ces deux récits, les observations précédentes nous amènent à établir, d'une manière que je crois certaine, que les faits rapportés par Flavius Josèphe, d'après Manéthon, se rapportent au règne de Ramessès III, comme la conspiration jugée dans le texte du papyrus judiciaire de Turin.

On sait, il est vrai, que des rois d'une époque antérieure avaient déjà porté leurs armes dans les îles de la Méditerranée; mais il ressort clairement des textes qui mentionnent leurs conquêtes, que ces souverains ne firent qu'y transporter des troupes de terre ou de débarquement, ce qui ne constitue pas des *forces maritimes* proprement dites, comme celles de Ramessès III. Quant aux listes monumentales des victoires de ce Pharaon, elles correspondent au récit

nies égyptiennes dans la Grèce au xv<sup></sup>e siècle avant notre ère. » (*L'Égypte ancienne*, p. 339.)

[1] Traduction de M. F. Hoefer, vol. I, p. 67.

de Josèphe, aussi bien et peut-être mieux que celles de Ménéptah-Séti I.

Aux faits que je viens de constater j'ajoute encore une indication; c'est que nous savons, par les monuments, que les principales campagnes de Ramessès III, en Asie, datent de l'an VIII et de l'an IX de son règne, et conséquemment que le récit rapporté par Josèphe doit être relatif à cette époque.

Voici, pour terminer cette digression, la concordance des listes manéthoniennes avec les monuments, telle que je la comprends pour les rois dont je viens de parler :

| EUSÈBE. | | AFRICAIN. | |
|---|---|---|---|
| ΑΡΜΑΙΣ *ὁ καὶ Δαναός* | 5 | ΑΡΜΕΣΣΗΣ | 5 |
| ΡΑΜΕΣΣΗΣ *ὁ καὶ Αἴγυπτος* | 68 | ΡΑΜΕΣΣΗΣ | 1 |
| ΑΜΕΝΩΦΙC | [40] | ΑΜΕΝΩΦΑΘ | [19] |
| *Ἐννέα καὶ δεκάτη δυναστεία.* | | *Ἐννέα καὶ δεκάτη δυναστεία.* | |
| ΣΕΘΩΣ | 55 | ΣΕΘΩΣ | 51 |
| ΡΑΜΨΗΣ | 66 | ΡΑΨΑΚΗΣ | 61 |
| ΑΜΜΕΝΕΦΘΙΣ | 40 | ΑΜΕΝΕΦΘΗΣ | 20 |
| ........................ | | ΡΑΜΕΣΣΗΣ | 60 |
| ΑΜΜΕΝΕΜΗΣ | 26 | ΑΜΜΕΝΕΜΗΣ | 5 |
| ΘΟΥΩΡΙΣ | 7 | ΘΟΥΩΡΙΣ | 7 |
| | | *Εἰκοστὴ δυναστεία.* | |
| ........................ | | ........................ | |

| JOSÈPHE.<br>*C. Ap.* cap. xv ou v. | MONUMENTS. |
|---|---|
| ΑΡΜΑΙΣ 4,1 | Hor-em-heb Mer en Amon<br>(Râ-z'osor-x'eper-u-sotep-en-Ra). |
| | *XIXe dynastie.* |
| ΡΑΜΕΣΣΗΣ 1,4 | Râ-mes-sou I<br>(Râ-men-pah'u-tï). |
| .........................<br>(Cap. xxvi ou ix. ΣΕΘΩ ou ΣΕΘΩΣ, 59) | Mei-en-ptah = Séti I<br>(Râ-men-maa). |
| ΑΡΜΕΣΣΗΣ ΜΙΑΜΜΟΥ 66,2<br>(Cap. xxvi ou ix. ΡΑΜΨΗΣ — 66) | Ramessou (II), Meiammoun,<br>(Râ-user-maa-sotep-en-Râ). |
| ΑΜΕΝΩΦΙΣ 19,6<br>(Cap. xxvi ou ix ΑΜΕΝΩΦΙΣ ″) | Maï-en-ptah hotep her mâa,<br>(Ba-en-Râ-meï-Amon). |
| .........................<br>(Cap. xxvi ou ix. ΣΕΘΩΣ ὁ καὶ ΡΑΜΕΣΣΗΣ.) | Meï-en-ptah = Séti II,<br>(Râ-user-x'eper-u-mei-Amen). |
| ......................... | Amen-mes-sou h'yq-ouabou,<br>(Men-ma-râ-sotep-en-Râ). |
| ......................... | Meì-en-ptah = Si-Ptah<br>(X'ou-n-Râ-sotep-en-Râ).<br>et la reine Ta-Ouser. |
| | *XXe dynastie.* |
| ΣΕΘΩΣΙΣ ὁ καὶ ΡΑΜΕΣΣΗΣ, *ἐκαλ. Αἴγυπτος.* Confondu par Josèphe avec Séti I et Ramessès II.<br>(*Contre Apion*, cap. xxvi ou ix.) | Sésou ou Râ-mes-sou-h'yq-Ân,<br>(Râ-ouser-maa-meï-amon). |

(La suite à un prochain cahier.)

# QUELQUES CHAPITRES DE MÉDECINE ET DE THÉRAPEUTIQUE ARABES.

TEXTE ARABE, PUBLIÉ, TRADUIT, SUIVI D'UNE LISTE DE TERMES TECHNIQUES ET AUTRES.

PAR M. LE DOCTEUR B. R. SANGUINETTI.

## AVANT-PROPOS.

La Bibliothèque impériale de Paris possède deux exemplaires manuscrits d'un ouvrage arabe de thérapeutique médicale, intitulé : *Le livre des flambeaux resplendissants, au sujet de la médecine humaine*[1]. C'est un traité complet, ou mieux une sorte de compilation, divisée en dix chapitres, dont le premier est consacré à l'exposition de la doctrine humorale. Les autres parlent du traitement des maladies des diverses parties du corps, en commençant par les affections de la tête. L'auteur de ce livre est appelé Chihâb Eddîn Ahmed Alkalyoûby[2], et il est mort vers la fin du dixième mois lunaire de l'année 1069 de l'hégire (juillet 1659 de J. C.).

On trouve des détails sur Alkalyoûby dans le *Dictionnaire bibliographique et encyclopédique* de Hâdji Khalfah, édition de M. Fluegel, notamment : t. V, p. 153, n° 10,505, où il est question d'un ouvrage théologique de notre auteur; t. VII, p. 856 et p. 899, d'après un assez long fragment du خلاصة الاثر, fol. 36 v°, fragment cité ainsi deux fois en arabe par le savant éditeur, M. Fluegel. Il y est dit en somme qu'Alkal-

[1] كتاب المصابيح السنيّة في طبّ البريّة. Ancien fonds arabe, n° 1069, et supplément arabe, mis en ordre par M. Reinaud, n° 1040.

[2] Originaire de Kalyoûb, petite ville d'Égypte, près du Caire.

youby était un jurisconsulte distingué, auteur de plusieurs ouvrages de droit, de théologie, philosophie, grammaire, etc. et aussi d'un livre ou recueil de médecine, science qu'il connaissait bien. Ce dernier ouvrage est sans doute celui dont il est ici question. On ajoute que tous ses livres étaient estimés, qu'il est mort dans les derniers jours du mois de chawwâl de l'an 1069 de l'hégire (juillet 1659 de J. C.), et que Kalyoûb était une petite ville en Égypte, distante de deux ou trois parasanges du Caire[1]. Je noterai encore que, parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque impériale, se trouvent d'autres ouvrages littéraires d'Alkalyoûby.

J'ai cru utile de publier le texte et de donner la traduction de plusieurs chapitres de ce livre de médecine; car, indépendamment de l'intérêt que quelques personnes peuvent prendre à ces sortes de matières, tous ceux qui s'occupent d'arabe rencontreront ici beaucoup de termes qui manquent dans nos lexiques, ou qui y sont mal expliqués. Ceux d'entre les arabisants qui ont la louable habitude d'écrire en marge de leur dictionnaire, soit Golius, soit Freytag ou autre, les mots qui y sont omis, ou les éclaircissements qui seraient nécessaires, trouveront dans ce travail de quoi augmenter leurs notes d'un bon nombre de termes de médecine, d'histoire naturelle, etc.

[1] Le خلاصة الاثر, dont il est parlé plus haut, est un ouvrage biographique, composé vers l'an 1133 de l'hégire (1720 de J. C.), dans le but de faire connaître les hommes remarquables du onzième siècle de la même hégire (XVII[e] de J. C.); son auteur est Amîn Eddîn Mohammed Almohibby Acchâmy, et il est cité par Hâdji Khalfah, édition de M. Fluegel, t. VI, p. 615, n° 14,882, ainsi qu'il suit : طبقات العلماء والشعراء والملوك والوزراء عربى سمّاها خلاصة الاثر فى قرن حادى عشر. (Voyez aussi t. VII, p. 965.) La Bibliothèque impériale de Paris renferme un exemplaire dudit خلاصة الاثر, supplément arabe, mis en ordre par M. Reinaud, n° 676. On peut y lire la biographie d'Alkalyoûby, p. 95 et 96, et l'on en verra la traduction ci-après.

Le texte et la version qui vont suivre comprennent : la préface de l'ouvrage; le premier chapitre, qui traite du pouls, etc. puis des maladies, des liquides du corps, des aliments, des boissons; et cela, d'après les principes de la doctrine humorale; le chapitre deuxième, où il s'agit du traitement des maladies de la tête; enfin, le troisième chapitre, consacré en entier à la cure des affections nombreuses des yeux. On y remarquera une grande variété, une vraie richesse de médicaments; mais aussi, on y verra quelques préjugés et des traces nombreuses de superstition. J'ai mis le plus grand soin pour que le texte soit correct, en prenant surtout pour guide le manuscrit n° 1069, qui m'a semblé le moins fautif des deux manuscrits déjà mentionnés de la Bibliothèque impériale. Lorsque la leçon de ces deux manuscrits m'a paru erronée, tantôt j'ai ajouté entre parenthèses la bonne leçon, ou, du moins, celle que je crois préférable; d'autres fois j'ai fait connaître la bonne leçon par une note, ou dans les variantes. Quant à la traduction, j'ose espérer qu'on la trouvera suffisamment exacte et fidèle. Quelques notes, d'ailleurs assez courtes, fourniront à mes lecteurs les explications que j'ai cru utile de leur donner. Parmi les manuscrits arabes de médecine, celui qui m'a le mieux servi pour vaincre quelques difficultés dans ce travail, c'est l'ouvrage du cheïkh Dâoud Alanthâky, dont le titre est : *Mémorial des hommes intelligents*[1].

Il est maintenant de mon devoir de dire que, il y a quelques années, M. Cherbonneau, avec son obligeance habituelle, a pris la peine de m'envoyer spontanément, de Constantine, un court extrait de cet ouvrage d'Alkalyoûby, afin d'appeler mon attention sur ce livre de médecine. Je le connaissais déjà par les deux manuscrits plusieurs fois cités de la Bibliothèque impériale; mais dès ce moment j'ai pris avec moi-même l'engagement de le faire connaître aux lecteurs

[1] تذكرة اولى الالباب. Manuscrits de la Bibliothèque impériale, ancien fonds arabe, n° 1058.

du *Journal asiatique*. Différentes circonstances m'ont empêché jusqu'à ce jour de mettre à exécution mon projet.

Le petit extrait provenant de M. Cherbonneau, et dont il vient d'être parlé, se compose généralement de formules prises çà et là dans les trois premiers chapitres de l'ouvrage. Il fait par conséquent partie de la présente publication.

Enfin, l'abondance des médicaments, la polypharmacie, que j'ai annoncée ci-dessus, ne surprendra point mes lecteurs; car ils savent que les Arabes, par leur sol, et puis par leur commerce, surtout avec l'Inde, se trouvaient en possession d'un plus grand nombre de médicaments que les Grecs n'en avaient sous la main. De la sorte, leur pharmacie s'accrut, leur matière médicale s'enrichit. Ils en furent prodigues, et renchérirent encore sur Galien dans l'emploi des remèdes.

Voici maintenant la biographie de notre auteur :

« Ahmed, fils d'Ahmed, fils de Salâmah, Almisry, Alkalyoûby, Acchâfi'y, l'imâm très-instruit, le jurisconsulte, le traditionnaire, un des principaux savants, universellement estimé et apprécié, à cause des grands services qu'il a rendus. Il a étudié le droit et les traditions sous Chams (Eddîn) Arramly, qu'il a suivi pendant trois années, vivant retiré dans sa maison. Il a aussi suivi les leçons de Noûr (Eddîn) Azziyâdy, de Sâlim Acchebchîry, de 'Aly Alhaléby, d'Ahmed, fils de Khalîl Assoubky, et d'autres docteurs célèbres. A son tour, il a donné des leçons à Mansoûr Atthoûkhy, à Ibrâhîm Albirmâouy, à Cha'bân Alfayyoûmy et à d'autres savants bien connus.

« On le redoutait beaucoup; nul n'osait parler en sa présence sans tenir la tête baissée, par crainte de lui et par frayeur. Il n'acceptait rien de personne, et on le voyait, la plupart du temps, faire l'aumône; il n'avait aucun traitement, ni aucune fortune connue, et pourtant il ne manquait de rien. Du reste, il ne mettait aucune recherche dans ses repas ni dans ses habits; il n'était occupé que d'œuvres pieuses, et ne quittait pas l'enseignement, qui embrassait

toutes les sciences légales. Il était instruit dans la géomancie, la science de la lettre (une sorte de cabale), et dans son application aux carrés magiques, à la *zâïrdjah*[1], et autres stratagèmes. Il avait acquis en cela de la célébrité. Alkalyoûby était expérimenté et habile en médecine. De plus, il avait l'art de bien raconter, d'exposer clairement les choses. Au temps de son enseignement, ses auditeurs avaient un maintien fort grave et tout à fait silencieux[2].

« Notre savant est l'auteur de beaucoup d'ouvrages d'une utilité générale. Nous nous bornerons à citer ceux qui suivent :

« 1° Des gloses marginales sur le commentaire du *Minhâdj* (ou *Voie*), par Djélâl (Eddîn) Almahally;

« 2° Des gloses marginales sur le commentaire du *Tahrîr* (*Revue* ou *Examen*), par le cheïkh de l'islamisme;

« 3° Des gloses marginales sur le commentaire d'Abou Chodjâ', par Ibn Kâcim Alghazzy;

« 4° Des gloses marginales sur le commentaire de l'*Azhariyah* (ou *la Resplendissante*, ouvrage grammatical);

« 5° Des gloses marginales au commentaire du cheïkh Khâlid sur l'*Adjorroûmiyah* (autre ouvrage de grammaire);

« 6° Des gloses marginales au commentaire que le cheïkh de l'islamisme a écrit sur l'*Isagoge* (ou *Introduction* de Porphyre aux œuvres d'Aristote);

« 7° Une dissertation sur la manière de connaître la *kiblah*

[1] Ou *tableau circulaire* pour arriver à découvrir les choses occultes. — Ce passage du texte demande à être cité : وله معرفة بعلم الرمل والحرف وتصرّفه فى الاوفاق والزايرجة وغير ذلك من الفنون فهو مشهور. Voyez sur ces matières les *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, dans les *Notices et Extraits des Manuscrits*, notamment, texte arabe, t. XVI, p. 203 à 220; traduction française, t. XIX, p. 232 à 254.

[2] Littéralement : A ses leçons, les hommes étaient comme s'ils avaient eu des oiseaux sur leurs têtes والناس فى درسه كأنّ على رؤسهم الطير.

(ou la *direction* du temple de la Mecque), sans le secours d'aucun instrument;

« 8° Un recueil de médecine;

« 9° Les cérémonies du pèlerinage.

« Outre cela, il a aussi composé d'autres dissertations et revues (*tahrîrât*), toutes fort utiles. — Sa mort a eu lieu dans les derniers jours du mois de chawwâl de l'an 1069 de l'hégire (juillet 1659 de J. C.). — Quant au mot *alkalyoûby* [1], qui s'écrit avec le *fath* du *kâf*, le *soucoûn* du *lâm*, le *dhamm* du *yâ*, lettre qui a deux points au-dessous, le *soucoûn* du *ouâou*, et après cela un *bâ*, lettre qui porte un seul point au-dessous; le mot *alkalyoûby*, dis-je, est l'adjectif relatif d'une toute petite ville (Kalyoûb), dont la distance du Caire est de deux ou trois parasanges, et qui possède de nombreux jardins. »

TEXTE.

كتاب المصابيح السنيّة فى طبّ البريّة تأليف الشيخ الامام
والحبر الهمام العالم العامل شهاب الدين القليوبىّ الشافعىّ
تغمّده الله تعالى برحمته واعاد على المسلمين من بركته
ونفع الله به كاتبه قارئه امين وصلّى الله على سيّدنا محمّد
وعلى آله وصحبه وسلّم تسليما امين امين ،

بسم الله الرحمان الرحيم وبه ثقتى الحمد لله الذى جعل
نوع الانسان اكمل الانواع وميّزه بالنطق والادراك والاختراع
وجعل صحّة بدنه وعقله سببًا لوجود الانتفاع والصلاة
والسلام على سيّدنا محمّد الذى اعتدل فى الجسم والاخلاق

[1] وَٱلْقَلْيُوبِىُّ .

والطباع وبعد فهذا مؤلّف لطيف لا يجهله انسان ولا يحتاج فى معرفته الى اعوان قد جمع ما تفرّق فى غيره من التصانيف واغنى عن مراجعة ما سواه من التأليف جعله الله تعالى خالصًا لوجهه ونفع به من طلب النفع منه على وجهه انّه قريب قدير وبالاجابة لمن دعاه جدير مرتّب على مقدمة وعشرة ابواب وخاتمة المقدمة فى معرفة الطبّ وما يتعلّق به وهو علم يعرف به احوال الابدان صحّة وضدّها وموضوعُهُ الابدان وغايته بقآء الصحّة ودفع الامراض ومباحثه لا يمكن ضبطها فينبغى صرف العناية الى ما يمكن منها اعلم ان جميع الامراض انّما تحدث عن فساد المزاج بفساد بعض الاخلاط المركّب منها الناشىء ذلك عن التخليط فى المتناولات والهوآء والاماكن والصناعات والفصول والنوم واليقظة والحركة والسكون البدنيّين والنفسيّين والاحتباس والاستفراغ فاذا الطبيب عرف هذه [1] فلا فساد إلّا بمشيّة الحكيم الاقدس ومعرفة ذلك محصورة فى العلامات والنبض والقارورة والله تعالى اعلم الباب الاوّل فى معرفة اصول [2] الامراض وما ينشأ عنها وما يتبعها وغير ذلك وفيه فصول اربعة الفصل الاوّل فى

[1] Le ms. n° 1040 porte واذا احكم الطبيب هذه الاشيآء, rédaction qui est peut-être préférable.

[2] La leçon du ms. n° 1069 est فصول.

معرفة الاخلاط من النبض او القارورة أمّا النبض فهو إمّا غليظ سريع الحركة وهو علامة الخلط الدموىّ الدالّ على كثرة الدم على غيره من الاخلاط وموضعه الكبد واصله من الشمس وإمّا دقيق سريع الحركة وهو علامة غلبة الصفرآء وموضعها المرارة واصلها من الرياح وإمّا دقيق بطئ الحركة وهو علامة السودآء وموضعها الطحال واصلها من التراب وإمّا غليظ بطئ الحركة وهو علامة البلغم وموضعه الريّة واصله من المآء وإمّا متوسّط فى ذلك وهو علامة اعتدال الاخلاط والصحّة والعافية وإمّا رقيق جدّا وسريع جدّا وهو علامة فنآء الاخلاط وحصول الهلاك وأمّا القارورة اى لون البول فيها فالحمرة مع الغلظ علامة غلب الدم والبياض مع الغلظ علامة البلغم والصفرة مع الغلظ علامة السودآء والحمرة الخالصة دليل الحرارة والصفرة مع الرقّة علامة الصفرآء والرقّة دليل اليبوسة والخضرة دليل البرودة والبياض دليل الرطوبة والصفرة الصافية علامة المرض والصفرة المعتدلة كلون الاترج ومآء الجبن علامة الصحّة والعافية والحمرة الصافية دليل الهمّ والحزن ووجع الكبد [1] والنتن علامة عسر البول واختلاف الالوان

[1] Le ms. n° 1040 ajoute : والغبرة علامة الحمّى وكلون الزعفران علامة الصفراء.

علامة الهلاك الفصل الثانى فيما ينشا من الامراض عن الاخلاط وقد أُستقرى فوجد انّه [1] خمسة وثلاثون الف مرض وقد ذكرنا بعض ما يحدث عن كلّ خلط منها فامّا الدم فينشأ عنه نقصان الراس والدوار والصداع فى مقدم الوجه وثقل العينين والرمد مع الحرارة والدموع وعَمَش العينين كذلك وقروح الحدقة والانف والغشاوة والرعاف وبثور الاجفان ووجع الآذان مع الحرارة وكلف الوجه الاحمر وتأكّل اللِثّة ورخاوة الاسنان وسلاق الفم مع رطوبة وحرارة وعذوبة وبحوحة الصوت والذبحة وورم الوريد والسعال الرطب والخنازير والطاعون المعروف بالكُبّة والجذام والجدرىّ والحصبة والأكْلة الحمرآء والدماميل والقروح والدماميل [2] الكثيرة والنار الفارسىّ وذات الجنب [3] والاستحاضة والبطن الذريع والدود فيها (فيه) والعدسة والوسواس والحُمّيات الدآئمة وأمّا الصفرآء فينشأ عنها الحرارة فى الراس والدوار والصُداع فى اليافوخ [4]

[1] La leçon du ms. n° 1040 est : وقد استفردناه ووجدناه. — En marge du ms. n° 1069, il y a, en cet endroit : اى ننبّع, sans doute pour اى تتبّع.

[2] Le ms. n° 1040 porte والبثور.

[3] Le ms. n° 1040 donne فى en place du و.

[4] Le ms. n° 1069 porte النافوخ, terme plus vulgaire.

والمآء الابيض فى العين ويبس الانف وريح الآذان الحارّ والكلف الاسود الغليظ ومرارة الريق وجفافه وسلاق الفم الحارّ وخشونة الحلق ويبسه وحرارة المعدة والعطش وجسآء الخاصرة اليمنى والقروح اليابسة والمآء الاصفر والقولنج وحرارة المثانة ودآء الاسد والاكلة السودآء وحصر البول والحصا والشرا والثآليل وشقاق القدم فى الصيف والوسواس وحمّى الغبّ [1] وامّا السودآء فينشأ منها ثوب الراس والبدن والصداع والشقيقة والدوار وريح السبل [2] والربو وشدة القىء والتخمة والنفخ والغشيان وخفقان القلب والسهر والوسواس السكونىّ وحِدّة النفس وجسآء الطحال وحصاة الكلى وعسر البول والقولنج و(الم)الخاصرة ودود القرع [3] وعرق النَسا والإبردة وشقاق القدم والجدرى والرعشة النقرس بلا ورم ودآء الحيّة والورم [4] والبواسير والدماميل اليابسة ويبس العصب ووجع الظهر وبرد الكلى ووجع الحوالب فى المذاكير ونحو ذلك

[1] Le ms. n° 1069 paraît donner وحمى الحب.

[2] Le ms. n° 1040 ajoute : والمآء الاسود فى العين والدَوىّ والطنين فى الآذان والسُعال اليابس.

[3] Le ms. n° 1069 porte القرح. Ce serait alors le ténia.

[4] Le ms. n° 1040 donne والبرص, ou «la lèpre.»

واما البلغم فينشأ عنه الدوار والشقيقة اليمنى وغبارة [1]
العين وتحوشها الرطب بلا حمرة والرمد كذلك والزكام
ووجع الآذان ووقرها ووجع الاسنان ودودها وضرسها وثقل
اللسان والاعضاء وتعقّد الكلام والسعال [2] الرطب وعسر
النفس والخفقان وحديث النفس والوسواس السكوتى
والسهر والمغص فى المعدة والدُبيلة فيها ودودها الصغار
والبطن الذريع والجدرى والاختلاج واللقوة [3] والفالج
ورخاوة العصب والبهق الاسود وداء الثعلب وتمرط الشعر
والتورّم وكثرة القمل والعرق ونفخ القدم وحُمّى النافض
فائدة ومما جُرّب ان هذا المعجون ينفع من جميع امراض
البدن واوجاعه الظاهرة والباطنة من الراس الى القدم
ويُستعمل فى كلّ زمن وشربته من درهمين الى اربعة مثاقيل
بحسب القوى وصنعته سنبل الطيب ومصطكى وزعفران
وطباشير وقرفة واذخر [4] واسارون وقسط حلو وغافت
وفوّة ولكّ منقّى وهال وقرنفل وعود وحبّ بلسان وراوند
وبزر كشوت وبزر كرفس وبزر هندبا اجزاء سويّة ومثل

[1] Le ms. n° 1040 donne وغبار.

[2] Le ms. n° 1069 donne والسوَال.

[3] La leçon du ms. n° 1069 est اللوقة.

[4] Le ms. n° 1069 porte واذفر. C'est la rue sauvage, ou *ruta sylvestris*.

آكلّ من ورق الورد اليابس يُسحق الجميع ويُعجن بثلاثة امثاله من العسل المنزوع والله الشافى الفصل الثالث فيما ينفع من كلّ خلط على العموم فامّا الدم فيخرجه نحو الفصد والاسهال بنحو الفوة والاوزمالى (والاُودورمالى) والمازريون ويبرده نحو جُمّار النخل بجرّب العُنّاب والخَسّ والبقلة الحمقآء وعنب الثعلب وامّا الصفرآء فيخرجها الاسهال بنحو البنفسج والسقمونيا المعروفة بالمحمودة والاصفر ومآء اللبلاب والرمّان بشحمه ويبردها نحو الشعير والهندبا والخسّ ويلينها نحو الشيرخشك[1] ومآء الفواكه والتمر هندىّ والاجّاص ويقمعها كلّ حامض وقابض وامّا السودآء فيخرجها نحو الاسهال بنحو الهليلج واللازورد والافتيمون والغاريقون والشفايج (والبسفايج) والسنا والاسطوخودس ويلينها نحو الاملج والاسارون وحبّ بلسان والخُبّيْط والتين والقرفة والسكّر ويسكنها حالاً مآء النعناع وامّا البلغم فيخرجه الاسهال بنحو شحم الحنظل ولبّ القرطم وبزر الانجرة والسورنجان والغاريقون والتربد ويلينه حبّ النيل والاشقيل ومآء العسل ويقطعه القسط

[1] Le ms. n° 1040 ajoute والنرجبين. C'est probablement pour والترنجبين, ce qui signifie *rosée miellée*, ou *manne*.

والعود والهال ويسلط[1] الاخلاط الثلاثة نحو الصبر وحبّ النيل والرند وقثّاء الحمار والفشا والقنطريون والشبرم والخرنق (والخربق) والاقحوان والملح الداراني واعلم ان تنقية البدن بالاسهال ونحوه سبب [2] اعانة الادوية على وصولها الى ما طلب منها فتجب المبادرة اليها فقد قال بعض الحكماء ان الدم عبد غير مقدور عليه فربّما قتل مولاه وان الصفرآء كلب عقور في درباته وان السودآء ارض كلّما تحرّكتْ تحرّك ما عليها وان البلغم ملك رئيس كلّما اغلقتَ عليه بابا فتح غيره وان خلط الدم حارّ رطب وان خلط الصفرآء حارّ يابس وان خلط السودآء بارد يابس وان خلط البلغم بارد رطب وكلّ خلط يداوى بما يُضادّه في صفتيه معًا او في احديها والقانون في قوى الادوية يعلم من طعومها وكلّ حلو حارّ رطب الى الاعتدال وكلّ مُرّ حِرّيف حارّ يابس لكن حرارته اغلب وكلّ مالح كذلك لكن يبوسته اغلب وكلّ مُرّ[3] بالراى المعجمة كذلك لكن برودته (حرارته)[4] اغلب[5] وكلّ دَسِم بارد رطب باعتدال وكلّ تَفِه

[1] La leçon du ms. n° 1040 est ويسهل.

[2] Le ms. n° 1040 ajoute في,

[3] Le ms. n° 1069 paraît porter حز.

[4] Le ms. n° 1040 donne حرارته, et ne contient pas وكلّ مالح الخ.

[5] Le même ms. n° 1040 ajoute : وكلّ حامض او عَفِص بارد يابس لكن يبوسته اغلب.

بان لم يغلب فيه طعم مما مَرَّ فرطب ان كان سَيّالاً [1] والا فيابس كالجبن [2] وكلّ عذب معتدل وكلّ حبّ وبزر وقشر فهو كطبع اصله لكنّه اميل الى الحرارة واليبس وكلّ ما لم يكمل منها فرياحه وفساده وفضوله كثيرة وكل مقلوّ عكس ذلك لكنّه عسر الهضم وكلّ ما نعم تحققه كان اسرع نفوذا فى البدن وكلّ حيوان فلحمه ردى فى صغره وهرمه جيّد فى نموّه متوسّط فى تناهيه والذكر [3] خير من الاناث وافضلها ما شأنه السمن ثمّ ما صغرت جثّته ثم مقاديمها ثمّ جوانبها والايمن افضل ثمّ بواطن قوآئمها ثمّ ما يلى ظهورها ثمّ ما لاصق عظامها والاهلىّ من الطيور افضل ثمّ الوحشىّ والاجنحة اولى ثمّ الصدور وافضل الاسماك المتماسك اللحم غير المفلس ثمّ الصغير ثمّ من مآء العذب ثمّ النهرىّ ثمّ البحرىّ ثمّ موخره وكلّ لبن فهو تابع لحيوانه وكلّ ما كثرت مآئيّته من الفواكه فهو ارطب او ابرد على ما مرّ الفصل الرابع فيما يوافق كلّ خلط من المطعومات اكلاً وشربًا فامّا الدموىّ فيوافقه من الاطعمة المأكولة لحم الحمول السمينة ولحم الجدى او لحم القنابر

[1] La leçon du ms. n° 1040 est سَبَبًا لاَ.

[2] La leçon du ms. n° 1069 est كالحبّ.

[3] Le ms. n° 1040 offre الذكور.

وفراخ الحمام والعصافير والمُزوّرة[1] من العدس او السلجم او الخيار او السُمّاق مع زيت وملح اومن الارز مع قليل شاهبلّوط او من حبّ الرمان او من الكعك او الخبز غير الدسم ويجب في كلّ منها اضافة ما فيه حموضة من خلّ او حصرم او نحوها ويوافقه من المشربة[2] اللبن الحامض ورُبّ السفرجل او الرمّان او التمر هندىّ ويوافقه من الفواكه الكمثرى وشحم النخل ونحوها وامّا الصفراوى فيوافقه من الماكولات لحم الجدى او السمك الطرىّ والكشك والعدس والقرع والماش مع بعض دهن معها ومزورة الهندبا او الرجلة او الفالوذج او اللوز مع بعض سكّر او دهن ويوافقه من المشروبات اللبن الحامض الطرىّ ولو غير مخيض ونقيع التمر هندىّ والاجّاص ونحوها ويوافقه من الفواكه الموز وقصب السكّر وشحم الاترج او الخيار او اللفت او البطّيخ او التفّاح او نحوها وامّا السوداوى فيوافقه من المأكولات سمين الضأن او فراخ الحمام المشويّة او عصيدة التمر او صفرة البيض مع سمن البقر او جوز الهند مع السكّر الاحمر او الدبس او نحو ذلك ويوافقه من المشروبات نبيذ التمر او الزبيب المنزوع او نحو ذلك ويوافقه من

[1] La leçon du ms. n° 1040 est والمزودة.

[2] Le ms. n° 1040 porte المشروبة.

الفواكه القصب والاترج والصنوبر والفستق والتين والرمّان الاملس والكرات والفجل والبصل ونحوها وامّا البلغمىّ فيوافقه من المأكولات[1] سمين الضان المشوىّ مع الخردل او الفلفل او الكراوية والخبز بالعسل والجبن العتيق مع الزيت او الجبن الحِرّيف الدسم او اكل الثوم الرطب او الجرجير او الجوز او التمر او الجزر ويوافقه من المشروبات السّكر الممزوج بالمآء او نقيع نحو القرنفل[2] او نحو ذلك ويوافقه من الفواكه الزبيب والتمر ونحوها فاحرص على هذا الباب فانّه قلّ ان يوجد فى شىء من المؤلّفات على هذا النمط والله تعالى اعلم المُلهم للصواب الباب الثانى فى[3] امراض الراس وفيه فصول خمسة الفصل الاوّل فيما ينفع من اوجاعه مُطلقا من صداع او غيره[4] فينفع منها مطلقا حارّة او باردة استعمال مثقال من بزر حنّاء مع ثلاث اواق من المآء والعسل او شرب زهر التفّاح او زهر الكمّثرى او زهر السفرجل او السعوط بمرارة الدبّ او مرارة الرخم مع عُصارة السلق فيهما او ان يؤخذ من الصبر

[1] Le ms. n° 1040 ajoute ici le mot لحم.

[2] Le même ms. n° 1040 ajoute والقرفة.

[3] Le ms. n° 1040 ajoute ici le mot معرفة.

[4] Le ms. n° 1040 ajoute : قديمها او حديثها وفى الصداع وانواعه والشقيقة فاما اوجاعهُ.

السقطرىّ والبورق الاحمر الارمنىّ والشونيز من كلّ درهمان وتعجن بعد تحقها بدرهم من الزيت العتيق ويسعط منها من اوّل الشهر واخره ثلاثة ايام واما الصداع فان كان عن حرارة فينفع منه المبرّدات كالاجّاص والعنّاب اكلا والسكنجبين شربا بماء الرجلة او مثقال من الحِنّاء او زهرها شربا مع العسل او ضمادا مع الخلّ او ماء الورد شمّا او تحيق الورد ضمادا او شمّا او دهن حبّ القرع شمّا او سعوطا او ضمادا او دهن البنفسج شمّا او سعوطا او ضمادا او شربا او عصارة عنب الثعلب او ماء القرع او ماء الليمون او شرابه ضمادا او الكبابة الهندىّ او نوى الخوخ بماء الورد فيهما طلاء على الجبهة او ماء الورد وماء الكزبرة الخضراء او دهن اللوز مجموعة طلاء مجرب او دهن الورد او دهن الآس طلاء خصوصا مع الافيون فيهما فانه يخلص من الصداع المؤدّى للموت وان كان عن برودة فينفعه شراب السكنجبين [1] والافتيمون مع لبن اللقاح او شرب تحيق خمسة قراريط من اللؤلؤ بماء النمام او شربه ماء العسل مع نصف درهم من الغاريقون او الضماد بمرارة العنز او باللوز المرّ او بدهنه او برماد شعر الانسان او شعر الضان او بالحرمل او بالفلفل او بالبابونج او بالنمام

[1] La leçon du ms. n° 1040 est : فينفع منه شرب الترنجبين.

مع الخلّ فى الجميع او التدهّن بالادهان الحارّة كدهن
البابونج او القسط وان كان بمشاركة المعدة فينفع منه
اكل السفرجل او الكمثرى او شراب العنّاب او الاجّاص او
الرمّان او التوت او الآس او نحوها او دهن المعدة والراس
بدهن الورد او دهن الآس فاترًا او ضماد الراس بالورد
او الصندل او الاقاقيا او الخولان او الطين مع الورد او ماء
الآس او ماء الكرم او ماء الطلع فى الجميع وان كان عن
حرّ الشمس او الدخان فالضماد بدهن اللوز او دهن
الورد مع الخلّ فيهما او شمّ الورد او زهر القرع ومن اكثر من
شم المردقوش لم يصدع ابدًا مجرّب واعلم ان الصداع إن
اختص بجانب الراس الايمن فهو عن حرارة الكلى ويسعط فيه
بدهن البنفسج مع الافيون او بالجانب الايسر فهو عن برد[1]
ويسعط فيه بدهن نحو الورد او بالهامة فيسعط فيه بدهن
اللوز الحلو مع السكّر او الشمر او بالجبهة فينفعه شرب
الكشك مع السكّر او فى جهة الحلق فمضغ الشونيز او كان
مع دَوىّ الراس فيسعط بدهن طبخ فيه لبن او مع يبس
فى الخياشيم فيسعط بقدر دانقين من الكندس او كان يوجد
بعد النعاس فضماد الصدغين بقشر الرمّان المعجون بماء
الخل او كان يوجد ساعة بعد ساعة فليُلازم النوم وامّا

[1] La leçon du ms. n° 1040 est بُرودة.

الشقيقة فهى كالصداع المختصّ باحد جانبى الراس
لكنّها اشدّ وجعا منه ويصل وجعها الى العين وينفع منها
اذا كانت باردة المسك ودهن المشمش المُرّكيف استعملا
والنسرين والياسمين والزعفران شمّا او ضمادا او السمسم
مع قشره ومداد الكتابة ضمادا او ان كانت حارّة فلحم
البقر اكلا والتمر هندىّ شربا ونحو ماء عنب الثعلب
والرجلة شربا وضمادا الفصل الثانى فى النزلات وهى
الامراض العامّة وانّما ذكرت فى امراض الراس لغلبتها فيها
وتسمّى بمصر الحوادر وينفع منها مطلقا استعمال البابونج
فانّه يذهبها من الراس والبدن والعظم وكذا البَسْباسة
والفوتنج والتدهّن بزيت قُلى فيه بُنّ القهوة حتّى يحترق
وينفع من الحارة منها نحو الخشخاش اكلا وماء الشعير
ونقيع التمر هندىّ شربا او العفص او الشِبِتّ او الكزبرة
او الآس او الصندل او الاقاقيا ضمادا ونطولا ودلكا والسكّر
السُليمانىّ انتشاقا بماء النارنج او الاترنج وينفع من البارد
البندق مع الفلفل والكرنب مع السكّر والايارجات اكلا
فيها ونحو الشونيز والكمّون والثوم والسنا استنشاقا بها مع
الماء او تدهّنها بدهنها وجميع ما يذكر فى الزكام نافع هُنا
ويحلّل اورامها مُطلقا الطلاء بماء الكزبرة مع دهن اللوز
او الضماد بدقيق الشعير او قشر الخشخاش مع الخلّ فيهما

او شرب تمر الحنّاء مع العسل كما مرّ الفصل الثالث فى الفالج والنسيان والسُبات والسكْتة والهذر[1] والدوار والخَدَر والكابوس والرعشة وكلّها ناشئة عن الرطوبة والبرودة وينفع منها مطلقا كُلّ حارّ رطب او يابس وراس الارنب اكلا وكذا اكل ذُكران حام الابراج بخاصّية فيها وكذا الثوم او الفلفل او عود القرح اكلا خصوصا مع العسل فيها او شرب الراوند او المقل او الصعتر[2] او الكرفس او المصطكى او الجندبادستر مجرّب او شرب درهم كلّ يوم من السداب او شرب مثقالين من الفوّة مع الانيسون بماء القراطن (بماالقْراطن) مجرّب او استعمال الادهان الحارّة شربا ودهنا وكذا شرب مثقال من محروق البلّور مع اوقية من لبن الاتان او استعمال مثقال كلّ يوم من هذا السفوف وهو[3] قرنفل وقرفة وسنبل ووَجّ وهال وزنجبيل وراسن ومُغاث وانيسون سوآء وسكّر طبَرْزَد[4] قدر الجميع او الطلاء

[1] La leçon du ms. n° 1040 est والسَدَر. Le ms. n° 1069 donne والهدر, sans doute pour والهذر.

[2] Le ms. n° 1040 porte العصير.

[3] Le ms. n° 1040 ajoute هذا.

[4] Le ms. n° 1069 donne ici la note marginale suivante : حاشية الراسن هو الجناح الشامىّ والهال هو الحبّ هان والوجّ هو الايكر والسكّر هو الذى يطبخ بعشره لبنا انتهى.

بحروق اللوز مع لبن الاتان وللفالج مجرّب مثقال من معجون البَلاذِر بماء العسل كلّ اسبوع والتدهّن بدهن القسط او بزيت حُرق فيه الفلفل مجرّب وللنسيان ايضا الايارجات والهليلجات او مداومة مضغ الكندر او دهن موخر الراس بالزيت او شمّ بخار شعر الانسان ومن حمل جناح الهدهد الايمن حفظ ما اراد ولم ينس شيئًا ويعين على الحفظ والفهم اكل لحوم الضأن واكل العجل والسمن والنسرين او استعمال هذا السفوف وهو كندر وسعد [1] وطبرزد سوآء يستفّ منها كلّ يوم خمسة دراهم ثلاثة ايّام ويترك خمسة وهكذا مجرّب ومن شمّ دخان قرن الماعز تذكّر ما [2] نسى [3] ويجلب النسيان ووجع الراس كثرة الكلام وكثرة الاكل وكثرة الجماع ونوم النهار واكل البَصَل او الكزبرة الخضرآء او الثوم او الشبتّ ولو مطبوخة او التمر او الرطب او العدس او التوت الحلو او بزر الكتّان او الباذنجان او الخردل او الحُلْبة ولو غير نيّة او الزعفران او بزر الكرفس او شمّ اظفار الطيب او الميعة والدوار المعروف فى مصر بالدوخة استعمال تحيق الكزبرة اليابسة خصوصا

[1] Le ms. n° 1040 porte وسكر طبرزد.

[2] Le ms. n° 1040 ajoute كان.

[3] Le même ms. n° 1040 porte ومما يجلب.

بعد نقيعها فى الخلّ وتجفيفها مع السكّر او مع الزبيب
الاحمر المنزوع عند النوم او شراب الورد على الريق الفصل
الرابع فى الصرع والماليخوليا والوسواس ونحوها وينفع من
جميعها السويطرا (السوطيرا) مجرّب ومن صرع أُمّ الصِبْيان
المشهورة وعلاجه سهل قبل نَبات العانة وعسر الى خمس
وعشرين سنة ومعتذر[1] بعد ذلك ومّما ينفع منه الحلتيت
او العود او السكبينج او العنبر او المسك او الغاريقون او
حجر البقر او طبيخ الافتيمون او السداب او الوجّ او الايرسا
او زبد البحر او رماد العظام المحروقة خصوصا من
الجماجم[2] او حوافر الحمير خصوصا مع العسل او دماغ
الجمل او مرارة الدُبّ او إنْفحة الارنب شربا فى الجميع او
الفاونيا وهو عود الصليب شربا او حملا او شرب قيراط من
الزمرد باوقية من الشراب الابيض مجرّب او الادهان الحارّة
طلآء او اظفار الطيب بخورا مجرّب او دهن لبّ البندق
او السليط سعوطا او الحصا الذى يوجد فى بطن الديك
الابيض تعليقا او لحم الهدهد او القنفذ اكلا مجرّب او
الجاوَشِير شربا او الجندبادستر سعوطا لامّ الصبيان مجرّب
او لبس خاتم من حافر الحمار وخصوصا الايمن او اكل

[1] La leçon du ms. n° 1040 est متعذّر.

[2] Le ms. n° 1040 porte العظام العروقة من الحمام.

الوطواط مقلوًّا فى الزيت واذا بخر المولود من المرارة [1] أمن من الصرع مجرّب وكذا شمّ النرجس بخاصّية فيه وينبغى لصاحب هذا المرض اجتناب المبخرات واستعمال ما يمنع صعود الابخرة الى الدماغ كالكزبرة والكمثرى والسفرجل واما الماليخوليا فينفع منها لحوم البازات والصُقور مجرّب او ماء الحبق مع مُليّن كالاجّاص شربا او الملازمة على شرب مثقال من اللازورد مع مثله من الافتيمون فى كلّ اسبوع [2] مرة بماء الحبق او بالسكنجبين مجرّب او استعمال هذا المركّب وهو افتيمون وأفْسِنْتين من كلّ واحد جُزآن أُشْنة جزوٌ ونصف اصابع صفر جزوٌ تسحق الادوية وتستعمل بما تقدّم او بالعسل او الاسعاط بلبن النساء مخلوطا بدهن اللوز او بدهن البنفسج او بدهن النوفر او بدهن القرع واما الوسواس السوداوىّ فينفع منه شراب [3] السنآء او الكزبرة الخضرآء او لبن الماعز او الحنظل او سويق السلق ثلاثة ايّام او البهمن الاحمر مرارا واعلم انّه قد يحصل فى الراس دماوية ينشا عنها تخيّلات فاسدة كرؤية نار او قوم يريدون قتله او ضربه وقد

[1] Le ms. n° 1040 donne المراة.
[2] Le même ms. n° 1040 porte السبوع.
[3] Le ms. n° 1040 donne شرب.

يقطع ثيابه او يتعلّق بمن حضره او يشتدّ صياحه
ونحو ذلك وينفع منه دهن مسيَّر القرع المعروف بان
يدهن منه وسط راسه واصداغه وجبهته ويصعط منه
ايّامًا تنبيه قد شهدت التجربة بان ترياق الذهب الذى
ضن به النبلآء وكتمته الفضلآء ينفع من جميع امراض الدماغ
المذكورة وغيرها ومن الاستسقآء واليرقان والسموم
وامراض الصدر والمعدة والظهر وبقيّة البدن وصنعته
ان يوخذ اللؤلؤ ويسقى بعشرة امثاله من حُمّاض الاترنج
مع السحق البالغ ثمّ يوضع فى قارورة وتسدّ بشمع وتودع
الى رقبتها فى المآء الحارّ ثلاثة اسابيع ثمّ يوخذ صبر سبعة
دراهم سقمونيا خمسة افتيمون دار صينى قصب دريرة
(قصب الذريرة) من كلّ اربعة لازورد قرنفل عود هندىّ
صندل احمر صمغ عربىّ كَثيرآء ذهب من كلّ ثلاثة تسحق
الادوية وتعجن بالمآء المحلول السابق وتُحبَّب كالحِمّص
والشربة منه مثقال فاكثر بحسب القوّة والزمان ويلى
هذا فى النفع معجون جامع الاسرار النافع من سآئر
الامراض فى الدماغ ويزيد فى الذهن والحفظ والعقل وينقى
(وينفى) الرياح والبرد مجرّب وصنعته كابلى جُزوْ غاريقون
زنجبيل كزبرة خردل اشنة بزر حنّآء بزر كرفس صبر من
كلّ نصف جزء مصطكى ورد سنبل عود هندىّ من كلّ ربع

جزء زعفران قسط مسك عنبر لادن من كلّ ثمن جزء ويحلّ ما [1] يحلّ فى مآء الورد ويسحق الباق ويعجن الكلّ بمثله من العسل المنزوع او مآء الهندبا او الكرفس ويحبّب والشربة منه مثقالان وقد يسعط منه وقد يطلى به

الفصل الخامس فى العشق وما يجلبه وما يتبع ذلك فيذهبه شرب غُسالة طرف ثوب المعشوق او شرب اربع شعيرات من الحرمل او سبع شعيرات من النيل الهندى بالماء او شرب تحيق رخام قبور الموتى او تراب قبور القتلى او النوم فى المقابر ومن الخواصّ التمريغ البغل الذكر للذكر والانثى للانثى [2] او حمل عظم اللقلق من الطيور او ربط قُراد الجمل فى كُمّ العاشق من غير علمه او شرب بليغ [3] الحرمل او شرب مآء وُضع فيه الحجر الموجود فى جوف الدجاج او تعليقه وينبغى منع العاشق من [4] كلّ ما يجلب العشق كاكل الطيور الفَواخت والشحارير واليمام وما يستلذّ بصوته او سماع الالحان المطربة او النظر الى الصور الحسان او الفكر فى ذلك وممّا يجلب السهر شمّ الكافور او تعليق زغب الخُفّاش او قلبه

[1] Le ms. n° 1069 porte بما.

[2] La leçon du ms. n° 1040 est : التمريغ فى محلّ تمريغ الذكر البغل للذكر والانثى للانثى.

[3] Le ms. n° 1040 porte طبيخ.

[4] Le ms. n° 1040 donne عن كلّ.

او راسه لو ريش البوم او عينه على الراس او شعر الذيب
خلف الاذن او الاكتحال بمرارة الغُراب او حمل صُرّة فيها
كبريت او زرنيخ مع بزر كتّان على العضد الايسر او دلك
الانف بالقلقند ولا يزيله إلّا الزيت او ربط حمّص اسود في
خرقة على رجْل السرير وممّا يضرّ بالدماغ والاعصاب اللبن
والعدس والباذنجان ونحو البصل والتمر والزعفران وبزر
الكرفس والعنب والتوت والحلبة وممّا يجلب النوم طلاء
الجبهة والاصداغ من تحبيق بزر الخسّ او بزر البنج او من
الحماما او من مآء اللقاح او من الشبتّ او من الاقحوان
او من شقآئق النعمان او من بزر الخشخاش مع الافيون في
الجميع او شمّ الزعفران او العصفر او ضماد اليافوخ منه
او اكل الكرنب او اللوز الحلو او الحلبة او الارز او تقطير
دهن اللوز في الانف واذا وضع ضرس الميّت او جناح
الهدهد [1] تحت وسادة النآئم لم ينتبه حتّى يزال
وكذا شعر القرد وطلآء جبينه [2] بدرهم افيون مع مثله
من بزر البنج معجونا بمآء الخسّ لم ينتبه ولو قطع لحمه إلّا
ان شمّ الخلّ الحاذق وممّا يجلب الاحلام الحسنة حمل الذهب
الخالص او البلور او جلد الحمار او النوم على طهارة خالي

[1] Le ms. n° 1040 ajoute اليمن.

[2] Le ms. n° 1040 porte جبهته.

الذهن او وضع الشبّ اليمانيّ او البقلة الحمقاء تحت الوسادة وامّا ما يُفيق من السكر شرب الرمّان الحامض او ماء الورد او شمّه او شرب بول الجمل وامّا الصلع والقراع فيزيله دهن الراس بعد حلقها بسحيق الهالوك المقلىّ فى الزيت او طلاؤها بالنيلة المبينة فى القرن المعجونة بالزبد او بزيت حارّ أُذيب فيه الملح او الطلاء بالصبر ودقيق الكرسنة والحنّاء معجونة فى الخلّ مرارا او الطلاء بمحروق ظفر المعز والبقر مع الحنّاء ومحروق الخنفساء والبرديّ وورق القلقاس معجونة بالحنّاء ايضا الباب الثالث فى امراض العينين وهى كثيرة وفيما يحدّ البصر ويُقوّيه وفيما يتبع ذلك فينفع من جميع امراضها فى جميع طبقاتها الاكتحال بمذاب شعر الانسان او بالعقيق بمرود الذهب مرّتين فى كلّ شهر او بمرارة البقرة السوداء اربعة وعشرين يوما او بسحيق لسان الغزال او بمرارة التيس الاحمر مُضافا اليها نصف دانق من النُشادر خمسة ايّام او تقطير الصبر او الحضض [1] او القطران او الماميران [2] خصوصا مع الزعفران وللاوجاع فيها مُطلقا الضماد بمُحّ البيض المسلوق مع الزعفران او مع دهن الورد او بمشويّ التفّاح كذلك او

[1] La leçon du ms. n° 1069 est الحمّص.

[2] Les deux mss. n°s 1040 et 1069 portent المامیزان.

بالجبن الطرىّ او بالرجلة او بالبنفسج او بصفار البيض
المشوىّ مع الكمّون مجرّب لزوال بردها ومّما جرّب لازالة
الزرّ الذى على العين والغشاوة وغالب امراضها ان يؤخذ
من اللؤلؤ غير المثقوب والمرجان كذلك والعقيق والششم
والمسك التركىّ سوآء وتسحق مُفردة ومجموعة وتحلّ ويكتحل
بها ومّما يحدّ البصر ايضًا الاكتحال بالحضض او بالزعفران
او بالفلفل او بالزنجبيل او برماد نوى التمر او بمآء عنب
الثعلب او بمآء الكرفس او بمآء السداب او بمرارة الديك
او بدخان القطران وكذا اكل الكرنب او بزره او طبيخ
اللفت او الفطور عليه متماديا او اكل السلجم متماديا لما
قيل انّه يُعيد البصر وان قارب الذهاب والاكتحال بالزنجار
المُذاب فى صفار البيض نافع من السّماط (السّلاق ?) وللجرب
وللحكة وللحمرة فى الاجفان والدمعة والغشاوة بعد الرمد
مجرّب وكذا بالششم مع الانزروت والسّكر وقد ضعف بصر
بعض الاولياءَ فرأى النبىّ صلّى الله عليه وسلّم فشكى اليه
ذلك فامره بالاكتحال بمحروق قشر اللوز للحلو مع الاثمد
ومن للخواصّ ان الاكتحال بدم الهدهد او بشيرج قليتّ
فيه عينه يرى بالليل كالنهار وامّا الرمد فينفع فيه زيادة
على ما مرّ ان يطبخ الورد وللخشخاش ويعقد مصفّاه بالسكر

كالشراب ويكتحل [1] مجرّب او الاكتحال بحيّ العالم او بالكزبرة الخضرآء او بندآء الشجر او بلبن النسآء او بالزّباد او بالصمغ العربي مع مآء الورد مفردة او مجموعة او الطلاء بمخّ الضأن او بصفار البيض او بالزعفران مع مآء الورد فيها وتعليق الذباب على العضد او الراس نافع واما الجرب والحكّة فالحولان او الزعفران او رماد ليف النخل اكتحالاً والمرآئر ومآء الكزبرة او مآء الورد او [2] الرّمّانيّين او نقيع السمّاق تقطيرا او العدس المطبوخ او شحم الرمّان الحامض او الرجلة [3] ضمادا او الصبر او الكندس او الجندبادستر سعوطا واما الطرفة فالزعفران ضمادا او مآء الكرفس او دم الحمام او لبن الانثى مع مآء الورد او [4] الجبن او ريق الصآئم او ممضوغ الملح [5] مع الكمّون تقطيرا او الكندر مع اخثآء البقر بخورا واما الشعر الزآئد فطلآء موضعه بعد قلعه بدم الضفدع او بدم الهدهد او بمرارته او بمرارة العنز مع النوشادر مجرّب او بالزّباد او برماد الصدف

[1] Le ms. n° 1040 ajoute منه.

[2] Le ms. n° 1069 porte الرحانيق. Le ms. n° 1040 porte اما الرمانيين (*sic*), sans doute pour او مآء الخ.

[3] Les mss. portent الرحلة.

[4] Le ms. n° 1040 ajoute مآء.

[5] La leçon du ms. n° 1040 est اللحم.

مع القطران او بلبن التين او بالزعفران او بالصمغ العربىّ او بالمُرّ مع مآء الورد او بعصارة الصبّارة او بعصارة الشاهترّج مع الصمغ العربىّ او برماد الذباب المحروق فى قصبة ملبسة بعجين فى الفرن مجرّب وملازمة قلعه بملقط من الطيلقان (الطالقون) يمنعه واما البردة والشعيرة فالضماد بالسكبينج او بالأُشّق مع الخلّ او بلُباب الخبز الحارّ مرارا او بالمرآئر او بالصبر او بعصارة القنطريون واما الالتصاق فالاكتحال بالروشنايا [1] او وضع الاسفيداج او توبال النحاس او شىء من الادهان او الالبان او الالعبة واما انتشار (انتثار) الهدب فكلّ ما ينبت الشعر اكتحالاً او اللادن او اللازورد او نوى التمر مع شىء من الادهان فيها طلآء او اكتحالاً او تمريخا واما الوردنيج ولو مع الرمد فالصبر او الحولان او الزعفران او عصارة الكزبرة او الكمّون او شحم الدبّ مع بياض البيض او الانزروت او لبان النسآء السمر اكتحالا او ضمادا او تقطيرا فى الجميع واما السلاق فدهن الورد او عصارة الهندبا او بياض البيض او مآء الحصرم او عصارة الرجلة او مآء الورد وقد نفع فيه السمّاق او الاهليلج الاصفر ضمادا او تقطيرا فى الجميع

[1] Le ms. n° 1069 donne بالروثنايا.

واما الشرناق فالماميثا او الاقاقيا او المرّ بدهن الورد او
الآس او الزعفران او الحضض او الكحل الاصفر او الاغبر او
العزيزي واما التوتة فالمُرّ مع عُصارة عنب الثعلب او
الزعفران مع حىّ العالم او شياف الماميثا فان ازمنت حُكّت
بالسكر او قُطعت وعُولجت بمرهم الزنجار او التوتيا او
المرداسنج [1] او السكر او الشياف [2] الاحمر واما الظفرة
فالاكتحال بسحيق مرآئر البقر المجمعة مع الانزروت مجرّب
او بسحيق الشونيز او بالصبر محلولاً بماء الآس او بدخان
الكندر او بالمُرّ او بالميعة او بالقطران او بالروسختج [3] او
بزعفران الحديد او بالشبّ او بالملح المحرّق وجمعها او
بعضها اجود واما السَرَطان فتقطير اكليل الملك او الزعفران
مع بياض البيض او الماميثا او الشادنة او اللؤلؤ فان لم
يذهب كفى وُقوفه بلا علاج واما الغرب فيعالج قبل انفجاره
بضماد الزاج او الآس او الحلزون او الكندر او الصبر او
الزعفران او المُرّ وهو مجرّب فان ابطأ انفجاره ضمد بطبيخ
العدس او الماش او بالزعفران او نحوها ويعالج بعد انفجاره

[1] Le ms. n° 1069 porte الميرواشيج ; le ms. n° 1040 donne المرداسنج, pour المرداسنج.

[2] La leçon du ms. n° 1040 est او السكر الاشياق الاحمر (*sic.*); le ms. n° 1069 porte الاشياف en place de الشياف.

[3] La leçon du ms. n° 1040 est بالروسختج.

بالآس والشب والنطرون او البابونج مع الجوز العتيق او بالعلك او بماء لسان الحمل (الحَمَل) وجرّب لزواله بغير انجبار دولم ضماد محكوك الهندىّ وجرّب لزواله وحيّا شَب زفر وتوتيا هندىّ ورطوبة الخُنفساء تجعل الصوفة عليها قدر نصف ساعة وتنزع والله اعلم واما الدمعة والسلاق فتقطير الزعفران مع الشراب مجرّب او المُرّ مع الخلّ او الاهليلج الاصفر مع ماء الورد او طبيخ العفص او الآس واما الانتفاخ فالاكتحال بالشياف الاحمر او الضماد بالاكليل او بصفار البيض مع الزعفران او بالشياف الابيض مع شىء من اللبان واما الجساء بالجيم فالضماد فى الحار منه بدهن البنفسج خصوصا مع الزنجار او العسل او المرّ وفى اليابس منه بشحم الإوَزّ او مخّ ساق البقر او نحوها من كلّ دهن مُليّن او بطبيخ الحلبة او الشعير المقشور واما السَبَل فالاكتحال بهذا المركّب وهو ان يغلى قشر البيض فى الخلّ الحاذق جيدًا ويترك نحو العشرة ايام حتّى ينحلّ ثمّ يجفّف ويسحق ويستعمل مجرّب فان اضيف اليه عصارة الرجلة وقثّاء الحمار الجفيفين فهو غاية او بهذا المركّب وهو أُشَّق وكندر[1] من كلّ جزء وزنجفر حرقوص زرنيخ

[1] La leçon du ms. n° 1040 est الشق وكندر ; celle du ms. n° 1069 اشق هندىّ (*sic*).

احمر سكّر من كلّ نصف جزء مرّ زعفران كركم من كلّ ربع
جزء وتعمل اشيافا على الرسم مجرّب ايضا او بهذا المركّب
وهو انزروت توتيا هندىّ زعفران سكّر حموىّ مسك اذخر[1]
سوآء يسحق على الرسم ويكتحل منه بكرة وعند الغروب
مجرّب ايضا او الغرغرة بربّ العنب او التوت مع الوجّ او
مع دهن البنفسج او السعوط بالكندس مع دهن البنفسج
او بالمرّ مع الحولان او بالعنبر او بالزعفران وامّا الودقة
فتقطير المرّ مع لبن الانثى او طبيخ الافتيمون او الغاريقون
او التين او لباب[2] القرطم ونحو ذلك من كلّ حارّ فى
البارد او بالبارد فى الحارّ وامّا الدبيلة والنملة والسعفة
فسيأتى ما فيها وتزيد هنا تقطير بياض البيض كثيرا مع
اللبن او تقطير لعاب الحلبة ممزوجا بالاسفيداج فاترا فان
ازمنت نحرت[3] وعولجت بما مرّ وامّا البياض فالاكتحال
بالعسل او العوسج سبعة ايّام او بمرارة الضبع او انفحة الارنب
او بحكاكة الدهنج على المسنّ او بعُصارة القنطريون او
بشقآئق النعمان او بندآء القصب الفارسىّ او بزبد البحر
او بالماميران[4] او بالمرّ او بالانزروت او بالزعفران او بالسكّر

[1] Le ms. n° 1040 porte اذخر.

[2] Le ms. n° 1040 donne البان.

[3] La leçon du ms. n° 1069 est نجربت.

[4] Les deux mss. portent بالماميزان.

او بالأُشّق أو بالخولان مجموعة او مفترقة [1] ومن المجرّب ان يخلط بياض البيض مع تحبيق الحلبة ويضربان وتوخذ رغوتهما على قُطْنة وتجعل بين الاجفان وجرّب لازالة الغضّ مسك واثمد مصوّلين [2] بماء الورد اكتحالاً وكذا نقيع بُرادة النحاس القبرصيّ في البول يومًا فاكثر كحلا مجرّب وكذا عفص واقاقيا سوآء وقلقند نصف احدها [3] بمآء المرسين او بمآء العوسج مجرّب [4] واما الكمنة فعُصارة القنطريون او دهن اللوز او دهن البنفسج او لبن النسآء او الأُتن [5] قطورًا فيها او الصبر او الانيسون كحلاً واما الغلظ والصلابة والخشونة والحرقة فالمُرّ او السنبل او عكر الزيت او لبن النسآء او الشبّ او العسل مجموعة او فرادى واما الاتّساع فوضع القوابض او الحلتيت اكلاً وشربًا والبيض مع دهن الورد قطورًا او الزعفران مع لبن النسآء ضمادًا واما الضَيْق فوضع المُليّنات والاكتحال باشيان مُتّخذة من جزء من عاقر قرحًا مع ربعه من الجاوشير مجرّب او بالكحل

[1] Le ms. n° 1040 porte مفردة.
[2] Le ms. n° 1069 offre مصونين.
[3] Le ms. n° 1040 ajoute ici كحلًا.
[4] Le même ms. ajoute ايضًا.
[5] Le même ms. ajoute ici الاثات (*sic*).

الاصفر واما النتو فالطين المختوم او الزعفران والبصل المشوى او صفار البيض او ماء الكزبرة او ماء عنب الثعلب او البقلة الحمقاء او القرع واما الحول [1] فالاكتحال بدخان الصندروس معجونا بدهن الورد السيرقى او بالشبح او بالسداب او بالاثمد الممزوج بالبندق الهندى او تقطير الالبان فى اليابس واما العشاء بالمهملة فالاكتحال ببرود الحصرم او بالروشنايا او بالكبد المشوى او بالدار فلفل خصوصا مع رغوة الكبد المشوى او بالخولان او بالنطرون او من جوف الخنافس او بوسخ الآذان مع الفلفل ثلاثة ايام او بماء السداب خصوصا مع ماء الكزبرة الخضراء او بماء ورق الحجل او نحوه او السعوط ثلاث ليال بثمن درهم من الطباشير مع دهن البنفسج مجرب واما الجهر فطبوخ نحو البابونج والخشخاش نطولا ودهن نحو البنفسج والزبد والسيرج وكل مرطب شربا وسعوطا واما الخيالات وتغير اللون فان كانت تزيد تارة وتنقص اخرى او توجد عند الجوع وتذهب عند الشبع او زادت مدتها على ستة اشهر سواء كان يرى امام البصر مثل الذباب ام لا فليست من علامات نزول الماء ثم ان كانت تتصاعد الى الاعلى فهى من

[1] Ce passage manque dans le ms. n° 1069.

بخار المعدة او الى اسفل فهى من الدماغ او لا ولا فهى
منهما معًا [1] وينفع من الاوّل استعمال ما يمنع تصاعد البخار
كالاهليلجات والسفرجل والكمثرى والمردقوش والنعناع
والبزر قطونا مع الجلّاب [2] والاسطوخودس وزهر البنفسج
والمصطكى والقرفة واليانسون والكزبرة والصعتر ولو غير
مغسول والبندق والزبيب والكراويا والهندبا وبزر الخشخاش
اكلا فى الجميع مع السكر ورماد رؤوس الحمام او الانزروت او
الزعفران او الشب [3] او نحوها اكتحالًا وينفع من الثانى ما
يقوّى الدماغ من المعاجين وغيرها كالقرنفل والوجّ والعنبر
والمسك وينفع من الثالث ما تركّب منهما معًا ومنه ان
يدقّ النعناع الاخضر ويجعل عليه قليل عسل ويجعل فى
إنآء واسع تحت الندآء ليلة ثم يصفّى بخرقة ويقطر منه
فى العين على الفطور كلّ يوم مجرّب ومنه شراب الخيالات
المجرّب فى ذلك وهو من اعجب التراكيب لتقوية الدماغ
والمعدة وحبس البخار عن الرأس واصلاح سائر الامراض
وتصفية الحواسّ وصنعته سفرجل كمثرى من كلّ واحد جزؤ

[1] La leçon du ms. n° 1040 est او لا والا فهى من بخارهما معًا
منها معًا.

[2] Le ms. n° 1069 paraît porter الجذاب.

[3] Le ms. n° 1040 donne الشبت.

ونقيع المرسين صعتر مرزنجوش اسطوخودس كزبرة يابسة
من كلّ واحد نصف جزء وصندل انيسون من كلّ واحد
ربع جزء وتطبخ بعشرة امثالها من المآء الى الربع ويعقد
مصفاها بمثله من السكر وربعه من مآء الليمون ويذخر
ومنه مرارة الماعز مع العسل اكتحالاً مجرّب ومنه لمُطلق
البخار ورق الاس وجوز السرو والصندل والافسنتين
والعود معجونة بالزيت والعسل وقد يُزاد معها نعناع
ونمام وسداب ويقال ان مداومة اكل القرصعنة [1] تقطعه
من اصله وجرّب له ايضا مصطكى قرنفل عود كزبرة يابسة
عاقر قرحًا لادن صنوبر تسقى ثلاثة امثالها من مآء
العسل ثمّ يعجن بالصمغ والنَشا وتحبّب ومن المآء [2] النازل
فى العين وقد عرفت علامته ممّا ذكر وهو رطوبة مآء [3]
تحول بين الباصر والمبصرات وانواعه احد عشر نوعًا
واضرّها الاسود ومن الناجع فيه عند ابتدآئه ان يغلى
عشرون حبّة من زبيب الجبل وسبعة من البسفانج وثلاثة
من كلّ من القنطوريون والتربد [4] فى ماية وخمسين درهما

[1] La leçon du ms. n° 1040 est القرصعنه ; celle du ms. n° 1069, القرصفنه.

[2] Le ms. n° 1040 porte وامّا المآء.

[3] La leçon du ms. n° 1040 est رطوبة مائيّة.

[4] Le ms. n° 1040 donne والتربيد.

من الماء حتّى يبقى الثلث ويشرب ومن الناج فيه مُطلقا
الاكتحال من بزر الكتم او الزيت العتيق او النقْص او
السكبينج او الحلتيت او شقآئق النعمان او مآء البصل
او مآء الفودنج او عصارة العرطنيثا او المسك او النوشادر
او دماغ الخفّاش مع مآء العسل [1] او اللؤلؤ المحلول او
المرقشيثا المُكلَّسة كالجير مجرّب وتبرى من العمى او من
هذا الكحل [2] من الزرنيخ الاحمر والشب والاثمد مجرّب او
من هذا الكحل وهو اقْليمياء [3] ذَهَبيّة ومرقشيثا ذهبيّة
مكلّسة ودخان النحاس من محلّ سبكه [4] بسوآء فلفل نصف
احدها يسحق الجميع ويسقى بخلّ خمر ويجفّف ثمّ بمآء
الشمر ويجفّف ثمّ يسحق ويستعمل او الطلآء على الرأس
من ورق النرجس [5] اليابس المعجون بالحنّآء مجرّب او
الاستعاط من العنبر او من خرزة البقر بقدر عدسة مع
مآء السلق او بدهن الايرسا مع الشونيز وقد جرّب انّ

[1] Le ms. n° 1040 ajoute ce qui suit : (الأُجُرّ) او دهن الاجرا مجرّب
او الصبر مع دماغ الديك او دماغ خروف او القطران مع
العسل.

[2] Le même ms. n° 1040 ajoute ici : وهو ان يركّب.

[3] La leçon du ms. n° 1069 est افتيمنا.

[4] Le ms. n° 1040 ajoute اجزا.

[5] Le même ms. n° 1040 porte السرخس, c'est-à-dire : « la fougère. »

مثقالا من الصعتر عند النوم امان من نزول الماء وجرّب
ايضا ان الاكتحال من هذا الكحل نافع من جميع الامراض
السابقة وغيرها ظاهرة وباطنة معروفة ومجهولة ولا يحتاج
مستعمله الى طبّ [1] وهو من الخواصّ المكتومة وصفته [2] ان
يؤخذ توتيا هنديّ وفلفل ودار فلفل وماميران وموميا
واقاقيا وزبد بحر وصمغ عربيّ من كلّ خمسة مثاقيل وذهب
محرق ولؤلؤ وياقوت وسنبل [3] واقليمياء الذهب والفضّة
من كلّ ثلاثة مثاقيل وسرطان صينيّ وغضار [4] صينيّ
ومرجان وبعر ضبّ وفلفل ابيض ومرقشيثا الذهب والفضّة
من كلّ مثقالان وحرقوص وتوبال وفولاد وحديد ومرّ
وزنجار وملح هنديّ ونوشادر من كلّ مثقال يسحق ويستعمل
على الرسم ويلى هذا [5] كحل آخَر ينفع حتّى ممّا ذكر [6] ان
يوخذ من توبال النحاس جزء وصبر وما ميران من كلّ واحد
نصف جزء زبد بحر قرنفل نشادر عنبر مسك من كلّ ربع
جزء ويسقى تلك الادوية بعد سحقها بماء العوسج اسبوعا

[1] La leçon du ms. n° 1040 est طبيب.
[2] Le ms. n° 1040 porte وصنعته.
[3] Le ms. n° 1069 donne وبسلة ou وسبلة.
[4] Le même ms. n° 1069 porte غعار (*sic*).
[5] Le ms. n° 1040 ajoute فى النفع.
[6] Le ms. n° 1040 ajoute وهو.

ثمّ تجفّف ويكتحل بها ومن الخواصّ ان شحم الغزال من
اكتحل به رأى الجنّ وان سألهم اجابوه وامّا الشعر فياتى[1]
في محلّه تنبيه ينبغي لمن اراد ان تدوم له صحّة بصره ان
يتوقّ من الحرّ الشديد والبرد الشديد والريح خصوصًا
الباردة والغبار والدخان والاكثار من الجماع او من البكا
او من النوم او من السهر او من دخول الحمام او من النظر
الى الاشياء الدقيقة او من النظر الى الاشياء البارقة او
ذات البياض او من اكل المبخرات كالبَصَل والفول والعَدَس
وكلّ ما يثقل الرأس كما تقدّم واكل كفّ من الترمس
الحلّى المملّح بقشره كلّ يوم ينور الباصرة بخاصّية
فيه ،

TRADUCTION.

LE LIVRE DES FLAMBEAUX RESPLENDISSANTS, AU SUJET DE LA MÉDECINE HUMAINE.

C'est l'ouvrage du cheïkh imâm, et du docteur magnanime, le savant, le dévot, Chibâb Eddîn Alkalyoûby Acchâfi'y. Que le Dieu très-haut le recouvre de sa miséricorde et concède aux musulmans une part de sa bénédiction! Qu'à cause de lui Dieu favorise quiconque transcrit ce livre, et quiconque le lit! Amen. Que Dieu bénisse notre maître Mahomet,

[1] Le ms. n° 1040 donne فسّياتى.

sa famille et ses compagnons, sur lesquels soit le salut! Amen. Amen.

Au nom du Dieu clément et miséricordieux, sur qui repose toute ma confiance. Louange à Dieu, qui a fait l'espèce humaine la plus parfaite de toutes les espèces, qui l'a distinguée par la parole, l'intelligence et la découverte; qui a voulu que la santé du corps et de l'esprit de l'homme soit la cause de l'invention de choses utiles. Bénédiction et salut sur notre maître Mahomet, qui fut bien proportionné dans le corps, les qualités et le naturel!

Or, voici un petit livre que chacun pourra comprendre, et sans avoir besoin pour cela de secours étrangers. Il réunit ce qui se trouve répandu dans les autres traités sur ces matières, et dispense ainsi de recourir à ces derniers. Que le Dieu suprême lui fasse atteindre son but sincère, et favorise celui qui désire tirer profit de cet ouvrage, dans de bonnes intentions! Certes, Dieu est proche, puissant et maître d'exaucer la prière de celui qui l'invoque. Cet écrit est divisé en une préface, dix chapitres et une conclusion.

## PRÉFACE.

### SUR LA CONNAISSANCE DE LA MÉDECINE ET DE CE QUI S'Y RATTACHE.

La médecine est une science qui fait connaître les états des corps, tant dans la santé que dans la maladie. Son sujet est l'étude des corps; son but, c'est la conservation de la santé et l'éloignement des

maladies. Les recherches qu'elle exige sont innombrables, et il faut employer les plus grands soins pour celles qui sont possibles.

Sachez donc que toutes les maladies sont le produit d'une altération du tempérament, suite de la corruption de quelqu'une des quatre humeurs fondamentales qui par leur mélange le constituent. Les causes de cette corruption se trouvent dans le mélange des aliments et des boissons, dans l'atmosphère, les lieux, les professions, les saisons, le sommeil, la veille, dans le mouvement et le repos, aussi bien du corps que de l'esprit, dans ce qu'on retient et dans ce qu'on rejette. Le médecin étant bien instruit sur toutes ces choses, nulle altération ne peut survenir que par la volonté du Savant et Très-Saint. Or, l'on reconnaît les affections par les symptômes, par l'inspection du pouls et des urines. Mais le Dieu très-haut est le plus savant.

## CHAPITRE PREMIER.

### SUR LA CONNAISSANCE DES ORIGINES DES MALADIES, DE CE QU'ELLES PRODUISENT, DE CE QUI LES SUIT, ETC.

Il y a ici quatre paragraphes.

### § I.

#### SUR LA CONNAISSANCE DES QUATRE HUMEURS FONDAMENTALES DU CORPS, AU MOYEN DU POULS OU DES URINES.

Le pouls peut être grand et accéléré, ce qui est le signe de l'humeur sanguine, et ce qui prouve que

le sang est en prédominance sur les autres humeurs. La place du sang est dans le foie, et son origine dans le soleil (ou le feu). Si le pouls est petit et accéléré, cela indique la prédominance de la bile. La place de la bile est dans la vésicule du fiel, et son origine dans les vents (ou l'air). Quand le pouls est petit et lent, c'est là le signe de l'atrabile. La place de celle-ci est dans la rate, et son origine est dans la terre. Le pouls étant grand et lent, c'est un indice de la pituite, ou du flegme. Sa place est dans le poumon, et son origine dans l'eau. Lorsque le pouls tient le milieu entre ces différents états, cela prouve les justes proportions dans les humeurs du corps de l'homme, sa santé et sa situation intègre. Si enfin le pouls est très-petit et très-accéléré, il indique l'épuisement des humeurs et l'imminence de la mort.

Quant aux urines, si elles sont rouges et épaisses, elles prouvent l'excès du sang; si elles sont blanches et épaisses, elles indiquent la pituite; jaunes et épaisses, elles dénotent l'atrabile; purement rouges, elles indiquent l'inflammation; jaunes et légères, elles prouvent la bile; légères seulement, elles sont un indice de la siccité du corps; vertes, elles prouvent la froideur; blanches, elles prouvent l'humidité; si elles sont d'un jaune clair, elles indiquent un état de maladie; d'un jaune tempéré, à la manière de la couleur du cédrat et du petit-lait, elles prouvent la santé et l'état intègre du corps; d'un rouge clair, elles indiquent les soucis, le chagrin, et la dou-

leur du foie[1]; si elles sont fort puantes, elles dénotent la difficulté d'uriner; enfin, lorsque les urines varient beaucoup de couleur, c'est là un signe de mort.

## § II.

### SUR LES MALADIES QUI SONT PRODUITES PAR LES HUMEURS DU CORPS.

D'après des recherches qui ont été faites avec soin et persévérance, on a trouvé que le nombre des affections engendrées par les humeurs se monte à trente-cinq mille. Nous allons mentionner ici quelques-unes des maladies produites par chacune des humeurs du corps.

Le sang donne lieu aux affections suivantes : la diminution de l'intelligence[2], le vertige, la céphalalgie au front, la pesanteur des yeux, la chassie, ou lippitude, avec chaleur et larmoiement; l'ophthalmie des deux yeux, aussi avec chaleur et larmoiement; les ulcères de la prunelle de l'œil, les ulcères du nez, l'affaiblissement de la vue, le saignement de nez, les pustules des paupières, la douleur des oreilles, accompagnée de chaleur; les taches rousses de la face ou lentigo; l'érosion des gencives, le ramollissement des dents, les pustules de la bouche, accompagnées d'humidité, de chaleur, et d'une saveur douce; la raucité de la voix, l'esquinancie, le gonflement de la veine jugulaire ex-

[1] Le manuscrit n° 1040 ajoute : la teinte grise des urines est un signe de fièvre; la couleur de safran est un signe de bile.

[2] Mot à mot : l'affaiblissement de la tête.

terne, la toux humide, les écrouelles, la peste, appelée (en Égypte) *coubbah*, ou bubon; la lèpre tuberculeuse, la variole, la rougeole, le prurigo, les furoncles, les ulcères, les clous nombreux, le charbon ou anthrax [1], la pleurésie, la ménorrhagie, le cours de ventre et les vers intestinaux, la pustule maligne, la folie, et les fièvres continues.

Les maladies occasionnées par la bile sont : l'inflammation de la tête, le vertige, la douleur dans le sommet de la tête ou sinciput, la cataracte blanche [2], la sécheresse du nez, l'air chaud des oreilles, les grandes taches brunes du visage, l'amertume et la sécheresse de la salive, les pustules chaudes de la bouche, l'âpreté ainsi que la sécheresse du gosier; l'inflammation de l'estomac, la soif, la dureté de l'hypochondre droit, les ulcères secs, la cataracte jaune [3], la colique, l'inflammation de la vessie, la léontiasis [4], la gangrène, la difficulté d'uriner ou dysurie, les calculs, ou pierres dans la vessie et les reins; les papules ou petit boutons; les verrues, les gerçures des pieds pendant l'été, l'aliénation mentale, et la fièvre tierce.

L'atrabile produit les affections qui suivent : les

[1] Littéralement : *le feu persan.* On l'appelle aussi *le feu sacré*, et quelquefois il sert à désigner une sorte d'érésipèle.

[2] Mot à mot : *l'eau blanche dans l'œil.* Cela indique une des variétés de la cataracte, ou la cataracte blanche.

[3] C'est une autre variété de la cataracte. Littéralement : *l'eau jaune.*

[4] C'est l'éléphantiasis des Grecs, ayant son siége à la face. A la lettre : *la maladie du lion.*

dartres dans la tête et dans le corps, la céphalalgie, la migraine, le vertige, l'air du nez [1], l'asthme, le vomissement violent, l'indigestion, l'emphysème, la syncope, les palpitations du cœur, l'insomnie, la folie taciturne, la fréquence de la respiration, la dureté de la rate, les calculs rénaux, la difficulté d'uriner, la colique, (la douleur dans) la région hypochondriaque, les vers (qui ressemblent aux semences) des courges, ou les ascarides; la goutte ou névralgie sciatique; l'impuissance, les crevasses des pieds, la petite vérole, le tremblement, la goutte, (podagre ou arthrite), sans enflure; la calvitie [2], l'enflure ou tumeur; les hémorrhoïdes, les furoncles secs, la sécheresse des tendons, la douleur du dos, la froideur des reins, la douleur des conduits déférents, dans les testicules, etc.

Les maladies engendrées par la pituite sont : le vertige, la migraine dans le côté droit, la sensation de poussière dans l'œil, l'ophthalmie humide et sans rougeur, la lippitude, aussi sans rougeur; le rhume de cerveau, la douleur d'oreilles, et la dureté de l'ouïe, la douleur et la carie des dents, ainsi que leur agacement, l'embarras de la langue, la pesanteur des membres, la difficulté de parler, la toux humide, la dyspnée, les palpitations, l'hallucination, la folie taciturne, l'insomnie, les dou-

[1] Le manuscrit n° 1040 ajoute : l'eau noire dans l'œil (autre variété de cataracte, ou cataracte noire), le bruit et le tintement dans les oreilles, la toux sèche.

[2] Littéralement, *la maladie du serpent*, ou ophiasis. C'est une espèce d'alopécie.

leurs aiguës de l'estomac, avec abcès et petits vers; le cours de ventre, la petite vérole, le tremblement des yeux, la contorsion du visage, l'hémiplégie, le relâchement des tendons, le lichen noir, l'alopécie, la chute des cheveux, l'enflure, l'abondance des poux, la grande sueur, le gonflement des pieds, et la fièvre accompagnée de frissons.

### Remarque utile.

L'expérience a prouvé que l'électuaire ci-dessous est avantageux dans toutes les maladies et toutes les douleurs du corps, tant externes qu'internes, depuis la tête jusqu'aux pieds, et qu'on peut l'employer en tout temps. La dose est de deux à six gros (de huit à vingt-quatre grammes environ), suivant l'état des forces.

On le prépare avec les drogues qui suivent : le spicanard, ou lavande indienne [1]; le mastic [2], le safran, l'antispode, ou spode des Arabes [3]; la cannelle (*Winterania cannella*), le jonc odorant [4], l'asarum ou asaret [5], le costus doux [6], l'aigremoine ou eupatoire [7]; la garance, la laque purifiée [8], la graine

[1] *Andropogon nardus.*

[2] Résine tirée du *terebinthus lentiscus, etc.*

[3] *Spodium,* ou cendres du roseau des Indes; cendres de canne, sucre pétrifié, etc. On a dit aussi *tabaschir* et *tabaxir.*

[4] *Andropogon shœnanthus.*

[5] C'est le nard sauvage; on l'appèlle aussi *oreillette, cabaret, etc.*

[6] Appelé aussi *costus indien.*

[7] *Agrimonia eupatoria.*

[8] C'est-à-dire, fondue et coulée. La laque est une substance résineuse, qui exsude de plusieurs arbres des Indes.

de Paradis (*amomum granum paradisi*), les clous de girofle, le bois d'aloès, le carpobalsamum [1], la rhubarbe, la graine de la cuscute ou barbe-de-moine, la graine de céleri, et la graine de chicorée; parties égales de toutes ces substances. De plus, feuilles de roses sèches, comme le poids total de la masse. On pulvérisera le tout, et on le pétrira avec le triple de miel écumé. Dieu est celui qui guérit!

## § III.

### SUR CE QUI EST AVANTAGEUX, EN GÉNÉRAL, CONTRE CHACUNE DES HUMEURS DU CORPS.

Quant au sang, on lui donne issue au moyen de la saignée, ou de la purgation par la garance, l'hydromel [2], et le mézéréon [3]. On le rafraîchit, comme l'expérience le prouve, au moyen de la moelle du palmier, ainsi que par l'emploi des jujubes [4], de la laitue, du pourpier, et de la morelle.

La bile est évacuée par la violette, la scammonée, appelée *mahmoûdah* [5], l'asfar [6], l'eau de liseron ou

[1] Fruit du balsamier de la Mecque, *amyris opobalsamum.*

[2] Les deux manuscrits portent الاوزمالى et الاورمالى; mais la vraie leçon est sans doute الأودورمالى, du grec *ὑδρόμελι.*

[3] C'est le bois gentil, ou la lauréole femelle. *Daphne mezereum, daphne oleoides, garou, etc.*

[4] *Zizyphus sativus, zizypha rubra, etc.*

[5] C'est-à-dire *substance digne de louange.* Il s'agit du *convolvulus scammonia.*

[6] Ou *jaune.* C'est, dit-on, une herbe laxative, qui ressemble à la laitue, et qui croît dans les rivages sablonneux. Mais je pense qu'ici

liset[1], et les pommes grenades avec leur pulpe. Elle est rafraîchie par l'orge, la chicorée et la laitue; elle est adoucie par la manne, l'eau des fruits, le tamarin et les prunes; elle est domptée par toutes les substances acides et astringentes.

On expulse l'atrabile par la purgation, au moyen du myrobalan chébale, du lapis-lazuli, de l'épithyme, de l'agaric, du polypode[2], du séné, et de la lavande nommée *stéchas* (*lavandula stœchas*). On l'adoucit par l'usage du myrobalan emblic[3], de l'asarum, du carpobalsamum, des sébestes[4], des figues, de la cannelle et du sucre. On la calme à l'instant par l'emploi de l'eau de menthe.

La pituite est chassée au moyen de la purgation, par la pulpe de coloquinte, la moelle du safran bâtard, ou carthame; les graines des orties, le colchique, l'agaric, et le turbith végétal[5]. Elle est adoucie par les graines de l'indigo, la scille et l'hydromel, ou eau miellée. Elle est supprimée par le costus des Arabes, le bois d'aloès et la graine de Paradis.

Les trois humeurs ci-dessus nommées (bile,

الاصفر est employé pour الاهليلج الاصفر et signifie, par conséquent, le myrobalan jaune, ou citrin.

[1] *Convolvulus, convolvulus arvensis.*

[2] Les deux manuscrits donnent شفايج et سفايج; mais je ne doute pas que la bonne leçon ne soit بسفايج.

[3] *Phyllanthus emblica, emblica.*

[4] Petites prunes, ou drupes noirâtres du sébestrier; *cordia sebestena, cordia mixa.*

[5] *Convolvulus turpethum.* C'est une plante du genre liseron.

atrabile et flegme) sont dominées par l'aloès, les graines de l'indigo, le laurier, le concombre sauvage[1], l'amidon, la centaurée, l'euphorbe pithyuse, l'ellébore[2], la matricaire, et le sel gemme très-blanc, ou sel *dârâny*.

Il faut bien savoir que débarrasser le corps par un purgatif ou quelque chose d'analogue, c'est aider les médicaments à produire l'effet que l'on a en vue. Par conséquent, il convient de commencer par la purgation. Un médecin a dit à ce propos : « Le sang est un esclave qu'on ne saurait dominer, et qui souvent tue son maître; la bile est un chien qui mord sa thériaque [3]; l'atrabile est une terre qui, chaque fois qu'elle est remuée, tout ce qui est sur elle se met en mouvement; la pituite est un roi, un chef : toutes les fois qu'on lui ferme une porte, il en ouvre une autre. »

L'humeur sanguine est chaude et humide; l'humeur biliaire est chaude et sèche; l'humeur atrabilaire est froide et sèche; l'humeur pituitaire est froide et humide. Chacune de ces humeurs doit être traitée par les moyens qui sont en opposition avec elle, soit dans ses deux qualités ensemble, soit dans une seule.

La règle sur les propriétés des médicaments s'ap-

[1] *Momordica elaterium.*

[2] L'un des deux manuscrits donne الخرنق, et l'autre الحربيق ; mais il est probable que la bonne leçon est الخربق.

[3] C'est-à-dire, qui rend inefficace le meilleur médicament qu'on dirige contre elle. De là la nécessité de l'évacuer.

prend par leur saveur. Ainsi, tout ce qui est doux est modérément chaud et humide; tout ce qui est amer, âcre, est chaud et sec, mais avec prédominance de la chaleur; tout ce qui est salé est aussi chaud et sec, mais avec prédominance de la sécheresse; tout ce qui offre un mélange de doux et d'acide (aigre-doux) est également chaud et sec, mais avec prédominance de chaleur [1]. Ce qui est gras est modérément froid et humide; ce qui est fade, c'est-à-dire où ne domine aucune des saveurs ci-dessus mentionnées, est humide, s'il s'agit d'une substance liquide; sinon, il est sec, à l'exemple du fromage. Tout ce qui a un goût agréable est tempéré. Les graines, les semences, et les écorces, suivent la nature de leur origine; toutefois, avec une tendance à la chaleur et à la siccité. Mais celles qui ne sont pas en bon état donnent lieu à beaucoup de flatuosités, elles se corrompent, et laissent après elles d'abondants résidus. Au contraire, tout ce qui est frit offre des effets opposés, mais cela est de difficile digestion. Ce qui est bien broyé pénètre plus vite dans le corps.

La chair de tout animal est mauvaise dans son âge tendre, comme dans son extrême vieillesse; elle est excellente dans sa croissance, et médiocre dans sa maturité. Le mâle est toujours meilleur que la femelle. Il faut préférer l'animal gras, et celui

[1] Le manuscrit n° 1040 ajoute : tout ce qui est acide, ou d'une saveur fraîche, agréable, est froid et sec, mais avec prédominance de la sécheresse.

de petite taille. Les meilleures parties sont : d'abord celles du devant, puis celles des côtés, en donnant la préférence au côté droit sur le gauche ; ensuite les parties internes des membres, puis les parties voisines du dos, et enfin celles qui adhèrent aux os. Quant aux oiseaux en particulier, les oiseaux domestiques, ou apprivoisés, sont préférables ; viennent ensuite ceux qui sont sauvages. Leurs ailes sont les meilleurs morceaux, et après cela vient la poitrine. Pour les poissons, ceux qui ont la chair ferme et qui ne sont pas trop maigres sont les meilleurs. On préfère les poissons petits, puis ceux d'eau douce, ensuite ceux qui sont d'un gris rougeâtre, et enfin ceux de la mer. Leur moitié postérieure est la plus recherchée. Toutes les parties molles sont de la nature de l'animal qui les renferme. Tous les fruits, abondants en principes aqueux, sont plus humides ou plus froids, suivant ce qui a été dit plus haut.

## § IV.

### QUELS SONT LES ALIMENTS, SOLIDES ET LIQUIDES, QUI CONVIENNENT À CHACUNE DES QUATRE HUMEURS CARDINALES DU CORPS, POUR LE MANGER ET POUR LE BOIRE.

L'humeur sanguine se trouve bien de l'emploi des aliments qui suivent : la viande des veaux gras, celle des chevreaux, ou celle des alouettes, les jeunes pigeons, et les moineaux. Puis les mets aux lentilles, ou aux navets, ou aux concombres, ou au sumac, avec de l'huile d'olive et du sel. Ou bien : les plats au riz, avec un peu de châtaignes, les pommes gre-

nades, le biscuit, et le pain, sans aucune graisse. Il faut unir à ces substances quelque chose d'acide, comme le vinaigre, ou le verjus, ou autre ingrédient analogue. Voici les boissons et les fruits qui conviennent à l'humeur sanguine : le lait aigre, le suc de coings, ou de grenades, ou de tamarin, les poires, la pulpe de palmier, etc.

Les aliments qui conviennent à l'humeur biliaire sont : la viande de chevreau, les poissons frais, la bouillie, faite au lait ou au froment, les lentilles, les courges, le légume, ou haricot, appelé *mâch* [1], avec addition de graisse. Ensuite les plats de chicorée, ou de pourpier, ou de l'espèce de gelée à l'amidon, à l'eau, au miel, etc. ou d'amandes unies à une petite quantité de sucre ou de graisse. Quant aux boissons : le lait aigre récent, bien que non écrémé, l'infusion de tamarin, de prunes, etc. Pour les fruits : la banane, la canne à sucre, la pulpe du cédrat, le concombre, la rave, le melon, la pomme, etc.

L'humeur atrabilaire demande, en fait d'aliments : les moutons gras, les pigeonneaux rôtis, la bouillie épaisse de dattes, les jaunes d'œufs avec la graisse de bœuf, la noix d'Inde avec le sucre rouge, ou cassonade; ou bien avec le raisiné, etc. Pour les boissons : le vin de dattes, ou de raisins secs privés des pepins, etc. En fait de fruits : la canne (à sucre), le cédrat, la pomme de pin, la pistache, la figue,

[1] *Phaseolus mungo.*

les grenades lisses, les poireaux, les radis, l'oignon, etc.

Enfin l'humeur pituitaire exige pour aliments : les moutons gras rôtis, avec addition de la graine de sénevé, ou de poivre, ou de carvi [1], le pain au miel, le fromage vieux avec l'huile, ou le fromage piquant et gras, l'ail frais, la roquette [2], les noix, les dattes, et les carottes. Pour boissons : l'eau sucrée, l'infusion de girofles, de cannelle, etc. Pour fruits : les raisins secs, les dattes, etc.

Étudiez avec soin les matières traitées dans ce chapitre, car l'on trouve rarement dans les autres ouvrages des considérations de cette même nature. Le Dieu très-haut est le plus savant, et c'est lui qui inspire le bien.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### SUR LES MALADIES DE LA TÊTE.

Ce chapitre est divisé en cinq paragraphes.

### § I.

### SUR CE QUI EST UTILE, D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, CONTRE LES MAUX DE LA TÊTE, SOIT LA CÉPHALALGIE, OU UNE AUTRE AFFECTION.

#### Maladies de la tête.

Les maladies de la tête, soit chaudes, soit froides, sont combattues généralement avec efficacité par l'emploi d'un *mithkâl* (un gros et demi ou six grammes)

[1] *Carum carvi*, ou cumin des prés.

[2] *Brassica eruca; eruca sativa.*

de graine de henné[1], avec trois onces d'eau et de miel; ou bien, en prenant pour boisson l'eau des fleurs de pommes, ou de poires, ou de coings, ou en introduisant dans le nez le fiel d'ours, ou le fiel de pélican, mêlés avec le suc de la poirée, ou bette. On peut aussi prendre de l'aloès socotrin, du borax rouge d'Arménie[2], de la nigelle, ou herbe aux épices; de chacune de ces substances deux gros. On les pulvérisera; puis, au moyen d'un gros de vieille huile d'olive, on en fera une pâte, à servir comme errhin, c'est-à-dire médicament destiné à être introduit dans les narines. Son emploi durera trois jours, soit au commencement ou à la fin du mois[3].

Céphalalgie.

Si la céphalalgie est le produit de la chaleur, alors sont utiles les réfrigérants qui suivent : les prunes, les jujubes, pour manger; l'oxymel uni à l'eau de pourpier, pour boire; un gros et demi de henné, ou de ses fleurs, avec du miel, en boisson, ou bien avec du vinaigre, en application froide, ou épithème; ou avec de l'eau de roses, pour flairer, ou avec des roses pulvérisées, en épithème, ou pour flairer; l'huile des semences de courges, pour flairer, ou pour introduire dans le nez, ou pour être appli-

[1] *Hinnâ. Lawsonia inermis.*

[2] Nitre rouge d'Arménie, sorte de natron, ou azotate de potasse.

[3] Il s'agit ici de mois lunaires, et l'auteur veut sans doute éviter l'emploi de ce médicament lors de la pleine lune.

quée en topique ou épithème; l'huile de violette, pour flairer, ou comme errhin, ou en topique, ou pour boire; le suc de la morelle noire, l'eau de courges, le suc ou le sirop de citron, en applications froides; le cubèbe indien et les noyaux de pêches, unis avec l'eau de roses, en frictions sur le front; l'eau de roses, l'eau de coriandre verte et l'huile d'amande, le tout en friction, comme il a été expérimenté; l'huile de roses, ou l'huile de myrte, aussi en friction, spécialement avec l'opium, car celui-ci délivre du mal de tête mortel.

Au contraire, si la céphalalgie est le produit du froid, on emploiera : l'oxymel et l'épithyme, avec le lait des fleurs mâles du palmier, en boisson; cinq carats (vingt grains ou un gramme) de perles pulvérisées unies à l'eau de serpolet, également en boisson; le breuvage à l'hydromel avec un demi-gros d'agaric. On appliquera comme topiques : le fiel de la chèvre, les amandes amères, ou leur huile, les cendres des poils humains, ou des poils des brebis, la rue sauvage, ou harmale; le poivre, la camomille et le serpolet; toutes ces substances étant unies au vinaigre. Et l'on fera usage, pour onction, des huiles chaudes, telles que l'huile de camomille et celle de costus.

Lorsque la céphalalgie est associée à la douleur d'estomac, on emploiera à l'intérieur : les coings, les poires, le sirop de jujubes, les prunes, les grenades, les mûres, le myrte, etc. On oindra l'estomac et la tête avec l'huile tiède de roses ou de myrte. L'on

peut aussi appliquer sur la tête : les roses, le sandal, l'acacia, ou le suc de son fruit; le cate, ou suc du lycium[1], et la terre sigillée, avec les roses ou l'eau de myrte, de vigne ou de fleurs de palmier.

Dans les cas où la céphalalgie est produite par l'ardeur du soleil ou par la fumée, l'on doit oindre la tête avec l'huile d'amandes ou de roses, avec addition de vinaigre. Il sera utile de flairer les roses, ou les fleurs de courges. L'expérience a prouvé que celui qui flaire souvent la marjolaine n'a jamais de mal de tête.

Il est bon de noter que, lorsque la céphalalgie a lieu dans le côté droit de la tête, elle provient de chaleur aux reins. Alors on doit introduire dans les narines l'huile de violettes, avec de l'opium. Si, au contraire, elle a lieu dans le côté gauche, elle provient de froid. On introduira dans les narines l'huile de roses, etc. Si c'est dans le sommet de la tête, on emploiera, comme errhin, l'huile d'amandes douces, avec le sucre, ou l'aneth[2]. Quand c'est au front, il sera utile de boire la décoction d'orge sucrée. Si la céphalalgie se fixe du côté du gosier, on mâchera la nielle ou nigelle. Si elle est accompagnée de bruits dans la tête, l'on introduira dans les narines de l'huile, dans laquelle aura bouilli du lait. Si elle est associée à de la sécheresse dans les cartilages du nez, ou les fosses nasales, on emploiera comme

[1] *Rhamnus infectorius.*
[2] *Anethum; anethum fœniculum.*

errhin deux *dâniks*[1] de struthium, ou saponaire[2]. Si elle a lieu après de la somnolence, on appliquera sur les tempes de l'écorce de grenade, réduite en pâte au moyen de l'eau de radis. Enfin si elle se manifeste de temps en temps, on doit faire en sorte de dormir beaucoup.

### Migraine.

La migraine est analogue à la céphalalgie qui est bornée à l'une des moitiés de la tête. Seulement elle est plus douloureuse, et les souffrances qu'elle occasionne s'étendent jusqu'à l'œil. Quand la migraine est froide on mettra en usage : le musc et l'huile d'abricot à l'amande amère, n'importe le mode d'emploi; la rose musquée[3], le jasmin[4] et le safran, pour flairer, ou comme topique; le sésame avec son écorce, et l'encre à écrire (d'Orient), en topique. Si la migraine est chaude, alors on emploiera : la viande de bœuf pour nourriture, et le tamarin

[1] Le *dânik* contient trois carats, c'est-à-dire douze grains, ou soixante centigrammes.

[2] *Gypsophila struthium.* Saponaire à petites fleurs blanches, passerine, etc. Le terme arabe est كُنْدُس, synonyme de عود العطاس, ou herbe à éternuer. Actuellement, en Égypte, le mot كندس désigne l'achillée ptarmique (*achillea ptarmica*), et en Algérie l'ellébore. Du reste, pareil fait arrive pour plusieurs autres plantes, etc. J'avertis, à ce propos, que j'ai donné généralement la dénomination adoptée par M. le D[r] Sontheimer, dans sa traduction allemande de l'ouvrage d'Ibn Baïthâr.

[3] Rose pâle, ou *rosa canina.*

[4] Jasmin d'Arabie, ou sambac.

en boisson. On pourra aussi boire l'eau de morelle noire, de pourpier, etc. ou s'en servir en applications froides.

## § II.

### SUR LES RHUMES OU LES CATARRHES.

#### Catarrhes.

Ce sont là des affections générales, et si on les mentionne à l'occasion des maladies de la tête, c'est qu'elles sont le plus fréquentes dans ces cas. En Égypte elles sont nommées *alhaouâdir,* ou *les fluxions.* Sont utiles dans ces maladies, et d'une manière générale : la camomille, qui les chasse de la tête, du corps et des os[1]; il en est de même de l'arille, ou du macis, et du pouliot; l'onction avec de l'huile, dans laquelle on a fait frire les grains du café, jusqu'à ce qu'il soit brûlé ou torréfié.

Les catarrhes chauds demandent les remèdes suivants : le pavot à l'intérieur, ainsi que l'eau d'orge et l'infusion de tamarin, pour boisson; la noix de galle, l'aneth odorant ou puant[2], la coriandre, le myrte, le sandal, l'acacia, comme épithème, embrocation et friction; le sucre *solaïmâny,* ou très-pur, pour respirer par les narines, étant uni préalablement au suc de l'orange ou du cédrat.

Les catarrhes froids sont traités par les substances

[1] L'auteur veut probablement parler des cas dans lesquels ces maladies sont ou deviennent des rhumatismes.

[2] *Anethum graveolens.*

qui suivent : les noisettes unies au poivre, le chou ordinaire uni au sucre, pour manger, et l'emploi des *hiera*[1]; la nigelle, le cumin, l'ail et le séné, en aspiration par les narines, avec de l'eau, ou en onction avec leurs huiles préparées.

En outre, tout ce que l'on dira à propos du coryza ou rhume de cerveau est utile ici. Pour dissiper, en général, les gonflements dans les catarrhes, on fera usage des frictions avec l'eau de coriandre unie à l'huile d'amandes; ou bien on appliquera sur la partie enflée la farine d'orge ou l'écorce de pavot unies au vinaigre. L'on pourra boire aussi le henné avec le miel, comme il a été dit ci-dessus.

## § III.

### SUR L'HÉMIPLÉGIE, L'OUBLI OU PERTE DE LA MÉMOIRE, LA LÉTHARGIE, L'APOPLEXIE, LE DÉLIRE, LE VERTIGE, L'ENGOURDISSEMENT DES MEMBRES, L'INCUBE OU CAUCHEMAR ET LE TREMBLEMENT.

#### Hémiplégie, perte de la mémoire, etc.

Toutes ces affections sont le produit de l'humidité et du froid. Elles sont traitées d'une manière générale par tout ce qui est chaud et humide, ou chaud et sec. Par exemple, en nourriture : la tête de lièvre, les pigeons mâles des colombiers, à cause d'une qua-

[1] Du grec ἱερά, sacrée ou sainte. Ce sont plusieurs médicaments composés, en général laxatifs, que les Arabes ont appelés *iyâradj*, et au pluriel, *iyâradjât*. Le plus usité était celui nommé *iyâradj fikra*, du grec ἱερὰ πικρά, *hiera picra*, sacrée amère, ou sainte amère. C'était un électuaire amer et purgatif, dont l'aloès formait la base, car il en était le principal ingrédient.

lité particulière dont ils sont doués, l'ail, le poivre, la plante nommée *'oud alkarh* ou pyrèthre[1], surtout avec addition de miel. On prendra aussi : la rhubarbe, la (gomme résine) bdellium, l'origan, le céleri, la résine mastic, et le castoréum; tout cela a été expérimenté. L'on emploiera également: un gros de rue chaque jour, ou deux *mithkâls* (près de trois gros) de garance, avec de l'anis, et dans le mélicrat[2]; l'expérience en a prouvé l'efficacité. En outre, on fera usage des huiles chaudes à l'intérieur et en frictions. On administrera un *mithkâl* de cristal brûlé avec une once de lait d'ânesse; on administrera tous les jours la même dose de ce composé sec, savoir : clous de girofle, cannelle, nard indien[3], iris faux acore, graine de paradis, gingembre, aunée, racine de grenadier sauvage et anis; parties égales de chacune de ces substances; sucre blanc et candi, du poids total de la masse. Enfin on se frottera avec des amandes brûlées unies au lait d'ânesse.

### Hémiplégie.

Les médicaments qui suivent ont été trouvés particulièrement utiles dans l'hémiplégie. Ce sont : un *mithkâl* de l'électuaire de l'anacarde avec l'hydromel, une fois par semaine; l'onction avec l'huile de costus, ou avec l'huile d'olive, dans laquelle on aura brûlé du poivre.

[1] *Anthemis Pyrethrum.*

[2] *Melicratum* ou *apomeli*, espèce d'hydromel des anciens.

[3] *Valeriana jatamansi.* Roxb.

### Perte de la mémoire.

Dans la perte de la mémoire ont été trouvés utiles les médicaments suivants : les *hiera*[1], les myrobalans, l'encens, mâché habituellement, l'onction de l'occiput avec de l'huile d'olive, et l'odeur de la fumée des cheveux humains que l'on brûle. Ensuite, quiconque portera sur soi l'aile droite de l'oiseau nommé *huppe* se rappellera tout ce qu'il voudra, et n'oubliera rien.

Pour aider à la conservation de la mémoire et de l'intelligence, on fera usage des moyens suivants : la viande de mouton, le raifort, le beurre, la rose musquée, et le composé sec, formé d encens, ou oliban, de souchet[2], de sucre blanc ; parties égales de chacun de ces ingrédients. On prendra de ce composé, en poudre, cinq gros par jour, pendant trois jours de suite, et l'on se reposera cinq jours. Après on recommencera, et ainsi successivement. C'est de cette manière que l'expérience en a indiqué le bon emploi. Celui qui respirera la fumée de la corne de chèvre que l'on brûle se rappellera les choses qu'il avait oubliées.

Voici ce qui provoque la perte de la mémoire et la douleur de tête : parler beaucoup, trop manger, abuser du coït, dormir pendant le jour, faire usage de l'oignon, de la coriandre verte, de l'ail, de l'aneth odorant, quand même ils seraient cuits; des

[1] Voir ci-dessus, p. 437.
[2] *Cyperus, cyperus rotundus.*

dattes, soit sèches, soit fraîchement cueillies; des lentilles, des mûres douces, des semences de lin, de la mélongène, de la graine de sénevé ou moutarde, du fenugrec, quand bien même ce ne serait pas à l'état cru; du safran, de la graine de céleri; enfin respirer le parfum des ongles de senteur [1], et du storax.

### Vertige.

Dans le vertige, maladie qu'en Égypte on appelle *daoukhah*, ou étourdissement, on prendra, au moment de se coucher, ou avant de s'endormir, la poudre de coriandre sèche, spécialement après qu'elle aura infusé dans le vinaigre, et qu'elle aura été séchée; on ajoutera du sucre, ou du raisin sec rouge, privé de ses pepins. Le sirop de roses, pris à jeun, est aussi fort utile dans ce cas.

## § IV.

### SUR L'ÉPILEPSIE, LA MÉLANCOLIE, LA MANIE, ETC.

### Épilepsie, mélancolie, etc.

Pour ces maladies, l'utilité de (la composition appelée) *southaïra*[2] a été prouvée par l'expérience.

[1] C'est le nom qu'on donne à une coquille odorante, provenant du mollusque appelé *strombus lentiginosus*. Cette dénomination *d'ongles* vient sans doute de la forme de ladite coquille.

[2] C'est le nom donné à un médicament composé, dont la réputation approchait de celle de la thériaque. Ce mot *southaïra* vient du grec *σώτειρα*, ou (la médecine) qui sauve, qui guérit, etc. autrement dire, le *grand sauveur*.

### Épilepsie.

Une espèce d'épilepsie est la maladie généralement connue sous le nom de *oumm assibiân*, ou épilepsie des enfants. La guérison de l'épilepsie est facile avant l'époque de la puberté[1], ensuite elle est difficile jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, et presque impossible plus tard. On combat cette maladie par les substances qui vont suivre : l'assa fœtida, le bois d'aloès, le sagapénum, l'ambre gris, le musc, l'agaric, la pierre du taureau[2], la décoction de l'épithyme, la rue, l'iris faux acore, l'iris de Florence, l'écume de mer[3], les cendres des os brûlés, notamment de ceux des crânes, la cendre des sabots des ânes, surtout mêlée au miel, la cervelle du chameau, la vésicule du fiel de l'ours, la présure du lièvre; le tout à l'intérieur, en boisson; la pione, ou pivoine, nommée aussi *'oud assalîb*, ou bois de la croix, prise à l'intérieur, ou bien simplement portée sur soi; un carat d'émeraudes, dans une once de vin blanc, en boisson, moyen dont l'utilité a été établie par l'expérience; les onctions avec les huiles chaudes; les fumigations avec les ongles de senteur[4]; et c'est un emploi que l'expérience a sanctionné aussi; l'huile de l'intérieur ou amande de la noisette, et l'huile de sésame, introduites dans les narines; les petites pierres que

[1] Littéralement : avant la sortie des poils dans le pubis.

[2] C'est une concrétion pierreuse qui se forme quelquefois dans la bile de cet animal.

[3] *Alcyonion, spuma maris.*

[4] Voyez ci-dessus, p. 440.

l'on trouve dans le ventre du coq blanc, portées suspendues sur soi; manger la chair de la huppe et du hérisson, comme cela a été expérimenté; prendre de l'opopanax en boisson, ou introduire du castoréum dans le nez; cela a été trouvé utile dans l'épilepsie des enfants; porter au doigt une bague faite avec le sabot de l'âne, notamment avec le sabot droit; enfin manger la chauve-souris en friture, avec l'huile d'olive.

On a appris par l'expérience que, lorsque l'enfant nouveau-né a reçu des fumigations de bile, il est garanti contre l'épilepsie. Flairer le narcisse est aussi un bon moyen prophylactique contre cette maladie, à cause d'une propriété inhérente à cette fleur. Il faut d'ailleurs que la personne atteinte d'épilepsie évite l'usage des substances vaporeuses, et emploie, au contraire, les moyens qui empêchent les vapeurs de monter au cerveau. Tels sont: la coriandre, les poires, les coings, etc.

### Mélancolie.

La mélancolie est utilement traitée par les viandes de faucon et de sacre[1], par l'eau de la menthe pouliot, avec un lénitif, tel que les prunes, en boisson; par l'emploi constant, une fois par semaine et en boisson, d'un *mithkâl* de lapis-lazuli, et de la même quantité d'épithym, dans l'eau de pouliot, ou dans l'oxymel. On peut aussi administrer le médicament composé suivant: épithym et absinthe, deux par-

[1] *Falco nisus.*

ties de chacune de ces plantes; mousses, une partie et demie; racine dite *les doigts jaunes*[1], une partie. On pulvérisera ces substances, et on les donnera, unies avec quelques-uns des véhicules dont il a été parlé ci-dessus, ou bien incorporées avec le miel. Un autre moyen contre la mélancolie, c'est l'introduction dans les narines du lait de femme, mêlé à l'huile d'amandes, ou à l'huile de violettes, ou à celle de nénuphar, ou à celle de courge.

### Manie.

Quant à la manie atrabilaire ou noire, on la traite par les remèdes ci-après: le séné, la coriandre verte, le lait de chèvre, la coloquinte, la tisane de bette, donnée pendant trois jours, et la racine de béhen rouge[2], administrée plusieurs fois.

C'est ici la place de noter que parfois ont lieu dans la tête des épanchements sanguins, qui occasionnent de fausses imaginations, autrement dit des hallucinations, telles que la vue d'un feu, ou de gens qui veulent tuer ou battre le malade. Alors celui-ci parfois déchire ses vêtements, ou se serre contre les personnes présentes, ou crie beaucoup, etc. Il est avantageux d'employer dans ces

[1] Cette racine a la forme d'une main; on l'appelle aussi *la main d'Aïchah,* femme de Mahomet, et plus souvent, *la main de Marie,* كَفّ مريم. Il s'agit peut-être ici du *satyrium basilicum.* Plusieurs autres plantes sont nommées, comme celle-ci, كَفّ مريم. Telles sont: *l'agnus-castus, la rose de Jéricho, etc.*

[2] *Salvia hæmatoides, statice limonium.*

circonstances l'huile bien connue de ces courges que l'on coupe par tranches. On s'en frottera le milieu de la tête, les tempes et le front. Pendant plusieurs jours, on s'en servira également comme errhin.

### Remarque.

J'ai connu par l'expérience que la *thériaque d'or*, de laquelle sont avares les hommes intelligents, et que tiennent cachée les hommes excellents, est utile dans toutes les maladies du cerveau susmentionnées, etc. Elle est utile aussi dans l'hydropisie, l'ictère, contre les poisons, dans les affections de la poitrine, de l'estomac, du dos et du reste du corps.

Voici comment on la prépare : on prend des perles, qu'on pulvérise avec grand soin, et qu'on arrose au moyen de dix fois leur poids de suc de cédrat. Ensuite on les introduit dans une fiole, que l'on bouche avec de la cire, et que l'on place, jusqu'au goulot, dans l'eau chaude, pendant trois semaines. Après cela, on prend ce qui suit : aloès, sept gros; scammonée, cinq gros; épithym, cannelle [1], roseau aromatique; de chacune de ces trois substances, quatre gros; lapis-lazuli, clous de girofle, bois indien ou aloès, sandal rouge, gomme arabique, gomme adragant et or; de chacune de ces substances, trois gros. On pulvérise le tout, et l'on en fait une pâte, au moyen de la solution ou *solaté* cidessus. On en fabrique des pilules, grosses comme

[1] *Laurus cinamomum.*

les pois chiches. La dose de ce médicament est d'un *mithkâl* et plus, suivant la force et l'âge (du malade).

L'électuaire qui suit est presque aussi utile que le précédent, et il s'appelle *l'électuaire qui renferme de grands secrets.* Il est avantageusement employé dans toutes les affections du cerveau; il augmente l'esprit, la mémoire et la raison; il chasse les vents et le froid. Ainsi l'expérience l'a fait connaître.

Pour le préparer on prend : myrobalan chébale, une portion; agaric, gingembre, coriandre, graine de moutarde, mousse, graine de henné, graine de céleri et aloès; de chacune de ces substances une demi-portion; mastic, roses, nard, bois d'aloès; de chacune de ces substances, un quart de portion; safran, costus, musc, ambre gris et ladanum ou labdanum[1]; de chacun un huitième de portion. On dissoudra dans l'eau de roses celles parmi ces substances qui peuvent s'y dissoudre; on pulvérisera le reste, et l'on incorporera le tout dans une quantité égale de miel écumé, ou dans le suc de chicorée ou de céleri. Puis on réduira la masse en pilules. La dose est de deux *mithkâls.* Ce médicament peut aussi être employé comme errhin et en friction.

## § V.

### SUR L'AMOUR SEXUEL, SUR CE QUI LE PROVOQUE ET SUR SES SUITES.

#### Passion de l'amour.

On chasse l'amour, en buvant l'eau qui a servi

[1] Substance gommo-résineuse tirée du *cistus creticus, etc.*

à laver le bout du vêtement de l'objet aimé; en prenant quatre grains de harmale [1], ou rue sauvage; ou sept grains d'indigo de l'Inde, dans de l'eau; ou le marbre blanc pulvérisé provenant de quelque tombe; la poussière des sépulcres de personnes tuées, et en dormant dans les cimetières.

Parmi les moyens particuliers d'éloigner l'amour, nous citerons les suivants: se rouler dans la même poussière où s'est roulé un mulet, s'il s'agit d'un homme, ou une mule, s'il s'agit d'une femme; porter sur soi des os de l'oiseau cigogne; lier dans la manche de l'amant, et à son insu, la tique, ou le ricin, qui tourmente le chameau; prendre beaucoup de harmale; boire l'eau où l'on a mis préalablement la pierre trouvée dans le ventre de la poule; ou bien, porter cette pierre suspendue sur soi.

Il est nécessaire de priver l'amant de toutes ces choses qui provoquent l'amour. Telles sont par exemple: manger les pigeons à collier, les merles, les ramiers; se complaire à entendre le son d'une voix; écouter les chants gais; regarder les jolies figures, ou seulement penser à ces dernières.

### Insomnie, etc.

Parmi ce qui occasionne l'insomnie, nous citerons: l'action de flairer le camphre, de porter suspendu sur la tête le duvet de la chauve-souris, ou son cœur, ou sa tête; de porter également sur la tête des plumes ou un œil de hibou; de placer des

[1] *Peganum harmala.*

poils de loup derrière l'oreille; de se servir, en guise de collyre, de fiel de corbeau; de porter au bras gauche une bourse contenant du soufre, ou de l'arsenic, uni à de la graine de lin; de se frotter le nez avec le vitriol vert.

L'insomnie cessera par l'emploi de l'huile d'olive, par l'acte d'attacher au pied du lit des pois chiches noirs, renfermés dans un chiffon.

Les substances suivantes sont nuisibles pour le cerveau et les nerfs : le lait aigre, les lentilles, les aubergines, l'oignon, les dattes sèches, le safran, la graine de céleri, le raisin, les mûres, et le fenugrec.

Voici ce qui provoque le sommeil : le frottement du front et des tempes, avec la graine de laitue pulvérisée, ou avec la graine de la jusquiame blanche, ou avec l'amome, ou l'eau des fleurs mâles du palmier, ou l'aneth, ou la matricaire, ou l'anémone, ou la graine de pavot, le tout uni à l'opium; flairer le safran, ou le carthame; appliquer cette dernière substance sur le sommet de la tête; manger des choux, ou des amandes douces, ou du fenugrec, ou du riz; instiller l'huile d'amandes dans le nez.

Si on place sous le traversin de l'homme qui dort une dent molaire de cadavre, ou une aile de la huppe, il ne se réveillera pas jusqu'à ce que ces objets aient été enlevés. Il en est ainsi des poils du singe. Quand on frotte le front du dormeur avec un gros d'opium, et un gros de graine de jusquiame blanche, réduits en pâte au moyen de l'eau de lai-

tue, il ne se réveillera pas, quand même on lui couperait les chairs. Il sera nécessaire alors de lui faire flairer du vinaigre très-fort.

Pour se procurer des rêves agréables on portera sur soi de l'or pur, ou du cristal, ou de la peau d'âne; on se couchera après s'être lavé, en état de pureté religieuse, ou légale, et avec l'esprit libre de tout souci; on placera sous son chevet de l'alun du Yamân, ou du pourpier.

Entre les choses qui servent à faire revenir de l'état d'ivresse, nous nommerons ce qui suit: avaler des pommes grenades acides; boire ou flairer de l'eau de roses; boire le pissat du chameau.

### Calvitie.

On fait cesser la chauveté, soit accidentelle, soit effet de la teigne, en oignant la tête, après l'avoir préalablement rasée, avec l'orobanche pulvérisée, frite dans l'huile d'olive; en la frottant avec l'indigo, qu'on a laissé une nuit entière dans le four, et que l'on a pétri ensuite avec de la crème de lait, ou bien de l'huile chaude[1], dans laquelle on a fait dissoudre du sel; ou en faisant ces frictions à plusieurs reprises, au moyen de l'aloès, de la farine de lentille ers, et du henné, incorporés dans le vinaigre; ou bien encore en frottant la tête avec les ongles brûlés d'animaux de la race caprine ou de la race bovine,

[1] زيت حارّ. On entend quelquefois par ces mots l'huile de graine de lin.

mêlés au henné; ou avec le scarabée brûlé, le papyrus, et les feuilles de colocasie, incorporés aussi dans le henné.

## CHAPITRE TROISIÈME.

SUR LES NOMBREUSES MALADIES DES YEUX; SUR CE QUI AIGUISE ET RENFORCE LA VUE; ET SUR CE QUI SE RATTACHE À CE SUJET.

### Affections des yeux, en général.

Dans toutes les affections des yeux, quels que soient le genre de ces maladies et les membranes ou couches qui sont atteintes, il est avantageux d'employer, en collyre : la solution des cheveux de l'homme ou de ceux de l'enfant nouveau-né, au moyen d'un stylet d'or, deux fois par mois; le fiel de la vache noire, pendant vingt-quatre jours; la langue pilée de la gazelle, ou le fiel du bouc rouge, unis à un demi-*dânik*[1] de sel ammoniac, pendant cinq jours; et en instillation dans les yeux : l'aloès, le suc du lycium, la poix liquide ou goudron, la grande chélidoine ou éclaire, surtout unis au safran.

En général, dans tous les cas de douleurs des yeux, il convient d'employer, comme topiques, les substances suivantes : le jaune d'œuf cuit dans l'eau, avec le safran, ou avec l'huile de roses; les pommes rôties, le fromage tendre, le pourpier, la violette,

[1] C'est-à-dire un carat et demi, ou bien six grains, ou trente centigrammes.

le jaune d'œuf rôti avec le cumin. L'expérience a prouvé que tout cela fait cesser le froid dans les yeux.

Voici une composition fort utile contre la gêne ou l'irritation de l'œil, contre l'affaiblissement de la vue, et contre la plupart des maladies des yeux. On prendra des perles non percées, des coraux, comme ci-dessus, des cornalines, du *chichm*[1], du musc de Turquie ou de Tartarie, quantité égale de toutes ces substances. On les pilera séparément, puis ensemble, on les fera dissoudre, et l'on s'en servira comme collyre.

Pour aiguiser la vue, on emploiera en collyre : le suc du lycium, le safran, le poivre, le gingembre, les cendres des noyaux de dattes, l'eau de la morelle noire, l'eau de céleri, l'eau de rue, le fiel de coq, et la vapeur de la poix liquide, ou goudron. On mangera, dans le même but, des choux, ou des graines de choux, des raves bouillies, surtout pour déjeuner, et pendant longtemps; on mangera aussi pendant longtemps des navets, puisqu'on dit que les navets rétablissent la vue, quand bien même elle serait presque perdue.

Le collyre fait de vert-de-gris dissous dans le jaune d'œuf est utile dans la dépilation, les pustules, la démangeaison et la rougeur des paupières,

[1] C'est le nom qu'on donne aux graines du *cassia absus*. On les réduit en poudre, et on les emploie beaucoup, surtout en Afrique, contre les affections des yeux. Ce médicament, chez nous, est quelquefois appelé *absus*.

dans le larmoiement et l'affaiblissement de la vue, ou amblyopie, suite de la lippitude. Nous en dirons autant d'un autre collyre, préparé avec les graines du *cassia absus* (espèce de petite casse), unies à la sarcocolle et au sucre.

Il arriva une fois que la vue d'un des saints de l'islamisme s'était affaiblie. Or, ce saint vit en songe le prophète Mahomet, sur qui soient la bénédiction de Dieu et le salut! auquel il se plaignit de cette infirmité. Mahomet lui ordonna de composer un collyre pour ses yeux, avec l'écorce brûlée d'amandes douces unie à l'antimoine.

Comme une d'entre les particularités, nous noterons que celui qui s'appliquera sur les yeux le sang de la huppe, ou l'huile de sésame, dans laquelle on a fait frire un œil dudit oiseau, voit la nuit de la même manière que le jour.

### Lippitude.

Pour ce qui est de la lippitude, outre ce que nous avons dit plus haut, on la combat utilement, en faisant cuire des roses et des pavots, et coaguler leur colature, à l'instar du sirop, au moyen du sucre, pour l'employer en collyre. On peut aussi dans ce cas employer en collyre la joubarbe, la coriandre verte, la rosée des arbres, le lait de femme, la crème de lait, la gomme arabique avec l'eau de roses. Tout cela isolément, ou ensemble. Il est encore avantageux de se frotter les yeux avec la cervelle de mouton, les jaunes d'œufs, le safran,

mêlés à l'eau de roses. On se trouve bien enfin de suspendre des mouches au bras ou à la tête.

Pustules, démangeaison des paupières, etc.

Contre les pustules et la démangeaison (de l'œil ou des paupières), on emploiera en collyre : le suc du lycium, le safran, et les cendres des filaments de la tige du palmier; en instillation dans les yeux, les différents fiels d'animaux, l'eau de coriandre, l'eau de roses, celle des deux espèces de grenades (les douces et les acides), et l'infusion de sumac; comme topiques, les lentilles bouillies, la pulpe des grenades acides, et le pourpier; comme errhins, l'aloès, le struthium ou saponaire, et le castoréum.

Hyposphagme.

L'hyposphagme, ou ecchymose de l'œil, sera traité par le safran, en topique; par l'eau de céleri, le sang de pigeon, le lait de femme avec l'eau de roses, le petit-lait, la salive de l'homme qui jeûne, le sel mâché avec le cumin, le tout en instillation dans l'œil; l'oliban, uni à la fiente de bœuf, en fumigation.

Trichiasis.

Quant aux cils surabondants (*trichiasis*, *distichiasis*, *etc.*), on devra d'abord les arracher; ensuite, on frottera la place qu'ils occupaient avec le sang de grenouille, le sang ou le fiel de la huppe, et le fiel de la chèvre avec le sel ammoniac, comme il a été

expérimenté. On pourra employer aussi : la civette, la cendre des coquilles, unie à la poix liquide; le lait des figues, le safran, la gomme arabique, la myrrhe dans l'eau de roses, le suc de l'aloès d'Égypte [1], le suc de la fumeterre, avec la gomme arabique; la cendre de mouches brûlées dans le four, dans un roseau revêtu de pâte, ainsi que l'a indiqué l'expérience. Enfin, si l'on a soin d'arracher avec persévérance les cils trop longs au moyen d'une petite pince, faite avec une sorte de cuivre jaune [2], ils ne repousseront plus.

### Grêlon et orgeolet.

Le tubercule dur de la paupière supérieure [3] et l'orgeolet se traitent par l'application du sagapénum [4], et de la gomme ammoniaque, unis au vinaigre; de la mie de pain chaude, à plusieurs reprises; des divers fiels, de l'aloès, et du suc de centaurée.

### Adhérence.

On guérit l'adhérence (des paupières ou des cils), en s'enduisant les yeux avec les collyres nommés *roûchnâïa*, ou brillants [5]. Il est aussi avantageux de

[1] *Aloe variegata.*

[2] Les deux manuscrits portent الطيلقان ; mais je suppose que la bonne leçon doit être الطالقون, mot qui désigne une espèce particulière de cuivre jaune.

[3] Appelé aussi *chalaze*, grêle ou grêlon, du grec χαλάζιον ou χάλαζα.

[4] *Ferula persica.*

[5] Ce sont des collyres composés qui donnent beaucoup d'éclat aux yeux.

placer sur les paupières : la céruse, les scories de cuivre, quelque huile, quelque lait et quelque mucilage.

### Milphose.

Contre la simple chute des cils, ou milphose, on emploie en collyre toutes les substances qui font pousser les poils; en friction, en collyre, et en onction on fait aussi usage dans ce cas du ladanum, du lapis-lazuli, et des noyaux de dattes, mêlés à quelque huile.

### Chémosis.

L'espèce d'ophthalmie appelée *chémosis*, quand même elle serait accompagnée de lippitude, sera traitée par l'aloès, le suc de lycium, le safran, le suc de coriandre, le cumin, la graisse d'ours avec le blanc d'œufs, la sarcocolle et le lait des femmes brunes, le tout soit en collyre, soit comme topique, soit en instillation dans les yeux.

### Ptilose.

La ptilose, ou chute des cils, par suite d'une acrimonie corrosive, sera combattue par l'huile de roses, le suc de chicorée, le blanc d'œufs, le verjus, le suc de pourpier, l'eau de roses; de plus, sont avantageux dans cette affection, le cumin et le myrobalan jaune, ou citrin, le tout en application extérieure, ou en instillation dans les yeux.

### Hydatis.

On traite la tumeur enkystée de la paupière supérieure, ou *hydatis*, par le glaucium (glaucier jaune ou pavot cornu), l'acacia, et la myrrhe, avec l'huile de roses; par le myrte, le safran, le suc du lycium, le collyre citrin, le collyre gris, et le collyre nommé *azízy*, ou précieux [1].

### Verrue.

La verrue, ou mûre de la paupière, sera combattue par la myrrhe, unie au suc de la morelle noire; par le safran, uni à la joubarbe; et par le topique dur, ou collyre sec, du glaucium. Si la verrue est ancienne, on la frottera avec du sucre, ou bien on la coupera, et on la traitera avec l'onguent de vert-de-gris, la tuthie (calamine, ou oxyde de zinc), la litharge, le sucre, et le topique dur, ou collyre sec, rouge.

### Ptérygion.

Pour le ptérygion, ou excroissance variqueuse de la conjonctive, on fera usage en collyre des fiels de bœuf pilés, avec la sarcocolle, moyen expérimenté; de la nigelle pulvérisée, de l'aloès, dissous dans

[1] Je dirai ici, une fois pour toutes, que je ne crois pas utile de donner la composition de ces collyres, etc. telle qu'on la trouve dans quelques manuscrits arabes de médecine, et notamment dans le manuscrit du traité de médecine du cheïk Dâoud Alanthâky. Il en sera question plus tard, dans la liste des termes techniques.

l'eau de myrte, de la fumée de l'oliban, de la myrrhe, du storax, de la poix liquide ou goudron, du cuivre brûlé [1], du safran de Mars (tritoxyde de fer), de l'alun, et du sel brûlé ou nitre : tous ces remèdes ensemble, ou bien seulement quelques-uns d'entre eux; ce qui vaut mieux.

Cancer.

Si l'on a affaire au cancer de la paupière, on instillera dans l'œil malade le mélilot, le safran unis au blanc d'œuf, le glaucium, l'hématite [2] et les perles. Si le cancer ne disparaît pas, il suffira alors (pour qu'il s'arrête?!) de l'abandonner à lui-même, sans autre traitement.

Tumeur lacrymale.

La tumeur lacrymale, si elle n'est pas encore ouverte, sera traitée en appliquant sur l'œil le vitriol vert (sulfate de fer), le myrte, le limaçon (brûlé, etc.), l'oliban, l'aloès, le safran, ou la myrrhe, comme cela est établi par l'expérience. Si la tumeur tarde à s'ouvrir, on appliquera sur elle la décoction des lentilles, ou celle des haricots nommés *mâch*, ou le safran, etc. Après son ouverture, on traitera ladite tumeur par le myrte, l'alun, le natron (nitrate de potasse), la camomille unie aux vieilles noix, la résine mastic, et l'eau de plantain (*arnoglossa*). On

[1] Cuivre calciné avec le soufre et un peu de sel marin.

[2] Pierre dure et ferrugineuse, appelée aussi *sanguine*. C'est un oxyde rouge de fer.

a expérimenté avec avantage, pour faire disparaître la tumeur sans qu'elle s'ouvre, l'application persévérante du (myrobalan) indien, râpé. On a aussi expérimenté dans ce but, par suite de l'inspiration divine, l'alun onctueux[1], la tuthie ou calamine de l'Inde, et l'humidité du scarabée noir. Pour recueillir cette dernière, on place, pendant une demi-heure, un peu de laine sur l'insecte, puis on la retire. Dieu est le plus savant!

### Épiphora, etc.

Quant au larmoiement ou épiphora, accompagné de rougeur et d'excoriation du bord libre des paupières, on le traite utilement par l'instillation du safran uni au vin, de la myrrhe avec le vinaigre, du myrobalan citrin dans l'eau de roses, et de la décoction de noix de galle ou de myrte.

### Tuméfaction.

La tuméfaction des paupières guérit en mettant sur les yeux le topique ou collyre sec rouge; en appliquant sur ces organes le mélilot, le jaune d'œuf avec le safran ou le collyre sec et blanc, mêlé à un peu d'oliban.

### Sclérophthalmie.

Dans l'induration des paupières ou sclérophthalmie avec chaleur, on se sert, comme épithèmes ou

[1] C'est une sorte d'alun, d'aspect sale et jaunâtre, que l'on a appelé aussi *beurre de montagne.*

topiques, de l'huile de violettes, notamment avec le vert-de-gris, le miel ou la myrrhe. Dans la sclérophthalmie sèche, on fait usage de la graisse d'oie, de la moelle de la jambe de bœuf ou de quelque huile lénitive, de la décoction de fenugrec ou d'orge mondé.

### Pannicule.

Le pannicule[1] sera traité par le médicament composé suivant, employé en collyre : on fera bien bouillir des coquilles d'œufs dans le vinaigre fort, puis on les laissera reposer environ dix jours, afin qu'elles se déposent complétement. Alors on les fera sécher, on les pulvérisera et on les emploiera comme il a été dit. L'efficacité de ce remède a été constatée par l'expérience. Si l'on y ajoute le suc de pourpier et celui de concombre sauvage, desséchés, le collyre sera ce qu'il y aura de mieux.

On guérit encore le pannicule avec le médicament composé suivant : gomme ammoniaque et encens; de chacune de ces substances une portion; cinnabre[2], *horkoûs*, ou cuivre brûlé et calciné, arsenic rouge[3] et sucre; de chaque une demi-portion; myrrhe, safran, curcuma ou safran des Indes; de chaque un quart de portion. A réduire en collyre sec, suivant la règle ou l'art. Ce médicament a été aussi utilement expérimenté.

[1] Réunion de plusieurs ptérygions sur la cornée, etc.

[2] Oxyde de mercure sulfuré rouge; sulfure rouge de mercure.

[3] Réalgar ou sulfure rouge d'arsenic.

Un troisième médicament composé, pour la cure du pannicule, est celui qui suit : sarcocolle, tuthie ou calamine des Indes, safran et sucre pur de Hamâh, musc odoriférant; partie égale de chaque. On triturera ces substances suivant l'art, et l'on en fera un collyre, à employer matin et soir. L'expérience a prouvé aussi l'utilité de ce remède.

On peut encore se gargariser avec le rob de raisiné[1], ou de mûres, uni à l'iris faux acore, ou à l'huile de violettes. On peut enfin employer comme errhins : le struthium avec l'huile de violettes, la myrrhe, le suc du lycium, l'ambre gris et le safran.

Taches rouges, etc.

La tache ou taie rouge ou brune de la cornée transparente se traite par les substances ci-dessous, en instillation dans l'œil, savoir : la myrrhe unie au lait de femme, la décoction d'épithym, d'agaric ou de figues; la moelle de carthame et autres substances chaudes, si la nature de la maladie est froide, ou bien froides, si elle est chaude.

Petit apostème, etc.

Nous parlerons plus tard du petit apostème, de la petite pustule et de l'ulcère des paupières. Ici nous mentionnerons seulement l'instillation tiède, dans les yeux, du blanc d'œuf ordinairement uni au lait, et du mucilage de fenugrec mêlé à la céruse. Si lesdites affections sont anciennes, elles sont

[1] Suc épaissi de raisin, *sapa* ou *defrutum*.

chaudes[1] et doivent être traitées comme on vient de le dire.

Albugo.

La tache blanche de la cornée, ou albugo, sera traitée par un collyre fait avec les substances suivantes, unies ou séparées : le miel, le lycium européen, pendant sept jours; le fiel de l'hyène, la présure du lièvre, les parties qui tombent en frottant la malachite sur une pierre à aiguiser, le suc de centaurée, l'anémone, la rosée prise sur la canne à écrire[2], l'écume de mer, la grande chélidoine, la myrrhe, la sarcocolle, le safran, le sucre, la gomme ammoniaque et le suc de lycium.

Parmi les moyens acquis par l'expérience et avantageux dans l'albugo, se trouve le suivant : mêler le blanc d'œuf avec le fenugrec pulvérisé, et les battre ensemble, puis prendre leur écume sur un peu de coton que l'on placera entre les paupières.

On a aussi expérimenté que, pour faire cesser cette tache, il est utile d'employer en collyre le musc et l'antimoine, mélangés avec l'eau de roses. Il en est de même de l'infusion, pendant un jour et plus, de la limaille de cuivre de l'île de Chypre dans l'urine; et encore du collyre qui suit : noix de galle et acacia, parties égales; vitriol vert, la moitié

[1] Ou « galeuses, » suivant une autre leçon.

[2] Ou canne de Perse, القصب الفارسى. Ce roseau est commun en Égypte, et ses racines y sont employées dans la thérapeutique.

d'une desdites substances; le tout dans l'eau de myrte ou dans l'eau du lycium européen.

### Rougeur.

La rougeur galeuse des yeux, avec obscurcissement de la vue, sera traitée par le suc de centaurée, l'huile d'amandes, l'huile de violettes, le lait de femme, le lait d'ânesse, en instillation dans l'œil; l'aloès, ou l'anis, en collyre.

### Grosseur, dureté, etc.

Là grosseur, la dureté et la rudesse des paupières, avec ardeur de l'œil, seront combattues par la myrrhe, le nard indien ou *sumbul*, la lie de l'huile, le lait de femme, l'alun et le miel, soit ensemble, soit séparément.

### Dilatation.

Contre le développement ou la dilatation des paupières, on emploiera les astringents et l'assa fœtida, tant en aliments qu'en boissons; les œufs avec l'huile de roses, en instillation dans l'œil; le safran uni au lait de femme, comme topique.

### Rétrécissement.

Dans le rétrécissement, au contraire, on mettra à contribution les lénitifs; on appliquera sur les yeux les collyres secs, faits avec une partie de camomille pyrèthre et un quart de partie d'opopanax. On pourra aussi employer le collyre jaune ou citrin,

### Proéminence.

La proéminence de l'œil sera traitée par la terre sigillée, le safran, l'oignon rôti, le jaune d'œuf, l'eau de coriandre, l'eau de la morelle noire, de pourpier et de courges.

### Strabisme.

Quant au strabisme, il sera traité, en collyre, par la fumée ou suie de la résine sandaraque, incorporée dans l'huile de roses, qui aura été préparée avec celle de sésame; l'armoise judaïque, la rue et l'antimoine mêlé à la noisette indienne. Dans le strabisme sec on fera usage des différents laits, en instillation dans l'œil.

### Héméralopie.

L'héméralopie ou cécité nocturne est avantageusement traitée en s'appliquant sur les yeux le collyre réfrigérant du verjus, les collyres brillants[1], le foie rôti; le poivre long, notamment avec l'écume du foie rôti; le suc du lycium, le natron ou nitre, le ventre des scarabées, le cérumen avec le poivre, durant trois jours; l'eau de rue, surtout unie à l'eau de coriandre verte; l'eau des feuilles de radis, etc. On peut aussi employer, comme errhin, le spode des Arabes[2], à la dose d'un huitième de gros, avec l'huile de violette,

[1] Conférez ci-dessus, p. 453.

[2] Cendres de canne, antispode; *sacharum bambusæ arundinaceæ, etc.* (Cf. ci-dessus, p. 424.)

et continué pendant trois nuits. Cela a été expérimenté.

### Nyctalopie.

La nyctalopie ou cécité diurne sera combattue par le décocté de camomille et de pavot, en embrocation; par l'huile de violette, la crème de lait ou le beurre frais, l'huile de sésame et toute substance humectante, à l'intérieur, ou introduite dans les narines.

### Visions.

Pour ce qui est des visions, ou hallucinations de la vue, et de la confusion des couleurs, s'il arrive que tantôt elles augmentent et tantôt diminuent, ou bien qu'elles se montrent quand on a faim et cessent quand on est rassasié, ou bien encore qu'elles se prolongent au delà de six mois, soit que le malade croie voir devant ses yeux des mouches ou non; dans ces cas, elles n'indiquent point un commencement de cataracte. Si les symptômes paraissent venir de bas en haut, alors l'affection est le produit des vapeurs de l'estomac. Si au contraire ils descendent, elle est le produit du cerveau. Si ni l'une ni l'autre de ces circonstances n'a lieu, alors l'affection est le produit tant de l'estomac que du cerveau.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si la maladie en question provient de l'estomac, il est avantageux d'employer les médicaments qui empêchent les

vapeurs de monter. Tels sont, par exemple, à l'intérieur : les myrobalans, les coings, les poires, la marjolaine, la menthe, les semences de plantain[1] unies au julep, la lavande stéchas[2], les fleurs de violette, la résine mastic, la cannelle, l'anis, la coriandre, l'origan, même non lavé, la noisette, le raisin sec, le carvi, la laitue et les semences de pavot. Tout cela à prendre avec le sucre. En collyre, on se servira de la cendre des têtes de pigeons, de la sarcocolle, du safran, de l'alun, etc.

Dans le second cas, celui où la maladie provient du cerveau, on mettra en usage les électuaires, et encore les autres substances qui donnent de la force à cet organe. Telles sont, en guise d'exemple, les clous de girofle, l'iris faux acore, l'ambre gris et le musc.

Dans le troisième cas, c'est-à-dire si la maladie provient en même temps de l'estomac et du cerveau, les médicaments à mettre en pratique doivent être composés de ceux des deux ordres qui viennent d'être mentionnés. Ainsi l'on pulvérisera la menthe verte, qu'on couvrira avec un peu de miel; ensuite on la placera dans un vase ample qui sera exposé à la rosée pendant toute une nuit; alors on la filtrera à travers un morceau d'étoffe, et on l'emploiera en instillation dans les yeux, tous les jours, au moment du déjeuner. L'utilité de ce moyen a été établie par l'expérience.

[1] Ou herbe aux puces, *plantago psyllium.*

[2] *Lavandula stæchas.*

Il en est de même du remède appelé le *sirop des visions*, ou des fantômes. C'est un des meilleurs médicaments composés que l'on connaisse; il sert à fortifier le cerveau et l'estomac, à empêcher les vapeurs de monter à la tête, à guérir un grand nombre de maladies, et à purifier tous les sens. On le prépare comme il suit : pommes coings, poires, de chaque une partie; infusion de myrte, origan, marjolaine, lavande stéchas, coriandres sèches, de chaque une demi-partie; bois de sandal, anis, de chaque un quart de partie. On fera bouillir le tout dans dix parties d'eau, jusqu'à réduction au quart; on condensera la colature au moyen de quantité égale de sucre et d'un quart de suc de citron, et l'on conservera le sirop.

Un autre excellent moyen pour guérir la maladie dont nous parlons, consiste dans le fiel de la chèvre uni au miel, et employé en collyre. L'expérience en a constaté l'avantage.

Pour chasser absolument les vapeurs on a conseillé l'électuaire suivant : feuilles de myrte, noix de cyprès, bois de sandal, absinthe et bois d'aloès, pétris avec de l'huile et du miel. On y a ajouté aussi de la menthe, du serpolet et de la rue.

On a dit que l'usage persévérant du panicaut[1] guérit radicalement ces hallucinations de la vue dont nous nous occupons.

Voici encore un composé, dont l'utilité dans cette affection est acquise par l'expérience : résine

[1] Chardon Roland ou roulant, chardon à cent têtes, etc.

mastic, clous de girofle, bois d'aloès, coriandres sèches, pyrèthre, ladanum et pommes de pin. On arrosera trois parties de ces substances au moyen d'une partie d'hydromel; puis on pétrira la masse avec gomme, amidon, et l'on en fera des pilules.

### Cataracte, etc.

La cataracte, dont les signes sont connus par ce qui précède, est une sorte d'humeur aqueuse qui s'interpose entre l'organe visuel et les objets que l'on regarde. Il y en a onze espèces, et la plus grave de toutes est l'espèce nommée *cataracte noire*. Un traitement qui réussit bien dans les premiers temps de la maladie, c'est de faire bouillir vingt grains de staphisaigre[1], sept grains de polypode, trois grains de chaque espèce de centaurée, autant de turbith végétal, dans cent cinquante gros (cinq cent quatre-vingt-cinq grammes) d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite à un tiers, et de la boire.

Un autre traitement qui réussit bien, en général, dans la même affection, c'est de s'appliquer sur les yeux les graines de *catam*[2], la vieille huile, l'encre à écrire (d'Orient), le sagapénum, l'assa fœtida, l'anémone, l'eau d'oignon, l'eau de pouliot, le suc de la racine du cyclame[3], le musc, le sel ammoniac, le cerveau de la chauve-souris, uni à l'hydromel[4], les

[1] Herbe à la pituite, herbe aux poux, etc.

[2] *Buxus dioica*. Forsk.

[3] *Cyclamen europeum*, pain-de-pourceau, arthanita, etc.

[4] Le manuscrit n° 1040 ajoute ici ce qui suit: l'huile de briques,

perles dissoutes et la marcassite calcinée, comme on le pratique pour la chaux. C'est ainsi que l'a indiqué l'expérience, et de cette manière on guérit la cécité.

On peut aussi se servir, dans le même but, de ce collyre composé : arsenic rouge ou réalgar, alun et antimoine. Il a été avantageusement employé. On peut en dire autant de celui qui suit : cadmie d'or, marcassite d'or calcinée, et suie de cuivre, provenant du lieu où l'on fait fondre ce métal, parties égales de chacune; poivre, la moitié d'une de ces parties; on pilera le tout, on arrosera la masse avec le vinaigre de raisin, puis on la fera sécher; après cela on l'arrosera encore avec l'eau de fenouil, on la fera sécher de nouveau, on la triturera et on l'emploiera.

Il est aussi avantageux dans la cataracte de se frotter la tête avec les feuilles sèches de narcisse, pétries avec le henné; ou bien, d'introduire dans les narines l'ambre gris, la pierre qui se forme dans le fiel du bœuf[1], et dont on mettra, gros comme une lentille, dans l'eau de bette; enfin l'huile d'iris avec la nigelle. On a expérimenté qu'un *mithkâl* d'origan, pris au moment de se coucher, ou avant de s'endormir, est une sauvegarde contre la cataracte. On a expérimenté encore que l'emploi du collyre dont nous allons parler est utile dans toutes les maladies qui ont été ci-dessus mentionnées, et autres,

l'aloès uni à la cervelle du coq, ou à celle de l'agneau, la poix liquide mêlée au miel.

[1] Sorte de bézoard, *lapis bezoardicus*.

tant externes qu'internes, tant connues (dans leur nature) qu'ignorées. Quiconque se sert de ce collyre n'a pas besoin de médecine ni de médecins. En un mot, ce composé est doué des propriétés les plus secrètes.

Voici comment on le prépare : tuthie de l'Inde, poivre noir, poivre long, grande chélidoine, pissasphalte[1], acacia, écume de mer et gomme arabique, de chaque cinq *mithkâls;* or brûlé, perles, rubis, nard indien, cadmie d'or et d'argent, de chaque trois *mithkâls;* écrevisse chinoise[2], terre ou argile de Chine, corail, excréments du lézard, poivre blanc, marcassite d'or et d'argent, de chaque deux *mithkâls;* cuivre brûlé et calciné (*horkoûs*), scorie[3], acier, fer, myrrhe, vert-de-gris, sel gemme indien, sel ammoniac, de chaque un *mithkâl.* On triture le tout et on l'emploie suivant la règle.

Le collyre suivant est presque aussi avantageux que celui que nous venons de faire connaître : scories de cuivre, une portion; aloès, grande chélidoine, de chaque une demi-portion; écume de mer, clous de girofle, sel ammoniac, ambre gris et musc; de chaque un quart de portion. On pilera ces drogues et l'on mouillera la masse pendant une semaine avec l'eau du lycium d'Europe; puis on la fera sécher, et on l'emploiera pour les yeux.

[1] Poix mêlée de bitume, poix minérale, goudron minéral, etc. *mumia, pissasphaltus, pittasphaltos*, etc.

[2] Écrevisse de mer, *cancer marinus.*

[3] Scories de fer, de cuivre, etc. *tobal.*

Une particularité remarquable, c'est que celui qui s'enduit les yeux avec la graisse de la gazelle voit les génies ou les esprits, et, s'il les interroge, il en reçoit une réponse. Quant aux poils (qui blessent l'œil ou les paupières, sorte de *trichiasis*, ou de *phalangosis*), nous en parlerons plus loin.

### Avertissement.

Quiconque veut conserver pendant longtemps le bon état de sa vue doit se garantir contre la grande chaleur, contre l'excès du froid et la violence des vents, surtout du vent froid; contre la poussière et la fumée. Il doit éviter l'excès dans le coït, dans les pleurs, dans le sommeil, dans la veille, dans l'usage des bains, dans l'action de fixer les petits objets, les objets brillants, et ceux de couleur blanche. Il ne doit pas manger beaucoup de ces aliments vaporeux ou venteux, tels que les oignons, les haricots, les lentilles. Il doit s'abstenir des mets qui donnent de la pesanteur à la tête, ainsi qu'il a été dit plus haut.

Enfin on a observé que l'habitude de manger tous les jours une poignée de lupins du pays de Mahallah (en Égypte), salés, et avec leurs gousses, donne de l'éclat et de la force à la vue. C'est là une particularité dont jouissent ces graines[1].

[1] La liste des termes techniques et autres suivra dans un numéro prochain. Elle sera précédée d'un *Avertissement*, dans lequel je donnerai à mes lecteurs des explications qui trouveront naturellement là leur place.

# NOUVELLES ET MÉLANGES.

## SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1865.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture de la correspondance.

M. de Khanikof présente à la Société une description de la côte méridionale de la mer Caspienne, par M. Melgounof, avec une carte détaillée de la côte, en langue russe.

M. Pilard écrit à la Société pour lui annoncer l'envoi de deux exemplaires d'un Traité d'arithmétique en arabe.

Lettre de M. G. d'Eichthal, annonçant l'envoi de ses Origines asiatico-bouddhiques de la civilisation américaine.

M. le Ministre de la marine écrit à la Société pour lui annoncer l'envoi d'un exemplaire du Code annamite du capitaine Aubaret.

M. Orlando remercie la Société de l'avoir admis parmi ses membres.

M. Léon de Rosny lit une note sur l'influence des migrations bouddhiques sur le développement de la littérature en Corée.

M. Drouin est chargé de faire un rapport sur l'ouvrage de M. le capitaine Aubaret.

M. Oppert rend compte de ses dernières études au Musée Britannique; il communique à la Société les noms des mois assyriens et quelques résultats historiques relatifs à l'Égypte.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par M. le Ministre de la marine. *Code annamite;* lois et règlements du royaume d'Annam. Traduit du texte chinois, par M. G. Aubaret. Paris, Imprimerie impériale, 1865, 2 vol. grand in-8°.

Par l'auteur. *Étude sur les origines bouddhiques,* 1re partie, par M. G. d'Eichthal. Extrait de la Revue archéologique. Paris, 1865, in-8°.

Par l'éditeur. *Homonyma inter nomina relativa,* auctore Ibno'l-Kaïsarani, edidit Dr P. de Jong. Leyde, 1865, in-8°.

Par l'éditeur. *Historia khalifatus Omari II, Jazidi et Hischami,* edidit M. J. De Goeje. Leyde, 1865, in-8°.

Par la Société. *Bibliotheca indica,* vol. IV, fasc. 3 : *A biographical Dictionary of persons who knew Mohammed,* edited in arabic by W. N. Lees. Calcutta, 1864, in-8°.

Par les éditeurs. *Journal des Savants,* juillet, août, septembre 1865, in-4°.

Par la Société. *Transactions de la Société américaine,* mai, décembre 1860. Paris, in-8°.

— *Bulletin de la Société de Géographie,* juin, juillet et août 1865 (2 livraisons).

— *Revue orientale,* n° 55. Paris, 1865, in-8°.

— *Actes de la Société d'ethnographie,* 2e livraison, 2e série. Paris, 1865, in-8°.

— *Traité d'arithmétique,* par M. Pilard, interprète de l'armée. Texte arabe. Paris, Imprimerie impériale, 1865, in-8°.

— *Actes du Comité d'archéologie américaine,* 3e livraison, tome Ier.

— *Bulletin et Annales du Conseil d'outre-mer,* nos 82, 83, 84, 85, 117. Lisbonne, Imprimerie nationale, 1865.

— *Distribution des prix au Collége arabe d'Alger.* Alger, 1865.

— *Moniteur de Pékin.*

*Histoire des khans de Kassimoff* (en russe), par M. Wéliaminoff-Zernoff, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg (tome II, de xvi, 498 pages).

Dans un précédent article, nous avons rendu compte du premier volume de cet ouvrage, dû à l'un des savants académiciens russes qui se sont imposé la tâche d'étudier l'histoire des populations musulmanes du vaste empire des tzars. Le volume dont nous allons parler aujourd'hui ne le cède en rien, comme intérêt, au premier; il embrasse les annales du khanat de Kassimoff, depuis l'année 1567 jusqu'à 1610, c'est-à-dire un espace de quarante-trois ans, durant lesquels trois souverains occupèrent le trône : Saïne-Boulate, Moustapha-Ali et Onraz-Mohammed. Les deux premiers appartenaient à la famille des princes souverains d'Astrakhan, dont le khanat fut détruit, en 1557, par les Russes. Onraz-Mohammed était un prince kirghiz-kaissak qui était tombé aux mains des Russes pendant la conquête de la Sibérie, et que la faveur des tzars avait placé à la tête du khanat de Kassimoff. Jusqu'à présent, on ne savait que fort peu de chose de l'histoire de ces trois princes; leurs noms mêmes étaient à peine connus. M. Wéliaminoff-Zernoff a réussi, à force de recherches, à refaire entièrement leur biographie, et il est parvenu à mettre en relief la vie de ces trois khans, dont l'existence se lie intimement à l'histoire de l'une des époques les plus saillantes de la Russie, c'est-à-dire les règnes de Jean IV le Terrible, de son fils Théodore, de Boris Godounoff[1] et la période de trouble des faux Démétrius. Les documents contemporains, mis en lumière par M. Wéliaminoff-Zernoff, prouvent que les khans de Kassimoff prirent une part active à tous ces événements. C'est ainsi que Saïne-

[1] Il est curieux de noter, en passant, que les seuls représentants de la maison tzarienne des Godounoff sont actuellement les *Sabouroff* et les *Wéliaminoff-Zernoff*.

Boulate, après un court séjour à Kassimoff, se laissa baptiser sous le nom de Siméon, et, cédant sa place à Moustapha-Ali, devint plus tard, sinon de fait, du moins de nom, grand-duc de Twer. Onraz-Mohammed, de son côté, devint l'un des partisans les plus zélés d'un des faux Démétrius, qui le récompensa de son dévouement en le tuant de sa main, dans une partie de chasse, près de Kalouga, en 1810.

La partie principale du second volume de l'histoire de Kassimoff est, sans contredit, celle qui traite d'Onraz-Mohammed. M. Wéliaminoff-Zernoff s'est attaché surtout à établir la généalogie de ce prince kirghiz, et, dans cette vue, il a dû écrire presque entièrement l'histoire des Kirghiz-Kaissaks, depuis leur apparition jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Cette partie du second volume des khans de Kassimoff est d'un intérêt capital, car elle renferme des détails inconnus jusqu'à présent sur un peuple dont on faisait remonter l'origine à une époque fort ancienne, et dont l'existence est, au contraire, toute récente. Les Kaissaks ne paraissent être qu'une agglomération de différentes tribus de l'Asie centrale qui, vers le milieu du XVe siècle, au moment des troubles occasionnés par la mort du khan uzbek Abdoul-Khan, se réunirent dans les steppes de la Mongolie, sous les drapeaux de certains descendants de Djenghiz-Khan. Leurs premiers chefs étaient les frères Djani-Bek et Ghiraï, fils de Barak-Khan et arrière-petits-fils d'Ourous-Khan, fondateur d'une nouvelle dynastie des khans de la Horde d'Or. M. Wéliaminoff-Zernoff a raconté en détail toutes les révolutions que le peuple kaissak a eu à subir pendant son existence jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. On voit les Kaissaks tantôt vaincus, tantôt vainqueurs, mais se faisant toujours craindre de leurs voisins, et réussissant à occuper les terres sur lesquelles ils sont actuellement installés vers les frontières d'Orembourg et de la Sibérie, jusqu'au moment où ils durent se soumettre à la Russie. A côté de ces données toutes nouvelles, on trouve dans le livre du savant académicien russe la liste entière de tous les khans kaissaks, depuis

Djani Beg et Ghiraï jusqu'à Aboul-Khaïr qui se fit sujet russe. En Europe, nous ignorions la plupart des noms de ces souverains, et cependant plusieurs d'entre eux ont joui d'une grande réputation en Asie. Le célèbre Kassim, fils de Djani Beg, tint tête à Scheibani, émir de Boukhara; Schigaï fut l'allié d'Abdoullah, émir de Boukhara, mort en 1598. Twekkel s'empara de Tachkend qu'il légua à ses descendants.

M. Wéliaminoff-Zernoff a tiré tous les renseignements qu'il a donnés dans son livre sur les Kaissaks de plusieurs sources orientales et occidentales inédites, notamment du *Tarichi-Raschid*, écrit par Mohammed-Haider, parent de Baber sultan, et dont les manuscrits se trouvent à l'université de Saint-Pétersbourg et au musée asiatique de l'Académie des sciences (ce dernier en dialecte kaschgar).

Outre l'histoire des Kaissaks et de Kassimoff, M. Wéliaminoff-Zernoff a donné des notices nouvelles sur le khanat de Sibérie, dont l'histoire se relie, à la fin du XVI[e] siècle, à celle de Kassimoff, et un coup d'œil général sur l'organisation intérieure des khanats de Crimée, de Kazan, d'Astrakhan, etc.

Deux planches sont annexées à ce second volume. La planche II contient des *fac-simile* d'inscriptions tumulaires tatares, découvertes à Kassimoff. La planche I[re] représente le mausolée de Schah-Ali, khan de Kassimoff. M. Wéliaminoff-Zernoff nous promet un troisième volume de l'Histoire des khans de Kassimoff, dont l'impression sera terminée dans le courant de cette année.

En dehors de cette importante publication, le savant académicien russe vient encore d'imprimer un grand recueil de documents tatars tirés des archives de Moscou, sous le titre de : *Matériaux pour servir à l'histoire du khanat de Crimée*, avec une préface en russe et en français, dont nous nous proposons de rendre compte dès que nous aurons reçu le volume.

Nous ne pouvons que féliciter M. Wéliaminoff-Zernoff de s'être engagé dans la voie peu tracée qu'il parcourt en ce

moment, et de faire connaître aux amis des études orientales des points d'histoire intéressants qui comblent des lacunes importantes dans les annales des contrées asiatiques possédées actuellement par la Russie.

VICTOR LANGLOIS.

---

*Die Himjarische Kasideh*, herausgegeben und übersetzt von R. von Kremer. Leipzig, 1865 (VII et 33 pages).

Il se trouve dans la Bibliothèque impériale de Vienne un volume contenant un poëme arabe en cent trente-cinq distiques, accompagné d'un long commentaire grammatical et historique. Le poëme porte le titre de *Kasideh himyarite*, soit parce que l'auteur était un descendant des anciens princes des Himyarites, soit à cause de la manière dont il a traité son sujet. Ce sujet est l'incertitude des choses humaines, et l'auteur appuie sa thèse sur de nombreux exemples tirés de l'ancienne histoire himyarite. La brièveté de ces allusions historiques rendait un commentaire indispensable, et l'imperfection de nos connaissances de l'ancienne histoire du sud de l'Arabie rend les renseignements que doit contenir ce commentaire extrêmement précieux pour nous. M. de Kremer a commencé par publier le texte et la traduction du poëme, et promet des extraits du commentaire. L'exemplaire de la bibliothèque de Vienne est malheureusement trop défiguré par des fautes et par des lacunes, pour que M. de Kremer puisse entreprendre de le publier en entier, et il espère que l'impression du texte du poëme appellera l'attention sur l'ouvrage dont il s'occupe, et conduira à la découverte d'un nouveau manuscrit de ce commentaire. Dans tous les cas, il nous donnera ce qu'il pourra tirer du manuscrit de Vienne, et quand on voit le nombre de personnages himyarites cités dans ce poëme, qui nous sont tout à fait inconnus, on ne peut qu'attendre de ce travail des éclaircissements inespérés de cette partie de l'histoire de l'Arabie. — J. M.

*Letters from Egypt, 1863-1865*, by Lady Duff Gordon. Londres, 1865, in-8° (xii et 371 pages).

Lady Gordon fut envoyée en Égypte en 1863 par les médecins; elle ne trouva, ni à Alexandrie, ni même au Caire, une température assez chaude, et finit par s'établir dans le village d'El-Uksur, près de Thèbes, dans une maison que M. Tastu, consul général de France, voulut bien mettre à sa disposition. Le volume qui vient de paraître contient la reproduction exacte de sa correspondance de famille, sans qu'on ait supprimé ou ajouté quelque chose. Ces lettres sont très-intéressantes. Lady Gordon, qui paraît être une personne pleine de sympathie pour ceux qui souffrent, s'intéressa aux Arabes et aux Coptes de ce village, apprit d'eux l'arabe, les visita familièrement, se fit au besoin leur médecin ou leur protectrice contre les oppressions des autorités subalternes, et raconte dans ses lettres tout ce qu'elle apprend de jour en jour. Elle observe curieusement les mœurs, les traits de caractère, les superstitions, tout l'état civil et moral de ces pauvres gens. L'impression que donne la lecture de ses lettres est très-favorable aux fellahs et très-défavorable au gouvernement égyptien, dont les procédés dans les parties éloignées du pays se ressentent peu du vernis de civilisation européenne dont on se vante au Caire et à Alexandrie. Il est fort à désirer que ce livre arrive aux mains de tous les Européens qui voyagent sur le Nil, pour combattre le dédain avec lequel ils traitent les Arabes, et pour leur inspirer un peu de sympathie pour une population très-digne d'un meilleur sort. Les lettres de Lady Gordon sont non-seulement d'une lecture instructive et attachante, mais elles sont une véritable bonne œuvre, et nous avons grand besoin de livres semblables sur toutes les parties de l'Orient. — J. M.

# JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1865.


## INTRODUCTION DU BUDDHISME DANS LE KASHMIR,


PAR M. LÉON FEER.


Le premier livre buddhique[1] que la science contemporaine ait révélé à l'Europe, la Chronique cingalaise, rédigée en pâli, sous le titre de *Mahâvanso*, nous présente dans son XII<sup>e</sup> chapitre un grand et solennel spectacle. On y voit tout un ensemble de missions organisées sous le règne du grand roi Dharma-Açôka pour porter de tous côtés dans les pays étrangers les doctrines et les institutions buddhiques.

« Le thérô, fils de Moggali, dit l'auteur de ce livre, celui qui fait briller l'enseignement du Jina, après avoir tenu l'assemblée (le 3<sup>e</sup> concile), envisageant l'avenir, considéra que le moment était venu d'établir la loi dans les pays étrangers, et, dans le mois

[1] Parmi les lettres employées dans la transcription *u* = ou, *j* = dj, *ch* = tch, *sh* = ch, *x* = kch; le *g* est toujours dur; *ai* = aï, *au* = *aou*. Les autres lettres se prononcent comme en français. Ainsi *muni* se lit mouni; *Jalodbhava*, Djalodbhava; *Panchakô*, Pantchakô; *Kashmir*, Kachmir; *bhixu*, bhikchu; *dgê* dguê. Dans les mots tibétains, le *j* vaut notre j, et le son *dj* est rendu par dj.

de kattika, il envoya des thêrôs, les uns d'un côté, les autres d'un autre.

« A Kasmîra et Gandhâra, il envoya le thêrô Majjhantika; dans le Mahisamandala, le thêrô Mahâdêva; à Vanavasi, il envoya le thêrô nommé Rakkita, et à Aparantaka, celui qui s'appelait Yonadhammarakkita; dans le Mahâraṭṭha, il envoya le thêrô Mahâdhammarakkita; quant au thêrô Mahârakkita, il l'envoya dans la contrée de Yôna. Il envoya le thêrô Majjhima dans le territoire de l'Himavat, et dans la terre de Suvaṇṇa les deux thêrôs Sôna et Uttara. Il envoya le thêrô Mahâmahinda avec les autres disciples Itthiya; Vuttiya, Sambala, Bhaddasala, en tout cinq thêrôs, en leur disant : « Établissez dans la déli« cieuse île de Lanka la délicieuse doctrine du Jina. »

Ce tableau intéressant, que je ne me propose pas d'analyser dans son entier, frappe surtout par deux traits, celui du commencement et celui de la fin, la conversion des pays de Kasmîra et de Gandhâra, et celle de l'île de Lanka ou de Ceylan. Ce n'est pas seulement la vaste extension du buddhisme qui est indiquée dans cette simple énumération, c'est encore sa division en deux fractions : car, de même que la conversion de l'île de Ceylan a été l'origine du buddhisme du Sud, celle de la vallée de Kashmir a été le point de départ du buddhisme du Nord. Cette vallée est, sinon l'unique, au moins la principale voie de communication de l'Inde avec les contrées centrales de l'Asie; c'est le chemin du commerce; et, comme les idées suivent d'ordinaire le

même chemin que les marchandises (bien que parfois il leur arrive de suivre celui des armées), c'est par cette voie-là surtout que le buddhisme a été porté dans le pays limitrophe de l'Inde, qui est devenu le centre du buddhisme septentrional, le Tibet. Aussi peut-on dire que, sauf la conversion de Ceylan, il n'y a pas, dans l'histoire du buddhisme, depuis Çâkyamuni, d'événement aussi considérable et aussi fécond en résultats que l'introduction du buddhisme dans le Kashmir.

Il existe, à notre connaissance quatre récits de cet événement : le XII^e chapitre du Mahâvanso en contient un qui fait immédiatement suite au texte cité tout à l'heure; le XI^e volume du Kandjur, consacré presque tout entier aux derniers événements de la vie de Çâkyamuni, à sa mort, à ses premiers successeurs, à la compilation de sa doctrine, nous offre la version officielle des buddhistes du Nord. Enfin Hiouen-Thsang recueillit à Kashmir même la tradition locale sur cet événement, dont le récit se trouve aussi dans l'histoire du buddhisme de Târânâtha, auteur tibétain qui écrivait dans le premier quart du XVII^e siècle[1]. Les renseignements fournis par Hiouen-Thsang nous sont connus par la traduction que nous devons à M. Stanislas Julien. Quant à Târânâtha, nous ne possédons pas son livre; mais M. Wassilief l'a traduit, et, en attendant

[1] On en trouve encore un résumé très-substantiel en six lignes dans l'ouvrage de M. A. Schiefner intitulé : *Eine tibetische Lebensbeschreibung Çâkjamuni's, etc.* p. 79.

qu'il publie ce travail, il nous donne dans le premier volume de son ouvrage sur le buddhisme, le seul qui soit encore venu jusqu'à nous, une précieuse analyse du livre de Târânâtha. J'invoquerai sans les reproduire les récits de Hiouen-Thsang et de Târânâtha; mais je veux donner d'abord intégralement le récit du Mahâvanso et celui du Kandjur.

Voici d'abord le récit du Mahâvanso, depuis longtemps connu par la publication que G. Turnour a faite du texte pâli d'une portion de cet ouvrage en l'accompagnant d'une traduction anglaise :

« Alors dans les pays de Kasmîra et de Gandhâra, le redoutable Aravâlô, roi des Nâgas, doué d'une grande puissance surnaturelle, faisant tomber une pluie mêlée de grêle, submergea dans une *véritable* mer toutes les moissons mûres[1]. Le thêrô Majjhantikô s'y rendit promptement à travers les airs, s'abattit sur le lac d'Aravâlô[2], et se tint à la surface de l'eau, marchant et absorbé dans la méditation. Les Nâgas, furieux à cette vue, le firent savoir au roi. Alors, le roi des Nâgas, furieux à son tour, em-

[1] Un traité du Kandjur (section *Rgyud*) intitulé *Nâga samaya* (serment des Nâgas) contient des descriptions des cérémonies et des mantras pour obtenir des Nâgas la pluie dans la saison des pluies, et un engagement des Nâgas de ne pas détruire les blés et autres grains. Ces données correspondent très-exactement à l'idée que le Mahâvanso nous donne de ces êtres fabuleux.

[2] Un des lacs du Kashmir porte encore le nom de *Vular* ou *Valler*, qui rappelle celui d'Aravâlô. Des étendues d'eau sont quelquefois qualifiées *rois des Nâgas*. Ainsi on retrouve *le roi des Nâgas*, l'Océan, (rgya mts'ô); *le roi des Nâgas, Anavatapta* (Ma-dros-pa, lac célèbre). (*Suvarna-prabhâsa*, éd. de la Biblioth. de l'Institut, folio 131.)

ploya tous les moyens d'épouvante : les nuages grondèrent, envoyèrent la pluie; les Nâgas, prenant des formes hideuses, essayèrent de toutes parts de l'épouvanter. Lui-même (le roi) exhala de la fumée et du feu, lançant mille imprécations contre lui. Le thêrô ayant, par sa puissance surnaturelle, repoussé tous ces épouvantails, s'adressa au roi des Nâgas en lui manifestant sa force supérieure :

« Le monde avec tous les dieux aurait beau réunir « tous ses efforts, il ne serait pas capable de faire « naître en moi la crainte. Tu pourrais, ô grand « Nâga, lancer sur moi la terre avec ses mers et ses « montagnes, tu ne parviendrais pas à faire naître « en moi la crainte. Cesse donc, ô roi des serpents, « de causer la destruction des moissons. » Ces paroles l'ayant fait rentrer dans le calme, le thêrô lui enseigna la loi. Alors le roi des Nâgas fut établi dans la règle morale des (trois) refuges. Il en fut de même de quatre-vingt-quatre mille serpents et de bon nombre de Gandabbas, de Yakkas et de Kumbhandakas de l'Himavat.

« Un Yakka, nommé Panchakô, avec sa Yakkî Harîtâ et leurs cinq cents fils, obtinrent le premier degré (çrôta-âpatti) : « Ne vous livrez plus désor« mais comme autrefois à la colère et à l'orgueil; ne « détruisez plus les moissons; cherchez le bien-être « des créatures, soyez compatissants pour tous les « êtres; que les hommes habitent en paix. » Telle fut l'exhortation qu'il leur adressa, et ils s'y conformèrent.

« Alors le roi des serpents, ayant établi le thêrô sur un trône de pierres précieuses, se tint tremblant (et respectueux) en sa présence.

« En ce temps-là, les hommes qui habitent Kasmîra et Gandhâra étaient venus rendre leurs hommages au roi des Nâgas. Ayant salué humblement le thêrô comme un thêrô doué d'une grande puissance surnaturelle, ils s'assirent à l'un de ses côtés ; le thêrô leur enseigna la loi *intitulée* Asivisôpama. Quatre-vingt mille personnes acceptèrent la loi; cent mille autres entrèrent dans la prêtrise en présence du thêrô.

« Depuis lors, dans les pays de Kasmîra et de Gandhâra, on vit briller les habits jaunes *des religieux*, et l'on fut adonné aux principes de la triple base. »

De ce récit, écrit en pâli pour les buddhistes du Sud, je rapproche la narration tibétaine suivie par les buddhistes du Nord : elle se trouve dans le XI[e] volume de la 1[re] partie du Kandjur intitulée *Dulva* ou *la discipline*, et fait partie d'une section du Dulva qui occupe les volumes X et XI, et porte le nom de *Vinaya-xudraka-vastu*, en tibétain Hdul-va-phran-tsêgs-kyi-gji, *recueil des minuties de la Discipline.* On ne voit pas bien en quoi cette section est plus minutieuse que les autres, car il y est question de choses graves et importantes, et il semble même qu'il y ait plus de minuties dans les livres dont le titre n'en annonce point; mais nous n'avons pas ici à discuter ces titres. Le Vinaya-xudraka-vastu, comme tout le reste du Dulva tibétain, est traduit

du sanscrit; on donne même le nom des traducteurs: ce sont les pandits indiens Vidya-kara-prabha, et Dharma-çri-prabha, et le lotsava (interprète) tibétain Ban-dhe-dpal-ḥbyor. L'épisode de la conversion du Kashmir n'a pas encore été traduit, que je sache; seulement Csoma de Körös en a fait[1] dans son analyse du Kandjur un résumé très-fidèle, mais très-bref. Je le donne intégralement, le faisant précéder du récit des derniers moments d'Ananda et le faisant suivre de la liste des chefs spirituels du buddhisme, pour rendre l'exposé plus complet et plus intelligible.

« Dans le temps où arriva pour le sthavira[2] Ananda le moment d'entrer dans le nirvâna complet (parinirvâna)[3], cette grande terre trembla de six manières. En ce temps-là, quelques autres rishis[4], s'étant réunis jusqu'à former un groupe de cinq cents personnes, se rendirent, au moyen de leur puissance surnaturelle, au lieu où était l'âyushmat[5]

[1] *Asiatic Researches*, vol. XX, p. 92.

[2] Ce mot, qui signifie *vieillard, prêtre*, sera l'objet d'une discussion. — Je reproduis la forme sanscrite de tous les noms propres et de tous les termes buddhiques traduits en tibétain dans le texte. J'ajoute d'ordinaire, entre parenthèses ou en note, l'expression tibétaine et l'interprétation en français, sans entrer dans aucune explication, parce que ces restitutions sont certaines. Les cas douteux ou difficiles seront l'objet soit d'une note, soit d'une discussion ultérieure.

[3] On sait que les Tibétains disent : *d'être entièrement passé hors de la douleur.*

[4] Saints personnages; en tibétain *drang-srong*, « ermite. »

[5] En tibétain *ts'e-dang-ldan*, « doué *d'une longue* vie, » qualification fréquente des plus éminents disciples du Buddha.

Ananda, et, ayant réuni les paumes de leurs mains, ils dirent à l'âyushmat Ananda : « Pour apprendre « la loi et la discipline (*Dharma* et *Vinaya*)[1] bien en- « seignées, nous avons quitté notre demeure et « nous sommes devenus des upâsakas[2] (auditeurs « laïques) accomplis : nous demandons *maintenant* à « être élevés à l'état de bhixus (moines mendiants). » En tout autant de temps, l'âyushmat Ananda produisit cette pensée : « Disciples, venez ici tous en- « semble près de moi. » Quand il eut produit cette pensée, incontinent, conformément à ce *qu'il avait dit*, les cinq cents disciples se rendirent près de lui.

« Le sthavira Ananda, ayant accompli des transformations surnaturelles sur la terre ferme, au milieu de l'eau, ferma tout accès jusqu'à lui[3]. En tout autant de temps, l'assemblée de rishis, composée de cinq cents personnes qui avaient adopté

[1] Division originelle et fondamentale des Écritures buddhiques.

[2] Les *upâsakas* sont les individus, non encore reçus moines, qui suivent l'enseignement religieux et observent certains préceptes. On les appelle en tibétain *dge-bsñen* « voisin de la vertu. » Cependant notre texte porte *bsñen-par-rdzogs* « qui s'est parfaitement approché, » composé auquel le dictionnaire attribue le sens de *devenir religieux*; il se retrouve plus bas avec ce sens. Mais, ici, j'ai cru devoir traduire par *upâsaka* à cause du contexte; car si l'on dit, « nous sommes devenus des religieux, » la phrase qui suit n'a plus de raison d'être.

[3] *Sur la terre ferme, au milieu de l'eau,* expression périphrastique, pour désigner une île du Gange. Csoma de Kōrōs (*As. Res.* XX, p. 92) dit que cette île est imaginaire. Je crois que, dans tous les cas, on aurait de la peine à la retrouver. — *Ferma tout accès auprès de lui,* je traduis ainsi *lam med par byas sò* (fit ou fut fait — à l'état de — sans chemin).

la vie religieuse, obtint la demande [1], faite par ceux qui la composaient, d'être reçus religieux; puis les membres de cette assemblée arrivèrent à l'état d'anâgami (qui ne revient pas à la vie), et, quand la troisième opération eut été exposée [2], ayant rejeté *loin d'eux* toute la corruption naturelle, ils obtinrent l'état d'arhat (digne, méritant). Ceux-là donc étant devenus religieux au milieu de la Gangâ (du Gange) et au milieu du jour : « L'un d'eux sera appelé « *Milieu de l'eau* (ou l'île, de l'île), l'autre sera appelé « *Milieu du jour* (midi, Ñi-ma-i gung, Madhyântika) [3]; » voilà ce qui fut proclamé.

[1] En tibétain, *gsôl pa byas pa*, ce qui pourrait se traduire par « fit la demande. » Mais ce sens ne conviendrait pas à l'ensemble de la phrase. D'ailleurs le génie de la langue tibétaine exigerait, pour que ce sens fût attaché à cette phrase, *gsôl.var* au lieu de *gsôl.pa.*

[2] Les mots sont bien clairs (*las gsum-pa brdjod pa*), la pensée l'est moins. Les trois opérations dont il s'agit sont sans doute : 1° devenir *bhixu* ou moine ; — 2° devenir *anâgami;* — 3° devenir *arhat* « parfait. » Le passage à chacun de ces états aurait été précédé d'une instruction donnée par Ananda; le texte ne cite que la dernière. Les trois degrés susindiqués sont loin d'être les seuls qui existent : l'auteur eût facilement pu allonger la liste; il a su se borner.

[3] Tout ce passage est assez obscur. S'agit-il de deux individus ou de deux collections d'hommes, dont l'une aurait pris une dénomination, l'autre une autre? Le texte tibétain a le singulier, il faut bien le conserver dans la traduction ; mais le singulier a souvent la valeur d'un pluriel, cas qui paraît se présenter ici. Il semble donc que les disciples d'Ananda auraient été partagés en deux classes. Quelle peut être la valeur de cette division? Il est d'autant plus difficile de le dire, que, plus loin, les cinq cents disciples d'Ananda (du moins tout porte à croire qu'il s'agit d'eux) sont représentés comme agissant de concert avec *Madhyântika*, dont la personnalité, fortement mise en relief dans la suite du récit, se dessine assez faiblement ici. — On croit voir dans ces deux désignations, empruntées

« Ceux-là donc, ayant accompli ce qu'ils avaient à faire, ayant honoré avec la tête les pieds de l'âyushmat Ananda, dirent : « Puisque Bhagavat, « arrivé au terme de toutes ses bonnes actions, est « entré antérieurement dans le nirvâna complet, « que le précepteur donne une instruction, car nous « devons entrer les premiers [1] dans le nirvâna com- « plet, nous désirons ne point voir le précepteur « entrer dans le nirvâna complet. » — Le sthavira repartit : « *Mon* fils [2], Bhagavat, après avoir remis le « dépôt de son enseignement à l'âyushmat Mahâka- « çyapa, est entré dans le nirvâna complet. Le stha- « vira Mahâkaçyapa à son tour, me l'ayant remis, me « dit : Maintenant, quand je serai entré dans le nir- « vâna complet, surveille avec soin cet enseigne- « ment. — Bhagavat a dit : Le pays de Kashmir [3]

aux circonstances de temps et de lieu dans lesquelles s'accomplit la conversion des disciples d'Ananda, la trace obscure d'un schisme mal dissimulé.

[1] Il y a dans le texte *sngar* « premièrement. » On pourrait traduire *avant que nous entrions*, sens plus satisfaisant en lui-même, mais qui s'accorderait moins bien, soit avec la construction de la phrase tibétaine, soit avec le sens de celle qui suit. *Bhagavat* est le Buddha, et *Mahâkaçyapa*, son premier successeur.

[2] Le texte porte *bu*, à peine lisible. Cette expression *fils* (bu) qui ouvre le discours et est reproduite dans la conclusion nous prouve (comme l'ensemble le démontre) qu'il est adressé tout entier au seul Madhyantika, et cependant c'est la réponse d'Ananda aux cinq cents disciples. — Il y a un peu d'incohérence dans cette partie du récit.

[3] En tibétain, *kha chhê* « grande bouche, » nom qui paraît être seulement la prononciation populaire du sanscrit *kaçmîra*, défiguré de manière à donner un sens plus ou moins conforme à l'idée qu'on se faisait du pays ou aux traditions dont il était le sujet.

« est le meilleur séjour pour le dhyâna (l'extase) et « le recueillement parfait (hthun-samagra)[1]; tel a été « son oracle sur le pays de Kashmir. Et après le nir- « vâna complet de Bhagavat, après un laps de cent « ans, il existera un bhixu, nommé le *Milieu du « jour* (Ni-ma-i gung, Madhyântika), par lequel on « sera, ici[2], établi dans la doctrine. — Telle a été « sa prédiction. D'après cela, *mon* fils, à toi d'af- « fermir *ce pays* dans la doctrine. — Je le ferai « ainsi, » répondit-il.

« Ensuite l'âyushmat Ananda commença à manifester toutes sortes de transformations surnaturelles. Or, un habitant du *pays de* Magadha[3], pleurant de tendresse, lui cria : « Maître, viens ici. » — Un habitant de Vriji[4] (Spong-byed), pleurant de ten-

[1] *Dhyâna*, terme bien connu, en tibétain *bsam gtan*, que je traduis par *extase;* je rends par *recueillement parfait* le mot *hthun* (unus) en sanscrit *samagra* (totus). Ce mot semble désigner un esprit ramassé sur lui-même, dont toutes les facultés, toutes les énergies sont concentrées, rassemblées sur un point unique.

[2] Ce mot prouve que le texte sanscrit de ce récit a été arrêté dans le Kashmir; peut-être la traduction y a-t-elle été faite. Cette circonstance est spécifiée pour quelques ouvrages.

[3] Le Bihar méridional, véritable berceau du buddhisme, et qui avait alors pour capitale Pataliputra et pour roi Ajâtaçatru.

[4] C'est un habitant de *Vriji* qui demande à posséder le corps d'Ananda, et le don est fait à un habitant de Vaïçâlî. Il s'ensuit que le pays de Vriji représente ici le territoire dont Vaïçâlî est le chef-lieu; la même particularité se retrouve dans plusieurs textes (*Voy. des pèl. buddh.* III, 366). Cela vient de ce que le royaume de Vriji a été souvent réuni à celui de Vaïçâlî; mais, du reste, c'était un État à part ayant sa capitale propre. (*Voy. des pèl. buddh.* loco citato, et p. 402.) Ses frontières étaient à 500 li, environ 37 lieues, de Vaïçâlî.

dresse, l'appela aussi, en disant: « Maître, viens ici. » Telle fut l'invitation que, de chacune des rives du fleuve, deux hommes lui adressèrent. Ayant entendu ces appels et agissant avec sagesse, il partagea son corps vieilli *en deux parties*.

« Puis l'âyushmat Ananda, ayant béni son corps, ayant fait apparaître des transformations merveilleuses de toute espèce, semblable à la *vapeur* produite par l'eau dans le feu[1], entra dans le nirvâna complet. Une moitié de son corps fut remise aux habitants de Vaïçâlî, l'autre moitié au roi Ajâtaçatru; ce qui fit dire : « Le prince, la tête de la « science, ayant disposé des parties de son corps[2], « en a donné une moitié à l'Indra des hommes (au

[1] Je ne veux pas entrer dans la question du nirvâna, qui n'est pas de mon sujet; mais je dois au lecteur de justifier la traduction de cette phrase qui s'y rapporte. On la retrouve plus loin avec une variante. Ici nous avons : *mé la* (igni ou in ignem), *chhus* (aquâ), *gtong-va* (datum) ou *gtor-va* (sparsum, oblatum), *vjin-du* (sicut): « comme ce qui est donné par l'eau au feu, » c'est-à-dire apparemment, « comme la vapeur d'eau. » L'autre phrase diffère uniquement par le verbe *vstab-pa* (donner, fournir), synonyme de *gtong*. Quant à *gtor*, très-semblable à *gtong* par la forme des lettres, il ne diffère pas essentiellement par le sens. La pensée paraît donc être « semblable à ce que donne l'eau mise en contact avec le feu. »

[2] Dans ce pada (car toute la phrase est une stance de quatre padas, dont chacun a sept syllabes) le texte est: *rang-gi lus-kyi i bchom-ste*, « ayant vaincu la montagne (?) de son propre corps. » Cette expression pour dire « ayant dompté son corps avec les efforts les plus pénibles » paraît bien exagérée. Je lis *ris* (partie) au lieu de *ri* (montagne), ce qui m'oblige à détourner un peu le sens de *bchom* (vaincre) et à lui donner celui de « disposer en vainqueur ou en maître souverain. »

«roi), l'autre moitié, il l'a donnée, ce muni[1], à «tout un peuple[2].» — Ensuite les Lichavyi, ayant bâti à Vaïçâlî un chaitya (ou stûpa)[3], y mirent la moitié *du corps d'Ananda*, et le roi Ajâtaçatru aussi, ayant bâti un chaitya dans la ville de Pataliputra, y mit l'autre moitié.

«Ensuite, Madhyântika produisit cette pensée : Mon précepteur m'a donné cet ordre : Introduis la doctrine dans le pays de Kashmir, car Bhagavat a fait cette prédiction : Il y aura un bhixu du nom de Madhyântika (Ni-ma-i-gung «midi») qui, après avoir vaincu le méchant Nâga Hu-lun-ta[4], introduira la doctrine dans le pays de Kashmir. Eh bien! je me

[1] Le mot *muni* se dit en tibétain *thub-pa* (fort, force): nous avons *thub-pas* à l'instrumental, on pourrait traduire : «avec puissance;» il paraît préférable de traduire par «ce muni.»

[2] Notre texte porte *ts'ogs rnams* «des troupes.» Ce mot, évidemment opposé à roi (Indra des hommes), justifierait l'opinion de Csoma que Vaïçâlî était un État républicain. Cette ville, où dominaient les Lichavyi, paraît avoir eu une constitution aristocratique ou oligarchique. Cependant, dans le récit de la mort d'Aṇanda, Hiouen-Thsang parle du *roi* de Vaïçalî, qui aurait pris les armes pour disputer au roi de Magadha la personne d'Ananda. Afin d'empêcher une guerre entre les deux rois, Ananda, qui fuyait en bateau sur le Gange, disparut et entra dans le nirvâna. Le récit du voyageur chinois diffère notablement du récit tibétain.

[3] Monument de forme généralement pyramidale, renfermant des reliques.

[4] Ce nom sera étudié plus tard. Il est à remarquer que Hulunta n'est point ici désigné comme roi, il est seulement qualifié de *méchant*. Le texte porte *mi srun;* il faut lire *mi bsrun*, que le dictionnaire tibétain-sanscrit traduit par खल : «Malicieux, méchant, bas, vil.» Schmidt traduit dans son dictionnaire par «homme doux;» mais le mot *mi* est à la fois la négation et le substantif *homme;* il est évident que, ici, *mi bsrun* signifie : «qui n'est pas doux.»

pénétrerai à fond de l'esprit de la doctrine. C'est ainsi qu'il pensa. L'âyushmat Madhyântika se rendit donc dans le pays de Kashmir et s'assit les jambes croisées : puis Madhyântika fit cette réflexion : Pour triompher de ces Nâgas du pays de Kashmir, je mettrai ces Nâgas dans le trouble, et, par là, je les surmonterai. — Telles furent ses réflexions, puis il resta ainsi, absorbé dans la contemplation (samâdhi), plongé dans le recueillement complet. Ainsi, le pays de Kashmir trembla de six manières : pour lors, les Nâgas troublés soufflèrent avec violence, et, faisant tomber des pluies abondantes et impétueuses, commencèrent à maltraiter le sthavira. Mais le sthavira restait assis plongé dans la contemplation de maitrêya (ou de l'amour, Maitrêya ou Maitrî samâdhi [1]), et les Nâgas ne furent pas capables d'agiter même le bord de son vêtement de religieux. Ensuite, ces Nâgas firent tomber une pluie de flèches; mais le sthavira les fit arriver en fleurs éclatantes, en lotus, en lotus bleus, en lotus rouges [2], en lotus blancs. Ces Nâgas se mirent alors

[1] En tibétain *byams pa ting-ge hdzin*. *Ting-ge hdzin* est la samâdhi ou contemplation. *Byams-pa* signifie compassion ou compatissant, et correspond à maitrî et à maitrêya. *Maitrî* est l'amour universel; Burnouf le traduit par charité : c'est l'amour étendu à tous les êtres. *Maitrêya* est le nom du Buddha qui doit apparaître quand sera achevée la période assignée à Çâkyamuni.

[2] Je traduis ainsi le mot du texte *kun-mu* qui n'existe pas, et doit être corrigé en *ku-su-ma* (fleur) ou mieux *ku-mu-da*, qui se rencontre dans des passages semblables, et qui, entre autres significations, a celle de *lotus rouge*.

à lancer sur lui des amas[1] de pointes de rochers, de grandes flèches, des amas d'armes aiguës, des haches d'armes : le tout tomba près du sthavira en pluie de fleurs. Alors ils dirent : « Cet *être semblable au* « sommet d'une montagne couverte de neige, *et* « *comme* brillant de l'éclat du soleil, en restant ferme-« ment assis, anéantit et rend invisibles, à mesure « qu'elles arrivent, toutes ces pointes de rochers[2]; « quand tombe une averse qui balaye tout, il la fait « arriver en pluie de fleurs de toutes sortes; s'il « tombe du ciel une pluie de flèches, ce ne sont « que guirlandes de fleurs qui couvrent le sol. »

« Ensuite, comme il était assis dans un calme parfait, plongé dans la contemplation de Maitrêya, que le feu ne le brûlait pas, que ni les armes ni le poison ne pouvaient s'attacher à son corps et y pénétrer, les Nâgas furent émerveillés. Puis ces Nâgas, étant venus près du sthavira, lui dirent : « Véné-« rable, qu'ordonnes-tu ? » — Le sthavira repartit :

[1] Cette énumération présente deux fois le groupe rtsegchig (རྩེགཅིག); dont la division, incertaine la première fois, est la deuxième fois assez bien indiquée sous la forme rtse-gcbig (une seule pointe), mais *rtseg* signifiant « accumulation, » si l'on divise les lettres ainsi, rtseg-cbig, on aura *rdo-rdje rtsêg- chig* (un amas de pierres, pierres sur pierres), *mts'ôn rtsêg-chig* (un amas d'armes, armes sur armes), ce qui est bien préférable. Il faut donc lire : རྩེག་ཅིག (rtsêg-chig), et non རྩེ་གཅིག (rtsê-gchig).

[2] La phrase paraît assez claire; mais la construction en est embarrassée. Je traduis ainsi mot à mot en latin : « Nivei montis vertice illo quidem sub solis radiis firmiter sedente, montium vertices illi omnes certe haud (jam) esse, quum advenerunt, haud conspici (*ou* ita ut conspici possint). »

« Faites-moi don de ce lieu. » — Les Nâgas reprirent : « On ne peut présenter un rocher comme « offrande [1]. » — Le sthavira répondît : « Bhagavat a « prédit que cette place serait mienne, parce que le « pays de Kashmir est un lieu favorable pour le « dhyâna et le recueillement parfait. Désormais « elle est à moi. » — Les Nâgas repartirent : « Sthavira, Bhagavat l'a-t-il ainsi déclaré ? — Bhagavat « l'a ainsi déclaré, » répondit le sthavira. Les Nâgas dirent : « Sthavira, combien d'espace te donnerons-« nous en offrande ? — Autant que j'en occupe assis « les jambes croisées, » répondit le sthavira. — Les Nâgas reprirent : « Révérend, nous te l'offrons. » — Le sthavira s'assit les jambes croisées ; les extrémités des vallées furent déprimées par cette action [2].

« Les Nâgas dirent : « Sthavira, à quel nombre

[1] Le texte tibétain est : *Dbul-var* (à offrir), *rdo* (une pierre), *mi* (non) *thôgê.....* ? *Thôgé* n'existe pas. *Thôg* signifie « toit d'une maison, foudre, production (moisson), » tous mots avec lesquels on ne peut faire un sens raisonnable et naturel. Je transpose les voyelles, et je lis *thégô* pour *thég-gô*. *Thég* signifie : « porter, enlever, voiturer. » L'emploi de ce terme ne paraîtra pas déplacé, si l'on songe que, en général, le mot *offrande* emporte l'idée d'un meuble. Les Nâgas ne comprennent pas l'oblation d'une chose immobilière. Des offrandes de cette nature se voient cependant plus d'une fois dans le Buddhisme. — En lisant *thôg-gô*, on pourrait traduire : *un rocher n'est pas une offrande relevée*, ou bien *n'est pas une offrande productive*.

[2] *Lang-pa dgu-hi mdo skyil-mô krung-gis-nôn-pa.* « Vallium novem os τῷ cruribus junctis sedere depressum fuit. — Je considère *dgu*, le nombre *neuf*, comme un simple signe du pluriel (ce qui n'est pas rare en tibétain), et je vois dans cette phrase cette idée que les eaux (dont les Nâgas sont l'emblème), renfermées jusqu'alors entre les montagnes, trouvèrent une issue par la dépression dont il s'agit. C'est le seul indice que nous ayons de l'inondation et du desséchement

*d'hommes* s'élève l'assemblée de tes disciples ? » — Le sthavira se dit en lui-même : combien de disciples rassemblerai-je ? — Et aussitôt le sthavira pensa : Ce sera cinq cents arhats; et il dit aux Nâgas : « Elle « s'élève au chiffre de cinq cents arhats. — Qu'il en « soit ainsi, répondirent les Nâgas. — Quand bien « même il s'en faudrait d'un seul arhat[1], *reprit Ma-* « *dhyântika*, je ravirai en ce temps-là le pays de « Kashmir. »

« Puis le sthavira Madhyântika dit aux Nâgas du

de la vallée de Kashmir, si clairement énoncés dans les autres textes allégués; mais combien il est encore faible et obscur ! Le Kandjur n'entre dans aucun détail qui ait trait aux choses naturelles, il est tout entier à la fantasmagorie bouddhique. Dans l'ouvrage de M. Schiefner (*Eine Lebensbeschreibung, u. s. w.* p. 79), ce fait est ainsi exprimé : « Umfasste er so sitzend die Ausgänge von 9 Thälern, worauf ihm die Nâga's das Land einraümten » (en s'asseyant ainsi, il embrassa les issues de neuf vallées, ce qui fit que les Nâgas lui cédèrent la place). Cette phrase répond assez bien au récit de Hiouen-Thsang. *Nôn-pa* devrait alors être traduit par : « embrasser, couvrir, soumettre. » Mais il serait nécessaire aussi de connaître le texte dont M. Schiefner a fait usage : il paraît identique au nôtre en cet endroit.

[1] Je ne crois pas qu'on puisse traduire cette phrase autrement, et cependant elle n'a guère de sens. Qu'importe qu'il manque un arhat sur cinq cents ? Et à quoi se rapporte l'expression *en ce temps-là ?* On est tenté de croire à une lacune que la forme extérieure du texte n'indique d'ailleurs en aucune manière. Mais la mention des interlocuteurs, énoncée constamment, fait ici défaut; le premier membre de phrase est peut-être mis dans la bouche des Nâgas, le deuxième l'est certainement dans celle de Madhyântika : cependant rien n'indique qu'il prend la parole : et même, d'après la construction de la phrase, le tout se trouverait attribué aux Nâgas; l'évidence du sens oblige seule à faire intervenir Madhyântika comme le personnage qui parle. Le mot tibétain *dbrôg* répond au français *ravir* dans sa double acception.

pays de Kashmir : « Voilà une affaire réglée; mais « ce n'est pas assez : là où demeurent des gens qui « donnent, là *seulement il peut* exister des gens qui « reçoivent[1]; en conséquence, je veux aussi établir « ici des maîtres de maison. — Qu'il en soit ainsi, » répondirent les Nâgas. — Incontinent, le sthavira se mit à créer lui-même des villages, des villes, des provinces, et il y installa des sociétés d'hommes. Ceux-ci dirent : « Sthavira, comment nous accroî- « trons-nous ? » — Aussitôt le sthavira, emmenant avec lui des multitudes d'hommes, se rendit sur la montagne de Gandhamâdana[2] (la montagne des parfums) et dit : Que le safran apparaisse ! — Aussitôt les Nâgas du mont Gandhamâdana se soulevèrent; mais le sthavira les dompta également; ils dirent alors : « Combien de temps doit durer l'ensei- « gnement de Bhagavat ? — Mille ans[3], » répondit

[1] Mot à mot en latin : « Re ita sese habente (ou rebus ita comparatis), attamen, quia, ubi donantes versantur, ibi sunt capientes. »

[2] En tibétain : *Spos. kyi ngad. ldang;* mais ce nom a diverses autres formes qui se rapprochent plus ou moins de celle-ci, et dont l'analyse, assez difficile, serait trop longue. Du reste il s'agit bien de la montagne des Parfums. On est étonné d'y trouver des Nâgas, ou serpents d'eau; peut-être ces Nâgas hantent-ils les nuages qui entourent le sommet de la montagne. Le mot *nâga* désigne aussi *l'éléphant*, et cette double acception a été la cause de plus d'une confusion. On serait tenté d'en soupçonner une, si la montagne fabuleuse de Gandhamâdana n'occupait une position septentrionale peu favorable à la propagation des éléphants. Le Mahâbhârata y place toutes sortes d'êtres.

[3] C'est un des termes assignés à la période de Çâkyamuni; mais il y en a d'autres, en particulier celui de cinq mille ans, qui paraît plus généralement adopté.

le sthavira. — Ceux-ci reprirent : « Aussi longtemps « que doit durer la doctrine de Bhagavat, aussi long- « temps il faut la propager. » — Tel fut le vœu par lequel ils se lièrent. — « Qu'il en soit ainsi, » reprit le sthavira; et, sans plus tarder, le sthavira introduisit le safran dans le pays de Kashmir et *en* bénit *la culture*. Après un long temps employé à implanter et à propager au loin dans le pays de Kashmir l'enseignement de Bhagavat, le sthavira Madhyântika, après avoir, par toutes sortes de merveilles et de prodiges, réjoui le cœur de ceux qui donnent, et dont la vie est conforme à la pureté, semblable à la *vapeur* formée par l'eau dans le feu, entra dans le nirvâna. Son corps, brûlé avec du bois d'excellent sandal, du bois d'akara et de diverses autres espèces d'arbres, fut mis dans un chaitya (ou stûpa) construit pour cela même.

« Ensuite l'âyushmat Çânavâsika [1], ayant reçu prêtre l'âyushmat Upagupta (Vsñe-Sva, sous-garde [2]), puis ayant répandu au loin la doctrine, adressa ce discours à l'âyushmat Upagupta : « Ayushmat Upa- « gupta, apprends bien ce que je vais te dire : Bha- « gavat a jadis remis l'enseignement à l'âyushmat « Mahâkaçyapa, puis il est entré dans le nirvâna

[1] En tibétain *sha-nahi-gos-chan*, « vêtu de chanvre. »

[2] Upagupta était fils de Gupta (protégé). La préposition *upa* a ici la valeur de *fils*. Elle signifie « secondaire, en sous-ordre. » C'est comme si l'on disait : le petit Gupta, ou Gupta II, Gupta minor. C'est ainsi que Çâriputra, l'un des principaux disciples de Çâkyamuni, appelé de ce nom à cause de sa mère, tient de son père Tishya celui de Upa-Tishya.

« complet. L'âyushmat Mahâkaçyapa l'a remis à mon « précepteur, et mon précepteur, à son tour, m'ayant « confié (le dépôt de) l'enseignement, est entré dans « le nirvâna complet. Et maintenant que moi aussi[1] « je vais entrer dans le nirvâna complet, ce sera à « toi désormais à développer tout au long cet ensei- « gnement, à t'appliquer à faire connaître à tous en « quels termes Bhagavat a formulé sa doctrine. » — Puis, l'âyushmat Çânavâsika, après avoir réjoui le cœur de ceux qui donnent *beaucoup* et dont la manière de vivre est conforme à la pureté, ayant fait apparaître des lueurs, des flammes, des pluies abondantes, des éclairs et toutes sortes de prodiges, entra dans le nirvâna complet au sein du milieu exempt de tout reste d'agrégat[2].

[1] Les deux premières lettres de cette phrase sont méconnaissables. On peut lire *pung* ou *lung*. *Lung* signifiant *prédiction*, la phrase serait *lung. yang. yongs su. mya. ngan. las. hdas. ste.* L'annonce du nirvâna complet existant (pour moi). Mais il vaut mieux lire *da. nga* (maintenant moi, etc.), d'autant plus que le membre de phrase suivant commence par *da khyod* (maintenant toi), et qu'il y a ainsi une sorte de parallélisme.

[2] Cette phrase sur le nirvâna est bien connue : Burnouf l'a citée et discutée (*Introd. à l'hist. du Buddh. ind.* p. 591). Je me bornerai à mettre en regard les mots tibétains et les termes sanscrits correspondants :

| Pung.pô | lhag.ma | med.pa | dbyings.su |
|---|---|---|---|
| Upadhi | Çésha | ni : | dhâtau |
| Agrégat | reste | sans | milieu (région) dans |

yongs.su mya ngan.las-hdas
parinirvrita
entré dans le nirvâna complet.

Dans l'exemple cité par l'illustre indianiste, le mot *dbyings su*

« Le sthavira Upagupta, à son tour, enseigna à l'âyushmat Dhîtika (le penseur, ou chanteur d'hymnes) les parties essentielles et indispensables de la doctrine; l'âyushmat Dhîtika[1] les enseigna à l'âyushmat Kâla (*Nag pô*, le noir); l'âyushmat Kâla à l'ayushmat Sudarçana (*legs. mthong*, qui voit bien[2]). Voilà comment *ces*[3] éléphants entrèrent dans le nirvâna complet[4]. »

Il est manifeste que le récit tibétain et le récit pâli, composés dans des pays si éloignés l'un de l'autre et dans des temps différents, dérivent d'une même source et reproduisent la même tradition. L'accord qu'ils présentent se trouve confirmé par les récits de Hiouen-Thsang et de Târânâtha, ainsi que le prouvera l'examen auquel nous allons nous livrer.

Deux personnages principaux sont en présence dans ces récits : un religieux buddhiste et un roi des Nâgas du Kashmir. Le religieux buddhiste est appelé en pâli *Majjhântika*, mot qui correspond au sanscrit *Madhyântika*, dont le sens, quelque peu obscur, paraît être, « qui est en présence du milieu, »

(dhâtau) est précédé du mot *mya.ngan.las.hdas* (nirvâna) que nous n'avons pas ici.

[1] Ce nom est transcrit dans le texte du Kandjur : c'est le seul nom propre qui ne soit pas traduit. Il est écrit avec le premier *i* bref : l'étymologie et l'orthographe constante exigent l'*î* long.

[2] Ce nom a probablement un sens mystique et religieux : il signifie « exempt d'erreur. »

[3] *Ces* n'est pas dans le texte : il y a seulement *glang-pô-chhen-pô-dag*; il faut intercaler *dè* (ce) entre *chhen-pô* et *dag*, signe du pluriel.

[4] *Hdul-va*, vol. XI, fol. 686-689.

ou tout simplement « au milieu. » Les Tibétains l'ont rendu par *Ñi-mai-gung* (le milieu du jour). Ce nom semblerait devoir être plutôt la traduction du sanscrit *Madhyâhna* (midi); car midi se dit en tibétain *ñi-mai gung* et *ñin-gung* (Dict. de Schmidt). Le dictionnaire tibétain-sanscrit de la Bibliothèque impériale donne pour équivalent du sanscrit *Madhyâhna* (midi) le composé *gung-mthun* (égal par la moitié, divisé en deux parties égales); il ne cite ni le composé tibétain *Ñi-mai-gung*, ni son équivalent sanscrit *Madhyântika*. Il y a donc une certaine difficulté à saisir un rapport très-exact entre ces deux mots : un seul élément du composé, *milieu* (*madhya* en sanscrit, *gung* en tibétain) se trouve exprimé de part et d'autre. Hiouen-Thsang ne nous vient pas en aide dans cette difficulté parce qu'il transcrit toujours le nom de Madhyântika sous la forme *Mo-tien-ti-kia*, et n'en donne point l'équivalent chinois : on n'en trouve pas la traduction dans les tables que M. Stanislas Julien a mises à la fin de son ouvrage.

Malgré ces difficultés, l'identité de *Madhyântika* et de *Ñi-mai-gung* n'est point douteuse. Il est admis sans contestation que ces deux noms sont celui d'un seul et même personnage, celui qui porta le buddhisme à Kashmir.

Le rapprochement des noms donnés dans l'un et l'autre texte au roi des Nâgas présente des difficultés plus sérieuses. Ce personnage est appelé dans le Kandjur *Hulunta* et dans le Mahâvanso *Aravâlô*. Le mot *hulunta* n'a une physionomie ni tibétaine ni

sanscrite, et il ne paraît pas qu'il appartienne à aucune de ces deux langues. Le dictionnaire sanscrit-tibétain intitulé *Mahâvyutpatti* renferme une liste des rois des Nâgas. On trouve dans cette énumération très-longue le terme *Halu-Hulu*, avec le correspondant sanscrit *Hulura*, et les variantes *Huluḍa* et *Huluṇḍa*. Il n'est pas douteux que ce nom est bien celui que nous avons dans le Kandjur. L'insertion de la nasale est facultative; le *d* cérébral est connu pour se confondre avec la lettre *r*: *Hulanta. Uluta*, *Uluda*, *Uluṇḍa*, *Ulura* sont évidemment diverses formes d'un même mot. La signification en est fort douteuse, et c'est peut-être par ce motif que les Tibétains, au lieu de le traduire suivant leur habitude constante, se sont bornés à le transcrire. Il n'est pas probable qu'il soit sanscrit, et il pourrait bien être un mot local, propre au Kashmir. On s'expliquerait ainsi les diverses lectures qui en existent[1]. Immédiatement après le nom de Hulu, notre dictionnaire donne le terme Huluka ou Uluka : on pourrait le considérer comme une variante du précédent, et essayer de l'y rattacher; mais comme il est accompagné d'une traduction tibétaine *Gsal.mthong* (clairvoyant ou regard brillant), on hésite à les rapprocher; car si l'on a bien trouvé une traduction pour l'un, par quelle raison l'autre en serait-il privé[2]?

[1] Le terme *Hulara* ou *Ulura* ne serait-il pas la forme primitive du nom *Valar* ou *Valer* que porte aujourd'hui un des lacs du Kashmir dans lequel on a cru reconnaître le lac d'Aravâlô (Aravâladaha) cité dans le Mâhâvanso (ch. XII, 11)?

[2] Il y a en sanscrit une racine *haḍ* (hur), qui signifie « accumuler,

Le nom d'Aravâlô, le roi des Nâgas du Mahâvanso, se trouve aussi dans le Mahâvyutpatti, et vient immédiatement à la suite des précédents : il est traduit par le composé tibétain *brtségs-rgyas* (élevé, étendu, ou étendu en hauteur). Quant au mot sanscrit-pâli *Aravâlô*, sa signification est très-incertaine : on ne pourrait arriver, en cherchant à l'interpréter, qu'à des résultats fort douteux, et surtout il serait très-difficile de trouver le sens indiqué par le tibétain. L'identité des personnages appelés *Hulanta* et *Aravâlô* est donc très-peu certaine ; et même, d'après le dictionnaire Mahâvyutpatti, qui cependant les rapproche l'un de l'autre, on devrait les considérer comme tout à fait distincts. Ils n'ont de commun que leur qualité de rois des Nâgas.

C'est seulement par cette qualité que Hiouen-Thsang désigne l'adversaire de Madhyântika : il n'en dit pas le nom. Autant en fait Târânâtha, à en ju-

être submergé ; » cette dernière signification convient très-bien à un serpent d'eau ; la première s'accorde avec le sens d'un des mots tibétains par lesquels on traduit le nom d'Aravâlô. Je ne sais si l'on peut faire venir de cette racine le nom de *Hul-unta* ou *Huluḍa*. Une autre racine *hul* signifie « aller, cacher, frapper, tuer : » ces significations ne répondent point à la traduction tibétaine du nom de Huluka. Cependant, si les mots *Hulata* et *Hulaka* sont sanscrits (ce dont je ne suis pas persuadé), on ne peut pas les faire dériver d'une racine autre que *hul* et peut-être *hud*. Les sens de « amasser » (les eaux) « être plongé » (dans les eaux) « couvrir » (d'eau), « frapper, tuer » (par la pluie, la tempête et l'inondation), conviendraient très-bien à des Nâgas ou serpents d'eau, et rentrent dans l'ordre d'idées que comporte le récit du Mahâvanso. Le sens de « regard brillant » attribué par la traduction tibétaine à Huluka convient aussi très-bien à des serpents et rappelle le grec δράκων.

ger par l'analyse de M. Wassilief; mais le nom de Hulunta se retrouve dans l'ouvrage de M Schiefner. Il est à remarquer que la chronique kashmirienne *Râjatarangini* ne connaît ni Aravâlô, ni Hulunta. Ce n'est pas qu'elle ignore les Nâgas; bien au contraire, elle les présente comme les amis et les protecteurs du pays, des divinités, dont les rois de Kashmir, religieux et libérateurs, ont protégé le culte ou vaincu les ennemis. Mais elle donne au grand chef de ces Nâgas le nom de Nîla (le bleu)[1]; il semble avoir été confondu avec Çiva. La même chronique cite deux autres chefs de Nâgas, Çankha et Padma[2]. Ainsi il n'y a pas d'accord sur les noms entre les buddhistes et les brahmanes, bien que les uns et les autres assignent aux Nâgas un rôle important.

Les Nâgas ou serpents d'eau sont, en effet, représentés dans les documents brahmaniques et buddhiques comme les habitants primitifs du Kashmir. Il importe peu de rechercher ici si ce nom désigne un peuple, les premiers habitants du pays, ou s'il figure d'une manière allégorique les eaux qui l'auraient couvert entièrement et l'auraient rendu inhabitable dans des temps sans doute fort éloignés. Il paraît démontré que la vallée de Kashmir fut jadis un lac, et que les alluvions de la Vitastâ (le Jilun), aidées sans doute par l'industrie des hommes, y ont créé peu à peu un sol habitable. Quoi qu'il en soit, et quelque sens particulier qu'on doive attacher au mot

[1] *Râjatarangini*, I, çl. 28. (Éd. Troyer.)
[2] *Râjatarangini*, I, çl. 30.

*Nâga*, le récit du Kandjur nous présente bien clairement le Kashmir comme peuplé, ou tout au moins civilisé par les buddhistes. Avant l'arrivée de Madhyântika le pays était entièrement désert, sans habitants, sans villes, sans culture, occupé tout entier par les eaux (c'est-à-dire par les Nâgas); ou, si l'on veut considérer les Nâgas comme une race d'hommes, c'était une population tellement sauvage et grossière qu'on a pu aisément la confondre avec des reptiles aquatiques. Hiouen-Thsang, qui séjourna deux ans dans le pays et eut tout le loisir d'y recueillir les traditions, cite une description du Kashmir d'origine évidemment buddhique, qui dépeint d'une manière plus positive encore que ne fait le Kandjur cette contrée comme entièrement submergée. Il y est dit, en effet, « que le pays était primitivement un étang de dragons. Madhyântika, s'y étant rendu, obtint du roi des dragons un petit espace au milieu du lac; à peine eut-il occupé cet espace restreint qu'il agrandit démesurément son corps. A mesure que le nouveau venu prenait des dimensions plus vastes, le roi des Nâgas resserrait ses eaux, si bien que, à la fin, l'étang se trouva entièrement à sec. Le roi des Nâgas fut donc réduit à demander à Madhyântika la faveur d'un peu d'eau, et le religieux consentit à lui accorder pour lui et ses sujets un petit étang de 100 *li* de tour, environ 7 lieues. Depuis ce temps, les Nâgas furent attachés au buddhisme et très-respectueux envers les religieux[1]. » Târânâtha dit pareillement

[1] Hiouen-Thsang, I, 168. (Trad. de M. Stanislas Julien.)

que le pays de Kashmir était primitivement un lac ou une demeure de Nâgas, et que le premier soin de Madhyântika fut de les chasser et d'en nettoyer le pays [1].

Tel étant l'état du Kashmir avant le buddhisme, l'œuvre des disciples de Çâkyamuni aurait été d'abord de dessécher les marais, de régler le cours des eaux, de rendre le pays habitable, puis d'y attirer les gens du dehors pour le peupler. Une telle œuvre, si elle n'est pas historiquement vraie, est au moins très-vraisemblable. Les moines chrétiens n'en ont pas accompli d'autre du v^e^ au x^e^ siècle en Gaule, en Germanie et ailleurs [2]. Le Kandjur et Hiouen-Thsang disent positivement que « Madhyântika fit venir des contrées voisines d'abord des religieux, puis des habitants, dans un pays primitivement désert, qu'il y bâtit des villes et des villages, et y introduisit la culture du safran. » Hiouen-Thsang ajoute que « à la mort de Madhyântika, les Kashmiriens se donnèrent un roi; » et il fait ainsi remonter jusqu'à

[1] Wassilief, I, 39, note.

[2] Je ne crois pourtant pas que les moines buddhistes aient jamais rendu des services de la nature de ceux par lesquels les Bénédictins se sont honorés dans l'époque barbare. Les religieux buddhistes ont exercé une immense influence morale; ils ont adouci le caractère des peuples les plus féroces du monde; mais ils n'ont pas donné l'exemple du travail, du développement des facultés et des énergies natives. Une telle tendance n'est pas dans la direction du buddhisme. Le rôle attribué à Madhyântika présente une exception remarquable et inattendue, à laquelle non-seulement les traits fabuleux du récit, mais même les prétentions évidemment exagérées des buddhistes ne doivent pas nous empêcher d'avoir égard.

Madhyântika et à la révolution opérée par lui l'origine même du royaume de Kashmir. Târânâtha est peut-être plus explicite encore; il raconte que, à la place des Nâgas expulsés, Madhyântika fit venir cinq cents religieux de sa suite, plus des brahmanes, des maîtres de maison de Bénarès, qu'il constitua ainsi une colonie, grossie depuis par les émigrations nouvelles parties des pays voisins, qu'il bâtit neuf villes, douze temples, nombre de villages, et prépara ainsi la richesse du pays par la culture du safran qu'il y introduisit et le vaste commerce dont cette culture fut la cause. Hiouen-Thsang, en effet, parmi les productions du Kashmir, cite les chevaux de la race des dragons, et le *kurkuma*, nom sanscrit du safran[1].

Les buddhistes, au moins ceux du Nord, ont donc la prétention d'avoir non-seulement converti, non-seulement civilisé, mais même peuplé et conquis sur une nature sauvage le pays de Kashmir. Est-il possible de leur faire cette concession? Les brahmanes, eux aussi, revendiquent cette gloire; ils la rattachent au nom de Kaçyapa, qui est appelé le fils de Marîchi, le petit-fils de Brahmâ, le Prajâpati, l'auteur de toutes les créatures, et par là ils reculent le desséchement de la vallée de Kashmir jusque dans les temps antéhistoriques. Ils disent

[1] M. Stanislas Julien dit dans sa traduction : «le kurkuma (yò-kin-hiang).» Le texte tibétain donne pour le nom de la plante གུར་གུམ (gurgum) ou peut-être mieux གུང་གུམ (gun-gum) suivi du signe du pluriel; le mot sanscrit est कुङ्कुम (kunkuma).

que ce Kaçyapa, le créateur des êtres, après avoir tué le démon Jalodbhava, qui demeurait dans l'eau, forma dans le fond du lac le pays de Kashmir[1]. Ce monstre Jalodbhava, dont le nom a un sens parfaitement clair : *né de l'eau* ou *dans l'eau* (aquâ oriundus), joue à l'égard de Kaçyapa le même rôle que Aravâlô ou Hulunṭa à l'égard de Madhyântika. Jalodbhava figure ici, pour les brahmanes, un élément destructeur qu'il fallait anéantir, l'inondation constante ou toujours menaçante, tandis que les Nâgas, représentant sans doute l'eau et la pluie fécondante, sont des êtres bienfaisants, qui deviennent accidentellement nuisibles, lorsque leur culte a été négligé. Telle est la conception brahmanique. Les buddhistes ne distinguent point entre les bons et les mauvais Nâgas, ils les traitent tous en adversaires. Mais leurs procédés sont tout autres que ceux des brahmanes, et c'est ici qu'on peut apprécier la différence des deux religions. Kaçyapa, le civilisateur brahmanique, anéantit son adversaire, Jalodbhava; Madhyântika, le civilisateur bouddhiste, commence par essuyer toutes les attaques les plus furieuses du sien; il finit par l'adoucir, le convertir, et en faire un fidèle disciple du Buddha.

La Râjataranginî, qui, d'accord avec le Kandjur et le Mahâvanso, rapporte l'établissement du buddhisme dans le Kashmir au règne d'Açôka, est bien éloignée de faire dater de cet événement l'origine du royaume lui-même. Elle nous présente une série

[1] *Râjataranginî*, I, çl. 26-27.

de souverains qui auraient régné avant l'introduction du buddhisme, et dont l'ensemble ne comprend pas moins de quarante-six générations. Le Mahâbhârata, dans la description de la conquête du monde par les fils de Pandu, événement bien antérieur, de l'aveu même des buddhistes[1], à l'apparition de Çâkyamuni, dit que Arjuna vainquit dans le Nord, entre autres adversaires, les *Xatryas* héroïques de Kaçmîra[2]. Le témoignage du Mahâbhârata peut, il est vrai, paraître suspect; car, même en admettant, ce qui semble certain, que les divers poëmes particuliers qui le composent sont bien antérieurs au buddhisme, la rédaction définitive peut en être plus récente, et il a dû s'y glisser des interpolations, surtout dans les épisodes qui contiennent des énumérations géographiques, comme celui des conquêtes exécutées par les fils de Pandu. Quoi qu'il en soit, nous voyons la chronique kashmirienne et le grand poëme national des Aryens nous montrer la civilisation brahmanique établie à Kashmir bien avant la naissance du buddhisme. Du reste, les buddhistes du Sud eux-mêmes semblent, sur ce point historique, se rapprocher des brahmanes, et ils sont loin d'être aussi affirmatifs que leurs confrères du Nord sur l'étendue de l'œuvre civilisatrice accomplie dans le Kashmir

[1] Ils disent que le Buddha ne voulut pas naître dans la famille de Pandu à cause du désordre que les descendants de ce prince avaient mis dans leur généalogie. (*Lalitavistara*, trad. de M. Foucaux, p. 26.)

[2] «Kâçmîrikân vîrân Xattriyân.» (*Sabha Parva*, çl. 1025.)

par Madhyântika. Il est vrai que, avec leurs Nâgas, leurs Yakkas, leurs Gandhabbas et leurs Kumbhandakas de l'Himavat, ils nous transportent dans le monde imaginaire de la féerie indienne : les quatre-vingt-quatre mille serpents qui se font buddhistes, et dont le nombre rappelle les quatre-vingt-quatre mille monuments élevés par le roi Açôka et les quatre-vingt-quatre mille subdivisions de la loi, peuvent être considérés comme des êtres tout à fait fantastiques. Il n'en est pas moins vrai que, à côté de ces êtres surhumains, le texte pâli place de véritables hommes dans le Kashmir. Il nous dit que les moissons y avaient été détruites par le fait des Nâgas : ces moissons ne peuvent avoir été que le produit du travail de l'homme. Madhyântika, dans son exhortation aux Yakkas, leur recommande de ne plus détruire les moissons, de laisser les *hommes* habiter en paix. Enfin le texte pâli dit de la manière la plus positive que les hommes (*manujâ*) qui habitent les pays de Kasmîra et de Gandhâra étaient venus pour honorer les Nâgas et les apaiser par des offrandes. Il est donc bien constant que le Mahâvanso considère le pays de Kashmir comme habité et cultivé avant l'arrivée des buddhistes. Madhyântika, en s'y établissant, y prêcha avec succès les doctrines de sa secte, et substitua au culte des Nâgas les institutions monacales, les croyances et les pratiques religieuses du buddhisme. C'est évidemment là ce que le texte signifie.

Cependant, s'il faut tenir compte de toutes les

circonstances indiquées par le texte pâli, on croit entrevoir que la période immédiatement antérieure à l'arrivée de Madhyântika aurait été une période malheureuse, signalée, soit par des calamités naturelles, inondations, tempêtes, etc. soit par un état d'anarchie et de désordre. Les buddhistes auraient calmé ces maux : les maux physiques par de nouveaux procédés ou un plus grand soin dans la culture; les maux politiques et sociaux, par l'enseignement d'une religion nouvelle. Cependant la Râjataranginî ne dit rien qui puisse faire supposer l'existence de cette époque de désordre : il est vrai qu'elle avait peut-être intérêt à la dissimuler; mais les buddhistes ont pu avoir intérêt à l'inventer ou du moins à l'exagérer. On voit seulement par la chronique brahmanique que les quatre rois qui précédèrent Açôka, l'introducteur du buddhisme dans le pays, selon notre chronique, viennent après un roi mort sans postérité, et Açôka, leur successeur, ne descendait pas d'eux en ligne directe[1]. Cette interruption dans la filiation de la dynastie kashmirienne est le seul fait qui pourrait être l'indice d'une époque troublée : du reste, ces quatre rois paraissent avoir été recommandables, religieux, généreux envers les brahmanes, et l'un d'eux aurait même fait exploiter une mine[2]. Le pays était donc fort

[1] *Râjataranginî*, I, çl. 95-100.

[2] Ce roi est *Suvarna*, qui fit exploiter, dit la chronique, une mine (kulyâ) d'or et de pierreries dans le Karâla. Le nom de ce roi signifie *or*, et il distribua aux nécessiteux une part du produit de la mine. Il paraît que, peu avant le règne d'Açôka, il y eut une émission

heureux, et les novateurs, *dont la force s'accroît par la vie errante* (c'est ainsi que l'auteur désigne les buddhistes), n'avaient que faire de venir troubler l'ordre établi. Ainsi pensait probablement l'auteur de la Râjataranginî : l'introduction du buddhisme dans le pays fut, selon lui, un mal; mais en général il le traite avec une certaine légèreté, ayant l'air de n'y attacher aucune importance et de ne pas même le tenir pour digne de sa colère. Malgré ce dédain des brahmanes, il n'est pas douteux que l'introduction du buddhisme dans le Kashmir a eu les plus graves conséquences. Il a pu ne pas être étranger à la prospérité matérielle du pays, ainsi que le prétendent les buddhistes du Nord. Je ne saurais affirmer si l'on doit faire dater de cette époque la culture du safran. Cette plante est connue pour être une des productions du pays; elle a même en sanscrit le nom de *kaçmîrajanmaṅ* (natif du Kashmir). Mais il serait bon de savoir s'il existe une tradition brahmanique qui puisse être opposée à celle des buddhistes relativement à cette plante. Du reste, d'importants changements, que les brahmanes eux-mêmes ne contestent pas, prouvent que l'introduction du buddhisme au Kashmir marque une ère nouvelle dans l'histoire

considérable de monnaie de cuivre (je tiens ce détail de M. de Longpérier); notre texte ne fait allusion qu'à l'exploitation d'une mine d'or; mais il a bien pu passer sous silence d'autres travaux du même genre, tels que l'exploitation de mines de cuivre, qui ont bien plus d'intérêt pour nous que pour les chroniqueurs indiens. La notice donnée par la Râjataranginî sur ces rois est fort brève, et se réduit à un çlôka pour chacun d'eux.

du pays. La Râjataranginî va jusqu'à attribuer au roi Açôka la fondation de Çrînagarî, la ville capitale. Ainsi les renseignements qui nous viennent de part et d'autre se confirment, se complètent et s'atténuent mutuellement. Le pays n'était point primitivement aussi sauvage que le veulent bien dire les buddhistes. L'arrivée de ceux-ci lui a bien communiqué quelque chose de la richesse et de la gloire qu'ils se vantent de lui avoir apportées. Il est bien permis de croire que la puissance royale d'Açôka a fait pour le moins autant en faveur de cette prospérité que la parole de Madhyântika. La part de l'influence religieuse n'en reste pas moins très-considérable. Il s'en faut, sans doute, que le buddhisme ait eu constamment cette prééminence souveraine, cet empire exclusif, que lui attribuent les buddhistes du Sud aussi bien que ceux du Nord : il lui a bien fallu compter avec le culte de Çiva. Le Kashmir n'en est pas moins devenu un des plus ardents foyers du buddhisme : il lui a dû la gloire et l'autorité morale qui s'attachent à tout peuple, si peu nombreux soit-il, qui représente une grande idée, ou se signale par quelque grand effort de l'intelligence, et l'exercice d'une véritable autorité spirituelle, depuis longtemps perdue, mais dont les effets subsistent encore aujourd'hui.

De la différence qui existe entre le Mahâvanso d'une part, le Kandjur et les autres auteurs buddhistes de l'autre, on peut tirer cette conclusion, que le récit pâli est le plus rapproché des événe-

ments. Malgré toute la fantaisie qui y règne, il suppose une notion plus exacte de l'état du pays. Il se borne à en retracer la conversion, et ne le présente pas seulement comme un désert hanté par des monstres. Le Kandjur, au contraire, paraît décrire un état plus récent, une civilisation buddhique, déjà avancée, implantée sur la civilisation primitive venue des brahmanes. Car cette culture du safran, ces fondations de villes, ce développement de la richesse du pays, tout cela est, dans la pensée même des auteurs buddhistes, plus récent que l'arrivée de Madhyântika, bien qu'ils réunissent tous ces faits comme s'ils étaient simultanés. On comprend aisément que, en présence d'une civilisation buddhique florissante, ils aient pu oublier l'œuvre antérieure des brahmanes, et, même sans calcul, la compter pour néant. La forme même des deux récits, et les circonstances spéciales par la mention desquelles ils se distinguent, prouvent l'antériorité, d'ailleurs attestée par l'ensemble des documents historiques, du récit pâli sur les récits tibétains et chinois.

La preuve du même fait peut se tirer de la mention du pays de Gandhâra, qui se trouve dans le récit pâli et ne se rencontre dans aucun autre. Le Mahâvanso ne cite jamais le pays de Kasmîra tout seul; il lui associe constamment le Gandhâra. Cependant ces deux contrées ne sont pas limitrophes, un assez grand espace les sépare. La situation du Gandhâra, souvent cité par les historiens et les géographes grecs, et dont le nom se lit plusieurs

fois dans les inscriptions cunéiformes perses, est fixée maintenant d'une manière indubitable, grâce surtout aux données si précises fournies par Hiouen-Thsang : c'était le pays situé sur la rive droite de l'Indus, à l'extrémité de la vallée de Kabul, et la ville actuelle de Peïshaver représente l'antique Purushapura, capitale du pays de Gandhâra [1]. On se demande donc quel motif a pu pousser l'auteur du Mahâvanso à unir ainsi Gandhâra et Kasmîra, d'autant que ces descriptions de lacs, de débordements, ces fables relatives aux Nâgas ou serpents d'eau, et aux génies habitants de l'Himavat (ou l'Himalaya), conviennent très-bien au Kashmir et n'ont plus de raison d'être s'il s'agit du Gandhâra. On est d'abord tenté de croire à un anachronisme, à une confusion entre Açôka et Kanishka, tous deux rois puissants, grands protecteurs du buddhisme, et qui réunirent chacun un concile. Kanishka régnait peu avant le commencement de notre ère. La Râjataranginî le cite comme roi du Kashmir, mais le qualifie d'*étranger* [2]; les *Pèlerins buddhistes* l'appellent *roi de Gandhâra* [3]. Le siége de sa puissance était en effet à l'ouest de l'Indus. La qualification de « roi de Gandhâra et de Kasmira » lui conviendrait donc par-

[1] Voir le mémoire de M. Vivien de Saint-Martin à la fin des Voyages de Hiouen-Thsang. Le nom de *Peishaver* (پیشور) se trouve écrit quelquefois *Pershaver* (پر شور) par un ر au lieu d'un ی, forme plus exacte et plus rapprochée de la forme primitive. (*Voy. des pèlerins buddhistes*, III.)

[2] *Râjataranginî*, I, çl. 160-170.

[3] *Voy. des pèlerins buddh.* II, 172 et ailleurs.

faitement, comme celle de roi de France et de Navarre à nos anciens rois. Il n'est cependant pas probable que Mahânâma ait transporté à Açoka des faits concernant Kanishka : ce dernier, célèbre chez les buddhistes du Nord, qui cependant paraissent n'en point parler dans leurs livres canoniques, est inconnu aux buddhistes du Sud. La séparation des deux branches du buddhisme, postérieure à Açoka, sinon contemporaine de ce roi, est antérieure à Kanishka, et il ne paraît pas possible d'admettre un mélange dans les traditions qui peuvent se rapporter à ces deux personnages. Du reste, l'union des noms de Kasmîra et de Gandhâra s'explique suffisamment par le vaste développement de la puissance d'Açôka (puisque la ville de Taxaçilâ, capitale d'un royaume limitrophe du Gandhâra et situé entre ce royaume et celui de Kashmir, appartenait à Açôka) et par la prompte diffusion du buddhisme au delà de l'Indus. Car le Kashmir, une fois gagné au buddhisme, fut le point de départ d'une vaste et active propagande. Nous voyons Dhîtika, séparé de Madhyântika par l'intervalle d'une seule génération, peut-être même son successeur immédiat, porter déjà les doctrines de Çâkyamuni dans la Bactriane[1]. La mention répétée du nom de Gandhâra dans le Mahâvanso marque la première étape dans la marche du buddhisme vers les contrées occidentales; d'où l'on est en droit de conclure que le récit de Mahânâma, ou

[1] Dans le pays de Tukharâ, disent les livres buddhiques. (Wassilief, I, 44.)

du moins celui qui lui a servi de modèle, fut composé au commencement et lors des premiers succès de ce grand et magnifique mouvement. Mais, après des triomphes qu'on aurait pu croire définitifs, la décadence survint : au temps de Hiouen-Thsang, les buddhistes ne formaient plus dans le Gandhâra qu'une faible minorité : l'herbe poussait dans les couvents déserts et en ruines[1]. Or le récit du Kandjur, dans sa rédaction dernière, date bien certainement de cette période de revers : il n'a pas célébré des conquêtes reprises par l'ennemi ; et si le texte original les racontait, comme il y a lieu de le penser, les traducteurs auront supprimé ces témoignages indirects, mais trop positifs, des défaites du buddhisme. La fin du volume dont est tiré notre récit contient des remarques d'un lama sur des fautes de traduction qui existeraient dans ce volume et dans le précédent. Peut-être ce reproche s'applique-t-il aussi à des réticences du genre de celles dont nous venons de signaler la possibilité.

On a pu remarquer que le Mahâvanso et la Râjatarangînî sont d'accord pour rapporter au règne d'Açôka l'établissement du buddhisme dans le Kashmir. La chronique brahmanique ne parle ni de Madhyântika, ni d'aucun missionnaire buddhique; à ses yeux, l'introduction de cette religion nouvelle ne fut qu'un effet du caprice, de l'égarement, de la tyrannie d'Açôka; elle ne s'est donc point complu à

[1] *Voyages des pèlerins buddhistes*, II, 105.

en décrire les progrès et les triomphes. Mais dans son indication sommaire, elle établit un synchronisme remarquable avec l'auteur cingalais. On a soupçonné les buddhistes d'avoir rassemblé et mis sous le nom d'Açôka toutes les conquêtes spirituelles de leur religion : voici un auteur brahmanique qui, certes, ne se soucie guère de la gloire d'Açôka, ni surtout des triomphes du buddhisme, et qui, sur un point particulier, leur donne complétement raison.

On peut ajouter que le Kandjur est d'accord avec ces deux ouvrages; il ne prononce pas, il est vrai, le nom d'Açôka, mais il fixe la conversion du Kashmir à la 100e année après le Nirvâna. Or, la 100e année du Nirvâna tombe sous le règne d'Açôka (d'après le Kandjur). La chose est fort connue; mais il n'est pas inutile de citer un des textes les plus curieux parmi ceux qui l'établissent : Un jour, Çâkyamuni, accompagné de son disciple Ananda, mendiait dans les rues de Çrâvastî en Kôçala : un enfant qui jouait avec d'autres, le voyant venir de loin, monta sur les épaules d'un de ses camarades pour verser comme offrande, dans le vase aux aumônes du Buddha, un peu de la terre avec laquelle il jouait; ce qui lui attira cette prédiction : « *Cent ans après mon Nirvâna*, cet enfant sera le roi appelé Açôka, et l'autre enfant sera son (premier) ministre; il régnera sur le Jambudvîpa, et, après avoir proclamé en tous lieux les qualités des trois joyaux, il élèvera sur une vaste étendue des stûpas à mes reliques, il

répartira dans le Jambudvîpa quatre-vingt-quatre mille stûpas[1]. »

Malgré cet accord apparent sur la date de l'introduction du buddhisme dans le Kashmir, le Mahâvanso et le Kandjur sont profondément divisés. Selon le Mahâvanso, en effet, l'événement se place à la 235e année après le Nirvâna. Cette divergence vient de ce que les buddhistes du Nord ne reconnaissent qu'un seul Açôka, le grand roi qui réunit le deuxième concile à Vaïçâlî, cent dix ans après le Nirvâna, tandis que les buddhistes du Sud en reconnaissent deux : le premier Açôka surnommé *le Noir* (Kâla) qui réunit le deuxième concile à Vaïçâlî cent ans après le Nirvâna, et le second appelé *le pieux*, Dharma-Açôka, qui réunit un troisième concile à Pataliputra : il y a donc une différence de cent vingt-cinq années que les buddhistes du Nord ont effacées de l'histoire ou que les buddhistes du Sud y ont gratuitement ajoutées.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette difficulté, qui tient à l'ensemble de la chronologie indienne : aussi bien, notre sujet en renferme une qui lui est propre, qui peut se résoudre indépendamment de l'autre, et qui nous donnera assez d'embarras.

Si le Mahâvanso, la Râjataranginî et le Kandjur sont d'accord, nous n'en pouvons pas dire autant de Hiouen-Thsang qui assigne à l'événement une date différente, en quoi il paraît soutenu par Târânâtha;

[1] *Dzang-lun* (der Weise und der Thor), p. 176 du texte, 217 de la traduction allemande (édition Schmidt).

et il se trouve en outre que le Kandjur, partiellement d'accord avec Hiouen-Thsang, admet et combine les deux thèses opposées, d'où il résulte dans le texte canonique des buddhistes du Nord une contradiction qu'il importe de faire ressortir.

Madhyântika est présenté par les buddhistes du Nord comme un disciple immédiat d'Ananda. Le Kandjur, Hiouen-Thsang, Târânâtha sont unanimes sur ce point. Le Mahâvanso ne dit rien de pareil, et on en comprend la raison; les deux cent trente-cinq ans qu'il place entre le Nirvâna et le troisième concile le lui interdisaient. Le Kandjur ne place que cent ans entre le Nirvâna et la conversion du Kashmir, et c'est déjà beaucoup trop, comme on va le voir. Les dates précises de la vie d'Ananda sont sujettes à des difficultés : cependant il semble établi que ce cousin de Çâkyamuni, beaucoup plus jeune que lui, mourut à quatre-vingt-cinq ans[1] après avoir été chef de l'association buddhique pendant quarante ans, ayant reçu cette dignité de Kaçyapa, qui l'avait exercée pendant dix ans. La vie d'Ananda peut donc se partager en trois périodes; trente-cinq ans pendant lesquels il est le contemporain et le disciple de Çâkyamuni; dix ans pendant lesquels il est soumis à Kaçyapa; quarante ans pendant lesquels il est à la tête du buddhisme : sa mort se placerait donc en l'an 50$^{e}$ du Nirvâna. Il semble impossible de reporter sa naissance et sa mort à des dates plus rappro-

[1] M. A. Schiefner, *Eine tibetische Lebensbeschreibung Çâkyamuni's, etc.* p. 79.

chées de nous : tout changement qu'on pourrait apporter à cette chronologie aurait plutôt pour effet de les reculer dans le passé. Quoi qu'il en soit, voilà les résultats : Ananda meurt cinquante ans après le Nirvâna; peut-on croire que son disciple Madhyântika ait attendu cinquante autres années pour aller, à l'âge de soixante et dix ans, instruire les peuples du Kashmir? car, d'après le Kandjur, on ne peut être reçu religieux avant l'âge de vingt ans. Le récit tibétain renferme évidemment deux assertions contradictoires et inconciliables. Ou Madhyântika a converti le Kashmir cent ans après le Nirvâna, et, alors, il ne peut être le disciple immédiat d'Ananda; ou il est effectivement le disciple d'Ananda, mais alors il a joué son rôle moins d'un siècle après la mort du Buddha. Une tradition kashmirienne recueillie par Hiouen-Thsang résout la question dans le deuxième sens. Nous avons vu que son récit reproduit les principales circonstances du récit tibétain; mais il place l'événement cinquante ans seulement après la mort du Buddha, et, par conséquent, à l'époque même de celle d'Ananda[1] : dès lors on n'a plus aucune peine à concevoir que Madhyântika soit le disciple de ce dernier. Mais aussi on est fort embarrassé pour fixer l'époque de l'introduction du buddhisme dans le Kashmir en présence de trois dates différentes. Selon le pèlerin chinois, écho fidèle, on n'en saurait douter, d'une tradition kashmirienne, cet événement aurait eu lieu un demi-siècle après le

[1] *Mémoires de Hiouen-Thsang*, I, 168.

Nirvâna; le livre sacré des buddhistes du Nord prétend que ce fut un siècle après; enfin le Mahâvanso le place à deux siècles et un tiers de distance.

Faut-il voir là un seul et même fait placé dans des temps différents par des écoles rivales, ou plusieurs faits distincts racontés d'une manière uniforme, mais dont les difficultés chronologiques font ressortir la diversité? C'est ce qui nous reste à examiner.

Le récit de Târânâtha, qui fait de Mādhyântika un disciple d'Ananda, permet d'expliquer l'arrivée de ce personnage à Kashmir par une scission qui se serait produite au sein du buddhisme. D'après cet historien, l'agglomération des bhixus à Bénarès était si grande après la mort d'Ananda, les habitants de la ville étaient tellement à l'étroit que, pour les mettre au large, Madhyântika, en buddhiste compatissant qu'il était, s'enfuit à travers les airs avec dix mille arhats [1]. Cela veut dire en langage ordinaire que Madhyântika et ses amis furent expulsés de Bénarès; et ils durent l'être par des buddhistes, car cette ville était dévouée aux disciples de Çâkyamuni et soustraite à l'influence brahmanique. La fuite de Madhyântika s'explique par sa rivalité avec Çânavâsika. Ce personnage fut le chef de la société buddhique après Ananda, et la succession de ces chefs présente la série suivante : Mahâkaçyapa, Ananda, Çânavâsika, Upagupta, etc. Mais Madhyântika y figure souvent entre Ananda son maître et Çânavâ-

[1] Wassilief, I, p. 39.

sika[1] son contemporain, et peut-être son concurrent, d'autres disent « son disciple. » Le rang attribué indûment peut-être à Madhyântika parmi les chefs du buddhisme peut s'expliquer par cette circonstance que les Kashmiriens et les buddhistes du Nord auraient tenu à donner une place d'honneur à celui qui leur avait apporté leur religion, ou auraient été entraînés à le faire d'une manière inconsciente; mais il s'expliquera encore bien mieux si l'on suppose que Madhyântika et Çânavâsika se disputèrent la primauté, et que Çânavâsika l'ayant emporté dans la lutte, Madhyântika n'eut d'autre ressource que d'aller se créer ailleurs une nouvelle société religieuse. L'école qu'il aurait fondée l'aurait maintenu sur la liste des grands chefs du buddhisme.

Cette interprétation est combattue par une assertion remarquable des buddhistes : ils prétendent unanimement que, dans les cent premières années qui suivirent le Nirvâna, il n'y eut aucune discussion, qu'un accord parfait régna dans la société buddhique. Aussi M. Wassilief, qui explique la fuite de Madhyântika par une lutte au sein du buddhisme,

[1] C'est ce que l'on voit dans une liste des patriarches que donne le *Sse. fung. phiao.* commentaire chinois du Vinaya (Wassilief, I, 224-5). D'un autre côté, nous savons par la Vie de Çâkyamuni de M. Schiefner (*Eine tib. Leb. des Çakj.* p. 79) que Madhyântika fut réputé le précepteur de Upagupta (successeur de Çânavâsika d'après le Kandjur, et, selon cette même biographie, successeur de Yaças, disciple lui-même de Madhyântika, et identique à Çânavâsika) : Madhyântika joue donc, d'après ce document, un rôle exceptionnel et affecte une véritable supériorité sur Çânavâsika, présenté comme son disciple.

considère le différend entre Madhyântika et Çânavâsika comme l'expression légendaire et anticipée d'un événement postérieur, la scission opérée entre les Mahâsangikas et les Sthaviras, qui arriva cinquante ans (ou plus) après l'époque supposée de la fuite de Madhyântika au Kashmir.

On comprend très-bien, si la fuite prétendue de Madhyântika est véritablement de beaucoup postérieure à la mort d'Ananda, que les Kashmiriens aient reculé cet événement dans le passé, soit pour lui donner le prestige de l'antiquité, soit pour s'attribuer le privilége d'avoir reçu le buddhisme de la bouche d'un disciple direct d'Ananda, du compagnon de Çâkyamuni, de celui qui passe, dans le buddhisme, pour avoir reproduit la parole du maître. Mais, dans tous les cas, ce serait s'appuyer sur une base fragile que d'invoquer contre cet anachronisme possible l'assertion des buddhistes sur l'unité qui signala le premier siècle du Nirvâna. Cette première centaine d'années fut-elle aussi calme qu'on le prétend? cet âge d'or est-il certain? et devons-nous croire les buddhistes sur ce point, quand nous nous méfions d'eux sur tant d'autres? Et d'abord, ne sait-on pas qu'ils font tous remonter leurs diverses écoles aux disciples immédiats, au fils de Çâkyamuni, faute de pouvoir les faire remonter à Çâkyamuni lui-même? Tout le monde reconnaît qu'une pareille prétention n'a aucune valeur historique; elle est cependant de nature à ébranler le préjugé qu'ils ont réussi à faire admettre en faveur de l'unité qu'ils

auraient observée pendant cent ans. Mais il y a plus : il existe un témoignage contre l'opinion reçue, témoignage douteux, il faut l'avouer, mais qu'il n'est pas permis de négliger. Le Mahâvanso, après avoir raconté le deuxième concile (tenu à Vaïçâlî sous Kâla-Açôka), commence l'énumération des sectes buddhiques par cette déclaration :

Èkô thêravâdô sô âdivassasatê ahu[1].
Una sthavirorum discordia hæc primo sæculo fuit.
Cette seule division entre les thêrôs exista dans le premier siècle.

Burnouf, dans la liste qu'il a dressée des écoles selon les buddhistes du Sud, cite cette école comme réelle, quoique non désignée[2]; en quoi il se montre d'accord avec G. Turnour. M. Kœppen considère le texte de tout ce passage du Mahâvanso comme corrompu[3], et, quant à la phrase ci-dessus, il propose de la traduire ainsi :

La seule école des Sthaviras exista dans le premier siècle[4].

Ce qui nous ramènerait à l'assertion des buddhistes du Nord, et mettrait d'accord les deux branches du buddhisme. Cette explication de M. Kœppen est au moins très-ingénieuse; elle peut fort bien se défendre; elle a seulement contre elle l'autorité de Burnouf et celle de Turnour qui, sans doute, inter-

[1] *Mahâvanso*, ch. v, 2.
[2] *Lotus de la bonne loi*, p. 357 (appendice).
[3] *Die Religion des Buddha*, I, p. 153, note 1.
[4] *Ibid.* p. 156, note 1.

prétait le texte de la même manière que les docteurs cingalais. Si l'interprétation ancienne et, je puis le dire, traditionnelle est conservée, ne pourrait-on pas retrouver la scission à laquelle le Mahâvanso fait une allusion, du reste fort obscure, dans la lutte dont les buddhistes du Nord semblent indiquer l'existence entre Çânavâsika et Madhyântika? Ce serait aussi un moyen d'accorder le Nord et le Sud. Dans tous les cas, il paraît impossible d'admettre que tant de schismes aient éclaté dans le IIe siècle sans qu'aucun se soit manifesté dans le Ier; il en a certainement existé dans cette première période; ils ont été moins graves, plus promptement étouffés que ceux des âges suivants; mais rien n'empêche de croire que quelques-uns ont pu avoir un certain éclat, et entraîner d'assez graves conséquences, sans cependant diviser d'une manière profonde et irrévocable la société buddhique.

Cependant, s'il est admis que, par erreur involontaire, ou par falsification, les faits ont été dénaturés dans leur forme et transposés dans le temps, il faut faire descendre l'introduction du buddhisme à Kashmir de l'an 50 à l'an 110 du Nirvâna, et au deuxième concile tenu à Vaïçâlî, à l'époque de la première scission avouée qui se produisit dans le buddhisme.

Le concile tenu à Vaïçâlî par l'ordre du roi Açôka, pour mettre un terme à des discussions dont le sujet paraît avoir été en général fort puéril, n'avait guère atteint son but. Les religieux disputaient plus que

jamais. Pour en finir, Açôka les fit voter; l'effet de cette opération fut de séparer nettement les éléments contraires; et il se forma deux écoles : l'une, composée des religieux les plus nombreux et, paraît-il, les plus jeunes, prit le nom de *Mahâsanghikas* (ceux de la grande assemblée); l'autre, composée de la minorité, mais des membres les plus âgés, prit le nom de *Sthaviras*. Ce fut, dit la tradition, la première scission du buddhisme, et toutes les autres en sont dérivées. De gré ou de force, les sthaviras ayant quitté la place auraient été chercher un nouveau théâtre pour leur activité religieuse : les contrées de l'Himalaya et spécialement le Kashmir leur auraient donné un asile; de là vient que le nom d'*Haimavatâ* (l'école des montagnes de neige) a été adopté par une de leurs subdivisions, et même semble avoir été appliqué dans l'origine à la secte tout entière [1].

Le Mahâvanso, dans la célèbre énumération qu'il donne des écoles buddhiques, ne parle pas de celle des sthaviras, quoiqu'il nomme les haimavatas. Mais il cite, et en premier lieu, l'école des mahâsanghikas dont il fait remonter l'origine au deuxième concile tenu à Vaïçâlî sous Kâla-Açôka, en quoi il est d'accord avec les buddhistes du Nord. Cependant, il y a une différence importante dans la manière dont la scission est envisagée de part et d'autre.

[1] *Samayavadhôparachanachakra* dans Wassilief, I, p. 230, note 2. – *Liste des dix-huit écoles schismatiques, etc.* par M. Stanislas Julien. (*Journal asiat.* oct.-nov. 1859, liste A, 38-39, page 339 et *passim.*)

Selon le Mahâvanso, les Mahâsanghikas furent la minorité condamnée par le concile, minorité imposante puisqu'elle est représentée par ce chiffre respectable de dix-mille bhikkus[1], bien suffisant pour lui mériter le titre de grande assemblée, mais enfin, minorité vaincue, condamnée, excommuniée par le concile : car c'est au sein même du concile que le schisme se produit d'après les buddhistes du Sud. Ceux du Nord au contraire paraissent séparer la formation du schisme des opérations du concile, et surtout ils font des Mahâsanghikas une majorité victorieuse qui aurait, par son vote, maintenu l'ancien état de choses, tandis que la minorité, composée des plus âgés ou des plus dignes, aurait tenu ferme pour le progrès, préférant l'exil à l'abandon de la cause qu'elle soutenait[2]. Les buddhistes du Nord et ceux du Sud sont donc en désaccord complet au sujet des Mahâsanghikas : les premiers voient en eux une majorité conservatrice, les seconds une minorité factieuse et pervertie. Quant aux adversaires des Mahâsanghikas, les buddhistes du Nord en font, sous le nom de *Sthaviras*, une secte particulière qui représente le mouvement au sein du buddhisme; les buddhistes du Sud ne leur donnent aucun nom, chose assez naturelle puisque la majorité, attachée aux mêmes

[1] *Mahâvanso*, ch. IV. 53; ch. V. 3.

[2] Wassilief, p. 55 et 224-225. Cependant certains indices, entre autres l'assertion que les Sthaviras étaient les Arhats les plus respectables, donneraient lieu de croire que les novateurs étaient les Mahâsanghikas, tandis que les Sthaviras auraient tenu pour le maintien de la tradition.

principes, reste ce qu'elle était, et qu'il suffit de donner un nom nouveau à la nouvelle école que la minorité vient d'inaugurer. Toutefois le nom de *thêrôs*, correspondant du sanscrit *sthavira*, s'applique de lui-même à la majorité; car nous voyons ce mot désigner constamment la portion saine et respectable de la communauté buddhique; et sur ce point encore, il semble que l'accord entre les buddhistes du Nord et ceux du Sud ne soit pas très-bien établi; mais l'expression *thêrô* ou *sthavira* paraît avoir eu différentes acceptions, et il importe de l'examiner.

Le mot *sthavira* (pâli *thêrô*) signifie « vieillard; » il vient de la racine *sthâ* (se tenir debout), et indique soit la rigidité des membres que l'âge apporte en enlevant l'agilité, soit la fermeté de caractère et la ténacité d'habitudes qui succèdent ou sont censées succéder à la légèreté de la jeunesse. Ce terme s'emploie proprement pour désigner une portion des membres de l'association buddhique, les plus âgés, les plus dignes : c'est un terme de distinction qui, dans le Mahâvanso, semble parfois s'étendre à tous les religieux lorsque rien ne vient troubler l'ordre, mais qui, en cas de désaccord, est réservé aux seuls membres orthodoxes : ainsi les dix mille religieux excommuniés dans le deuxième concile ne sont appelés que *bhikku* (religieux), quelquefois avec la qualification de *méchants* (pâpabhikku), tandis que leurs adversaires sont les thêrôs. *Bhikku* est le terme général : *thêrô* désigne la meilleure partie, la fleur des bhikkus.

Cependant les Tibétains traduisent le mot *sthavira* par le composé *gnas-brtan*, qui, au premier abord, n'y correspond nullement. Ce composé tibétain a, dans les dictionnaires, le sens de *vicaire*, *lieutenant*, *remplaçant*, *successeur*. Il semble alors que le sthavira soit le lieutenant de Çâkyamuni et corresponde dans le buddhisme à ce qu'est le khalife dans l'islamisme, le pape dans l'Église catholique romaine. Mais alors le nombre des sthaviras est bien considérable pour que leur titre exprime une pareille idée; et si tel est le sens du mot *sthavira*, ou plutôt de *gnas-brtan*, il faut lui donner la plus grande extension possible, et considérer comme vicaire du Buddha tout docteur capable de reproduire ses enseignements : ainsi entendu, le mot *gnas-brtan* répond parfaitement à l'acception que les textes nous obligent à donner au mot *sthavira*.

Cependant les livres buddhiques, ceux du Nord surtout, nous présentent une succession de personnages chargés, directement, officiellement, d'enseigner la doctrine et de présider la communauté. Notre texte nous donne cette liste jusqu'à Kâla[1]. Il semble que le terme *sthavira* ou plutôt son équivalent tibétain *gnas-brtan* devrait être appliqué spécialement et exclusivement à ces personnages, car ils sont investis d'un véritable vicariat; cependant il s'en faut bien que ce titre leur soit particulièrement applicable, et nous voyons dans notre

[1] Elle comprend les noms de Mahâkaçyapa, Ânanda (Madhyântika), Çânavâsika (ou Yaça), Upagupta, Dhîtika, Kâla.

texte le mot *sthavira* employé concurremment avec le mot *âyushmat*, qui signifie « doué d'une longue vie, » et qui peut être considéré comme le synonyme de *sthavira* dans l'acception de « vieillard, » mais non pas dans celle de « vicaire. » Il est même à remarquer que dans le texte du Kandjur, objet de notre étude, le titre d'âyushmat est appliqué seul aux personnages cités en dernier lieu; Kaçyapa et Ananda sont désignés tantôt par le mot *sthavira*, tantôt par le mot *âyushmat;* Madhyântika seul est constamment appelé un *sthavira.* D'où vient cette particularité? Tient-elle à l'acception de « vicaire, lieutenant » attribuée au mot *sthavira*, et qu'on aurait maintenue, sur laquelle on aurait appuyé avec soin dans le Kashmir, pour donner une plus grande autorité au docteur qui y apporta le buddhisme, en vue de faire de lui un représentant officiel de la religion? Ou bien vient-elle de ce que Madhyântika aurait été véritablement le chef de l'école dite des *Sthaviras*, de ce que son nom figurerait en quelque sorte et personnifierait cette école?

Quoi que fassent et disent les buddhistes pour rattacher l'école des Sthaviras aux sthaviras du premier siècle, et dût-on même admettre leurs raisons, il est difficile de croire que le nom de l'école dite des *Sthaviras* soit le même que celui des anciens sthaviras. Aussi a-t-on proposé pour expliquer le nom de cette école des interprétations nouvelles : Burnouf a traduit : *Ceux qui ont des habitations fixes*[1]. Il ne serait

[1] *Introduction à l'Hist. du buddh. indien*, 446-47. Cette interpré-

pas impossible que le sens de *vicaire* datât de l'époque du schisme, et que le mot *sthavira*, employé seulement pour désigner *les plus vieux*, pendant le premier siècle, servît dans le IIe siècle à distinguer les *fermes*, les *persévérants*. M. Wassilief paraît être de cette opinion [1]. Si l'on admet que l'école des Sthaviras fut fondée par des hommes qui refusèrent énergiquement de se rendre aux décisions de la majorité, on reconnaîtra que le nom appliqué à ces opposants a dû exprimer la force et la constance. Or ce sens est compris dans le mot *sthavira*, c'est même là sa signification première; il se trouve également dans le tibétain *gnas-brtan;* car *gnas* signifie « place, » *brtan* exprime la « fermeté, la durée, l'immobilité, l'immutabilité, » et je ne sais si la signification traditionnelle (et partant inattaquable) de « vicaire, lieutenant » est fondée sur la juste valeur des mots, et si le composé a toujours eu cette acception. Il semble pouvoir très-bien se traduire par « restant ferme à sa place, qui ne bouge pas de place. » Cette idée est également bien rendue en sanscrit par le mot

tation diffère entièrement de l'explication donnée pages 288-89, 297 et 565 du même ouvrage, et fait du mot *sthavira* (nom de l'école) un terme tout différent du mot *sthavira* (nom d'une classe des membres de la société buddhique). Elle est fournie aussi par le dictionnaire tibétain-sanscrit de la Bibliothèque impériale, qui donne pour le mot *gnas-brtan* les deux équivalents sanscrits, *sthavira* (vieillard) et *vâsadhîra* (qui a des demeures fixes). — D'après un auteur chinois, cité par M. Wassilief (p. 225, note 3), le nom de *sthavira* aurait été donné aux membres de cette secte parce qu'ils occupaient les *lieux les plus élevés*, ou les *plus hautes positions*.

[1] Wassilief, I, p. 55.

*sthâvara* « ferme, immobile, » pris substantivement dans le sens de « montagne; » et je me demande si le mot *sthâvara* ne serait pas la désignation originaire de l'école qui se sépara des Mahâsanghikas, soit que les fondateurs de cette école l'eussent adopté eux-mêmes, le prenant en bonne part avec le sens de « fermes, inébranlables; » soit qu'il leur eût été jeté comme un reproche par leurs adversaires avec la nuance de « entêtés, opiniâtres [1]. » L'emploi de ce nom, à supposer qu'on en eût fait usage, aurait été de peu de durée; on n'aurait pas tardé à le confondre avec le mot *sthavira*, à cause de la ressemblance de son et de sens, et aussi parce que cette école proscrite aura pris soin de se rattacher, à tort ou à raison, aux origines mêmes du buddhisme, et aura émis la prétention de continuer par une sorte de vicariat l'œuvre de Çâkyamuni et de ses premiers disciples. On conçoit donc très-bien que les traces

[1] Dans l'Amarakôsha tibétain le mot *sthâviram* (vieillesse) et *sthavira* (vieillard) sont également rendus par *gnas brtan*, qui ici ne peut signifier « lieutenant. » L'auteur de l'Amarakôsha était buddhiste, d'une époque postérieure au premier siècle du Nirvâna, et d'ailleurs la traduction tibétaine est plus récente. Il est évident que ce dictionnaire nous donne le sens buddhique et ordinaire du mot *sthavira*, sans se préoccuper des sens différents que ce mot a pu avoir. *Brtan*, tout seul, dans le même dictionnaire, rend les mots *sthâsnu* (fixe, stable, permanent) et *dridhasandhi* (fortement lié). Quant au mot *sthâvara*, il est difficile de démêler le terme tibétain qui lui correspond dans l'Amarakôsha: ce terme répété deux ou trois fois, avec variante, paraît être : *bya byed* ou *bya spyod* (agenda agens) et *bya spyod byed pa spyod* (pratiquant ce qu'il faut pratiquer), ce qui suppose une acception toute morale et revient à dire : « ferme dans le devoir, fidèle au devoir. »

de cette confusion aient disparu; il en reste cependant quelque chose, la diversité des explications que l'on donne du nom des sthaviras. Ainsi les Chinois expliquent le mot *sthavira* par « vieillard, ancien » (chang-tso)[1], et par là ils remontent jusqu'au premier siècle de l'ère buddhique, aux premiers sthaviras. Les Tibétains, en l'interprétant par « lieutenant, vicaire, » paraissent remonter seulement au IIe siècle de l'ère buddhique, à la création de l'école des Sthaviras par laquelle surtout le buddhisme a pénétré dans le Kashmir, et de là dans le Tibet.

L'Himavat, nous dit-on, fut l'asile des Sthaviras exilés; cette expression *Himavat* désigne toute la bande de territoire qui longe la chaîne de l'Himalaya, ou la plus grande partie de cette bande; le Kashmir semble devoir y être compris; mais d'après le Mahâvanso, il serait en dehors, puisque cette chronique distingue soigneusement la conversion de l'Himavat de celle de Kasmîra et de Gandhâra. Kasmîra et Gandhâra désignent apparemment le point où cesse l'Himavat et où commence la région d'Occident; et, géographiquement, le Kashmir peut être considéré comme le point intermédiaire des deux contrées. Du reste Kasmîra n'est point tout à fait exclu de la désignation d'Himavat; car, dans le récit pâli de la conversion de ce pays, il est question de quatre-vingt-quatre mille serpents de l'Himavat persuadés par la parole de Madhyântika. Et cependant la conver-

[1] *Journ. asiat.* oct.-nov. 1859, art. de M. Stanislas Julien, p. 347, n° 1 et *passim.*

sion de l'Himavat proprement dit fut confiée à un autre personnage, Madhyama (en pâli Majjhama), qui, avec quatre autres thêrôs, établit le buddhisme dans les cinq divisions (pancha raṭṭhâni) de ce territoire. Je n'ai point à traiter ce sujet qui ne se présente à moi qu'incidemment, et je ne rechercherai pas si ces divisions du territoire correspondent à des divisions actuelles, telles que Gerwal, Népal, Sikkim, Boutan. Je ne veux pas même insister longuement sur un fait qui me frappe, mais que je ne puis me dispenser d'indiquer, la ressemblance de noms de Madhyântika et de Madhyama. Je ne prétends point nier la personnalité distincte de chacun de ces deux prédicateurs du buddhisme. Je remarque seulement que, si l'on fait de Madhyântika le chef de l'école des Sthaviras, et de Madhyama le missionnaire de l'Himavat, pays qui fut le refuge des sthaviras, il y a de fortes présomptions en faveur de l'identité de ces deux individus. Enfin je retrouve la trace de cette ressemblance des noms de ces deux hommes, Madhyântika et Madhyama, qui ont opéré dans le même temps, à si peu de distance l'un de l'autre, et dans des contrées si voisines, je la retrouve dans nos deux termes tibétains si obscurs, moins par eux-mêmes que par la manière dont ils sont présentés dans le récit du Kandjur : *Milieu de l'eau* (Chhu dbus) et *Milieu du jour* (Ni-mai-gung)[1]. Dans ces deux mots, le terme *milieu*, exprimé par deux termes différents mais synonymes (*dbus* et *gung*), correspond également

[1] Voir ci-dessus, page 485.

bien au sanscrit *madhya.* Quant aux déterminatifs *chhu* (eau), *ñi-ma* (soleil ou jour), le second ne répond à aucun élément du mot sanscrit *Madhyântika*, dont Ñi-mai-gung est cependant l'équivalent reconnu; le premier, *chhu* (eau), est parfaitement clair, mais ne correspond à aucune partie du mot *Madhyama*, dans lequel il n'entre du reste aucun déterminatif, et qui se compose d'une simple racine augmentée d'un suffixe. On ne peut considérer *Chhu dbus* (milieu de l'eau) comme la traduction certaine de *Madhyama* (milieu); mais on doit reconnaître que ces deux mots correspondent l'un à l'autre, au moins aussi bien, si ce n'est mieux, que Madhyântika et Ñi-mai-gung. Et quand on voit dans deux textes qui, pour certaines parties au moins, ont une origine commune, d'un côté Madhyântika (en face du milieu, medius) et Madhyama (qui est au milieu, medius); de l'autre *Ñi-mai-gung* (milieu du jour), *Chhu dbus* (milieu de l'eau); quand il est reconnu que les deux premiers termes de chaque série désignent une seule et même chose, on se demande avec raison si les seconds ne désignent pas aussi une seule et même chose; et quand on observe d'une part la synonymie des termes sanscrits, et d'autre part la synonymie partielle des termes tibétains, et les particularités du récit qui permettent à peine de remarquer en eux une distinction bien profonde, on est porté à se demander si tous ces termes ne se rapportent pas au même objet, envisagé peut-être de deux manières un peu différentes. Ces rapprochements de mots, de sens et

de sons me paraissent, soit renfermer une difficulté, soit préparer les voies à une solution; mais je n'ai, quant à présent, les moyens ni de lever l'une, ni d'arriver à l'autre.

Puisque la fuite des sthaviras dans l'Himavat est un des éléments de la question qui nous occupe, je ne veux pas l'abandonner sans faire une dernière remarque. La querelle entre Madhyântika et Çânavâsika a paru n'être pas autre chose que la querelle élevée entre les Mahâsanghikas et les Sthaviras. Ce serait un de ces doublements dont d'autres histoires que celle du buddhisme offrent des exemples. Mais la querelle des Sthaviras et des Mahâsanghikas semble être mise aussi sous un autre nom qui se rapporterait à une époque plus moderne, celui de Mahâdêva. Ce Mahâdêva est un des plus grands schismatiques du buddhisme. Il se permit de changer le rituel, d'émettre des propositions téméraires et blessantes pour les arhats; il souleva ainsi contre lui de violentes colères, et fut obligé de se retirer; mais de nombreux disciples le suivirent et formèrent une école. On le place dans le III<sup>e</sup> siècle du Nirvâna[1], et par conséquent plus de cent ans après Açôka, d'après le compte des buddhistes du Nord. Mais ce qui est remarquable, c'est que Hiouen-Thsang place Mahâdêva sous Açôka, et rattache ce nom à la conversion du Kashmir[2]. Il raconte que Mahâdêva s'em-

[1] Wassilief, p. 58, *Liste des écoles bouddhiques* (*Journ. asiat.* oct.-nov. 1859, page 334, article de M. Stanislas Julien).

[2] *Si-yu-ki* (Mémoires de Hiouen-Thsang), I, 171.

para de l'esprit d'Açôka qui, ayant, à ce qu'il paraît, plus de zèle que de lumières, ne savait pas distinguer un bon religieux d'un mauvais, tellement que ce roi si juste, Dharma-Açôka, voulut faire périr et noyer dans le Gange cinq cents religieux et cinq cents arhats [1]. Les arhats s'enfuirent à travers les airs et se rendirent dans le Kashmir. Açôka, revenu de ses projets criminels, les rappela près de lui; mais ils refusèrent de se rendre à son appel, et le roi, bâtissant pour eux cinq cents couvents, donna tout ce royaume aux religieux. Cette légende reproduit quelques-uns des traits de celle de Madhyântika; elle rappelle, quoique de plus loin, ce que les buddhistes disent communément du schisme provoqué par Mahâdêva. Ce Mahâdêva, contemporain d'Açôka, est-il le même que celui que d'autres documents plus dignes de foi, selon toutes les apparences, font vivre cent ans après lui? Je l'ignore; il est seulement digne de remarque que Mahâdêva est cité par le Mahâvanso comme un des contemporains et même des missionnaires d'Açôka. Son nom vient immédiatement après celui de Majjhantiko, et il fut envoyé, dit le texte pâli, dans le Mahisamandala, contrée dont la situation n'est pas bien déterminée.

Il serait sans doute possible de ramener à l'unité

[1] On ne voit pas bien si ces cinq cents arhats représentent l'assemblée des disciples ou des amis de Madhyântika, qui étaient réellement au nombre de cinq cents arhats. Si l'auteur chinois veut dire que Mahâdêva provoqua l'expulsion de Madhyântika (et il a l'air de le donner à entendre), Mahâdêva aurait joué à peu près le rôle que Çânavâsika paraît avoir joué d'après le récit de Târânâtha.

les traditions diverses qui ont cours sur Mahâdêva, si l'on n'était à peu près certain qu'il y a là un anachronisme ou peut-être même un mélange de souvenirs relatifs à deux personnages distincts. Du reste, il n'est guère possible que Madhyântika et Mahâdêva aient été confondus : trop de documents établissent leur indépendance mutuelle et leur individualité distincte. Mais il importe de noter la différence de ton qui existe entre le Mahâvanso et les buddhistes du Nord sur tous ces personnages. Le livre pâli nous les présente comme des hommes d'une pureté parfaite, des missionnaires qui vont, d'un commun accord, prêcher la doctrine de leur maître : les documents du Nord nous obligent ou nous autorisent à voir en eux des hérétiques, ou du moins des proscrits. Je ne veux pas m'appesantir ici sur cette différence assez remarquable; mais il suffit de signaler ce fait que, si le deuxième concile tenu par Kâla-Açôka a excommunié dix mille bhikkus, le troisième, tenu par Dharma-Açôka, en a excommunié soixante mille[1] (selon les buddhistes du Sud). On peut douter que tous les excommuniés se soient soumis à la sentence qui les avait frappés, et se soient condamnés eux-mêmes au silence. Aussi, quel qu'ait pu être le calme majestueux avec lequel le roi Açôka a exercé son zèle pour la diffusion du buddhisme, les renseignements fournis par les buddhistes du Sud eux-mêmes sont un motif pour nous de tenir compte des effets nombreux et considé-

[1] *Mahâvanso*, ch. XI, 268.

rables que les buddhistes du Nord attribuent aux dissensions religieuses.

Et maintenant que conclure de toutes ces discussions? Bien des points restent douteux : cependant il semble qu'on peut admettre non pas peut-être comme absolument certains, mais au moins comme probables, les résultats suivants :

Le buddhisme commença à dominer dans le Kashmir sous le règne d'Açôka : quand les documents brahmaniques viennent confirmer sur ce point les assertions des buddhistes, la question doit être regardée comme résolue, et il ne semble plus possible de conserver des doutes.

S'il y a eu, comme les buddhistes du Sud le prétendent et comme cela paraît généralement admis, deux Açôka, c'est sous le second, Dharma-Açôka, que l'établissement triomphant du buddhisme eut lieu dans le Kashmir; mais il faut admettre avec les buddhistes du Nord que des tentatives plus ou moins fructueuses ont été faites avant Açôka pour porter le buddhisme dans le Kashmir; et, puisque Hiouen-Thsang nous signale une tentative faite cinquante ans après le Nirvâna, et le Kandjur une autre qui daterait du commencement du IIe siècle de l'ère buddhique, rien n'empêche de croire que ces tentatives ont eu lieu. La première aurait eu un caractère tout privé, ce serait celle de Madhyântika, le disciple d'Ananda; la seconde aurait été faite, sans doute avec plus de succès que la première, par les proscrits de l'école dite des *Sthaviras*,

et le buddhisme, prêché, mais combattu, aurait fait peu à peu son chemin et préparé ainsi la victoire qu'Açôka II devait lui faire définitivement remporter. Quelques raisons que l'on puisse avoir de supposer des anachronismes et des erreurs ou des falsifications de toute espèce, on ne doit pas, ce me semble, rejeter les documents qui tendent à établir une série de tentatives d'introduction du buddhisme dans le Kashmir. Nulle part cette religion, qui s'est imposée avec tant de puissance aux peuples qui l'ont reçue, n'est entrée sans résistance. C'est par degrés, tour à tour triomphante et vaincue, qu'elle a pénétré en Chine, au Tibet, en Mongolie; et, d'autre part, le prosélytisme, favorisé par diverses circonstances, était tellement dans son esprit, qu'elle devait tenter de bonne heure de pénétrer partout. C'est peut-être à tort qu'on attribue presque exclusivement ses progrès, soit aux persécutions qu'elle aurait souffertes, soit aux divisions qui se seraient produites dans son sein. Répandre *la bonne loi* était l'un des préceptes du buddhisme; nous avons vu dans notre texte les Nâgas du Gandhamâdana dire qu'il faut propager l'enseignement du Buddha aussi longtemps que cet enseignement doit durer, et une déclaration remarquable du *Lotus de la bonne loi* nous apprend qu'on est bien moins coupable pour avoir injurié grossièrement un Tathâgata (un Buddha) pendant un kalpa tout entier (c'est-à-dire pendant au moins seize millions d'années) que pour avoir dit une seule parole désobli-

geante à un simple docteur enseignant la loi à une créature quelle qu'elle soit[1]. Prêcher la loi fut donc un besoin et un devoir pour les buddhistes, et, s'il fallait des divisions entre eux pour les pousser à aller faire cette prédication au loin, elles n'ont manqué en aucun temps. On doit donc croire que le Kashmir a reçu de bonne heure la visite des disciples de Çâkyamuni. Çiva, Nîla, les Nâgas, les vieilles divinités kashmiriennes ont dû résister énergiquement; mais la persévérance et l'ardeur des nouveaux venus finirent par triompher et par faire accorder une place et une place importante aux doctrines et au culte de Çâkyamuni. Cette lutte, les écrivains buddhistes nous la retracent comme malgré eux, en nous laissant entrevoir, par leurs divergences de toute sorte, et surtout par leurs divergences chronologiques, que la conquête du Kashmir, au lieu d'avoir été exécutée d'un coup de baguette, ainsi qu'ils voudraient le faire croire, fut une assez longue et assez laborieuse entreprise.

Quant à la personnalité de Madhyântika et au rôle propre qu'il a joué, ils sont assez difficiles à établir. On ne doit pas, ce semble, le placer parmi les sthaviras; car, bien qu'il soit qualifié de sthavira, son nom ne paraît pas être attaché d'une manière spéciale à cette secte; d'ailleurs cette école des Sthaviras se présente avec un caractère collectif et non individuel. On ne peut guère non plus le faire descendre jusqu'à Açôka, car il n'aura

[1] *Lotus de la bonne loi*, page 138 de la traduction.

plus la gloire d'avoir converti le Kashmir, si l'on est forcé d'admettre que le buddhisme était déjà connu au Kashmir avant Açôka. Puisque l'introduction du buddhisme au Kashmir est mise sous son nom, il faut le considérer comme le premier prédicateur buddhique qui eut quelque succès dans la célèbre vallée. Il n'est pas étonnant que son nom se retrouve chaque fois qu'il est question de quelque tentative nouvelle, prétendue la première de toutes, pour amener au buddhisme le peuple de Kashmir. Les prédications des sthaviras, celles des missionnaires d'Açoka auront été attribuées à Madhyântika, qui, comme certains autres personnages du buddhisme, entre autres Nâgârjuna, se trouverait obligé d'étendre sa vie sur plusieurs siècles pour suffire à tout ce qu'on veut lui faire accomplir.

Je termine ici cette étude sur l'établissement du buddhisme dans le pays de Kashmir. Je me contente d'avoir exposé ce que la légende rapporte de ce grand événement et ce que la critique en peut dire avec un certain degré de certitude : je ne me propose pas en ce moment d'en suivre et d'en développer les vastes conséquences. Peu de faits historiques en ont eu d'aussi étendues. Le buddhisme a eu pour appui à Kashmir une des plus brillantes et des plus puissantes royautés que l'on connaisse, celle de Kanishka; c'est à Kashmir que s'est tenu le grand concile définitif des buddhistes du Nord; c'est de là que le buddhisme a rayonné dans les contrées septentrionales et occidentales. Si le mouvement vers l'Ouest

fut arrêté, et arrêté pour toujours, le mouvement vers le Nord ne s'en continua que plus profond et plus intense. C'est du Kashmir que les livres buddhiques ont été portés au Tibet. La plupart des pandits indiens qui ont travaillé à la traduction de ces livres étaient Kashmiriens; c'est même à Kashmir que plusieurs de ces traductions ont été faites. Le culte de Çiva, qui s'est maintenu dans le Kashmir en présence du buddhisme, et a fini par s'unir à lui, a laissé sa trace dans une portion considérable de la littérature buddhique du Tibet. Et si, en contemplant la vaste diffusion du buddhisme tibétain, cette autorité puissante qui retient sous la sujétion spirituelle du pontife de Lhassa tous les peuples mongols et une grande partie des habitants de la Chine, forçant le souverain du plus vaste empire qui existe à s'incliner devant le grand prêtre du Tibet, nous voulons nous rendre compte de cet état de choses et remonter d'effets en causes jusqu'à l'origine du mouvement dont les derniers résultats nous frappent d'étonnement, nous sommes ramenés aux légendes de Hiouen-Thsang, du Kandjur et du Mahâvanso, sur l'introduction du buddhisme dans le Kashmir, aux missions du grand roi Dharma-Açôka et aux prédications de Madhyântika.

## TEXTE TIBÉTAIN DU KANDJUR.

TRADUIT, PAGES 483-497.

**Mort d'Ananda. — Conversion du Kashmir, par Madhyântika. — Série des premiers patriarches buddhistes.**

(Dulva, XI, fol. 686-690.)

(Je mets entre crochets [ ] les lettres que je propose d'ajouter au texte, entre parenthèses ( ) celles que je propose d'en retrancher.)

ཧེ་ཙམ་ན་གནས་བརྟན་ཀུན་དགའ་བོ་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་
འདའ་བའི་དུས་ཀྱི་ཚེ། ས་ཆེན་པོ་འདི་རྣམ་པ་དྲུག་ཏུ་གཡོས།། དེའི་
ཚེ་དྲང་སྲོང་གཞན་ཞིག་འཁོར་ལྔ་བརྒྱས་བསྐོར་ནས། ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཀུན་
དགའ་བོ་ག་ལ་བ་དེར་རྫུ་ཕྲུལ་གྱིས་སོང་སྟེ། ཐལ་མོ་སྦྱར་ནས་
གནས་བརྟན་ཀུན་དགའ་བོ་ལ་བདག་ཅག་ནི་ལེགས་པར་གསུངས་
པའི་ཆོས་འདུལ་བ་ལ་རབ་ཏུ་འབྱུང་ཞིང་བསྙེན་པར་རྫོགས་ཏེ།
དགེ་སློང་གི་དངོས་པོ་གསོལ་ལོ་ཞེས་སྨྲས་པ་དང་། ཧེ་ཙམ་ན་
གནས་བརྟན་ཀུན་དགའ་བོས་སློབ་མ་རྣམས་ལྷན་ཅིག་ཏུ་བདག་གི་
དྲུང་དུ་ཚུར་ཤོག་ཅེས་བསམ་པ་བསྐྱེད་ནས། དེས་བསམ་པ་དེ་
བསྐྱེད་མ་ཐག་ཏུ་དེ་བཞིན་དུ་སློབ་མ་ལྔ་བརྒྱ་དེར་འོངས་སོ།
གནས་བརྟན་ཀུན་དགའ་བོས་ཆུའི་དབུས་ས་གཉེར་སྤྲུལ་ནས།
ལམ་མེད་པར་བྱས་སོ།། ཧེ་ཙམ་ན་དྲང་སྲོང་འཁོར་ལྔ་བརྒྱ་པོ་
རབ་ཏུ་བྱུང་ནས་བསྙེན་པར་རྫོགས་པར་གསོལ་བ་བྱས་པ་དང་།
འཁོར་ལྔ་བརྒྱ་པོས་ཕྱིར་མ་འོང་བའི་འབྲས་བུ་ཐོབ་བོ།། ལས་གསུམ་པ་
བརྗོད་པ་དང་། ཉོན་མོངས་པ་ཐམས་ཅད་སྤངས་ནས་དགྲ་བཅོམ་པ

ཉེད་ཀྱི་འབྲས་བུ་ཐོབ་སྟེ། དེ་དག་རྒྱ་མོ་གར་[1]གླའི་དབུས་དང་།
ཉི་མའི་གུང་ལ་རབ་ཏུ་བྱུར་ནས། ཁ་ཅིག་ནི་རྒྱ་དབུས། ཁ་ཅིག་
ནི་ཉི་མའི་གུང་ཞེས་བྱ་བར་ཀུན་ཏུ་གྲགས་ཏེ། དེ་དག་གིས་བྱ་བ་བྱས་
ནས། ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཀུན་དགའ་བོའི་རྐང་པ་ལ་མགོ་བོས་ཕྱག་བྱས་
ཏེ་སྨྲས་པ། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་རབ་བཟང་ཐམས་ཅད་ཀྱི་ཐ་
མར་དབབ་ཏུ་བྱུང་ན་[2]། ངང་པོར་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་འདས་པས།
མཁན་པོས་བཀའ་སྩལ་ཅིག་དང་། བདག་ཅག་ནི་སྔར་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་
ལས་འདའ་སྟེ། མཁན་པོ་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་འདའ་བ་[3]ལྟ་
བར་ནི་བདག་ཅག་མི་འཚལ་ལོ།། གནས་བརྟན་གྱིས་སྨྲས་པ། བུ[4]་
བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ཚེ་དང་ལྡན་པ་འོད་སྲུང་ཆེན་པོ་ལ་བསྟན་པ་
གཏད་ནས་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་འདས་སོ།། གནས་བརྟན་འོད་སྲུང་ཆེན་པོས་
ཀྱང་ང་ལ་གཏད་དེ། ད་ང་ནི་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་འདའ་བས། བསྟན་པ་འདི
ཁྱོད་ཀྱིས་ཡོངས་སུ་སྲུངས་ཤིག། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ཁ་ཆེའི་ཡུལ
ནི་བསམ་གཏན་དང་འཐུན་པ་དང་། གནས་མལ་གྱི་མཆོག་གོ་ཞེས་འདི་
ལྟར་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་ལུང་བསྟན་པ་དང་། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ཡོངས་སུ
མྱ་ངན་ལས་འདས་ནས། ལོ་བརྒྱ་ལོན་པ་དང་། དགེ་སློང་ཉི་མའི་གུང་

[1] Le texte porte གར་གའི. La correction du deuxième ག en གླ ne peut être douteuse.

[2] On pourrait lire ནས au lieu de ན.

[3] On pourrait lire བལྟ en un mot : le texte sépare བ et ལྟ par un point.

[4] Ce mot བུ est peu reconnaissable dans le texte; mais comme il est répété à la fin du discours, la lecture ne saurait être douteuse.

ཞེས་བྱ་བ་ཞིག་འབྱུང་བར་གྱུར་ཏེ། དེས་འདིར་བསྟན་པ་ལ་འཇུག་
པར་འགྱུར་རོ་ཞེས་ལུང་བསྟན་ཏོ།། དེ་བས་ན་བྱ་ཁྱོད་ཀྱིས་བསྟན་པ་
ལ་འཇུག་པར་བྱོས་ཤིག། དེས་དེ་བཞིན་དུ་བགྱིའོ་ཞེས་སྨྲས་སོ།། དེ་
ནས་ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཀུན་དགའ་བོས་ཚེ་འཕྲུལ་རྣམ་པ་སྣ་ཚོགས་བསྟན་
པར་བརྩམས་པ་དང་། མ་ག་དྷ་པ་སྐྱེར་རྗེས་སུ་ཞེང་མགོན་པོ་ཚུར་
གཤེགས་ཤེས། སྦྱོང་བྱད་པ་ཡང་སྐྱེར་རྗེས་སུ་ཞེང་མགོན་པོ་ཚུར་
གཤེགས་འབོད། རྒྱ་འགྲམ་དག་ན་སྐྱེ་བོ་གཉིས་ཀྱིས་ཚིག་བརྗོད་པ།
གསན་ནས་གླི་གྲོས་ཅན་གྱི[ས་] སྨོན་གྱི་སྐྱུ་ནི་སོ་སོར་བྱུས། དེ་ནས་
ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཀུན་དགའ་བོས་ལུས་བྱིན་གྱིས་བརླབས་ནས། ཚེ་འཕྲུལ་
རྣམ་པ་སྣ་ཚོགས་བསྟན་ཏེ། མེ་ལ་ཆུས་གཏོར[2] པ་བཞིན་དུ་ཡོངས་སུ་
མྱ་ངན་ལས་འདས་ནས། ལུས་ཕྱེད་ནི་ཡངས་པ་ཅན་པས།། ལུས་ཕྱེད[3]
ནི་རྒྱལ་པོ་མ་སྐྱེས་དགྲས་ཐོབ་ནས་སྨྲས་པ། ཡེ་ཤེས་རྡོ་རྗེ་སྙིང་པོ་
ཡིས།། རང་གི་ལུས་ཀྱི་རི[ས་][4] བཙོམ་སྟེ།། ཕྱེད་ནི་མི་ཡི་དབང་པོ
བྱིན།། ཕྱེད་ནི་ལྷག་པས་ཚོགས་རྣམས་བྱིན། དེ་ནས་ལི་ཙ་བྱི་རྣམས་
ཀྱིས་ཡངས་པ་ཅན་དུ་མཆོད་རྟེན་བརྩིགས་ནས་བཞུགས་སོ། རྒྱལ་པོ་མ་སྐྱེས་
དགྲས་ཀྱང་གྲོང་ཁྱེར་སྐྱ་སྣར་ཅན་གྱི་ཕྱར་མཆོད་རྟེན་བརྩིགས་ནས་

[1] Le texte a ཀྱི au génitif : l'instrumental ཀྱིས est bien préférable.

[2] On pourrait lire གཏོར ; mais le texte porte bien གཏོར.

[3] Le texte a ཕྱེ, qui existe ; mais il vaut mieux ajouter un ད et lire ཕྱེད.

[4] Le texte a རི : j'ajoute un ས (Voir la note 2, p. 488.)

བཞག་གོ།། དེ་ནས་ཉི་མའི་གུང་གིས་བསམ་པ་སྨྲས་པ། བདག་གི་[1]
མཁན་པོས་ཀྱང་ཁ་ཆེ་ཡུལ་དུ་བསྟན་པ་ཞོག་ཅེས་བསྒོའོ།། བཅོམ་ལྡན་
འདས་ཀྱིས་ཀྱང་དགེ་སློང་ཉི་མའི་གུང་ཞེས་བྱ་བ་ཞིག་འབྱུང་བར་
འགྱུར་ཏེ། དེས་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་དུ་ཀླུ་མི་[བ][2]སྡུན་པ་ཏུ་ལྡུན་ཏ་བཏུལ་
ནས་བསྟན་པ་འཛོག་པར་འགྱུར་ཞེས་ལུང་བསྟན་པས། མ་ལ་བདག་གིས་
སྟོན་པའི་དགོངས་པ་ཡོངས་སུ་བསྒྲུབ་པར་བྱའོ་སྙམ་ནས། ཚེ་དང་ལྡན་
པ་ཉི་མའི་གུང་གིས་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་དུ་སོང་སྟེ། སྐྱིལ་མོ་ཀྲུང་བཅས་
ནས་འདུག་གོ། དེ་ནས་ཉི་མའི་གུང་གིས་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་གྱི་ཀླུ་འདི་ཞེལ་
གྱིས་མནན་ལ། ཀླུ་དེ་དག་འཁྲུགས་པར་བྱས་ན་འདུལ་བར་འགྱུར་རོ་
སྙམ་དུ་བསམས་ནས། དེ་ལྟ་བུའི་ཏིང་ངེ་འཛིན་ལ་སྙོམས་པར་ཞུགས་པ་
དང་། འདི་ལྟར་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་རྣམ་པ་དྲུག་ཏུ་གཡོས་ཏེ། ཀླུ་དེ་དག་
ཀྱང་འཁྲུགས་ཤིང་རབ་ཏུ་རྟམས་ནས། རྡོ་ཆར་དྲག་པོ་དག་ཕབ་སྟེ།
གནས་བརྟན་ལ་གནོད་པ་བྱ་བར་ཆས་པ་དང་། གནས་བརྟན་གྱིས་བྱམས་
པའི་ཏིང་ངེ་འཛིན་ལ་སྙོམས་པར་ཞུགས་པས། ཀླུ་དེ་དག་གིས་གནས་
བརྟན་གྱི་ཆོས་གོས་ཀྱི་མཐའ་མ་ཡང་གཡོ་བར་མ་ནུས་སོ།། དེ་ནས་ཀླུ་
དེ་དག་གིས་མདའི་ཆར་ཕབ་པ་དང་། གནས་བརྟན་གྲུས་ཀུན་ཏུ་གསལ་
བའི་མེ་ཏོག་ཨུཏ་པ་ལ་དང་། པད་མ་དང་། ཀུ་མུ་ད་དང་། པད་མ་དཀར་
པོར་ཕབ་བོ། ཀླུ་དེ་དག་གིས་རི་རྡོ་ཏྲེག་ཅིག་དང་། མདའ་པོ[3] ཆེ་དང་།

[1] Le texte a བདག་གིས à l'instrumental : je lis བདག་གི au génitif.

[2] Le texte a སྡུན, les dictionnaires donnent unanimement བསྡུན. Je rétablis le préfixe.

[3] Le texte a པོ ou བོ. Cependant les dictionnaires donnent le mot མདའ sans suffixe.

མཚོན་རྩེག་ཅིག་པ་དང། དགྲ་སྟ་དག་འཕང་བར་[1] བརྒྱབས་པ་དང། གནས་
བརྟན་གྱི་སྟེང་དུ་མེ་ཏོག་ཀུ་སུ་མའི་ཆར་བབ་ནས་སྨྲས་པ། གངས་རིའི་
རྩེ་མོ་དེ་ནི་ཉི་མའི་འོད་ཀྱིས་རབ་ཏུ་བཞུགས་ན།། རི་བོའི་རྩེ་མོ་དེ་
དག་ཀུན་ནི་མེད་པར་སོང་གྱུར་མཐོང་[2] བལྟུར།། ཕྱུག་དང་ཆར་ཕབ་ཀུ་
སུ་མ་ཡི་ཆར་པ་སྣ་ཚོགས་བབ་པར་བྱས། གནམ་ལས་མདའ་ཡི་ཆར་
བབ་མེ་ཏོག་ཕྲེང་བ་ཀུན་ཏུ་གནས་པར་གྱུར།། དེ་ནས་བྱམས་པའི་ཏིང་
ངེ་འཛིན་ལ་སྙོམས་པར་ཞུགས་པས། ལུས་ལ་མེས་མ་ཚིག་མཚོན་གྱིས་མ་
ཆུགས། དུག་གིས་མ་ཆུགས་ཏེ། ལྷ་རྣམས་ངོ་མཚར་སྐྱེ་སོ།། དེ་ནས་
ལྷ་དེ་དག་གནས་བརྟན་གྱི་དྲུང་དུ་སོང་སྟེ། འཕགས་པ་བཀའ་ཅི་སྐྱལ་
ཅེས་སྨྲས་པ་དང། གནས་བརྟན་གྱིས་སྨྲས་པ། གནས་འདི་ང་ལ་
བྱིན་ཅིག། ལྷ་དག་གིས་སྨྲས་པ། དབྱུལ་བར་རྫོ་མི་ཞིག་གོ[3]། གནས་བརྟན་
གྱིས་གནས་འདི་ནི་བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ངའི་གནས་སུ་ལུང་བསྟན་ཏེ།
གང་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་འདི་བསམ་གཏན་དང་འཐུན་པའི་གནས་མལ་ཡིན་
པས། དེར་ཕན་ཆད་ངའི་ཡིན་ནོ་ཞེས་སྨྲས་པ་དང། ལྷ་རྣམས་ཀྱིས་
སྨྲས་པ། གནས་བརྟན་བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་བཀའ་སྩལ་ཏམ། གནས་བརྟན་
གྱིས་སྨྲས་པ། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་བཀའ་སྩལ་ཏོ།། ལྷ་རྣམས་ཀྱིས་
སྨྲས་པ། གནས་བརྟན་ཇི་ཙམ་ཞིག་དབྱུལ་བར་བགྱི། གནས་བརྟན་གྱིས་
སྨྲས་པ། སྐྱིལ་མོ་ཀྲུང་བཅས་པ་ཙམ་སོ།། ལྷ་རྣམས་ཀྱིས་བཙུན་པ་

[1] Entre བར et བརྒྱབས, il y a dans le texte un petit intervalle marqué de plusieurs points; mais le sens n'indique aucune lacune.

[2] Le texte a བ་ལྟུར en deux mots; mais il faut supprimer le point et lire བལྟུར, la mesure du vers l'exige.

[3] Le texte a ཤིགེ. Il faut lire ཞིག་གོ ou ཤིག་གོ.

བཞག་གོ།། དེ་ནས་ཉི་མའི་གུང་གིས་བསམ པ་སྨྲས་པ། བདག་གི་[1]
མཁན་པོས་ཀུང་ཁ་ཆེ་ཡུལ་དུ་བསྟན་པ་ཞོག་ཅེས་བསྒོའོ།། བཅོམ་ལྡན་
འདས་ཀྱིས་ཀུང་དགེ་སློང་ཉི་མའི་གུང་ཞེས་བྱ་བ་ཞིག་འབྱུང་བར་
འགྱུར་ཏེ། དེས་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་དུ་ཀླུ་མི་[བ[2]]སྟུན་པ་ཏུ་ལུན་ཏ་བ་ཏུལ་
ནས་བསྟན་པ་འཛོག་པར་འགྱུར་ཞེས་ལུང་བསྟན་པས། མ་ལ་བདག་གིས་
སྟོན་པའི་དགོངས་པ་ཡོངས་སུ་བསྒྲུབ་པར་བྱའོ་སྙམ་ནས། ཚེ་དང་ལྡན་
པ་ཉི་མའི་གུང་གིས་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་དུ་སོང་སྟེ། སྐྱིལ་མོ་ཀྲུང་བཅས་
ནས་འདུག་གོ། དེ་ནས་ཉི་མའི་གུང་གིས་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་གྱི་ཀླུ་འདི་ཁྲིལ་
གྱིས མནན་ལ། ཀླུ་དེ་དག་འཁྲུགས་པར་བྱས་ན་འདུལ་བར་འགྱུར་རོ་
སྙམ་དུ་བསམས་ནས། དེ་ལྟ་བུའི་ཏིང་ངེ་འཛིན་ལ་སྙོམས་པར་ཞུགས་པ་
དང་། འདི་ལྟར་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་རྣམ་པ་དྲུག་ཏུ་གཡོས་ཏེ། ཀླུ་དེ་དག་
ཀུང་འཁྲུགས་ཤིང་རབ་ཏུ་རྨས་ནས། ཐེ་ཆར་དྲག་པོ་དག་ཕབ་སྟེ།
གནས་བརྟན་ལ་གནོད་པ་བྱ་བར་ཆས་པ་དང་། གནས་བརྟན་གྱིས་བྱམས་
པའི་ཏིང་ངེ་འཛིན་ལ་སྙོམས་པར་ཞུགས་པས། ཀླུ་དེ་དག་གིས་གནས་
བརྟན་གྱི་ཆོས་གོས་ཀྱི་མཐའ་མ་ཡང་གཡོ་བར་མ་ནུས་སོ།། དེ་ནས་ཀླུ་
དེ་དག་གིས་མདའི་ཆར་ཕབ་པ་དང་། གནས་བརྟན་གྱིས་ཀུན་ཏུ་གསལ་
བའི་མེ་ཏོག་ཨུཏ་པ་ལ་དང་། པད་མ་དང་། ཀུ་མུ་ད་དང་། པད་མ་དཀར་
པོར་ཕབ་བོ། ཀླུ་དེ་དག་གིས་རྡོ་རྗེ་རྩེག་ཅིག་དང་། མདའ་པོ[3] ཆེ་དང་།

[1] Le texte a བདག་གིས à l'instrumental : je lis བདག་གི au génitif.

[2] Le texte a སྟུན, les dictionnaires donnent unanimement བསྟུན
Je rétablis le préfixe.

[3] Le texte a པོ ou པོ. Cependant les dictionnaires donnent le mot
མདའ sans suffixe.

མཚོན་རྩེག་ཅིག་པ་དང་། དཀྲ་སྣྲ་དག་འཕར་བར་[1] བརྩམས་པ་དང་། གནས་
བརྟན་གྱི་སྟེང་དུ་མི་རྟག་ཀུ་སུ་མའི་ཆར་བབ་ནས་སྨྲས་པ། གངས་རིའི་
རྩེ་མོ་དེ་ནི་ཉི་མའི་འོད་ཀྱིས་རབ་ཏུ་བཞུགས་ན།། རི་བོའི་རྩེ་མོ་དེ་
དག་ཀུན་ནི་མེད་པར་སོང་གྱུར་མཐོང་[2] བསྒྱུར།། ཕྱག་དར་ཆར་ཕབ་ཀུ་
སུ་མ་ཡི་ཆར་པ་སྣ་ཚོགས་བབ་པར་བྱས། གནམ་ལས་མདའ་ཡི་ཆར་
ཕབ་མེ་ཏོག་ཕྲེང་བ་ཀུན་ཏུ་གནས་པར་གྱུར།། དེ་ནས་བྱམས་པའི་ཏིང་
ངེ་འཛིན་ལ་སྙོམས་པར་ཞུགས་པས། ལུས་ལ་མེས་མ་ཚིག་མཚོན་གྱིས་མ་
ཚུགས། དུག་གིས་མ་ཚུགས་ཏེ། ཀླུ་རྣམས་ངོ་མཚར་སྐྱེ་སོ།། དེ་ནས་
ཀླུ་དེ་དག་གནས་བརྟན་གྱི་དྲུང་དུ་སོང་སྟེ། འཕགས་པ་བཀའ་ཅི་སྐྱལ་
ཅེས་སྨྲས་པ་དང་། གནས་བརྟན་གྱིས་སྨྲས་པ། གནས་འདི་ང་ལ་
ཕྱིན་ཅིག། ཀླུ་དག་གིས་སྨྲས་པ། དབུལ་བར་རྗེ་མི་ཞེག་གོ[3]། གནས་བརྟན་
གྱིས་གནས་འདི་ནི་བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ངའི་གནས་སུ་ལུང་བསྟན་ཏེ།
གང་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་འདི་བསམ་གཏན་དང་ལྡན་པའི་གནས་མལ་ཡིན་
པས། དེང་ཕན་ཆད་ངའི་ཡིན་ནོ་ཞེས་སྨྲས་པ་དང་། ཀླུ་རྣམས་ཀྱིས་
སྨྲས་པ། གནས་བརྟན་བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་བཀའ་སྩལ་ཏམ། གནས་བརྟན་
གྱིས་སྨྲས་པ། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་བཀའ་སྩལ་ཏོ།། ཀླུ་རྣམས་ཀྱིས་
སྨྲས་པ། གནས་བརྟན་ཇི་ཙམ་ཞིག་དབུལ་བར་བགྱི། གནས་བརྟན་གྱིས་
སྨྲས་པ། སྐྱིལ་མོ་ཀྲུང་བཅས་པ་ཙམ་མོ།། ཀླུ་རྣམས་ཀྱིས་བཙུན་པ་

[1] Entre བར et བརྩམས, il y a dans le texte un petit intervalle marqué de plusieurs points; mais le sens n'indique aucune lacune.

[2] Le texte a བ་སྒྱུར en deux mots; mais il faut supprimer le point et lire བསྒྱུར, la mesure du vers l'exige.

[3] Le texte a ཞོགེ. Il faut lire ཞེག་གོ ou ཞོག་གོ.

དབྱུལ་བར་བགྱིའོ་ཞེས་སྨྲས་པ་དང་། གནས་བརྟན་གྱིའ་སྐྱིལ་མོ་ཀྲུང་
བཅས་པ། ལྷུང་བ་དགུའི་མདོ་སྐྱིལ་མོ་ཀྲུང་གིས་རྫོན་པ་དང། ཀླུ་རྣམས་
ཀྱིས་གནས་བརྟན་འཁོར་ཇི་སྙེད་ཅིག་མདའ་ཞེས་སྨྲས་པ་དང་། གནས་
བརྟན་གྱིས་དགེ་སློང་ཇི་སྙེད་ཅིག་འདུ་བར་འགྱུར་སྙམ་དུ་བསམས་པ་
དང་། ཇི་ཙམ་ན་དགྲ་བཅོམ་པ་ལྔ་བརྒྱའི་སྙམ་དུ་གནས་བརྟན་གྱིས་
བསམས་ནས། དགྲ་བཅོམ་པ་ལྔ་བརྒྱའོ་ཞེས་སྨྲས་པ་དང་། ཀླུ་རྣམས་
ཀྱིས་དེ་བཞིན་དུ་གྱུར་ཅིག། གལ་ཏེ་དགྲ་བཅོམ་པ་གཅིག་ཙམ་གྱིས་མ་ཚང་
ན། དེའི་ཚེ་ཁ་ཆེའི་ཡུལ་བདག་གིས དབྲོག་པར་བགྱིའོ་ཞེས་སྨྲས་པ་
དང། གནས་བརྟན་ཉི་མའི་གུང་གིས་ཁ་ཆེ་ཡུལ་གྱི་ཀླུ་རྣམས་ལ་སྨྲས་པ།
དེ་ཡིན་མོད་ཀྱི(ས)[1]་འོན་ཀྱང། གང་ན་སྦྱིན་བདག་གནས་པ་དེ་ན་ཞེན་
པ་ཡོད་པས། ངས་ཁྱིམ་བདག་ཀྱང་འཇུག་པར་བྱའོ།། ཀླུ་རྣམས་ཀྱིས་
དེ་བཞིན་དུ་གྱུར་ཅིག་ཅེས་སྨྲས་པ་དང། ཇི་ཙམ་ན་གནས་བརྟན་གྱིས་
རང་ཉིད་ཀྱིས་གྲོང་དང། གྲོང་ཁྱེར་དང། ཡུལ་འཁོར་དག་བྱས་ཏེ་སྐྱེ་བོའི་
ཚོགས དག་ཞུགས་པ་དང་། དེ་དག་གིས་གནས་བརྟན་ཇི་ལྟར་བདག་
ཅག་འཕེལ་བར་གྱུར་ཞེས་སྨྲས་པ་དང་། ཇི་ཙམ་ན་གནས་བརྟན་གྱིས་
སྐྱེ་བོའི་ཚོགས་དག་ཁྲིད་ནས། རི་སྤོས་ཀྱི[2]་ངད་ལྡང་དུ་ཁྲིད་ནས་གུར་
གུམ་དག་བོན་ཅིག་ཅེས་སྨྲས་པ་དང། ཇི་ཙམ་ན་རི་སྤོས་ཀྱི་ངད་ལྡང་
གི་ཀླུ་རྣམས་འཕྲུགས་པ་དང་། དེ[3]་དག་ཀྱང་གནས་བརྟན་གྱིས་བཏུལ་

[1] Les dictionnaires donnent cette forme absolue avec la particule du génitif ཀྱི. Notre texte donne ici celle de l'instrumental.

[2] Le texte a ici ཀྱིས; il est évident qu'il faut ཀྱི, qui se trouve à la ligne suivante; du reste cette particule est ordinairement retranchée dans le nom propre. (Voir la note 2 de la page 494.)

[3] Le texte a ད, il est évident qu'il faut དེ.

ནས་དེ་དག་གིས་སྨྲས་པ། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱི་བསྟན་པ་ཇི་སྲིད་ཅིག་
གནས་པར་འགྱུར། གནས་བརྟན་གྱིས་སྨྲས་པ། ལོ་སྟོང་ངོ༎ དེ་དག་གིས་
བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱི་བསྟན་དེ ཇི་སྲིད་དུ་གནས་པ་དེ་སྲིད་དུ་གནང
བ་བྱའོ། ཞེས[1]་དམ་ཆོག(ས)[2]་བྱས་པ་དང༎ གནས་བརྟན་གྱིས་དེ་
བཞིན་དུ་གྱུར་ཅིག་ཅེས་སྨྲས་ནས། ཇི་ཙམ་ན་གནས་བརྟན་གྱིས་ཁ་ཆེ་
ཡུལ་དུ་གུར་གུམ་བཞག་པར་བྱིན་གྱིས་བརླབས[3]་སོ༎ ཇི་ཙམ་གནས་
བརྟན་ཉི་མའི་གུང་གིས་བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱི་བསྟན་པ་ཁ་ཆེ་ཡུལ་དུ་
བཞག་ཅིང། རྒྱ་ཆེར་བྱས་ནས་ཆོ་འཕྲུལ་རྣམ་པ་སྣ་ཚོགས་ཀྱིས་སྦྱིན་
པ་པོ་དང་། ཚངས་ པ་མཚུངས་པར་སྤྱོད་པའི་ཡིད་དགའ་བར་བྱས་ནས།མི་ལ་
རྒྱས་བསྟབ་པ་བཞིན་དུ་མྱ་ངན་ལས་འདས་པར་སོང་ནས༎ དེའི་ལུས་
ཙན་དན་མཆོག་དང་། ཨ་ག་རུ་ལ་སོགས་པའི་ཤིང་གིས་བསྲེགས་ནས།
མཆོད་རྟེན་བརྩིགས་ཏེ་བཞག་གོ༎ དེ་ནས་ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཤ་ནའི་གོས་
ཅན་གྱིས་ཀྱང་། ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཉེ[4]་སྦས་རབ་ཏུ་བྱུང་ནས། དེས་
བསྟན་པ་རྒྱ་ཆེར་བྱས་ཏེ། ཚེ་དང་ལྡན་ཉེ་སྦས་ལ་འདི་སྐད་ཅེས་སྨྲས་
སོ༎ ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཉེ་སྦས་ཤེས་པར་གྱིས་ཤིག། བཅོམ་ལྡན་འདས་
ཀྱིས་ནི་ཚེ་དང་ལྡན་པ་འོད་སྲུང་ཆེན་པོ་ལ་བསྟན་པ་གཏད་དས།ཡོངས་

[1] Le texte a ཞེ, il est certain que ཞེས est la vraie forme qui convient ici.

[2] Le texte a ཆོགས. Le dictionnaire donne pour cette expression composée དམ་ཆོག sans ས.

[3] La véritable lecture doit être བརླབས; mais le mot du texte a l'apparence de བསྲབས, qui s'expliquerait aisément, ou plutôt de བསླབས, qui s'explique moins bien.

[4] Le texte paraît avoir སྙེ. Je lis ཉེ comme plus bas.

སུ་མྱ་ངན་ལས་འདས་[སོ][1]།།ཚེ་དང་ལྡན་པ་འོད་སྲུང་ཆེན་པོས་ནི་མཁན་པོ
ལ་མཁན་པོས་ནི་ང་ལ་བསྟན་པ་གཏད་ནས་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་
འདས་སོ།། ད་ར[2] ཡང་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་འདའ་སྟེ། ད་ནི་
ཁྱོད་ཀྱིས་བསྟན་པ་ཡོངས་སུ་བསྲུང་ཞིང་། བཅོམ་ལྡན་འདས་ཀྱིས་ཇི་
སྐད་བཀའ་སྩལ་པ། ཐམས་ཅད་ལ་ཁྱོད་ཀྱིས་ནན་ཏན་བྱོས་ཤིག། དེ་
ནས་ཚེ་དང་ལྡན་པ་ཤ་ནའི་གོས་ཅན་གྱིས་སྦྱིན་པ་པོ་དང་། ཚངས་པ་
མཚུངས་པའི་ཡིད་དགའ་བར་བྱས་ནས། སྤྲར་བ་དང་བསྒྲིག་པ་དང་།
ཆར་དབབ་པ་དང་། གླིག་འབྱུང་བ་དང་། ཚོ་འཕྲུལ་རྣམ་པ་སྣ་ཚོགས་
བྱས་ནས། ཕུང་པོ་ལྷག་མ་མེད་པའི་དབྱིངས་སུ་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་
འདས་སོ།། གནས་བརྟན་ཉེ་སྦས་ཀྱིས་ཀྱང་། ཚེ་དང་ལྡན་པ་དྷི་ཏི་ཀ་
ལ། ཚེ་དང་ལྡན་པ་དྷི་ཏི་ཀས་བསྟན་པའི་དགོས་པ་བྱས་ནས། ཚེ་དང་
ལྡན་པ་ནག་པོ་ལ། ཚེ་དང་ལྡན་པ་ནག་པོས། ཚེ་དང་ལྡན་པ་ལེགས་
མཐོང་ལ་སྟེ[3]། དེ་ལྟར་གླང་པོ་ཆེན་པོ་[དེ་][4]དག་ཡོངས་སུ་མྱ་ངན་ལས་
འདས་སོ་

[1] J'ajoute au texte la particule སོ et la deuxième barre verticale : la construction de la phrase me paraît exiger cette modification.

[2] ད་ར. Cette lecture, à cause d'une expression semblable qui se retrouve un peu plus bas dans la même phrase, et qui s'est déjà présentée dans la suite de ce texte, ne me laisse aucun doute; mais le groupe est illisible, ou, pour mieux dire, méconnaissable dans l'édition du Kandjur que possède la Bibliothèque impériale.

[3] On attendrait devant la particule སྟེ une racine verbale, car il ne paraît pas conforme aux usages de la langue que cette particule représente elle toute seule un verbe placé plus haut dans la phrase et séparé d'elle par un grand nombre de mots. Je suppose une lacune; mais je donne le texte tel qu'il est.

[4] J'ajoute དེ qui n'est pas dans le texte, mais qui devrait y être.

# NOUVELLES OBSERVATIONS

## D'ÉPIGRAPHIE HÉBRAÏQUE,

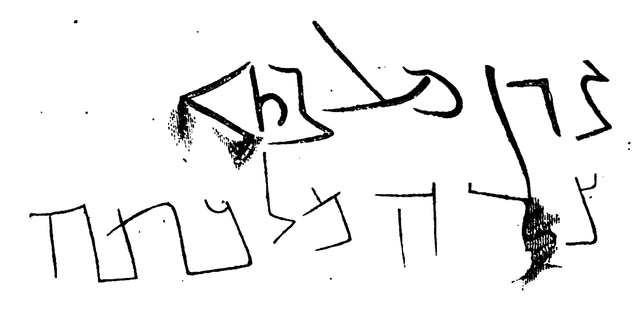
### PAR M. RENAN.

I.

Dans la séance du 28 janvier 1864, M. de Saulcy parla à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du sarcophage découvert par lui dans le monument appelé « Tombeaux des rois, » près de Jérusalem, et invita les hébraïsants à s'occuper de l'inscription qu'il présente. Le monument était, dès cette époque, exposé au Louvre.

Un estampage de l'inscription ayant été apporté un ou deux jours après par M. de Longpérier à la conférence de philologie hébraïque que je faisais alors chez moi, nous passâmes l'heure du cours à déchiffrer et à discuter ensemble ce texte curieux. Le 2 février, je lus à la Société des Antiquaires de France, dont j'avais l'honneur d'être président, une explication de ladite inscription. Le soir même, ou le lendemain matin, M. l'abbé Bargès publiait dans un journal quotidien une explication identique à la mienne et des réflexions qui concordaient avec les miennes. A la séance de l'Académie des Inscriptions du 4 février, M. de Saulcy déclara qu'il voulait que rien ne fût publié sur cette inscription avant que

l'ouvrage qu'il préparait sur son voyage eût paru. J'arrêtai donc la publication de la note que j'avais lue à la Société des Antiquaires. Aujourd'hui l'ouvrage de M. de Saulcy est publié. Ce qu'il dit de l'inscription ne m'ayant pas semblé rendre inutile la note que je lus à la Société des Antiquaires, je donne ici le texte même de cette note. Les bois de M. de Saulcy ne m'ayant pas paru représenter les caractères avec toute la netteté désirable, je donne ici, également, un nouveau *fac-simile* de l'inscription.



« De tous les résultats du dernier voyage scientifique de notre savant confrère, M. de Saulcy, le plus intéressant est sans contredit la découverte, dans le monument dit « Tombeaux des rois, » près de Jérusalem, d'un sarcophage avec inscription. La vive curiosité qu'une telle inscription doit exciter m'excusera de venir sitôt vous communiquer le résultat de l'étude que j'en ai faite.

« L'inscription se compose de deux lignes, contenant chacune huit lettres. Elle est bilingue, ou, pour mieux dire, (pardonnez-moi le barbarisme) bigraphe, les deux lignes reproduisant le même texte en deux écritures différentes et avec de légères variétés de dialecte.

« Le caractère de la première ligne est le pur estranghelo

cription fournissent-ils du moins quelque lumière sur le siècle où elle fut tracée, et par conséquent sur l'époque où vécut la reine en question? Ici on peut s'exprimer avec plus d'assurance. Faisons complète abstraction des considérations archéologiques tirées du style du monument dit « Tombeau des rois, » et du sarcophage rapporté par M. de Saulcy. J'ose dire que si l'inscription qu'il a découverte se trouvait sur une pierre isolée, égarée hors de sa place au milieu de débris épars, d'abord il n'y aurait aucun doute sur ce point qu'elle est postérieure à la captivité de Babylone; en second lieu, on en fixerait la date par approximation vers l'époque du commencement de notre ère.

« J'établis d'abord le premier point :

« 1° Bien que l'usage du caractère carré soit plus ancien chez les Juifs qu'on ne le croyait autrefois, il est absolument impossible de le faire remonter au delà de la captivité. Cet alphabet est d'origine araméenne, comme le prouve son évidente similitude avec l'alphabet palmyrénien. Il n'a pu être employé par le peuple juif que quand celui-ci se trouva en contact avec les Araméens. Le nom même que porte le caractère carré, כתב אשורית « écriture assyrienne, » est à cet égard une démonstration presque suffisante. Personne, depuis Louis Cappel, n'a douté que jusqu'à la captivité les livres hébreux ne fussent écrits dans le caractère, analogue au phénicien, que les Samaritains ont conservé et qui se trouve sur les monnaies juives des Asmonéens[1]. En supposant même, contre toute vraisemblance, que l'alphabet carré fût employé avant la captivité, comment admettre qu'on y pratiquât les ligatures et les séparations de mots dont notre inscription offre de si curieux exemples. Les ligatures sont un fait relativement moderne. L'écriture phénicienne, même la plus moderne, n'en offre pas de trace. L'écriture araméenne n'en offre pas non plus dans ses monuments les plus anciens.

« 2° La langue de la seconde inscription ne constitue pas

[1] Voir Gesenius, *Gesch. der hebr. Sprache und Schrift*, § 41.

une moindre difficulté contre l'hypothèse qui prêterait à l'inscription de Saddane une haute antiquité. Comment admettre une inscription en chaldéen à Jérusalem, sur le tombeau d'une reine juive de la famille de David? Le chaldéen ne gagna du terrain chez les juifs qu'à partir de la captivité. Le verset chaldéen qu'on lit dans Jérémie (x, 11) est, de l'aveu de tous, le résultat d'une erreur de copiste, le targum s'étant substitué à cet endroit à l'original, ou bien une glose marginale s'étant introduite dans le texte [1].

« 3° Comment enfin admettre que le tombeau d'une reine de la famille de David ait pu porter à côté de l'inscription chaldéenne une inscription syriaque en caractère estranghelo? Mettons que l'estranghelo remonte dans ses traits essentiels fort au delà de l'époque à laquelle appartiennent les plus vieux spécimens que nous en connaissons. On croira bien difficilement qu'il ait pu garder pendant six ou huit siècles une telle identité dans les traits les plus minutieux de sa physionomie. Et d'ailleurs, je le répète, comment expliquer la présence d'une inscription syriaque dans le tombeau des plus anciens rois de Jérusalem?

« Obligés de chercher après la captivité une dynastie à laquelle ait appartenu notre reine Sadda, nous n'avons de choix qu'entre les Asmonéens, les Hérodes et la famille d'Hélène, reine de l'Adiabène, qui, comme on sait, embrassa le judaïsme, habita Jérusalem [2], et se fit bâtir au nord de la ville un superbe mausolée dont Josèphe, Pausanias, Eusèbe, saint Jérôme, Marin Sanuto parlent d'une façon plus ou moins circonstanciée [3]. On ne conçoit guère comment les Asmonéens, représentants si exclusifs du judaïsme, auraient fait tracer sur un de leurs tombeaux une inscription bilingue, une inscription où le texte étranger eût tenu la première place. Les légendes des monnaies de ces princes sont, comme on sait, en hébreu pur. Pourquoi ce premier texte syrien,

[1] Cf. Graff, *Der Prophet Jeremia*, p. 160.

[2] Jos. *Antiq.* XX, II et suiv.; *Bell. Jud.* V, II, 2; IV, 2; VI, 1.

[3] Voir les textes dans Robinson, *Bibl. researches in Palestine*, I, p. 362 et suiv. (2° édit.)

surtout dans un endroit qui n'était pas destiné à frapper les yeux? L'Osrhoène, la Mésène, l'Adiabène étaient des pays éloignés et étrangers pour les Hiérosolymites, au temps d'Alexandre Jannée et de Hyrcan.

« J'en dis autant, quoique avec plus de réserve, de la dynastie des Hérodes. Le texte estranghelo n'a guère de sens, si la personne ensevelie dans le cercueil rapporté par notre confrère a appartenu à cette dynastie. C'est le grec, ce semble, qu'on trouverait en pareil cas sur le cercueil à côté de l'écriture courante de Jérusalem. Sans doute, les Hérodes ont eu bien plus de liens que les Asmonéens avec la Syrie. MM. de Vogüé et Waddington ont entre les mains des inscriptions à la fois grecques et nabatéennes d'un des rois Agrippa, trouvées dans le Hauran. Mais l'alphabet de notre premier texte n'est nullement l'alphabet nabatéen. C'est l'alphabet de la Haute-Syrie, d'Édesse, de Nisibe. Les Hérodes n'avaient pas de raison d'aller prendre cet alphabet d'un pays éloigné, avec lequel ils n'avaient rien à faire, pour lui donner la première place sur leurs tombeaux.

« Reste la famille d'Hélène, reine de l'Adiabène, ou pour mieux dire d'Izatès, laquelle, l'an 46 de notre ère, élut en quelque sorte domicile à Jérusalem, y fit de grandes constructions, de grandes aumônes, et y jeta beaucoup d'éclat [1]. En admettant que le sarcophage rapporté par M. de Saulcy ait contenu le cadavre d'une princesse de cette famille, tout s'explique dans la perfection. On sait qu'une opinion ancienne, dont M. de Châteaubriand vit la force avec sa pénétration ordinaire, et à laquelle Robinson a prêté l'appui d'un savoir très-solide et d'une forte argumentation [2], regardait le monument appelé « Tombeaux des rois » comme les tombeaux de la famille d'Hélène. Divers passages de Josèphe, d'Eusèbe, de saint Jérôme, surtout de Pausanias, donnaient à cette opinion une très-

[1] Jos. *loc. cit.* Le Talmud parle souvent de divers membres de cette famille, surtout de Monobaze, dans un sens parfaitement concordant avec ce que dit Josèphe.

[2] *Biblical researches in Palestine*, I, 361 et suiv. III, 251-52.

grande force. J'ose dire que l'inscription dont nous parlons, rapprochée de ces textes, lui donne presque la certitude. Admettons pour un moment l'hypothèse que le tombeau trouvé par notre savant confrère ait renfermé une princesse de la famille royale d'Adiabène : 1° nous apercevons la raison du nom de cette princesse, lequel est sémitique, mais non pas précisément juif; 2° nous comprenons à merveille la présence d'une inscription en langue et en caractère de l'Adiabène à Jérusalem, à côté d'une inscription en langue et en caractère palestiniens; 3° nous voyons pourquoi le caractère adiabénien occupe la première place, circonstance inexplicable dans un tombeau juif ordinaire; 4° les caractères paléographiques et philologiques de l'inscription sont tous expliqués. L'analogie du caractère carré de notre inscription avec celui du tombeau dit de saint Jacques, que M. de Vogüé rapporte, avec toute raison selon moi, aux temps asmonéens ou hérodiens; l'analogie moins forte, remarquable cependant en quelques points, du même caractère carré de notre inscription avec celui de l'inscription de Kefr-Bereim, laquelle est sûrement postérieure à notre ère; enfin la similitude de la partie estranghelo, surtout du mot ܡܠܟܬܐ avec le mot ܡܠܟܐ d'une monnaie de la Mésène, qui est du premier siècle de notre ère [1]; tous ces faits, dis-je, trouvent leur pleine et entière justification dans l'hypothèse que nous proposons. La famille d'Izate était fort nombreuse [2]. Il laissa vingt-quatre fils et vingt-quatre filles. Cinq de ses fils apprennent à la fois l'hébreu à Jérusalem [3]. Monobaze, son frère, et d'autres de ses parents [4] embrassèrent le judaïsme comme lui. Monobaze fut très-connu à Jérusalem, et y laissa une grande réputation de charité [5]. Rien n'est donc plus facile que

[1] Langlois, *Numismatique des Arabes avant l'islam.* p. 76-77; pl. II, 8. — Cf. Lévy, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft,* 1858, p. 209, 210.

[2] Josèphe, *Antiq.* XX, IV, 3.

[3] *Id. ibid.* III, 3.

[4] *Id. ibid.* IV, 1; *B. J.* II, XIX, 2.

[5] Voir un curieux passage, Talmud de Jérusalem, *Peah,* 15 *b;* Talmud de Babylone, *Baba bathra,* 11 *a.*

de peupler avec cette royale famille de prosélytes les vastes salles des « Tombeaux des rois. » Ce nom même se trouve n'être pas inexact. Jusqu'en plein moyen âge, on attacha à cet endroit le souvenir d'une reine (*regina Jabenorum, Helena regina*)[1]; de là probablement le nom de *Kobour el-Molouk*. Plusieurs femmes de la famille d'Izate ont pu porter le titre de reine[2], et certes il n'est pas surprenant que le nom qui s'offre à nous aujourd'hui soit nouveau dans l'histoire. Dans cette famille si nombreuse, nous ne connaissons qu'un seul nom de femme, celui d'Hélène elle-même. *Saddane* ou *Sadda* a pu être femme d'Izate ou de Monobaze. L'inscription, dans cette hypothèse, aurait été tracée vers le milieu du premier siècle après Jésus-Christ.

« En résumé, l'inscription rapportée par M. de Saulcy est l'épitaphe d'une reine; c'est l'épitaphe d'une Syrienne; c'est l'épitaphe d'une juive; cette épitaphe a été tracée vers l'époque de notre ère. Conclure de là qu'elle est l'épitaphe d'une princesse de la famille royale d'Adiabène convertie au judaïsme est une conséquence presque inévitable, surtout si l'on se rappelle qu'avant la découverte de notre inscription on était incliné par les raisons les plus fortes à voir dans les « Tombeaux des rois » le tombeau de la famille dont nous venons de parler.

« On ne peut donc placer trop haut l'importance de la découverte faite par notre confrère. Elle nous apprend des choses capitales : 1° elle résout à peu près le problème archéologique du curieux monument appelé les « Tombeaux des rois, » et elle donne ainsi une base chronologique solide à l'histoire de l'art juif; 2° elle nous donne le plus ancien spécimen que l'on possède de l'estranghelo, et elle enrichit la paléographie araméenne d'un texte important; 3° elle ajoute un numéro de plus à l'épigraphie hébraïque, malheureusement si limitée; elle prouve en particulier que, dès le premier siècle de notre ère, les ligatures et la séparation des mots existaient dans l'alphabet carré comme dans l'alphabet es-

[1] Marinus Sanutus, *Secreta fidel. Crucis*, III, XIV, 9.

[2] La polygamie régnait dans cette famille. (Jos. *Ant.* XX, II, 4.)

tranghelo; 4° elle prouve de plus en plus que la langue vulgaire de Jérusalem, à l'époque du commencement de notre ère, était le chaldéen, que l'on orthographiait selon les habitudes hébraïques. Bien d'autres conséquences seront sans doute tirées du texte rapporté par notre savant confrère. Mais celles-ci suffisent certainement pour en montrer déjà tout le prix. »

---

Les observations publiées par M. de Saulcy (*Voyage en Terre Sainte*, I, p. 384 et suiv.) ne m'ont fait modifier aucune de ces idées[1]. M. de Saulcy inclinerait à préférer la lecture צרה et رفر [?] à צדה et ربر [?]. Cela serait admissible paléographiquement. Mais le nom de *Sadda* ou *Saddan* est plus satisfaisant, philologiquement. Le nom de ΣΑΔΔΑ se retrouve sur une inscription des environs de Damas, datée de l'an 159 de notre ère (*Corp. inscr. græc.* n° 4519). ΣΑΔΔΑΘΟΣ se trouve dans le Hauran (Wetzstein, *Ausgewählte griechische und lateinische Inschriften*. Berlin, 1864, n° 65)[2].

Je ne comprends pas les difficultés de M. de Saulcy (p. 389) sur le mot מלכחה. Ce mot est une forme

[1] M. Geiger, dans son Journal (*Jüdische Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, III° année, p. 227-228) a proposé, sur la lecture de cette inscription, quelques idées que je ne discute pas, car le savant rabbin les a conçues sur des renseignements insuffisants, et ne les défendra pas. M. Geiger a bien conclu, du reste, du caractère carré et des aramaïsmes de l'inscription, qu'elle ne pouvait être que des temps du second temple.

[2] L'explication صَرَّة, que propose M. Wetzstein, me paraît peu satisfaisante. La forme arabe était probablement صَدَّة.

emphatique féminine conforme aux règles du chaldéen (voir Winer, *Grammatik des bibl. und targum. Chaldaïsmus*, p. 69, 70). L'orthographe araméenne pure serait מלכתא. Cette substitution du ה à l'א final est un hébraïsme qui n'est pas rare dans le chaldéen biblique. (*Ibid.* p. 67, etc.)

Les deux dernières lettres de la première ligne n'ont rien qui s'écarte de l'estranghelo pur; seulement il semble que le lapicide avait d'abord écrit ܡܠܟܐ, et qu'il a substitué le ܬ dans l'intervalle des deux lettres. De la sorte, le ܬ n'est pas lié à la lettre précédente, comme il devrait l'être. S'il se joint presque à l'ܐ, ce n'est pas là une ligature comme le croit M. de Saulcy, mais un simple rapprochement, qui n'est même pas rigoureux. Que le ܬ n'ait pas de petite boucle à gauche, ainsi qu'il l'a dans les manuscrits, c'est là une circonstance insignifiante. Cette boucle n'est pas essentielle à la lettre; c'est un trait de calligraphie propre aux manuscrits et qu'on ne devait pas s'attendre à trouver dans le caractère épigraphique. On sent d'ailleurs dans notre inscription un lapicide maladroit, peu maître de son outil, et qui certainement n'eût pu rendre sur la pierre un trait aussi difficile.

En ce qui concerne la question de la date de l'alphabet carré, je n'ai qu'à renvoyer à M. de Vogüé, qui l'a traitée à fond dans la *Revue archéologique*, avril 1865. Pour la question archéologique, il est essentiel de lire Robinson, *Biblical researches in Palestine*, I, 356 et suiv. (2^e^ édit.)

II.

Je saisis cette occasion pour revenir, selon une pratique que je crois utile, sur des inscriptions que j'ai publiées il y a quelque temps dans ce Journal[1], et dont plusieurs savants, M. Frankel[2], M. de Saulcy[3], M. Lévy et M. Geiger[4], se sont depuis occupés. Il s'agit des deux inscriptions de Kefr-Bereim.

La première de ces inscriptions est fort douteuse, et je n'en avais pas donné d'interprétation. M. de Saulcy propose de lire בנו אלעזר בר יפון: « Eléazar fils de Iefoun l'a bâti. » Mais quelque latitude de lecture que permettent les caractères qui précèdent אלעזר, un fait est certain, c'est qu'il y a là quatre lettres. בניו, qu'on pourrait être tenté de proposer, est une forme impossible, les verbes ל"ה supprimant totalement le ה final avant le pronom suffixe. D'ailleurs, la place de l'inscription, sous une fenêtre, et dans un endroit tout à fait accessoire, ne porte nullement à croire que son objet soit d'indiquer le nom du constructeur de l'édifice. C'est au-dessus de la porte qu'une telle indication aurait dû se trouver. L'architecture de cette synagogue est très-régulière; une telle anomalie ne se comprendrait pas.

M. Frankel ne propose non plus sur cette inscrip-

[1] Mars-avril 1864.

[2] *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, avril 1865.

[3] *Revue archéologique*, juillet 1865.

[4] *Jüdische Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, IIIe année, p. 230, 231.

tion rien de satisfaisant. Il veut qu'il y ait là deux inscriptions, d'époques différentes, le second écrivain ayant, par une sorte de jeu, voulu continuer, avec un sens différent, ce qu'il trouvait écrit. Il est très-vrai que deux ou trois endroits de l'inscription semblent offrir des retouches, dont notre gravure a tenu compte. Néanmoins l'hypothèse de M. Frankel est inadmissible. Un tel jeu se comprendrait tout au plus pour une inscription placée à la portée de la main. Mais faire apporter une échelle pour se donner le plaisir d'une sorte d'espiéglerie sur un *graffito* antérieur, voilà ce qui est de la plus haute invraisemblance. Il faut donc rester encore dans le doute sur cette inscription. Ayant de nouveau comparé la gravure sur bois avec mon estampage, j'ai reconnu qu'on ne pouvait guère mieux rendre les traits de ce dernier. La petite séparation entre les caractères pénultième et antépénultième existe, et j'ai renoncé à voir là un ה ou un ת. Je tiens du reste mon estampage, lequel est l'équivalent du monument lui-même, à la disposition des hébraïsants qui voudront reprendre la question.

Pour la grande inscription, les quatre savants que j'ai nommés ne s'écartent de mon explication qu'en de légers détails. Je vais néanmoins suivre l'une après l'autre toutes leurs observations, et consigner ici quelques idées qui me sont venues depuis.

Les trois premières lettres, comme on se le rappelle, offraient quelque difficulté. L'allusion au passage d'Aggée, qui se trouve dans la première partie de l'inscription, me porta à y chercher la racine

נתן; je proposai de lire נָתַן, יִתֵּן ou יֻתַּן [1], en donnant une certaine préférence à יֻתַּן. Bien que plausible, cette explication n'offrait pas cependant le caractère absolument plan que présente le reste de l'inscription. M. Frankel a eu ici une idée singulière. Il veut lire יהו שלום במקום הזה . . . . . : « Que Jehova, qui est la paix, [habite] en ce lieu, etc. . . » Cela est assurément bien peu naturel; je remercie toutefois M. Frankel d'être revenu sur ce passage, car c'est en lisant ses observations à ce sujet que je suis arrivé à une lecture et à une interprétation du passage en question, qui est sûrement la vraie. Il faut lire indubitablement יהי שלום . . . . . : « Que la paix soit en ce lieu, etc. . . » Cela est si simple et si conforme aux habitudes de l'épigraphie hébraïque, que je ne conçois pas comment je ne suis pas arrivé de prime abord à cette idée. J'ai pour circonstance atténuante le passage d'Aggée, qui me préoccupait exclusivement, et la grandeur un peu insolite du second י. M. Lévy et M. Geiger sont arrivés de leur côté à la même idée.

M. Frankel croit pouvoir citer quelques exemples anciens de שָׁלוֹם, employé comme nom propre. Lors même que les exemples qu'il cite ou qu'il a en vue seraient démonstratifs (ce qui est douteux, la vraie lecture étant peut-être שַׁלּוּם), l'hypothèse que je propose sur le nom *Schalom ben-Levi* dans le

[1] M. Frankel veut voir une faute d'impression « évidente » dans יֻתַּן. Il n'a pas songé que la forme du futur hophal יֻתַּן est usitée. (V. Gesenius, *Thesaurus*, p. 928.)

voyage de Rabbi Samuel bar-Simson n'en garderait pas moins sa vraisemblance. Le nom de *Schalom* est porté aujourd'hui par beaucoup de juifs; mais c'est peut-être une altération de *Schalloum*.

La lecture du nom propre יוסה est approuvée par les trois savants israélites allemands, et en particulier confirmée par M. Frankel. M. de Saulcy élève ici des objections. Il doute d'abord que les noms de *José* et *Joseph* soient identiques. Mais c'est là un doute qu'il abandonnera, j'espère, devant les démonstrations données par M. Frankel. José est une altération palestinienne du nom de Joseph. Le même individu s'appelait *Joseph* à Babylone et *José* en Palestine. Dans les manuscrits anciens du Nouveau-Testament, les noms Ἰωσῆς et Ἰωσήφ s'emploient indifféremment pour le même personnage [1]. Nous citerons bientôt un exemple du même genre tiré du *Pirké Avoth*. Enfin, on trouve dans les papiers de Peiresc l'épitaphe d'un Syrien chrétien, émigré en Gaule, du nom de IWCHC [2]; or un chrétien n'a pu prendre un tel nom que comme synonyme de *Joseph*. La lecture יוטה proposée par M. de Saulcy, outre qu'elle ne donne aucun sens, est paléographiquement bien moins satisfaisante que יוסה. En effet, la troisième lettre est sûrement un ס, comme le prouve la comparaison avec le nom יוסף dans

[1] Voir Winer, *Bibl. Realwœrterbuch*, au mot *Joses*; J. C. M. Laurent, *Neutestamentliche Studien* (Gotha, 1866), p. 168-169; Lightfoot, *Horæ hebr.* in Act. Apost. I, 23.

[2] Leblant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 521.

l'inscription du « Tombeau de saint Jacques[1]. » Je sais que la forme יוסי est bien plus fréquente que יוסה. Cette deuxième forme cependant est employée dans le Talmud de Jérusalem. M. Frankel, talmudiste si exercé, déclare en connaître des exemples, aussi bien que de la forme ייסא et ייסה.

Quant à la date où l'on commença à employer cette forme écourtée du nom de *Joseph,* M. de Saulcy voudrait la reculer le plus possible. Il cite deux personnages du second siècle avant Jésus-Christ, qui sont désignés dans quelques textes rabbiniques par le nom de *José.* Mais il faut remarquer que de telles particularités d'orthographe n'ont de force probante que pour l'époque de la rédaction des textes où elles se trouvent. La preuve, c'est que les deux personnages cités par M. de Saulcy, Joseph ben-Joézer de Séréda et Joseph ben-Johanan de Jérusalem, sont indifféremment appelés *Joseph* (יוסף) ou José (יוסי) dans les meilleurs textes, en particulier dans le *Pirké Avoth* (ch. I, § 4, p. 5, 6 de l'édition de Philippe d'Aquin).

En ce qui concerne le sens du mot שקוף, « linteau, » je ne peux admettre les observations de M. de Saulcy. משקוף ne signifie pas « fenêtre ou baie; » le sens radical de שקף n'est pas « regarder. » On peut s'en convaincre en consultant Gesenius, *Thesaurus,* p. 1477-1478, et Buxtorf, *Lex. chald. talm. et rabb.* col. 2517-2518.

[1] M. de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem,* p. 45 et 130, et pl. XXXVII, fig. 1, et dans la *Revue archéologique,* avril 1865, p. 326-327.

L'explication que j'avais proposée, d'après M. Derenbourg, des dernières lettres במעיוש, n'a pas satisfait mes savants émules. M. Frankel, réservant la dernière lettre pour en faire une date, lit : תבא ברכה במעיו, « Veniat benedictio in viscera ejus. » Pour diminuer ce qu'une telle expression a de choquant, il suppose une allusion au Ps. CIX, v. 18 : « Veniat (maledictio) sicut aqua in interiora ejus. » Mais l'allusion n'est pas suffisamment justifiée. L'hypothèse d'après laquelle מעיו serait pour צאצאי מעיו, avec allusion à Isaïe, XLVIII, 19, est encore plus forcée.

Enfin, pour rendre possibles de telles explications, M. Frankel est obligé de séparer le ש et d'en faire la date de l'inscription. Nous ne discuterons pas ses différentes suppositions à ce sujet, car elles vont toutes se briser contre un fait évident, c'est le style du monument, lequel exclut absolument les dates auxquelles M. Frankel est obligé de descendre pour soutenir ses suppositions.

Négligeant, en effet, ce que j'avais dit du style architectonique de la porte et des débris gisant alentour, M. Frankel s'est laissé aller à l'hypothèse la plus singulière. Il veut que la synagogue qui porte notre inscription soit de la fin du x[e] ou du commencement du xi[e] siècle. Je regrette de ne pouvoir donner encore de ces débris un dessin, qui sûrement mettrait fin à un pareil débat. Mais je le déclare, nulle confusion à cet égard n'est possible. La synagogue en question est en très-grands matériaux, en style romain de décadence; elle offre les par-

ticularités que présentent les édifices analogues du temps des seconds Antonins. Je ne connais pas en Syrie de synagogue du x$^e$ ou du xi$^e$ siècle. Mais, bien certainement, si on en a construit à cette époque, on ne les a pas construites en un style oublié depuis six cents ans et nullement approprié aux habitudes du temps. On ne peut donc pas tenir compte des observations de M. Frankel sur ce point.

M. Lévy s'était d'abord arrêté « faute de mieux, » à une hypothèse analogue à celle de M. Frankel. Mais c'est sûrement M. Geiger qui a eu ici l'idée la plus ingénieuse. Il pense que le lapicide a voulu écrire במעשיו, qu'ayant omis par mégarde le ש après le ע, il l'a écrit à la fin du mot, en le faisant suivre du ן renversé, qui dans la Bible indique les transpositions. J'ai de très-grands doutes sur ce dernier point, d'autant plus que ce trait final de l'inscription est fort indécis. Mais je regarde comme probable, en effet, que l'on a voulu écrire במעשיו, et qu'il faut simplement traduire : « Veniat benedictio in opera « ejus. » M. Geiger, cependant, a tort de repousser absolument l'explication de M. Derenbourg. Des abréviations de ce genre n'ont rien d'invraisemblable, et la formule proposée par M. Derenbourg est très-usitée dans le rituel.

M. Lévy serait porté, par la paléographie, à supposer le monument un peu plus ancien que je ne l'ai fait. Il ne croit pas qu'il y ait deux siècles d'intervalle entre notre inscription et celle du « Tombeau de saint Jacques. »

M. de Saulcy, sur la question de la date du monument, apporte avec raison beaucoup de réserve. Il allègue cependant, pour fixer la date de la construction de la synagogue qui est dans l'intérieur du village, un passage de Rabbi Samuel bar-Simson, où ce pèlerin dit que la synagogue de Kefr-Bereim est une des vingt-quatre synagogues que fit bâtir Rabbi Siméon, fils de Jochaï. M. de Saulcy prendrait volontiers ce passage comme historique. Mais ces vingt-quatre synagogues sont très-probablement une donnée légendaire dont on ne peut faire usage. Pour bâtir vingt-quatre synagogues aussi belles que celles de Kefr-Bereim, Siméon ben-Jochaï aurait dû être un Rothschild. Samuel bar-Simson voyageait en Palestine vers 1210. Une telle tradition, à mille ans d'intervalle, a bien peu de poids. Les pèlerins juifs du moyen âge n'ont pas plus de critique que les pélerins chrétiens. Qui ne sait combien ces sortes de relations établies entre les monuments de Palestine et les hommes célèbres de la tradition juive et chrétienne sont frêles, combien elles changent fréquemment! Les guides de tous les temps ont été les mêmes. Quelquefois, ces traditions qu'on vous donne en un village comme immémoriales, n'ont pas cinquante ans de date; souvent même on peut toucher du doigt leur formation. Tous les tombeaux de Meïron ont ainsi des attributions à des célébrités talmudiques, qui paraissent gratuites.

Quant à l'identification de la synagogue qui porte notre inscription avec le monument qui passait pour

celui de Pinehas ben-Jaïr, elle est peu probable. Ce monument était, dit-on, situé au sud du village; le nôtre (j'aurais dû le dire dans mon premier article, ainsi que M. de Saulcy en a fait la remarque) est au nord-ouest. Du reste, quoique située maintenant hors du village, la synagogue en question peut très-bien être l'une des deux synagogues que les pèlerins juifs placent «dans le village.» Le village pouvait être alors plus étendu; la distance des dernières maisons à la synagogue est très-peu considérable; les limites du village ne sont pas nettement tracées.

## III.

Enfin, je reviendrai en quelques mots sur une inscription trilingue, hébraïque, latine et grecque, trouvée à Tortose, en Espagne, et publiée par M. Leblant et moi dans la *Revue archéologique* (novembre 1860). Tous deux nous nous trouvâmes amenés à attribuer cette inscription au VI^e^ siècle de notre ère. Le P. Garrucci a contredit cette opinion (*Cimitero degli antichi Ebrei scoperto recentemente in Vigna Randanini.* Rome, 1862, p. 27-28, et dans la *Civiltà cattolica*, série 5, vol. III, fasc. 295, p. 95), et voulu rapporter ladite inscription à la période qui s'écoule du X^e^ au XIII^e^ siècle. Je ne puis me prêter à une telle supposition. Je laisse à M. Leblant le soin de montrer que le texte latin et le texte grec de l'inscription ne peuvent être d'une si basse époque. Mais comment admettre, en Espagne, aux XI^e^ et XII^e^ siècles, l'emploi du grec dans une inscription funéraire! Le

grec était en Espagne, à cette époque, une langue tout à fait inconnue. Les études classiques étaient perdues. D'un autre côté, les rapports avec les pays où l'on parlait grec étaient presque nuls. Sous les Visigoths, au contraire, l'érudition grecque était recherchée; on aimait à prouver qu'on en possédait quelque chose; les auteurs donnaient des titres grecs à leurs livres. C'est le temps d'Isidore de Séville, de Jean de Biclaro. J'ai recueilli là-dessus un grand nombre de faits dans mon Mémoire encore inédit sur l'étude du grec dans l'occident de l'Europe au moyen âge, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1848. Je me contenterai ici d'inviter le lecteur à consulter Antonio, *Bibliotheca hispana Vetus*, I, p. 179, 184, 186, 193, 226, 244, 252, 287, 307, 308, 321. Dans aucun pays, au contraire, les études grecques et latines ne furent plus abandonnées qu'en Espagne, à partir du VIII^e^ siècle. Je persiste donc à regarder l'inscription trilingue de Tortose comme antérieure à l'invasion arabe, et même à la rapprocher le plus possible des beaux temps de la dynastie des Visigoths.

# NOUVELLES ET MÉLANGES.

## SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1865.

La séance est ouverte à huit heures par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Est présenté et reçu membre de la Société :

M. WALDEMAR SCHMIDT, de Copenhague.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Ch. Durand, interprète militaire à l'armée d'Afrique, qui remercie le Conseil de sa nomination de membre de la Société.

M. Barbier de Meynard annonce l'achèvement du volume IV des *Prairies d'or* de Maçoudi. Le volume est dans ce moment au brochage et paraîtra sous peu de jours. Il rend compte de l'état d'avancement auquel est arrivé le volume V; il aura besoin prochainement des deux manuscrits de la bibliothèque de Leyde qui ont été prêtés à M. Derenbourg, qui les a collationnés pour les quatre premiers volumes. M. Barbier de Meynard espère que le Conseil demandera de nouveau à la bibliothèque de Leyde le prêt de ces deux volumes, et que cette bibliothèque voudra bien donner une nouvelle preuve de sa libéralité bien connue.

M. de Khanikof rend compte de la réponse favorable qu'il a reçue de MM. Rieu et Birch sur la possibilité d'obtenir soit des empreintes, soit des photographies des tablettes assyriennes à écriture phénicienne. Le Conseil charge M. de

Khanikof de transmettre ses remercîments à MM. Rieu et Birch.

M. Feer lit la traduction d'un Soutra bouddhique traduit du tibétain.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Le langage, son histoire, ses lois*, par le comte D'ESCAYRAC DE LAUTURE. Paris, 1865, in-4°.

Par l'auteur. *Die orientalischen Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Gotha*, verzeichnet von Dr W. Pertsch. Vol. II. Manuscrits turcs. Vienne, 1865, in-8°.

Par les auteurs. *Catalogus codicum orientalium bibliothecæ academiæ Lugduno-batavæ*, auctoribus P. DE JONG et M. J. DE GOEJE. Vol. III. Leyde, 1865, in-8°.

Par la Société. *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution*. Washington, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Indische Studien*, von Dr ALBRECHT WEBER. Vol. IX, cahiers 2 et 3. Leipzig, 1865, in-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie*, pour septembre. Paris, 1865, in-8°.

Par l'éditeur. *Actes de la Société d'ethnographie*, 3e livraison (nouvelle série). Paris, 1865, in-8°.

Par la Société. *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia for promoting useful knowledge*. Vol. IX, nos 71 et 72. Philadelphia, 1865, in-8°.

Par l'auteur. *Annuaire philosophique, examen critique des travaux de physiologie, de métaphysique et de morale accomplis dans l'année*, par L. A. MARTIN. Vol. II, livr. 7-10. Paris, 1865, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Index and Contents of vol. XXXIII. Calcutta, 1865, in-8°.

— (Même journal.) Partie 1, n° 2. Partie 2, nos 1 et 2. Calcutta, 1865, in-8°.

*Homonyma inter nomina relativa*, auctore Abul Fadhl Mohammed Ibn Tahir al-Makdisi, vulgo dicti Ibn el-Kaisarani, quæ cum appendice Abu Musæ Isfahanensis edidit D[r] P. De Jong. Leyde, 1865, in-8° (xix et 229 pages).

L'habitude des Arabes de citer les auteurs plutôt par une épithète, qui devient un surnom, que par le nom propre, donne lieu à de nombreuses difficultés, surtout quand deux ou plusieurs auteurs portent le même surnom. L'auteur du traité dont je viens de donner le titre a voulu remédier à cet inconvénient par un dictionnaire de ces surnoms portés par plusieurs hommes. Il était né à Jérusalem en 448, et paraît avoir joui d'une grande réputation de savoir. Il place les surnoms dans leur ordre alphabétique, et procède, sous chacun, à donner les indications nécessaires pour distinguer les personnes notables qui l'ont porté. La plupart de ces notices sont fort brèves, et, comme il s'agit en général de traditionnistes, il indique leurs maîtres et quelquefois leurs disciples, mais non pas la date de leur naissance ou de leur mort, ce qui crée de nouvelles difficultés à des Européens qui ne sont pas aussi versés dans la généalogie spirituelle de ces docteurs qu'on l'est dans les écoles musulmanes. Néanmoins l'ouvrage sera incontestablement utile, et M. de Jong a très-bien fait de le publier. Il y a ajouté un supplément composé par un auteur du VI[e] siècle de l'hégire, et la biographie de Kaisarani par Makrizi. L'éditeur n'a pas accompagné le texte d'une traduction, et, de fait, elle est à peine nécessaire pour un livre facile et destiné avant tout aux hommes du métier. — J. M.

---

ERRATA DU CAHIER DE MAI-JUIN 1865.

Page 376, ligne 6, au lieu de गोप्य, lisez गोपिका :

*Ibid.* ligne 15, au lieu de प्रायोभाग्येन, lisez प्रायोभाग्ये.

Page 379, le premier hémistiche de la stance 31 doit être complété ainsi :

*dhvajavajrâṅkuçâṅkâni rekhâvanty âli paçyata* |

Page 379, stance 35 *c*, au lieu de °*hrita*°, lisez °*kṛita*°.

*Ibid.* stance 36 *a*, devant *samarthânyâ*, mettez un ऽ.

Page 381, stance 55 *c*, ajoutez une seconde fois *krisneti*.

*Ibid.* stance 59 *d*, séparez *xapitâ* de *hitaḥ*, et de même, dans la variante donnée en note, lisez *xayitâ hitaḥ*.

Page 386, note, ligne 9, au lieu de °*vinode na*, lisez °*vinodena*.

*Ibid.* ligne 13, au lieu de *nirvitti*°, lisez *nirvritti*°.

Page 398, stance 9 *c*, au lieu de परायर्भवका, lisez परार्थभवका.

Page 399, stance 11 *a*, au lieu de °पन्त्युप°, lisez °पत्न्यप°.

Page 400, stance 20 *c*, au lieu de इत्युत्क्वैकेन, lisez इत्युक्त्वैकेन.

Page 401, stance 35 *a*, au lieu de तदामानं, lisez तदात्मानं.

Page 402, stance 39 *cd*, au lieu de °स्रेमषो°, lisez °संयमो°.

Page 406, avant-dernière ligne, au lieu de °स्त°, lisez °स्तु°.

Page 407, après le य qui termine la stance 2, ajoutez :.

Page 416, ligne 7 et en d'autres passages, au lieu de *Râma*, lisez *Ramâ*.

Page 432, note 4, au lieu de *Phaṇi*, lisez *Phaṇin*.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VI, VI[e] SÉRIE.

## MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

## NOUVELLES ET MÉLANGES.





FIN DE LA TABLE.



